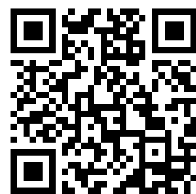
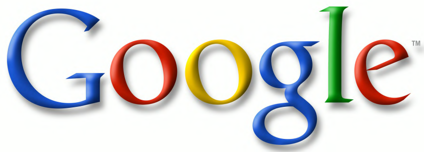





NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 01261999 9

ANNALES

DE L'EST

NANCY. — IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

ANNALES

DE L'EST

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous la direction de la Faculté des Lettres de Nancy

SEPTIÈME ANNÉE — 1893

NANCY

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

18, RUE DES GLACIS, 18

PARIS, MÊME MAISON, 5, RUE DES BEAUX-ARTS

—

1893

INTRODUCTION

A

L'HISTOIRE DES DOCTRINES CLASSIQUES

EN FRANCE[1]

Messieurs, j'entreprends aujourd'hui de vous exposer l'histoire de la formation des doctrines classiques en France, c'est-à-dire d'essayer quelque chose comme la philosophie de la littérature qui a commencé de dominer au XVIe siècle pour se prolonger, en se renforçant, pendant tout le XVIIe et une grande partie du XVIIIe.

Cette étude sera symétrique à celle que j'ai faite du romantisme français pendant mes cinq premières années d'enseignement public; j'y emploierai la même méthode, corrigée sans doute et assouplie par l'expérience, c'est-à-dire la méthode d'analyse et de généralisation qui participe à la fois de la méthode des historiens et de celle des philosophes, puisque l'Esthétique littéraire — s'il n'est pas trop ambitieux de la nommer ainsi, — comme je la conçois et vous la présente est à la fois expérimentale d'abord par la connaissance des œuvres, des textes et des dates qui y jouent le rôle de faits, et rationnelle par les généralisations, c'est-à-dire les lois et les formules que la réflexion et la comparaison en tirent. Mais la méthode

1. Extrait de la leçon d'ouverture du cours de littérature française, année 1891-1892.

n'y suffit pas ; il y faut encore l'estime et l'amour de son sujet. De même que nous nous sommes fait une âme romantique pour étudier Chateaubriand, Lamartine et Victor Hugo, de même devrons-nous nous faire une âme classique — ou seulement la reprendre — pour pénétrer les vues de Ronsard, de Malherbe et de Boileau. A cette âme, il faudra avant tout la clairvoyance, mais aussi la sensibilité et le don de la sympathie. Car je n'estime pas, avec les chefs de l'École scientifique, que le critique doive rester impassible, et, pour garantir son impartialité, s'engager à être impersonnel. Quand il le promet dans ses préfaces ou ses professions de foi, il se trompe, lui et les autres ; bien plus il se calomnie, car l'indifférence prétendue scientifique en présence des manifestations de la pensée artiste en quelque sens que ce soit — gothique, classique, romantique, réaliste, naturaliste même — n'est ni souhaitable, ni, heureusement, possible. Il y a dans tout chef-d'œuvre — même dans un chef-d'œuvre d'un genre et d'un ordre antipathiques, — il y a un élément de génie humain, une valeur de force créatrice qui mérite la curiosité et engendre l'émotion.

Nous ne nous priverons donc pas, par un retranchement artificiel, qui n'est qu'une ambitieuse et impraticable abstraction, de ce que j'appellerai l'affectivité littéraire que la critique scientifique d'aujourd'hui proscrit comme une cause d'erreur et exorcise comme une superstition. Car cette affectivité, cette faculté d'éprouver des impressions agréables ou pénibles en même temps que d'avoir des idées et des notions, elle est un fait et un fait victorieusement réel et durable; et ce me semble une étrange science et bien contradictoire avec son principe que celle qui commence par supprimer de ses données un fait psychologique aussi constant au nom même du respect et de la glorification des faits. Il est donc bien convenu que nous réagirons de toutes nos forces contre ce qu'il y a de menaçant dans la sentence de La Bruyère: « Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être touchés des plus belles choses », en professant que la recherche méthodique des lois littéraires et la poursuite

des idées générales qui expliquent les belles œuvres n'empêchent pas de les aimer, de les goûter et de les admirer.

Voilà en deux mots, et sans qu'il soit besoin d'y insister, l'esprit de cette étude; en voici l'étendue historique. La période d'histoire littéraire qui s'ouvre à nous et que nous aurons à parcourir, ne peut pas être enfermée, — comme un règne, par exemple, ou une guerre — entre deux dates expresses; pourtant, pour en donner une mesure aussi précise qu'il convient quand il s'agit de l'histoire des idées, je la fais tenir entre le début de la Renaissance française et l'apparition des premiers précurseurs du romantisme, entre Ronsard à une extrémité et Chateaubriand à l'autre, ou encore, en lui donnant sa plus grande extension, entre l'école poétique du milieu du XVI[e] siècle, qui s'est appelée la PLÉIADE, et l'école poétique du commencement du XIX[e], qui s'est appelée le CÉNACLE.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que ce développement de l'esprit classique qui remplit près de trois siècles se subdivise tout naturellement au moins en trois phases; la première, phase de préparation, occupe le XVI[e] siècle et le premier tiers du XVII[e]. La seconde partie du XVII[e] siècle est remplie par l'apogée et l'épanouissement simultané de tous les genres, représentés par un assemblage de génies incomparable. Avec le XVIII[e], commencent l'épuisement, la décadence et enfin la transformation. Pour être banale, cette division n'en est pas moins juste et excellente de tous points; aussi, je ne m'ingénierai pas à en chercher une autre; s'il y a des *vérités* en littérature comme en science, il faut bien admettre que, quand elles ont été une fois trouvées et publiées, il n'y a plus qu'à les accepter et à les redire.

Rien n'est donc moins neuf, mais rien non plus n'est si autorisé ni si commode que de traiter l'esprit classique comme dans l'histoire de l'art on pourrait traiter la manière d'un peintre — qui en aurait plusieurs — ou mieux encore le développement des ordres d'une même architecture: La Bruyère indiquait déjà cette assimilation par une comparaison qui ren-

ferme, si l'on veut, toute une méthode, quand il disait : « On a dû faire du style ce qu'on a fait de l'architecture ; on a entièrement abandonné l'ordre gothique que la barbarie avait introduit pour les palais et pour les temples ; on a rappelé le *dorique*, l'*ionique* et le *corinthien*[1]. » De même donc que l'ionique est certainement une modification du dorique et que l'ionique en se modifiant à son tour a engendré le corinthien, et que tous trois, malgré leurs différences, procèdent du goût hellénique et portent la marque dominatrice d'un seul et même génie artiste, le génie grec ; de même, il me semble que Boileau procède de Malherbe, lequel procède de Ronsard et de Du Bellay et que, malgré les brouilles personnelles et même les querelles retentissantes entre des individualités qui se croyaient, de leur vivant, des adversaires irréconciliables, la doctrine classique s'est développée en chacun d'eux et par eux comme un genre en ses espèces et les espèces en leurs individus, avec une unité, avec une continuité chronologique et logique, avec enfin une persévérance majestueuse qu'ils n'ont pas toujours reconnues, mais que la critique, elle, peut suivre et prouver. J'essayerai donc de vous montrer qu'à considérer Ronsard comme un théoricien en poésie et un fondateur d'école, il est bien le précurseur direct de Malherbe et plus encore de Boileau ; et que l'*Art poétique* de Despréaux où Ronsard est si malmené, ne renferme pas d'autres préceptes ni plus nombreux, ni mieux justifiés que ceux qui sont déjà dans la *Préface de la Franciade* et dans la *Deffense et Illustration de la langue françoise*.

* * *

Ici se présente une difficulté. Cette doctrine classique, que nous comparons à une architecture, il faudrait pour commencer de la suivre dans son développement, la définir tout d'abord et en donner une formule bien arrêtée, montrer à la fois

1. *Les Caractères ; ouvrages de l'Esprit.*

ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas ; et d'autre part, cette définition, à l'origine, serait présomptueuse et prématurée, puisque, quand elle ne fait que de naître, la doctrine classique n'est encore qu'un *devenir,* bien loin d'avoir dans Ronsard la forme et la vitalité effective qu'elle aura dans Boileau. Il y a donc là — comme d'ailleurs dans toute étude de ce genre — une sorte de cercle vicieux qui s'impose et que voici : pour définir l'esprit classique *a posteriori* il faudrait attendre d'en avoir fini l'histoire, et pour en commencer l'histoire, il faut le définir d'abord *a priori*. Le moyen d'en sortir, c'est d'admettre qu'en critique littéraire comme en géométrie, il est permis, par méthode, de supposer le problème résolu, et de poser d'abord des solutions provisoires dont l'étude des faits et des œuvres sera la vérification et, s'il y a lieu, la rectification graduelle et l'amendement. De là une série de définitions dont la première pourra n'être et ne sera le plus souvent qu'un adage très banal et très général, un simple *cliché,* et dont la dernière au contraire aura parfois l'aspect d'un paradoxe, surtout si on la détache à tort ou perfidement et si on l'isole des termes moyens qui y auront progressivement conduit.

Or il me semble incontestable que le trait dominant et différentiel de l'esprit français à l'époque de la Renaissance, c'est qu'alors il s'est fait *critique ;* je n'y insiste pas, c'est un *cliché.* Au moyen âge l'esprit artiste, sauf peut-être en architecture, est plutôt instinctif et spontané ; avec l'érudition du XVIe siècle, sous l'influence magistrale de l'Italie, il devient réfléchi, calculateur et volontaire : l'art littéraire du moyen âge est comme inconscient de sa valeur, de ses moyens, de sa fin ; celui de la Renaissance vise à en devenir conscient et maître au point d'éliminer complètement ou de fausser la notion du génie.

Puisque l'esprit classique est essentiellement *critique,* voyons d'abord quelle est devant le sens commun la forme primaire de l'esprit critique. Prenons le mot critique dans son acception la plus simple et en dehors de toute forme historique, de tout

nom significatif et illustre. On peut dire qu'il y a critique quand il y a jugement personnel porté par un individu sur une œuvre d'art au nom d'une différence qu'il fait naturellement et pour son compte entre le beau et le laid.

Ce fait psychologique réduit à son extrême simplicité se décompose en deux moments : 1° éprouver du plaisir ou du déplaisir en percevant l'objet; 2° se demander pourquoi et chercher les causes de la qualité de ses impressions; la critique ne commence vraiment qu'ici. L'esprit critique nous fait donc sortir de la pure impression subjective pour chercher, au dehors de nous, dans l'objet lui-même, les raisons de l'impression qui a motivé et qui doit justifier notre jugement. Or, dès qu'on cherche ces raisons on s'aperçoit bien vite qu'elles ne sont pas toutes hors de soi, comme on l'a pu croire d'abord, mais que s'il y en a d'externes, il y en a aussi d'internes et que la raison définitive est sans doute le concours et la combinaison des unes et des autres, de sorte que, sans philosopher ni bien haut, ni bien long, nous sommes amenés à conclure que d'une part les goûts et la disposition du sujet percevant et que, d'autre part, les qualités de l'objet perçu se mélangent en une proportion qui nous échappe pour former l'impression d'où sortira le jugement. Et nous n'en sommes guère plus avancés ! Nous apprenons cela bien vite et facilement par expérience : la même œuvre qui plaît à un âge cesse de plaire à un autre; on aimera Chateaubriand à seize ans; plus tard on lui préférera peut-être Voltaire. Presque tous les écrivains, les poètes surtout et les romanciers, passent ainsi par des prédilections et des éloignements successifs et variables.

Il y a donc incontestablement une disposition subjective de l'individu qui entre comme facteur dans son impression et par suite dans sa critique. Mais il y a aussi des causes inhérentes à l'œuvre, puisque des œuvres de même nature font des impressions et engendrent des jugements très différents : ainsi les deux *Phèdre*, celle de Pradon et celle de Racine, qui sont toutes deux des tragédies en cinq actes, en vers alexan-

drins, sur la même fable antique, avec les mêmes personnages et à peu près les mêmes événements.

Cette double constatation répond à deux tendances qui sont en nous et qui se contredisent au point de vue de la stricte logique, tout en coexistant dans la réalité. L'une consiste à ériger nos jugements personnels en lois générales ; nous nous faisons ce raisonnement qui peut même se mettre en syllogisme : « Je pense ceci ; or je dois et je crois penser juste et bien, donc penser juste et bien c'est penser comme moi et tous ceux qui penseront autrement se tromperont ; donc il y a une manière de penser générale qui est la meilleure et même la seule bonne. »

L'autre tendance, tout opposée à celle-là, se formule comme il suit : « Puisque mes propres jugements varient en moi-même et que je me surprends à aimer ce que je n'aimais pas et à ne plus aimer ce que j'aimais, il n'y a pas de raison pour que je juge mieux à un moment qu'à l'autre; ou, s'il y en a, il est souhaitable qu'il y ait, en dehors de ma manière présente et individuelle de sentir, des lois générales, un *criterium,* sinon absolu, du moins fixe et commun, d'après lequel on instituera une façon normale de juger les œuvres d'art. Première conclusion : on a tort de distinguer le jugement de l'impression, puisque le jugement n'est que de l'impression transformée et aussi personnel qu'elle. Deuxième conclusion : la constatation de la diversité de nos impressions ne satisfait pas notre tendance à l'unité de jugement ; donc il faut la satisfaire et cela est possible par des idées générales et des lois simples extraites de ces centaines de cas particuliers de la sensibilité. Il est certain que ceux qui ne font pas profession de critique et qui n'ont pas de raison d'adopter exclusivement l'un des deux systèmes oscillent très volontiers entre les deux et, sans plus se soucier de l'antinomie qu'ils ne remarquent même pas, veulent de l'*absolu* tout en sentant qu'il n'y a que du *relatif* en littérature comme dans tout le reste.

Comme ces deux propositions sont contradictoires et s'ex-

cluent logiquement l'une l'autre, il est arrivé que les *théoriciens de la critique,* qui naturellement ont voulu mettre de la logique dans leur théorie, ont résolu le dilemme en supprimant l'un des deux termes : ce sont les simplistes en littérature comme il y en a en philosophie. En philosophie, quand la notion de matière et celle d'esprit, à force d'avoir été travaillées par l'analyse et l'abstraction, en arrivent à paraître au penseur si contradictoires que les deux termes qu'elles représentent ne peuvent plus raisonnablement coexister, les simplistes, au lieu de s'épuiser dans des conciliations impossibles, éliminent carrément l'un des deux termes et disent : « Il n'y a que de la matière », — ce sont les matérialistes ; « Il n'y a que de l'esprit », — ce sont les idéalistes.

Il me semble bien que ces deux formes de tempérament intellectuel se manifestent de même en esthétique littéraire. Les critiques qui sont trop frappés et désespérément gênés par cette antinomie : le Beau est relatif, le Beau est absolu, éliminent par devoir de logique l'un des deux termes ; et il en résulte deux formes de critiques qui y correspondent et s'éliminent l'une l'autre : 1° la critique autoritaire (en philosophie : *rationaliste*) ; 2° la critique impressionniste (en philosophie : *sensualiste*).

Quoique ce terme d'impressionnisme soit tout pimpant d'actualité et qu'il ait la vogue en cette fin de siècle, la chose n'est pas nouvelle ; elle est même aussi vieille que la pensée humaine : c'est le πάντων ἄνθρωπος μέτρον appliqué à la littérature. Il y a simultanément en chacun de nous tous un impressionniste et un autoritaire ; c'est la condition même de notre essence intellectuelle. Mais tandis que chez la plupart des hommes — chez ceux surtout qui ne font pas métier de critique — l'impressionniste et l'autoritaire font bon ménage tout naturellement pour n'avoir pas cherché les raisons logiques qui doivent les montrer l'un à l'autre différents et les rendre frères ennemis ; chez d'autres au contraire — chez ceux plutôt qui sont hommes de métier — la réflexion et l'esprit de système

(pris en bonne part) mettent bientôt en opposition, puis en contradiction, puis en antinomie l'impressionniste et l'autoritaire qui se séparent et — le dualisme engendrant le duel — se combattent jusqu'à ce que l'un ait totalement exterminé l'autre.

Ce qui fait que la victoire reste à celui-ci plutôt qu'à celui-là, c'est un ensemble de causes qu'il n'est pas encore temps d'indiquer ici, mais dont la dominante, ce me semble, et parfois même la seule, réside dans le *tempérament* du critique, dans ce que Sainte-Beuve a si bien nommé « ce plus vif de l'homme, ce qui fait que de vingt hommes et de cent ou de mille soumis aux mêmes conditions extérieures ou intrinsèques pas un ne se ressemble... ».

A y regarder de près, est-il bien vrai que la critique impressionniste soit, comme elle le professe de bonne foi, le contraire de la critique autoritaire? N'est-il pas difficile, pour ne pas dire impossible, qu'une critique, quelles que soient sa forme et ses intentions, ne devienne pas autoritaire? Du moment qu'une critique est méthodique (et si elle ne l'était pas, elle ne serait pas une critique), du moment qu'elle se donne un nom, qu'elle s'appuie sur un principe quel qu'il soit (et c'est un principe que l'impression, et c'est un système que l'impressionnisme), il est certain qu'elle exprime et publie une manière de voir qu'elle propose implicitement sinon comme la *meilleure*, la plus *raisonnable*, la plus *juste* et la plus *vraie* (ce sont là termes d'autoritaires), du moins comme la plus *curieuse*, la plus *piquante*, la plus *ingénieuse*, la plus *distinguée*, c'est-à-dire en somme comme la plus digne d'être celle non pas de tous les *bons esprits* (c'est encore façon de parler autoritaire), mais de tous les *esprits comme il faut*. Prenons-y garde : Ceux qui nous disent avec une désinvolture délicieusement désintéressée, avec un renoncement exquis à faire école, par une sainte horreur du pédantisme et de la cuistrerie : « Voilà comme je sens ; je m'occupe uniquement de le bien saisir et de le bien exprimer ; je vous l'expose sincèrement, naïvement, avec candeur même

si c'est possible ; je vous apporte mes impressions, rien que les miennes ; je vous propose mes petites conclusions à moi ; mais, grand Dieu ! n'allez pas croire que je pense à vous imposer mon jugement ; vous en prendrez vous-même librement ce que vous voudrez ; j'admets même parfaitement et sans rancune que vous n'en preniez rien du tout ; » eh bien, ceux-là, eux aussi, ont le secret désir d'être lus, approuvés et suivis ; ils veulent être l'autorité par persuasion séduisante, par ensorcellement magique, mais l'autorité tout de même ; ils ambitionnent qu'on leur donne raison en se rendant à leurs charmes ; autrement ils se tairaient ; ils n'écriraient pas ; ils garderaient pour eux leurs impressions, dont la publicité fait de véritables jugements.

Il ne faut donc pas s'exagérer ni la nouveauté ni le libéralisme des impressionnistes en critique littéraire : nouveauté et libéralisme sont plus dans la forme — quelquefois merveilleuse de grâce simple et de facilité pénétrante — que dans le fond.

D'ailleurs le principe de l'impressionnisme, c'est-à-dire l'impression, est un principe bien fuyant. En effet, si l'impression personnelle seule vaut, pourquoi toutes les impressions d'où qu'elles viennent ne nous semblent-elles pas égales en valeur et en intérêt ? Les impressions du premier venu, lequel même serait vraiment plus neuf et plus candide qu'un lettré, ne comptent pas et ce ne sont pas, que je sache, les notes primesautières de quelque spectateur ingénu que publient en Revue dramatique ou musicale le *Temps* ou les *Débats*. Tout au contraire, et heureusement, la grande critique est entre les mains d'hommes dits *compétents,* rares à trouver, difficiles à remplacer, et qui doivent leur situation à leur érudition, à leur goût, à leur talent, à leur habitude de juger et à la pratique de leur profession. Or qu'est-ce que tout cela — goût, talent, compétence, connaissance du métier — sinon, par-dessus des dons naturels, un ensemble de facultés acquises par l'étude, par la méthode, par l'exercice, une régularité imposée à la fonction intellectuelle de juger et, par suite, une *règle* ou mieux tout un corps

de règles? Un impressionniste digne d'être écouté, c'est celui qui sous prétexte de nous révéler ses propres impressions nous précise et nous formule les nôtres ou nous en suggère que nous n'aurions pas eues sans lui; c'est celui qui, tout comme l'autoritaire, communique avec un grand nombre — le plus grand nombre possible de ses semblables — par des sensations esthétiques que de *personnelles* il rend *communes;* il *généralise* donc lui aussi; il n'échappe pas à cette aspiration à *la loi* qui semble être le mobile constant de l'activité intellectuelle de l'homme.

N'insistons pas sur ces ressemblances qui rapprochent singulièrement l'autoritarisme et l'impressionnisme et gardons-nous contre la tentation qui prend certains philosophes d'aller jusqu'à l'identification des contradictoires; nous pouvons dire, sans paradoxe, que la critique impressionniste est à la critique autoritaire ce que le sensualisme est au rationalisme et admettre entre ces deux termes pris comme extrêmes une série presque indéfinie de combinaisons moyennes. Eh bien, l'esprit classique à son point de perfection c'est le rationalisme littéraire dans sa plus grande pureté.

De même qu'il y a toujours en philosophie des sensualistes et des rationalistes qui coexistent et se combattent, de même en littérature, à n'importe quel moment de l'histoire, on pourrait trouver en présence des impressionnistes et des autoritaires; le tout est de savoir quelle valeur ils ont respectivement, quelle figure et quelle besogne ils font dans le monde. Ce qu'il importe d'étudier d'abord ce ne sont donc pas de petits cas particuliers qui font exception, des curiosités d'opinions isolées et inattendues, mais des périodes où l'un des deux esprits l'emporte franchement et continûment sur l'autre. Il y a des phases où l'organisation du rationalisme, par exemple, devient si forte, si universellement acceptée et aimée pour les services qu'il rend ou semble rendre alors à l'humanité, qu'il supprime pour un temps ou semble même supprimer pour toujours toute autre doctrine différente ou contraire. Il est des époques où l'esprit humain, comme le corps social ou politique, aspire à

la réglementation, à la discipline rigoureuse et universelle. Cette discipline s'établit alors par le consentement et la collaboration du plus grand nombre ; c'est une œuvre de liberté, accomplie par les bonnes volontés, par sagesse et par intérêt. Puis cette organisation qui a été voulue et aimée par ceux qui l'ont faite, en durant, en se prolongeant pendant les générations suivantes, perd peu à peu de son à-propos, de sa nouveauté, de sa raison d'être ; elle devient uniforme, monotone ; puis tyrannique, insupportable, stérilisante, et l'individualisme au nom de n'importe quel principe — on en trouve toujours — se met en révolte contre elle ; de là les querelles d'écoles et les révolutions dans l'art : Ronsard et Malherbe, Malherbe et Regnier, Corneille et l'Académie, les précieux et les burlesques, les anciens et les modernes, les classiques et les romantiques, les romantiques et les réalistes, les réalistes et les naturalistes... Qu'est-ce que tout cela sinon les formes changeantes et successives à travers l'histoire des deux termes de ce dualisme originel que tout homme pensant et sentant porte inéluctablement partout avec lui et qui est le fond même de son être moral — cœur et raison !

*
* *

Je viens d'indiquer l'étude qu'il y aurait à faire des conditions psychologiques de la critique prise abstraitement, dans sa forme pour ainsi dire virtuelle ; nous y viendrons quelque jour ; voyons maintenant comment l'esprit classique, qui participe comme tout autre de ces conditions universelles, s'est historiquement développé. En effet, toutes les conditions virtuelles d'un acte ou d'un fait peuvent être données, sans que le fait se réalise et que l'acte s'accomplisse faute d'une occasion ; cette occasion, si elle s'est produite, c'est dans l'histoire et par l'observation expérimentale qu'il la faut chercher.

Si en effet, après ces quelques considérations, au lieu de recourir à l'histoire, nous raisonnions *a priori* et nous nous

demandions par quelle forme — impressionnisme ou rationalisme — la critique littéraire a dû commencer, nous serions conduits à croire que les premiers critiques français ont été des impressionnistes, comme les premiers philosophes d'Ionie ont été des sensualistes.

En effet quand la littérature au sortir du moyen âge est encore relativement primitive et rudimentaire, quand aucun lien n'unit les écrivains, que rien de pareil à des écoles (je ne parle ici que des lettres) n'existe, il semble que les individus aient été pour ainsi dire forcés de fonctionner isolément, et de tirer d'eux-mêmes et d'eux seuls toute leur rhétorique, toute leur poétique, toute leur esthétique enfin.

Or c'est le contraire qui est arrivé.

Quand la Renaissance suscite la critique littéraire et provoque, en littérature, une organisation assez pareille à celle que deux siècles plus tôt la scholastique avait réalisée en philosophie, c'est aussi dans le sens scholastique : la critique naissante avec Scaliger, Ronsard et Du Bellay est autoritaire du premier coup. Elle se pose, non pas comme la description de sentiments personnels, l'analyse d'impressions vives et directes, mais comme la recherche d'un ensemble de moyens et de règles pour composer de belles œuvres et pour juger de leur valeur. *Règles* pour créer; *règles* pour juger les créations : voilà l'ambition initiale de la critique littéraire en France. Mais encore ces règles sont peut-être des règles *personnelles?* Chacun ne prétend peut-être qu'à les déterminer pour soi? Nullement : il s'agit tout de suite de règles générales — et bientôt universelles et éternelles.

C'est que ces premiers critiques ne le sont devenus qu'en raison d'un fait auquel ils sont immédiatement subordonnés pour toujours : c'est la renaissance de l'antiquité grecque et latine; c'est la découverte, la diffusion, le commentaire de la plus belle portion de la littérature antique qui réapparaît tout d'un coup, sans transition, dans sa perfection éblouissante. Cette perception de l'antiquité par des esprits non préparés,

comme serait pour les yeux celle d'un soleil radieux après la nuit, sans aube et sans crépuscule, voilà leur *impression*, impression très synthétique, comme toutes les impressions très vives et soudaines et qui exclut d'abord toute idée d'analyse. C'est une admiration sans réserve, c'est un enthousiasme absolu, un enivrement attendri et reconnaissant. Replaçons-nous à cette époque et figurons-nous l'état d'âme d'un lettré connaissant pour la première fois Homère, Platon, Virgile et n'ayant en la mémoire d'autres termes de comparaison que des fabliaux, des mystères et du latin de moines !

Alors cette impression impérieuse et exclusive devient tout aussitôt un jugement, et lequel ? C'est la croyance *a priori* à la perfection des chefs-d'œuvre anciens : ils sont des types sublimes, des modèles incomparables ; on ne peut pas les dépasser ; ils expriment le maximum de l'art humain ; il est inutile de chercher ailleurs d'autres genres et d'espérer des conceptions plus belles. Il ne reste qu'à les bien posséder par une étude amoureuse et laborieuse à la fois, les analyser, les décomposer, pénétrer les raisons intimes de leur beauté, découvrir leurs lois de composition — et les imiter.

Voilà posés du coup et le principe et la grande loi classiques : ils tiennent dans cette petite déduction délayée par Ronsard et par Du Bellay : l'art doit être la recherche de la perfection dans tous les genres ; or il n'y a qu'une perfection dans chaque genre ; tous les genres ont été trouvés par les anciens et dans chacun ils ont atteint à la perfection ; donc il n'y a pas à chercher de genres nouveaux ni pour chacun d'eux une nouvelle forme de perfection ; il n'y a plus qu'à les imiter.

De Boileau, des préfaces de Racine, de La Bruyère, à ne prendre que la substance de la doctrine, on ne tirerait rien de plus ni de différent.

*
* *

La tâche qui se propose aux poètes de la Renaissance est donc la suivante : créer des *équivalents* français aux chefs-d'œuvre grecs et latins ; le problème qui se pose aux critiques est le suivant : déterminer les procédés par lesquels ces équivalents peuvent être réalisés. Comme il se trouve que ce sont les mêmes hommes, ou peu s'en faut, qui veulent être à la fois les créateurs et les théoriciens, Ronsard en tête, avec son ami Du Bellay pour confident et collaborateur, il s'ensuit que toute la littérature d'alors, œuvres et critique, est entre les mêmes mains et que la théorie reçoit sa première application de ceux-là mêmes qui l'ont faite. Ce que nous avons de la *Franciade* n'est pour ainsi dire qu'une suite, un prolongement de sa préface. Notons en passant ce trait de la critique française : elle a commencé par être positive et fécondante pour devenir avec Malherbe et Boileau de plus en plus négative et prohibitive. M[me] de Staël a remarqué fort justement que l'*Art poétique* de Despréaux ne contient guère que des défenses et que la formule « ne faites pas..., ne dites pas..., n'imitez pas..., gardez-vous de... » y est très fréquente. Quant à Malherbe, il a écrit ce qu'on appelle sa doctrine sur quelques exemplaires des œuvres de ses contemporains en barres transversales qu'il me semble difficile de prendre pour autre chose que du non-être.

J'ai dit : créer des *équivalents* français de l'épopée antique ; il faut en effet rendre à Du Bellay et à Ronsard cette justice qu'ils ont voulu fonder une littérature *nationale ;* aux anciens ils comptaient prendre la forme, mais non la matière : Du Bellay le dit nettement dans son manifeste et Ronsard le redira à propos de sa *Franciade :* « O toy, orné de tant de grâces et perfections, si tu as quelquefois pitié de ton pauvre langage, si tu daignes l'enrichir de tes thrésors, ce sera toy véritablement qui lui feras hausser la teste, et d'un brave sourcil s'égaler aux superbes langues grecque et latine comme a fait de notre temps en son vulgaire un Arioste italien, que j'oseroy (n'estoit la sainteté des vieux poëmes) comparer à un Homère et Virgile. *Comme luy doncques, qui a bien voulu emprunter de nostre lan-*

que les noms et l'histoire de son poëme, choisy-moi quelqu'un de ces beaux vieux romans françois comme un Lancelot, un Tristan, ou autres; et en fay renaistre au monde une admirable Iliade et laborieuse Énéide. » Il s'agit donc, comme on le dira plus tard en une formule définitive au XVIIe siècle, il s'agit d'égaler les anciens en les imitant — non pas en les copiant. Reste à savoir si on aura tout d'abord la force de les imiter, et si en le croyant faire de bonne foi on ne demeurera pas quelque temps à seulement les copier.

Voilà donc le but; passons maintenant aux moyens. Comment réaliser les équivalents français de l'*Iliade* et de l'*Énéide*, mais plutôt de l'*Énéide*, car les hommes de la Renaissance élevés à l'école italienne sentent les modèles latins plus près d'eux que les modèles grecs.

C'est ici que prend place une opération expérimentale — essentiellement critique — très clairement indiquée dans la préface de la *Franciade* et que nous étudierons sur le texte dans son fonctionnement naïf : c'est l'observation minutieuse, l'inventaire, le relevé de tous les traits, de tous les motifs, de tous les procédés de composition et de développement qui se rencontrent dans l'épopée parfaite et la transformation immédiate en prescription de tout ce qui semble un élément de beauté dans le poème. Le travail de Ronsard est une sorte de comptabilité qui pourrait se mettre en deux colonnes : dans la première la série des moyens relevés dans Virgile; et vis-à-vis chacun d'eux, dans la seconde, le précepte d'imitation qui pour Ronsard en dérive sans discussion en vertu de cet axiome qui est si bien « à la française » et qui a été posé comme un dogme par l'enthousiasme : Virgile est parfait. Nous verrons plus tard combien de choses Ronsard a mises, et souvent combien petites et insignifiantes dans sa première colonne. Choix du héros, de son âge, de son nom; sa généalogie; la description de sa personne physique; puis les prophéties, les songes, les naufrages, les batailles, les peintures d'armes, les jeux, les cérémonies funèbres ou religieuses, les sacrifices, etc., tout

cela est noté, compté, étiqueté avec un scrupule candide par notre premier esthéticien pour être employé dans la future *Franciade*. Singulier mélange d'audacieux dogmatisme *a priori* et d'empirisme pitoyable !

Mais, peut-on dire, qui donc autorise les hommes de la Renaissance à penser que ce qui a réussi aux Latins leur réussira ? Comment eux, chrétiens et Français, ne réfléchissent-ils pas à la différence des temps, des mœurs, des races, des religions ? De quel droit effacent-ils toute la tradition féodale et sautent-ils d'un bond à Virgile — quand ce n'est pas à Homère — sans passer par les chansons de Gestes, qu'ils connaissent pourtant, puisqu'ils les nomment et parfois avec déférence ?

C'est qu'ils font un raisonnement par analogie que nous trouverons tout au long dans Du Bellay et dans Ronsard ; ils l'appuient sur la courte portion d'histoire littéraire qu'ils connaissent bien et ils en tirent, toujours « à la française », des conclusions immédiates valables pour tous les temps et pour tous les lieux. Ils disent : « Les Latins ne sont arrivés à produire des chefs-d'œuvre qu'en imitant les modèles grecs ; sans eux ils n'eussent rien fait de beau ni de durable, puisqu'en effet avant le contact avec la Grèce et les leçons des maîtres grecs il n'y a pas de littérature romaine. Même relation entre les Latins et les Français. Il faut donc que les Latins soient aux Français ce que les Grecs ont été aux Latins. »

L'idée d'une littérature spontanée et originale ne leur vient pas ; ils ne se demandent même pas si cette espèce de loi d'initiation successive qu'ils fondent sur un seul cas historique convient aussi aux Grecs. Car enfin où sont leurs devanciers, leurs maîtres aux Grecs ? Si Virgile a son Homère, où est l'Homère d'Homère ? Ils ne s'avisent pas de cette question, et à vrai dire jusqu'au XVIIIe siècle on ne s'en avisera point. Il n'y a pas à leur reprocher de n'avoir point pensé à ces problèmes d'origines que le XVIIe siècle lui-même négligera. C'est bien assez pour occuper tout leur esprit de ces modèles antiques qui les hypnotisent, si j'ose risquer cet anachronisme ; peu leur

importe d'où ils viennent; ils croiraient volontiers qu'ils descendent du ciel. Pour ces manieurs de héros mythologiques il est tout naturel de sortir d'un nuage. Les chefs-d'œuvre grecs et latins sont donc là qui masquent de leur exclusif éclat les lointaines perspectives et les chemins infrayés des sources. Ils se sont emparés des âmes; il n'est plus temps, même si on le voulait, de s'en affranchir; ils comptent et ils compteront bien longtemps — toujours peut-être — dans la vie intellectuelle de la France et du monde moderne.

Ainsi, le classicisme a commencé par être empirique avec quelques échappées de rationalisme bien français. Empirique certainement puisque les lettrés de la Renaissance ont été d'abord des philologues; or la méthode pour étudier les langues est expérimentale : décrire les mots, les décomposer, les anatomiser, les classer, tout cela est affaire d'observation et d'induction. Ce premier point doit être bien établi pour qu'on puisse se rendre compte de la façon dont le « Virgile » de Ronsard s'est insensiblement transformé en la « Raison » de Boileau.

En effet les règles, les fameuses règles dont la première manifestation est humblement concrète, tendent à s'abstraire de plus en plus et à devenir des formules générales, des axiomes en perdant pour ainsi dire le souvenir de leur origine. Il s'opère ici ce que les philosophes sensualistes admettent pour l'élaboration de l'idée d'infini. Cette idée est le lent produit d'un travail intellectuel successif et progressif dont le résultat se transmet par hérédité de génération en génération; nous profitons à un moment donné de cette accumulation de travail antérieur et nous naissons pour ainsi dire avec l'idée toute faite — innée — mais toute faite parce que nos ancêtres, ou encore nous-mêmes inconsciemment depuis notre enfance — l'avons fabriquée peu à peu jusqu'à ce qu'elle nous apparaisse tout d'un coup comme une révélation instantanée.

Les choses se sont passées à peu près de même dans le monde des lettrés classiques. A la Renaissance on disait : Homère, Vir-

gile font et disent ainsi ; faisons et disons comme eux ; puis peu à peu Homère, Virgile s'effacent et disparaissent du précepte ; il reste : *on* doit dire, *on* doit faire ainsi. Le précepte qui n'est après tout que le résidu de l'observation prend déjà une forme abstraite et d'impératif catégorique ; puis il apparaît comme une loi, conforme à la logique humaine, et on l'explique et on le justifie non plus par l'autorité de Virgile et d'Homère qui est bien loin avec celle d'Aristote, mais par une faculté intuitive, qui saisit directement ses idées, la raison.

Voilà la limite et le point culminant de cette évolution de la doctrine classique, qui formée d'abord de beaucoup d'empirisme et d'un peu de rationalisme se développe en éliminant de plus en plus d'elle-même l'élément empirique et s'arrête et se fixe finalement en un pur rationalisme littéraire. Tous les préceptes de Boileau revêtent une forme de prescription autoritaire qui ressemble aux lois logiques de Descartes et aux lois morales de Malebranche. Étant donné un *genre,* légué par les anciens, il y a pour ce genre des règles telles que celui qui s'en écarte dénature le genre et par conséquent ne réalise pas le type esthétique conçu. Cette solidarité du genre et des règles de ce genre est d'une parfaite logique ; on peut même dire que ce n'est que l'ensemble des règles qui constitue le genre : autrement on donnerait l'être à une abstraction, et on tomberait dans un *réalisme littéraire* qui ferait revivre, on ne sait pourquoi, les entités scholastiques dans la critique moderne. Ceux d'entre les romantiques qui ont eu quelque profondeur de vues, au lieu de s'en prendre aux règles, s'en sont pris aux genres eux-mêmes ; et ils ont eu bien raison : étant donné le *type tragédie,* il faut le réaliser par l'application stricte des règles de la tragédie : cela est incontestable, mais c'est le genre lui-même qui est contestable. Qui donc nous oblige à cette forme dramatique, comme à la seule parfaite ? C'est ce que Boileau ne se demande pas plus que Ronsard. De même pour l'épopée. Seulement Ronsard prend l'épopée, de confiance, de la main

de Virgile et il la repasse telle quelle à Boileau qui en recherche les règles dans la raison de Virgile, laquelle devient pour lui plus que la raison d'un homme — la raison humaine elle-même.

Émile KRANTZ.



LA RÉFORME EN ALLEMAGNE [1]

Messieurs,

Au moment où pour la première fois j'ai l'honneur de monter dans cette chaire, j'assume un devoir que je redoute autant que je l'apprécie. Le souvenir du maître éminent qui dans ses brillantes leçons vous a fait assister, pendant plusieurs années de suite, à l'élaboration de son beau livre sur l'histoire diplomatique de l'Europe au XIXe siècle, la comparaison qui s'imposera forcément à votre esprit entre l'enseignement des savants qui se succèdent devant vous et mes modestes conférences, enfin la difficulté du sujet dont j'ai l'intention de vous entretenir cet hiver : tout contribue à me donner maintenant plus que jamais le sentiment de la difficulté de ma tâche.

La Réforme est l'une des plus importantes, sinon la plus importante des révolutions historiques des temps modernes ; même restreinte à l'Allemagne, son pays d'origine et de développement le plus complet, son étude est bien vaste encore : au point que je me tiendrais pour satisfait si je pouvais aujourd'hui vous montrer combien de questions elle soulève. La Réforme est une religion nouvelle née d'une révolution. De là deux problèmes : Qu'est-ce que cette religion nouvelle ? — Qu'est-ce que cette révolution ?

1. Cours public d'histoire moderne, leçon d'ouverture, 28 novembre 1892.

I.

Religion, la Réforme devait donner aux hommes du XVI[e] siècle une foi et une église. Mais déjà ici les choses se compliquent. Le protestantisme n'est pas apparu dans le monde sous la forme abstraite d'un système construit une fois pour toutes. Il n'y a eu de réformes que par les réformateurs. Et ceux-ci sont en très grand nombre. Les uns sont les élèves de Luther, de Calvin et de Zwingle; d'autres, au contraire, continuent les traditions de réformateurs antérieurs au XVI[e] siècle, tels les Vaudois, successeurs des Cathares du moyen âge, ou les frères Moraves et Bohémiens, héritiers de Jean Huss; d'autres enfin se convertissent tout seuls, opèrent dans leur pays, avec leurs propres forces, une révolution originale, à leurs risques et périls : tels Menno qui, dans la Frise, fonde l'Église baptiste, ou les deux Socin qui, en Pologne, fondent l'Église socinienne. Les confessions de foi officielles et les disciplines ecclésiastiques qui furent appliquées dépassent la centaine, rien que pour l'Allemagne, au XVI[e] siècle. Étudié ainsi dans le détail, le protestantisme est d'une complexité inouïe. La foi protestante n'a jamais été codifiée, l'Église protestante n'a jamais été organisée. Bossuet, dans son *Histoire des variations,* tire de ce fait son principal argument contre les protestants: ils ont varié, dit-il, donc ils ont erré. Sans examiner la valeur intrinsèque des croyances protestantes, — ce qui n'est pas de notre compétence, je ne suis pas professeur de théologie, — on peut dire que, vue du dehors, cette complexité extrême des croyances est un des indices les plus caractéristiques d'une grande vitalité religieuse. L'Église catholique n'a jamais été plus puissante qu'à l'époque où les hérésies ont été les plus nombreuses. Même en ne tenant compte que des différences les plus générales, il faut absolument distinguer dans le protestantisme deux grands cou-

rants dirigés l'un par Luther, l'autre par Zwingle et par Calvin.

Sur les principes généraux de la foi, luthériens et calvinistes sont d'accord. Le christianisme, disent-ils, est une révélation divine accordée à l'humanité par le Christ, et connue par la Bible seulement. Ici, tous les protestants sont unis contre le catholicisme. Car, si la Bible seule est la source de toute connaissance religieuse, il faut rejeter la tradition qui est, disent Luther et Calvin, d'origine humaine. Et, parmi les dogmes d'origine traditionnelle, se classent d'abord le culte des saints et des reliques et la croyance au purgatoire.

La divergence entre luthériens et calvinistes commence dès qu'ils abordent la question de la Divinité. Ensemble ils reconnaissent, il est vrai, que Dieu est triple et un, que le Saint-Esprit provient du Père et du Fils, et que le Christ qui s'est montré aux hommes sous la forme d'un homme est de personne une et de nature double : humaine et divine. Mais comment faut-il se représenter les relations entre la nature humaine et la nature divine dans la personne du Christ? Suivant les luthériens, les qualités d'une nature se transmettent à l'autre (théorie de la *communicatio idiomatum*). Suivant les calvinistes, au contraire, les qualités d'une nature ne peuvent se transmettre à l'autre.

Puis la divergence s'accentue avec le problème, capital en théologie, de la chute et de la rédemption. Le péché originel, d'après les réformés, luthériens et calvinistes, d'accord ici avec les catholiques, a pour toujours privé Adam et ses descendants de l'innocence primitive. Depuis la chute les hommes sont mauvais, mais le Christ les a sauvés : Dieu, avec le secours du Saint-Esprit, en gage de la rédemption du Christ, accorde aux hommes la grâce, instrument nécessaire du salut. Mais dans quelles conditions? Suivant les luthériens la grâce est accordée à tous les hommes indifféremment (théorie de l'universalisme). Suivant les calvinistes, au contraire, elle est accordée seulement à ceux que Dieu a désignés de toute éternité (théorie du

particularisme). Mais, ajoutent les luthériens, la grâce peut être maintenue ou retirée suivant que nous nous conduisons bien ou mal (théorie des œuvres). Au contraire, disent les calvinistes, la grâce ne peut être retirée, quelle que soit la valeur morale de notre conduite (théorie de la prédestination).

Au sujet des sacrements, les protestants, après de longues discussions, en reconnurent deux : le baptême et la communion. Mais, sur toutes les autres questions, ils restèrent en désaccord. D'abord sur la définition des sacrements : pour les luthériens, les sacrements concèdent sous une forme visible la grâce invisible de Dieu ; pour les calvinistes, les sacrements ne sont que les signes visibles de la grâce invisible de Dieu. Puis sur la Sainte-Cène. Suivant les luthériens, les fidèles dans la communion absorbent le corps et le sang du Christ *substantiellement* dans les espèces ; suivant les calvinistes, les fidèles absorbent le corps et le sang du Christ *symboliquement* sous forme de pain et de vin. Mais les luthériens et les calvinistes, reprenant les traditions des utraquistes de Bohême du siècle précédent, affirment, les uns et les autres, que les fidèles doivent communier sous les deux espèces, contrairement à l'enseignement de l'Église catholique. La confession devant un ecclésiastique, suivie d'absolution, n'est plus comptée au nombre des sacrements. Cependant les luthériens affirment que la pénitence ainsi restreinte est utile dans tous les cas, et que l'usage en doit être maintenu et réglementé dans l'Église. Au contraire, les calvinistes prétendent qu'elle est utile dans certains cas, et que l'usage ne doit pas en être interdit dans l'Église. Ici donc, les luthériens ordonnent et les calvinistes n'interdisent pas.

Sur la question du culte, les luthériens n'interdisent pas et les calvinistes interdisent. Le culte, disent-ils ensemble, peut être réglé par chaque église particulière suivant ses besoins et d'après la parole de Dieu. Mais que faire des ornements sacrés qui embellissaient l'église et le rituel catholiques : des images, des tableaux, des cierges ; que faire des orgues, des

chants et des psalmodies? — Les luthériens répondent : « on peut les maintenir », et les calvinistes : « on doit les supprimer ».

En résumé, les différences principales entre la foi luthérienne et la foi calviniste sont au nombre de cinq, dont deux paraissent accessoires (sur la confession et sur le culte), et trois fondamentales (sur la personnalité du Christ, sur la grâce et la Sainte-Cène); les premières peuvent à la rigueur être classées parmi les adiaphores ou opinions indifférentes à la religion, les autres, au contraire, seront pour longtemps un obstacle à l'Union. Entre la dogmatique protestante et le dogme catholique, les deux divergences capitales portent l'une sur l'autorité de la Bible et de la tradition, l'autre sur les sacrements, et particulièrement sur la communion. Allant plus loin, si l'on comparait séparément les doctrines calvinistes d'une part et les doctrines luthériennes d'autre part avec le dogme catholique, on verrait que le luthéranisme est moins éloigné du catholicisme que le calvinisme. La théorie calviniste est plus radicale, plus affirmative, la théorie luthérienne comporte déjà des atténuations : elle est comme une transaction entre le calvinisme et le catholicisme.

Mais calvinistes et luthériens sont d'accord pour présenter comme définitives leurs formules théologiques. Tandis que le catholicisme abandonne à la libre appréciation des fidèles certaines questions, considérant qu'elles sont, en somme, sans importance au point de vue général du dogme, les réformés leur donnent une solution nette et précise. La dogmatique protestante, telle qu'elle est constituée à l'origine, laisse donc à l'esprit du simple croyant moins de latitude pour la réflexion personnelle: elle paraît moins souple que le dogme catholique; elle est plus *dogme* et moins *symbole*, et, parmi les protestants, les calvinistes sont moins libéraux encore que les luthériens.

A l'origine, protestantisme n'est pas synonyme de tolérance. Les esprits comme Castellion, auquel un travail récent

a donné un regain de renommée, sont l'exception. Luther et Calvin rejetant la tradition et examinant la Bible pour y chercher leurs croyances, procèdent, il est vrai, suivant les principes du libre examen. Mais ce qu'ils voulaient, c'était rétablir le christianisme primitif d'après la lettre et non d'après l'esprit de la Bible, tel que la tradition catholique le formulait. De plus, et ce fut leur grande inconséquence, ils refusaient aux simples fidèles le droit de penser par eux-mêmes. Bon gré mal gré, on devait accepter leurs conclusions, et c'est ainsi que Calvin persécuta Servet, et Luther les anabaptistes. Il est vrai que dès l'origine, certains fidèles s'arrogèrent le droit de choisir eux-mêmes leurs articles de foi, et, comme ils étaient forts — c'étaient les princes, — les réformateurs durent céder. Mais, de même que Calvin et Luther, les princes nient que les sujets puissent librement changer de religion, et ainsi l'intolérance de la dogmatique primitive du protestantisme se complique de l'intolérance du principe politique *cujus regio ejus religio*. Et pourtant la Réforme a préparé la tolérance, car Luther et Calvin d'une part, les princes d'autre part, en rejetant le dogme catholique, proclament leur indépendance intellectuelle. Du droit restreint de libre examen naîtra bientôt le libre examen universel, d'où, plus tard, la tolérance : l'évolution aura trois étapes qui, se succédant avec logique, réaliseront ce paradoxe d'une théorie faite d'intolérance et faisant la tolérance.

Après la foi, l'Église.

Depuis qu'il y a des hommes en société, il existe deux formes de gouvernement, et il n'en existe que deux : ou bien l'autorité publique est aux mains d'un seul homme, ou elle est confiée à plusieurs hommes en commun. Dans le premier cas, le gouvernement est unipersonnel, dans le second cas il est collégial.

Le gouvernement unipersonnel dans l'Église s'appelle l'épiscopalisme ; c'est le système catholique romain. Vous connaissez ce mot célèbre de Renan : l'Église romaine est comparable

à une société dont les membres auraient abdiqué entre les mains du bureau et le bureau entre les mains du président. Le bureau, ce sont les prêtres. Tous les pouvoirs ecclésiastiques et canoniques sont centralisés entre les mains du prêtre, qu'un sacrement spécial a revêtu du caractère sacerdotal. Le président du bureau, c'est le pape. Des prêtres au pape, une hiérarchie, savamment combinée, fait que l'évêque, puis l'archevêque, centralisent en leur personne une autorité de plus en plus considérable. Le clergé régulier est organisé sur les mêmes principes que le clergé séculier. Mais, comme les institutions humaines ne sont jamais en tout conformes à la simplicité logique, on retrouve, dans l'Église romaine, des traces de collégialité à tous les degrés de la hiérarchie, dans la paroisse à côté du prêtre, dans la province à côté de l'évêque, au sommet du système, enfin, à côté du pape (curie et conciles).

Or, en Allemagne, la Réforme a partout supprimé le système épiscopal, avec ses deux corollaires : la prêtrise et la hiérarchie ecclésiastique dont la tête est le pape. Là même où la Réforme n'a eu qu'un résultat, elle a eu ce résultat. Elle a été d'abord la guerre à l'évêque, et le protestantisme fut la mort de l'évêque. On a dit que l'Église catholique romaine se décompose en deux grands éléments : une symbolique d'origine grecque et une discipline d'origine romaine. La Réforme allemande prétend reconstituer la symbolique dans sa pureté primitive, en même temps qu'elle rejette absolument la discipline. Posée dans ces termes, l'œuvre de la réformation allemande serait donc une rupture entre le germanisme et le romanisme, accompagnée d'une fusion entre le germanisme et l'hellénisme.

Puisque la Réforme ne veut plus du gouvernement unipersonnel dans l'Église, il faudra bien qu'elle adopte le gouvernement collégial. Ici recommencent les divergences. Le gouvernement collégial des luthériens n'est pas celui des calvinistes : l'un s'appelle le *consistorialisme,* l'autre le *presbytéralisme.*

Le principe du presbytéralisme est celui-ci : les hommes en société forment l'Église. L'Église possède à la fois le pouvoir ecclésiastique (*potestas ecclesiastica*) et l'exercice de ce pouvoir, c'est-à-dire le gouvernement ecclésiastique (*regimen ecclesiasticum*). Les mêmes hommes peuvent appartenir en même temps à un nombre indéfini de sociétés diverses, suivant leurs aspirations ou leurs intérêts; ils peuvent notamment faire partie d'une société politique qui est l'État; mais toutes ces sociétés, l'Église les ignore. L'Église ne connaît que l'Église. L'Église est le groupement par excellence; elle se sépare de tous les autres groupements. Elle n'est pas seule, mais elle s'isole, et comme son isolement provient d'une ignorance voulue, elle est seule pour elle seule.

Les membres de l'Église sont les fidèles : hommes, femmes et enfants. Tous les membres de l'Église sont égaux en droits et en devoirs. Entre eux nulle différence. Tous les membres de l'Église sont actifs, c'est-à-dire participent au gouvernement de l'Église. Ceux qui cessent d'être actifs oublient de remplir un devoir et par conséquent cessent d'être membres de l'Église. Étant actifs par devoir, tous les membres de l'Église sont les fonctionnaires de l'Église. Tous les fonctionnaires de l'Église sont égaux. On ne peut donc pas distinguer parmi eux des fonctionnaires laïques et des fonctionnaires ecclésiastiques ou *prêtres*. Les fidèles sont des prêtres et les prêtres ne sont que des fidèles.

Mais l'égalité intégrale, conséquence d'un individualisme sans restriction, mènerait tout droit à l'anarchie, ou, en d'autres termes, à l'absence de gouvernement. Or, le presbytéralisme a la prétention d'être un gouvernement. Il est donc obligé d'apporter, dans la pratique, des tempéraments au principe sur lequel il est fondé.

Premier tempérament : tous les membres de l'Église sont actifs, mais à des degrés divers. L'enfant agit moins que l'homme, et tel homme, le simple fidèle, moins que tel autre, l'ancien ou diacre, auquel l'Église a confié des fonctions

spéciales; et l'ancien ou diacre lui-même agit moins que le pasteur qui, par métier, a consacré sa vie tout entière au service de l'Église. Le pastorat n'est pas un sacerdoce, mais une profession; l'ordination du pasteur n'est pas un sacrement, mais une cérémonie destinée à célébrer l'entrée du nouveau pasteur dans sa carrière. Les pasteurs peuvent et doivent vivre comme les fidèles et, comme eux, se marier. Ainsi, du pasteur qui, par métier, donne tout son temps à l'Église, jusqu'à l'enfant qui, par incapacité, ne lui donne encore rien de son temps, on trouve dans l'Église toute une série d'activités pareilles, mais non égales, qui se superposent suivant leur degré, mais se confondent, étant de même nature.

Deuxième tempérament : tous les membres de l'Église sont égaux, mais ils ne sont pas isolés les uns des autres. Ils font toujours partie de groupes et ils ne peuvent pas ne pas en faire partie, car ils n'existent que par rapport à ces groupes. Le premier de ces groupes est la famille, le second est la paroisse. Tous les groupes d'un même degré sont égaux et il ne peut y avoir entre eux de hiérarchie. Par exemple, toutes les paroisses sont égales : en tant que paroisse, une paroisse ne peut pas avoir d'autorité sur une autre paroisse. Mais les groupes se fédèrent : la paroisse est une fédération de familles, le *quartier* ou *classe* (termes allemands) est une fédération de paroisses, la *province* est une fédération de quartiers, les *nations* une fédération de provinces et l'*unité*, c'est-à-dire l'Église elle-même, une fédération de nations. Or à chacune de ces fédérations correspond une assemblée de fidèles et de pasteurs ; dans la paroisse c'est le *conseil presbytéral*, dans le quartier c'est le *convent classique*, dans la province c'est le *synode provincial*, dans la nation c'est le *synode national*. Ces assemblées émanent les unes des autres. Le conseil presbytéral est élu par tous les fidèles de la paroisse, le convent classique est élu par tous les conseillers presbytéraux de la classe, etc. De la même manière s'étage la compétence de ces diverses

assemblées : par exemple, le convent classique ne s'occupe que des questions qui intéressent l'ensemble de la classe et non (sauf en cas d'appel de deuxième instance) telle ou telle paroisse, le synode provincial ne s'occupe que de questions qui intéressent l'ensemble de la province et non telle ou telle classe et ainsi de suite. En même temps que le nombre des questions soumises à chaque assemblée diminue, la généralité de ces questions augmente. Et c'est ainsi que, sous une forme détournée, la hiérarchie reparaît dans le système presbytéral. On donne à cet ensemble de fédérations superposées le nom de *synodalisme*.

Tel est, dans ses grandes lignes, le système presbytéral : il est simple, clair, radical, rationnel et rationaliste, au point que la forme déductive serait la plus apte à le traduire. L'organisation des calvinistes en France au début du XVII[e] siècle en a donné un des exemples les moins imparfaits. Comme les cartésiens et comme les jacobins, les calvinistes font d'abord table rase de la société pour leur église. En Allemagne, les réformés des pays rhénans (Pays-Bas, Clèves, Mark, Juliers, Berg, Frise et Westphalie) ont, dès la seconde moitié du XVI[e] siècle, conçu et appliqué en grande partie le presbytéro-synodalisme, et l'exposé général qui précède n'est que le résumé de leur constitution ecclésiastique.

Plaçons en regard le système consistorial.

Le principe est celui-ci : les hommes en société forment l'État. Ils peuvent se grouper différemment, tous ou quelques-uns, d'une manière provisoire ou permanente, mais l'État connaît tous ces groupements. Il ne peut pas ne pas les connaître, puisque ces groupements se font dans la société et que la société c'est l'État. L'un de ces groupements est l'Église. L'État connaît donc l'Église. Il a dans l'Église l'autorité ecclésiastique et le gouvernement ecclésiastique. Le chef de l'État est *summus episcopus*. Les habitants du pays peuvent être *sujets* si l'État les exclut de toute participation au gouvernement, *citoyens* si l'État les admet à un degré quelconque au

gouvernement, mais, sujets ou citoyens, ils ne cessent de l'être quand ils sont en même temps des *fidèles*, c'est-à-dire des membres d'une Église.

Il en résulte que les éléments constitutionnels ecclésiastiques ont une double origine: les uns viennent de l'État, les autres des fidèles. L'Église naît d'une collaboration entre les fidèles et l'État. De l'État est issu le *consistoire*[1], collège administratif dont les membres, qu'ils appartiennent au corps pastoral ou au corps administratif, sont tous considérés comme fonctionnaires publics. Le consistoire centralise toute l'autorité de l'État en matière ecclésiastique. Audessous subsistent les créations constitutionnelles issues de l'initiative des fidèles : leurs groupements en paroisses, en synodes, avec leurs organes (assemblées et délégations permanentes). Mais, hiérarchiquement, ces groupements sont subordonnés au consistoire, c'est-à-dire à l'État, d'où vient tout mouvement.

Or, du moment que la masse des fidèles est en fait, sinon en droit, exclue de l'administration de l'Église, ceux d'entre eux à qui incombe cette administration ont un rôle beaucoup plus étendu que dans le système presbytéral. Théoriquement, le consistorialisme, pas plus que le presbytéralisme, n'oppose les fidèles au pasteur. Mais, comme ici c'est le pasteur — subordonné hiérarchique du consistoire — qui hérite naturellement de toutes les charges dont le gros des fidèles a été débarrassé, son rôle et son importance sont augmentés d'autant, et par conséquent la différence entre la classe des pasteurs et celle des fidèles est beaucoup plus nette. Entre le système épiscopal (catholique) où le prêtre s'oppose au fidèle, et le système presbytéral (calviniste) où le pasteur se confond avec le fidèle, le système consistorial (luthérien) forme la transition. Puisque le pasteur conserve ainsi dans l'Église nouvelle des fonc-

1. Le consistoire (en allemand : *consistorium*) a donné son nom au système. En français, le même mot désigne plutôt une assemblée d'origine presbytéro-synodale; il y a là une confusion de sens qui provoque de fréquentes erreurs.

tions presque aussi étendues que le prêtre dans l'Église catholique, il y a tout avantage à maintenir autant que possible l'ancienne hiérarchie ecclésiastique. Les pasteurs portent donc des titres différents, soigneusement maintenus et hiérarchisés; souvent même ces titres correspondent à des fonctions, et le *diacre* obéit au *pasteur* titulaire, comme le pasteur obéit à l'*inspecteur*, l'inspecteur au *superintendant*, le superintendant au consistoire et le consistoire à l'État. Les fidèles sont passifs. Toute l'activité vient du clergé dont les membres, hiérarchisés les uns aux autres, se transmettent de degré en degré les ordres qui leur sont donnés par l'État et en surveillent l'exécution. Les pasteurs ont l'activité obéissante et sans initiative de fonctionnaires. L'Église n'a pas de fonctionnaires. Ses fonctionnaires sont d'État.

Ainsi pas d'Église sans fidèles, pas de fidèles sans État, pas d'Église sans État. L'Église d'État, telle que la conçoit le consistorialisme, n'est pas simple et facilement définissable; elle est compliquée, obscure; elle est faite de pièces et de morceaux. La Réforme qui a abouti à ce système ménageait à la fois le catholicisme contre lequel elle était faite, et le pouvoir laïque par lequel elle était faite. Elle était opportuniste et traditionnaliste; elle ménageait le passé et l'avenir. Toutes les églises luthériennes organisées dès le XVIe siècle avec l'appui des princes de l'Allemagne du Nord ont été bâties d'après les principes du système consistorial.

Pour achever de caractériser le presbytéralisme et le consistorialisme, il est nécessaire de les comparer rapidement l'un à l'autre.

Au point de vue social, il semble que le système presbytéral s'accommoderait plutôt d'une démocratie, et que le système consistorial conviendrait plutôt à une aristocratie. Chez l'un, en effet, le mouvement vient d'en bas, du peuple des fidèles; chez l'autre, il vient d'en haut, de l'État. De là ces tirades que l'on trouve partout sur la démocratie des calvinistes, l'aristocratie des luthériens. Il y a là un préjugé qu'il est aisé de réfuter.

Nous avons vu que l'égalité presbytérale est tempérée à la fois par l'énergie inégale des activités, d'une part, et par la pratique des fédérations superposées, d'autre part ; de sorte qu'en réalité, le système presbytéral en se développant nous montre une aristocratie qui naît d'une démocratie. Plus le système presbytéral devient synodal, moins il est démocratique. Inversement le système consistorial n'est pas incompatible avec une démocratie. Il suffirait, pour que le fait se réalisât, que l'État fût lui-même démocratique : l'Église le deviendrait à son tour puisqu'elle n'a d'autre forme que celle de l'État.

Au point de vue politique, il semble que le système presbytéral ait de réelles affinités avec le gouvernement républicain, et le système consistorial avec le gouvernement monarchique. On cite comme exemples, d'une part, l'organisation presbytérale calviniste des républiques de Genève et des Pays-Bas, celle des huguenots de France, qui formaient une république dans une monarchie, et, d'autre part, l'organisation consistoriale luthérienne de toutes les principautés monarchiques de l'Allemagne du Nord. Dans les États brandebourgeois-prussiens, la famille régnante des Hohenzollern adopta au début du XVII[e] siècle la religion calviniste, et pourtant — fait bien caractéristique — l'Église prussienne resta essentiellement consistoriale. Bien plus, les calvinistes prussiens perdirent peu à peu leurs institutions presbytérales pour les remplacer par des institutions consistoriales. Ces exemples ne sont pas sans valeur. Pourtant des réserves sont nécessaires. En effet, puisque le système presbytéral pose en principe la séparation de l'Église et de l'État, la forme de l'État est évidemment indifférente à l'Église, du moins en théorie. De même, puisque le système consistorial part du principe de l'union de l'Église et de l'État, il pourrait persister dans son intégrité, même si l'État se modifiait complètement, à condition toutefois qu'il ne fût porté aucune atteinte à l'union en elle-même.

Mais la vérité historique n'est pas dans le jeu spéculatif des

théories. Les deux Églises protestantes ne sont pas nées de principes qui se développeraient en vertu d'une force interne et mystérieuse et qui, dans leur évolution, manifesteraient des affinités plus ou moins apparentes avec d'autres principes animés, eux aussi, d'une vie propre.

Les deux systèmes du consistorialisme et du presbytéralisme sont la résultante, non des principes, mais des faits, des conditions matérielles et complexes dans lesquelles s'est opérée la Réforme. Partout où la Réforme a été opérée sans le concours de l'État, ou contre lui, le presbytéralisme est né[1]. Partout où la Réforme a été opérée avec le concours de l'État, le consistorialisme est né. Le calvinisme est la religion des fidèles-citoyens qui se révoltent contre une oppression politique et religieuse, le luthéranisme est la religion des fidèles-sujets qui obéissent sans protester à l'absolutisme d'un prince devenu, pour des raisons personnelles, ennemi de l'Église catholique.

Résultantes, les deux systèmes peuvent à leur tour devenir causes agissantes. Le presbytéralisme contient en germe l'absorption de l'État par l'Église, et le consistorialisme l'absorption de l'Église par l'État. Le premier système part, il est vrai, du principe de la séparation. Mais cette séparation elle-même fait de l'Église une puissance isolée et omnipotente. Ne connaissant qu'elle-même, elle aura une tendance à voir tout par elle-même. Peu à peu, l'Église de type presbytéral s'annexera donc les attributs de l'État, et sera devenue l'État sans même avoir eu à en reconnaître l'existence. L'histoire intérieure de quelques-unes des municipalités réformées en Allemagne au XVIe siècle montre cette tendance en action. Le système consistorial, au contraire, part du principe de la subordination : l'État, augmentant de jour en jour ses attributions, finira par enlever à l'Église les rares privilèges qu'elle avait con-

1. Aujourd'hui même, en Allemagne, les socialistes, qui sont en lutte contre l'État, ont adopté une organisation identique au presbytéralisme des calvinistes du XVIe siècle.

servés. Agir sans l'État, c'est agir contre lui; agir avec l'État, c'est agir sous lui. Et l'histoire des églises consistoriales luthériennes dans l'Allemagne du Nord, et particulièrement dans les pays prussiens, est celle d'une longue décadence. Plus l'État-providence se développe, plus l'Église recule. L'Église et l'État sont alliés, mais chacun des progrès de l'État est une défaite pour l'Église. Aujourd'hui, dans l'Allemagne du Nord, la religion a vécu; c'est à peine s'il en subsiste quelques traces superficielles chez les fonctionnaires qui sont d'État, et plus profondes dans les campagnes où l'État n'a pas encore pénétré. Berlin est une des villes les plus irréligieuses du monde civilisé. Elle avait:

En 1525,	une église pour	1,330	habitants.
— 1690,	—	1,950	—
— 1700,	—	2,400	—
— 1750,	—	5,200	—
— 1800,	—	6,300	—
— 1850,	—	8,200	—
— 1890,	—	14,000	—

Même en admettant qu'à présent 2,000 fidèles se rendent chaque dimanche à l'Église (et le chiffre semble au-dessus de la réalité), il en reste 12,000 encore qui ne se dérangent pas, ou vont à la brasserie. Les statistiques sur la proportion des pasteurs aux habitants, sur la fréquentation du temple, sur le nombre des naissances, mariages et décès civils et religieux, donnent des résultats semblables. Le sentiment populaire de « l'anticléricalisme », si vif en d'autres pays, n'existe même plus chez les Berlinois. L'Église protestante est morte dans la grande capitale prussienne; mais la religion est éternelle et les âmes croyantes peuvent, suivant leur goût, choisir entre le culte impérial et la foi socialiste. Voilà où mène le consistorialisme.

Telle est, exposée dans ses grands traits, une fois pour toutes, et en elle-même — car nous n'aurons plus à revenir que par

occasion à ces questions de théologie et de droit ecclésiastique, — la religion protestante du XVIe siècle en Allemagne, sa théorie dogmatique et constitutionnelle. Elle est incontestablement d'une originalité profonde et d'une singulière hardiesse. Le luthéranisme, et plus encore le calvinisme, se sont fait une foi et une Église nouvelles. Et ils se mettaient à peine à l'œuvre que déjà les dissidents les dépassaient : au moment où Luther argumentait encore contre Zwingle sur la nature des sacrements, les sociniens ne craignaient pas de nier tous les mystères. La Réforme fut bien réellement une grande révolution religieuse.

Comme tous les révolutionnaires, elle vécut vite : dès la seconde moitié du XVIe siècle, sa théologie était rédigée et acceptée, et sa constitution ecclésiastique appliquée. C'est au siècle suivant seulement, il est vrai, que les jurisconsultes des universités protestantes formulèrent, en termes juridiques, la théorie du consistorialisme et du presbytéralisme. — Rapide dans son développement, le protestantisme allemand du XVIe siècle a été rapide dans sa décadence. Il importe de noter, en effet, que le protestantisme d'alors n'a presque rien de commun avec le protestantisme actuel : deux transformations profondes l'ont modifié complètement : à la fin du XVIIe siècle, la révolution piétiste, et, au commencement du XIXe siècle, l'Union opérée entre le calvinisme et le luthéranisme. Sans exagérer, on peut dire qu'entre l'orthodoxie des réformateurs du XVIe siècle et l'orthodoxie des piétistes, la différence n'est pas moins grande qu'entre l'orthodoxie des réformateurs du XVIe siècle et l'orthodoxie catholique du XVIe siècle. Mais le piétisme et l'Union sont comme les remous de la Réforme initiale des Luther et des Calvin.

II

La religion de la Réforme n'est pas née d'elle seule, *in abstracto*, comme par une sorte de génération spontanée, elle a été conçue par des hommes d'un siècle et d'un pays particuliers,

elle est le produit spécial d'un milieu historique spécial. Il n'y a pas de révolution sans théorie, car, en histoire, il n'y a pas d'actes sans croyances. C'est ainsi qu'une thèse nouvelle sur la nature du contrat social, au XVIIIe siècle, a causé la Révolution française de 1789, et qu'on nous annonce depuis quelques années une autre révolution, qui serait causée par une théorie nouvelle sur la relation du capital et du travail. Mais les révolutions sont rarement conformes aux théories qui les accompagnent et dont elles sont souvent la conséquence. Comment, par exemple, déduire les conséquences politiques, économiques, sociales et morales de la Révolution française, telles que nous les voyons aujourd'hui dans la société contemporaine, de la philosophie politique du XVIIIe siècle ? — Donc, si la Réforme a eu pour cause et pour conséquence l'apparition d'une religion nouvelle, il est possible qu'en elle-même la révolution de la Réforme n'ait pas été exclusivement religieuse.

Or, à la fin du XVe siècle, l'Allemagne jouissait d'une prospérité telle qu'elle n'en avait pas encore vu de pareille. Un historien catholique récent, Janssen, en a tracé un tableau idyllique : tout le monde, paysans, bourgeois, chevaliers, était libre, heureux et riche. Les arts florissaient, la pensée allemande se développait avec une force et une ardeur sans pareilles. Et l'Église catholique était puissante, car c'est à elle surtout, sinon à elle seule, que l'Allemagne devait son bonheur. Il nous faudra étudier dans le détail la civilisation allemande à la fin du XVe siècle et contrôler soigneusement les assertions de Janssen.

Mais l'Église, dans la société allemande enrichie, s'était enrichie elle aussi. Elle avait suivi le courant, et, comme on disait alors, « elle était entrée dans le siècle ». C'était une cause de force, car l'Église n'agit jamais sur les sociétés qu'en s'adaptant à elles ; à ce point de vue, le catholicisme est d'une merveilleuse plasticité. Mais c'était aussi une cause de faiblesse, car l'Église, en s'adaptant à la société allemande du XVIe siècle, en avait adopté les défauts avec les qualités. Les hommes étaient riches, le clergé séculier et régulier était riche. Les hommes

jouissaient de leurs richesses, le clergé jouissait de ses richesses, et, jouissant, il oubliait ses devoirs : les prélats vivaient en grands seigneurs, les moines s'engraissaient et couraient le cotillon ; à Rome, les papes eux-mêmes donnaient l'exemple.

En bonne critique, il eût fallu comparer la corruption de l'Église allemande du xve siècle avec la corruption de la société allemande du xve siècle. On aurait vu que l'Église était le miroir de son temps. Mais on ne raisonnait pas ainsi. Les hommes d'alors comparaient l'Église, non avec eux-mêmes, mais avec elle-même; ils se rappelaient ce qu'elle était autrefois, au moyen âge, quand elle était pauvre, parce qu'elle vivait dans un milieu pauvre, et quand elle travaillait au lieu de se reposer ; ils comparaient encore l'Église telle qu'ils la voyaient avec l'Église telle qu'elle aurait dû être, et ils protestaient. Et comme l'Église était alors très forte, que son influence se faisait sentir partout, que sa domination était lourde, et sa main souvent très pesante, du haut en bas de l'échelle sociale tout le monde protestait.

Mais le mécontentement général contre l'Église n'était pas uniforme. Les humanistes et les théologiens, — même ceux qui plus tard devaient refuser d'adhérer à la Réforme — critiquaient le genre de vie du clergé, son ignorance, son mauvais latin ; ils critiquaient aussi certaines doctrines : la théorie de la justification par les œuvres, et ce qui en était la conséquence : le trafic scandaleux des indulgences. Déjà quelques humanistes venaient de découvrir la Bible après Virgile et Térence ; ils la lisaient et la faisaient lire. Les princes, les villes libres d'Allemagne — princes collectifs — en voulaient surtout à la richesse du clergé ; les domaines des menses épiscopales étaient trop vastes, les prélats étaient des princes trop puissants, leurs pouvoirs étaient trop étendus, notamment en matière de juridiction ; c'étaient des rivaux politiques contre lesquels il fallait lutter, et qu'il fallait abattre pour ne pas être abattus par eux. Au-dessous des grands princes électeurs ou ducs, les cadets de

famille, les chevaliers de petite noblesse, les aventuriers, les déclassés protestaient, eux aussi, contre les richesses excessives du clergé.

Outre ces raisons particulières de mécontentement, d'autres causes, d'ordre très général, semblent avoir exercé leur action sur l'histoire des origines de la Réforme. Ces causes ne nous sont connues qu'indirectement; on peut les induire, non les voir; leur influence est inappréciable, à la fois parce qu'elle est considérable et parce qu'on ne peut la déterminer avec certitude. Mais elles existent pourtant, ou alors les coïncidences que je vais vous signaler n'auraient pas de sens.

On a remarqué — lorsque l'œuvre de la Réforme fut accomplie — que seuls les peuples du Nord de l'Europe avaient adopté le protestantisme, tandis que le Sud de l'Europe était demeuré catholique. Bien plus, en Allemagne même, le catholicisme est resté la religion dominante des pays du sud, Autriche et Bavière, tandis qu'il a perdu presque toute la plaine du Nord. Faut-il en conclure que le catholicisme est une religion de méridionaux, et que le protestantisme est une religion de septentrionaux? — Je ne sais; mais il y a là un fait général qui n'est assurément pas le produit d'une simple rencontre.

Autre chose: les peuples réformés sont tous d'origine germanique, anglo-saxonne ou scandinave, tandis qu'au contraire, les peuples restés catholiques sont tous d'origine latine. Faut-il en conclure que le protestantisme est une manifestation du germanisme, par opposition du catholicisme qui serait un produit de l'esprit latin? Je ne sais, mais, ici encore, la coïncidence ne peut être l'effet du hasard.

Ce n'est pas tout. La plus grande partie des pays restés catholiques après la Réforme avaient autrefois été conquis par les Romains, tandis qu'au contraire, les pays devenus protestants étaient restés en dehors de l'Empire romain. Alors le latinisme et le germanisme — à supposer qu'ils existent (ce qui est encore à prouver) — seraient non pas seulement d'origine ethnographique, mais encore d'origine historique.

Plus particulièrement, pour l'Allemagne seule, d'autres faits généraux doivent encore être notés. On a parlé de la religiosité du milieu. Déjà, en 1807, le philosophe messin Villers, celui qui un des premiers fit connaître en France le système de Kant, disait qu'au début du XVIe siècle, le catholicisme était surtout une religion en Saxe, un culte en Italie. Le protestantisme serait donc la revanche du sentiment religieux sur le formalisme religieux, idée qui a été développée jusqu'à satiété par les apologistes du protestantisme.

Dans les écrits des réformateurs, on trouve de nombreuses et violentes attaques contre l'Italie et les Italiens. Faut-il en conclure, comme le font de nombreux historiens allemands, que les réformateurs protestaient contre la prépondérance, trop grande selon eux, accordée à l'Italie dans le gouvernement de l'Église ? La Réforme en Allemagne aurait donc été un mouvement national, une révolte des Allemands contre les Italiens, et Luther aurait joué dans cette lutte, apparaissant ainsi comme une des premières manifestations du patriotisme allemand, un rôle analogue à celui de Jeanne d'Arc en France, pendant la guerre de Cent ans. Du moins ce paradoxe s'appuie sur des documents et nous pourrons par conséquent en vérifier la valeur en connaissance de cause.

Toutes ces raisons générales ou particulières agissent en Allemagne plus qu'en aucun autre pays d'Europe. Elles aboutissent toutes à une seule conclusion : la Réforme est nécessaire. Déjà au siècle précédent, la papauté avait fait des tentatives de réforme ; de là les grands conciles du XVe siècle, de Constance, de Bâle et de Pise. Ces tentatives avaient échoué et plus que jamais le cri retentissait : « La Réforme ! »

C'est alors qu'en 1517, Luther afficha, au portail de la cathédrale de Wittenberg, ses 95 propositions contre les indulgences et le salut par les œuvres, et que la théorie religieuse protestante — que je vous ai résumée tout à l'heure — entra dans l'histoire. Aussitôt toute l'Allemagne fut ébranlée, et en moins de deux ans chacun, de l'empereur au paysan, avait pris parti.

Personne ne resta indifférent, et ceux qui, comme Érasme, essayèrent de rester spectateurs désintéressés, furent traités de lâches et on ne s'en occupa plus.

Si l'histoire était conforme à la logique, deux partis se seraient formés : l'un pour, l'autre contre. En réalité, il y en eut trois.

D'abord, le pape et l'empereur, tous deux par nécessité professionnelle et par intérêts matériels. Du IXᵉ au XVᵉ siècle, le moyen âge avait conçu et essayé de réaliser la grande unité européenne de la chrétienté à la tête de laquelle il avait placé deux chefs : le pape, héritier de saint Pierre, et l'empereur, héritier des Césars romains.

> Le monde au-dessous d'eux s'échelonne et se groupe.
> Ils font et défont. L'un délie et l'autre coupe.
> L'un est la vérité, l'autre est la force. Ils ont
> Leur raison en eux-même et sont parce qu'ils sont.
> Quand ils sortent, tous deux égaux, du sanctuaire,
> L'un dans sa pourpre, et l'autre avec son blanc suaire,
> L'univers ébloui contemple avec terreur
> Ces deux moitiés de Dieu : le pape et l'empereur.

A la fin du XVᵉ siècle le système était en décadence. Le Saint-Empire romain germanique s'était peu à peu renfermé dans l'Allemagne d'alors et, en Allemagne même, l'empereur n'était plus obéi. Il est vrai que, d'autre part, la fortune inouïe de la maison des Habsbourg semblait réaliser à nouveau, et sous une autre forme, le rêve toujours vivant de la monarchie universelle. L'universalité politique paraissait donc se reconstituer. Quant à l'universalité ecclésiastique, elle n'avait jamais disparu : le pouvoir du pape était reconnu partout (avec plus ou moins de restrictions théoriques ou pratiques, il est vrai) dans l'Europe entière, et l'on pouvait dire, au XVIᵉ siècle comme autrefois :

Roma caput mundi regit orbis frena rotundi.

Malgré tous les changements survenus, le pape et l'empereur

étaient donc encore solidaires l'un de l'autre, et la ruine de l'Église eût été la ruine de l'empereur aussi bien que celle du pape. De plus, l'empereur avait intérêt à combattre les princes, auxquels la rupture avec l'Église allait donner de nouvelles forces, de même que le pape avait intérêt à conserver sous sa domination l'Allemagne tout entière, ne fût-ce qu'à cause de l'argent qu'il en tirait par les *annates, réservations, expectances, dîmes, absolutions, indulgences, dispenses, appels* ou *privilèges.* Derrière l'empereur et le pape se groupent les princes qui, soit par conviction, soit par intérêt, n'adhèrent pas au protestantisme, le clergé et les fidèles restés attachés à l'Église romaine, les humanistes qu'effraie une rupture avec le catholicisme. Dans son ensemble, ce premier parti veut la Réforme, par l'Église, contre les protestants qui sont à la fois des hérétiques pour le pape, des rebelles pour l'empereur.

Deuxième parti : les princes désireux de séculariser à leur profit les biens d'Église, les humanistes convertis aux doctrines nouvelles, tels que Mélanchthon, l'une des plus nobles figures de l'histoire de la Réforme, la portion du clergé séculier ou régulier, haut ou bas, qui rompt avec l'Église romaine, et à laquelle appartiennent les trois principaux chefs de la religion nouvelle : Luther, Calvin et Zwingle. Dans son ensemble le parti veut la Réforme, contre l'Église, par les princes et par les réformateurs.

Troisième parti : les chevaliers, les déclassés, les aventuriers de toute sorte qui, eux aussi, réclament leur part du butin, si décidément l'on sécularise les biens ecclésiastiques, et que les princes ne veulent pas admettre à la curée. Repoussés des princes, ils vont dans les campagnes, ils soulèvent les paysans qui revendiquent pour eux la propriété des terres. En même temps qu'eux combattent les exaltés, les mystiques, tous ceux qui accusent les grands chefs et surtout Luther de froideur et d'hésitation. Dans son ensemble le parti veut la Réforme contre l'Église et contre les princes.

Ainsi les trois partis veulent la Réforme : le premier par l'É-

glise, les deux autres contre l'Église, savoir, l'un par les princes, l'autre contre les princes. Les historiens allemands donnent quelquefois à ces trois partis la désignation, assez inexacte mais commode, de *Contre-Réformation* (empereur et pape), *Réformation* (princes et réformateurs), *Déformation* (paysans et déclassés).

La seule énumération des partis montre combien s'était élargie la portée de la Révolution qui se préparait. Il ne s'agissait plus seulement de créer une religion nouvelle ; tout était mis en question : la puissance de l'empereur, la richesse du paysan, la condition des terres et des personnes, la situation des princes et des prélats. La Révolution ébranla jusqu'aux bases de la société, jusqu'aux usages les mieux établis en apparence, et ce fut une question de savoir si l'homme pourrait avoir plusieurs femmes, ou si l'on devrait à l'avenir prêter serment en justice. La Révolution fut politique, sociale, économique, autant que religieuse.

A peine formés les partis entrent en lutte. Dans l'histoire des révolutions la force se déplace, en général, de droite à gauche, — pour employer une métaphore claire aujourd'hui pour tous — et les partis qui se succèdent au pouvoir sont de plus en plus violents jusqu'au moment où, la force oscillant en sens inverse, une réaction se produit. Dans la Révolution d'Allemagne au XVIe siècle, les choses se passent tout différemment et, par une exception unique, c'est le parti moyen (dit de la Réformation) qui est vainqueur.

Pendant une première période, de 1517 à 1530 environ, le parti du pape et de l'empereur ne se mêle pas au conflit. L'empereur est occupé au dehors par ses luttes politiques, le pape ne prend pas la révolte au sérieux. La Contre-Réformation est immobile. Seules la Réformation et la Déformation se trouvent en présence, et la Réformation anéantit la Déformation, dans la triple guerre des chevaliers, des paysans et des anabaptistes. La Déformation disparut donc sans avoir connu la Contre-Réformation.

Puis, pendant une deuxième période, de 1530 à 1555, le parti du pape et de l'empereur, s'étant enfin organisé, entre en lice. La lutte se termina provisoirement en 1555, lors de la conclusion de la paix d'Augsbourg qui consacra en réalité, sous la forme d'un compromis entre l'empereur et les princes, la victoire des princes sur l'empereur.

C'est là que nous arrêterons notre récit de la Réforme. Mais la lutte se prolonge beaucoup plus tard. La guerre de Trente ans est à l'origine religieuse et allemande, et le traité de Westphalie en 1648 est le complément de la paix d'Augsbourg de 1555. Puis au XVIIe et au XVIIIe siècle jusque vers 1740 environ, tandis que l'Allemagne se remet peu à peu des maux inouïs qu'elle a subis pendant la guerre de Trente ans, la lutte continue, sous une forme adoucie, mais elle continue. En 1724, les États européens et allemands se groupent encore une fois, — la dernière — comme au XVIe siècle : les protestants d'un côté, les catholiques de l'autre. En 1731, l'archevêque de Salzbourg expulse 30,000 de ses sujets convaincus d'hérésie. Aujourd'hui même les conséquences de la Réforme se font encore sentir en Allemagne.

Un seul fait en donnera une idée : le groupement des partis politiques du pays est le même en 1890 qu'en 1517. Aux dernières élections pour le Reichstag, les gouvernementaux ont obtenu 2,554,000 voix (savoir : 1,377,000 pour les conservateurs, 1,177,000 pour les libéraux), les progressistes non gouvernementaux ont eu 1,159,000 voix, le centre catholique 1,588,000, les socialistes 1,574,000 et les protestataires ou particularistes 347,000 voix. Éliminons les particularistes, qui refusent d'être Allemands, et les progressistes, parti sans passé, sans avenir, libres-penseurs contre les catholiques, bourgeois contre les socialistes, d'opposition contre le gouvernement, parti dont le succès passager n'aura pas de lendemain et qui tôt ou tard est destiné à se fondre dans l'un ou l'autre des trois grands groupes historiques en présence.

Or, il est évident que le centre catholique ultramontain est l'héritier du parti dont le pape était le chef avec l'empereur au XVIe siècle. D'autre part, le parti gouvernemental n'est autre que le parti des princes d'autrefois. Qu'est-ce en effet que l'empereur d'Allemagne depuis 1871, sinon l'un des princes réformateurs du XVIe siècle, aujourd'hui le premier en puissance et en dignité sur ses associés d'autrefois, devenus ensuite ses concurrents, et maintenant ses subordonnés? Et le parti socialiste ne reprend-il pas les aspirations des paysans et des chevaliers du XVIe siècle, ne réclame-t-il pas comme eux une meilleure répartition des biens, une reconstitution de la famille? Pour les deux premiers partis, la filiation du XVIe siècle à nos jours est certaine et hors de toute discussion. Elle serait plus longue mais très facile à établir pour le troisième parti : du XVIe siècle à nos jours, en effet, une série ininterrompue de mystiques et de révolutionnaires, recrutant leurs adhérents dans le peuple, relie la Déformation d'autrefois au socialisme d'aujourd'hui. Par ses origines mystiques ou anti-chrétiennes le socialisme contemporain est essentiellement protestant. Le mot d'ordre n'a pas changé; comme au XVIe siècle les trois partis crient à l'unisson : la Réforme! le premier : la Réforme par l'Église, le second : la Réforme par le prince, aujourd'hui l'empereur, le troisième : la Réforme par le peuple. Ainsi, socialisme chrétien, socialisme d'État, socialisme démocratique, c'est la renaissance imprévue, mais réelle, de la Contre-Réformation, de la Réformation et de la Déformation.

Mais dans ce cours nous n'aborderons même pas la difficile question des conséquences de la Réforme; nous ne quitterons pas le XVIe siècle, et dans le XVIe siècle nous ne sortirons même pas de l'Allemagne. Nous n'étudierons ni l'histoire intérieure des pays qui hors d'Allemagne ont adopté ou repoussé la Réforme, ni l'histoire des relations internationales de guerre ou de diplomatie, que la Réforme n'a pas moins profondément modifiées. Même dans les limites restreintes que nous nous sommes tracées, notre sujet aura peine à rentrer dans le cadre étroit du

cours d'un semestre. Vous le voyez, la question est double : nous assisterons à la formation d'une religion nouvelle, dogme et constitution ecclésiastique ; nous assisterons à une révolution laïque, groupement et lutte de partis. Religion et révolution ; ces deux points de vue se complétant l'un par l'autre, font toute l'histoire de la Réforme : sans la religion protestante, pas de révolution ; sans la révolution, pas de religion protestante. Tel sera le programme — je n'ai pas dit le plan — de notre cours.

G. Pariset.



PÉTRONE AU MOYEN AGE

ET DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Cet essai contient deux parties. La première, qui est la plus brève fait connaître la fortune de Pétrone dans l'antiquité et au moyen âge. J'y ai noté les traces que j'ai pu saisir de son nom et de son œuvre jusqu'à la date de l'édition *princeps*.

La deuxième partie traite des imitations de Pétrone dans notre littérature, de son influence sur nos écrivains et des jugements qu'en ont portés les principaux d'entre eux. J'ai laissé de côté la question des manuscrits, des commentaires et des traductions, ou du moins je n'en ai retenu que ce qui était nécessaire à la suite de cette exposition, m'en référant là-dessus aux travaux de MM. Buecheler, Beck et Pétrequin. J'ajoute que la notice qu'on va lire a tout au moins deux défauts, presque inévitables en cette matière. Elle est monotone et elle doit être incomplète.

I.

L'ANTIQUITÉ ET LE MOYEN AGE.

On sait combien sont rares les mentions du nom de Pétrone [1] que l'on peut relever chez les écrivains de l'antiquité et du moyen âge.

Si on l'identifie avec le Petronius... elegantiæ arbiter... dont parle Tacite, les *Annales* doivent être considérées comme le premier ouvrage où il soit question de l'auteur du *Satiricon*. A Tacite il faut joindre Plutarque qui a nommé ce même Pétrone (*De adulatore et amico,* 27), mais en lui donnant un prénom différent, Titus. Voici maintenant, par ordre de dates,

1. Rappelons que Petronius Arbiter est l'auteur d'un vaste roman sous forme de *Ménippée* dont nous ne possédons que des extraits appartenant au XV[e] et au XVI[e] livre. Ces extraits nous sont parvenus sous le nom de *Satiricon* ou *Saturæ*, selon les manuscrits. Le roman est d'une extrême licence, mais d'un rare mérite littéraire.

les auteurs anciens qui ont cité Pétrone ou l'ont simplement nommé : les grammairiens Terentianus Maurus, Marius Victorinus, Diomède, saint Jérôme, Macrobe, Marius Mercator, Sidoine Apollinaire, Pompée, Lactantius Placidus, Boèce, Fulgentius Planciades, Joannes Lydus, Isidore de Séville. Ajoutons-y le *Pseudacron* et les auteurs anonymes de deux glossaires, dont l'un est connu sous le nom de *Glossaire de Saint-Denis*.

Chez aucun de ces écrivains nous ne rencontrons les traces d'une imitation directe de Pétrone. Tout au plus peut-on admettre, avec M. Lersch [1], qu'il y a une ou deux réminiscences du *Satiricon* chez Fulgentius Planciades, qui nous a fourni plusieurs citations de Pétrone, mais pour la plupart altérées.

Il est permis aussi de croire qu'Apulée, qui ne nomme Pétrone nulle part, s'est cependant souvenu du *Satiricon* en composant son *Ane d'or* et a emprunté à son devancier quelques expressions, peut-être même quelques situations. Les rapprochements que nous avons établis entre les deux auteurs [2] semblent, dans une certaine mesure, autoriser cette hypothèse émise également par M. Segebade (*Observationes grammaticæ et criticæ in Petronium. Dissertationes philologicæ Halenses*; 1880, p. 327). « Petronius, § 115, 3 : *fugere voluistis. Sed non impune. Jam enim faxo sciatis*, etc. Hunc locum Apuleius videtur in mente habuisse, cum in *Metam.*, I, 25, scribat : *sed non impune. Jam enim faxo scias*, etc. »

Il se pourrait encore qu'il y eût un souvenir du nom de *Giton*, un des tristes héros du *Satiricon*, dans ce nom de *Polygiton*, donné par Ausone à la victime d'une de ses épigrammes : *Ad scabiosum Polygitonem* (Ep. CVI).

On peut rapprocher des vers de Pétrone sur la cigogne le passage suivant de Cassiodore (480-575 environ) à Symmaque [Ep. XIV, liv. 2, p. 28, t. I, éd. du P. Garet (1679)] : « Ciconia redeuntis anni jugiter nuntiatrix, ejiciens tristitiam hiemis,

1. L. Lersch, *Fabius Planciades Fulgentius de abstrusis sermonibus*. Bonn, König, 1844. (Cf. p. 29.)

2. V. notre Étude sur Pétrone, p. 388.

lætitiam verni temporis introducens, magnum pietatis tradit exemplum. »

Cf. Pétrone, c. 55 :

Ciconia etiam, grata, peregrina, hospita,
Pietaticultrix. . .
Avis exsul hiemis, titulus tepidi temporis.

Enfin nous croirions volontiers à une réminiscence de Pétrone dans cette phrase d'Isidore de Séville (*Origin.* XIX, 23) : « Circumcidunt Judæi præputia, pertundunt aures Arabes, Gallis candida cutis. » Cf. Pétrone, ch. 102.... : « etiam circumcide nos, ut Judæi videamur, et pertunde aures, ut imitemur Arabes, et increta facies, ut suos Gallia cives putet. »

Après Isidore (570-636), qui est le dernier littérateur de l'empire, le nom de Pétrone s'éclipse de plus en plus et ce n'est qu'exceptionnellement, de distance en distance, qu'on saisit un souvenir ou une imitation du *Satiricon*.

Dès le VII[e] siècle, cela semble prouvé, personne déjà ne possède un Pétrone plus complet que le nôtre. Les extraits ont dès lors remplacé l'original. (V. F. Buecheler. Préface de l'édition de 1862, p. XI.)

Le plus ancien des manuscrits du *Satiricon* qui nous sont parvenus paraît avoir été le manuscrit d'Auxerre (*Altissiodurensis*), aujourd'hui de Berne (*Bernensis*). Dans le monastère d'Auxerre, d'où est originaire ce manuscrit, on lisait et on citait au IX[e] siècle le poème de la *Guerre civile*[1]. La preuve nous en est donnée par le poème d'Hericus, moine d'Auxerre, sur la vie de saint Germain l'Auxerrois[2]. Ce poème est dédié à Charles le Chauve et a été composé vers l'an 876.

Hericus a transcrit, en y introduisant un petit nombre de changements, les premiers vers du *De bello civili* de Pétrone :

1. Cf. F. Buecheler. *Ibid.*, p. XI.

2. Acta Sanctorum Julii, t. VII. (Venetiis, 1749, p. 221, sq.) Sancti Germani vita, auctore S. Herico monacho, a stilo Constantii soluto ad ligatum revocata ; ex vetustissimo ms. Lobiensi, collato cum perantiquo codice Lugdunensi et ms. Belfortiano.

L. I, chap. I, p. 226, col. D :

Orbem tunc totum victor Romanus habebat,
Qua mare, qua tellus, qua cardo invergit uterque ;
Si quid in orbe fretum, si quis sinus abditus usquam
Si quod clima foret phæbeæ lampadis expers,
Si qua fuit regio, fulvum quæ gigneret aurum,
Nil nisi Romani, etc.

Il y a encore des réminiscences probables du *De bello civili*, v. 31 et suivants, dans ces vers du livre II, chap. I, p. 232, col. A :

Pransuro quondam regali prædia luxu
Orbibus antiquis dapium diversa ferebant ;
Nec modus impensæ ; nec edendi copia simplex ;
Vilia, nata domi ; non magna, domestica quæque ;
Arte petita magis, duroque labore sequentum
Empta placent : quodque est ima tellure ferarum,
Quod cælo volucrum, pelagique per abdita nantum,
Principis infrænes conducebantur ad usus,
Non mandante fame, at varium latura saporem, etc.

M. Buecheler indique encore quelques autres rapprochements.

Hericus. Liv. V, ch. 2, v. 131 :

Hinc subit aerias meritis sublimior Alpes,
Limes hic Ausonias Gallis disterminat oris.

Cf. Pétrone, *De bello civili*, v. 144-145 :

Alpibus aeriis, ubi Graio nomine pulsæ
Descendunt rupes et se patiuntur adiri.

Hericus. L. V, ch. 2, v. 132 :

Quod non fida tumens caperet vestigia gurges.

Cf. Pétrone, *De bello civili*, v. 193 :

Tum vero male fida prius vestigia lusit
Decepitque pedes.

Enfin le mot *septifluus* employé par Hericus dans la préface du livre III semble emprunté au vocabulaire de Pétrone, ch. 133, v. 4 :

. . . . Quem Lydus adorat
Septifluus[1]....

Après Hericus, Pétrone est cité, mais inexactement, par le théologien Eugenius Vulgarius (887-928).

Pétr., ch. 46. Ceterum jam Græculis calcem impingit.

Eug. Vulg. Jam alumna creperam Græculis calcem impingere novit. — Il ajoute : « Creperam vel dubiam unde crepusculum. »

M. Buecheler, qui nous fournit cette citation (éd. de 1882, p. 31), juge que la phrase est plus digne de Fulgentius Planciades que de Pétrone.

Il faut arriver au XIIe siècle pour trouver de nouveaux manuscrits de Pétrone : le codex *Messaniensis*, le *Parisinus* 8049, le *Monacensis* et le *Parisinus Mazarinæus*, qui ne contiennent chacun qu'une faible partie des extraits.

Parmi les auteurs qui en ce XIIe siècle ont lu et cité Pétrone, il faut placer au premier rang Jean de Salisbury (1120 à 1180). Il paraît même avoir connu le fragment contenant le festin de Trimalchion, dont nous ne possédons qu'un manuscrit retrouvé à Trau au XVIIe siècle. Car les lignes suivantes font allusion à un épisode qui ne se lit que dans le manuscrit de Trau (ch. 40) : « Cœnam Trimalchionis, si potes, ingredere, et porcum sic gravidari posse miraberis, nisi forte admirationem multiplex, ignota et inaudita luxuria tollat. »

D'ordinaire Jean de Salisbury ne se contente pas de reproduire le texte de Pétrone, mais y interpole des gloses ou le modifie à sa manière. Ce procédé est sensible dans l'anecdote

1. Dans son édition de 1882, M. Buecheler a adopté une autre leçon : *semperflavius*.

du verre métallisé (*Policraticus sive de nugis curialium*, IV, 5), rapportée aussi par Isidore de Séville (*Origines*, XVI, 16, 6).

De Pétrone, Jean de Salisbury a également extrait le conte de la *Matrone d'Éphèse*[1] (*ibid.*, liv. VIII, ch. 11), et là encore a paraphrasé de temps en temps son auteur.

D'autres mentions ou citations de Pétrone se rencontrent au livre III du *Policraticus*, ch. 7 : « hoc ipsum Arbiter noster ingemiscit, etsi alterius videatur induisse personam. » Suivent les huit vers du chapitre 80 du *Satiricon :*

Nomen amicitiæ sic, quatenus expedit, hæret...

cités ailleurs par Jean, sans nom d'auteur (VIII, 3), et auxquels font allusion ces autres passages du livre III du *Policraticus*, 8 : « fere totus mundus ex Arbitri nostri sententia mimum videtur implere » — et : « non duco contentionis funem, dum constet inter nos quod fere totus mundus juxta Petronium exerceat histrionem (autre leçon : *histrioniam*). »

Nous négligeons d'autres citations de Pétrone faites par Jean de Salisbury. On n'en compte pas moins de 17 chez Vincent de Beauvais (fin du XIIe siècle, mort vers 1264). « De quodam libro, nous dit-il, partim metrico partim prosaico pauca hæc moralia quæ sequuntur excerpta notavi, sq. » Petronius. (*Speculum historiale*, XVI, 25.) [V. ces citations dans Buecheler, éd. de 1862. Préf., p. XXXIII.]

Plus abondantes sont les citations de Pétrone dans le *Florilegium Parisinum* (Codex Nostredamensis, 188), du XIIIe siècle. Elles suivent, mais non pas d'une manière tout à fait rigoureuse, l'ordre des chapitres dans les extraits. (V. Buecheler, préface de l'édition de 1862, p. XXVII à XXXII.)

Au moyen âge pareillement, mais à une époque difficile à

1. Dans le manuscrit de Nicolas de Lévis Pérotti (mort en 1840), parmi les fables faussement attribuées à Phèdre, on trouve ce même conte sous ce titre : *Mulier vidua et miles*. (*Quanta sit inconstancia et libido mulierum.*) Ce n'est qu'une sèche et terne réduction du récit du *Satiricon*, œuvre d'un imitateur plus ou moins ancien de Pétrone. (V. Berger de Xivrey. Préface de Phèdre, éd. de 1830. Didot, p. 14 et suivantes, et Riese, *Anthologia latina*, t. II, p. XXXI, et p. 272, n° 812.)

déterminer, appartient la citation de Pétrone sur les souffrances du maître d'école faite par un certain Theodoricus[1]. Elle se trouve dans un commentaire sur la Rhétorique de Cicéron. (V. Mélanges Graux, 1884, p. 41, article de M. Paul Thomas.)

Fol. 1, 2°, col. a, l. 1 et suivantes :

Ut ait Petronius, nos magistri in scolis soli relinquemur nisi multos palpemus et insidias auribus fecerimus. Ego vero non ita....

Ce qui suit, évidemment, n'est plus de Pétrone.

C'est aussi au moyen âge que se rapportent les gloses de Saint-Denis où a puisé Pierre Daniel[2]. Ces gloses paraissent n'être que des extraits d'un recueil plus considérable, datant d'une époque où l'on possédait encore des fragments assez étendus de Pétrone, sinon le *Satiricon* au complet.

Quant au glossaire intitulé : *De antiquis dictionibus*, qui paraît avoir été composé un peu après l'époque d'Isidore de Séville, c'est contre toute vraisemblance qu'on l'a parfois attribué à Pétrone. (V. Ch. Beck, *Petronius Arbiter de antiquis dictionibus*. Memoirs of the American Academy. Cambridge [Massachusetts].)

Au XIVe et au XVe siècle appartiennent les manuscrits suivants : le *codex Parisinus* 6842 D (que certains font même remonter au XIIIe siècle), le *Leidensis*, qui fut en la possession de Joseph Scaliger, le *Vaticanus*, le *Leidensis Vossianus*, le *Florentinus Laurentianus*, le *codex Guelferbytanus*, les *codices Vindobonenses*, enfin le précieux *codex Parisinus* 7989 (XVe siècle), découvert vers 1650 par Marinus Statilius à Trau en Dalmatie, et qui contient seul au complet le festin de Trimalchion.

Quels sont, pendant cette période, les écrivains qui ont lu et citent Pétrone?

1. En 1880, Ellis (*Journ. of Philol.*) avait signalé déjà sous le titre de *Petronianum* une citation analogue d'après un manuscrit de la bibliothèque Philipps.

2. V. Petri Danieli notæ, p. 297, éd. de Pétrone publiée par Paul Frellon. Lyon, 1618.

Conrad de Mure, chanoine et préchantre de l'église de Zurich (XIII[e] siècle), le nomme dans une énumération d'écrivains.

On trouve dans Jean de Montreuil (1354-1418) une citation du *Satiricon :*

Petronius. « Jam taceat qui ait Petronius : *irata virtus abditur*. Immo vero, Petroni, super candelabro posita est » (n° XIV. Joannis de Monterolio Epistolæ selectæ LXXIV apud De Martène. Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio, t. II, col. 1311-1465, publié en 1724).

Jean de Montreuil attribue à Afranius[1] des vers de Pétrone.

Aufranius. « Cur ita? Quia, ut inquit Aufranius :

Scorta placent fractique enervi corpore gressus,
Et laxi crines et tot nova nomina vestis.

(Ex epist. ad Petrum de Alliaco n° XIV. De Martène, *op. cit.*)

Saint Antonin de Forciglioni, archevêque de Florence (1389-1459), cite aussi Pétrone, si l'on en croit les *Prolegomena* de l'édition de Paul Frellon (1618), p. 10, mais paraît l'avoir confondu avec saint Pétrone, évêque de Bologne au V[e] siècle. Rappelons à ce propos l'étrange quiproquo dont fut victime le savant Henri Meibomius, de Lubeck (1638-1700). Ayant lu dans un itinéraire d'Italie : « *Petronius Bononiæ integer asservatur* », il crut qu'il s'agissait d'un manuscrit complet du *Satiricon*. Il fit le voyage d'Italie et apprit que l'on conservait dans la cathédrale de Bologne le corps de saint Pétrone[2]. Andrieux a fait de cette méprise le sujet d'un conte (*Décade philosophique*, an IX, 3[e] trimestre). [V. Pétrequin, *Nouvelles Recherches historiques et littéraires sur Pétrone*, Paris, Baillière, 1869, p. 64.]

Le cardinal Barthélemy Visconti, mort en 1457 (*Bartholomæus Vicecomes*), citait dans son *Liber Defloratorum* des frag-

1. Dans plusieurs manuscrits le nom d'Afranius est joint à celui de Pétrone.

2. Voir cette anecdote dans le *Menagiana*, éd. de 1715, t. I, p. 127, dans La Monnoye (Œuvres choisies, 1770, 3, p. 135) et dans Voltaire (*Dictionnaire philosophique*, article : *Abus des mots*).

ments de Pétrone sous ce titre : *Petronii Arbitri Afranii Satyrici*, etc.

Jacques Legrand (*Jacobus Magnus*), dans son *Sophilogium*, publié en 1475, donne un certain nombre de passages de Pétrone. On en trouvera la liste dans la préface de M. Buecheler (éd. de 1862, p. XXXIII et XXXIV).

Le morceau du *Satiricon* qui a été le plus souvent imité par les écrivains du moyen âge est le conte célèbre de la *Matrone d'Éphèse* (ch. 111 et 112). Il est reproduit avec plus ou moins de changements et de variantes chez les conteurs suivants[1] : Romulus, livre IV, fable IX, *Femina et miles;* l'anonyme de Nevelet, fable 48, *De milite et femina;* Marie de France, fable 33, *De la Fame qui fesoit duel de son mari,* alias : *De l'Oume mort et de sa Moilier.* On le lit dans Ysopet I, fable 44, chez Eustache Deschamps, *Exemple contre ceulx qui se fient en amour de femmes ;* dans le *Dolopathos* ou *Roman des sept sages de Rome,* chapitre XV : « Comme l'enfant fut saulvé par le moyen de Joachim, septiesme maistre, à l'exemple de la femme, laquelle rompit à son mary les dentz et le visage. » (L'auteur a emprunté à Pétrone quelques circonstances, mais en les rendant atroces.) On trouve aussi dans le *Ludus septem sapientium,* etc., « Zamolxis exemplum », un souvenir de ce conte, qui fait le sujet du fableau intitulé : *De celle qui se fit f..... sur la fosse de son mari* (Barbazan, Méon, t. III, p. 462, et Montaiglon, tome III, p. 118) et de plusieurs autres. (V. Dacier, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions,* t. XLI, p. 523 à 545 ; Legrand d'Aussy, tome III, p. 62 ; et Dinaux, *Trouvères de la Flandre,* tome II, p. 32-33[2].)

Il faut remarquer que le conte de la Matrone d'Éphèse avait

1. Nous empruntons cette nomenclature à M. H. Regnier, *Les Grands Écrivains de la France :* La Fontaine, t. VI. (Hachette. 1890.) *La Matrone d'Éphèse.*

2. Après la publication par l'imprimerie des fragments de Pétrone, le conte de la *Matrone d'Éphèse* continuera à être imité de préférence par les fabulistes. On le retrouve dans le *Matheolus* de Le Febvre de Thérouane, s. l. 1488, in-fol., l. II, fol. 15 ; dans l'Ésope de frère Julien Macho, fable 49 ; chez Camerarius, fable 193, *Muliebris luctus,* etc.

été détaché de bonne heure du *Satiricon ;* la version de Jean de Salisbury, entre autres, a pu servir de base aux diverses imitations qui viennent d'être énumérées.

Nous arrivons à l'époque de la divulgation par l'imprimerie des fragments du *Satiricon.* Désormais Pétrone ne va pas cesser d'être l'objet de commentaires, de recherches, de discussions érudites, de travaux de tout genre.

II.

DE L'ÉDITION PRINCEPS (1476) A LA FIN DU XVII[e] SIÈCLE.

L'édition *princeps* du *Satiricon* paraît être celle de Franciscus Puteolanus, Milan, 1476 ou 1482[1], qui publie en même temps que Pétrone l'*Agricola* de Tacite, et divers panégyriques, entre autres celui de Trajan par Pline le Jeune. C'est à tort que Burmann et Anton donnaient comme l'édition princeps celle de 1499 (Venise, per Bernardinum Venetum de Vitalibus). En 1500, Hermann Busch imprime à Leipzig le poème de la *Guerre civile.* Ces premières éditions sont, comme il était naturel de s'y attendre, très fautives et très incomplètes. Les meilleures, jusqu'à l'édition de Pithou, sont celles de Jean Sambucus (1565) et de Jean de Tournes (*Tornæsius*), Lyon, 1575.

La fin du XVI[e] siècle et le XVII[e] siècle voient paraître de nombreuses et savantes éditions de Pétrone. Énumérons les plus importantes jusqu'à la découverte du fragment de Trau, afin de n'avoir plus à nous occuper que des jugements portés sur le *Satiricon* et des imitations qu'on en peut trouver chez nos écrivains au XVI[e] siècle et pendant la première moitié du XVII[e]. Pour le détail des éditions et des commentaires, nous renvoyons toujours au livre de M. Pétrequin et à la préface de M. Buecheler (éd. de 1862).

1. Buecheler, *op. cit.*, p. XXVIII.

Le Pétrone de Pithou paraît en 1577[1] sous ce titre: *Petronii Arb. Satyricon ex veteribus libris emendatius et amplius*. Lutetiæ, ap. Mamert. Patissonium, 1577. La 2e édition est de 1587 : « *Petronii Arbitri Satyricon*, adjecta veterum quorumdam poetarum carmina non dissimilis argumenti ; ex quibus nonnulla emendatius, alia nunc primum eduntur, cum notis doctorum virorum. Lutetiæ, ap. Mamertum Patissonium, typographum regium, 1587. »

En 1583, Jean Dousa (Van der Does) avait publié ses *Præcidanea* sur Pétrone et en 1585 une édition du *Satiricon* (Leyde). Dès lors le texte de Pétrone est mieux établi ; les éditions et les gloses se succèdent : éditions de Jean Wouweren (Leyde) (1595), réimprimée à Paris (1601), de Melchior Goldast de Heiminsfeld, sous le nom de Georges Erhard (Francfort, 1610), de Paul Frellon (Lyon, 1615[2]) intitulée: « *T. Petronii Arb. eq Rom. Satyricon*, cum Petroniorum fragmentis, noviter recensitum, interpolatum et auctum. Accesserunt seorsim notæ et observationes variorum. Lugduni, apud Paulum Frellon, MDCXV. » Dans la 2e partie de l'ouvrage se trouvent les notes de vingt-deux annotateurs et en particulier les *Prolegomena* de Goldast[3]. En 1618, Jean Bourdelot donne à Paris une édition de Pétrone et introduit dans le texte du *Satiricon* des additions hasardeuses. Pierre Lotich (Lotichius) publie à Francfort en 1629 un commentaire sur Pétrone. Citons ensuite le Pétrone de Gonsalo de Salas (Francfort, 1629), avec les commentaires de l'éditeur et de Gaspard Schopp (Scioppius), celui de Simon Abbes Gabbema (Utrecht, 1654), et nous arrivons à 1664, année où le fragment de Trau est publié pour la première fois à Padoue, chez Paul Frambotti.

Quelle a été, pendant cette période de près de deux siècles,

1. V. Pétroquin, *op. cit.*, p. 116.

2. M. Pétrequin signale une première édition de Paul Frellon, datée de 1603. (Bibliothèque de l'Arsenal.)

3. V. Pétrequin, *op. cit.*, p. 61.

l'influence de Pétrone sur notre littérature? Quels auteurs paraissent s'être inspirés de son esprit? Par qui est-il cité et apprécié?

Au XVIe siècle, à part un petit nombre d'exceptions, nos grands écrivains ou ignorent Pétrone ou n'en parlent pas. La nature même du *Satiricon* explique ce silence, même en un siècle assez libre. On peut remarquer d'ailleurs qu'à presque toutes les époques, on a eu plus de pudeur à écrire sur Pétrone que sur tout autre auteur ancien, j'entends même les plus audacieux et les plus crus, Martial, par exemple. Sauf les érudits, dont la devise est : *Nihil obscenum eruditis*, on ne s'avoue lecteur et appréciateur du *Satiricon* qu'avec les précautions oratoires les plus circonspectes. Ce sera même, à certain moment, faire une grave injure à un lettré que de l'appeler admirateur de Pétrone. Il n'en sera plus ainsi dans la seconde moitié du XVIIe siècle, où, comme on le verra, le *Satiricon* deviendra à la mode et où les gens du monde ne se cacheront pas du plaisir qu'ils éprouvent à le lire.

Rabelais, et cela a lieu de surprendre, ne paraît pas avoir connu Pétrone. Marot, quoi qu'en aient dit certains critiques, ne l'imite nulle part. Montaigne ne le mentionne que pour philosopher au sujet de sa mort, d'après le récit de Tacite[1].

Dans le *Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville, Petronius est un des interlocuteurs du banquet[2]; mais il ne tient aucun propos caractéristique et qui soit une réminiscence du *Satiricon*. On sait d'ailleurs que Béroalde fait figurer à ce banquet bon nombre d'auteurs grecs ou latins, sans se préoccuper de leur attribuer un langage conforme à leur caractère. Il leur prête à tous, indistinctement, ses contes obscènes et ses grossières gaudrioles.

Ce n'est pas dans Pétrone même que Brantôme a lu le conte

1. *Essais*. L. II, ch. 9. « ...... entre les hommes de peu, il s'en est trouvé, comme « un Petronius et un Tigellinus à Rome, engagez à se donner la mort, qui l'ont comme « endormie par la mollesse de leurs appretz ; ils l'ont faicte couler et glisser parmi la « lascheté de leurs passetemps accoutumez. »

2. Voir XXXII, XLIX, L.

de la *Matrone d'Éphèse* qu'il imite[1]. Il le tenait de d'Aurat qui prétendait l'avoir lu dans Lampride. Depuis, Brantôme le retrouva dans le livre des *Funérailles*, dédié à Monsieur de Savoye.

Ainsi les poètes et les conteurs licencieux ignorent ou négligent ou craignent d'imiter le *Satiricon*, qui, au surplus, est, dans l'opinion commune, une satire dirigée contre Néron. Seuls les savants dissertent sur Pétrone; les uns, après des réserves sur le fond de l'ouvrage, louent sans restriction la finesse de son esprit et l'agrément de son style; les autres, sans méconnaître l'élégance de l'écrivain et son rare mérite, sont surtout frappés par l'indécence de ses peintures et la corruption qu'elles révèlent. Ainsi tous les jugements portés sur lui en ce siècle peuvent se ramener à ces deux types : « Pétrone, quoique fort obscène, est avant tout un remarquable écrivain. » — « Pétrone, malgré tout son talent, est avant tout un abominable corrupteur. » On trouvera les principales appréciations des érudits du XVIe siècle sur Pétrone en tête de l'édition de Paul Frellon (Lyon, 1618), p. 11 et suivantes.

P. Pithou lui-même, si l'on en croit Grosley[2], retenu par d'honorables scrupules, se refusa d'abord à publier le manuscrit de Pétrone qu'il possédait. Il jugeait qu'un livre de cette nature n'était pas fait pour voir le grand jour, et n'en permettait la lecture qu'à ses meilleurs amis : « Exstat autem magna ejus Satyrici pars in meo libro, cujus ego procacitatem et lasciviam privato carcere ita damnavi, ut tamen ejus copiam Viris optimis et amicissimis non negem, quem non ita dudum feci Errico Memmio V. C. et bonarum artium patrono. » (*Adversaria subseciva*, l. II, ch. 2.) Il se décida toutefois à publier son manuscrit en 1587. « Pour concilier les précautions avec lesquelles Pithou usait de son Pétrone en 1565, avec

1. *Vies des dames galantes*, disc. IV, art. III, p. 95 sq., éd. de 1740, t. 3. « J'alléguerai là-dessus un bel exemple, qui pourra servir à semblables, d'une belle et honneste dame d'Éphèse, etc. »

2. *Vie de M. Pithou*, t. I, p. 222 (1756).

cette édition qu'il en donna en 1587, je crois devoir remarquer que, dans le temps intermédiaire, il en avait paru plusieurs éditions[1]. »

Pithou eut à se féliciter de sa résolution, car son Pétrone fut accueilli par les jugements les plus favorables des érudits. Juste Lipse en particulier lui écrit : « Immensum tibi, Pithœe, Petronius debet : liceat et mihi, si fas est, venire in partem nominis tui, etc. » (L. V, Epist. XIX.) Dans un autre passage, il avait vivement loué Pétrone, protestant que pour un esprit chaste, il n'est aucun danger à le lire : « Frequenter soleo a gravioribus libris animum quasi in ludum mittere ad scriptores amœniores, quo in numero Petronium repono, quidquid dicant illi frontis severæ. Et tua fide, P. Pithœe, vidistin' quidquam venustius, argutius, post natas Musas ? Non ego : abesset tantum nuda illa nequitia : qua tamen nihil offendor ; joci me delectant, urbanitas capit : cætera nec in animo, nec in moribus meis magis labem relinquunt quam olim in flumine vestigium cymba. Ut vina apposita vinosum movent, invinium, ut antiqui loquebantur, non movent, sic ista animum jam ante improbum fortasse incitent, casto et castigato non adhærent. Et sunt tamen inter Musæos homines qui hunc scriptorem fuisse velint ; quibus nos certe, mi Pithœe, dissentimus[2]. » Que ces sages paroles soient la justification de tous ceux qui, comme Pithou, ont pris Pétrone pour sujet de leurs études !

En cette même année 1587, Pithou se souvient de l'auteur qu'il vient de publier, dans une Épitre à J.-Auguste de Thou, où il lui retrace les devoirs qu'impose au nouveau président à mortier la triste situation de la France, en proie à la guerre civile[3]. Voici les réminiscences de Pétrone qu'on retrouve dans cette épître :

Pithou, v. 23. — Et sibi quisque Deos avido certamine fingit.

1. Grosley, *ibid.*, t. I, p. 227.
2. *Epistolic. quæstion.*, lib. III. Épist. II.
3. V. cette Épitre dans Grosley, *Vie de M. Pithou* (1756), t. I, p. 229 et suivantes.

Cf. Petr. fragm. XXVII (Buecheler, 1862) :

v. 13. — Jam sibi quisque deos avido certamine fingit.

Pithou, v. 27 seq. — . . . . . . perituraque Gallia primum
Perdidit ipsa Deos ; vindictæque acta furore...
. . . . sibique...
Facta sui merces mansit sine vindice præda.

Cf. Petr. *Trojæ halosis* :

v. 53. — Peritura Troja perdidit primum deos.

De bello civili : v. 142. — Vindictæque actus amore.

v. 50. — (Roma) ipsa sui merces erat et sine vindice præda.

Pithou, v. 66. — Tempestas fati peragat mandata furentis.

Cf. Petr., ch. 114. — Peragit interim tempestas mandata fatorum.

P. Pithou était encore récent de son édition de Pétrone quand il commença, en 1593, à collaborer à la *Satyre Ménippée*. Cependant on ne trouve dans cet éloquent pamphlet aucun souvenir du *Satiricon*. Les auteurs de la *Ménippée* se proposaient en effet un objet trop différent de celui de Pétrone pour être amenés à lui faire des emprunts. Ils se sont contentés de justifier leur titre de *Satyre Ménippée* appliqué à un écrit en prose mêlé de vers, en alléguant Varron, imitateur de Menippus, et Pétrone. « Et Varron.... en fit de mesme en prose, comme depuis fit Petronius Arbiter, et Lucien en la langue grecque[1]. »

Parmi les poètes de la fin du XVIe siècle, je ne vois guère que Mathurin Régnier qui, dans ses écrits craints du chaste lecteur, n'ait pas hésité à faire à Pétrone des emprunts directs. Dans l'élégie IV, il imite librement, mais en retenant nombre d'expressions et de traits, ou parfois traduit presque littéralement l'épisode si scabreux de Polyænos et de Circé. Voici, par exemple, comment il rend le galant madrigal du chapitre 126 :

Quid factum est, quod tu, projectis, Juppiter armis, etc.

1. Discours de l'Imprimeur sur l'explication du mot de *Higuiero d'infierno* et d'autres choses qu'il a apprises de l'auteur. (Morceau ajouté à la 2e édition de la *Ménippée*), p. 269, éd. Labitte. 1841.

V. 71 et suivants :

Hé quoy ! là-haut au Ciel mets-tu les armes bas,
Amoureux Jupiter, que ne viens-tu çà bas
Jouir d'une beauté sur les autres aimable !
Assez de tes amours n'a caqueté la fable.
C'est ores que tu dois, en amour vif et prompt,
Te mettre encore un coup les armes sur le front;
Cacher ta déité dessous un blanc plumage ;
. . . . et te répandre encor,
Alambiqué d'amour, en grosses gouttes d'or.

La Satire XI nous offre encore un souvenir d'un des passages les plus risqués du même épisode (v. 229 et suivants) :

Polyenne pour lors me vint en la pensée,
Qui sceut que vaut la femme en amour offensée,
Lorsque par impuissance, ou par mespris la nuict,
On fausse compagnie, ou qu'on manque au desduict, etc.
. . . .
Jeanne, non moins que Circe, entre ses dents murmure,
Sinon tant de vengeance, au moins autant d'injure.

Pendant la première moitié du XVIIe siècle, on lit Pétrone, bien qu'on ne l'imite guère. Il commence à être goûté des beaux esprits qui retrouvent en lui la délicatesse d'un écrivain qui a vécu à la cour. L'identification de l'auteur du *Satiricon* avec le roi de la mode (*arbiter elegantiarum*) dont parle Tacite, est alors adoptée universellement.

En 1607, Daniel Heinsius peut déjà écrire : « Plautus aut Petronius ætatem occupant. » *Ad lectorem* (Maximi Tyri Dissert.).

Un des auteurs qui ont le plus certainement imité vers cette époque la composition et le style du *Satiricon* est Jean Barclay dans son *Euphormion* (1603) et dans son *Argenis* (1621), romans satiriques sous forme de Ménippée. On n'est pas peu surpris, en lisant le plan d'études tracé par Lucretius (*Euphormion*, pars I, cap. 20), de voir figurer Pétrone au nombre des

auteurs que l'adolescent pourra lire avec profit : « Mox in omnes passim auctores evagetur licentius liberum studium; nec *Petronium*, Livium, Sallustium, Cæsarem, Terentium, Curtium pudeat miscuisse Ciceronianæ dictioni. » Maint passage de l'*Euphormion* prouve une étude approfondie du style de Pétrone [1].

Le continuateur de Barclay, le Dijonnais Morisot, puise aussi dans le *Satiricon* et le commente en des pages très libres et très audacieuses [2]. Il suppose qu'un élève des Acigniens (Ignaciens, Jésuites) révèle naïvement que Pétrone est l'auteur qu'on lit maintenant dans leurs écoles à la place d'Aristote. On devine quelles mœurs peuvent être enseignées par un tel précepteur. L'accusation est formulée sans réticence; tout le morceau est d'une ironie violente. Pascal, s'il l'a connue, n'a dû lire qu'avec répugnance cette *Provinciale* graveleuse.

On rencontre aussi quelques réminiscences de Pétrone dans le conte latin du poète Théophile de Viau, intitulé : *Larissa*. Cf. les *Œuvres de Théophile*, édition de 1638, p. 321 : « Igitur postero die cœpi pudorem pueri sollicitare, etc. » Cf. Pétrone, ch. 85-87 [3].

Pétrone étant au XVIIe siècle considéré comme un satirique, nous ne devons pas être surpris que les romanciers de ce temps ne lui aient rien emprunté. Et pourtant quelques-unes de leurs œuvres offrent des situations analogues à celles du *Satiricon* et s'en rapprochent au moins par certaines tendances réalistes. Telle *la Vraie histoire comique de Francion* (1623), par Charles Sorel, dont le héros n'est pas d'une moralité bien supérieure à

1. V. par exemple, Pars I, cap. XX : « Pueri his magistris usi nihil aliud discebant quam non sapere. » Pars I, cap. V : « Sed neque te secretiori veritatis parte fraudabo, etc. »
La peinture du repas offert par Trifartitus à Euphormion (Pars II, cap. XXIX) reproduit plusieurs des incidents et des expressions qui se lisent dans le récit du festin de Trimalchion.

2. Morisot est l'auteur de la V[e] partie de l'*Euphormion, Aletophili Lacrymæ*, publiée pour la première fois dans l'édition de Rouen de 1628, en même temps que l'*Apologia pro se* et l'*Icon animorum*.

3. Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. 3, p. 372) nous apprend que, dans l'extrême vieillesse, Bussy s'amusait à traduire ce petit conte libertin.

celle d'Encolpe. L'apologie que présente Sorel fait songer à celle que l'on lit chez Pétrone (ch. 132). Comme Pétrone, il fait parler à ses personnages la langue populaire, le *sermo plebeius* de son temps. « N'est-il pas vrai, dit-il, que c'est une très agréable et très utile chose que le style comique et satirique? L'on y voit toutes les choses dans leur naïveté. Toutes les actions y paraissent sans dissimulation... Que si l'on est curieux du langage, comme en effet on le doit être, où le peut-on considérer mieux qu'ici? Je pense que dedans ce livre on pourra trouver la langue française tout entière, et que je n'ai point *oublié les mots dont use le vulgaire*[1]. » Mais nulle part Sorel ne nomme Pétrone et rien n'indique qu'il l'ait lu. On ne saurait en effet considérer comme une allusion directe au squelette du festin de Trimalchion la phrase où il est question d'une coutume des Égyptiens : « N'avez-vous pas ouï dire que les Égyptiens mettoient autrefois en leurs festins une carcasse de mort sur la table, afin que songeant que possible le lendemain ne seroient-ils plus en vie, ils s'efforçassent d'employer le temps le mieux qu'il seroit possible[2]? » Ce fait est dans Plutarque (*Banquet des Sept Sages*, II)[3]. Nous ne trouvons pas non plus trace de la lecture de Pétrone dans le *Roman comique*, de Scarron (1651), dans le *Roman bourgeois*, de Furetière (1666), dans les *Aventures burlesques*, de d'Assoucy (1677), récit mêlé de vers, de dissertations paradoxales, autobiographie d'un bohème comme Encolpe, et de qui les mœurs aussi ont été suspectées.

Ajoutons tout de suite que *Gil Blas* et *Guzman d'Alfarache* n'empruntent rien non plus au *Satiricon*. On a plus d'une fois comparé les héros de Le Sage à celui de Pétrone. Guzman surtout, voleur, débauché, sans scrupules d'aucune sorte, est bien de la famille d'Encolpe. Mais Le Sage ne paraît pas avoir lu Pétrone, et en tout cas ne le fait pas figurer dans la bibliothè-

1. *Francion*. L. 10, p. 385, éd. E. Colombey.

2. P. 314, éd. E. Colombey.

3. Cf. *De Iside et Osiride*, XVII.

que du château de Lirias, à la suite de ces romans et de ces livres de morale enjouée dont il parle[1].

Au nombre des écrivains de la première moitié du XVII[e] siècle qui paraissent avoir pratiqué Pétrone, il faut placer Balzac. C'est même ce que lui reproche avec violence le moine feuillant André de Saint-Denys. Mais cette accusation, F. Ogier (*Apologie pour M. de Balzac* [1627]) la rétorque contre celui qui l'a lancée : « Tout ce que dit M. de Balzac est ingénieux et n'est pas déshonnête... Souvent ce que dit Pétrone est sale et n'est pas ingénieux... et cependant Pétrone est un des familiers du frère A*. Encolpe et Giton ne font-ils pas de belles choses dans sa cellule? Si une femme mondaine entre dans un couvent, on le purifie, et peu s'en faut qu'on n'y mette le feu pour le nettoyer; et néanmoins, notre moine ne laisse pas de garder curieusement au milieu des siens toutes les ordures de l'antiquité, et de recéler dans une maison religieuse des gens qui doivent être brûlés dans les républiques bien policées. » Mais, malgré les protestations de F. Ogier, il y a dans Balzac plusieurs passages où se retrouvent des souvenirs de Pétrone. Ainsi il lui emprunte (Lettres, I, 174) cette expression (*Sat.*, ch. 4) : « cruda adhuc indigestaque studia », pour la traduire ainsi : « la crudité et l'indigestion de leurs lectures. » On peut croire également à une réminiscence de Pétrone chez Balzac dans le passage suivant (L. III, lettre XVI à Chrysolite) : « Elle est née des pechez de sa mère, et jamais virginité ne dura moins que la sienne. Elle en a perdu le souvenir ; mais ceux de son temps assurent que la première fois qu'elle sortit du logis, elle trouva au retour ses gants et son p...... à dire[2]. »

1. La seule réminiscence possible de Pétrone qu'on pourrait imaginer dans *Gil Blas* est celle-ci (L. VII, ch. 9) : « Voici un élixir que j'ai composé ce matin du suc de « certaines plantes distillées à l'alambic ; car j'ai employé presque toute ma vie, « comme Démocrite, à trouver les propriétés des simples et des minéraux. » Cf. Pétrone, ch. 88 : « Itaque herbarum omnium sucos Democritus expressit, et ne lapidum « virgultorumque vis lateret, ætatem inter experimenta consumpsit. » Mais Le Sage a pu trouver ailleurs cette citation, ou se souvenir d'un texte, quelque peu différent, de Diogène Laërce.

2. Cf. Pétrone, ch. 25 : « Junonem meam iratam habeam, si unquam me meminerim virginem fuisse. Nam et infans cum paribus inclinata sum, etc. »

Dans sa *Dissertation critique*, pour se jouer de l'érudit Costar[1], Balzac a inséré des fragments de sa pièce célèbre : *Indignatio in poetas Neronianorum temporum*[2], qu'il attribuait à Turnus, et que les Allemands ont plus d'une fois réimprimée comme authentique. Elle est dédiée au duc de Montausier, grand ami de Bussy, et probablement lecteur de Pétrone, lui aussi. Plusieurs des vers cités sont imités de Pétrone :

> Usque adeo maculas ardent in fronte recentes
> Hesternique Getæ vincla et vestigia flagri !

Cf. Pétrone, ch. 126.

Il ajoute : « Elles (les Muses qui se prostituent à des valets) m'ont fait souvenir de ces autres Dames du mesme temps, que vous avez veües en un mauvais lieu, et qui doivent craindre le commissaire du quartier ; je veux dire dans le Satyrique de Pétrone : *quæ vestigia flagrorum osculabantur, quæ complexus suos,* si ma mémoire ne me trompe, *mittebant in crucem, et in extrema plebe quærebant etiam quod amarent.* » Et dans la même dissertation (ch. V, p. 614) : « S'il (l'orateur de Poitou que vous connoissez) entendoit le latin, il adresseroit à la nouvelle Carmélite ces paroles de Pétrone : *Quid proderit hoc tibi, si te vivam sepelieris ; si, antequam fata poscant, indemnatum spiritum effuderis ?* » Faut-il enfin, avec F. Ogier lui-même[3], voir une réminiscence de Pétrone dans la phrase suivante : « Je te prie donc de ne m'en battre point les oreilles à ton arrivée, et de ne retourner pas mon ennemi pour me faire la guerre *avec ces grandes paroles.* » (Balzac.) Cela est imité de Pétrone : « *Enormis loquacitas.* Petronius in Satyrico. » Le souvenir, en tout cas, serait bien vague et bien peu caractérisé.

Enfin, Balzac nomme encore Pétrone dans son *Aristippe* (édit.

1. Dissertations critiques à M. Costar, *Œuvres*, t. II (1665), ch. IV, p. 613.

2. *Carminum*, L. III.

3. *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent.* Œuvres de Balzac, 1665, p. 171.

de 1665, t. II, p. 180. Discours septième) : « Ce sont des Pétrones et des Tigellins auprès de Néron ; ce sont des advocats de la volupté, qui plaident sa cause, etc. »

Pétrone est cité aussi dans les *Lettres de Phyllarque* (Goulu) *à Ariste*. On y lit, traduit avec des passages du *Dialogue des orateurs*, le fragment sur les déclamateurs (ch. 1-2).

Voiture[1] et Sarrasin ont goûté le *Satiricon*. Ce dernier a imité en vers le poème de la *Guerre civile*[2]. On le voit ailleurs citer Pétrone. (Attici Secundi Orbilius Musca sive Bellum parasiticum. *Histoire de Pierre de Montmaur*, édit. de 1715, t. I, p. 188.) « Namque, ut ait Poeta,

Somnia quæ mentem ludunt volitantibus umbris, etc. » (Fragm. XXX.)

En cette même *Histoire de Pierre de Montmaur*, Ménage prouve aussi qu'il a pratiqué Pétrone. Il cite une correction de Saumaise sur un passage du *Satiricon* (*ibid.*, t. I, p. 82. *Vita Gargilii Mamurræ parasitopædagogi*) et, *ibid.*, t. I, p. 75, emprunte au chapitre I[er] l'expression suivante : *Cujus omnia dicta factaque essent et sesamo et papavere sparsa*, etc.

On trouve dans Pascal (*Pensées*, art. VII, 28, édit. Havet) une citation de Pétrone : « *Plus poetice quam humane locutus es* » (ch. 90). La phrase, ainsi que le fait remarquer M. Havet, n'a pas le même sens dans Pétrone que dans Pascal, qui aura sans doute emprunté à quelqu'un cette citation. Car nulle part ailleurs chez lui ne se rencontre la moindre allusion à Pétrone. Il est à remarquer cependant que MM. de Port-Royal connaissaient le *Satiricon* et y ont puisé plus d'un rapprochement dans leur *Epigrammatum delectus*, Paris, 1659 ; cf. p. 107, *ad Mar-*

1. V. *Lettre de Voiture à M. Costar* (éd. de 1654, p. 678. Lettre CXCIII) : « Que le « petit conte latin du bas de vostre lettre m'a pleu et semblé admirablement écrit ; si « vostre histoire, ou la mienne, estoient escrites comme cela, on ne liroit plus Pé- « trone. »

2. Baillet (*Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs*, t. IV, éd. de 1725), mentionnant les nouvelles œuvres de Sarrasin imprimées à Paris en 2 vol. in-12 (1675), dit : « Le 2e vol. ne contient que des pièces en vers ; parmi les plus « longues est un essai de poésie héroïque, la *Guerre espagnole*, imitée du poème de « Pétrone : *Orbem jam totum*....

tialem, p. 122 ; *id.*, p. 127 ; *id.*, etc. D'autre part, le chevalier de Méré, dont on sait les relations avec Pascal, goûtait beaucoup Pétrone. Méré était de cette secte de gens aimables et de plaisir dont parle Sainte-Beuve [1], les Saint-Évremond, les Ninon, les Saint-Pavin, les Mitton, qui raffolaient du voluptueux Romain. Dans une lettre à la duchesse de Lesdiguières [2], Méré traduit, en l'arrangeant un peu, le conte de la *Matrone d'Éphèse*.

Voici un disciple de Port-Royal, Racine, qui cite Pétrone dans sa correspondance, et il est assez piquant de voir le futur auteur d'*Athalie* associer un abbé au compliment qu'il adresse aux belles Languedociennes, en se servant des expressions d'Encolpe : « J'étois détourné par d'autres spectacles ; il y avoit tout autour de moi des visages qu'on voyoit à la lueur des fusées, et dont vous auriez bien eu autant de peine à vous défendre, que j'en avois. Il n'y en avoit pas une à qui vous n'eussiez bien voulu dire ce compliment d'un galand du temps de Néron : « Ne fastidias hominem peregrinum inter cultores tuos admittere : « invenies religiosum, si te adorari permiseris [3]. » (Lettre XVI, à l'abbé Le Vasseur, à Usez le 26 novembre 1661 ; éd. Regnier.) Dans la même lettre, il cite encore Pétrone : « ..... épargnez-vous à vous-même de grosses injures, que je pourrois bien vous dire dans ma mauvaise humeur.

« **Nam contemptus amor vires habet** [4]. »

La découverte du fragment de Trau, faite par Marinus Statilius, dans la bibliothèque de son ami Nicolas Cippi, vient, en cette seconde moitié du XVIIe siècle, donner à Pétrone une nouvelle vogue et le mettre tout à fait à la mode. Ce fragment de Trau fut publié pour la première fois à Padoue, par Paul Frambotti, en 1664. « Il venait, dit Pétrequin [5], combler une vaste lacune dans la description du souper de Trimalcion. Cette resti-

1. *Portraits littéraires*, t. III, p. 106. Le chevalier de Méré.
2. 34e lettre du Recueil épistolaire de Méré.
3. Pétrone, ch. 127.
4. Pétrone, ch. 108.
5. *Op. cit.*, p. 68, 69.

tution était des plus importantes, aussi fit-elle grand bruit dans le monde littéraire. » — « Dès qu'on eut publié en Italie, en 1664, le fragment de Pétrone, écrit Basnage, il s'éleva une espèce de guerre civile dans la république des lettres, pour les droits et les prétentions de ce fragment : les uns contestèrent son adoption, les autres tâchèrent de la lui assurer. (*Ouvr. des savants*, nov. 1692.) Pendant que J. Mentel s'occupait de l'éditer à Paris, on voit, dans la correspondance de Gui Patin, à quel haut degré ce projet de publication piquait la curiosité des amis des lettres. »

Gui Patin était en effet un grand admirateur de Pétrone. Il écrivait, le 12 septembre 1664, à Falconet : « Le fragment de Pétrone n'est point encore achevé », et le 17 octobre 1664 : « Il y a quatre mois que le fragment trouvé en Dalmatie et imprimé à Padoue est entre les mains de l'imprimeur des Jésuites, qui l'a enfin imprimé ; mais il s'est avisé.... d'en avoir un privilège. J'ai peur que cela nous tienne encore longtemps, et ne nous empêche de lire une chose si curieuse, et même je ne sais si M. le Chancelier en voudra donner un privilège, se laissant épouvanter par ce nom de Pétrone, qui a dit tant de bons mots en sa vie. »

A diverses reprises, dans sa correspondance, Gui Patin proteste contre la cagoterie du siècle présent qui est un obstacle à l'impression du Pétrone de J.-P. Lotichius (Lettre à Spon, 7 février 1648 ; t. I, p. 374 [J.-B. Baillière, 1846], et Lettre à M. de Tournes, marchand libraire, 1er avril 1657, t. I, p. 263) : « Il avoit eu le dessein de le faire réimprimer ici avec toutes ses augmentations in-folio ; mais je répondis qu'il étoit impossible, y ayant ici trop de moines, de jésuites et autres gens ennemis des belles-lettres, qui croiroient avoir gagné les pardons s'ils avoient empêché une telle impression. »

Plus d'une fois aussi, Gui Patin cite Pétrone (Lettre à Ch. Spon, du 18 novembre 1650, t. I, p. 59) :

Curia venalis, venalis curia patrum. (Ch. 119.)

Au même (lettre du 23 février 1655, t. I, p. 150):

Quid faciant leges, ubi sola pecunia regnat[1] ? (Ch. 14.)

Reproduisons enfin un curieux passage d'une lettre qui nous montre Gui Patin faisant servir Pétrone à l'éducation d'un jeune homme. Le choix de l'auteur et du morceau est, on le reconnaîtra, d'une pédagogie fort aventureuse. (Lettre à Falconet, t. III, p. 126; 25 avril 1659.) « J'ai été voir M. Le Sanier, qui fait tout ce qu'il peut pour votre fils et pour le faire étudier diligemment. Aujourd'hui, avant midi, il est venu étudier avec moi; je lui ai fait lire dans les lettres de Plassac[2], qui étoient sur ma table par hasard, un beau chapitre de cette bonne femme, dont le conte est si plaisant dans Pétrone : *Mulier quædam Ephesi tam notæ erat pudicitiæ*, etc., et après qu'il l'a vu en françois, je le lui ait fait lire en latin dans Pétrone même; après, je lui ai dit qui étoit Pétrone, et que c'étoit que son livre qui nous reste, *exempta dumtaxat ex magno opere*, et sa mort, que je lui ai fait lire dans les *Annales* de Tacite, dont il m'a promis de lire le XV[e] et le XVI[e] livre des *Annales*, où il verra cette grande conspiration contre Néron, laquelle fut malheureusement découverte, la mort de Sénèque et enfin celle de Néron même[3].

« Il a écrit *de Petronio* dans son cahier, et m'a dit qu'il étoit bien aise de savoir cette histoire *de matrona illa Ephesina*. Je l'ai averti qu'il ne la faut jamais réciter en compagnie de femmes : *ne aliqua ex illis, animal natura sua superbum, serio indignetur*. Voilà où nous en sommes. »

Outre Gui Patin, il faudrait citer bien d'autres érudits français qui s'intéressèrent très vivement à la publication du frag-

1. Dans une lettre du 21 septembre 1666, t. III, p. 613, il commet une erreur quand, à propos de Tanneguy Lefebvre, il écrit : « Notre conversation fut fort mêlée, mais, « comme a dit Pétrone, *erudito luxu*. » Or cette expression est de Tacite qui l'applique, il est vrai, à Pétrone.

2. Correspondant de Balzac.

3. Gui Patin oublie que nous n'avons pas la partie des *Annales* où était racontée la mort de Néron.

ment de Trau et en discutèrent avec passion l'authenticité. Le nouveau *Menagiana* (t. I, p. 263) rappelle les différends qui s'élevèrent entre Mentel (Tilebomène) et Pierre Petit (Statilie) d'une part, en faveur de l'authenticité, et Valois et Wagenseil soutenant la thèse contraire. On trouve, à la suite du Pétrone de Burmann, les longues dissertations des savants du XVII[e] siècle sur cette question, à laquelle les gens du monde eux-mêmes ne demeurent pas indifférents. Condé, qui, dit-on, pensionnait un lecteur chargé exclusivement de lui expliquer Pétrone, assiste aux conférences qui ont lieu, en 1668, au sujet de l'authenticité du nouveau fragment[1].

Au nombre de ceux qui la révoquent en doute, on doit placer l'oracle de la critique d'alors, Jean Chapelain. Sa correspondance[2] nous entretient de la découverte du fragment, des espérances qu'elle a fait naître, des déceptions causées par la brièveté d'un morceau qu'il juge d'ailleurs apocryphe. P. 337, à M. Heinsius, 15 novembre 1663 : « Je viens de recevoir une lettre de M. Medon qui a grande joye de la nouvelle du Pétrone, quoyque je ne la luy aye assurée que douteusement, dont ny vous ny moy ne voullons estre appellés en garantie. » P. 343, à M. Heinsius, 20 décembre 1663 : « Je doute tousjours de la vérité de cette trouvaille du Pétrone, et, quand elle seroit véritable, je doute que l'Inquisition souffre qu'on l'imprime delà les monts. C'est un grand mal qu'il ait esté porté à Rome plustost qu'à Venise ou à Leyde. L'ignorance bigote est bien dangereuse en ces rencontres-là. » Mais la désillusion est prompte. P. 352, à M. Heinsius, 6 mars 1664 : « Nous sommes tombés de bien haut touchant cette nouvelle de Pétrone, puisque tout ce trésor n'aboutit qu'à un petit fragment et peut estre encore sujet à caution » ; et p. 358, à M. de Medon, 8 avril 1664 : « La fortune ne fait guères de miracles..... Nous avons trop aisément creu celuy de Pétrone ressuscité, et

1. Moréri. Article : *Pétrone*.

2. Lettres de Jean Chapelain, publiées par Tamizey de Larroque. Imprimerie nationale, 1883, t. II.

notre crédulité nous a fait passer son ombre pour son corps. » Il partage finalement l'opinion de MM. de Valois qui jugent ce fragment supposé[1]. P. 484, à Ferrari, 30 septembre 1666 : « Pour le fragment prétendu de Pétrone, j'eusse juré que vous estiés de l'opinion que vous m'avés fait la grâce de m'escrire, et c'est selon moy une grande supériorité d'esprit à ceux des nostres qui ont avalé cette pillule sans la rejetter. Ne croyés pas que le nombre en soit fort grand, quoyque celui qui l'a publié ait trouvé ou payé un apologiste contre les dissertations de MM. Waghenseil et Valois. Je ne conte mon suffrage en cette matière pour aucune chose. Je suis pourtant flaté de m'estre trouvé du bon parti. »

Quoi qu'en dise ici Chapelain, l'authenticité du fragment de Trau devait être bientôt acceptée par la majorité des savants et aujourd'hui elle ne soulève plus la moindre contestation. Ces débats, auxquels prit part l'Europe érudite, ne pouvaient manquer de rappeler en France l'attention publique sur le *Satiricon*.

En quinze années (de 1667 à 1692), on ne compte pas moins de douze éditions du *Satiricon*, entre autres celles de Michel Hadrianides (Amsterdam, J. Blæu, 1669) et de Boschius (Amsterdam, 1677). On publie aussi plusieurs traductions de Pétrone. Celle de l'abbé de Marolles est de 1677.

La société polie prend de plus en plus goût à Pétrone. Nous sommes loin du temps où c'était une injure de dire de quelqu'un qu'il lisait Pétrone. On a déjà vu l'admiration que lui porte le grand Condé. A la suite de Bussy Rabutin et de Saint-Évremond, on arrivera à considérer Pétrone comme un homme de cour accompli, et on louera en lui un tour galant et une délicatesse qui ne se peuvent acquérir que dans un milieu élégant et raffiné[2].

1. V. le *Valesiana*, p. 90, 183, sq.

2. V. les jugements de Basnage (*Histoire des ouvrages des savants*, novembre 1692) et de Pope (*Essai sur la critique*) dans Pétrequin, *op. cit.*, p. 70, note.

Le passage suivant de Huet[1] suffirait à nous apprendre en quelle estime le *Satiricon* était tenu parmi ses contemporains : « On est si fort prévenu en sa faveur que tout en plaist, parce qu'on croit que tout en doit plaire. Pour moi j'ose dire, avec la permission de ses admirateurs, que s'il avoit esté plus honneste, il auroit été moins lu et moins estimé, et que son obscénité a fait dans l'esprit de plusieurs la meilleure partie de son mérite[2]. »

On ne se contente pas de lire et de goûter Pétrone ; on le prend pour modèle, on le traduit, on l'imite. En 1665 avait paru l'élégante et spirituelle imitation du conte de la *Matrone d'Éphèse* (conte ajouté aux *Nouvelles en vers,* par M. de L. F., 1665 ; in-12, p. 33-60, Claude Barbin), œuvre de Saint-Évremond, réimprimée à la suite du *Jugement sur Sénèque, Plutarque et Pétrone.* (Claude Barbin, 1670, p. 111 à 127.) Tout le monde sait comment La Fontaine a fait sien ce joli conte de la *Matrone d'Éphèse ;* sa charmante et originale imitation parut en 1682, à la suite du *Poème du Quinquina* (chez Denis Thierry et Claude Barbin, p. 57 à 72). Nous nous bornerons à en rappeler le début.

S'il est un conte usé, commun et rebattu,
C'est celuy qu'en ces vers j'accommode à ma guise.
Et pourquoy donc le choisis-tu ?
Qui t'engage à cette entreprise ?
N'a-t-elle point déjà produit assez d'écrits ?
Quelle grâce aura ta matrone
Au prix de celle de Pétrone ?
Comment la rendras-tu nouvelle à nos esprits ?
Sans répondre aux censeurs, car c'est chose infinie,
Voyons si dans mes vers je l'auray rajeunie.
Dans Éphèse il fut autrefois, etc.[3].

1. *Lettre de M. Huet à M. de Segrais. De l'Origine des romans,* 2e éd. Mabre-Cramoisy, 1678, p. 115.

2. Tout en considérant encore l'œuvre de Pétrone comme une « raillerie fine et « piquante contre les vices de la cour de Néron », p. 112, Huet a judicieusement apprécié le *Satiricon* en ce qu'il fait observer que c'est une *Ménippée* et en ce qu'il lui donne le nom de roman.

3. Nous voyons aussi, au XVIIe siècle, le conte de la *Matrone d'Éphèse* porté au

La dissertation, déjà citée, de Saint-Évremond prouve tout particulièrement de quelle faveur jouissait Pétrone auprès de certains esprits. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. III, p. 438) a fait voir les affinités qui existent entre l'aimable Épicurien et le romancier[1]. Saint-Évremond ne tarit pas en éloges sur la grâce, l'esprit, la galanterie de Pétrone : « Il est, dit-il, *admirable partout*, dans la pureté de son style, dans la délicatesse de ses sentiments, etc. [2]. » Aussi le sévère Boileau croira-t-il devoir protester contre l'excès de cette admiration :

Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Évremond nous prône,
Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrone[3].

Au tome Ier des *Mélanges curieux des meilleures pièces attribuées à M. de Saint-Évremond* (1726, Amsterdam, chez Covens et Mortier), p. 71-116, on lit sous ce titre : *Fragment de Pétrone*, une imitation libre[4] et une copieuse paraphrase du morceau contre les déclamateurs (*Satir.*, I, 2), mêlée de fragments de traductions et suivie du conte de la *Matrone d'Éphèse*.

Venons à un écrivain qui fut considéré au XVIIe siècle comme l'héritier le plus direct de Pétrone, à Bussy-Rabutin, dont Vigneul-Marville a pu écrire : « M. de Bussy-Rabutin était du côté du sang d'une ancienne noblesse de Bourgogne; du côté de l'esprit, il descendait d'Ovide et de Petronius Arbiter, che-

théâtre. *L'Éphésienne*, tragi-comédie en cinq actes, en vers, par Pierre Brinon, jouée au Théâtre-Français en 1614.

La Matrone d'Éphèse ou *Arlequin Grapignan*, comédie en trois actes, en prose, par Noland de Fatouville, représentée pour la première fois par les comédiens italiens du Roi dans leur hôtel de Bourgogne, le 12 mai 1682. « Une seule scène, dit M. Regnier (*op. cit.*, p. 66), se rattache à notre conte dont elle est la parodie, celle qui est intitulée : *Scène du compliment et de la bouteille.* »

1. La mort de Pétrone, selon Saint-Évremond, « est la plus belle de l'antiquité ». *Jugement sur Sénèque*, etc. (1670), p. 22.

2. *Ibid.*, p. 43 et *passim*.

3. *Sat.*, XI, v. 69. « Il a fait une dissertation dans laquelle il donne la préférence à Pétrone sur Sénèque. » (Note de Boileau.)

4. « J'ai, dit-il, l'esprit tellement né pour la liberté qu'il n'est pas en mon pouvoir « de l'assujettir aux règles d'une traduction fidèle. C'est pourquoy j'ai pris la hardiesse « de lier les sens interrompus de Pétrone par des choses qui sont purement de moi. » (P. 74.)

valier romain, dont il nous reste une fameuse satire en langue latine[1]. » C'est à peu près à l'époque où paraissait le fragment retrouvé à Trau, que Bussy-Rabutin était enfermé à la Bastille (17 avril 1665) à la suite de la publication faite en Hollande, sans son aveu, de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, dont plusieurs passages sont imités de Pétrone. L'épisode d'Ardélise et Trimalet (la comtesse d'Olonne et le comte de Guiche), traduit par endroits presque littéralement l'aventure de Polyænos et dè Circé. Bussy a pris aussi à Pétrone le nom de Giton, qu'il donne au comte de Manicamp. A cela se bornent les emprunts directs de Bussy au *Satiricon*. Mais en d'autres parties encore il semble s'être inspiré de l'esprit de Pétrone, sans qu'on puisse pourtant aller jusqu'à dire, avec Sainte-Beuve, qu'il l'a pris pour modèle et pour idéal[2]. Il y a cette différence essentielle entre l'*Histoire amoureuse des Gaules* et le *Satiricon*, que celui-ci n'est qu'un roman, et que l'autre est un pamphlet, une chronique scandaleuse où, sous des noms supposés, Bussy met en scène plusieurs grandes dames de son temps et leurs amants. Ceux que cet esprit méchant et caustique attaquait sous de transparents pseudonymes, n'avaient aucune peine à se reconnaître[3].

Bussy n'en reste pas moins l'écrivain du XVIIe siècle que le plus souvent, et à juste titre, on a rapproché de Pétrone. Il avait, lui aussi, traduit la *Matrone d'Éphèse*. Il écrit le 21 août 1677 à Corbinelli : « Je vous envoie une traduction de la *Matrone d'Éphèse*. Le grand nombre de traductions qui en ont paru ne m'ont point rebuté[4]. » Pour louer le style de

1. *Mélanges d'histoire et de littérature*, 1699, p. 273. (Paris, Besoigne.)

2. *Causeries du lundi*, t. 3, p. 372.

3. Cf. la note de Boileau au vers 42 de la Sat. VIII :

J'irais, par ma constance aux affronts endurci,
Me mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussi !

« Bussy, dans son *Histoire galante*, raconte beaucoup de galanteries très criminelles de dames mariées de la cour. »

4. M. L. Lalanne (*Correspondance de Bussy*) dit en note :
« Cette traduction nous a paru trop insignifiante pour être rapportée. »

Bussy, Corbinelli cite Pétrone (lettre du 11 février 1678) : « Vos paroles, comme dit Pétrone, sont de la couleur de vos pensées et ne sont pas plus vives ni plus fortes. Encore un mot de latin : .... *ne sententiæ*, dit Pétrone, *emineant extra corpus orationis expressæ, sed intexto vestibus colore niteant.* » (*Satiric.*, ch. 117.) Il lui écrit dans une autre lettre (15 avril 1689) : « J'ai reçu et admiré vos Épigrammes de Martial. Sans vous flatter, vous lui faites beaucoup d'honneur de l'avoir choisi pour lui prêter votre style, qu'Horace et Pétrone méritaient mieux que lui et qu'ils préféreraient assurément à celui de tout autre traducteur. » Un autre ami de Bussy, Grammont, lui adresse une lettre en vers (12 janvier 1696), qui commence ainsi :

Toi qui, t'étant formé la diction si pure,
Fais revivre Pétrone et surpasses Voiture,
Par cet air de la cour naturel et galant,
Par un génie aisé, par un esprit brillant,
Bussy, etc.

Citons enfin Saint-Évremond, qui, dans le portrait qu'il a tracé de Bussy, dit[1] : « On ne saurait mieux traduire qu'il a fait quelques endroits de Pétrone. On demeura pourtant quelque temps à reconnaître qu'il n'en était que le traducteur[2]. »

A côté de ces admirateurs déclarés[3], Pétrone rencontre

1. Œuvres de M. de Saint-Évremond. Londres, 1725, t. VII, p. 218 et suivantes.

2. Sous le titre de : *Comédie galante de Monsieur de B.*, Cologne, Pierre Marteau (s. d.), pet. in-12 de 34 pages, il existe une pièce ignoble : *La Comtesse d'Olonne*, qui met en scène le comte de Guiche atteint de la même défaillance qu'Encolpe, et qui est toute pleine d'obscènes parodies du *Cid* et de *Phèdre*. Mais cette pièce a été attribuée sans preuve à Bussy et paraît être bien plutôt de P. de Corneille Blessebois, connu par ses écrits sotadiques et auquel conviennent aussi les initiales de B. (V. Catalogue de la Bibl. dramatique de M. de Soleinne par le bibliophile Jacob, 1844, t. 3, nº 3832, et Notice sur la vie et les ouvrages de P. de Corneille Blessebois, par Éd. Cléder 1857.)

3. Dans l'ouvrage obscène attribué à Chorier et qui a paru vers 1680 sous ce titre : *Aloisiæ Sigeæ Toletanæ satira sotadica de arcanis amoris et veneris*, sans indication de lieu, Pétrone est nommé. Il figure à côté de Lucilius, Varron, Boccace, Arétin, Rabelais, etc., parmi ceux avec qui Aloisia s'entretient sous un orme touffu dans les Champs-Élysées (Introduction). Le livre offre d'ailleurs très peu de traces de l'imitation de Pétrone. (V. t. II, éd. 1770. Fragmenta aliquot erotica. *Elegia*. Cf. Pétrone, ch. 132.)

aussi des critiques plus ou moins sévères qui ne condamnent pas seulement son immoralité, mais se montrent même peu indulgents pour son style. Le P. Rapin (*Avertissement des Réflexions sur la Politique d'Aristote*, etc., 1674) dit que Pétrone n'a pas lui-même cette manière aisée et naturelle qu'il recommande tant aux autres : il donne les plus belles règles du monde contre l'affectation, qu'il n'observe pas. Car il affecte jusqu'à la simplicité du style, où il n'est pas toujours naturel.

Guéret, dans le *Parnasse réformé* et la *Guerre des auteurs* (1671), fait parler Pétrone et lui fait débiter en particulier toute la célèbre tirade du début du *Satiricon* contre les déclamateurs, qu'il traduit [1]. Mais Pétrone paie cher quelques éloges ; car il lui faut essuyer cette virulente apostrophe que Guéret prête à Juste Lipse [2] : « Est-ce, lui dit-il, à cause qu'on vous appelle l'*Arbitre de la politesse et de l'élégance*, que vous tranchez ici du maître et du réformateur ? Est-ce parce que vous avez dix ou douze scoliastes qui défendent votre latin, que vous voulez abattre le portique de Zénon ? Songez plutôt que vous êtes un impie, qui profanez les Lettres par vos saletés ; songez que les débauches du monstre des Empereurs et peut-être même les vôtres, ne se lisent qu'avec horreur dans ce malheureux fragment, que la seule perversité des mœurs a fait passer jusqu'à nous, et ne réveillez point contre vos Satyres une indignation qui les a déjà mises en pièces, et qui peut avec justice anéantir tout le reste avec votre nom. Si ma mémoire ne me trompe point, je pense avoir eu pitié de vous en quelque endroit de mes œuvres, je vous ai refait quelque période et rétabli quelque terme corrompu : je ne sais même si, me laissant emporter au torrent, je n'ai point donné quelque éloge à l'élégance de votre diction ; mais, quoi qu'il en soit, je rétracte aujourd'hui tout ce que je puis avoir écrit à votre avantage, et je veux qu'il soit rayé de mes livres. »

1. P. 10 et suivantes. Éd. de 1716. La Haye, Neaulme.

2. P. 12.

C'est ainsi que Pétrone occupait les esprits des lettrés et des gens du monde au XVII[e] siècle. La prétendue découverte d'un nouveau fragment du *Satiricon* qui fit grand bruit allait soulever sur son nom de nouvelles discussions et allumer parmi les savants une véritable guerre. On sait que c'est en 1693 que parurent le texte et la traduction de fragments supposés de Pétrone, publiés par un officier français, Fr. Nodot, d'après un manuscrit qu'il disait avoir été acquis à Belgrade en 1688 par un autre officier, Dupin. On peut lire dans Pétrequin (ouv. cité, p. 88) l'histoire de la polémique à laquelle ces fragments donnèrent naissance. Basnage et Breugière de Barante[1], avocat à Riom, furent des premiers à signaler la fraude. Mais un certain nombre d'érudits furent victimes de cette supercherie littéraire. Parmi les dupes de Nodot, il faut nommer les académies d'Arles et de Nîmes et Charpentier, directeur de l'Académie française.

III.

PÉTRONE AU XVIII[e] ET AU XIX[e] SIÈCLE.

Contrairement à ce que l'on serait en droit de supposer, la vogue de Pétrone baisse un peu au XVIII[e] siècle, sauf pendant l'époque de la Régence qui lui est propice.

Soit à la cour de la duchesse du Maine, soit dans la société galante du Temple, il compte de nombreux lecteurs. Chaulieu écrit :

> **Je voudrais voir à cette table**
> **Ton Bathylle et ton Agathon,**
> **Et joindre à ce couple adorable**
> **Mon Giton[2].**

1. *Observations sur le Pétrone trouvé à Belgrade en* 1688 *et imprimé à Paris en* 1693, *avec une lettre sur l'ouvrage et la personne de Pétrone*. 1694. In-12.

2. Couplets d'une chanson faite à un souper chez M. Sonning, sur un air des fragments de Lully, en 1703. (Éd. de 1774, t. 2, p. 228.)

La duchesse de Bouillon ne craint pas de citer le centon obscène du ch. 132[1]. Chaulieu, dans une lettre en latin qu'il lui écrit, emprunte plusieurs phrases à la lettre fort libre de Polyænos à Circé[2]. « *Fateor me, Princeps, sæpe peccasse; homo enim sum.* » (Ch. 130.)

C'est sous la Régence que l'abbé de Margon eut la fantaisie de reproduire à Saint-Cloud le repas de Trimalchion[3]. Il dépensa à cette petite fête 30,000 livres. Le Régent s'y rendit et en fut charmé[4].

Quelques années auparavant, une représentation du même festin avait eu lieu à la cour de Hanovre pendant le carnaval. Leibnitz en fait la description dans une lettre adressée à la princesse Louise de Hohenzollern[5]. Le personnage de Trimalchion fut joué par un neveu de l'électrice de Hanovre, le comte Charles-Maurice, celui de Fortunata, par une favorite de la reine, Mlle de Pöllnitz.

On lit des citations de Pétrone dans Sallengre (*Histoire de Pierre de Montmaur*, 1715. *Préface*, p. 15), dans Bayle (*Dic-*

1. V. Lettre de Chaulieu à la duchesse de Bouillon, à Fontenay, le 25 septembre 1712 (t. 2, p. 190).

2. Lettre à Mme la duchesse de Bouillon (t. 2, p. 191).

3. De Guerle, *Questions sceptiques sur Pétrone* (an VIII, p. 112).

4. Dans un recueil anonyme publié en 1813 (*le Soupé, les Toilettes* et poésies diverses, Paris), les vers suivants font sans doute allusion à la fantaisie de l'abbé de Margon :

> N'attendez pas que, copiant Pétrone,
> Effrontément ma muse s'abandonne
> A retracer le scandaleux tableau
> De ces soupers, honteuses saturnales,
> Où le Régent, Trimalcion nouveau,
> Dans la débauche et ses fêtes brutales,
> De son génie éteignant le flambeau,
> Déshonorait quelques moments de gloire....
> Et pour sujet ne laissait à l'histoire
> Q'un nom flétri, ses vices et nos pleurs.

(Cité par Pétrequin, p. 111.)

Notre époque a vu se renouveler ces fêtes de la décadence. On lit dans un journal mondain : « J.... a donné dernièrement un dîner copié textuellement sur la « description que l'auteur latin Pétrone fait des orgies romaines, etc. »

5. La lettre de Leibnitz a été publiée en particulier dans Friedlænder. (*Petronii Cena Trimalchionis*. Leipzig, Hirzel, 1891, p. 13-18.)

tionnaire historique et critique, 1720, Rotterdam, t. IV, Dissertation sur les libelles diffamatoires, p. 2053), qui l'apprécie ainsi : « Il y a des gens d'esprit..... qui vous jureront que Pétrone est incomparablement moins dangereux dans ses ordures grossières, que dans les délicatesses dont le comte de Rabutin les a revêtues, et qu'après avoir lu les *Amours des Gaules*, on trouve la galanterie incomparablement plus aimable qu'après avoir lu Pétrone. »

Bayle s'étant montré plus sévère que saint Augustin dans un cas de conscience délicat (*Dictionnaire* de Bayle, article *Acyndinus*), Voltaire composa contre lui l'épigramme suivante :

Le matin rigoriste et le soir libertin,
L'écrivain qui d'Éphèse excuse la matrone
Enchérit tantôt sur Pétrone
Et tantôt sur saint Augustin[1].

Jean-Baptiste Rousseau aussi est accusé par ses ennemis d'avoir aimé Pétrone et de l'avoir traduit. Dans l'affaire des couplets satiriques (1710), Danchet lance contre lui cette épigramme :

A te masquer habile,
Traduis tour à tour
Pétrone à la ville,
David à la cour, etc.

Toutefois, le seul passage de J.-B. Rousseau qui paraisse directement inspiré de Pétrone est le suivant, où l'on lit une allusion à la *Matrone d'Éphèse,* ode VII du livre II, *A une jeune veuve :*

Quel respect imaginaire
Pour les cendres d'un époux
Vous rend vous-même contraire
A vos destins les plus doux ?

1. *Dictionnaire philosophique.* Article : *Adultère.*

Pourquoi ces sombres ténèbres
Dans ce lugubre réduit?
Pourquoi ces clartés funèbres
Plus affreuses que la nuit?
De ces noirs objets troublée,
Triste, et sans cesse immolée
A de frivoles égards,
Ferez-vous d'un mausolée
Le plaisir de vos regards?

Voyez les Grâces fidèles
Malgré vous suivre vos pas,
Et voltiger autour d'elles
L'Amour, qui vous tend les bras.
Voyez ce Dieu plein de charmes,
Qui vous dit, les yeux en larmes :
« Pourquoi ces soins superflus,
Pourquoi ces cris, ces alarmes?
Ton époux ne t'entend plus. »
. . . .

De la célèbre matrone
Que l'antiquité nous prône,
N'imitez point le dégoût;
Ou, pour l'honneur de Pétrone,
Imitez-la jusqu'au bout..., etc.

Peut-être y a-t-il encore dans l'épigramme XIV de J.-B. Rousseau une réminiscence du : *Grex agit in scæna mimum*[1].

Ce monde-cy n'est qu'une œuvre comique
Où chacun fait un rôle différent, etc.

Cf. *Odes*, L. II, 6, A la Fortune :

Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

Ce conte de la *Matrone d'Éphèse* continue à inspirer en ce siècle les écrivains dramatiques. « Chaque théâtre a sa *Matrone d'Éphèse*, lit-on dans la *Bibliothèque des théâtres* » (Paris, Prault, 1733, p. 200).

1. Pétrone, chap. 80.

Houdart de la Motte fait représenter au Théâtre-Français, le 23 septembre 1702 : *La Matrone d'Éphèse*, comédie en un acte, en prose.

Sous ce même titre, Fuselier donne à la foire Saint-Laurent, en 1714, un opéra-comique en trois actes.

Ajoutons, pour compléter la liste : *La Matrone d'Éphèse*, comédie en un acte, en vers, par Legay. Paris, 1788, in-12.

La Matrone d'Éphèse, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, par Radet, représentée sur le théâtre du Vaudeville le 13 octobre 1792.

D'autre part, les lettrés et les érudits s'appliquent aussi à publier avec soin le texte de Pétrone et à en donner des traductions. Il faut citer d'abord l'édition de P. Burmann (Utrecht, 1709, in-4°), avec d'abondants commentaires, réimprimée à Amsterdam, 1743, in-4°; celle de Conrad Anton, Leipzig, 1781 ; l'édition Bipontine, 1790, etc... Le président Bouhier publie à Amsterdam, en 1737, le poème de Pétrone, sur la guerre civile, avec la traduction en vers français. Cet ouvrage est réimprimé à Paris en 1738. Lavaur (Paris, 1726), Boispréaux (Londres, 1742), traduisent aussi le *Satiricon*.

Parmi les grands écrivains du XVIIIe siècle, Voltaire est à peu près le seul qui semble s'être préoccupé de la question de Pétrone. Il y revient à différentes reprises, et toujours pour protester contre l'assimilation qui était faite entre l'auteur du roman et le consul Pétrone. Son bon sens l'avertissait que les commentateurs, séduits par une ressemblance de nom, faisaient fausse route quand ils s'appliquaient à découvrir dans cette œuvre des traits de satire dirigés contre Néron et ses courtisans. « C'est, disait-il, s'ingénier à trouver toute la cour de Louis XIV dans *Guzman d'Alfarache* et dans *Gil Blas*[1]. » — « Quel rapport d'un vieux financier grossier et ridicule (Trimalchion), et de sa vieille femme, qui n'est qu'une bourgeoise impertinente qui fait mal au cœur, avec un jeune empereur

1. T. 28, éd. de Kehl, p. 203. *Des Mensonges imprimés.*

et son épouse, la jeune Octavie ou la jeune Popée ? Quel rapport des débauches et des larcins de quelques écoliers fripons avec les plaisirs du maître du monde [1] ? » Et ailleurs [2] : « C'est le comble de l'absurdité d'avoir pris de siècle en siècle cette satire pour l'histoire secrète de Néron ; mais, dès qu'un préjugé est établi, que de temps il faut pour le détruire ! »

Aux yeux de Voltaire, Pétrone est « un jeune écolier [3], un jeune homme obscur, qui n'eut de frein ni dans ses mœurs ni dans son style [4] ». Il félicite les éditeurs de la *Bibliothèque des romans* d'avoir mis Pétrone à la tête des plus singuliers romans de l'antiquité [5]. « Il y a plus loin, dit-il, de Trimalcion à Néron que de Gilles à Louis XIV », et il ajoute : « Il est aussi ridicule d'attribuer ce roman à un consul, que d'imputer au cardinal de Richelieu un prétendu testament politique dans lequel la vérité et la raison sont insultées presque à chaque ligne [6]. »

Le jugement de Voltaire est repris par La Harpe qui, ici encore, ne paraît pas s'être mis beaucoup en peine de se faire une opinion personnelle. « Il est très probable, écrit-il [7], que cette rhapsodie est de quelque élève de l'école des rhéteurs, *d'un jeune homme qui n'était pas sans quelque talent,* et qui a choisi la forme la plus commode pour joindre ensemble ses ébauches de littérature et de poésie et le tableau de la mauvaise compagnie où il avait vécu. »

Pétrone peut bien avoir été des petits soupers de Potsdam.

1. T. 47. éd. de Kehl, note de la page 5.
Cf. t. 20, p. 147. Écrivains du siècle de Louis XIV. Article : *Nodot.*

2. T. 27, ch. XIV. *Le Pyrrhonisme de l'histoire.*

3. *Ibid.*

4. T. 47, note de la page 5.

5. T. 49, p. 298. Aux éditeurs de la *Bibliothèque des romans.*

6. *Ibid.*

7. *Cours de littérature,* éd. de l'an VII, t. II, p. 178, sq.

En tout cas, Frédéric le Grand l'a lu, car il écrit dans une *Épître à son maître d'hôtel :*

> Pétrone ainsi peint le festin bizarre
> Que lui donna certain Trimalcion :
> On y servait avec profusion
> Des animaux entiers de toute espèce....
> Les conviés tous ravis, en extase,
> A cet aspect jetèrent de grands cris :
> Le cuisinier fut loué par bêtise :
> Chacun mangea selon sa friandise....
> Qui serviroit à présent à ses hôtes
> Un tel repas, au lieu d'être loué
> Des successeurs des Térences, des Plautes,
> En plein théâtre en seroit bafoué.

Dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, Pétrone est moins cité et semble moins lu. La France avait, il est vrai, son Pétrone, si Palissot a justement nommé l'auteur du *Satiricon* le Crébillon latin[1]. Mais Crébillon ne paraît pas avoir connu Pétrone.

Diderot le possède assez bien : « Je lis quelquefois mon Pétrone, écrit-il. » (*Essai sur la Peinture,* ch. V.) Ailleurs il se représente à nous allant, quand il était jeune, chez M[lle] Babuti, libraire, qui devint la femme de Greuze : « J'entrais avec cet air vif, ardent et fou que j'avais ; et je lui disais : « Mademoiselle, les *Contes* de La Fontaine, un Pétrone, s'il vous plaît, etc. » (Salon de 1765, 121. *Portrait de madame Greuze.*) Pétrone occupait sans doute une certaine place dans ses conversations avec M[lle] Voland ; c'est ce qu'on peut induire d'une lettre fort libre de Diderot à son ami (année 1760) au sujet de l'abbé Galiani : « Un certain Ascylte de votre connaissance, un certain Lycas, aussi de votre connaissance, etc. », écrit-il. Or ce sont là des personnages du *Satiricon.* Toutefois, nulle part Diderot ne semble avoir imité Pétrone, qu'il ne nomme

1. *Correspondance de Palissot.* Cf. Richer (*Vie de Piron*) en tête de l'édition de 1777. Neuchâtel. Il dit (p. 88) : « Son fils (Crébillon), le Pétrone du siècle. »

pas une seule fois (chose étrange) dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*. L'*Encyclopédie* aussi est muette au mot : *Pétrone*. Elle ne renferme pas non plus d'article sur le *Satiricon*, même sous la rubrique générale : *Satiriques* et *Satires*.

Un des morceaux les plus licencieux du *Satiricon*, le conte de l'éphèbe de Pergame, se retrouve, mais avec les modifications indispensables, dans les *Amants généreux* de Gentil Bernard [1]. On a prétendu aussi que Piis et Barré ont repris le même conte dans les *Amours d'été*, vaudeville (1781) ; mais les rapprochements qu'on pourrait établir sont bien vagues et des plus lointains.

Dans la dernière année du XVIII[e] siècle, l'apparition d'un nouveau fragment supposé du *Satiricon* rappela pendant quelque temps l'attention sur Pétrone. José Marchena, littérateur et traducteur espagnol, réfugié en France, était en 1800 secrétaire de Moreau à l'armée du Rhin, quand il lui prit la fantaisie de composer en latin un morceau érotique qu'il publia sous ce titre : *Fragmentum Petronii ex bibliotheca Sancti Galli antiquissimo ms. excerptum, nunc primum in lucem editum; gallice vertit ac notis perpetuis illustravit Lallemandus, sacræ theologiæ doctor*, 1800 ; petit in-8° de 75 pages (sans nom de lieu, mais imprimé à Bâle). Ce fragment comble la lacune du chapitre 26. C'est dire que le sujet était des plus scabreux, et de plus des notes licencieuses accompagnaient un texte déjà suffisamment osé [2]. Cette mystification fit un certain nombre de dupes parmi les savants [3], jusqu'au jour où Marchena lui-même

1. On lit dans l'*Art d'aimer*, chant 2[e] :

> . . . . l'amour a ses auteurs,
> Agents muets dont l'atteinte est certaine,
> D'Urfé, Quinault, Pétrarque, La Fontaine,
> *Pétrone*, Ovide et mon Tibulle aussi.

2. V. *Curiosités littéraires* (Paulin, 1845, in-18).
M. Baillard (trad. de Pétrone, Collect. Nisard) a eu l'idée singulière de reproduire la traduction du fragment composé par Marchena, afin de remplir la lacune de son auteur. C'est ce qu'il a fait aussi pour les fragments de Nodot.

3. Au dire de Brunet (*Manuel du libraire*), un rédacteur de la *Gazette d'Iéna*, entre autres, s'y trompa.

avoua l'imposture. Mais la polémique sur ce sujet fut loin d'avoir la durée et la vivacité de celle qu'avait suscitée le Pétrone de Nodot.

Au XIXe siècle, Pétrone devient l'objet de nombreux et savants travaux. Les manuscrits sont étudiés de près, classés, comparés, et le texte établi avec plus de sûreté. Le caractère même du *Satiricon* est nettement déterminé et il est désormais acquis d'une manière définitive que ce n'est pas là un pamphlet dirigé contre Néron, pas même une satire au sens propre du mot, mais un simple roman. Si l'identification de l'auteur avec le Pétrone dont parle Tacite semble acceptée par le plus grand nombre des critiques, cependant des doutes semblent encore permis, et sur ce point on se garde de toute affirmation tranchante. Nous avons énuméré ailleurs les principaux travaux consacrés au *Satiricon,* les uns de pure érudition, d'autres qui relèvent plutôt de la critique littéraire. Rappelons seulement ici les noms de Studer, de Teuffel, de M. Buecheler, de M. Friedlænder, de M. Segebade en Allemagne, de MM. Beck et Haley, en Amérique, de M. G. Boissier et Émile Thomas en France[1], ainsi que ceux des traducteurs Héguin de Guerle et Baillard.

Quant à une influence directe de Pétrone sur les littérateurs de ce siècle, nous en avons trouvé bien peu de traces. Le *Satiricon* n'est pas de ces livres qu'on puisse imiter aisément, en raison même de la nature des sujets qu'il traite. Même l'extrême licence de notre littérature en ces dernières années a reculé devant Pétrone, sauf de rares exceptions.

Recueillons quelques jugements portés en ce siècle sur le *Satiricon.*

Charles Nodier dit[2]: « Le livre de Pétrone, considéré comme satire de la cour de Néron, est une supposition absurde. C'est tout bonnement la débauche d'esprit d'un libertin élégant qui

1. *L'envers de la Société romaine d'après Pétrone* (Hachette, 1892).

2. *Questions de littérature légale. Du Plagiat.* Paris, Crapelet, 1828, ch. X. Des suppléments, p. 89.

possède l'art d'écrire à un degré très élevé. M. de Voltaire a traité cette question avec un esprit de critique fort judicieux, qui ne me laisse rien à ajouter, sinon que cette question en elle-même ne mérite pas qu'on y attache grande importance, puisque le *Satyricon* est du nombre de ces écrits dont la connaissance peut à peine être avouée[1] par un honnête homme[2]. »

Voici dans Sainte-Beuve une appréciation détaillée et motivée[3] :

« Pétrone, livre charmant et terrible, par tout ce qu'il soulève de pensées et de doutes dans une âme saine ! Ce *Satiricon* est bien l'œuvre d'un démon. Que la composition y soit absente, que l'intention générale reste énigmatique, eh ! qu'importe? Chaque morceau en est exquis, chaque détail suffit pour engager. Je ne me flatte pas d'avoir rompu toute l'enveloppe, et je n'y ai pas visé le moins du monde ; j'ai lu, j'ai glissé, et il m'a suffi de cet à peu près facile pour apprécier du moins au milieu de tout ce qui m'échappait, la façon de dire vite et bien, la touche légère, l'élégante familiarité, cette nouveauté qui n'est pas tirée de trop loin et qui rencontre aisément ce qu'elle cherche, *curiosa felicitas,* comme Pétrone a dit lui-même d'Horace, en un mot ce cachet qui a caractérisé de tout temps les écrivains maîtres en l'art de plaire. Quelques narrations, parmi lesquelles se détache le conte de cette *Matrone* tant célébrée, sont des pièces accomplies, et les vers que l'auteur s'est passé la fantaisie d'insérer à travers sa prose, à la différence de ce qu'offrent en français ces sortes de mélanges, ont une solidité et un brillant qui en font de vraies perles enchâssées.

1. Pétrequin (*op. cit.*, p. 139) fait remarquer malicieusement que Nodier, si puritain, n'en possédait pas moins trois éditions latines de l'*Aloisia*, outre la traduction française, édition originale de 1681. (V. son *Catalogue*, etc.)

2. Une des appréciations les plus fantaisistes est celle de J. Janin (article *Pétrone* du *Dictionnaire de la Conversation*). Ce sont des pages amusantes et écrites de verve, mais qui prouvent que le critique a lu le *Satiricon* très superficiellement et sans doute par extraits. Il confond à plaisir les faits et les dates, prend Giton pour Encolpe, etc.

3. *Portraits littéraires*, t. 3, p. 107. *Le Chevalier de Méré.*

Pourtant cette jouissance du goût laisse après elle une impression inquiétante et soulève dans l'esprit un problème qui lui pèse. Que le goût ne soit pas la même chose que la morale, nous le savons à merveille; mais est-il possible qu'il s'en sépare à ce point, et que la perfection de l'un se rencontre dans la ruine et la perversion de l'autre? Quoi! se peut-il? Combien de corruption pour cette perfection! Combien de fumier pour cette fleur! De quels éléments est-elle donc pétrie, cette grâce suprême et dernière qui n'a qu'un *point* et un *moment?* Car cette délicatesse-là, qui est celle de la fin, ressemble, on l'a dit, à ces viandes faites qui ne sauraient attendre un instant de plus. »

Un des plus récents jugements exprimés sur Pétrone est un vrai panégyrique. C'est en des termes presque lyriques qu'un des représentants les plus en vue de l'école naturaliste exalte le mérite original du *Satiricon*. Bien que le livre soit intitulé: *A rebours*, et que cet éloge de Pétrone soit mis dans la bouche de *des Esseintes*, le névrosé par excellence, il y faut voir dans une certaine mesure la pensée de l'auteur lui-même. Si l'on veut bien faire la part de quelques exagérations, on trouvera dans les pages dont nous allons donner quelques extraits la note la plus juste sur Pétrone et la caractéristique la plus exacte du *Satiricon :*

« Celui-là (Pétrone) était un observateur perspicace, un délicat analyste, un merveilleux peintre ; tranquillement, sans parti pris, sans haine, il décrivait la vie journalière de Rome, racontait, dans les alertes petits chapitres du *Satyricon*, les mœurs de son époque.

« Notant à mesure les faits, les constatant dans une forme définitive, il déroulait la menue existence du peuple, ses épisodes, ses bestialités.....

« Et cela raconté dans un style d'une verdeur étrange, d'une couleur précise, dans un style puisant à tous les dialectes, empruntant des expressions à toutes les langues charriées dans Rome, reculant toutes les limites, toutes les entraves du soi-

disant grand siècle, faisant parler à chacun son idiome : aux affranchis sans éducation, le latin populaire, l'argot de la rue ; aux étrangers leur patois barbare, mâtiné d'africain, de syrien et de grec ; aux pédants imbéciles, comme l'Agamemnon du livre, une rhétorique de mots postiches. Ces gens sont dessinés d'un trait, vautrés autour d'une table, échangeant d'insipides propos d'ivrognes, débitant de séniles maximes, d'ineptes dictons, le mufle tourné vers le Trimalchion qui se cure les dents, offre des pots de chambre à la société, l'entretient de la santé de ses entrailles et vente, en invitant ses convives à se mettre à l'aise...

« Ce roman réaliste, cette tranche découpée dans le vif de la vie romaine, sans préoccupation, quoi qu'on en puisse dire, de réforme et de satire, sans besoin de fin apprêtée et de morale ; cette histoire, sans intrigue, sans action, mettant en scène les aventures de gibiers de Sodome ; analysant avec une placide finesse les joies et les douleurs de ces amours et de ces couples ; dépeignant, en une langue splendidement orfévrie, sans que l'auteur se montre une seule fois, sans qu'il se livre à aucun commentaire, sans qu'il approuve ou maudisse les actes et les pensées de ses personnages, les vices d'une civilisation décrépite, d'un empire qui se fêle, poignait des Esseintes, et il entrevoyait dans le raffinement du style, dans l'acuité de l'observation, dans la fermeté de la méthode, de singuliers rapprochements, de curieuses analogies, avec les quelques romans français modernes qu'il supportait[1]. »

En dehors des historiens de la littérature latine, qui nécessairement ont rencontré Pétrone sur leur chemin, mais ont pour la plupart passé vite, les mentions du *Satiricon* chez nos écrivains contemporains n'ont rien qui sollicite particulièrement l'attention. Bornons-nous à rappeler que Victor Hugo, dans son œuvre encyclopédique, n'a pas omis le *Satiricon*. Évoquant, dans les *Châtiments*, pour flétrir

1. J. K. Huysmans, *A rebours* (Charpentier, 1884), p. 40 et suiv.

Napoléon III, toutes les turpitudes de la Rome impériale, il n'a garde d'oublier Trimalchion :

L. III, 13 :

L'histoire a pour égout des temps comme les nôtres.

. . . .

Toute gloutonnerie et toute abjection,
Depuis Cambacérès jusqu'à Trimalcion.

L. VII, 4. *L'Égout de Rome :*

. . . .

Le chaudron renversé des noires Canidies,
Ce que Trimalcion vomit sur le chemin,
Tous les vices de Rome, etc.

Le *Satiricon* est si loin de nos mœurs, avons-nous dit, et le détail reste si romain, que toute imitation, toute transposition même est fort malaisée. Cependant en un volume récent, M. Marcel Schwob (*Cœur double,* Ollendorff, 1891) a condensé dans un récit sobre, expressif et d'une couleur antique, quelques pages du Festin de Trimalchion. (*Les Striges,* p. 1 et suivantes.)

Dans une note fort différente, il faut citer la comédie de M. Verconsin, *La Matrone d'Éphèse* (1 acte, en vers, joué sur le théâtre du Gymnase en 1869). Ainsi le vieux conte Milésien n'a pas disparu de la scène, et on peut croire que M. Alphonse Daudet s'en est encore inspiré au chapitre VI de son roman *l'Immortel.*

En résumé, à part quelques parties populaires, comme la *Matrone d'Éphèse,* ou souvent traduites comme la *Guerre civile,* Pétrone était condamné à rester dans le cercle des érudits ou à n'être goûté que de la société lettrée et polie. Les immoralités qui abondent dans son œuvre l'ont tenu entièrement à l'écart de l'enseignement classique. Tout au plus y pénètre-t-il à la dérobée par quelques extraits (morceaux littéraires, poème de la Guerre civile). Mais il demeure ignoré du plus grand

nombre. Aucun des genres qui s'adressent au grand public n'a puisé dans le *Satiricon*. Molière ne lui a rien pris. L'a-t-il même connu ? Trimalchion cependant est bien un personnage de comédie, et d'un étonnant relief.

Si donc Pétrone n'a pas cessé d'avoir des admirateurs en France, son culte y a été rarement reconnu et professé. Il semble trop inséparable de celui de Priape. Mais, quoique relégué le plus souvent dans une sorte de cabinet secret, ce maître des élégances n'en a pas moins été fort lu, au XVII[e] siècle surtout. Et il n'est que juste de reconnaître qu'il a contribué pour sa part, si petite qu'on veuille la faire, à donner à notre littérature son cachet de politesse et de galanterie.

Albert COLLIGNON.



GUILLAUME DE HUMBOLDT

ET

CAROLINE DE HUMBOLDT

(NÉE DE DACHERÖDEN)

Lettres inédites à Geoffroi Schweighæuser.

Sous ce titre la Maison Berger-Levrault et Cie va éditer très prochainement un volume de Lettres inédites tirées des cartons de M. Charles Mehl. Ces autographes, très précieux au point de vue de l'histoire littéraire des premières années du siècle, ont passé dans la bibliothèque de ce collectionneur à la mort de son ami Alfred Schweighæuser, ancien archiviste et bibliothécaire de la ville de Strasbourg, neveu du savant archéologue Geoffroi Schweighæuser.

Elles ont été traduites et annotées par un de nos compatriotes, M. A. Laquiante. Nous pensons être agréable aux lecteurs des *Annales* en insérant dans ce numéro quelques bonnes feuilles que l'éditeur a bien voulu nous communiquer : la Notice du traducteur et trois lettres de Guillaume de Humboldt.

Le nom des signataires des lettres que nous publions devrait, à lui seul, leur servir d'introduction auprès du public lettré. Mais s'il est permis d'avancer que, même en Allemagne, Guillaume de Humboldt a été longtemps plus cité que vraiment connu, on peut affirmer qu'en France, son frère puîné Alexandre, le grand voyageur, a concentré trop exclusivement l'attention, bien qu'il soit, à notre avis, inférieur à son aîné pour la force de pénétration de l'analyse, comme

pour la puissance de la synthèse. Que l'on compare en effet les ouvrages dans lesquels ils ont voulu, l'un et l'autre, systématiser l'ensemble de leur savoir, et l'on s'assurera que le *Cosmos* d'Alexandre, dénué d'un plan vigoureusement conçu, ne peut être mis en parallèle à cet égard avec l'*Introduction* du livre sur la langue *Kawi* dont l'ampleur et la profondeur égalent la belle ordonnance.

Nous croyons donc opportun de sortir du rôle de simple éditeur de textes et d'esquisser les trois personnalités mises en relief par la présente publication. Notre pensée n'est pas d'étudier dans G. de Humboldt l'homme d'État, ni de procéder à une dissection philologique du savant; les livres des R. Haym et des H. Steinthal, pour ne citer que les plus marquants, peuvent satisfaire les esprits plus difficiles. Nous ne nous attachons qu'à sa physionomie morale, en résumant brièvement sa vie.

Une nature froide, un caractère réservé mais très porté à la raillerie, des tendances idéalistes taxées d'aristocratiques, des travaux d'une extrême subtilité, ne constituent pas un ensemble fait pour frapper les imaginations et susciter les sympathies publiques. Bienveillant par instinct, impartial par principes, plein de foi comme les « gens éclairés » tenant au XVIIIe siècle, dans les destinées progressives de l'humanité, Humboldt, scrutant les « Origines » à l'aide d'une philologie, élevée par lui à la hauteur d'une philosophie du langage et touchant ainsi aux problèmes de la métaphysique, s'est maintenu dans une sphère d'idées générales que l'on n'atteint pas sans un certain effort. Non pas qu'il ait négligé systématiquement l'individu au profit de l'espèce. L'observation et le classement des caractères furent, dès sa jeunesse, une de ses occupations favorites[1], et l'on peut ajouter, qu'au point de vue politique, l'indépendance individuelle n'a pas eu d'avocat

1. *Briefe an eine Freundin* (Lettres à une amie); lettre 24e, 1re partie, et lettre 30e, 2e partie.

sinon plus chaleureux, du moins plus convaincu [1]. Il n'eût pas été de son siècle, s'il avait déserté la cause de l'exaltation de l'individu, au détriment même de l'intérêt public. Mais le savant idéaliste n'était enclin, ni par goût ni par tempérament, à se jeter dans la mêlée où se heurtent les passions et les intérêts. S'il posait comme règle que tout homme doit chercher à s'élever, à se compléter et à agir sur l'humanité, il estimait que la tâche est remplie dès que l'on agit sur soi-même; le perfectionnement individuel contribuant virtuellement au bien général [2]. A bien le prendre, ce n'est pas là un axiome aristocratique dans le sens strict; c'est plutôt, ainsi que l'a finement noté R. Haym [3], une formule « timocratique » (timocratie, règne des supériorités) que le public a pu entendre, sans qu'il y ait lieu de s'en étonner, comme la profession de foi d'un idéalisme dédaigneux.

A diverses reprises, Humboldt a quitté les *templa serena* des « Idées » pour mettre la main aux affaires, et il a montré, dans ces circonstances, une habileté pratique, une sûreté de vues surprenante chez une nature aussi méditative. Néanmoins son détachement philosophique ne lui permettait pas d'apporter dans la lutte l'opiniâtreté passionnée qui est le privilège des grands meneurs d'hommes. Si émouvants qu'aient été les événements du commencement de ce siècle dans lesquels il est intervenu, ces événements restaient pour lui des stades de l'histoire universelle. Le sang-froid du contemplateur neutralisait l'élan de l'acteur et, les moments de crise passés, le philosophe retournait à ses « Idées », laissant autour de lui l'impression d'une œuvre inachevée, malgré l'importance des services rendus. *Suum cuique :* le diplomate et mi-

1. *Ideen über Staatsverfassung*, 1792 (Idées sur la constitution de l'État). — *Ideen zu einem Versuche die Grenzen der Wirksamkeit des Staates zu bestimmen* (Essai sur les limites de l'action de l'État), publié intégralement, en 1851 seulement, et son testament de politique libéral : *Denkschrift über Preussens ständische Verfassung* (Mémoire sur les États représentatifs prussiens).

2. Lettre à Forster, février 1790.

3. Robert Haym. *W. von Humboldt. Lebensbild und Charakteristick* (Biographie et caractéristique). 2 vol. Berlin, 1856.

nistre idéaliste n'avait pas été pétri dans l'argile d'un « chancelier de fer » et l'helléniste avait trop médité le γνῶθι σέαυτον pour s'aventurer au delà de certaines limites. Plusieurs de ses biographes allemands nous semblent mal fondés à lui reprocher d'avoir pratiqué le conseil : « Ne forçons point notre talent. » Toute proportion gardée, autant faire un crime à Platon de n'avoir pas été un Périclès !

Si les idées maîtresses de cette vie n'ont pas varié, leurs manifestations peuvent se classer suivant trois périodes.

Jusqu'à l'âge de trente-deux ans (1799), première période que nous qualifierons : phase de dilettantisme. En littérature, en histoire, en philosophie, Humboldt assemble, ordonne, médite ; il n'a pas d'objectif scientifique déterminé.

Depuis 1802 : période diplomatique et politique. Tout d'abord, dès le voyage d'Espagne de 1799, s'est prononcée la vocation linguistique ; mais le but, désormais immuable, ne sera poursuivi qu'avec un certain nonchaloir, en s'arrêtant à cueillir les fleurs qu'offriront les sentiers latéraux de l'art et de l'érudition. Après six ans — 1802-1808 — passés sous le ciel enchanteur de la Campagne romaine, se révèle l'homme d'État et, jusqu'en 1819, la linguistique reste à l'arrière-plan, sans être cependant perdue de vue.

Enfin, seize années (1819-1835) sont consacrées uniquement à la science. L'automne de sa vie s'écoule, comme son printemps, dans la sérénité de la pensée.

Lorsque le fils aîné du major de Humboldt, chambellan de Frédéric II, quittait Berlin en 1787, à l'âge de vingt ans, pour suivre les Universités, son esprit et son cœur avaient déjà reçu une double culture, empreinte de l'esprit de l'époque. Son raisonnement s'était exercé dans un commerce assidu avec les coryphées des lettres et de la philosophie : les Engel, les Biester, les Friedländer, les Mendelssohn ; son cœur s'était initié à la sensibilité artificielle dans ce monde bizarre, mal équilibré, portion véreuse de l'héritage de Frédéric, qu'éblouissait la Junon israélite, H. Herz. Cette femme, magni-

fique produit d'un croisement de sang portugais et de sang français, infiniment moins douée, surtout moins recommandable que sa future rivale d'influence mondaine, Rachel Levin, autre fleur de Juda, présidait la « ligue de la vertu ». Dans cette franc-maçonnerie puérile, la sublimité du sentiment excluait le devoir comme un apanage des natures inférieures; on devine qu'elle n'opposait pas une barrière infranchissable aux égarements. Le jeune idéaliste avait tenu sa place, avec sa sentimentalité un peu guindée, dans cette province allemande du *Pays de Tendre*, et les indices d'un développement parallèle de la raison et du sentiment pourront se reconnaître dans tout ce qui sortira de sa plume.

A Gœttingue, il suivait, avec son ardeur accoutumée pour l'étude, les enseignements des historiens Schlœzer et Spittler, et ceux de Heyne, l'helléniste novateur, quand la nouvelle de la prise de la Bastille mit en émoi la docte petite ville hanovrienne. L'événement eut un retentissement sympathique parmi les quinze cents auditeurs de la *Georgina Augusta* et, dès le 17 juillet, Humboldt partait pour Paris, allant « assister aux funérailles du despotisme », comme le dit dans ses *Lettres de Paris* (1790) le candide Campe, son compagnon de route, qui avait été le premier maître de son enfance. Il est douteux que le jeune homme, toujours si réfléchi, ait rapporté de son séjour de trois semaines (3 août au 27), dans la grande ville, les impressions enthousiastes du pédagogue[1]. Un esprit aussi conséquent dans son développement devait déjà porter en germe la pensée qu'il développera, dix ans plus tard — après le 18 Brumaire — dans une pièce de vers, datée de la *Sierra Morena* et adressée au fils qu'il espérait : « Mais les lâches perdent leurs forces à la moitié de l'entreprise; découragés, ils abandonnent ce qu'ils ont acquis au prix de leur

1. Vers le 20 septembre, Forster écrit à Heyne : « Le voyageur G. Humboldt est encore avec nous. Il ne parle plus de la *liberté de Paris*, — ne pas confondre avec la *liberté du Paradis*, — mais il nous aide cependant à épicer la vie, qui serait vraiment insipide sans certains assaisonnements ». — Forster fait, avec *parisische Freiheit* et *paradisische Freiheit*, un jeu de mots difficile à rendre en français.

sang ; ils aspirent au repos et oublient follement que la seule vaillance triomphe des colères du Destin. C'est ainsi qu'ils ont profané pour toi la céleste Liberté : ils l'ont plantée, sans réfléchir, dans un sol incapable de la porter. La Fille du ciel ne prodigue pas ainsi ses moissons dorées; les bras d'une race forte sont seuls dignes de les cueillir. » — Du reste, sous des formes courtoises, Humboldt a eu le sentiment national assez exclusif : l'idiome de son pays est le seul dont le génie rivalise avec celui de la langue d'Homère ; ses compatriotes sont seuls à avoir de véritables aptitudes philosophiques, comme ils sont seuls à posséder le vrai sens dramatique. L'hégémonie intellectuelle leur revient et la « race forte », digne de cueillir « les moissons dorées de la liberté », est évidemment celle à laquelle il appartient.

A son retour, l'étudiant s'arrêtait à Erfurt et faisait la rencontre qui devait assurer son bonheur intime.

Erfurt, dépendance de l'électorat de Mayence, était gouverné par l'abbé Baron Dalberg, coadjuteur de l'archevêque-électeur. Instruit, affable, tolérant, le prélat réunissait autour de lui une sorte de cour modeste d'allures, mais attrayante pour les gens d'esprit. On distinguait dans l'entourage épiscopal Caroline de Dacheröden, fille du président de la chambre des finances, allié au Coadjuteur. Elle n'était pas une beauté parfaite : une légère déviation de la taille rompait l'harmonie de sa personne, mais sa tête était charmante. De beaux cheveux châtains encadraient son front intelligent; ses yeux avaient un éclat et une expression extraordinaires ; sa bouche était fine et spirituelle et son esprit virilement cultivé pouvait se mesurer avec celui de son futur mari ; son affabilité était des plus gracieuses. Elle fit une vive impression sur le voyageur et des relations communes à Berlin où, comme tant d'autres, Caroline de Dacheröden s'était fourvoyée un instant dans la fameuse « ligue de la vertu », facilitèrent le rapprochement; les fiançailles furent célébrées au bout de quelques semaines. Mais le mariage, tout d'inclination, n'eut lieu qu'au

mois de juillet 1791 ; dans l'intervalle, G. de Humboldt avait dû passer un an à Berlin, afin d'entrer en carrière. Son stage terminé, pourvu du titre de conseiller de légation, il prit un congé, se maria et se retira à la campagne, désirant sans doute jouir de la solitude à deux, mais aussi, surtout peut-être, voulant satisfaire son goût pour la méditation studieuse.

Trois ans s'écoulèrent ainsi. Tandis que la guerre désolait les bords du Rhin, que la Terreur noyait dans le sang les illusions du bon Campe, le penseur de vingt-cinq ans élaborait ses *Idées sur la constitution de l'État* (sous forme de lettre), et publiait des fragments de son *Essai sur les limites de l'action de l'État*. Mais son occupation capitale, celle qui répondait plus spécialement à ses conceptions sociales, comme à ses préférences esthétiques, était l'étude approfondie de la Grèce, sous la direction de son ami Wolff, le célèbre philologue de Halle : chez les Hellènes, il retrouvait en effet son type idéal du développement harmonieux et libre de l'individu. Peut-être songera-t-il plus tard, non sans une pointe de remords, à cette époque de sa vie, quand il écrira à Henriette Herz, après la catastrophe de 1806 : « Oui, nous sommes malheureux..., mais la cause de notre malheur était dans notre insouciance d'alors. »

En 1794, commença, à Iéna, sa grande intimité avec Schiller et Gœthe. Mme de Humboldt, fort liée avec les demoiselles de Lengefeld, l'une femme, l'autre (Mme de Wolzogen dont il sera question dans nos lettres) belle-sœur de Schiller, désirait se rapprocher de ses amies et son mari, qui avait eu des occasions antérieures de voir et d'apprécier le barde de l'idéalisme, dut être séduit par la perspective d'une rencontre avec les protagonistes du mouvement littéraire. Le jeune ménage quitta donc sa résidence saxonne de Burgörner et vint s'établir dans la florissante Université. La haute culture, la finesse du sens critique, la fécondité de pensée du nouveau venu frappèrent les demi-dieux du Parnasse et ces trois hommes de génie si divers formèrent une étroite association, dans laquelle

Humboldt apportait au moins autant qu'il recevait. En songeant à leurs entretiens où se discutaient, pendant les longues soirées d'hiver, les principes de l'art et de la philosophie kantienne, on se reporte involontairement aux dialogues célèbres des bords de l'Ilissus, — moins la lumière vivifiante de l'Attique. Ce soleil du midi manquait aussi à Humboldt; les improvisations des aèdes germaniques étaient impuissantes à combattre la nostalgie de l'Italie. Il partit avec sa famille, en août 1797, après la mort de sa mère.

La première étape était franchie, on se reposait à Vienne, lorsque des bruits inquiétants sur la sécurité dans les pays transalpins firent modifier l'itinéraire : provisoirement, la brumeuse Lutèce remplaça la Ville éternelle comme terme de voyage. Les Humboldt arrivèrent à Paris, en novembre, avec leurs trois enfants, Caroline, Guillaume, Théodore, dont il est parlé fréquemment dans les lettres à Schweighæuser.

Le moment était propice : la société parisienne délivrée de la Terreur, peu soucieuse du Directoire et de sa république corinthienne, revenait à ses anciennes et aimables habitudes. Parmi les Allemands du Nord à qui la paix de 1795 avait rouvert le chemin de la France, les arrivants étaient assurément, par leur culture, leur fortune, leur usage du monde, en situation de goûter, mieux que tous autres, le charme de ce renouveau social.

Ils se trouvèrent bientôt en relations suivies avec les hommes restés fidèles, malgré la tourmente, aux sciences et aux lettres. Leur appartement devint le rendez-vous de gens de lettres comme Suard, dirigeant le *Publiciste* et les *Archives littéraires de l'Europe*, de Vanderbourg, le loyal éditeur des poésies de Clotilde de Surville; de philosophes ou candidats philosophes comme Villers, Gérando, le moraliste Morel de Vindé; d'érudits, comme Van Praet, ce modèle des bibliothécaires, Millin, le laborieux rédacteur en chef du *Magasin encyclopédique*, Petit-Radel poussant des reconnaissances dans le domaine préhistorique assez dédaigné par Humboldt; d'hel-

lénistes, comme le Franco-Allemand Bitaubé, le baron de Sainte-Croix, le diplomate philologue Bast et Hase, récent transfuge besogneux de l'Université d'Iéna. D'autres notabilités, françaises ou étrangères, mondaines ou artistiques, affluaient : Camille Jordan, l'inséparable de Gérando; Lucien Bonaparte; le marquis de Jaucourt; Rœderer; le comte de Schlabrendorff, prototype épuré d'Anacharsis Klootz, aussi amoureux de discussion que Humboldt; W. de Burgsdorf, un des premiers appréciateurs de Rachel Levin, qu'il aurait pu revoir dans ce salon, lors du voyage qu'elle fit à Paris, en septembre 1800, dans le plein épanouissement de son charme calmant subi par l'olympien Gœthe, aussi bien que par le spirituel mauvais sujet, Frédéric de Genz. La liste des visiteurs serait longue à épuiser; nous ne citons que ceux dont les noms reviennent dans nos lettres.

Au milieu du cercle charmé par « les yeux d'enfant » et par l'esprit enjoué de Mme de Humboldt, fasciné par la verve étincelante de son mari, trônait la retentissante Mme de Staël. Mme Récamier y montrait sa radieuse beauté et dans une pénombre discrète se tenait la compagne de Gérando, Annette de Rathsamhausen, à qui sa forte éducation et son origine alsacienne eussent permis de briller dans les deux camps, germain et gaulois, si elle n'eût pas visé à n'être qu'une « bonne femme », — ce qu'elle a été réellement. *Corinne* accaparait Humboldt, toujours curieux de « l'éternel féminin », et se faisait guider dans l'étude de l'allemand[1]. Leurs conférences devaient offrir un contraste piquant entre le calme de l'infatigable analyste et la spontanéité impétueuse de l'élève. La femme qui écrivit plus tard le livre *l'Allemagne* a certainement tiré un tout autre profit de ses conversations avec celui dont elle dit : « Il est difficile de rencontrer nulle part un homme dont l'entretien et les écrits supposent plus de connaissances et d'idées », que de ses rapports avec Villers, mé-

1 *Briefe an eine Freundin* (Lettres à une amie). Lettre 35e, 2e partie.

diocre traducteur et commentateur de Kant, — si sommairement exécuté par Humboldt, dans une de nos lettres.

Les Humboldt s'acclimatèrent tout à fait à Paris. Ils y ont résidé jusqu'à l'automne de 1801, sauf le temps d'un voyage en Espagne (mi-août 1799-mi-avril 1800). En juin 1801, ils semblaient si bien installés dans leur second appartement, hôtel Vauban, rue Saint-Honoré, que l'on prétendait, à Weimar, qu'il fallait renoncer à les revoir en Allemagne.

Le bon souvenir laissé par ce séjour de près de quatre ans se reflète dans les premières lettres écrites, de Berlin, à Schweighæuser et les préférences parisiennes persistantes de Mme Humboldt sont, plus tard, l'objet d'une aimable allusion de la part de son mari. Dans l'été de 1804, malgré les jouissances artistiques qu'elle saura trouver dans sa résidence de Rome, elle ne résistera pas au désir de passer quelques mois à Paris.

Les débuts de notre correspondance se rapportent à ce temps parisien. Elle s'adresse à un jeune érudit, entré dans la maison des Humboldt comme précepteur, vers l'automne 1798. Fils du professeur strasbourgeois, Jean Schweighæuser, le savant éditeur d'Athénée, Appien, Polybe ; protégé par les hellénistes de l'Institut, Geoffroi (né en 1777) n'avait pu être accueilli qu'à bras ouverts par un père de famille, philhellène passionné. Il se recommandait d'ailleurs lui-même : ouvert et affable, d'humeur riante, de physionomie spirituelle, de façons gracieuses, il n'avait rien du Vadius ni du Trissotin, bien que nourri de grec dès le berceau[1]. Il avait donné des preuves d'un savoir réel : envoyé à Paris par son père, pour collationner des manuscrits et chargé de faire, en son nom, une lecture à l'Institut, il avait produit l'impression la plus favorable sur le docte auditoire ; — une de nos lettres montre que cette bonne opinion fut durable.

Introduit dans un milieu aussi intellectuel, traité par le

1. Un journal tenu par Geoffroi enfant, que nous avons sous les yeux, témoignerait au besoin que nous n'exagérons pas, en parlant de ce grec hâtif.

maître de la maison, son aîné de dix ans à peine, comme un fils adoptif; sympathisant avec la séduisante dame du logis dont la sentimentalité, parfois nuageuse, correspondait à certains côtés romanesques du jeune Alsacien, le précepteur avait toutes les satisfactions de l'esprit et du cœur. Les exigences du service militaire mirent brutalement un terme à cette *vita beata*. Le pauvre conscrit dut quitter Paris, renoncer au beau voyage d'Espagne que Humboldt allait entreprendre en famille et s'enfermer à Strasbourg, dans les bureaux d'un commissaire des vivres. Une séparation imposée dans ces conditions ne pouvait briser les rapports entre personnes d'inclinations aussi réciproques; la correspondance suscitée par la désagréable affaire du recrutement continua et s'établit pour de longues années.

L'attachement de Geoffroi envers ses nobles patrons est toujours resté aussi vif qu'aux premiers jours. Nous n'avons pas ses lettres, mais les réponses qu'on lui adresse sont explicites à cet égard. De leur côté, les Humboldt, mari et femme, n'ont cessé de prendre un intérêt vraiment affectueux aux péripéties de la carrière de leur ami contraint, après sa libération du service, de chercher au loin, dans le préceptorat, des ressources contre la triste *res angusta domi*. Ils l'assistent de leurs avis et de leurs encouragements, jusqu'au moment où il se marie et supplée son père dans la chaire de grec de la Faculté de Strasbourg.

Dans les commencements de la correspondance, Humboldt s'occupe de l'emploi du temps de Geoffroi; il lui trace des plans d'études et l'éclaire sur la marche à suivre pour réussir. Appelé plus tard aux postes élevés de la diplomatie, il trouvera toujours le loisir de discuter, en usant des formes les plus délicates, les travaux entrepris par le précepteur avec une activité inquiète, doucement relevée par son mentor. Il traite alors son jeune correspondant sur pied d'égalité, en véritable confrère scientifique. Plus d'un quart de siècle se passe et l'on reconnaît que Humboldt avait dit vrai, en écrivant dès

1799 : « Vous trouverez chez peu de personnes, soyez-en persuadé, des sentiments aussi invariables que les nôtres. »

Ce sont les documents de cette amitié que nous avons compulsés. Parmi les feuillets couverts par l'écriture fine, rapide, correctement alignée du savant ou par les lignes plus négligemment sorties de la plume de sa femme, nous avons choisi ceux qui nous ont semblé pouvoir intéresser les lecteurs français. Notre série épistolaire n'a sans doute ni la valeur esthétique de la *Correspondance avec Schiller*, ni l'intérêt psychologique et pénétrant des *Lettres à une amie*, les deux recueils qui font découvrir l'homme sous le diplomate philologue. Moins abstraite et plus érudite que le premier, moins idéologique et plus familière que le second, elle garde l'intérêt qu'impriment à ce qu'ils écrivent un esprit de haute portée et une femme supérieurement cultivée, à la façon du XVIII[e] siècle. On sent d'ailleurs que les correspondants ont vécu sous le même toit et, chose rare, qu'ils se sont parfaitement accordés. Nous n'insisterons pas sur le ton de cordialité caressante, sur le naturel des lettres ; c'est un mérite que la traduction la plus scrupuleuse risque toujours de déflorer. Heureusement, elle ne saurait dénaturer ni la pensée féconde du mari, ni l'abandon spirituel de la femme qui affronte, à plusieurs reprises, les difficultés de la syntaxe française.

Embrassant, avec des lacunes qui n'interrompent pas sensiblement le cours des événements et l'enchaînement des idées, une période de vingt-six ans (1799-1825), nos lettres ne permettent pas seulement de suivre le sort respectif des amis séparés, elles jettent des lumières intéressantes sur l'assiette et sur le fonctionnement d'une intelligence d'élite, sur ses procédés de travail, sur ses jugements d'elle-même et des autres. Si dans ses communications à un ami d'une discrétion éprouvée, le prudent diplomate ne hasarde que de très rares allusions aux événements, pour tout autre sujet il se donne libre cours. Sa correspondance fournit des indications positives sur le moment précis où il conçoit et arrête le plan d'études lin-

guistiques qui sera la passion et la gloire de sa vie; sur certains travaux inédits, notamment sur une « Histoire de la décadence des républiques grecques » qui, à la manière dont l'historien la concevait, serait devenue comme les Propylées de l'*Histoire grecque* de E. Curtius et un digne pendant du grand ouvrage de Gibbon. Ailleurs se rencontrent de fines et parfois vives critiques littéraires, qui dénotent le dédain des sentiers battus; des dissertations philosophiques qui éclairent d'un jour curieux l'état de l'opinion, vers 1801, relativement à Kant et à Fichte, tenus alors en si médiocre estime, arrivés depuis à une vogue si prodigieuse; qui dévoilent enfin la pensée de l'écrivain à l'égard des plus subtiles questions de la métaphysique. Toutes ces improvisations épistolaires sont semées d'aperçus fins et profonds; le banal en est exclu. Et comme chez Humboldt — nous l'avons noté plus haut — le sentiment ne perd jamais ses droits, il faut signaler ses réflexions ingénieuses sur la nature italienne, sur le spectacle grandiose et mélancolique de Rome, — avant que la jeune Italie ne l'eût *hausmannisée*.

Pour un travailleur comme le Ministre de Prusse, les affaires de métier n'étaient qu'une bague au doigt. Il avait toute liberté pour admirer l'Italie en philosophe, en historien, en antiquaire, — même en poète. Son élégie *Rom*, si abondante en idées, fait comprendre à quelles voluptés intellectuelles il s'abandonnait et l'insistance avec laquelle il revient, dans nos lettres, sur cette pièce plus poétique par l'inspiration que par la forme, montre à quel point son imagination et son cœur avaient été impressionnés. *Minime credulus postero,* dit-il, il se hâtait de jouir; sa sagacité ne lui permettait pas de se dissimuler que les conflits entre la papauté et l'empire français marchaient à une ἐπικρίσις, pour user de son mot. La captivité du Pape devait du reste transformer bientôt la sinécure diplomatique en superfétation, et Humboldt partait en congé pour l'Allemagne, le 14 octobre 1808, n'emmenant avec lui que son fils Théodore. Incertain sur l'avenir, il caressait l'espoir d'un retour dans « le pays sans pareil ».

Sa correspondance se ralentit à ce moment : il est, en effet, jeté subitement dans la fournaise officielle et « accablé d'affaires », comme il pourra l'écrire sans métaphore, le 16 juillet 1810.

L'impression dominante que laissent ces lettres datées de Rome est, après un hommage à un savoir aussi étendu qu'original, une sorte d'étonnement devant la sérénité constante du penseur. Sous le coup d'épreuves personnelles poignantes — la mort de deux enfants, et des douleurs patriotiques non moins profondément ressenties — son esprit se dégage naturellement du concret, pour se complaire dans « la région supérieure où les idées qui semblent, en tant qu'occupations scientifiques, le privilège du petit nombre, se simplifient singulièrement et se rattachent de nouveau à tout ce qui est humain[1] ». Les lettres des 18 juillet et 29 août 1807 écrites : la première, un mois après la bataille de Friedland qui achevait le désastre d'Iéna ; la seconde, six semaines après le traité de Tilsitt qui confirmait diplomatiquement l'abaissement de la Prusse, sont des exemples frappants de cette faculté d'abstraction. Le détachement n'ira cependant jamais jusqu'au quiétisme tant reproché à Gœthe : en 1813, Humboldt enverra son fils Théodore, âgé de 16 ans, rejoindre les volontaires ; lui-même ne prouvera que trop, au gré d'un Français, l'ardeur de son patriotisme, dans cette phase de sa vie au seuil de laquelle nous venons de le laisser.

Neuf lettres de Mme de Humboldt appartiennent à cette période antérieure à 1808. Outre leur valeur intrinsèque, elles forment une « contribution » intéressante pour reconstituer une personnalité sur le compte de laquelle la bibliographie est assez pauvre. Elles font mieux saisir, par des témoignages *propria manu*, ce qu'était cette tendance romanesque et nébuleuse — *romantisches Dämmerweben*, — que Varnhagen attribue à Caroline de Dacheröden, et confirment ce que l'on savait

1. *Briefe an eine Freundin* (Lettres à une amie). Lettre 45e, 1re partie.

de son esprit naturel, de sa rare culture et de son caractère sympathique.

Au moment (24 mai 1809) où Mme de Humboldt annonce le départ de son mari à Geoffroi qui venait de suivre à Anvers, en qualité de secrétaire, M. Voyer d'Argenson, nommé par décret impérial préfet des Deux-Nèthes, l'ex-Ministre à Rome avait accepté une mission qu'il considérait comme essentielle au relèvement de son pays. Tandis que le Nassauvien Stein reconstituait l'administration, que le Hanovrien Scharnhorst réorganisait l'armée, Humboldt, toujours plus convaincu de la puissance des « Idées », se vouait à la réforme de l'instruction publique[1] et couronnait son œuvre de prédilection en créant l'Université de Berlin, malgré les difficultés du temps, malgré les difficultés plus grandes de la contradiction. Les dix-huit mois consacrés par lui à cette entreprise hardie ont été employés si judicieusement, qu'aujourd'hui, après quatre-vingt-trois ans écoulés, l'impulsion donnée par l'homme qui semblait voué à l'abstraction idéologique n'est pas amortie.

La lettre du 26 février 1812 le montre ambassadeur à Vienne, revenant pendant une accalmie à ses livres et à ses manuscrits, mettant en œuvre, à l'intention de son frère, des matériaux pour l'étude des langues américaines. Mais bientôt commence la mêlée des Congrès, non moins opiniâtre, non moins ardente que celle des champs de bataille. Humboldt y prend part avec une ténacité et une subtilité de dialectique que Talleyrand qualifie, non sans quelque raison, de « sophisme incarné ». En dépit de sa philosophie idéaliste, l'adjoint de Hardenberg suit les traditions du cabinet de Berlin consistant à dénoncer les ambitions hypothétiques de ses voisins, quitte à demander pour son compte des agrandissements territoriaux immédiats. C'est ainsi qu'au Congrès de Vienne, il se risque à formuler la question : « Que fait ici le droit public? » Ce qui lui attire

1. Sa nomination officielle au poste de directeur de la section des cultes et de l'instruction publique, au ministère de l'intérieur, est datée de Kœnigsberg, le 20 février 1809.

la réplique : « Il fait que vous y êtes ! » C'est ainsi que, plus tard, il réclamera la possession de Strasbourg et rédigera son *Mémoire pour servir de réfutation à celui du comte Capo d'Istria*, afin de démontrer l'opportunité d'un démembrement de la France[1].

Le 18 avril 1816, au milieu des interminables débats de la commission des indemnités territoriales, réunie à Francfort, le Plénipotentiaire envoie un souvenir et un conseil à Schweighæuser ébranlé dans sa nature nerveuse par tant d'événements si pénibles au patriotisme d'un habitant de la frontière. Revenu dans sa ville natale, Geoffroi suppléait alors son père dans la chaire de grec.

A la fin de 1819, Humboldt, dont l'indépendance d'opinion s'accordait mal avec les influences prépondérantes à Berlin, rentre définitivement dans la vie privée, comblé de distinctions honorifiques et de dotations territoriales. C'est un sentiment de satisfaction et de reconnaissance envers « le Destin » qui inspire sa lettre du 27 octobre 1823, le dernier autographe de sa main que nous ayons trouvé dans les papiers de Geoffroi.

Postérieurement à cette date, il existe quelques lettres de Mme de Humboldt, jusqu'au 16 novembre 1825. Elles n'ont qu'un intérêt tout intime : les détails sur son état maladif empirant, sur la faiblesse des yeux de son mari, sur ses enfants grandis et établis, envahissent la place occupée naguère par les impressions de voyage, par les réflexions sur l'art et la poésie. C'est toujours l'aimable correspondante d'Espagne et d'Italie, mais les forces vitales s'affaiblissent et se concentrent dans les affections de l'épouse et de la mère. Elle lutte vaillamment, jusqu'en 1829, contre un mal incurable et expire, le 26 mars, dans sa maison de Berlin, après quatre mois de vives souffrances, en pleine possession d'elle-même, assistée par son mari et par ses deux filles aînées : Caroline, sa préférée, et Adélaïde, née à Paris, dont la lettre du 1er novembre 1803

1. Voir *Mémoires de Talleyrand*, T. II, *Correspondance avec le Roi*, Paris 1891, et le VIIe vol. des *Œuvres complètes* de G. de Humboldt.

fait un si joli portrait. Ses restes reposent à Tegel, au pied d'une statue de l'Espérance, due au ciseau de Thorwaldsen.

Humboldt survécut six ans à sa femme[1]. Son veuvage s'est passé, presque sans interruption, dans sa chère retraite de Tegel, son Tusculum, au bord du lac de Spandau. Il y a vécu de souvenirs toujours vivants mais dépourvus d'amertume, livré au charme austère de la méditation, poursuivant, sans une heure de défaillance, ses travaux de haute linguistique. Sa mort, survenue le 8 avril 1835, après une maladie de quelques jours, ne lui a pas permis de publier lui-même son grand ouvrage sur la langue *Kawi;* la publication en a été posthume. Mais il avait pu mettre la dernière main au manuscrit de la noble et puissante synthèse qui en est l'Introduction.

Ses *Lettres à une amie,* qui vont de 1814 à 1835, et les *Sonnets* dans lesquels il avait coutume, au déclin de la vie, de consigner la pensée dominante de sa journée, permettent de suivre l'évolution finale de ses idées. L'idéalisme transcendental et le stoïcisme platonicien du dilettante de 1799 se transforment graduellement en un théisme pieux qui dissipe en partie les incertitudes du philosophe. « La Providence » remplace, sous sa plume, « le Destin » et le penseur finit par se confier dans « l'éternelle bonté qui veille sur la destinée de l'humanité, comme sur chaque destinée particulière[2] ». La « lueur d'un monde autre », signalée dans sa lettre ci-après du 6 juillet 1803, illumine de plus en plus un esprit tourné vers ce qui n'est point passager. On pourrait graver sur sa tombe ce vers d'un autre idéaliste, le chantre des *Destinées :*

Le vrai Dieu, le Dieu fort, est le Dieu des idées...

Car des deux puissances que l'âme dégagée de la matière peut

1. Il a été publié sur les dernières années de G. de H. un travail intéressant : *Aus W. v. Humboldts letzten Lebensjahren. Eine Mittheilung bisher unbekannter Briefe,* von Th. Distel, Leipzig, Barth, 1883, in-8°. — *Sur les dernières années de G. de Humboldt. Lettres inédites.*

2. *Briefe an eine Freundin* (Lettres à une amie). Lettre 67e, 1re partie.

déployer dans son existence ultérieure, l'entendement qui connaît a prévalu, chez G. de Humboldt, sur la volonté qui aime.

Ainsi que son ami, G. Schweighæuser a travaillé jusqu'à la fin ; il est mort en 1844. Mais moins favorisé, il a dû se raidir, pendant treize années, contre une maladie nerveuse qui le condamnait à l'immobilité. Son activité intellectuelle, dont nos lettres donnent tant de preuves, ne fut point paralysée par la souffrance : avec le concours de collaborateurs dévoués, il appliqua à l'archéologie ces connaissances variées, cette facilité de travail, si prisées par G. de Humboldt, et il a laissé, comme dernier témoignage de son savoir et de son patriotisme, le bel ouvrage publié avec la collaboration de son ami, Philippe de Golbéry : *Les Antiquités de l'Alsace.*

A. LAQUIANTE.

IXe LETTRE DE GUILLAUME DE HUMBOLDT.

Berlin, 24 octobre 1801.

Votre lettre, mon cher ami, m'a causé une joie profonde et m'a infiniment intéressé. Il faut continuer à m'écrire très souvent et à me donner de nos anciens amis des nouvelles aussi divertissantes que les dernières. Ne vous laissez pas décourager par ma réponse un peu tardive, cette fois ; à l'avenir, cela n'arrivera plus, il y est pourvu d'une façon assez certaine par la distribution de mon temps. Comme vous le voyez, je suis à Berlin et non à la campagne ; ce n'est pas par goût, mais par nécessité. En général, depuis que j'ai quitté la France, tout a été à l'encontre de mes projets et de mes désirs. En premier lieu, pour ne parler que du principal, je n'ai pas séjourné comme je l'aurais voulu à Weimar : Gœthe ne s'y trouvait pas, Schiller et Mme de Wolzogen partaient en voyage ; je n'ai pu les voir que peu de jours. Puis, il règne à Tegel[1], ma petite propriété, une épidémie

1. Tegel, la résidence préférée de G. H..., est un domaine situé près du village de ce nom, sur le bord est du petit lac de Spandau, à 15 kilomètres environ de Berlin. Le domaine avait été concédé au père de Guillaume et d'Alexandre de Humboldt par

de scarlatine de si mauvaise nature, que je n'ose me risquer, en ce moment, à y conduire ma famille. Je resterai donc quelques mois à Berlin, ce qui ne me sourit guère; dès que l'on est condamné à choisir une ville pour sa résidence, toute autre ville que Paris est et reste peu plaisante. J'ai été trop occupé par mon installation pour travailler beaucoup, mais j'espère m'y mettre et je me promets alors plus de plaisir de mon séjour ici que je n'en ai eu. Mon intention est, tant que je demeurerai en ville et avant d'entreprendre un nouveau voyage, de m'occuper à fond de la littérature allemande; ce sera de la besogne pour une couple d'années.

En ce moment, je dois l'avouer, il se produit un temps d'arrêt fâcheux en poésie et, il faut en convenir, également en philosophie. A l'exception des œuvres de Schiller et de quelques rares productions des Schlegel, il n'y a rien à signaler en poésie. Si Suard[1] et autres entendaient disserter ici sur la métaphysique, notamment sur celle de Kant et de Fichte, ils riraient bien! Car on ne tient, à vrai dire, ces deux hommes que pour des rêveurs (*Grübler*); beaucoup de gens considèrent même le dernier comme un cerveau fêlé (*Tollhäusler*). Dans le domaine de l'histoire, il n'y a absolument rien de sérieux à attendre : Gentz[2] renonce à peu près à écrire; Woltmann[3] n'a jamais valu grand'chose et vaut moins que jamais. Bref, je veux croire et surtout *espérer* que la littérature allemande fait meilleure figure à Paris qu'à Berlin. Elle a véritablement un peu besoin, aujourd'hui,

le Grand Électeur de Brandebourg, à titre de bail emphytéotique; Guillaume, fils aîné, le possédait le premier à titre seigneurial.

Une obligeante communication d'un ami de la famille de H..., permet de donner dans le volume une vue du château de Tegel, d'après une photographie récente, et quelques détails sur cette habitation.

1. Suard, secrétaire perpétuel de la 2e classe de l'Institut, directeur du *Publiciste*, était une autorité.

2. Fréd. de Gentz, ami de jeunesse de G. de H..., avait du sang français dans les veines; sa mère était fille d'un réfugié calviniste. Il est difficile de se figurer deux natures plus opposées que celles de ces deux amis : le premier, sensuel raffiné; le second, type d'idéaliste. Gentz, avec son esprit vif, net et sagace, devait agir sur G. de H... comme l'étincelle sur le courant latent.

En 1801, Gentz s'était fait connaître par une traduction du livre de Burke sur la Révolution, avec introduction, notes et suppléments, plus hostiles aux idées nouvelles que l'original même. Et en 1799, il avait publié un *Journal historique* qu'il rédigeait à peu près seul, en suivant les mêmes tendances. Mais le spirituel blasé, qui devait faire bercer sa vieillesse par Fanny Essler, était plus enclin à laisser reposer, qu'à manier sa plume alerte.

3. Woltmann (Charles-Louis von), ancien professeur à Iéna, où G. de H... l'avait connu, avait publié, en 1797, une *Histoire de France* et fondé, en 1799, un recueil mensuel intitulé : *Histoire et Politique*. Ces travaux, comme ceux qu'il fit paraître plus tard, ont un certain brillant; mais ils sont dépourvus de sûreté dans les recherches et de profondeur dans les réflexions. Les jugements de Woltmann sont souvent aussi présomptueux que contestables. G. de H... le trouvait faible en esthétique, affecté et sans idées en critique.

de l'auréole dont l'ignorance l'entoure là-bas. Il n'y a pas de mal à ce que l'on y confonde les époques, puisque l'époque présente est si pauvre.

Vous serez très satisfait de la *Pucelle d'Orléans* de Schiller[1]. Il est merveilleux et charmant de voir quelle vie et quelle animation il a su mettre dans ce drame. C'est la plus shakespearienne de ses œuvres, elle révèle une intensité de pensée et une profondeur de sensibilité qu'on ne retrouve dans aucun de ses drames précédents. Vous avez certainement lu *Marie Stuart*[2]? Qu'en pensez-vous?

Tout ce que vous mandez de Villers[3] m'a fort amusé. Il n'est pas possible que son livre ait un véritable succès; tout au plus, jouira-t-il d'une vogue passagère, comme cela arrive en France pour toute nouveauté. Son ton dithyrambique contraste d'ailleurs d'une manière choquante avec ce qu'il gazouille (*lispelt*). Gérando, qui m'écrit à son sujet, ne raisonne vraiment pas mal là-dessus. Mais il est effrayant de constater que, même après le livre de Villers, Gérando continue à ne pas se douter que la philosophie de Kant est autre chose que celle de Locke[4]! Il devient de plus en plus évident pour moi, qu'il existe infiniment peu de gens capables de comprendre ce qu'est la métaphysique. En réalité, les querelles philosophiques se passent entre quelques adeptes et la masse du public; les premiers traitent le reste d'aveugles, le public traite les adeptes de cerveaux fêlés et le débat devient facilement interminable. Moi, qui suis toujours très neutre, je ne

1. *Die Jungfrau von Orleans, eine romantische Tragœdie*, parut à Berlin chez J. Fr. Unger, en 1801, dans un almanach d'étrennes : *Kalender auf das Jahr 1802*. In-16, 260 p. La pièce est précédée de 14 feuillets donnant les jours et mois d'après les calendriers grégorien, russe, républicain et juif; elle est suivie de 38 feuillets consacrés à la généalogie des souverains et princes de l'Europe.

2. *Marie Stuart*. Tübingen, Cotta, 1801. In-8°. 1 f. et 237 p.

3. Le studieux Charles de Villers, qui s'était donné la mission de servir d'intermédiaire entre l'esprit français et l'esprit allemand, venait de faire paraître son livre, *Philosophie de Kant* ou *Principes fondamentaux de la Philosophie transcendantale* (Metz, 1801). On peut dire à la décharge de Villers, qu'au moment où il essayait de vulgariser les théories du penseur de Kœnigsberg, la prose française ne lui offrait ni termes ni formules consacrés pour l'expression d'idées et de procédés d'analyse ignorés par les philosophes français, ne préconisant; depuis près d'un siècle, que des doctrines matérialistes, plus ou moins dissimulées. Le témoignage de G. de H... prouve que les compatriotes de Kant n'étaient guère familiarisés eux-mêmes avec les énigmes transcendantales.

4. Gérando est un éclectique. Dans son Mémoire couronné à Berlin, en 1802, *Sur la génération des connaissances humaines*, qui fut le germe de son *Histoire comparée des systèmes philosophiques* (1804), il s'éloigne de la *Table rase*, de Locke, et reconnaît l'activité propre de l'esprit, sans s'élever toutefois à la théorie des notions pures de la raison (idéalisme de Kant). Tout en niant les idées innées, antérieures à la conscience, il n'admet pas, non plus, que ces idées ne viennent que des sens. Entre les notions de pure raison et les idées sensibles, il place un travail des facultés secondaires de l'intelligence, fécondant les éléments fournis par la perception.

sais vraiment à qui donner raison. Mais ceux qui ont tort, à coup sûr, sont ceux qui se figurent être métaphysiciens et qui ne le sont pas. Pour suivre ma comparaison de tantôt, ces gens-là veulent paraître fêlés sans l'être; or, ce rôle n'est tolérable que chez celui qui est réellement timbré. Les Français n'appartiennent pas à la catégorie qui a absolument tort. Ils se disent bien métaphysiciens; mais aussitôt qu'on leur explique ce que l'on entend par métaphysique, ils s'empressent de se dédire. Si vous me promettez de ne pas me trahir, je vous confierai qu'à mon avis, Villers est de la classe de ceux qui ont tort. Il ne connaît pas, plus que les autres, le fond de la métaphysique et n'en donne que la coque au lieu de l'amande. S'il en était autrement, il n'aurait pas présenté, d'une façon si sèche et si raide, un système philosophique, choisissant, sans que l'on s'explique vraiment pourquoi, celui de Kant[1].

Quand Suard prétend que ses compatriotes sont tous, aujourd'hui, sans attache pour le système d'Helvétius, il me semble dans l'erreur. En tant que système, celui d'Helvétius a pu rencontrer beaucoup de contradicteurs, surtout dans son entourage. Mais vous conviendrez certainement avec moi qu'actuellement, en France plus qu'ailleurs, on est nettement matérialiste ou spiritualiste. Du reste, chez aucun peuple, il n'existe de système absolument dominant. Mais les combinaisons hybrides de systèmes de morale, tels que le système esthétique et celui qui se fonde sur les impressions morales, distinctes du sentiment religieux, — combinaisons fréquentes en Allemagne ou en Angleterre avant Kant, — me semblent avoir toujours eu peu de succès en France.

Vous avez certainement dû voir, chez Millin[2] ou ailleurs, l'édition préparée par Wolff des quatre harangues de Cicéron qu'il déclare apocryphes[3]. Qu'en dit-on à Paris? Renseignez-moi avec détails, c'est-à-dire en me parlant de chaque philologue notable en particulier. En Allemagne, il ne paraît y avoir qu'une voix pour la non-authenticité.

1. A propos de Kant, on trouve, parmi les papiers de G. Schw..., une curieuse revendication de priorité philosophique, formulée dans une lettre de son père, qui est reproduite en appendice dans le volume.

2. Millin, conservateur du cabinet des médailles depuis 1794, savant lettré et archéologue, directeur du volumineux recueil scientifique et littéraire *Le Magasin encyclopédique*.

3. G. de H... portait aux travaux du philologue F. A. Wolff l'intérêt d'un disciple zélé pour son maître. Après avoir mis en rumeur le camp des hellénistes, par les *Prolégomènes* sur Homère (1795), la critique savante mais aventureuse de Wolff s'en prenait aux quatre harangues : *Post reditum in senatu; Ad quirites post senatum; Pro domo sua ad Pontifices; De haruspicum responsa.* Le *Pro Marcello* devait subir la même épreuve. Dans l'état actuel de la critique, si l'on discute le *Ad quirites* et certaines parties du *Pro Marcello,* interpolées, dit-on, l'authenticité des autres harangues paraît admise.

J'aurais maintenant une requête littéraire à vous adresser. Sur le premier feuillet d'un Nouveau Testament traduit en basque et conservé à la Bibliothèque, il existe une note manuscrite portant que de Thou, dans un passage de son *Histoire*, mentionne ladite traduction. J'ai transcrit, à Paris, le passage de de Thou, mais j'ai égaré ma copie de la note manuscrite. Voudriez-vous vous faire donner par Van Praet[1] le livre basque et transcrire la note, ainsi que l'indication du livre et du chapitre de de Thou. Saluez particulièrement Van Praet de ma part et demandez-lui si on lui a rendu Oihenhart, *Proverbes basques*[2] ; j'avais chargé Tieck de les lui renvoyer.

Que devient Mme de Staël ? Elle est probablement rentrée à Paris en ce moment. Demandez-lui si elle a reçu ma lettre datée de Burgörner[3] ? Je crois que j'ai un peu perdu dans sa faveur, à cause de mon voyage basque ; ce serait payer cher un des fleurons de ma couronne de martyr espagnol. Si vous voulez être aimable, faites un petit effort et rétablissez-moi sur un bon pied auprès d'elle. . . . .

. . . .

Adieu de tout cœur, mon cher et bon ami.

Ma femme vous salue affectueusement, ainsi que nos aînés. Nous allons bien ; cependant pas aussi bien, ici chez nous, qu'à Paris.

De tout cœur,

Votre Humboldt.

Mon adresse est : Berlin, rue de Leipzig, n° 89.

P.-S. — Priez Gérando de m'excuser, si je ne lui réponds pas de suite. Il m'a chargé de lui envoyer une liste de quelques ouvrages philosophiques ; pour la rédiger, il me faut un certain temps et je n'ai reçu que depuis peu de jours sa lettre, adressée à Berlin, alors que je me trouvais à la campagne. Je pourrai lui écrire deux fois : au sujet de sa paternité d'abord et, plus tard, à propos de philosophie. Mais pourquoi, ne pouvant affranchir mes lettres, lui faire payer deux ports très élevés ? Exprimez-lui donc verbalement, cette fois, mes vœux pour lui et pour sa femme, à l'occasion de la naissance de la petite Fanny. Saluez toutes nos connaissances, au sens le plus large du mot ; j'aurai ainsi le plaisir de croire, qu'en prononçant souvent mon nom, vous penserez souvent à moi.

1. Le savant bibliographe, pendant plus d'un demi-siècle (1784-1837), le modèle des bibliothécaires de la Nationale. Né à Bruges, naturalisé en 1814.

2. Recueillis par le sieur d'Oihenhart, plus les poésies basques du même auteur. *Paris*, 1656, 2 parties en 1 vol. Pet. in-8°.

3. Burgörner, domaine appartenant à Mme de H... ; près Hettstadt, dans la Saxe prussienne.

XIe LETTRE DE GUILLAUME DE HUMBOLDT.

Berlin, 30 mai 1802.

Enfin, je puis vous donner la bonne nouvelle que vous devez attendre avec une pénible impatience, depuis un certain temps. Ma femme est heureusement accouchée avant-hier d'une fille [1]; plus heureusement vraiment que nous ne l'espérions.

L'enfant va bien; l'état de la mère est aussi satisfaisant qu'on peut le désirer. Elle vous salue cordialement et nous serons tous deux charmés de recevoir bientôt de vos nouvelles.

Je vous informe aussi, cher ami, qu'avec l'automne, ma situation changera. Je suis nommé *Résident* à Rome et j'irai porter, en passant, des félicitations au roi d'Étrurie [2]. Vous savez combien nous aimons les voyages et quel était notre désir de voir l'Italie. Nous sommes donc très satisfaits à tous égards.

S'il se présentait pour vous la moindre possibilité d'un voyage à Rome, ne doutez pas du plaisir que nous aurions à vous recevoir. Nous en serions d'autant plus heureux, que nous n'avons guère l'espoir d'aller de sitôt à Paris.

Je suis fort occupé aujourd'hui, cher ami; portez-vous bien et faites part de la délivrance de ma femme à ceux qui vous paraîtront devoir s'y intéresser.

Pardonnez-moi de mettre sous cette enveloppe une lettre à l'adresse de Metzger. Cet excellent homme [3] a toujours témoigné tant de sympathie à ma femme, que je désire lui donner des nouvelles, dès maintenant, et je ne sais même plus s'il est à Paris.

Adieu. Humboldt.

P.-S. — Met-on toujours *citoyen* [4] sur les adresses? J'aime à être fixé *positivement* sur ces détails et je vous demande une réponse sérieuse.

---

1. Gabrielle, troisième fille vivante de G. de Humboldt.

2. Louis, fils de l'Infant Ferdinand, duc de Parme, roi d'Étrurie par suite du traité de Lunéville.

3. Le volume donne dans l'appendice deux extraits de lettres inédites de Metzger qui montrent sur quel pied il avait été dans la maison Humboldt, et qui prouvent que l'épithète « excellent » que lui décerne G. de H. était bien justifiée.

4. Jusqu'à la présente lettre G. de H... mettait *citoyen* sur les adresses qui se trou-

XIII[e] LETTRE DE GUILLAUME DE HUMBOLDT.

Rome, 6 juillet 1803.

Votre billet du 17 du mois dernier, que j'ai reçu hier, cher ami, m'a tellement touché, que j'y réponds sans perdre un instant. Il y a des mois que je me proposais de vous écrire; je ne sais comment j'ai tant tardé à le faire, car je suis devenu un correspondant beaucoup plus régulier qu'autrefois. Mais dorénavant vous n'aurez plus sujet de vous plaindre et je vous prie de m'écrire très fréquemment, en me donnant beaucoup de détails sur ce qui vous touche.

Que vous restiez fidèle à la littérature allemande et que, de plus, vous vous lanciez, tout au fond de la France[1], dans la métaphysique, cela me charme. Je donnerais beaucoup pour pouvoir causer de temps à autre avec vous; je m'instruirais auprès de vous, car je suis devenu fort étranger à tous ces systèmes et je ne connais celui de Schelling[2] que par ouï-dire. De prime abord, je partage votre opinion : je n'ai jamais fait grand état

vent au dos des lettres; les suivantes portent à *Monsieur* G. Schweighæuser. — On peut rappeler ici le vers par lequel Andrieux termine son *Dialogue entre deux journalistes sur les mots Monsieur et Citoyen,* inséré dans les Mémoires de l'Institut de l'an VI :

« Appelez-vous Messieurs, mais soyez citoyens. »

En 1802, on devenait *gros monsieur,* tout en se croyant fort *bon citoyen.*
Le président Dupin a cité ce vers avec à-propos, à l'occasion d'une séance orageuse de l'Assemblée législative, le 6 octobre 1849.

1. G. Schw..., entré en fructidor an X (août-septembre 1802), chez M. Voyer d'Argenson, comme précepteur, venait de s'installer en Poitou, au château des Ormes, près Châtelleranlt. Cette belle résidence avait été construite par l'arrière-grand-père de son élève, le comte d'Argenson, secrétaire d'État à la guerre sous Louis XV, auquel Diderot et d'Alembert ont dédié l'*Encyclopédie,* — L'élève de G. Schw..., René d'Argenson, né en 1796, mort en 1862, frère utérin de feu le duc Victor de Broglie, a été, comme son maître, un archéologue distingué. On lui doit la publication des *Mémoires du marquis d'Argenson,* son grand-père, et celle des *Discours et opinions* de son père. Son fils, veuf de la fille du comte d'Argout, gouverneur de la Banque de France, habite le château des Ormes.

2. Schelling, après s'être remis sur les bancs, afin de compléter son instruction scientifique et s'être fait recevoir docteur en médecine, en 1802, avait quitté Iéna, à la suite du départ de Fichte dont il avait groupé, un moment, les disciples autour de lui. Ses principaux ouvrages avaient été : *Essai d'un système de philosophie de la nature,* 1799; *Système de l'idéalisme transcendental* (1800). Son antagonisme avec Fichte ne s'était pas encore ouvertement déclaré; cela explique comment G. de H... peut parler plus loin de « l'identité » de leurs systèmes philosophiques.

de la philosophie allemande, du moins quant à ses résultats ; il n'en est pas de même de sa méthode. La vraie méthode philosophique est absolument ruinée en France ; elle l'est si bien, que s'il est vrai qu'à notre époque, ce qu'une nation peut produire de bon dépend de sa culture, la nation qui adopte la méthode française et la tient pour la seule vraie, peut être considérée comme perdue intellectuellement, politiquement, moralement. Pour parler plus nettement et avec plus de précision, on pourrait dire que les Allemands sont seuls à avoir de réelles aspirations philosophiques. Chez tous les autres peuples, surtout chez les Anglais, on ne rencontre qu'un grossier matérialisme. — Quant au vide et à l'identité des systèmes de Fichte[1] et de Schelling, je suis absolument de votre avis. Il y a cependant, dans le premier de ces deux systèmes, — ainsi que je l'ai dit, je ne connais pas le second pour l'avoir étudié moi-même, — un point qui m'a toujours séduit et qui ne m'a pas semblé aussi creux que le reste. Fichte part d'un acte réel de la pensée intime qui est la base de toute sa philosophie. Chez lui, cet acte est d'essence pratique et comme il fonde toute sa théorie sur cet élément d'action, il m'a toujours paru qu'il entend par là la conviction intime et expérimentée de l'indépendance du moi vis-à-vis du non-moi, résultant des lois mêmes de la nature humaine. Comme cette conviction n'est pas le fait du savoir (*kein Wissen*), elle ne peut être que l'effet du vouloir (*Willen* — l'acte libre du moi). Cette base solide me semble le point de départ de tout ce que Fichte écrit ; mais de là provient aussi sans doute ce que l'on trouve d'obscur ou de creux dans son système. Tout ce qui en constitue la partie purement théorique, que vous l'appeliez commentaires, déductions de l'hypothèse ou plus exactement appareil nécessaire, — nécessaire pour trancher pratiquement le nœud que l'on ne peut dénouer théoriquement, — revient toujours au même et n'est que l'expression, reproduite sous des formes variées, de la dépendance réciproque du moi et du non-moi, malgré leur indépendance radicale apparente. Mais l'être réel absolu reste un prodige que la théorie est impuissante à expliquer et qui, en outre, court le risque d'être interprété d'une façon matérialiste et fâcheuse. Comme il faut cependant que l'ensemble de son système aboutisse à un idéalisme pur et comme tout ce qui est intelligible s'y résout en apparences, l'être absolu reste insaisissable.

On ne peut néanmoins contester qu'il n'existe dans l'homme une lueur d'un monde autre, lueur que les Anciens n'ont jamais méconnue, bien que

1. Antérieurement à 1803, Fichte avait publié un *Essai d'une critique de toute révélation* (1792), que le public prit d'abord pour un écrit de Kant ; L'*Idée sur la théorie de la science* (1794) ; *Leçons sur les devoirs du savant; Les Fondements du droit naturel* (1796-1799) et le *Système de morale* (1798). Son plus récent écrit : *Fondement de notre foi en un gouvernement moral du monde*, l'avait fait accuser d'athéisme. Banni de Saxe, il avait dû quitter l'Université d'Iéna et s'était retiré à Berlin.

Platon, entre autres, n'en 'ait parlé que sous une forme poétique. Pour moi, le criterium d'une vraie philosophie est celui-ci : rend-elle cette lueur plus vive ou bien l'obscurcit-elle? Dans ce dernier cas, non seulement il n'y a rien de bon à en espérer, mais on peut s'attendre aux pires conséquences.

Vous conviendrez avec moi, qu'à ce point de vue, il n'y a plus que la philosophie allemande qui mérite quelque estime.

Mais ne serait-il pas possible de fonder un système de métaphysique reliant plus étroitement la plénitude de la vie de la nature à l'être absolu? C'est une question qui me paraît digne des plus sérieuses méditations. Si elle est susceptible d'une solution affirmative, on ne pourra y arriver en remplissant les conditions requises qu'à l'aide de principes antérieurs purement abstraits, conçus par un esprit philosophique purifié comme au feu ; tout vestige de matérialisme doit être réduit en cendres. Sans cela, on ne saurait espérer de progrès.

Cette possibilité me préoccupe en Italie plus qu'elle n'a fait ailleurs. Il n'est pas de contrée qui inspire autant de répulsion pour les systèmes creux ou outrés. Nulle part la nature n'invite mieux à jouir de la vie, tout en indiquant de sages limites à cette jouissance par la mesure qui préside à toutes les formes matérielles. On peut dire de l'Italie ce que l'on dit parfois d'un tableau : il est fait avec rien et laisse néanmoins une impression profonde. Jamais on ne s'étonne ici ; souvent même, on ne se rend pas compte à première vue de la beauté d'un aspect, on ne la comprend que plus tard. Mais l'impression pénètre insensiblement et finit par s'emparer complètement de vous. Je me sens déjà vivement fasciné; il faudra des efforts et du temps pour me détacher. Puis viennent les antiquités et les souvenirs! Il y a, à Rome, un site qui est ma station préférée : c'est une terrasse du vieux Palais des Empereurs sur le Palatin. Puissiez-vous un jour embrasser de là, d'un coup d'œil, les ruines du Colisée, les Thermes de Caracalla, la sombre pyramide de Caïus Cestius, le solitaire et romantique mont Aventin, les collines du Latium et les sommets des Apennins souvent couverts de neige!

Non cuilibet licet adire Corinthum, direz-vous! Il est singulier, cher ami, que, si vous étiez libre, je serais tenté de vous proposer — peut-être l'aurais-je fait il y a quelques semaines — de reprendre votre ancienne situation chez nous. Je crois vous avoir écrit que j'avais trouvé pour mes enfants un homme fort estimable sous bien des rapports. Mais, pour moi et pour ma femme, il ne pouvait être ce que vous avez été; pareille trouvaille serait une faveur spéciale du sort, on ne peut y compter ni même l'espérer. Depuis quelques mois, il est survenu des circonstances qui ont rendu une séparation inévitable, pour lui comme pour moi; il nous a quittés il y

a quinze jours. Vous comprenez mon embarras! Quant à vous, cher ami, alors même qu'il vous plairait de vivre avec nous, vous êtes lié. Et si vous étiez maître de choisir entre votre engagement actuel et un engagement chez nous, je vous conseillerais moi-même de donner la préférence au premier. Vous êtes dans une maison qui, je le crois, vous est plus avantageuse et où votre unique élève vous laisse du temps disponible. Je ne compte donc plus vous voir en Italie, qu'autant que M. de Voyer[1] y ferait un voyage ou qu'une occasion imprévue viendrait à s'offrir. Si par hasard vous connaissiez, à Paris, un Allemand vous inspirant confiance, vous me rendriez grand service en me l'indiquant. Mes conditions sont : l'entretien et 200 piastres, soit environ mille livres et naturellement les frais de voyage. Il me faudrait évidemment un homme qui prît à cœur l'éducation des enfants et qui en fît son occupation essentielle. Je ne saurais lui assurer rien de positif pour l'avenir; s'il demeure un certain temps avec nous, je chercherai nécessairement à lui être utile et, dans ma situation actuelle, cela me sera plus facile qu'autrefois. Je sais que ma requête est délicate, mais vous aves un moyen sûr de juger les aptitudes d'un candidat : plus il vous ressemblera par l'esprit, par l'instruction, surtout par les qualités aimables du caractère et de la sociabilité, plus il me plaira. Écrivez-moi sans tarder, si vous avez des vues sur quelqu'un. Je me suis également adressé à Schiller; je voudrais savoir au plus tôt à quoi m'en tenir, afin de lui faire part au besoin de votre recommandation ou de le prier du moins de ne s'engager avec personne. Je désire sans doute avoir bientôt l'homme qu'il me faut, mais ses pareils sont rares. J'ai combiné un arrangement provisoire qu'il me serait facile de prolonger jusqu'à la fin de l'année.

Adieu; ma femme vous envoie ses cordiales amitiés. Je suis avec la plus profonde et la plus sincère affection,

Votre Humboldt.

P.-S. — Je connais très bien votre résidence, ainsi que Mme de Voyer; je l'ai vue chez Mme de Staël[2] et rencontrée à mon retour d'Espagne, en passant la Garonne. Si elle se souvient de moi, présentez-lui mes respects.

1. Voyer d'Argenson, ancien aide de camp de La Fayette, avait passé les temps les plus orageux de la Révolution dans son domaine des Ormes.

2. Les relations de Mme Voyer d'Argonson avec Mme de Staël aboutirent au mariage de son fils du premier lit, Victor de Broglie, avec Mlle Albertine de Staël, célébré à Pise, le 20 février 1816. Voir sur ce mariage l'intéressante monographie de M. Ch. Rabany, *Les Schweighæuser, Biographie d'une famille de savants alsaciens* (Paris, Berger-Levrault et Cie, 1884, in-8°), publiée d'après des correspondances inédites communiquées à l'auteur par M. Charles Mehl.



VARIÉTÉS

Un usage alsacien.

LA NOËL DES PETITS OISEAUX [1]

C'est une de nos coutumes qui s'en va: c'est à peine si dans quelques villages reculés elle reste pratiquée ou connue. Bien vieille assurément, — puisque, dans les environs de Schlestadt, de vieux conteurs disent encore aux veillées le terrible accident arrivé à une bande de petits enfants qui, allant « quérir la gerbe », furent écrasés par les Suisses venus au secours de René de Lorraine (le Téméraire menaçant sa bonne ville de Nancy). Les Suisses, en chasse de Juifs, ne virent pas les tout petits, et leurs chevaux lancés au galop les piétinèrent horriblement. C'est donc au delà de 1476, et peut-être bien loin au delà — peut-être jusque dans la civilisation païenne, qui sait ? — qu'il faudrait chercher l'origine de cet usage.

Voici son cérémonial, que nous retrouvons du reste dans une partie de la Suisse et du Tyrol.

La veille de Noël, chacun rentrait à la maison et laissait la rue aux enfants. Vacillants et titubants, les plus petits — conduits par les plus grands — sortaient des maisons et des chaumières, emmitouflés autant que possible, et bien contents.

(1) Existe également dans le Salgau (V. Birlinger : *Sitten in Schwaben*, t. 1, p. 18).

Bientôt ils formaient une longue procession, qui pêle-mêle se mettait en branle ; et un joyeux pépiement commençait : « *Gän ietz us, gän ietz us*... (donnez maintenant dehors)... » — scandé plus distinct et plus sonore devant chaque porte de maison, « *gän ietz us ! gän ietz us !* » avec un subit arrêt de la troupe. La porte s'ouvrait toute grande, et parfois la fenêtre ; des mères étaient là, des grand'mères, des jeunes gens souriants ; on donnait aux mioches quelques beaux épis, — ceux que, « orgueil de la moisson », on avait depuis l'été piqués en souvenir derrière le crucifix de la salle basse ou derrière la glace. Mais, après le don des épis, un autre don venait dégringoler en cascades des fenêtres ou des perrons : pluie de noix, de noisettes, de pommes, de *schnitz*, de bonbons, mais surtout de tranches de *birewecke* (pains de poires, mélange de farine, d'œufs, de pruneaux, de poires sèches et de noix, — gâteaux traditionnels de la Nativité et du Jour de l'An). Tous les marmots se précipitaient pour ramasser et croquer,..... les adroits râflant presque tout, — à moins que, comme cela se passait dans certains villages, un père de famille ou le sacristain ne se fût chargé d'accompagner la bande avec un grand sac, dans lequel les cadeaux étaient mis en commun, pour être partagés, après la récolte, équitablement.

Et de nouveau le « *gän ietz us !* » recommençait. Parfois la neige tombait, les petites mains frileusement se cachaient dans les poches, dans les fichus, sous les tabliers ; les nez devenaient roses, on se bousculait, on se marchait sur les pieds, il y avait tout à la fois des pleurs et des rires, — mais la gerbe grandissait... Quand à toutes les portes on avait frappé, quand tout on avait ramassé, c'est vers l'église que se dirigeait le cortège, et c'était alors le droit des petits enfants de « tirer le premier coup de Noël » (*s'erste Wienächtslüte z'zieh*). Sitôt la sonnerie terminée, le sacristain venait lier la grande gerbe qui fleurait encore la moisson, la gerbe blonde aux lourds épis penchés ; et, sur la place, ordinairement devant l'église, au haut d'une perche ornée de rubans de couleurs

vives, il piquait le don des petits enfants aux petits oiseaux... Régalez-vous, tout petits ; comme nous demain, soyez heureux. Noël ! Noël pour les petits oiseaux, Noël pour les petits enfants[1] !

Et c'est au milieu des histoires de guerre et de rapines, de calamités et de vie violente, qu'on rencontre un souvenir de ce charmant usage !... En le cueillant (telle une fleur égarée en un lieu farouche), comme on remercie celui — ou celle — qui institua « la Noël des petits oiseaux » !

Mme O. Gevin-Cassal.

1. Ce tribut aux chantres ailés, nous le trouvons encore aux fêtes de la moisson : au bord de chaque champ, le cultivateur était tenu de laisser une mince bande d'épis pour les oiseaux, et défense formelle était faite aux glaneurs d'y toucher.



BIBLIOGRAPHIE

Hermann Ludwig. — *Deutsche Kaiser und Könige in Strassburg.* 1 vol. in-4° de 228 pages avec de nombreuses illustrations. Strasbourg, Friedrich Bull, 1889.

Cet ouvrage est un écrit de circonstance. Il fut composé à l'occasion du voyage fait en 1889 dans la capitale du Reichsland par le roi de Prusse et empereur d'Allemagne Guillaume II, qui venait y inaugurer le nouveau palais impérial, dressé en face de l'Université. Un exemplaire fut offert par la ville à son hôte. Dès lors, l'on devine tout de suite quelles sont les tendances de ce livre. Les Hohenzollern y sont considérés comme les successeurs immédiats et naturels de Charlemagne et des empereurs romains du moyen âge ; les courtes visites rendues à Strasbourg en 1877, 1879 et 1886 par Guillaume Ier, en 1889 par son petit-fils, sont assimilées aux séjours qu'y firent autrefois Otton le Grand, Frédéric Barberousse et Charles-Quint, sans qu'il soit tenu compte de la différence des temps, des institutions, des sentiments de la population alsacienne. M. Ludwig traite un sujet factice, sans véritable unité historique ; il parle de la même façon de l'époque où Strasbourg était une ville autonome, faisant ses lois, rendant la justice, sous la suzeraineté toute nominale d'un empereur élu, et des temps modernes où elle est une ville conquise, propriété collective des États allemands, et où elle reçoit les ordres d'un empereur héréditaire. Il ne se soucie pas des changements qu'a amenés ce grand fait : la domination française en Alsace et la fusion intime du pays avec la France.

Non seulement M. Ludwig a été contraint de rapprocher des événements si dissemblables ; mais, à cause du caractère officiel de son œuvre, il a été forcé de faire l'éloge de tous ces princes qui ont visité la ville à diverses époques, et pourtant, quelques-uns au moins d'entre eux, un Charles IV de Luxembourg, un Frédéric III, ont encouru les blâmes de l'histoire. Pour les bons souverains eux-mêmes, l'auteur dépasse souvent la

mesure. Nous croyons, nous aussi, que le roi de Prusse Frédéric II[1] était un homme de génie; mais n'est-il pas excessif de le représenter, même dans un livre donné à Guillaume II, « comme une incarnation vivante de l'impératif catégorique, que le sage de Kœnigsberg a montré à une époque déchue comme la base du relèvement moral » (p. 64)? Frédéric II aurait sans doute bien ri d'une semblable phrase. Enfin, si l'auteur nous a représenté tous les empereurs allemands et rois de Prusse également vertueux et puissants, le cœur rempli du sentiment de leurs devoirs et de l'amour de Dieu, il nous a dépeint la population de Strasbourg également bien disposée vis-à-vis de tous, les accueillant avec la même affection et le même enthousiasme. Son récit s'arrête à la surface, à l'éclat des fêtes extérieures et ne pénètre point jusqu'au fond des choses, c'est-à-dire aux vraies pensées de la population indigène. Nous pourrions, pour notre compte, en usant des mêmes procédés, faire un tableau de l'entrée de Louis XIV à Strasbourg le 23 octobre 1681 absolument semblable à celui qu'il nous trace de la réception faite à l'Empereur Guillaume Ier, le 1er mai 1877.

Malgré ces défauts inhérents au sujet, ce livre peut rendre à l'historien de très réels services. M. von Jan, qui se cache sous le pseudonyme de Hermann Ludwig, est un érudit de valeur, au courant des dernières découvertes scientifiques. Il a dépouillé les diplômes des empereurs allemands; il a parcouru les *Jahrbücher zur deutschen Geschichte* qui ont déjà paru; il a lu avec attention les chroniques strasbourgeoises et il a noté avec soin chaque séjour impérial dans l'ancienne cité alsacienne; il nous dit dans quelles circonstances le souverain allemand arriva chez nous, combien de temps il y demeura, dans quelle maison il logea, quelle réception lui fut faite. Son énumération nous paraît à la fois très exacte et très complète. Mais M. von Jan a compris qu'une semblable énumération risquait fort de devenir monotone, et, pour la plus grande utilité du lecteur, il a introduit dans son ouvrage une série de dissertations qui, tout en tenant par quelque lien au sujet principal, doivent pourtant être considérées comme des digressions. Ainsi, dans un chapitre préliminaire, il examine d'une manière générale quels furent, au cours des âges, les rapports de la ville avec l'Empire, et il ne peut s'empêcher de nous y faire connaître la constitution politique de la cité et ses divers changements; il nous expose avec détail la révolution de 1332; il nous dit aussi quelle place importante la ville a occupée dans les lettres et dans les arts; il nous cite ses prédicateurs et ses humanistes : Jean Geiler, Sébastien Brant, Wimpfeling, Murner, etc.; il nous raconte la création du Gymnase, en 1557,

1. Frédéric II de Prusse n'a été ni un roi des Romains ni un empereur allemand; M. Ludwig n'a pourtant pu s'empêcher de nous raconter le séjour qu'il fit en secret à Strasbourg, sous le nom de comte Dufour, les 22 et 23 août 1740.

et celle en 1566 de l'Académie qui devint Université en 1621. Il arrive enfin à son sujet proprement dit et il le partage en cinq périodes : la ville royale à l'époque carolingienne, la ville épiscopale jusqu'au grand interrègne, la ville libre impériale, la ville royale sous la domination française, la capitale du pays d'Empire. Or, pour chacune de ces périodes, avant de dresser la liste des visites impériales, il nous expose la situation de la cité ; il en indique, à l'exemple de Closener et de Kœnigshofen, les agrandissements ; il nous en décrit l'organisation militaire et administrative. Il ne recule pas devant les problèmes ardus d'origines ; ainsi, il recherche comment le citadin est devenu un homme libre et s'est uni avec les autres habitants en association ; à ce sujet, il introduit une théorie générale sur la naissance des villes, fort en honneur en Allemagne, mais que nous ne saurions adopter qu'avec de grandes réserves. Il n'oublie point de nous parler, après l'état matériel, de l'état moral de la cité ; une fois, il nous trace, avec Geiler, un tableau très noir des mœurs du clergé et des laïques, à la veille de la Réformation ; une autre fois, au contraire, il dépeint en une gracieuse idylle les sentiments purs, les mœurs honnêtes et patriarcales de la bourgeoisie strasbourgeoise, demeurée au XVIIIe siècle fidèle à la langue et aux traditions allemandes. Le chapitre IV est même tout entier rempli par cette peinture ; car, sous la domination française, un seul empereur a visité Strasbourg (Joseph II en avril 1777) et encore celui-là ne venait pas en souverain. On voit par cette analyse que M. Ludwig brise sans cesse les cadres trop étroits de son sujet ; la liste des visites impériales devient pour l'auteur de *Strasbourg il y a cent ans* un prétexte pour écrire une véritable histoire de la civilisation, *eine Kulturgeschichte,* dans la cité alsacienne.

Le livre est imprimé avec grand luxe et il est l'un des plus beaux produits des presses de G. Fischbach. Les gravures qui l'ornent et qui représentent les portraits des empereurs, leurs monogrammes et leurs signatures sont faites avec soin : seules les représentations en rouge des sceaux des souverains ne sont point très distinctes [1].

Ch. PFISTER.

1. Deux petites négligences typographiques déparent le volume. Page 80, on lit : « Après la mort de Lothaire II, l'Alsace échut par le traité de Meersen en 876 à Louis le Germanique. » Lisez 870. — Page 97, au lieu de « Henri (le futur empereur Henri II) *duc de Bourgogne* », lisez duc de Bavière. — M. Hermann Ludwig a fait tirer à part un article qu'il a publié cette année-ci dans la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins* sur l'Alsace carolingienne ; c'est une énumération très complète des noms de lieux alsaciens cités dans les documents de cette époque ; nous aurons occasion de revenir sur cette étude.

H. Witte. — *Lothringen und Burgund* (dans les *Jahrbücher der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde,* tome II, p. 1-100; tome III, p. 232-293; tome IV, p. 74-137)[1].

A. Berlet. — *Charles le Téméraire et René de Lorraine.* (Extrait des *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire,* t. VIII et IX), 1 vol. in-8° de 216 pages et une carte. Dijon, imprimerie Darantière, 1892.

Deux études sur la lutte de Charles le Téméraire et de René de Lorraine ont paru à peu près simultanément et indépendamment l'une de l'autre; l'une de M. le Dr H. Witte, d'origine allemande, professeur au Gymnase de Haguenau; l'autre de M. A. Berlet, un enfant de Nancy, aujourd'hui procureur de la République à Mauriac.

Ces deux travaux se distinguent chacun par des mérites propres. Celui du Dr Witte a été fait d'après des documents inédits et nous apporte des connaissances nouvelles. L'auteur, qui s'est déjà signalé par une série de travaux remarquables sur le xve siècle, notamment sur l'invasion des Armagnacs en Alsace et sur Pierre de Hagenbach, a trouvé aux archives des villes de Colmar et de Strasbourg, aux principaux dépôts de la Suisse quelques pièces fort curieuses. Il connait aussi très bien les chroniques écrites en allemand, où est racontée la lutte de la croix bourguignonne de Saint-André contre la croix lorraine à double traverse ; il a dépouillé les pièces diplomatiques où sont exposées les diverses négociations, tramées à cette époque pour ou contre notre province. Il a fait notamment un judicieux emploi des récits d'Edlibach, d'Etterlin, des continuateurs de Kœnigshofen et des recès des diètes suisses (*Eidgenossiche Abschiede*). En combinant toutes ces données, il nous a de plus une exposition entièrement nouvelle des rapports de René II avec l'Union alsacienne (*die Niedere Vereinung*) et les cantons helvétiques. M. Witte a de plus l'habitude d'une méthode historique stricte et rigoureuse; il établit les itinéraires de ses héros, René II, Charles le Téméraire : et ainsi il peut souvent dater, d'une façon très exacte, des événements dont les chroniqueurs n'ont parlé qu'incidemment et que souvent ils n'ont pas mentionnés à leur place chronologique. Je signalerai notamment la manière dont il a établi que la reddition d'Épinal à René II eut lieu vers le 20 juillet 1476. Mais quelques travaux lorrains importants ont échappé à M. Witte. Il ne connaît de la chronique lorraine

1. Nous renvoyons au compte rendu de la 1re partie de cette étude faite par M. Alfred Bourgeois dans les *Annales de l'Est,* 1892, p. 156, et à celui de la 2e partie dans la présente livraison, p. 144.

que l'ancienne édition de Dom Calmet; il ignore l'édition qu'a donnée l'abbé Marchal en 1859 dans le *Recueil des documents sur l'histoire de Lorraine*. Il y aurait trouvé pourtant un texte bien meilleur que celui de Dom Calmet, et l'explication de quelques termes de patois lorrain qui l'ont fortement embarrassé. Ainsi, dans la citation qu'il fait au tome III, p. 250, n° 3, au lieu de *xelaffettincque* il faut lire *xelaftrinque,* c'est-à-dire *schlaftrunk,* vin que l'on prend avant d'aller se coucher. La remarquable brochure de l'abbé Marchal : *Mémoire sur la bataille de Nancy gagnée par René II* (Nancy, Vagner, 1851) avec la carte qui l'accompagne, ne lui a pas passé sous les yeux. M. Marchal a fixé, d'une façon définitive, l'emplacement de la lutte entre les deux ruisseaux de Jarville et de la Madeleine, ce qui est du reste conforme à la tradition. M. Witte, s'appuyant sur une erreur de la *Desconfiture de Monseigneur le duc de Bourgogne,* s'obstine à ranger l'armée de Charles le Téméraire derrière le ruisseau de la Madeleine ; de cette façon, il est, selon nous, impossible d'expliquer le mouvement tournant des Suisses, franchissant d'abord le ruisseau d'Heillecourt, passant devant la ferme de la Malgrange, puis, après avoir traversé en secret le ruisseau de Jarville, laissant entre les Bourguignons et eux le bois de Saurupt, enfin débouchant, par une *charrière,* derrière l'ennemi. La lecture de ce mémoire et la vue directe des lieux feront sans aucun doute changer d'avis M. Witte. J'ajouterai à ma critique que beaucoup de noms géographiques lorrains ont été estropiés par l'auteur ; ainsi, entre autres, t. IV, p. 95, on lit : *Baudonville* au lieu de *Boudonville;* p. 112 : *Marangeville* au lieu de *Varangéville;* p. 134 : *Voiley* au lieu de *Vireley*. Il ignore, t. III, p. 256, n° 2, l'existence du village de Fontenoy, près de Toul, devenu célèbre par un épisode de la dernière guerre, fort triste pour les Allemands, et le confond avec Fontenoy dans les Vosges. Enfin, si M. Witte a prouvé que souvent l'auteur de la Chronique de Lorraine avait interverti des faits ou commis quelques exagérations, il a le tort de trop rabaisser la valeur de ce texte, qui, malgré tout, reste considérable. Le professeur de Haguenau ne fait pas, dans toute son étude, la part assez belle ni aux documents ni aux acteurs de la Lorraine. Il met en lumière avec une satisfaction visible les défauts de René II, sans insister toujours sur son courage et son intrépidité ; il attribue tout le mérite de la victoire aux Suisses et aux Alsaciens ; et volontiers il oublie les Lorrains et surtout les Nancéiens, qu'il nous représente presque comme passifs au milieu des glorieux événements dont leur pays et leur cité étaient le théâtre.

Toute différente est la tendance du livre de M. Berlet. M. Berlet exalte les exploits de la Lorraine, et c'est pour nous un plaisir de constater la réconciliation, dans le sein de l'unité française, des deux adversaires d'autrefois, puisque ce panégyrique des Lorrains a été publié dans une revue

bourguignonne, éditée à Dijon. Le jeune auteur n'a point eu l'ambition de faire œuvre critique; il ne s'est point demandé quelle était la valeur de chaque source, à quelle date précise chaque événement s'est produit. Il a voulu nous faire un récit vivant et coloré de cette épopée lorraine depuis l'avènement de René II jusqu'à la mort de Charles le Téméraire dans les glaces de l'étang Saint-Jean. Il a cherché à nous intéresser et il y a réussi. La Chronique de Lorraine a servi de fondement à sa narration; il a ajouté aux renseignements qu'elle nous fournit tous ceux qu'il a trouvés chez les autres écrivains ou anciens ou modernes. Il a ainsi écrit un bon ouvrage de vulgarisation, que certainement tous les Lorrains voudront lire. A cause de cela même, il nous faut relever ici quelques *lapsus* assez graves qui ont échappé à l'auteur. Dans le plan de Nancy, annexé à son ouvrage, il place la collégiale Saint-Georges là où était autrefois l'église Notre-Dame, au lieu de la mettre sur la petite Carrière; il confond en une seule la grosse tour et la tour Sar, alors que la première, située en face de la commanderie Saint-Jean, formait l'angle S.-E. de la forteresse et que la seconde se trouvait près de la Manutention. Dans le cours même du livre, qu'entend-il par « le haut-relief, représentant René II, qui surmonte le portail du palais ducal à Nancy, œuvre moderne d'ailleurs » (p. 7, *note*)? Mais cette statue est celle du duc Antoine. Est-il bien sûr que les tapisseries, prises sur Charles le Téméraire après Morat, soient aujourd'hui conservées au Musée lorrain, à Nancy (p. 86, note 1), tandis que les tapisseries, qui ornaient la tente du Téméraire au faubourg Saint-Thiébaut « couvriraient aujourd'hui les murs d'une des salles du Palais de justice de Nancy » (p. 136, note)? Nancy ne possède qu'une tapisserie du Téméraire, qui a été déposée au XVIII[e] siècle dans la Cour souveraine, depuis Cour d'appel, et qui en l'année 1861 a été abandonnée au Musée lorrain. Beaucoup de noms propres ne sont pas identifiés; M. Berlet conserve la vieille orthographe de la Chronique; il écrit *Adam Sorne* au lieu d'Adam Zorn, *Gaspard Bomann* au lieu de Gaspard Baumann; *Cagueret* au lieu de Kageneck. Il donne aux personnages des titres qu'ils n'avaient pas; dès 1473, il nous parle d'un *archiduc* d'Autriche. Beaucoup de documents sont datés d'une façon arbitraire. Charles le Téméraire vient visiter René II le 15 décembre 1473, et non le 15 novembre (p. 12), et déjà à cette date le traité d'alliance entre le duc de Lorraine et lui était signé. Que M. Berlet, avant de faire une seconde édition de son livre, lise avec soin le travail de M. Witte; il corrigera, en s'appuyant sur lui, les erreurs assez nombreuses qu'il a commises; que M. Witte, de son côté, lise le livre de M. Berlet; il comprendra davantage l'âme lorraine et donnera à son récit un peu froid, trop technique, une vie nouvelle; il animera davantage sa narration et rendra, mieux qu'il ne l'a fait, justice à la résistance des Nancéiens et des Lorrains. C'est ainsi que ces deux livres,

de valeur inégale, l'un, celui de M. Witte, qui est un ouvrage scientifique puisé aux sources, l'autre, celui de M. Berlet, qui est une œuvre de vulgarisation, se complètent l'un l'autre; il faut les lire, pour son instruction personnelle et pour son plaisir, immédiatement l'un après l'autre.

Ch. Pfister.

E. Meininger. — *Une chronique suisse inédite du* XVIe *siècle.* (Circkell der Eidtgnoschaft von Andreas Ryff.) 1 vol. in-8° de 84 pages, avec trois planches en phototypie, une double planche de fac-simile et 336 armoiries sur 18 planches. Bâle, Geering, 1892.

M. E. Meininger, directeur-gérant de l'*Express* de Mulhouse, s'était déjà occupé de la chronique d'André Ryff, dans le *Bulletin du Musée historique,* année 1889. Aujourd'hui, il reprend sous forme de brochure sa curieuse notice et il la complète. Il nous donne une description minutieuse du manuscrit de Ryff, donné en 1882 à la ville de Mulhouse par une association d'amateurs, qui l'avait payé 15,000 fr.; puis il nous raconte d'une manière sommaire la vie de l'auteur. Ryff était né le 18 février 1550 et mourut le 18 août 1603. Il consacra une partie de ses grandes richesses acquises dans le commerce à encourager les érudits et les artistes; il aida Amerbach à fouiller les ruines d'*Augusta Rauricorum;* il créa un cabinet de médailles et de minéralogie; il composa lui-même la chronique des cantons suisses et fit illustrer le principal manuscrit, copié avec grand soin, de plus de 400 magnifiques miniatures. M. Meininger publie *in extenso,* dans une troisième partie, le chapitre de cette histoire qui concerne la ville de Mulhouse, et, à ce propos, nous devons exprimer le vœu qu'un jour la chronique complète soit publiée. Enfin, dans une dernière partie, nous trouvons une énumération des miniatures qui ornent le *codex* de Mulhouse, et un relevé des armoiries de cantons, de villes, de villages, qui y sont peintes. M. Meininger complète sa description si précise, mais un peu hérissée des termes barbares en usage dans la langue héraldique, par la reproduction de ces blasons, qui permet même aux profanes d'en prendre connaissance. Il en indique les couleurs, c'est-à-dire les émaux et les métaux, par des hachures et des pointillés. Lui-même les a copiés sur les dessins du manuscrit, en adoptant toutefois pour quelques-uns des dimensions un peu réduites. Comme ils sont au nombre de 336, on peut juger de l'importance de son travail et aussi de celle du service

qu'il a rendu. Ce livre sera le bienvenu du public suisse et mulhousien auquel il est spécialement destiné; mais il sera aussi souvent consulté par les savants de tous les pays.

C. P.

Charles Schmidt. — *Répertoire bibliographique strasbourgeois jusque vers 1530.* I. Jean Grüninger, 1483-1531. Strasbourg, Heitz, 1 vol. in-4°, xiii-103 pages, 4 planches.

M. Charles Schmidt a réuni depuis des années des matériaux pour un répertoire bibliographique strasbourgeois jusque vers 1530. Nul ne connaît mieux que l'auteur de l'*Histoire littéraire d'Alsace aux* xv° *et* xvi° *siècles* les livres imprimés à Strasbourg, dans les premiers temps après la découverte de Gensfleisch. Il a tenu entre ses mains ces vénérables volumes, et comme il les a lus et analysés, on peut aussi dire de lui que c'est un faux bibliophile. Aujourd'hui, il livre au public une partie de son vaste travail : le catalogue raisonné et aussi complet que possible des livres sortis des presses de Jean Grüninger. Jean Grüninger était sans doute originaire de Grüningen, dans le Würtemberg : d'où le nom sous lequel il est connu. En 1480, on le trouve comme maître à Bâle; un peu plus tard, il arriva à Strasbourg où, le 2 octobre 1482, il acheta le droit de bourgeoisie et se fit inscrire à la tribu de l'Échasse; en 1483, il commença à imprimer dans notre cité alsacienne, d'abord en collaboration avec un certain Henri d'Ingwiller, mais bientôt tout seul. Puis, les publications sorties de son officine se succédèrent, d'année en année plus nombreuses; dans les premiers temps, il ne travaillait que pour les clercs et les savants; un peu plus tard aux livres en langue latine s'ajoutèrent des ouvrages en langue vulgaire, des traités de médecine, de chirurgie, de pharmacie, et même, sur la fin de sa carrière, d'astrologie et d'alchimie. Après la Réforme, Grüninger fut le seul à continuer à Strasbourg la publication de livres catholiques et il eut à ce propos quelques difficultés avec le Magistrat. Ses impressions, surtout celles qui datent du xvi° siècle, sont souvent incorrectes; les épreuves n'en ont pas été revues avec assez de soin; mais elles se distinguent par la richesse des illustrations et des ornements; en général, depuis 1494, elles sont accompagnées de gravures. Les derniers livres imprimés par lui portent la date de 1531; il est probable qu'il est mort peu de temps après.

M. Schmidt a retrouvé 251 ouvrages imprimés à Strasbourg par Grüninger entre 1483 et 1531. Pour chacun d'entre eux, il donne le titre exact, l'*explicit,* le format, le nombre des feuillets ou des pages, les signa-

tures ; il en énumère toutes les gravures dont il donne une description minutieuse ; il indique toujours avec soin si l'imprimeur s'est servi d'une marque. Souvent même, il nous fournit des renseignements sur l'auteur, sur la valeur littéraire, sur la popularité de l'écrit. Il dit aussi dans quelle bibliothèque il a trouvé les exemplaires qu'il a eus sous les yeux[1]. Tous ces détails sont relevés avec le soin le plus méticuleux, avec ce souci d'exactitude, dans lequel consiste l'honnêteté de l'érudit. Il ne nous reste qu'à souhaiter que M. Schmidt puisse mener son entreprise à bonne fin et faire pour les autres anciens imprimeurs, pour Mentelin, Eggestein, etc., ce qu'il vient de faire si bien pour Grüninger.

Ch. Pfister.

Johannes Griessdorf. — *Der Zug Kaiser Karls V. gegen Metz im Jahre 1552.* 1 vol. in-8°, 55 pages. Halle, Niemeyer, 1891.

Cet opuscule fait partie des traités sur l'histoire moderne, publiés par des élèves de l'Université de Halle, sous la direction de G. Droysen.

M. Griessdorf ne nous fait point connaître de documents nouveaux; mais il réunit d'une façon assez adroite les renseignements qu'il a trouvés dans la correspondance de Charles-Quint, publiée par Lanz, dans le livre de von Druffel : *Beiträge zur Staatsgeschichte Karls V.*, dans les mémoires de Guise et surtout dans le journal de Bertrand de Salignac, qu'a jadis réédité M. Chabert. L'auteur rend pleine justice au duc de Guise et aux Messins ; ses conclusions sont justes et modérées et contrastent avec les déclamations qu'on lit d'habitude à ce propos dans les livres allemands. « Le malheur de l'Empereur, dit-il, a été un bonheur pour l'Allemagne. En effet, si Metz avait été prise, Charles l'aurait gardée pour lui, et elle aurait fait partie d'*une Espagne du nord* qui aurait été livrée à Philippe II. Et jamais, dans ce cas, la paix d'Augsbourg n'aurait été signée ; la guerre religieuse aurait recommencé et l'on n'aurait posé les armes qu'après l'extermination du protestantisme et de la liberté. » Toutefois, il faut reconnaître que le récit manque de véracité. M. Griessdorf ne connaît pas les environs de Metz et il ne s'est pas inspiré pour sa narration de la vue

1. A la bibliothèque de Nancy, nous possédons non seulement le n° 15 du catalogue de M. Schmidt (J. Favier, *Catalogue des incunables de la bibliothèque de Nancy*, n° 82), mais encore le n° 34 (Favier, n° 130) et le n° 42 (Favier, n° 138). Nous avons ici une *Historia scolastica*, imprimée à Strasbourg et portant cet *explicit :*

Explicit ſcolastica hi | ſtoria magistri Petri comestoris. Impreſ | ſa Argentinae. Anno domini MCCCCLXXXV | finita post ſestum ſancti Mathie apostoli.

Favier, n° 51. Il nous semble bien qu'il s'agit ici d'une seconde édition du n° 1 de Schmidt.

des lieux. Il commet quelques petites négligences de détail : il écrit *Nicolaus-Port* au lieu de Saint-Nicolas-du-Port, le *château de La Orgue* au lieu de château de la Horgne ; il parle (p. 19) des vendanges (*die Weinlese*) auxquelles les habitants de Metz étaient occupés au mois d'août, lisez la moisson ; il écrit dans une note (p. 27, n° 3) : La Seille est un affluent de droite de la Moselle ; dans l'angle formé par les deux rivières est située Metz. » Il ignore que la Seille traverse le vieux Metz. Un certain nombre de livres français qui traitent le même sujet lui ont échappé, entre autres l'ouvrage récent de Forneron sur les ducs de Guise. Mais, malgré ces taches et ces lacunes, cette brochure doit avoir sa place dans la bibliothèque des lotharingistes. C. P.

L'abbé F.-J. Demange. — *Les Écoles d'un village toulois au commencement du* XVIII*e siècle*. Paris, Retaux-Bray, et Nancy, René Vagner, 1892. 1 vol. in-12, VIII-310 pages.

Dès le commencement du XVII[e] siècle, le village de Trondes[1] possédait une école mixte, installée dans une maison qu'avait léguée à cet effet un prêtre originaire de la localité messire Demenge Husson. Cent ans plus tard, Dominique Gueldé, qui pendant 40 ans (1691-1731) administra cette paroisse, y créait de toutes pièces une nouvelle école, réservée aux petites filles : l'ancienne continua de fonctionner pour les petits garçons. M. Gueldé commença par faire construire à ses frais une maison d'école; puis, par des donations successives, il pourvut à la subsistance de la maîtresse. S'il assurait à celle-ci un traitement suffisant, c'est qu'il voulait qu'elle n'exigeât aucune rétribution de ses élèves : il faut saluer en M. Gueldé un partisan de l'instruction gratuite. D'autres dispositions furent prises par le fondateur pour mettre l'école et les maîtresses à l'abri des tracasseries et des procès.

Après avoir longuement exposé l'œuvre de M. Gueldé, l'abbé Demange étudie le fonctionnement des anciennes écoles de Trondes. Puis il examine quelle était la condition des maîtres et des maîtresses ; la situation des uns et des autres était modeste, mais point misérable, et ils étaient entourés de considération et de respect. Quant aux résultats obtenus, ils méritent d'être signalés. M. Demange a consulté les registres de la paroisse de Trondes, et ils lui ont permis de constater que plus on avançait dans le XVIII[e] siècle, plus diminuait le nombre des époux ainsi que des parrains et marraines qui ne savaient pas signer leur nom. En 1789, la proportion des

1. Aujourd'hui commune du canton de Toul-Nord, département de Meurthe-et-Moselle.

illettrés se réduisait presque à rien pour les hommes, et elle était devenue très faible en ce qui concerne les femmes.

Élargissant enfin son sujet, M. l'abbé Demange jette un coup d'œil sur le mouvement en faveur des écoles de filles qui se produisit dans le Toulois pendant la première moitié du dernier siècle. Il s'en faut de beaucoup, en effet, que le curé de Trondes soit un isolé. Quelques-uns de ses collègues et amis, pasteurs de paroisses voisines, ne déploient guère moins de zèle que M. Gueldé à propager l'instruction parmi les petites filles : tels les curés de Lucey, de Lagney et de Pagny-sur-Meuse. C'est aussi à la même époque que M. Vatelot[1], chanoine de Toul, créait l'ordre des *Filles de la charité*. Ces *Vatelottes*[2], comme on les appela longtemps du nom de leur fondateur, se consacraient à l'enseignement gratuit des petites filles, et plus spécialement des petites filles de la campagne.

Peut-être ce livre porte-t-il la trace un peu trop visible des préoccupations, très légitimes d'ailleurs, qu'inspire à M. Demange la situation actuelle de l'enseignement primaire. Il est bien difficile, quand on étudie ces questions, de s'interdire tout parallèle entre le passé et le présent, surtout quand on appartient soi-même à l'enseignement.

Vingt-cinq années de professorat donnaient d'ailleurs au directeur de l'école Saint-Léopold une autorité et une compétence toute particulières pour traiter le sujet qu'il avait choisi. Ceux-là même qui n'ont pas eu l'honneur de l'approcher, devineront, à le lire, un homme qui parle de choses qu'il connaît à fond, et qui porte un intérêt passionné à l'instruction aussi bien qu'à l'éducation de la jeunesse. M. Demange a écrit un livre attachant, plein de faits, et très digne du prix que la *Société nationale d'éducation de Lyon* lui a décerné au concours de 1890. R. Parisot.

Édouard Waldteufel. — *Mémoire pour la rétrocession de l'Alsace-Lorraine, adressé à S. M. l'Empereur et Roi Guillaume II.* 1 vol. in-12, 287 pages. Paris, Perrin et Cie, 1893.

Ce volume contient deux parties : 1° une série de considérations historiques sur les rapports de la France et de l'Allemagne depuis Arioviste jusqu'à l'abandon de Louis le Pieux au Champ du mensonge ; 2° une thèse politique que l'auteur soumet à Guillaume II. Les considérations sont de la plus haute fantaisie : M. Waldteufel évidemment ignore l'histoire et son érudition est puisée dans de vieux ouvrages que l'on a cessé depuis longtemps de consulter. Mais nous lui pardonnons ses erreurs et ses

1. M. Vatelot était né à Bruley, village voisin de Trondes.
2. Ce sont les sœurs actuelles de la *Doctrine chrétienne*.

fausses tirades sur Brunehaut, les Pépins et Charlemagne en faveur de la thèse qu'il expose. Il montre fort bien que la situation tendue de l'Europe à l'heure actuelle, les sacrifices toujours croissants en hommes et en argent que l'on exige des peuples, proviennent de la condition douloureuse faite à l'Alsace-Lorraine et il propose de mettre fin à cette crise en en supprimant la cause : que l'Empereur d'Allemagne permette le rachat de ces provinces, allemandes malgré elles, et l'Europe respirera. Nous constatons avec plaisir que Jean Heimweh a trouvé des imitateurs et qu'on se décide enfin à porter librement devant le public cette question d'Alsace-Lorraine, toujours pendante, en dépit des assertions de M. Richter.

Ch. Pfister.

C. Sommervogel, S. J. — *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.* Ire Partie : *Bibliographie,* Tome III : *Desjacques-Gzowski.* Bruxelles, O. Schepens. Paris, A. Picard, 1892. In-4°, 1,984 col., xiv pages.

Le tome troisième de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* vient de paraître et ses 1,984 colonnes de texte, suivies de 14 pages d'additions et de corrections, n'ont point trompé notre attente. Ce volume est encore plus complet que les précédents ; les investigations patientes et opiniâtres de l'auteur, le concours des érudits qui ont compris l'importance de cette œuvre, les indications fournies par de sagaces chercheurs, comme notre compatriote, M. Oscar Berger-Levrault, ont grossi les notices bibliographiques, et diminué les incertitudes ou les omissions que l'on regrettait dans les esquisses biographiques. Vraiment, on peut dire de cet ouvrage, comme de la réputation du P. Sommervogel : *Crescit eundo.*

Je veux me borner aujourd'hui à signaler quelques noms dans ce long défilé qui commence au P. Desjacques et se termine au P. Gzowski.

Voici d'abord saint Louis de Gonzague, le patron de la jeunesse catholique ; le P. Guénard, qui remporta le prix d'éloquence, en 1755, pour son *Discours sur l'esprit philosophique ;* Feller, auquel le P. Sommervogel ne consacre pas moins de 24 colonnes; Gresset, dix ans jésuite, qui charma les loisirs de sa *chartreuse* en composant *Vert-Vert;* Guéret, le confrère du malheureux P. Guignard et l'un des professeurs de Chatel; Escobar et Garasse, dont les écrits valent beaucoup mieux que ne l'a dit Pascal; J. P. Gury, que naguère Paul Bert avait voulu mettre sur le même rang que les casuistes des Provinciales et dont l'excellente théologie morale est le traité classique des séminaires; Franzelin, dont le pape Léon XIII récompensa la science théologique par la pourpre cardinalice; le P. Félix, dont la voix éloquente montra la véritable voie du progrès dans la religion

chrétienne et fit souvent vibrer les échos des églises de Nancy. (Sa notice remplit 14 colonnes.)

Je puis relever aussi nombre de recteurs ou de professeurs de nos collèges lorrains ou alsaciens : Clément Dupuy, premier professeur de rhétorique de Pont-à-Mousson et son confrère, Jacques Gordon; Fronton du Duc, auteur de la *Pucelle d'Orléans,* éditeur du Bréviaire de Christophe de La Vallée et l'une des gloires de la patrologie; Jacques François, prédécesseur du P. Abram dans la chaire d'Écriture sainte, à l'Université mussipontaine; Le Gaudier, auteur d'un traité sur cette question du prêt à intérêt qui fit jadis quelque bruit en Lorraine; Geiger, professeur du fameux Chatrian, curé de Saint-Clément, et dont le Séminaire de Nancy possède deux cours manuscrits « *De fide divina* » et « *De Deo uno* »; Paul Duez, recteur à Bar et à Pont-à-Mousson; Duponcet, recteur à Sedan, Metz et Dijon, qui écrivit l'*Histoire de Scanderbeg,* prononça, le 9 juillet 1697, à Pont-à-Mousson, l'oraison funèbre de Georges d'Aubusson de la Feuillade, évêque de Metz, le 23 avril 1700, à la Primatiale, celle de Charles V et, le 17 septembre 1715, à Saint-Remy de Lunéville, celle de François de Lorraine, abbé de Stavelot; Pierre Doré, né à Longwy, auteur de cantiques spirituels, et J.-B. Durozoir, docteur de l'Université mussipontaine, qui, pendant la période révolutionnaire, firent, le premier à Saint-Nicolas-du-Port, le second en Alsace et en Suisse, un ministère aussi dangereux que fructueux.

J'en passe, pour citer en terminant les noms de plusieurs missionnaires originaires de nos provinces : le P. Edel, de Ribeauvillé; le P. Forgeot, de Vézelise; le P. Dollière, de Longuyon; et pour signaler deux livres du P. Dubois de Launay († 1794) : *Remarques sur la langue française à l'usage de la Lorraine,* Paris, 1775, et *Remarques sur le provincialisme lorrain.*

Puisse cette nomenclature, malgré sa sécheresse et son insuffisance, intéresser les Lorrains à cette grande œuvre bibliographique et susciter au P. Sommervogel de zélés correspondants et collaborateurs!

Eug. MARTIN.

Henri FROIDEVAUX. — *Études sur la « lex dicta Francorum Chamavorum » et sur les Francs du pays d'Amor.* Paris, Hachette, 1891, 234 pages in-8°.

Cette thèse fort intéressante d'un jeune et distingué savant qui fut un des meilleurs et le dernier élève du regretté Fustel de Coulange, n'intéresse

notre région qu'indirectement. La conclusion de l'auteur, fort justifiée, est que ce texte n'est pas la loi des Chamaves qui n'y sont pas une seule fois mentionnés, mais un document du IXᵉ siècle représentant une partie des usages francs en pratique à cette date dans le pays d'Amor. Or quel est ce pays d'Amor? Cette région c'est l'Hamaland; ou du moins l'Hamaland a vraisemblablement fait partie de l'Amorland, dans le pays des Saxons. M. Froidevaux l'appelle quelque part le Far East, c'est une raison un peu lointaine pour s'en occuper dans les *Annales de l'Est*. En voici une raison plus proche. Le manuscrit le plus important de ce texte énigmatique vient de Metz, de l'abbaye Saint-Vincent, il est écrit en minuscule caroline. Or, Saint-Vincent de Metz a été fondé par un certain évêque de Metz, Saxon d'origine, que les textes français appellent Thierry de Hamelant. C'est le nom français de l'Hamaland. C'est certes une hypothèse séduisante que celle qui ferait apporter à Metz le manuscrit original de la loi par un évêque originaire du pays où elle avait été appliquée, et l'on en peut tirer un argument de plus pour l'identité de l'Hamaland et d'un canton de l'Amorland. Du moins, M. Froidevaux à qui j'ai communiqué ce rapprochement a bien voulu en reconnaître l'importance, c'est à ce titre qu'il mérite d'être signalé aux lecteurs des *Annales*.

Alfred Bourgeois.

Concours. — S. M. le roi de Suède et de Norvège a offert une *Médaille d'or* à l'auteur du meilleur mémoire sur le sujet suivant : « Traitement comparatif des formes grammaticales particulières au Rig-Véda, au Yajur-Véda, au Sâma-Véda et à l'Atharva-Véda, en faisant le départ des formes spéciales aux Mantras, aux Brâhmanas et aux Upanishads ».

Les mémoires peuvent être rédigés en français, anglais, allemand ou latin. Prière de les adresser *recommandés* avec le nom de l'auteur sous enveloppe cachetée, à M. Max Müller, professeur à l'Université d'Oxford (Angleterre), avant le 1ᵉʳ mars 1894, dernier délai. Le prix sera décerné au Congrès des Orientalistes de Genève, en septembre 1894. Les juges du concours, sous la présidence de E. Max Müller, sont : MM. Lanman, professeur à Harvard College (États-Unis); Oldenberg, professeur à l'Université de Kiel (Allemagne), et Victor Henry, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

1° Meuse

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2ᵉ série, tome VIII, 2ᵉ fasc., 1 vol. in-8° de 202 pages, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1890; tome IX, 1 vol. in-8° de 244 pages, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1890; tome X, 1 vol. in-8° de 321 pages, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1891. 3ᵉ série, tome I, 1 vol. in-8° de 200 pages, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1892. — *Documents pour servir à l'histoire du Barrois : Journal de Gabriel le Marlorat, auditeur en la Chambre du Conseil et des Comptes du Barrois* (1605 à 1632), 1 vol. in-8° de 275 pages, avec planches, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1892.

Le deuxième fascicule du *tome VIII* est consacré en entier à la monographie de M. H. Labourasse : *Vouthon-Haut et ses Seigneurs*. Vouthon-Haut, patrie de l'auteur, est une commune du canton de Gondrecourt, dans le département de la Meuse, et n'a rien qui le distingue des autres agglomérations rurales. Le travail de M. L. n'en est que plus méritoire, car, sauf quelques taches très légères, il constitue par la clarté de la méthode, la précision et la variété des informations, une tentative fort heureuse, qui devrait trouver des imitateurs. Dans une partie statistique, M. L. donne une description détaillée du sol et des ressources diverses de ce petit village; puis il passe à l'histoire. Nous signalerons d'intéressants chapitres sur le monastère disparu de Boncourt, les Décimateurs et Censiers, la vente des biens nationaux.

La seigneurie de Vouthon, qui appartenait aux Vernancourt, passa à la famille des Salles par le mariage de Pierre des Salles avec Nicole de Vernancourt (1490). S'aidant de l'ouvrage du P. Hugo, qu'il complète à partir de 1716, M. L. refait l'histoire de cette famille, aujourd'hui éteinte. Il consacre enfin une notice à la mère de Jeanne d'Arc, Isabelle Romée, qui est née à Vouthon.

Nous relèverons dans le *tome IX* le Mémoire de M. A. Benoit sur l'abbaye d'Écurey [1]. Ce monastère, de l'ordre de Cîteaux, s'élevait sur la rive droite de la Saulx, entre Morley et Monthiers-sur-Saulx. Il avait été fondé en 1143 par les sires de Joinville, qui restèrent ses protecteurs et le dotèrent de grands biens. D'autres seigneurs, parmi lesquels le duc Robert de Bar, imitèrent la générosité des sires de Joinville. L'abbaye d'Écurey étant du Barrois mouvant, le roi de France en nommait l'abbé. En 1740, en vertu d'un indult du pape Clément XII, le roi Stanislas obtint la nomination aux bénéfices dans ses États et put désigner l'abbé d'Écurey. La tombe de l'un de ces abbés, Claude de Nicey, mort en 1546 et inhumé dans l'église abbatiale de Cherlieu en Franche-Comté, a été retrouvée dans la cuisine d'une maison du village de Mélin (Haute-Saône). M. Benoit en fait une intéressante description, qu'il enrichit de curieux détails biographiques.

A propos d'un blason, imprimé sur la reliure d'un volume qui lui a été communiqué par M. le baron de Braux, M. Léon Germain s'est livré à de pénétrantes recherches sur les armes et la généalogie de la famille d'Aultry, anoblie par le duc de Lorraine en 1561 [2]. Il nous montre comment s'est transformée une famille, passée de Lorraine en Champagne, et par quelles « innocentes supercheries » elle a cherché à établir les preuves d'une illustration absente. Jean Vincent, fils d'un sommelier d'échansonnerie du grand-duc Charles, reporte en 1610 sa baronnie d'Aultry, érigée seulement en février 1613; prend la qualité d'écuyer, qui, en Lorraine, appartenait seulement au descendant au quatrième degré d'un anobli; compose ses armes, en y plaçant de nobles écus qui provenaient, non de ses ancêtres, mais du mari d'une de ses sœurs et de ceux de deux des sœurs de sa femme, affectant ainsi des relations de parenté imaginaires.

Décidément Parmentier n'est pas l'*inventeur* de la pomme de terre et son rôle dans la propagation de ce précieux tubercule a été bien exagéré, presque jusqu'à la légende. M. Labourasse transcrit les pièces d'un procès soutenu par les habitants de Vouthon-Haut contre leur curé qui exigeait la dîme des pommes de terre [3]. Il complète son travail par la publication de la Déclaration du duc Léopold, en date du 6 mars 1719, qui règle le mode de perception de cette dîme et d'un arrêt, du 28 juin 1715, qui condamne les habitants du Val à la payer au chapitre de l'insigne Église de Saint-Dié. Ces documents, qui font remonter la culture de la pomme de terre en Lorraine avant 1680, avaient déjà été utilisés par M. Guerrier de Dumast. On

1. *La Tombe de Claude de Nicey, abbé d'Écurey,* 1546. — *Quelques mots sur cette abbaye.*

2. *Plaque de reliure aux armes de Jean Vincent, baron d'Autry, seigneur de Génicourt, datée de* 1610.

3. *Parmentier et sa légende.*

aurait pu en citer d'autres (Cf. Ordonn. de Lorraine, II, 91 ; arrêt du 23 mars 1716; Ordonn. d'Alsace, II, 522 : arrêt du 7 mai 1759, etc.). Dès la fin du XVII[e] siècle, la pomme de terre était répandue en Alsace, en Lorraine et aussi en Champagne. En effet, M. Paul Laurent, archiviste des Ardennes, dans une brochure récente, nous montre les habitants des villages de Pure, Rancennes, Chémery, Hautes-Rivières, refusant la dîme des *Crompires* ou topinambours. (*La Pomme de terre dans les Ardennes avant Parmentier,* Paris, Picard, 1892; in-8° de 38 pages.)

M. A. Benoit donne quelques notes intéressantes[1] sur les vues et plans des places fortes de la Meuse, contenues dans deux ouvrages publiés à Paris dans le courant du dix-septième siècle : *Plans et profils des principales villes du duché de Lorraine,* par Tassin, géographe ordinaire de Sa Majesté (1683), et *Plans et profils des principales villes du duché de Lorraine et de Bar,* par Beaulieu-le-Donjon (1660-1670?).

M. H. Dannreuther a retrouvé parmi les monuments funéraires de l'église Saint-Pierre, à Bâle, l'épitaphe de Ferry de Jaulny, † 1587[2]. Ce gentilhomme, gagné à la Réforme, fut l'un des signataires de la requête, présentée en 1560 par les protestants de Saint-Mihiel, pour obtenir la liberté de conscience et de culte. Les persécutions, dont les calvinistes étaient l'objet en Lorraine, l'obligèrent à se réfugier à Strasbourg, puis à Metz, enfin à Bâle, où il se fixa après avoir vendu ses biens, et où il obtint le droit de cité. M. D. publie, d'après les archives de l'État à Bâle, le texte de la charte qui conféra à Ferry de Jaulny le titre de citoyen.

La notice de M. Léon Germain sur l'église d'Arrancy (canton de Spincourt, arr. de Montmédy, Meuse)[3] échappe à l'analyse. La description fort détaillée de l'église, de ses chapelles, de ses reliques, de ses cloches, de se pierres tombales est accompagnée de curieux éclaircissements archéologiques et liturgiques (retable du maître-autel, *oculus* de la chapelle de Saint-Jean, vase du sang). Parmi les annexes, on remarque des extraits des registres paroissiaux intéressants pour l'histoire de plusieurs familles lorraines.

M. A. Benoit avait déjà commencé (t. VIII, p. 181-202, Cf. *Annales de l'Est*, t. IV, p.169) la publication d'un manuscrit de Dupré de Geneste, receveur des Domaines à Metz au siècle dernier, intitulé : *Tableau général du Clermontois, 1780.* Il nous donne à présent[4] la statistique des prévôtés de

1. *Iconographie meusienne. — Les Atlas de Tassin et de Beaulieu.*

2. *Une épitaphe lorraine à Bâle... Ferry de Jaulny,* † 1587.

3. *Excursions épigraphiques. L'Église d'Arrancy.*

4. *Coup d'œil sur le Clermontois,* d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Metz. (Fin.)

Clermont, de Dun, de Varennes et de Jametz. Cette transcription est complétée par d'abondants commentaires.

Parmi les pièces que donne Dupré de Geneste se trouve la copie d'un acte d'échange, traité et transaction passé à Nancy, le 10 septembre 1564, entre le duc de Lorraine, Charles III, l'évêque-comte de Verdun, Nicolas Psaulme. Celui-ci abandonne au duc ses droit et prétentions sur le Clermontois, en échange d'autres localités contestées. La Lorraine ne resta pas longtemps en possession du Clermontois, que Charles IV dut céder à la France en 1641. Louis XIV, par lettres patentes du mois de décembre 1648, le donna au prince de Condé, dont la famille en jouit jusqu'à la Révolution.

Sous le titre de *Recherches inédites sur les Francs Ripuaires dans un poème latin du xe siècle,* M. Ch. Abel étudie un poème que J. Grimm fait remonter vers le xe siècle, et dont l'auteur, un moine nommé Géraldin, a offert la dédicace à un prélat du nom d'Ercambold. On y trouve un récit de l'expédition d'Attila en Gaule et des hauts faits de Walther d'Aquitaine. M. Abel pense que Géraldus était moine de l'abbaye de Wissembourg, tandis qu'Ercambold était évêque de Strasbourg ou de Mayence. On peut en douter. En tous cas, le monastère de Wissembourg n'a jamais dépendu que de l'évêché de Spire, et plusieurs de ses moines ont occupé avant le xie siècle ce siège épiscopal. Ne s'agirait-il pas plutôt d'Erkambert, 22e abbé de Wissembourg (965-967) et qui fut doyen dès 928? C'est à l'aide du poème de Géraldus, probablement inspiré par un vieux chant national, que M. Abel entreprend de restituer un épisode, bien peu vraisemblable, de l'histoire des Francs Ripuaires au ve siècle.

Le tome X s'ouvre par l'*Histoire d'Avioth et de son Église,* de M. L. Schaudel. C'est un travail considérable où l'auteur a accumulé avec beaucoup de soin et d'érudition les renseignements les plus circonstanciés. Avioth, petit village du canton de Montmédy, est le siège d'un antique pèlerinage de la Vierge, visité en 1147 par le pape Eugène III et saint Bernard. Son existence est fort ancienne, car on a trouvé sur son territoire de nombreux débris d'antiquités gallo-romaines.

Le nom d'Avioth ne se rencontre guère dans les chartes qu'à partir du xiiie siècle. Avioth faisait alors partie du comté de Chiny et c'est Louis, comte de Chiny, qui l'affranchit sous le régime de la loi de Beaumont, en juillet 1223. A partir de cette date, M. S. multiplie les documents, tirés pour la plupart du Cartulaire de l'abbaye d'Orval et des archives de la cure d'Avioth, qui renferment, entre autres, un curieux et intéressant manuscrit: *Bref recueil de l'Estat de l'Église de N.-D. d'Avioth, fait en 1668 par Jean Delhotel, curé d'Avioth.* Avioth devint français en 1659, après la paix des Pyrénées. L'église d'Avioth date certainement du xive siècle. A cette époque, le comté de Chiny était sur le point de disparaître et l'édifice dut

être élevé au moyen des dons et des aumônes des fidèles. Il fut richement doté.

La cure était conférée alternativement par les abbés de Saint-Symphorien de Metz et par les seigneurs de Breux. Le curé, assisté de quatre prêtres fabriciens ou chapelains, jouissait de nombreux privilèges honorifiques et utiles.

La description détaillée de l'église, tant au dehors qu'à l'intérieur, et l'inventaire du trésor occupent une bonne partie de ce mémoire, que termine un court article sur la *Recevresse,* sorte de chapelle hexagonale, élancée et svelte, dont l'élégance délicate avait déjà frappé Viollet-le-Duc.

Grâce à la munificence d'un généreux sociétaire, la Société des lettres de Bar-le-Duc a pu mettre au concours une *Étude biographique et critique sur Dom Remi Ceillier,* né à Bar et auteur de l'*Histoire des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*. Le mémoire qui a remporté la médaille d'or est de M. l'abbé Beugnet, professeur au Grand-Séminaire de Nancy. En outre des sources imprimées, M. B. a consulté une *Autobiographie de D. Ceillier,* conservée aux archives de la Meurthe, une *Histoire manuscrite du prieuré de Flavigny,* aujourd'hui déposée à l'abbaye de Solesmes, et un certain nombre de *Lettres* de D. Ceillier, provenant de la bibliothèque du Grand-Séminaire de Nancy.

Parent de Nicolas Psaume, le célèbre évêque de Verdun, D. Ceillier, une fois ses études faites au collège de Bar, quitta le monde pour le cloître et entra, à dix-sept ans, au monastère de Moyen-Moutier, de la Congrégation lorraine de Saint-Vanne. Il s'adonna d'abord à la théologie, puis se consacra à l'enseignement, sans cesser pour cela d'être un des membres les plus zélés et les plus actifs de l'Académie de Moyen-Moutier. C'est alors qu'il publie son premier ouvrage : *Apologie morale des Pères, 1718*. Successivement nommé doyen de Moyen-Moutier (1716), prieur de Saint-Jacques (1718), coadjuteur de D. Vassimont à Flavigny (1724), il devint prieur titulaire de ce monastère én 1733 et occupa ce poste jusqu'à sa mort. C'est à Flavigny qu'il composa son œuvre capitale, l'*Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques,* 23 vol. in-f°, Paris 1729-1763. Il rédigea en même temps l'*Histoire du prieuré de Flavigny,* un *Mémoire sur l'abbaye de Remiremont,* la *Généalogie de la maison de Ludres et celle de la maison de Jouffroy.*

D. Ceillier fut aussi un excellent administrateur et chef de communauté. Il appliqua ses revenus personnels à embellir son prieuré de Flavigny, et joua un rôle important dans le gouvernement de son ordre. Il mourut saintement le 17 novembre 1761.

Écrit avec un soin pieux, le mémoire de M. B. est réellement attachant. On peut toutefois regretter qu'il soit plus biographique que critique et que l'étude des œuvres mêmes de D. Ceillier y tienne trop peu de place.

Avec le premier volume de la troisième série, la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, devenue majeure, inaugure la vingt-et-unième année d'une existence bien remplie. Ce n'est pas sans un sentiment d'orgueil bien légitime que ses membres ont dû lire le compte rendu des travaux de la Société, depuis sa fondation jusqu'en 1891, présenté par M. Demoget. Certes, son œuvre n'a été ni vaine, ni stérile; elle a contribué dans la plus large part à la reconstitution de notre histoire locale.

M. H. Labourasse revient dans un second mémoire sur la question tant discutée et probablement insoluble de l'emplacement du camp de la Woëvre, que Grégoire de Tours décrit sommairement au livre IX de son *Histoire des Francs*[1]. Il défend par des arguments spécieux l'opinion de M. Denis, qui place ce camp sur la colline de Montsec.

M. A. Benoit poursuit ses études sur le pays de Clermont par une notice[2] où, après avoir rappelé les origines de l'abbaye de Juvigny, fondée en 874 par Richilde, femme de Charles le Chauve, il donne la liste des 33 abbesses, qui gouvernèrent l'abbaye jusqu'à la Révoltion de 1789; un inventaire sommaire de la bibliothèque et des archives du monastère; un état détaillé de ses biens fonciers et de ses revenus; enfin quelques détails intéressants sur le cérémonial en usage dans l'abbaye.

Les lettres de la marquise des Ayvelles, que publie M. Fourier de Bacourt[3], nous présentent un piquant tableau de la société élégante et lettrée de Bar-le-Duc au début de la Révolution.

Le même auteur transcrit un Noël populaire[4], en patois barisien, recueilli au XVIIIe siècle, et qui nous montre le président de la Chambre des comptes, les chanoines, les ordres religieux et enfin les tisserands de la ville-haute (les *caribaris*), défilant successivement devant la crèche de l'Enfant Jésus. « Ce Noël, où on ne trouverait pas dix mots de français « moderne et dans lequel l'auteur témoigne un médiocre souci des règles « de la prosodie, offre un mélange de verve gauloise et de piété discrète, « mais réelle, qui lui donne un grand charme. »

Signalons enfin, de M. A. Vendel, une *Étude de quelques chants populaires allemands*, souvent touchante et pleine d'émotion contenue, ainsi que la curieuse traduction d'un *Chant allemand du* XVe *siècle sur la bataille de Bulgnéville* (1431).

Reprenant les traditions de la Société d'Archéologie lorraine, la Société des Lettres de Bar a entrepis la publication de *Documents pour servir à*

1. *Encore le camp de la Woëvre.* — Cf. *Le Camp de la Woëvre, Mém. de la Soc. de Bar-le-Duc*, 1871.

2. *Notes sur le Clermontois.* — *L'abbaye royale de Juvigny-les-Dames.*

3. *La Chronique de Bar-le-Duc au printemps de 1791.*

4. *Vieux Noël de Bar-le-Duc en patois.*

l'Histoire du Barrois. Elle nous donne, dans un premier volume, le *Journal de Gabriel le Marlorat, auditeur en la Chambre du Conseil et des Comptes du Barrois* (1605 à 1632). Ce journal, déposé aujourd'hui aux archives de la Meuse, est composé de notes écrites au jour le jour par un magistrat pour son usage personnel. On y chercherait en vain des considérations générales, des appréciations de quelque valeur sur les faits contemporains, les guerres et les traités de son temps. En revanche, les détails abondent sur les faits d'administration, sur les anoblissements. Rien ne fait mieux connaître que ces pages les attributions de la Cour suprême du Barrois, ses règlements, sa procédure, son esprit.

Nous ne pouvons que féliciter la Société de Bar de son heureuse initiative et lui demander d'ajouter bientôt un second volume à cette intéressante collection.

E. B.

2° Revue d'Alsace-Lorraine.

Revue catholique d'Alsace. Nouvelle série, t. X, 1 vol. in-8°, 764 pages. Rixheim, A. Sutter, 1891.

Dans ce volume est achevée une importante étude, commencée au tome précédent. On y trouve en effet la fin du calendrier historique du grand chapitre et de la cathédrale de Strasbourg, publié en allemand par M. le chanoine A. Straub [1]. A chaque jour des mois de février à décembre, M. Straub relate les principaux événements, intéressant l'édifice ou les chanoines : constructions nouvelles ou incendies, dons faits par des particuliers, morts des évêques ou des membres du chapitre, etc. Il remonte jusqu'aux temps les plus lointains, jusqu'à l'Église primitive que nous décrit en ses vers Ermold Nigellus; il descend jusqu'à l'époque moderne et nous relate, par exemple, aux dates des 25, 28 et 31 août, 2 et 3 septembre les dégâts causés à la cathédrale par le bombardement de 1870. Il nous rapporte encore, au 1er décembre, qu'en 1880 le comité de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace protesta avec énergie contre le plan d'un architecte allemand, qui proposait de construire la seconde tour et de mettre tout le bâtiment en harmonie avec le système d'Erwin, de modifier par conséquent d'une façon profonde l'édifice. Ce travail sera toujours con-

1. *Geschichtskalender des Hochstiftes und des Münsters von Strassburg.*

sulté avec fruit, bien que les renseignements qu'il nous fournit, se présentent à nous à la fois épars et pêle-mêle, selon les hasards du calendrier. C'est ici le dernier ouvrage écrit par le chanoine Straub et nous devons saluer la mémoire de ce savant, très versé dans l'archéologie, qui a véritablement dirigé la Société des monuments historiques de Strasbourg, qui a surveillé avec un soin jaloux les fouilles entreprises dans le cimetière romain, à l'emplacement de la gare actuelle, qui a réorganisé après 1871 le musée d'antiquités. M. le chanoine Straub a vécu de longues années à l'ombre de la cathédrale : se doutait-il, en réunissant ces éphémérides, qu'il faisait en quelque sorte son testament ?

Trois autres études sont continuées dans ce volume, sans être encore menées à terme. M. Zitvogel, dans trois articles, prouve que Tauler n'a rien de commun avec le docteur du *Meisterbuch,* ce prétendu écrit de l'Ami de Dieu de l'Oberland et dont l'auteur est en réalité Rulman-Merswin. La thèse nous semble exacte et nous sommes de plus en plus enclin à considérer comme une fiction le moine du *Meisterbuch ;* mais tous les arguments mis en avant par l'auteur de l'article ne nous paraissent pas également bons. — M. E. Lintzner continue son étude sur *Xavière de Ferrette, dernière abbesse de Massevaux.* Il trace un tableau idyllique de l'abbaye, sous l'administration de cette jeune noble, et il montre combien étaient heureuses, à la veille de la Révolution, les paroisses qui acquittaient la dîme au monastère. Puis il mentionne le grand changement introduit par Xavière dans l'intérieur du couvent. Entre 1781 et 1784, la vie commune fut abrogée ; les bâtiments du monastère devinrent l'hôtel de l'abbesse et l'on se proposa de construire neuf maisons, pour loger les neuf dames du chapitre. Mais la Révolution qui survenait empêcha l'abbesse de poursuivre jusqu'au bout « ce magnifique projet de réforme ». Dès le mois de juillet 1789, les habitants de la vallée se soulevèrent contre le chapitre et il fallut faire venir un détachement de soldats pour protéger les chanoinesses. Bientôt, la situation devenant plus grave, l'abbesse partit en Suisse ; le chapitre fut dissous et, en 1798, ses biens furent vendus aux enchères. — M. Georges Danzas continue son étude sur *les Élections aux États généraux de 1789 dans les districts réunis de Colmar et de Schlestadt.* Ces élections devaient être présidées par le prince de Broglie, nommé pour la circonstance grand bailli, par Louis-Ignace Chauffour le jeune, lieutenant général, et Jean-Louis Schirmer, procureur du roi. Mais ces trois personnages allaient se trouver aux prises avec des difficultés innombrables résultant de la situation spéciale de la province. Ils réussirent toutefois à les surmonter et l'assemblée générale des trois ordres fut convoquée à Colmar le 26 mars.

Les nouvelles études sont peu nombreuses. M. Édouard Sitzmann nous

raconte, avec un peu de gaucherie, l'histoire du château de Martinsbourg, près de Wettolsheim où, en 1785, vint se retirer, avec son amant le poète Alfieri, la comtesse d'Albany, femme divorcée de Charles-Édouard Stuart, le prétendant au trône d'Angleterre. Dans deux articles de polémique, M. N. Paulus prouve que les réformateurs de Strasbourg, Capiton et Bucer en tête, croyaient à la prédestination et niaient la liberté humaine; cette thèse ne nous paraissait plus avoir besoin de démonstration. Quelques livres intéressant l'Alsace sont aussi signalés dans ce volume, entre autres l'intéressante étude que M. Charles Hommel a publiée en 1890 sur les *vignerons de Ribeauvillé,* dans la collection publiée par la Société d'économie sociale ; les autres ont été analysés ici même.

Nous ne pouvons pas finir cet article sans signaler le jugement par lequel le tribunal correctionnel de Mulhouse a condamné à trois mois de prison le directeur de la *Revue catholique* pour outrage à l'Église protestante. La phrase pour laquelle M. Delsor a été poursuivi est sans doute déclamatoire et injuste, mais ces condamnations pour outrage à une religion, aussi bien celle qui a frappé le prêtre alsacien catholique que celle qui a été prononcée au mois d'août dernier par le tribunal de Trèves contre un jeune candidat protestant, nous étonnent profondément en France.

Ch. Pfister.

Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde. — Dritter Jahrgang, 1891, Metz, Scriba. Gr. in-8° de 457 pages avec 6 planches hors texte.

La Société pour l'histoire de Lorraine continue à mériter tous les éloges pour son activité.

Parmi les 16 articles ou mémoires que fournit le 3e volume, deux sont consacrés à l'histoire générale de la province.

Nous avons dit, à propos du volume précédent, le bien qu'il fallait penser de l'étude *Lothringen und Burgund* du Dr *Heinrich Witte.* Cette partie de son travail offre aux Lorrains un nouvel intérêt, par le commentaire critique perpétuel que les informations alsaciennes de l'auteur lui permettent de dresser de la *Chronique de Lorraine,* qui, par son allure loyaliste, prend parfois avec l'exactitude historique de trop grandes libertés.

Les Relations entre Metz et Luxembourg sous le règne de Wenceslas (1383-1419), du Dr N. *van Werveke,* éclairent d'une lumière nouvelle un chapitre mal connu de l'histoire de Metz et de l'évêché ; c'est l'épisode de l'évêque

intrus impérialiste Thilmann Vuss; l'auteur rend compte de ses origines et donne le détail de ses entreprises. Un point pourtant m'a surpris : il est question (p. 297) d'une renonciation à l'évêché, en 1385, par Pierre de Luxembourg, dont je n'ai vu trace nulle part dans les documents diplomatiques.

L'histoire et les monographies locales sont représentées par 3 articles. Le plus considérable de beaucoup est incontestablement la publication du *Stadtrecht von Sanct-Avold,* par M. le baron de Hammerstein, président de Lorraine, qui a ainsi montré que ses sympathies pour l'histoire et la Société n'étaient pas purement platoniques. Ce texte, fort intéressant, qui constitue une coutume locale des plus curieuses et des plus développées (j'en sais quelque chose pour l'avoir moi-même copiée tout entière il y a six ans), mérite une étude très attentive. Bien que je me fusse promis autrefois de publier ce texte, je ne saurais être que très reconnaissant à M. de Hammerstein d'avoir pris les devants. Je me permettrai seulement d'exprimer un regret. Le manuscrit de cette coutume conservé aux archives de la Lorraine n'est pas complet ; mais les pages absentes se retrouvent, comme l'explique fort bien l'éditeur, aux archives communales de Saint-Avold, où grâce au libéralisme très scientifique de l'honorable président (dont je le remercie au passage), j'ai pu les parcourir. Sans doute sur les 46 pages qui manquent au manuscrit de Metz, et qui se retrouvent presque entièrement dans le manuscrit de Saint-Avold, il n'y en a qu'une qui appartienne proprement à la coutume locale et on trouve immédiatement après une lacune de 5 pages ; si mutilé que fût ce fragment, peut-être n'eût-il pas fallu le retrancher définitivement. Quant au reste du manuscrit, il n'est pas moins intéressant et pourrait peut-être tenter le même éditeur ; car ce n'est autre chose qu'une coutume *allemande* de l'évêché de Metz.

L'*Histoire du comté de Créhange,* par M. l'abbé Chatelain, est conçue plutôt comme une histoire de la maison des comtes de Créhange, que comme une histoire du comté. A ce point de vue particulier, l'auteur se contente peut-être un peu trop facilement de quelques indices plus ou moins vraisemblables pour relier entre elles des lignées dont l'affiliation n'est pas bien établie. Mais le véritable intérêt de son article est dans le nombre considérable d'actes qu'il a dépouillés, qu'il analyse ou transcrit en pièces justificatives, et dans lesquelles il y a beaucoup à puiser.

M. *Thorelle,* curé de Lorry-Mardigny, extrait du registre qu'il a analysé à la page 86 du 1er volume des *Mémoires de la Société,* un « Extrait et Estat général des habitants de la ville de Metz qui font profession de la religion Prétendue refformée ». Ce tableau, de 1684, offre l'intérêt que présentent tous les documents de cette nature. L'éditeur a eu l'heureuse idée de l'accompagner d'une table alphabétique des noms.

Aux biographies et monographies personnelles appartiennent les trois études suivantes :

La plus importante et la plus suggestive est le mémoire du Dr *Wichmann*, intitulé : *Adalbero, Bischof von Metz, 929-962*. On sait quel est, au point de vue de l'histoire du moyen âge, l'intérêt tout particulier de cet épiscopat ; c'est à l'époque d'Adalbéron qu'on attribue généralement la concession à l'évêque de Metz des droits et pouvoirs du comte. C'est une question trop complexe pour être ici discutée et je me propose de l'étudier en un autre lieu ; mais les historiens et les curieux auront, sur ce point comme sur d'autres, tout profit à lire l'étude très méthodique et très soigneusement faite du Dr Wichmann.

La notice de M. *Ernst Martin*, de Strasbourg, sur *Johann-Michael Moscherosch* donnera à ceux qui ne le connaissaient pas, une idée assez vive de ce singulier type de lettré, qui appartient à la Lorraine par les fonctions qu'il remplit à Fénétrange.

Les *Quelques lettres de Georges-Jean, comte palatin de Veldenz et Lutzelstein*, publiées par M. *A. Benoît*, de Berthelmingen, sont intéressantes ; bien publiées et bien introduites, elles sont empruntées à cette collection Dufresne dont la fâcheuse dispersion va faire perdre aux dépôts lorrains de précieux documents dont la place y était toute désignée.

En fait de documents, le Dr *W. Zuidéma*, de Bois-le-Duc, publie deux actes provenant du fonds des Templiers.

Dans le domaine archéologique : 7 articles ou notices.

Le Dr *Wolfram* maintient, avec raison selon nous, et renforce ses conclusions relatives à la fameuse statuette de Charlemagne de la cathédrale, aujourd'hui au musée Carnavalet.

M. *E. Wernicke*, archiprêtre de Loburg, signale le passage de nombreux fondeurs de cloches lorrains dans plusieurs régions de l'Allemagne.

M. *E. Wahn*, architecte de Metz, publie une étude fort soignée, avec planches à l'appui, de l'ancienne église *Saint-Georges de Metz* ;

M. *Besler*, une notice avec planche sur la *Chapelle Sainte-Croix de Forbach*.

M. le Dr *Wolfram* rend compte des fouilles faites devant l'église Saint-Livier à Metz ; à son avis, les sépultures datent de l'époque romaine, le long de la voie de Trèves, et auront été violées au moyen âge.

Le Dr *Wolfram* rend compte aussi des *fouilles faites sur le Marxberg à Sarrebourg*, qui ont mis au jour les ruines d'une chapelle et de nombreux objets de l'époque romaine. Les ruines seraient celles du monastère de femmes de Weiherstein (Viviers). Suit l'inventaire détaillé de la trouvaille.

C'est le Dr *Wichmann* qui rend compte des *fouilles de Tarquinpol*, effec-

tuées dans l'étang même et qui ont permis de retrouver le passage de la voie romaine, de nombreux monuments et le tracé des fortifications.

Alfred BOURGEOIS.

3° Revue française.

Revue historique. Année 1892, tomes 48, 49 et 50.

Nous trouvons dans la *Revue historique* de cette année-ci deux articles qui intéressent la Lorraine. C'est tout d'abord une étude de M. le comte du Hamel de Breuïl sur le testament politique de Charles V de Lorraine. (Tome 48, pages 257 à 282, et tome 49, pages 1 à 38.) Le testament politique qui porte le nom de Charles V n'est pas de lui : un ancien secrétaire du prince lorrain, l'abbé Margotte de Chèvremont, fabriqua ce testament on ne sait pas au juste à quelle date, et le publia vers la fin de l'année 1696. A en croire le titre, ce livre aurait été édité dans la ville allemande de Leipzig. Mais en réalité c'est en France qu'il parut, avec l'approbation tacite du gouvernement de Louis XIV. Le roi et ses ministres y voyaient une excellente machine de guerre contre l'Autriche. Les projets ambitieux que le testament prêtait à cette puissance, étaient de nature à lui aliéner ses alliés, et à provoquer leur défection : c'en serait fait alors de la ligue d'Augsbourg.

Telle est, réduite à ses grandes lignes, la thèse que développe M. le comte du Hamel de Breuïl : comme elle s'appuie sur de bons arguments, nous croyons pouvoir en accepter les conclusions. A part quelques observations, quelques légères critiques, nous n'aurions que des éloges à adresser au comte de Breuïl, si son travail était vraiment personnel ; mais ce n'est, en beaucoup d'endroits, que la traduction libre, avec additions et retouches, d'un article que M. Reinhold Koser[1] fit paraître en 1882 dans l'*Historische Zeitschrift*[2]. M. du Hamel de Breuïl me répondra peut-être qu'il n'a pas fait mystère de ses emprunts : comme preuves, il invoquerait une douzaine de renvois à l'article de la revue allemande, il rappellerait surtout qu'il a déclaré quelque part (R. H. tome 48, page 261, note 1) « *avoir consulté avec fruit le beau et solide travail* » de son devancier. Mais ce n'est là qu'un demi-aveu, qui ne donne pas au lecteur une idée exacte de tout ce que doit à Koser M. du Hamel de Breuïl.

(1) M. Koser est aujourd'hui professeur à l'Université de Bonn.
(2) C'est le tome 48 de la collection.

Koser avait divisé son étude en sept chapitres, dont voici la nomenclature. I. Le duc Charles V de Lorraine. — II. Caractéristique du testament politique. — III. L'éditeur du testament politique. — IV. La question de l'authenticité. — V. La personne du faussaire. — VI. But de la publication. — VII. Pamphlets français imités du testament politique, et réimpressions ou traductions de ce testament faites en Allemagne au XVIII[e] siècle.

Le comte de Breuïl n'a pas consacré de chapitre spécial au duc Charles V; c'est dans l'avant-propos qu'il a résumé en quelques lignes la biographie du prince lorrain. Mais, quant au reste, il a adopté les divisions de Koser, et c'étaient en effet les plus rationnelles. Les arguments de Koser lui paraissant, et à juste titre, décisifs et concluants, il les a reproduits, sans toujours en indiquer la provenance. C'est ainsi que les chapitres II, III, V, VI et VII de Koser sont devenus sans changements bien notables les chapitres I, II, IV, V et VI du travail de M. de Breuïl. Koser avait fait (p. 79) du conseiller aulique Strattmann le fils du chancelier autrichien; d'après M. de Breuïl, ce serait son frère (R. H. t. 49, p. 19). Koser croit que Louis XIV, en faisant publier le testament politique, avait pour but unique de briser la ligue d'Augsbourg; le comte de Breuïl suppose qu'en outre le roi de France voulait se venger de la maison de Lorraine en jetant le discrédit sur Charles V. Mais ce ne sont là que de petites divergences, ou des additions sans conséquence.

Nous arrivons au chapitre V, qui appelle les observations les plus nombreuses. — Le testament ne peut pas être l'œuvre de Charles V, affirmait Koser, qui apportait deux arguments à l'appui de sa thèse. M. de Breuïl les a reproduits l'un et l'autre, ce qui était son droit; mais il a eu le tort grave de revendiquer pour lui l'honneur d'en avoir trouvé un. Ici nous ne voulons pas nous contenter d'une simple allégation : nous tenons à la prouver, en citant textuellement quelques lignes des deux articles qui nous occupent. Voici d'abord un passage du comte de Breuïl : c'est la fin du chapitre V (*de l'authenticité*).

« Nous touchons au dénouement. Il nous reste à dire un simple mot, mais décisif. Cette fois-ci la bévue du faussaire est tellement lourde qu'elle prête à rire. *Même je ne m'explique pas qu'elle ait pu échapper aux érudits, qui commentèrent le testament en ce siècle, et dans le précédent.* Car l'importance sautait pour ainsi dire aux yeux, et il n'était point besoin pour la démontrer de torturer le texte, ni d'explorer les archives de Paris, Londres et Vienne. « Le déceds du roi d'Espagne arrivant dans la stérilité », ainsi parle le faussaire, « il faut feindre d'en vouloir poursuivre la succession, *aux termes de son testament*[1]. » — 29 novembre 1687. — D'après ce passage, la cour

1. Ces mots sont en italiques dans l'article de M. de Breuïl.

d'Autriche et Charles de Lorraine auraient donc eu connaissance, dès la fin de 1687, d'un testament du roi Charles II d'Espagne. Or, rien n'est plus faux. Le premier testament du roi Charles II remonte à septembre 1696. Ajoutons que l'empereur Léopold, sa cour, savaient si bien que Charles II n'avait pas fait de testament dans la période qui va de 1687 à 1696 qu'à peine les dispositions de 1696 élaborées et connues, le comte Harrach, ambassadeur d'Autriche à Madrid, sortit soudain de son silence : soit prières, soit menaces, l'acte nouvellement signé, puis remis à la garde du cardinal de Porto-Carrero, fut déclaré nul et sans effet. Par conséquent, la diplomatie impériale était instruite, elle veillait. Par conséquent il n'y avait rien avant septembre 1696, sans quoi elle se serait mise en mouvement, comme elle ne manqua pas de le faire à la première alerte. *Dans un cercle de personnes mal renseignées, on parlait beaucoup, fort à tort toutefois, d'un testament de Charles II antérieur à l'an 1696; et c'est dans ce cercle de naïfs et de mystificateurs qu'il s'agit pour nous de découvrir le faussaire.* » (R. H. t. 49, p. 15-16.)

Ainsi, c'est bien entendu, personne, avant M. de Breuïl, n'avait relevé dans le testament politique la mention d'un testament imaginaire du roi d'Espagne Charles II ; il est le premier qui s'en soit avisé. Reportons-nous cependant à l'étude de Koser, et nous y lisons page 74 : « Mais, ce qui me paraît être absolument décisif, c'est que le prétendu testament politique du duc de Lorraine mentionne un testament de Charles II roi d'Espagne. Le roi Charles n'a signé aucun testament avant septembre 1696, et la cour impériale savait bien à quoi s'en tenir là-dessus, comme le prouvent les efforts incessants faits pour déterminer ce prince à rédiger ses dernières volontés. *Dans les cercles mal informés on parlait beaucoup d'un prétendu testament du roi d'Espagne, c'est donc dans ces cercles mal informés qu'il faut chercher le faussaire qui fabriqua le testament politique de Charles de Lorraine.* »

Ce paragraphe du travail de Koser aurait-il par hasard échappé à M. de Breuïl ? Nous voudrions le croire, mais cela ne nous est pas possible. Que l'on compare entre elles les deux phrases qui terminent respectivement les passages que nous venons de reproduire, et l'on s'apercevra que la phrase de M. de Breuïl est la traduction libre de celle de Koser ; cela est de toute évidence. M. de Breuïl a donc donné comme étant de lui un argument qu'il a simplement emprunté à Koser.

La seconde preuve qu'avait fait valoir Koser contre l'authenticité du testament a été, elle aussi, reprise par M. de Breuïl ; mais il faut reconnaître qu'il l'a beaucoup plus développée que ne l'avait fait le professeur de Bonn. La voici, brièvement résumée. D'après le prétendu Charles V, Guillaume de Hollande, le gendre de Jacques II, aurait, dès 1687, annoncé à l'Em-

pereur qu'il se préparait à détrôner son beau-père, et ce projet aurait eu l'approbation de Léopold. Or, rien n'est plus faux. C'est seulement en 1688, et quand il était déjà sur le vaisseau qui allait le conduire en Angleterre, que Guillaume fit part de son dessein à la cour de Vienne. Évidemment, le beau-frère de Léopold, mieux placé que personne pour savoir la vérité, n'aurait jamais commis d'aussi grossières erreurs.

En plus de ces deux arguments, qui appartiennent à Koser, M. de Breuïl en a de son chef produit deux autres, qui sont loin d'être sans valeur. Nous lui reprocherons seulement d'en avoir placé un, le premier, dans le chapitre de l'*éditeur du testament*. (R. H. t. 48, p. 273.)

A en croire le testament, Charles V aurait préconisé une politique hostile à la papauté et aux ordres religieux. Les vrais sentiments du prince, répond avec raison M. de Breuïl, étaient tout à l'opposé de ceux que le testament lui prête, et l'on n'a aucun motif sérieux de voir en lui un précurseur de Joseph II, son arrière-petit-fils. -- Enfin, le testament politique prétend que Charles était de ceux qui, en 1687, conseillaient à l'Empereur de conclure la paix avec la Porte et de tourner ses armes contre la France. Selon Koser (p. 99), qui suit Droysen[1], cette assertion « est corroborée par ce que l'on sait d'ailleurs de l'attitude que prit, quand cette question fut débattue, le duc de Lorraine ». Le comte de Breuïl est lui d'un avis différent. Sans discuter l'opinion de Koser et de Droysen, dont il ne fait même pas mention, il montre, à l'aide de témoignages contemporains, que le vainqueur de Mohacs s'était prononcé pour la continuation de la guerre avec la Turquie. Dans l'autre hypothèse d'ailleurs, on ne s'expliquerait pas la conduite que tint Charles V en plusieurs circonstances. — Là du moins M. de Breuïl ne doit rien à Koser; il a complété, il a même contredit l'écrivain qui lui servait de guide et de modèle.

Tel qu'il est, l'article du comte de Breuïl doit être le bienvenu. Le travail de Koser, peu connu en France, était, croyons-nous, complètement ignoré en Lorraine. Outre que l'*Historische Zeitschrift,* où il se trouve, est peu répandue chez nous, la langue dans laquelle il était écrit le rendait inaccessible à beaucoup de lecteurs. Remercions donc M. de Breuïl de l'avoir mis à la portée de ses compatriotes, et sachons-lui gré d'y avoir ajouté quelque chose de son propre fonds.

En second lieu nous avons à signaler dans la *Revue historique* de cette année la *Note sur le formulaire de Marculf*[2]. Elle est de M. Pfister. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les conclusions mêmes de l'auteur.

(1) Voir l'ouvrage de Droysen, *Preussische Politik*, 3, 3, 550.

(2) Tome 50, pages 43-63.

1° « Marculf a écrit son formulaire au diocèse de Metz, vers 650 ; il l'a dédié aux évêques Landri et Clodulf, qui se sont succédé sur le siège de cette ville. Ainsi s'explique l'importance prise dans le recueil par le maire du palais ; voilà aussi pour quelle raison il a reçu sous les premiers Carolingiens un caractère officiel.

2° Il est vraisemblable que l'auteur du formulaire est le cellérier du monastère de *Salicis* mentionné par Jonas dans la vie de saint Colomban. »

Quelque grande que soit l'autorité de M. Pfister, nous avouons que cette dernière hypothèse ne nous paraît guère vraisemblable. En somme, elle ne repose sur rien : la similitude des noms a seule amené M. Pfister à identifier les deux Marculf. Il importe peu d'ailleurs que l'auteur du formulaire ne fasse qu'un avec le cellérier de l'abbaye de *Salicis*, ou qu'il soit un personnage différent : cela ne fortifie ni n'affaiblit en rien la thèse principale. La place nous fait malheureusement défaut pour donner un aperçu des arguments qu'a produits M. Pfister. Aucun d'eux, pris isolément, ne suffirait peut-être à convaincre le lecteur, mais réunis, ils forment un faisceau qu'il nous semble bien difficile de briser. Et, tant que de nouveaux documents ne viendront pas formellement contredire cette théorie, nous croyons qu'il faudra admettre avec M. Pfister l'origine austrasienne du formulaire de Marculf.

R. Parisot.



CHRONIQUE DE LA FACULTÉ

Chaire d'histoire locale. — Le conseil général de Meurthe-et-Moselle, dans sa séance du 25 août 1892, a voté un complément de 600 fr. pour la création d'une chaire d'histoire régionale à la Faculté des lettres, à la suite du rapport suivant de M. le Préfet :

« Au cours de sa session d'août 1891, le conseil général a décidé de contribuer, au moyen d'une subvention annuelle de 600 fr., à la création d'une chaire d'histoire lorraine à la Faculté des lettres de Nancy.

« En m'accusant réception de la communication que je lui avais faite de ce vote, M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts exprime sa satisfaction de voir le département « entrer ainsi dans des vues qui sont de nature à développer l'enseignement supérieur à Nancy et à donner au groupe des Facultés de cette ville sa physionomie particulière ».

« M. le Ministre ajoute qu'il sera heureux d'associer l'État à la création projetée par la ville de Nancy et les départements lorrains ; mais comme il s'est fait une règle de ne pas dépasser, pour ces sortes de créations, la moitié de la dépense, l'ensemble des sacrifices locaux doit atteindre au moins le chiffre de 3,000 fr. au lieu de celui de 2,000 fr. dont la réalisation était seule assurée.

« La municipalité de Nancy, tenant compte de cette situation et comprenant tout l'intérêt de la création projetée, a décidé de porter de 600 fr. à 1,100 fr. le contingent de la ville dans la dépense ; le conseil général n'hésitera pas sans doute à élever à son tour la part contributive du département dans la mesure indiquée par l'administration supérieure, et à la fixer définitivement au même chiffre de 1,100 fr., conformément à mes prévisions budgétaires (art. 1er du chapitre XIV).

« La somme annuelle demandée par M. le Ministre serait dès lors assurée de la manière suivante : Ville de Nancy, 1,100 fr. ; département de Meurthe-et-Moselle, 1,100 fr. ; département des Vosges, 200 fr. ; Société des Amis de l'Université, 600 fr. Total, 3,000 fr. »

La commission, par l'organe de son rapporteur, M. le comte Molitor, émet un avis favorable.

Une longue discussion s'engage au conseil sur les conclusions de la commission. Elles sont combattues par M. Volland et appuyées par MM. Bichat, Maringer et Mézières.

On trouvera un résumé de cette discussion dans le rapport officiel du conseil général, p. 296-305.

Finalement, les conclusions de la commission mises aux voix sont adoptées.

NOMINATIONS. — Par décret en date du 26 novembre 1892, il est créé à la Faculté des lettres de Nancy, une chaire d'histoire de l'Est de la France (fondation de la ville de Nancy, des départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges, et de la Société des Amis de l'Université de Nancy).

Par décret du même jour, M. Pfister, professeur d'histoire et de géographie à la Faculté des lettres de Nancy, est nommé professeur d'histoire de l'Est de la France à ladite Faculté (chaire nouvelle).

Par décret en date du 21 décembre 1892, M. Auerbach (Bertrand), docteur ès lettres, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Nancy, est nommé, à partir du 1er janvier 1893, professeur de géographie à ladite Faculté (chaire transformée).

Par arrêté ministériel du 28 octobre, M. Lemercier, docteur ès lettres, ancien maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, est nommé pour l'année scolaire 1892-1893 maître de conférences de langue et littérature grecques à la Faculté des lettres de Caen, en remplacement de M. Dorison, appelé à d'autres fonctions.

RENTRÉE DES FACULTÉS. — La rentrée solennelle des Facultés et de l'École supérieure de pharmacie a eu lieu le jeudi 3 novembre, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle Poirel. M. Bernheim, professeur à la Faculté de médecine, a prononcé le discours d'usage : sur *l'Homme*. M. le Recteur a rendu compte des travaux des Facultés pendant l'année scolaire 1891-1892. Ces deux allocutions ont été interrompues par de fréquents applaudissements. Le samedi 12 novembre, un banquet a réuni au Grand-Hôtel les professeurs et agrégés.

---

*

Soutenance de thèses. — Le vendredi 15 décembre, M. Albert Collignon, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy, a soutenu devant la Faculté des lettres de Paris ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

Thèse latine : *De Nanceide Petri de Blaro Rivo Parisiensis.*

Thèse française : *Étude sur Pétrone. La critique littéraire, l'imitation et la parodie dans le Satiricon.*

M. A. Collignon a été jugé, à l'unanimité, digne du grade de docteur.

Boursiers d'agrégation. — Par arrêté ministériel en date du 28 septembre, sont maintenus pour un an dans la jouissance de la bourse d'agrégation de 1,500 fr. qui leur avait été précédemment attribuée : MM. Lombard et Grisouard, *grammaire;* M. Amédée Martin, *histoire;* M. Boué, *allemand.* Sont maintenus dans la jouissance d'une bourse de 1,800 fr., M. Rouayroux, *allemand,* et M. Mathey, *allemand,* ce dernier venant de la Faculté des lettres de Lyon.

Par arrêté du même jour, il est attribué pour l'année scolaire 1892-1893, une bourse d'agrégation de 1,500 fr. à M. Despiques, *histoire,* et à MM. Spenlé et Ginglinger, *allemand;* une bourse de 1,800 fr. à MM. Crémieux et Combet, *histoire,* et à M. Gratacap, *allemand.*

M. Laurent, qui vient de faire son année de service militaire, est mis à la disposition de la Faculté et entre le 1er novembre en jouissance de sa bourse d'agrégation, *histoire.*

M. Burghard a été nommé boursier d'allemand, près de la Faculté des lettres de Nancy, pendant l'année scolaire 1892-1893 (fondation de la ville du Havre).

Rapport de M. le Doyen. — Nous publions les extraits suivants du rapport de M. le Doyen présenté au Conseil général des Facultés et au Conseil académique sur les concours de la Faculté des lettres pendant l'année scolaire 1891-1892.

Monsieur le Recteur, Messieurs, Aucun changement n'est survenu dans le personnel de la Faculté des lettres depuis l'année dernière ; mais si nous n'avons ni gagné ni perdu de collaborateurs, plusieurs de nos col-

lègues ont vu s'améliorer leur situation à la Faculté ; c'est MM. Albert Martin, Auerbach et Pfister. En effet, les deux premiers ont bénéficié de la fin du congé de cinq ans accordé à M. Decharme, qui pendant ce laps de temps, lequel a semblé long à son suppléant, n'appartenait plus à la Faculté de Nancy et attendait lui-même, en qualité de chargé de cours, puis de professeur adjoint, une vacance de chaire à la Sorbonne. Par décret du Président de la République, en date du 9 décembre 1891, M. Decharme a été nommé professeur de poésie grecque à la Faculté des lettres de Paris, et par arrêté ministériel du 21 décembre 1891, la chaire de langue et de littérature grecques de la Faculté des lettres de Nancy a été déclarée vacante. Deux candidats s'y sont présentés : M. Albert Martin que sa situation à la Faculté, ses travaux très appréciés des érudits, son attente méritoire de cinq ans — qu'il aurait pu abréger en nous quittant — désignaient naturellement à notre choix ; et M. Lemercier naguère encore le collaborateur de M. Martin dans l'enseignement du grec et qui, dans sa lettre de candidature ne demandait que le second rang et faisait avec une cordialité courtoise des vœux pour son ancien chef de file.

Le Conseil de la Faculté et le Conseil général ayant présenté M. Martin en première ligne et M. Lemercier en deuxième, un décret du 22 mars 1892 a attribué la chaire à M. Albert Martin que la Faculté est heureuse de posséder définitivement.

Cette nomination laissait vacant le titre de professeur adjoint qui a semblé à tous ses collègues devoir revenir à M. Auerbach, lequel en a été investi par un arrêté du 30 juillet 1892.

Quant à M. Pfister, c'est par un avancement de classe qu'il a été récompensé de son zèle et de son talent ; un arrêté ministériel du 24 décembre 1891 l'a promu de la quatrième à la troisième classe, au choix.

Enfin pour ne rien omettre des événements heureux dont nous voudrions la liste plus longue encore, si nous n'oublions jamais que M. Debidour est notre doyen honoraire, nous nous en sommes particulièrement souvenus avec joie et avec fierté quand nous avons appris sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

De l'enseignement fermé qui s'adresse exclusivement aux étudiants, je n'ai rien à dire que je n'aie dit l'an dernier. Il s'est donné dans les mêmes conditions ; les sujets ont changé avec les programmes, mais le nombre d'heures n'a pas varié, toujours plutôt dépassé par la bonne volonté et l'entrain des maîtres et débordant les mesures prescrites par les règlements. Un exemple de zèle entre autres est celui de M. Diehl : chargé d'une mission dans le Nord de l'Afrique qui devait durer du 12 avril au 20 juin et être laborieusement et parfois péniblement employée à étudier les inscriptions des ruines romaines et les principaux monuments de l'époque byzan-

tine, M. Diehl, par un scrupule que je tiens à signaler, ne voulut pas que son absence, si légale qu'elle fût, privât ses candidats à l'agrégation d'une portion de cours ; il fit d'avance des leçons doubles et aucun coin du programme ne fut sacrifié.

Une nouveauté que je suis heureux de signaler et d'encourager par le témoignage de notre gratitude est celle que nous devons à l'initiative de M. Gaston May, professeur à la Faculté de droit. Bénévolement et pour répondre à cette réciprocité entre facultés qui constitue proprement l'esprit des futures universités, M. May a ouvert dans un amphithéâtre de la Faculté des lettres et à l'usage plus spécial des élèves de la section d'histoire, une série de conférences du mardi sur les institutions du droit privé des Romains ; ces leçons ont si bien réussi, que M. May va les reprendre pendant l'année qui s'ouvre. Je me fais un devoir et un plaisir d'adresser à M. May tous les remerciements de nos élèves et les nôtres.

Les cours publics ont continué d'attirer dans le grand amphithéâtre un auditoire nombreux et distingué qui s'est élevé parfois jusqu'à 300 personnes. Cet auditoire a retrouvé, cette année : M. Victor Egger qui étudiait les *principes de la morale ;* — M. Thiaucourt qui expliquait les *Décades de Tite-Live ;* — M. Krantz qui avait choisi pour sujet l'*Histoire de la formation des doctrines classiques de Ronsard à Boileau ;* — M. Diehl qui continuait son exploration de savant et d'artiste dans l'*Afrique romaine ;* — enfin M. Auerbach qui lui a fait parcourir avec beaucoup de verve et d'entrain les États-Unis d'Amérique. — Mais les habitués de la Faculté des lettres ont fait de plus la connaissance de deux jeunes maîtres qui s'essayaient pour la première fois hors de la salle fermée des conférences et qui ont réussi du premier coup, de telle sorte que leur succès leur fait un devoir de continuer l'enseignement public : c'est M. Lichtenberger qui, dans son étude sur les *légendes allemandes,* a fait preuve d'un savoir sûr et étendu en même temps que d'une méthode dont il est bien le maître, et M. Cousin qui a su rendre la *Politique d'Aristote* accessible à tous par une exposition claire, fine et distinguée, sans diminuer un instant sa profondeur philosophique.

Le nombre des étudiants de la Faculté des lettres s'est élevé à 112 pour l'année scolaire 1891-1892 qui se répartissent comme il suit :

Candidats à l'agrégation	de philosophie	7
— —	de grammaire	18
— —	d'histoire	10
— —	de langues vivantes	9
	A reporter	44

Report.	44
Candidats à la licence littéraire	17
— — de philosophie	5
— — d'histoire	4
— — de langues vivantes.	17
Étudiants en droit candidats à la licence	4
En outre, 21 étudiants suivant différents cours et n'aspirant à aucun grade.	21
Total	112

. . . .

Chaire d'histoire de l'Est de la France. Dans mon rapport de l'an dernier j'ai annoncé un projet de création d'une chaire d'histoire locale et indiqué un commencement d'exécution qui faisait espérer pour cette rentrée un achèvement heureux. Nous pouvions compter alors sur 600 fr. promis par le Conseil municipal; 600, par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle; 600 par la Société des Amis de l'Université et 200 par le Conseil général des Vosges, soit 2,000 fr.; il nous en fallait 3,000 pour répondre à la somme égale offerte par l'État, l'allocation nécessaire à une chaire étant au minimum de 6,000 fr. Il nous manquait donc 1,000 fr. que nous avons cru pouvoir demander par moitié à la libéralité du Conseil municipal de Nancy et du Conseil général de Meurthe-et-Moselle. Le Conseil municipal le premier a répondu généreusement et sans discussion à notre second appel, en portant son allocation de 600 à 1,100 fr. Le Conseil général de Meurthe-et-Moselle ne put examiner notre demande qu'en sa session du mois d'août; cette demande y rencontra, comme l'atteste le procès-verbal, une assez vive opposition de la part de quelques Conseillers qui ne croient pas assez à l'identification déjà bien lointaine et irrévocablement accomplie de l'âme lorraine et de l'âme française, et arrêtés par la crainte scrupuleusement patriotique d'une résurrection possible des aspirations séparatistes — à la faveur de l'Histoire locale — chez les plus fidèles et les plus éprouvés des Français! Heureusement nous avions dans le Conseil des partisans inébranlables, et parmi eux deux défenseurs dont la compétence et l'éloquente logique assurèrent le vote de nos derniers 500 fr.; que MM. Mézières et Bichat, qui ont représenté victorieusement l'alliance des lettres et des sciences en faveur de l'histoire, veuillent bien recevoir ici nos vifs remerciements et l'assurance de notre profonde reconnaissance. Le décret de création ne peut tarder à paraître; le titulaire tout désigné est M. le professeur Pfister qui pourra sans doute, comme il le désire, ouvrir son cours avant le 1er janvier.

Personne ne doute à Nancy — ni à Paris — que ses premières leçons ne soient définitivement rassurantes par leur caractère élevé et désintéressé, par leur pureté scientifique, si je puis ainsi dire. Nous en avons pour garant l'enseignement de plusieurs années déjà d'un jeune maître si connu et si goûté à Nancy de toutes les catégories d'auditeurs et dont le patriotisme, dans les leçons publiques, s'est toujours montré aussi prudent que profond ; le tact exercé et la méthode puissante de M. Pfister sauront toujours trouver le moyen de dire la vérité, toute la vérité, dans une forme aussi significative qu'irréprochable et de façon à n'alarmer personne — de ce côté-ci des Vosges — ni de l'autre [1].

Pour finir, j'ajouterai quelques lignes que je sais être présentement inutiles, mais qui sont une précaution et une sorte de *memento* pour l'avenir. Je veux parler de nos demandes d'augmentation d'enseignement et de personnel, qui datent déjà de loin, qui sont renouvelées fidèlement chaque année en ce rapport et auxquelles jusqu'ici l'administration supérieure n'a pas pu faire d'autre réponse que le regret de n'y pouvoir pas satisfaire, faute d'argent.

Malgré la dernière circulaire ministérielle qui nous invite à ne demander encore pour cette année aucune création d'emploi, ces besoins dès longtemps ressentis et signalés n'en continuent pas moins d'exister et même d'augmenter ; je crois donc bon de les mentionner une fois de plus, sans espoir d'ailleurs comme sans impatience ; les voici dans l'ordre d'urgence.

1° Création d'une maîtrise de conférences d'anglais pour répondre aux exigences du programme de l'agrégation d'allemand.

2° Restitution du maître de conférences de langue grecque qui nous a été enlevé dans la personne de M. Lemercier, et remplacé provisoirement et partiellement par M. Cousin, chargé de deux conférences supplémentaires.

3° Création d'une maîtrise de conférences de littérature française, le professeur étant seul à porter la charge de l'enseignement du Français.

4° Création d'une maîtrise de conférences de philosophie dont le titulaire serait chargé en même temps d'un cours de pédagogie : ce cours a existé autrefois à la Faculté ; après le départ du dernier chargé du cours, M. Alexandre Martin, il n'a pas été continué.

1. Nota. — Depuis la lecture de ce rapport au Conseil général des Facultés le décret de création a été promulgué, et M. Pfister nommé titulaire de la chaire nouvelle ; il compte ouvrir son cours le samedi 10 décembre.

Programme des cours et conférences. — Les conférences se sont ouvertes le jeudi 3 novembre et les cours publics le lundi 28.

Philosophie : M. Victor Egger, professeur. — Le *mardi,* à 4 heures 1/4. Conférence préparatoire à la Licence : *Questions de logique et de métaphysique.*

Le *mercredi,* à 4 heures 1/2. Conférence préparatoire à la Licence : *Questions de psychologie et de morale.*

Le *samedi,* à 4 heures 1/4. Conférence préparatoire à l'Agrégation : *Questions d'histoire de la philosophie.*

Langue et littérature françaises : M. Émile Krantz, professeur. — Le *lundi,* à 8 heures 3/4. Étude des auteurs français du programme (Agrégation de grammaire).

Le *même jour,* à 10 heures. Exercices de dissertation française; leçons d'élèves (Licence).

Le *jeudi,* à 8 heures 1/2. La préface de Cromwell (Licence).

Le *vendredi,* à 4 heures (Cours public) : *La Comédie en France aux* xviiie *et* xixe *siècles.*

Langue française du moyen âge : M. Etienne, docteur ès lettres, chargé d'un cours complémentaire. — Le *lundi,* à 10 heures 1/4. Étude d'un texte d'ancien français (Agrégation de grammaire).

Le *samedi,* à 2 heures 1/4. Conférence alternative de quinzaine pour la Licence et l'Agrégation.

Langue et littérature latines : M. Thiaucourt, professeur. — Le *mercredi,* à 8 heures 1/4. Explication d'un auteur latin du programme de la Licence. Correction de dissertations latines (Licence).

Le *jeudi,* à 2 heures. Cours public de littérature latine : *La première décade de Tite-Live.*

Le *même jour,* à 3 heures. Explication d'un auteur latin du programme d'Agrégation de grammaire. Correction de thèmes latins (Agrégation).

Littérature latine : M. Collignon, maître de conférences. — Le *lundi,* à 9 heures. Explication d'un auteur latin du programme de la Licence. Correction de dissertations latines (Licence).

Le *vendredi,* à 9 heures. Explication d'un auteur latin du programme de l'Agrégation de grammaire.

Le *samedi,* à 9 heures 1/2. Cours de littérature latine (Licence). Histoire de la littérature latine pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Langue et littérature grecques : M. Albert MARTIN, professeur. — Le *mercredi,* à 4 heures (Cours public) : *La tragédie grecque.*

Le *jeudi,* à 10 heures. Explication d'un auteur du programme (Agrégation de grammaire).

Le *même jour,* à 11 heures. Préparation et exercices pratiques pour l'Agrégation de grammaire.

Philologie grecque : M. COUSIN, chargé de deux conférences complémentaires. — Le *mercredi,* à 2 heures 1/2. Explication d'Aristote, *Constitution d'Athènes* (ch. 42 — fin), éd. Kaibel et Wilamowitz-Mœllendorff (Agrégation).

Le *vendredi,* à 2 heures 1/2. Explication du même auteur (Agrégation)

Grammaire des langues classiques : M. COUSIN, maître de conférences.

Le *mercredi,* à 10 heures 3/4. Cours de grammaire pour l'Agrégation.

Le *vendredi,* à 10 heures 3/4. Cours de grammaire pour la Licence.

Le *samedi,* à 10 heures 3/4. Explication de Platon, *Protagoras* (1-25) (Licence et agrégation).

Langues et littératures étrangères : M. GRUCKER, professeur. — Le *mardi,* à 4 heures (Cours public) : *La Littérature allemande au* XIXe *siècle.*

Le *jeudi,* à 2 heures. Conférence préparatoire à la Licence et à l'Agrégation. Explication d'auteurs inscrits aux programmes.

Le *même jour,* à 3 heures. Exercices oraux et écrits.

Philologie allemande : M. H. LICHTENBERGER, maître de conférences. — Le *vendredi,* à 8 heures 1/2. Exercices pratiques d'Agrégation et de Licence.

Le *même jour,* à 9 heures 1/2. Explication d'auteurs (Agrégation et Licence).

Le *samedi,* à 8 heures 1/2. Principes de philologie allemande.

Histoire ancienne et archéologie. — M. Ch. DIEHL, professeur d'histoire. — Le *lundi,* à 2 heures 1/4. Questions d'histoire grecque (Licence et Agrégation d'histoire).

Le *mercredi,* à 11 heures. Les institutions de l'Empire romain d'après les documents épigraphiques (Licence et Agrégation).

Le *jeudi,* à 10 heures 1/2. Explication du *Panégyrique d'Athènes,* d'Isocrate (Agrégation).

Conférence complémentaire : M. Gaston May, professeur à la Faculté de droit. — Le *jeudi,* à 9 heures 1/2. Les Sources du Droit romain : *État dans lequel elles nous sont parvenues; leur utilité et leur mode d'emploi dans l'Étude des Institutions de Rome et du moyen âge.*

Histoire du moyen âge et histoire régionale : M. Pfister, professeur d'histoire de l'Est de la France. — Le *mardi,* à 2 heures. Les Institutions françaises sous les Capétiens directs (Licence et Agrégation).

Le *jeudi,* à 2 heures. Explication des Capitulaires de Louis le Pieux.

Le *samedi,* à 4 heures (Cours public) : *L'Alsace sous Louis XIV.*

Histoire moderne : M. Pariset, chargé d'un cours complémentaire. — Le *lundi,* à 4 heures (Cours public) : *La Réforme en Allemagne.*

Le *mardi,* à 9 heures. Exercices pratiques (Licence et Agrégation).

Le *mercredi,* à 9 heures 1/2. Études d'histoire du XVIe siècle.

Géographie : M. Auerbach, professeur adjoint. — Le *vendredi,* à 2 heures. Étude géographique des voies de transport en France (Licence et agrégation).

Le *samedi,* à 10 heures. Explication d'un auteur du programme d'agrégation.

Le *samedi,* à 2 heures. Exercices pratiques (Licence et Agrégation).

Licence ès lettres. — La session de novembre de la licence ès lettres a été ouverte le mardi 11 et close le samedi 15. Les candidats ont composé sur les sujets suivants :

1° *Épreuves communes.*

Dissertation latine : *Quatenus Vergilius in sex posterioribus Æneidos libris Tito Livio in narrandis rebus romanis præiverit, et quatenus ad Vergilium, si ad animi sensus et dicendi rationem respicias, Titus Livius se composuerit, inquirendum.*

Dissertation française : De la mélancolie dans le Ve chant du *De rerum natura,* de Lucrèce. Quelle en est la source? le caractère? Est-elle de même nature que la mélancolie romantique?

2° *Épreuves spéciales.*

a) Lettres. — Thème grec.

Grammaire et métrique : 1° Traduire en latin dit étymologique, le passage suivant de Joinville : « *Je le revis une autre fois à Paris, là où tout*

le prélat, etc. » ; 2° conjuguer le présent de l'indicatif et du subjonctif du verbe *vedeoir, veoir* (*videre*) ; 3° soit la racine νᾱϝ : décliner le mot ναῦς dans les divers dialectes et distinguer les formes purement morphologiques des formes analogiques ; comparer les formes latines ; 4° soit la racine ἐς (forme faible : σ-) : conjuguer à l'indicatif présent et imparfait le verbe εἰμί dans les divers dialectes et distinguer les formes purement morphologiques des formes analogiques ; comparer les formes latines ; 5° transcrire en dialecte attique le passage suivant : ὁ δὲ εἶπε : Ἐγὼ Σμέρδιν jusqu'à εἶπαι πρὸς ὑμέας (Hérodote, III, 63) ; 6° analyser la syntaxe de la phrase suivante : Δεῖ τοίνυν ὑμᾶς, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὴν ἀκαιρίαν... (Démosthène, *Olynth.*, I, 24) ; 7° scander les vers suivants : Κυανοῦν δ'ὄμματι λεύσσων. (Eschyle, *Perses*, 81-92.)

b) *Philosophie*. — Histoire de la philosophie : L'idée de Dieu dans la philosophie ancienne, de Socrate à l'École d'Alexandrie.

Philosophie : L'idée de cause et ses différentes variétés.

c) *Histoire*. — Histoire ancienne : Le rôle politique de Cicéron.

Histoire moderne et géographie : 1° Turgot ; 2° Étudier les grands traits géographiques de la région allemande.

d) *Allemand*. — Thème : La Fable dans La Fontaine (Nisard) depuis : *On lit des fables à tous les âges de la vie* jusqu'à *se jouer dans la maison paternelle*.

Version : Frédéric-Guillaume IV (*Treitschke, Deutsche Geschichte*, III, 122 sq.), depuis *Von dem alten heiligen Reich* jusqu'à *dann ein Deutscher und zuletzt ein Preusse*.

8 candidats étaient inscrits et ont subi les épreuves, 2 pour la licence littéraire, 1 pour la licence philosophique, 3 pour la licence d'histoire et 2 pour la licence d'allemand. 3 candidats ont été éliminés après les épreuves écrites, 5 ont été déclarés admissibles et définitivement admis, dans l'ordre de mérite suivant : MM. Perron (*histoire*), Roupain (*philosophie*) ; Aubert (*lettres*) ; Geismar (*lettres*) ; Davillé (*histoire*). Les deux premiers candidats ont obtenu la mention *assez bien*.

Baccalauréat. — La session de novembre pour le baccalauréat ès lettres et le baccalauréat moderne s'est ouverte le vendredi 4 et a été close le samedi 12. 216 candidats se sont fait inscrire : 1° 2 pour la 1re partie du baccalauréat ès lettres ; 2° 117 pour la 1re partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique ; 3° 29 pour la 2e partie du baccalauréat ès lettres ; 4° 40 pour la 2e partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique ; 5° 28 pour la 1re partie du baccalauréat de

l'enseignement secondaire moderne. 61 jouissaient du bénéfice de l'admissibilité obtenue dans les sessions précédentes.

1° Les 2 candidats de cette série ont été reçus avec la note passable ; 2° Sur les 117 candidats, 33 ont été éliminés à la suite des épreuves écrites, 28 ajournés après les épreuves orales et 56 admis définitivement au grade, dont 12 avec la mention *assez bien,* proportion des reçus 47 p. 100; 3° sur les 29 candidats, 6 ont été éliminés après l'écrit, 6 ajournés après l'oral, 17 ont été définitivement reçus, 1 avec la mention *bien,* 4 avec la mention *assez bien;* proportion des reçus : 58 p. 100; 4° 10 candidats ont été éliminés après l'écrit, 10 ajournés après l'oral, 20 admis au grade, dont 2 avec mention *assez bien;* proportion : 50 p. 100; 5° 8 candidats ont été éliminés après l'écrit, 4 ajournés après l'oral, 16 ont été définitivement admis dont 1 avec la mention *assez bien;* proportion 57 p. 100.

Le Gérant,

Ch. Pfister.

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

LE GÉNÉRAL FABVIER

SA VIE ET SES ÉCRITS

(*Suite*[1])

La conspiration de Belfort. — Les quatre sergents de La Rochelle. — Affaires d'Espagne. — Fabvier à Londres, puis à Madrid. — Ses négociations avec le gouvernement espagnol.

1821-1823.

Les épreuves que Fabvier venait de subir ne l'avaient ni intimidé ni découragé. Le procès du 19 août n'était pas encore terminé qu'il s'était remis à *manifester*. C'est en effet deux jours avant l'arrêt de la Cour des Pairs, le 14 juillet 1821, anniversaire de la prise de la Bastille, que, de concert avec ses amis Cossin (de Nantes), Hartmann (de Munster), le général Gourgaud et le colonel de Briqueville, il adressait à la Chambre des députés la pétition suivante[2] :

« Messieurs, Napoléon n'est plus. Nous réclamons ses cendres. L'honneur de la France exige cette restitution ; et ce que l'honneur de la France exige sera accompli. Elle ne peut souffrir que celui qui fut son chef, que celui qu'elle salua du nom de grand et du titre d'Empereur demeure comme un trophée

1. Voir les *Annales de l'Est*, numéros de janvier et juillet 1887, d'avril et juillet 1888, d'avril et juillet 1890, de juillet 1892.

2. Que ses auteurs firent imprimer et répandirent sans doute à un très grand nombre d'exemplaires.

aux mains des étrangers, et que chaque Anglais puisse dire en montrant un insolent monument : Voilà l'Empereur des Français! »

Cette requête à une assemblée dont la majorité professait les sentiments ultra-royalistes de la Chambre *introuvable* était une véritable bravade. Mais Fabvier était bien résolu à ne garder aucun ménagement envers ce gouvernement de la Restauration qu'il regardait depuis longtemps comme l'opprobre de son pays. Aussi se rapprochait-il chaque jour davantage des chefs de l'opposition libérale et, s'ils étaient persécutés, redoublait-il envers eux de sympathie et de dévouement. P. L. Courier, détenu à Sainte-Pélagie pour son *Simple discours*, le comptait au nombre de ses visiteurs[1]. Béranger, qui lui succéda peu après dans cette prison, l'y reçut aussi fréquemment et nous voyons dans la correspondance de Fabvier qu'il s'ingéniait à cette époque à propager en dépit de la police le recueil de chansons qui venait d'attirer sur le poète les rigueurs de la justice[2]. Le colonel, comme le prouvent plusieurs lettres que nous avons sous les yeux, n'avait pas interrompu ses relations avec son ancien défenseur Mauguin qui, toujours éloigné pour raison de santé, lui écrivait souvent, avec toute l'effusion d'un coreligionnaire et d'un vieil ami. Enfin, sans parler de beaucoup d'autres, il se liait de plus en plus étroitement avec Manuel, dont la froide audace le captivait et qui, par son esprit politique comme par son éloquence, lui paraissait plus digne que tout autre de diriger le parti. Nous montrerons plus loin par quelques citations combien fut profonde, combien aurait pu être puissante, si elle n'eût été contrariée, l'union de ces deux hommes de tête et de cœur.

1. C'est à propos de lui que le célèbre pamphlétaire écrivait à sa femme, le 17 novembre 1821 : « J'ai reçu tout à l'heure un colonel fameux, dont je te dirai le nom. Je le crois homme de mérite et je ne m'étonne pas qu'il ait l'ambition de se distinguer... »

2. Dans une lettre que lui adressait, le 26 décembre 1821, le notaire Blaise, de Nancy, il est question de soixante exemplaires de Béranger que le colonel devait expédier dans cette ville et des précautions à prendre pour que le ballot ne fût ni ouvert ni saisi avant de sortir de Paris.

Ceux qui connaissent les dessous de l'opposition libérale à la Restauration savent qu'une divergence de vues assez sensible se produisit de bonne heure, mais surtout à partir de 1821, entre Lafayette, qui en avait été jusque-là comme le patriarche, le chef incontesté, et Manuel, qui en était le grand orateur et véritablement l'homme d'État. C'est sans doute à la rivalité sourde de ces deux personnages qu'il faut attribuer le refroidissement progressif de Fabvier à l'égard du premier. Sans doute le colonel ne cessa ni d'aimer ni de vénérer Lafayette. Mais, à dater de l'époque où nous sommes parvenus, il est visible qu'il lui témoigne plus de dévouement, plus d'affection que de confiance. Il commence à penser que le *héros des deux mondes* n'est pas réellement une tête politique. Il le trouve, non sans raison, trop facile aux entraînements, trop accessible aux suggestions de la jeunesse; il lui reproche une légèreté et une imprudence faites pour compromettre sa cause et surtout pour perdre ceux qui la servent. Quand on lui remontrait ses torts, Lafayette, au dire d'Odilon Barrot, répondait aux anxiétés de ses amis « que le plus beau jour de sa vie serait celui où il monterait sur l'échafaud pour sceller de son sang les principes de toute sa vie[1]. » C'était là une belle phrase à la Plutarque. Mais au fond, le vieux conspirateur sentait bien que les Bourbons, vu son immense popularité et sans doute aussi quelques secrets qu'il y avait encore entre eux et lui, n'oseraient jamais le frapper[2]. L'échafaud n'était pas à craindre pour lui; mais il l'était pour ses amis et il faut bien reconnaître que plusieurs d'entre eux y montèrent par sa faute.

C'est en 1821 que quelques étudiants, les Joubert, les Dugied, les Trélat, les Scheffer, etc., firent de lui le pontife du *Carbonarisme* qui, importé d'Italie, se répandit, grâce à eux,

1. Odilon Barrot, *Mémoires*, t. I, p. 78.

2. « C'est sous l'inspiration de ce sentiment qu'il répondait avec cette impertinence tout aristocratique à M. de Peyronnet, alors garde des sceaux, qui le menaçait des poursuites de la justice : qu'il se féliciterait de l'occasion qui lui serait donnée d'avoir à s'expliquer en présence du public sur ses anciens rapports avec la famille des Bourbons. » *Ibid.*, p. 79.

dans toute la France avec une rapidité extraordinaire. Cette association, plus remuante que redoutable, s'unit, on le sait, presque dès le début à celle des *Chevaliers de la Liberté* qui, sous la direction de Grandménil, s'était répandue dans les départements de l'Ouest dès la fin de 1820. Elle recruta ses adhérents dans la bourgeoisie voltairienne de l'époque et dans les rangs inférieurs de l'armée, où un certain nombre d'officiers et presque tous les sous-officiers étaient encore fort portés à un coup de force contre le gouvernement établi. Nous n'avons pas à rappeler ici son organisation bien connue, la subordination des *ventes particulières* aux *ventes centrales* et de celle-ci à la *vente suprême,* dont Lafayette, réfractaire à toute discipline, ne respectait même pas les décisions ou les désirs [1]. Les intrigues d'une société si nombreuse, si mal menée, ne pouvaient rester longtemps mystérieuses. Sous un chef qui plaçait souvent fort mal sa confiance et qui ne savait pas garder un secret, elle devait fatalement, et en peu de temps, tomber dans tous les pièges de la police. Fabvier pressentait sans doute les mécomptes qui lui étaient réservés. Certains passages de sa correspondance semblent établir qu'il ne voyait dans les menées de la *Charbonnerie* que des enfantillages, mais des enfantillages dangereux.

Il est vrai que, s'il signalait le danger, ce n'était pas qu'il eût envie de s'y soustraire. Il le prouva, vers la fin de 1821, quand Lafayette, résolu à tenter de nouveau une révolution, fit encore appel à lui comme à un homme d'exécution dont il ne pouvait se passer. On se rappelle qu'à ce moment, où le ministère Richelieu, dernier espoir des partis modérés, venait de tomber, où le cabinet Villèle, docile aux inspirations de Lay-

1. Les principaux membres de la vente suprême étaient, avec lui, son fils Georges, les généraux Tarayre et Corbineau, les députés Dupont de l'Eure, Manuel, de Corcelles, d'Argenson, Jacques Kœchlin, de Thiard, l'avocat Mérilhou, le magistrat de Schonen, le journaliste Chevallier, etc. C'était l'ancien *comité directeur* reconstitué. Mais Lafayette, qui en était comme le président, ne disait pas tout à ses collègues, les engageait souvent à leur insu ou malgré eux et ne s'apercevait pas que le comité occulte des *jeunes,* dont il se croyait le maître absolu, le menait lui-même comme un enfant.

bach, en attendant celles de Vérone, faisait renaître la triste politique de 1815, le carbonarisme organisait à la fois trois prises d'armes qui devaient avoir pour théâtre dans l'Ouest Saumur, dans l'Est Belfort, dans le Midi Marseille, et qui pouvaient, par conséquent, en peu de jours, mettre la France en mouvement. De ces trois complots, le premier avorta dès le 25 décembre, par suite d'un accident imprévu. Mais le second, qui, dans la pensée du comité directeur, devait être le principal, eut un sérieux commencement d'exécution. Après divers retards, qui auraient pu être évités, l'explosion avait été fixée à la nuit du 1er au 2 janvier 1822. La garnison de Belfort, soulevée et grossie de celles de Colmar et de Neuf-Brisach qui seraient venues la rejoindre, aurait acclamé un gouvernement provisoire formé de Lafayette, de d'Argenson et de Jacques Kœchlin. Ces deux derniers se trouvaient déjà en Alsace. Lafayette partit mystérieusement de La Grange le 31 décembre pour aller rejoindre ses amis. Mais ce ne fut pas sans envoyer à Paris un des jeunes gens qui lui servaient d'aides de camp, Ary Scheffer, pour déterminer quelques-uns de ses coreligionnaires politiques, et notamment Fabvier, à se jeter avec lui dans l'aventure. Le colonel, comme il le lui écrivait plus tard[1] dans une lettre que nous avons sous les yeux, ne croyait nullement au succès. Il n'en partit pas moins décidé à tout braver, en compagnie de Scheffer, du lieutenant Bénit, son compatriote[2], et autre d'un officier qui, signalé par un historien comme ayant été depuis ministre de la guerre, était sans doute le colonel Trézel. Mais on sait ce qui advint. Dès le 1er janvier au soir, la conspiration était découverte et déjouée à Belfort. Deux des meneurs, le jeune de Corcelles et

1. « Vous vous rappelez, lisons-nous dans cette pièce, datée du 18 janvier 1823, que lors de Belfort, malgré mon opinion, qui n'était que trop fondée, sur la conduite et les agents de cette affaire, malgré..., je n'ai pas hésité à vous suivre. »

2. Le lieutenant Bénit était de Nancy, où son frère, qui lui a longtemps survécu, s'est fait un nom comme médecin. Impliqué dans divers procès politiques et plusieurs fois incarcéré de 1820 à 1822, il était dévoué corps et âme à Fabvier; il devait, comme on le verra plus loin, se faire tuer à ses côtés sur la Bidassoa en 1823.

Bazard, eurent le temps de courir au-devant de Lafayette, qu'ils rejoignirent à Lure et qui, pour dépister la police, se rendit aussitôt à Gray, sous un prétexte plausible. Quelques heures après, ils purent avertir aussi Fabvier, qui rebroussa chemin, puis Manuel et Dupont de l'Eure, qui venaient derrière lui. Grâce à d'infinies précautions, les chefs du complot échappèrent ainsi à la justice. Mais, comme en 1820, un grand nombre de comparses restèrent en son pouvoir, et, pour beaucoup d'entre eux, il ne s'agissait de rien moins que de la tête.

C'est là une histoire fort triste. On en connaît la suite, plus lamentable encore. Dès les premiers jours de janvier 1822, la conspiration de Marseille était découverte à son tour et si, de ses deux chefs locaux, l'un, le commandant Caron, parvenait à prendre la fuite, l'autre, le capitaine Vallé, était réservé à l'échafaud. En février, après de longs et confus préparatifs, le général Berton, qui avait renoué le complot de Saumur, se présentait devant cette place et échouait à son tour misérablement. En mars, les quatre *sergents de La Rochelle*, trahis par leur camarade Goupillon, étaient arrêtés pour de simples propos, qui devaient leur coûter la vie. Puis commençait la lugubre série d'exécutions qui sembla comme un renouveau de la *Terreur blanche*. Sirejean, de Saumur, fut guillotiné le premier (1er mai). Vallé le suivit de près (10 juin). Quelques jours après, on apprenait que Berton, lâchement pris au piège par le sergent Wœlfeld, était, avec plusieurs de ses amis, livré à la justice (17 juin) ; et ce Wœlfeld lui avait été recommandé comme un homme de confiance de la part de Lafayette. Enfin ce lieutenant-colonel Caron, dont il a été question dans le chapitre précédent[1], entraîné par des agents provocateurs à un mouve-

1. L'odieuse machination qui lui coûta la vie (il fut exécuté en octobre suivant) fut courageusement dénoncée par Jacques Kœchlin dans une brochure qui valut à son auteur plusieurs mois de prison et qui a pour titre : *Relation historique des événements qui ont eu lieu à Colmar et dans les villes et communes environnantes les 2 et 3 juillet 1822, suivie de la pétition adressée aux deux Chambres par cent trente-deux citoyens de ce département* (Paris, 1822, in-8°.) — Les accusés de Belfort, que

ment militaire en faveur des accusés de Belfort, tombait lui aussi, près de Colmar (2 juillet), dans un guet-apens qui devait lui être fatal.

Quel fut, dans ces diverses affaires, le rôle personnel de Fabvier? C'est ce qu'il est difficile d'établir. Nous ne trouvons rien dans ses papiers qui puisse nous éclairer à cet égard. Mais, vu la répugnance avec laquelle il était entré dans la conspiration de Belfort, j'inclinerais à croire qu'il ne prit pas une part très active aux conspirations suivantes. Si l'on s'en tient aux apparences, on le voit à cette époque, comme au commencement de 1820, absorbé par des entreprises commerciales auxquelles il semble consacrer tout ce qu'il a de hardiesse et d'activité. C'est ainsi que, tout en continuant avec Durozet ses opérations sur les vins, il paraît un moment arrêter sa pensée sur le défrichement possible de la baie du Mont Saint-Michel[1]; que d'autre part il louait une partie du *Bazar français* pour y exposer des pendules, qu'il s'associait avec Mallent et Sauset pour exploiter une carrière de marbre à Lagny et qu'il faisait grand bruit d'une fabrication de faux albâtres d'où il se disait sûr de retirer de gros bénéfices.

Les bénéfices seraient-ils venus plus tard? Nous l'ignorons. En attendant, Fabvier, loin de s'enrichir, s'endettait. Une lettre de son frère nous apprend qu'à la fin de janvier 1822 il avait emprunté dix mille francs au général Drouot, par l'entremise du notaire Blaise, de Nancy. J'ai tout lieu de penser qu'en réalité le négoce l'occupait assez peu, que c'était là pour lui, comme précédemment, un moyen de dépister la police qui, plus que jamais, le serrait de près et que ses clients (au nombre desquels nous trouvons son compatriote le général Moli-

l'on était en train de juger à ce moment, bénéficièrent de l'impression de dégoût produite sur l'opinion publique par cette manœuvre de la police royale. Vingt-trois d'entre eux étaient présents aux débats. Quatre seulement (Dublar, Guinaud, Tellier, et le colonel Pailhès) furent condamnés; encore ne le furent-ils qu'à cinq années de détention.

1. Son ami le colonel de Briqueville, qui habitait Avranches et qui caressait le même dessein, lui écrivait à ce sujet, le 7 février 1822, une intéressante lettre, que je retrouve dans ses papiers.

tor)[1] dissimulaient souvent sous des commandes de marbres ou d'albâtres des confidences politiques d'une certaine gravité.

Au fond, les affaires publiques étaient toujours sa principale, pour ne pas dire sa seule préoccupation. Mais il avait en tête un projet qui lui appartenait en propre et qui, beaucoup plus vaste que ceux auxquels ses amis l'avaient initié jusque-là, lui paraissait aussi d'une exécution beaucoup plus sûre. En face des grands gouvernements monarchiques qui, depuis quelques années, faisaient cause commune contre la liberté, il estimait que les nations avaient le droit et le devoir de pratiquer la fraternité de la résistance et de la revendication. Il s'inspirait chaque jour avec plus de complaisance du refrain si populaire de Béranger :

« Peuples, formez une sainte alliance
Et donnez-vous la main. »

Son patriotisme devenait peu à peu cosmopolite. C'était une tendance générale — et fort naturelle — chez les libéraux de l'époque. Mais chez les hommes comme Fabvier, les tendances ne tardaient guère à se manifester par des actes. Il rêvait donc, dès les premiers mois de 1822, un complot formidable grâce auquel, au lieu de s'épuiser en tentatives isolées et stériles, la France et les nations voisines, solidarisant leurs causes, s'uniraient de cœur et s'affranchiraient d'un effort commun. L'Italie frémissait encore des révolutions avortées de Naples et de Turin. Ses exilés, dont quelques-uns, comme Saint-Marsan[2], devenaient alors les amis intimes de Fabvier, n'étaient pas rares à Paris, où, naturellement, ils prêchaient avec ardeur

1. Plus tard maréchal de France. Il reste trois lettres de lui dans les papiers de Fabvier. Elles sont datées d'avril et de juin 1822. Ce sont, en apparence, de simples instructions à un fournisseur. Mais il n'est pas téméraire, vu les circonstances, de supposer qu'elles ont un sens caché.

2. Fils d'un ministre sarde, il s'était fort compromis dans les événements du Piémont en mars et avril 1821. Réfugié en France, il fut sur le point d'y être arrêté et dut s'enfuir à Londres, d'où il écrivait à Fabvier (le 10 et le 29 mai 1822) des lettres très affectueuses que nous avons sous les yeux.

la croisade de la liberté. La Grèce insurgée venait de commencer contre ses oppresseurs la lutte épique à laquelle devait s'associer plus tard avec tant d'éclat l'homme dont nous écrivons l'histoire. Mais la Grèce était trop loin, trop peu connue ; elle ne pouvait servir de base à une opération révolutionnaire ayant la France pour objectif. L'Italie, pour le moment garrottée, ne pouvait délivrer les autres. Mais le Portugal et surtout l'Espagne, où le droit constitutionnel s'était affirmé avec tant d'énergie en 1820 et se maintenait encore si victorieusement, paraissaient alors le boulevard, la forteresse de la liberté. Les libéraux français n'avaient-ils pas pour devoir de ne point laisser tomber ce boulevard, cette forteresse ? Si la Sainte-Alliance, après avoir restauré le pouvoir absolu au delà des Alpes, le rétablissait au delà des Pyrénées, n'était-il pas évident qu'elle s'efforcerait de compléter son œuvre en le reconstituant dans notre pays? Il fallait donc à tout prix empêcher la liberté de sombrer à Madrid[1]. Or non seulement rien n'était plus facile, au sens de Fabvier ; mais l'instrument même dont la Sainte-Alliance prétendait se servir pour la détruire en Espagne pouvait être retourné contre elle et exécuter en France à l'improviste la révolution depuis longtemps souhaitée par nos libéraux.

Cet instrument, c'était notre armée, dont les régiments, à partir du mois d'août 1821, s'échelonnaient peu à peu le long des Pyrénées, formant ce qu'on appela d'abord le *cordon sanitaire* et ce qu'en 1822 le ministère Villèle osa nommer, avec un peu plus de franchise, le *corps d'observation*. Il n'était guère douteux pour personne dans le parti libéral qu'après le Congrès de Vérone, qui devait avoir lieu vers la fin de la même année, ce corps deviendrait une véritable armée de campagne et serait envoyé au secours de Ferdinand VII, qui l'appelait depuis si longtemps. Comment empêcher cette expédition liberticide? Comment amener nos troupes à se retourner contre

1. On ne se préoccupait que médiocrement du Portugal, car on savait bien que l'Angleterre ne permettrait guère à la Sainte-Alliance d'y toucher.

le gouvernement qui prétendait les employer à cette triste besogne?

C'est ce dont s'étaient déjà préoccupés les réfugiés français et italiens qui pullulaient alors dans la péninsule ibérique. Mais c'étaient en général des hommes peu connus, sans autorité personnelle, dont quelques-uns manquaient de moralité et quelques autres de bon sens. Les plans grandioses et chimériques d'un fanfaron comme Cugnet de Montarlot, d'un brouillon comme Sauquaire-Souligné, les déclamations d'un journaliste à vendre comme Chapuis, ne pouvaient que compromettre et effrayer les ministres espagnols, qui ne voulaient fournir aucun prétexte d'attaque au gouvernement français. Il faut se rappeler qu'à cette époque c'est le parti modéré qui était aux affaires à Madrid dans la personne de Martinez de la Rosa et de ses principaux amis. Ces politiques honnêtes, mais bien naïfs, espéraient encore que Ferdinand VII se réconcilierait avec la liberté, que la Sainte-Alliance ne bougerait pas. Ils n'épargnaient rien en tout cas pour qu'il en fût ainsi. Ils se faisaient par exemple un devoir de décourager les agitateurs étrangers qui les assaillaient sans cesse de leurs demandes et de leurs offres. Le capitaine Nantil, qui, après avoir passé quelque temps à Nantes, était parvenu en juin 1821[1] à gagner l'Espagne, groupait péniblement autour de lui quelques proscrits français pour en former une *guérilla* dans les provinces basques et n'obtenait ni secours ni faveur du cabinet de Madrid. Le capitaine Delamotte, un des condamnés du 19 août, qui avait pu s'évader en novembre, était allé le rejoindre et se débattait comme lui dans une parfaite impuissance. Le 10 février 1822, il écrivait à Fabvier qu'il était « sans linge, sans effets », sans ressources et lui demandait instamment quelques subsides[2]. Le lieutenant Delon, échappé de Saumur, passa lui

1. *Arch. Nat.*, F[7].

2. « Notre position est des plus fâcheuses, lisons-nous dans sa lettre. Le gouvernement espagnol ne nous accorde point de secours. M. Olavarria ne fait pas davantage. Au lieu de cette protection bienveillante que nous attendions, il semble que

aussi vers le mois de mars en Espagne, où il ne trouva non plus que déboires et désillusions. Le commandant Caron, de Marseille, s'y rendit également, s'offrit bruyamment au nom de Lafayette et ne fut pas écouté. Martinez de la Rosa semblait repousser systématiquement toutes les propositions des réfugiés. C'est ce dont se plaignait amèrement l'un d'eux, nommé Pecchio, dans une lettre du 28 juin, que nous retrouvons dans les papiers de Fabvier, bien qu'elle ne lui soit pas adressée[1] : « J'ai mis en œuvre tous mes moyens à Madrid pour faire faire la motion dans les Cortès d'organiser les réfugiés italiens... Le général Alava, qui est intimement lié avec M. Martinez de la Rosa, m'a dit que le ministère n'était pas du tout favorable au projet... Il est tout naturel que le ministère fasse opposition à la chose, lui qui n'a de l'activité et de la force que pour persécuter les véritables libéraux, lui qui n'ose pas riposter aux coups perfides de la France, lui enfin qui, craignant plus les libéraux que les factieux[2], verrait dans l'organisation des émigrés italiens un renfort pour les exaltés... »

Il est certain que Martinez de la Rosa et ses collègues jouaient un jeu de dupes. Leurs ménagements n'avaient pour résultats que d'enhardir Ferdinand VII, qui conspirait presque ouvertement contre la Constitution, les bandes royalistes ou *apostoliques* qui ravageaient toutes les provinces du Nord et cette armée de la *Foi* qui, formée de Bayonne à Toulouse sous la protection des autorités françaises, semblait être l'avant-garde de notre *armée d'observation*. Les *exaltés*, ou ceux qu'on appelait ainsi en Espagne[3], raisonnaient plus juste et voyaient

nous soyons destinés ici à boire dans la coupe de l'humiliation. Déjà nous avons été l'objet de lettres dans lesquelles on prévient M. Olavarria, malgré toutes les recommandations qu'il puisse avoir reçues, que nous sommes trois fripons que la police de France tient à sa solde, etc., etc. »

1. Pecchio appelle le personnage auquel il l'adressait *mon général*. Tout porte à croire que ce destinataire était Lafayette.

2. C'est-à-dire les insurgés royalistes partisans de l'absolutisme.

3. Bien improprement, car leur programme politique n'allait pas au delà de la monarchie constitutionnelle.

plus clair. Ils se préparaient, et c'était leur droit, à prendre du pouvoir à la première occasion. En attendant, ils s'efforçaient de remédier par des démarches privées au mal que l'inaction du ministère ne faisait qu'empirer. Ils souhaitaient, eux, fort sincèrement, l'organisation des réfugiés et comptaient qu'une fois groupés, disciplinés, bien commandés, leur influence sur l'armée française serait décisive. Mais à qui confieraient-ils le double soin de travailler l'esprit de nos régiments et d'organiser le corps des proscrits? Il fallait pour cela un militaire énergique et connu, ayant de nombreuses relations dans l'armée, pouvant encore résider quelque temps en France et assez compromis vis-à-vis des Bourbons pour n'avoir plus besoin ni envie de les ménager. Leur choix s'arrêta sur le colonel Fabvier.

Le personnage qui leur servit tout d'abord d'intermédiaire auprès de lui fut un certain Olavarria [1], qui était alors directeur des douanes à Irun et qui jouissait d'un grand crédit en Espagne sur les sociétés secrètes, principalement sur la franc-maçonnerie, à laquelle étaient affiliés les principaux chefs du parti *exalté*. Dans une note qu'il remit plus tard au gouvernement espagnol et sur laquelle nous aurons à revenir, Fabvier raconte sommairement les débuts de cette négociation. C'était dans les premiers mois de 1822. « M. Olavarria, dit-il, vint à Paris et demanda à me voir et eut lieu de connaître ma si-

1. Comme cet Olavarria paraît absolument ignoré des historiens français, j'ai cru devoir demander sur lui quelques renseignements en Espagne ; et voici la réponse qu'a bien voulu me faire à son égard, par l'entremise obligeante de M. Mérimée, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, le savant M. Menendez Pelayo, à qui j'adresse ici mes remerciements : « Cet Olavarria pourrait bien être un fray Joaquin Olavarria, franciscain apostat, qui, pendant la période constitutionnelle de 1820 à 1823, jouit d'une certaine notoriété et d'une certaine influence à Cadix en qualité de chef des sociétés secrètes, si en faveur auprès de nos patriotes. Cet Olavarria, qui était Vascongade et avait longtemps résidé en Amérique, se faisait appeler le citoyen Clara-Rosa, du nom de deux de ses maîtresses. Vous trouverez quelques renseignements sur le personnage dans les *Mémoires* de D. Antonio Alcala Galiano (t. II), dans les *Souvenirs d'un vieillard* (*Recuerdos de un anciano*) et dans mon *Histoire des hétérodoxes* (t. III), dans une note où j'ajoute quelques détails au sujet de la mort et de l'enterrement du susdit fray, détails qui m'ont été transmis de Cadix par D. Adolfo de Castro. »

tuation et mon opinion sur la marche à suivre dans la conduite de nos affaires. Quelque temps après, je fus chargé par une association assez puissante de préparer les moyens d'action. Je fis part de cette mission aux hommes les plus influents parmi les anciens militaires et j'en reçus une semblable de leur part avec promesse de toute coopération...[1] »

Quelle était cette association? C'est ce que nous ne savons au juste. Ce qu'il y a de certain c'est qu'à partir de cette époque Fabvier, avec la redoutable activité qu'on lui connaît, se mit à travailler le moral de l'armée, employant à cette œuvre les innombrables officiers en demi-solde dont il était connu et qui étaient alors si populaires dans nos régiments. Ses agents s'abouchaient avec les sous-officiers, avec les soldats, leur faisaient honte à l'avance du rôle que le gouvernement voulait leur faire jouer en Espagne, leur rappelaient les gloires de l'Empire, les tristesses de l'invasion, leur représentaient les Bourbons comme inféodés à l'étranger, à la Sainte-Alliance, leur faisaient craindre une nouvelle attaque, un nouveau démembrement de la France, leur apprenaient des chansons patriotiques[2], leur parlaient de liberté, d'honneur, bref n'épargnaient rien pour les préparer au demi-tour, c'est-à-dire à la révolution qu'ils rêvaient. Les résultats de cette propagande devinrent bientôt sensibles. Nous en trouvons la preuve dans de nombreux documents de police conservés aux archives de la Sûreté et notamment dans les rapports secrets qu'adressait au ministre de l'intérieur, en avril, mai et juin 1822, le préfet de la Meurthe, département où, comme on peut le croire, l'influence de Fabvier s'exerçait avec le plus d'efficacité. Il fallut faire partir de Nancy et envoyer à Marseille le 29e régi-

1. Note au gouvernement espagnol, 23 janvier 1823 (inéd.).

2. Fabvier en avait gardé plusieurs que nous retrouvons dans ses papiers et qui étaient pour l'époque d'une grande hardiesse. La meilleure et celle que l'on répétait le plus volontiers à cette époque a pour refrain ces deux vers :

« Pour un Français il n'est qu'une victoire,
C'est d'être libre, et vous ne l'êtes pas. »

ment d'infanterie, qui « inspirait une confiance absolue aux ennemis de l'ordre[1]. » Mais son départ ne calma que médiocrement l'agitation qui régnait en Lorraine et, pendant plusieurs mois encore, le pauvre préfet ne cessa de sonner l'alarme[2]. »

Cependant, quelque rapides que fussent les progrès de la propagande libérale en France, ceux de la contre-révolution l'étaient encore plus en Espagne. Les guérillas *apostoliques* terrorisaient les provinces basques, la Vieille-Castille, la Navarre, l'Aragon, la Catalogne. Un de leurs chefs, le moine Antonio Marañon, dit le *Trappiste*, s'emparait le 21 juin de l'importante forteresse de la Seu-d'Urgel. Enhardi par ce succès, Ferdinand VII levait enfin le masque et provoquait dans sa garde une insurrection militaire contre l'ordre constitutionnel. Pendant plusieurs jours Madrid fut le théâtre des troubles les plus violents. Mais, après une lutte sanglante, force resta aux défenseurs de la liberté. Le 7 juillet, le roi

1. C'était l'ancienne légion du Nord, compromise dans l'affaire du 19 août. Envoyé en Alsace, ce corps avait pris part à la conspiration de Belfort. Au nombre de ses officiers était Armand Carrel, qui, au commencement de l'année 1823, devait donner sa démission et aller rejoindre en Espagne les réfugiés français de Catalogne.

2. « On signale comme agents de trouble et de sédition, écrivait-il en avril, dans le département de la Meurthe, les sieurs Merville, ancien secrétaire général de la préfecture, Fabvier, avocat, frère du colonel..., Schwitter, maréchal de camp en retraite... Les sieurs Nantil père, de Pont-à-Mousson, Turck-Berthier, de Dommartemont, sont désignés comme chefs d'un projet de sédition dans la Meurthe... » Dans d'autres lettres, nous lisons les passages suivants : « ...Les factieux annoncent que leur organisation s'étend sur toutes les parties de la France ; que l'on espère faire une tentative sur les frontières d'Espagne ;... la dernière note remise par l'agent secret de Nancy portait que M. de Lafayette était cité comme devant être à la tête du gouvernement provisoire à établir, que ce député devait désigner un personnage considérable pour prendre le commandement du département... — Les officiers en inactivité et en retraite... qui sont dispersés dans le département viennent souvent se recorder à Nancy... On se vante de tenir les habitants des campagnes dans la main et d'avoir tout prêts, pour les enrégimenter et les commander, les anciens militaires retirés dans les villages... — Les habitants prennent parti pour le 29e... — A les entendre (*les chevaliers de la liberté*) une partie des troupes formant le cordon sanitaire serait gagnée ; un riche banquier de Paris (M. Laffitte) aurait engagé la majeure partie de sa fortune pour opérer un mouvement sur la frontière d'Espagne et y faire arborer le drapeau tricolore... Ils prétendent qu'une forte désertion a lieu parmi les troupes du cordon sanitaire et que les déserteurs vont se joindre à Berton et à Nantil et à d'autres *Chevaliers de la liberté* qui sont déjà en Espagne, etc., etc. » — *Arch. Nat.* F[7] 6659.

révolté se soumettait lâchement, sacrifiait ses amis et, la rage au cœur, mais le mensonge aux lèvres, appelait aux affaires les chefs des *exaltés*, qui, sous l'inspiration du général Évariste San-Miguel[1], formèrent aussitôt un nouveau ministère.

C'est sans doute au lendemain de cette *journée*, qui était comme une provocation à la Sainte-Alliance, qu'Olavarria et ses amis crurent devoir inviter le colonel Fabvier à faire un pas de plus dans la voie où il s'était engagé sur leur parole. « M. Olavarria, lisons-nous dans la note citée plus haut, mécontent de la manière dont on s'y était pris jusque-là, envoya à Paris un officier français, M. Marotte, qui avait toute sa confiance et qui m'engagea de sa part à venir en Espagne. Les choses n'étaient pas au point convenable; je me hâtai de les acheminer. Je fis partir un général qui avait toutes les qualités requises pour cette mission; elle était périlleuse; je ne dis son nom qu'à deux personnes; aussi est-il demeuré longtemps secret. M. Marotte peut rendre témoignage que je le fis entrer avec ce général dans la même chambre et les fis bien se regarder sans leur dire le nom l'un de l'autre. Le général partit pour l'armée d'observation et je reçus de lui successivement les nouvelles les plus favorables. Pendant ce temps je parvins à faire placer à l'armée d'observation plusieurs officiers pour opérer dans le même sens. Je rangeai en différents groupes un assez grand nombre d'officiers en non-activité, destinés, les uns à venir en Espagne, les autres à seconder le mouvement sur plusieurs points de la France... »

Quel était le général auquel Fabvier fait allusion dans ce passage? C'est ce que tous les historiens ont ignoré jusqu'à présent et ce que, pour notre part, nous ne pouvons dire avec certitude. Des rapports de police que nous avons eus sous les yeux et qui se trouvent aux archives[2] désignent le général

1. Ce cabinet était ainsi composé : *Affaires étrangères*, San-Miguel; — *Intérieur*, Gasco; — *Grâce et Justice*, Navarro ; — *Guerre*, Lopez-Baños ; — *Marine*, Capaz ; — *Outre-mer*, Vadillo ; — *Finances*, Egoa.

2. *Arch. Nat.*, F⁷.

Laffitte, qui appartenait corps et âme au parti libéral. Cette désignation ne paraît pas trop téméraire si l'on rapproche ces deux faits : 1° que ce personnage, originaire de l'Ariège, avait de nombreuses relations dans le voisinage des Pyrénées et pouvait justement par ces relations justifier sa présence dans cette région ; 2° que Fabvier dans diverses lettres emploie ordinairement l'initiale L pour indiquer le général en question. Quoi qu'il en soit, la mission dont ce militaire s'était chargé était, comme il le dit, fort périlleuse. Il lui fallait en effet *travailler* l'armée d'observation dans ses cantonnements, sous la surveillance de ses chefs, s'enquérir des opinions, des dispositions possibles de ces derniers, risquer enfin chaque jour, à chaque heure, une arrestation, un procès capital.

L'émissaire de Fabvier commença ses opérations avec autant de succès que de discrétion et d'habileté. Dès le mois d'août, le colonel avait reçu de lui des informations si encourageantes qu'il jugeait l'entreprise mûre pour l'exécution. C'est du moins ce qu'une lettre à lui adressée par Lafayette à cette époque, permet de conjecturer [1]. Sous les termes vagues et mystérieux dans lesquels elle est conçue, on devine que Fabvier venait de lui faire une proposition grave, dont l'Espagne, sa principale préoccupation du moment, était sans doute le sujet. Cette lettre était, du reste, fort peu encourageante pour le colonel et dénotait un certain dépit de la part de Lafayette, qui se plaignait d'avoir été laissé dans l'ignorance de certains projets et qui craignait sans doute de voir la direction du parti libéral passer en d'autres mains que les siennes. Le vieux général,

1. Voici cette lettre, datée de La Grange, 13 août 1822 : « Je me suis acquitté de votre commission, mon cher colonel. On s'est étonné comme moi que, nous voyant tous les jours, ceux de nos collègues qui connaissaient votre pensée ne nous aient pas proposé, avant notre séparation, d'en causer ensemble. Mon ami avait vu récemment les deux indiqués par vous. J'ai causé longuement avec M. (*Manuel?*) au moment de son départ, d'objets analogues à celui-là. Il ne m'en a pas dit un mot. Après avoir rapporté à mon collègue ce que je tenais de vous, moins deux noms propres, il m'a fait pareillement la réponse que vous avez reçue de moi, c'est que même dans l'hypothèse que votre idée soit praticable, il voyait des inconvénients, sans utilité réelle, à la mesure individuelle dont vous m'aviez parlé. Ce billet vous parviendra aujourd'hui : il n'y a donc aucun retard. J'y joins mes vieilles amitiés. »

dominé par les carbonari, dont il cherchait à ce moment même (août-septembre) à reconstituer l'union disloquée[1], pour se faire décerner une sorte de dictature, s'entendait de moins en moins avec Manuel, esprit plus pratique, ayant plus que lui le sens des choses possibles, véritable opportuniste, comme on dirait aujourd'hui. Sous l'inspiration de jeunes gens sans expérience et d'aventuriers auxquels il donnait aveuglément toute sa confiance, il s'éloignait visiblement des officiers généraux ou supérieurs de quelque renom grâce auxquels il eût pu soulever l'armée. Était-ce jalousie secrète? Peut-être. Ce qu'il disait tout haut, c'est que si on laissait l'élément militaire prendre trop de place dans la conspiration, l'on risquait de voir renaître l'Empire, dont il ne voulait à aucun prix, ou monter sur le trône le duc d'Orléans, dont la sournoise ambition lui inspirait déjà de sérieuses inquiétudes. Il inclinait, lui, vers la République, sans se demander si elle était possible à ce moment, surtout en Espagne. Il envoyait au delà des Pyrénées des agents indiscrets, brouillons, vantards, comme Joubert et Bazard qui, n'ayant ni passé politique ni autorité personnelle, ne pouvaient inspirer aucune confiance au cabinet de Madrid. Il encourageait les rodomontades du commandant Caron, conspirateur à panache, aussi incapable que brave, lui promettait — ou lui donnait déjà — le titre de général, l'encourageait à toutes les folies. Tous ces brouillons proposaient à grand bruit au ministère San-Miguel de former des légions de réfugiés et de provoquer les troupes françaises à la désertion; — à si grand bruit que San-Miguel et ses collègues étaient tentés de suspecter leur sincérité et, ne voulant fournir gratuitement à Louis XVIII aucun prétexte d'agression, n'accueillaient leurs offres qu'avec une réserve presque négative. Ce que voyant, ils commençaient à se tourner vers les *commune-*

1. Les délégués de la Charbonnerie française tinrent presque coup sur coup, à Bordeaux et à Paris, deux Congrès, où l'on parla beaucoup, mais où l'on fit peu de besogne. Une dernière assemblée, qui eut lieu à Paris en décembre, et où ils s'accordèrent moins que jamais, fut comme le coup de grâce pour cette association.

ros, parti avancé qui affectait des tendances républicaines, mais qui, au fond, n'aspirait guère qu'à supplanter le cabinet du 7 juillet. Le résultat, c'est qu'ils étaient réduits à une parfaite impuissance.

Manuel et ses amis, Fabvier entre autres, estimaient qu'il fallait moins parler, agir davantage, et agir en secret, ne pas compromettre inutilement le gouvernement espagnol, s'unir à lui très étroitement au lieu de faire des avances à ses adversaires. Ils pensaient aussi, surtout après l'échec lamentable de tous les complots ourdis par les carbonari, que l'armée seule était capable d'opérer en France une révolution. Il fallait savoir s'en servir. Les partisans de la République, ceux de Napoléon II, ceux du duc d'Orléans devaient s'unir tous étroitement contre l'ennemi commun. Le plus pressé, l'essentiel était d'abattre le régime de la Restauration. L'on rendrait d'abord à la France la liberté; elle se donnerait ensuite le gouvernement qu'elle voudrait.

Les froideurs de Lafayette ne déconcertèrent nullement le colonel Fabvier. Un voyage qu'il fit en Angleterre vers la fin d'août 1822 et qui n'échappa pas entièrement à l'attention de la police[1] prouve au contraire qu'il s'attachait alors plus que jamais à sa grande affaire. Il voulait pouvoir s'entendre librement à Londres avec certains de ses amis, notamment avec sir Robert Wilson, homme de tête et de cœur qui défendait avec ardeur la cause de la constitution espagnole dans le Parlement et qui était tout disposé à la servir au besoin en soldat. Il y vit le général Lallemand, qui revenait du Texas et qui était tout prêt à se jeter dans de nouvelles aventures. Il s'y entretint avec nombre de réfugiés italiens et français et obtint de beaucoup d'entre eux la promesse de venir au moment décisif le rejoindre en Espagne. Si, au bout de quelques jours, il n'eût été obligé de rentrer précipitamment en France, il les eût sans doute enrôlés et mis en état de partir sans délai. Il dut

1. *Arch. Nat.*, F[7].

charger le colonel Duvergier[1], retiré à Londres depuis quelques mois, de poursuivre le travail commencé[2] et retourna dès les premiers jours de septembre à Paris, où des circonstances graves exigeaient sa présence.

Il s'agissait d'arracher à la mort, et à une mort prochaine, quelques-uns des malheureux arrêtés à la suite des dernières conspirations et sans rémission voués à l'échafaud. Fabvier, généreux, hardi, pourvu d'amis puissants et riches qui étaient toujours prêts à lui ouvrir leur bourse, n'était pas homme à reculer devant une pareille entreprise. Les rapports de police que nous avons dépouillés aux Archives prouvent que même avant son départ pour l'Angleterre il lui avait été proposé de travailler à la délivrance du général Berton et qu'il avait accueilli à cette idée avec empressement[3]. Mais dans les premiers jours de septembre, ce personnage n'était pas encore jugé.

1. Duvergier, condamné à Paris pour sa participation aux troubles de juin 1820, était parvenu à s'évader au commencement de 1822.

2. Cet officier lui écrivit le 18 septembre une lettre où, sous les termes de convention, il n'est pas difficile de voir qu'il s'agissait du complot. En voici les premières lignes :

« J'ai lieu d'espérer que je vous trouverai ici un négociant recommandable qui prendra un dépôt de vos marbres; peut-être serai-je obligé de partager le dépôt en deux classes, l'un des objets de luxe, pendules, vases, etc., l'autre de cheminées, tables, consoles, etc. Dans tout état de cause, j'agirai au mieux de vos intérêts. Il faudra que vous ayez la complaisance de m'envoyer des pouvoirs à l'effet de traiter. D'après les renseignements que j'ai, on ne prendrait le dépôt qu'avec l'assurance que ce serait l'unique en Angleterre. Vous pouvez, bien entendu, vendre, mais non consigner. J'ai reçu déjà des propositions, mais il y a tant de sauteurs ici qu'il faut prendre beaucoup de précautions. Envoyez-moi donc des pouvoirs et les prix courants et les conditions générales et le montant de la commission que vous voulez accorder, etc. » [*Papiers de Fabvier.*]

3. On lit ces lignes significatives dans un billet écrit par lui le 28 août à un certain Vaillant, de Poitiers, ami de Berton : « J'ai eu bien du plaisir à voir votre dernier voyageur et à entendre ses ouvertures. Je me suis occupé aussitôt et pour la spéculation qu'il m'a proposée les fonds sont prêts... A mon retour je suis tout à vous... »

Ce billet fut saisi par la police, comme il ressort d'une note adressée au directeur de la sûreté le 15 septembre : « Darmaing est venu hier à Paris et repart demain lundi 16 à 6 heures du soir pour Poitiers. Il y a quinze jours qu'un envoyé des *carbonari* de la Vienne fut envoyé ici. Il vit le colonel Fabvier qui lui remit pour le sieur Vaillant un petit mot de sa main dont la copie est ci-jointe. Mais que serait venu faire Darmaing à Paris et qu'irait-il faire à Poitiers? Sa mission n'aurait-elle pas trait à celle de l'envoyé des carbonari de la Vienne et qui est mystérieusement indiquée dans le petit billet de Fabvier? Celui-ci dans l'intervalle a été faire un voyage à Londres. Il est de retour depuis quelques jours. » *Arch. Nat.*, F[7] 6676.

D'autres étaient pour le moment plus en danger que lui. Les quatre sergents de La Rochelle, Bories, Raoulx, Pommier et Goubin, venaient d'être le 6 de ce mois condamnés à mort. Leur exécution était imminente. Il fallait aller au plus pressé. Ces malheureux étaient détenus à l'hôpital de Bicêtre. D'accord avec un de ses anciens compagnons d'armes, le colonel Dentzel (impliqué naguère dans le procès du 19 août), Fabvier conçut pour eux un plan d'évasion qui, durant quelques jours, parut avoir les plus sérieuses chances de succès. Grâce à une somme de soixante mille francs, qu'il put se procurer sans trop de peine, le concierge de Bicêtre, acheté, devait se prêter à la fuite des condamnés. Deux étudiants en médecine, attachés au service de l'hôpital, entrèrent en pourparlers avec cet homme et répondirent de sa connivence. Malheureusement le concierge finit par prendre peur, révéla tout à ses chefs et, au moment même où un premier acompte de dix mille francs lui était versé par un de ces jeunes gens, des agents apostés constatèrent le flagrant délit. Nous n'insisterons pas sur cette triste aventure, qui est racontée en détail dans les principales histoires de la Restauration et notamment dans l'ouvrage de Vaulabelle. Vainement les amis des condamnés songèrent à les enlever de vive force au moment même de l'exécution. Les quatre sergents de La Rochelle furent guillotinés en place de Grève le 21 septembre 1822.

A ce moment, le général Berton, condamné à mort le 11, avec cinq de ses coaccusés, était encore vivant. Mais Fabvier ne put rien tenter en sa faveur. La police, qui le surveillait plus étroitement que jamais, avait déjà connaissance de ses menées en faveur des sergents, et fort peu de jours après l'exécution de ces derniers, il fut mis en arrestation. Dentzel, plus compromis que lui, parce qu'il s'était montré davantage, ne tarda pas non plus à être incarcéré et une instruction dont les pièces forment un volumineux dossier conservé dans les cartons de la sûreté[1], fut commencée contre lui et ses complices.

1. *Arch. Nat.*, F7, 6659.

Elle dura plus de six semaines, parce que la justice, qui depuis longtemps pressentait le *grand projet* de Fabvier sans en avoir de preuves, étendit ses recherches pour se procurer les témoignages qui lui manquaient. Un sujet britannique, nommé Bowring, qui faisait de fréquents voyages à Paris et à Madrid et qui était un intermédiaire des plus actifs entre le colonel et ses amis d'Angleterre et d'Espagne, fut arrêté à son tour[1]. Mais ni entre ses mains, ni au logis de Fabvier on ne trouva de documents qui permissent de démontrer la grande conspiration dont ce dernier était soupçonné. Le magistrat instructeur dut se borner à renvoyer le remuant officier, avec trois ou quatre autres prévenus, devant le tribunal correctionnel de Paris, pour y répondre de ses manœuvres en faveur des quatre sergents de La Rochelle. Les débats de ce procès, qui émut quelque peu l'opinion publique, eurent lieu le 20 novembre. Loin d'éclaircir l'affaire, ils ne servirent qu'à l'embrouiller. Fabvier, qui niait sa participation à la tentative d'évasion, ne put en être légalement convaincu, parce que ses coprévenus soutinrent n'avoir vu que la nuit la personne qui s'était présentée à eux sous son nom et ne pouvoir affirmer que ce fût lui. En fin de compte, il fut renvoyé de la plainte, tandis que le colonel Dentzel était condamné à quatre mois de prison et que l'étudiant Margue était frappé de trois mois de la même peine.

Ses amis, ses parents se réjouirent fort, on peut le croire, de son acquittement. Mais si quelques-uns d'entre eux crurent un moment que cette dernière épreuve allait le dégoûter des conspirations, ils se trompèrent étrangement. Son frère, dans une lettre écrite le 5 décembre, l'engageait à se rendre en Lorraine

1. « Un sieur Bowring, Anglais (dit un rapport de police adressé le 13 octobre au procureur du roi), qui, pendant son séjour à Paris, a eu d'intimes et fréquentes relations avec le colonel Fabvier et que j'ai toutes raisons de croire associé aux intrigues de cet officier supérieur, vient d'être arrêté au moment de son embarquement à Calais comme porteur de dépêches en contravention à l'arrêté du 29 germinal an IX et de plusieurs écrits séditieux... Parmi les lettres saisies sur lui, il s'en trouve une pour le comte de Saint-Marsan, réfugié piémontais, qui paraît être du colonel Fabvier, car la suscription est évidemment de sa main. »

pour y goûter quelque repos et se faire un peu oublier. Or à ce moment déjà, l'aventureux colonel, résolu à jouer le tout pour le tout, avait de nouveau quitté la France et s'était jeté à corps perdu dans la grande entreprise d'Espagne.

Étant donné qu'il ne voulait pas renoncer aux luttes politiques, ce qu'il avait alors de mieux à faire, il faut en convenir, c'était de quitter la France, où il était l'objet d'une surveillance intolérable et où sa liberté était sans cesse menacée. A l'étranger il pouvait se mouvoir à l'aise et les asiles, en cas de poursuites, ne lui manquaient pas[1]. Mais ce n'était pas seulement pour mettre sa personne en sûreté qu'il avait hâte maintenant de partir. C'est qu'à son sens le dénouement de *sa* conspiration ne pouvait plus être retardé. Il savait fort bien quelles décisions venait de prendre le congrès de Vérone à l'égard de l'Espagne. Le gouvernement français était presque sommé par la Sainte-Alliance d'aller opérer en ce pays par la force des armes la contre-révolution, comme le gouvernement autrichien l'avait effectuée naguère en Italie. M. de Montmorency rentrait à Paris tout exprès pour déterminer Villèle et Louis XVIII, encore hésitants, à l'intervention. On était à la fin de novembre. L'*armée d'observation* se grossissait chaque jour de nouveaux régiments. Elle allait sous peu former un effectif de 100,000 hommes. Il ne pouvait plus être sérieusement question de complots à l'intérieur : le colonel Caron, le général Berton et d'autres encore venaient d'être exécutés après les quatre sergents de La Rochelle; les carbonari étaient terrifiés. S'il avait une partie décisive à engager, c'était à la frontière des Pyrénées qu'elle devait être engagée. C'était à

1. Le colonel Lawœstyne (qui, devenu plus tard général de division, a joué un certain rôle sous la seconde République, surtout à l'époque du coup d'État) était alors disgracié comme beaucoup d'autres et vivait obscurément en Belgique. « Comme il faut penser à tout, écrivait il à Fabvier le 18 décembre, si par hasard vous aviez besoin de vous retirer chez moi, voici la manière dont vous pouvez y arriver tout droit sans vous adresser à personne. Sortez de Bruxelles par la porte de Flandre, comme si vous alliez à Gand. Arrivé à la première barrière, vis-à-vis d'un étang, demandez la maison du colonel Lawœstyne ; c'est à un pas de là et tout le monde vous y conduira. » [*Papiers de Fabvier*.]

l'armée, ou du moins à celui qui saurait l'enlever, à sauver la liberté.

Les hommes qui étaient au pouvoir en Espagne commençaient, du reste, à s'alarmer sérieusement. De là les nouvelles instances qu'ils firent indirectement à cette époque auprès de Fabvier. Ce dernier les raconte fort nettement dans l'importante note dont nous avons déjà plus haut donné des extraits : « A cette époque, le gouvernement espagnol envoya deux hommes à Paris ; l'un, M. Nuñez, que je ne voulus pas voir (il s'était mal adressé et se conduisait d'ailleurs avec indiscrétion) ; l'autre, M. Etcheverria, me montra les lettres d'Olavarria et les promesses du gouvernement espagnol, dont j'ai copie ; il m'engagea à partir. Ces promesses parurent suffisantes à nous tous. Ainsi, d'après les sollicitations d'Olavarria, la connaissance des résolutions de Vérone, que j'eus le jour même de l'arrivée de M. de Montmorency [1], la certitude de la coopération de toutes les classes en France, les dangers d'un retard et pour le succès et pour les individus, je me décidai à partir... »

Il partit en effet, tout au commencement de décembre, sans avertir Lafayette, dont il redoutait les indiscrétions, et avec tant de mystère que la police en fut déroutée pendant plusieurs semaines ; c'est seulement en janvier 1823 qu'elle put retrouver sa trace avec quelque certitude ; et même après cette époque elle fut bien souvent réduite à des conjectures fort erronées sur ses voyages et ses agissements. Heureusement nous avons pour le suivre à dater du moment où il quitta la France, des guides plus sûrs que tous les rapports de la *Sûreté*. Ce sont ses propres écrits. Il nous reste en effet un *Journal* précieux, inédit comme presque tout ce qui est sorti de sa plume et où, jusqu'au 3 février 1823, il consigna soigneusement ses impressions, ses démarches, ses observations et jusqu'aux plus menus incidents de sa vie [2]. Ce n'est pas tout, nous avons aussi sous les yeux

1. C'est-à-dire le 30 novembre.

2. Ce *Journal* forme un cahier in-8° de .. pages, d'une écriture très serrée, dont la lecture est encore rendue plus difficile par de nombreuses abréviations. Les deux

les brouillons d'un grand nombre de lettres écrites par Fabvier, en complet abandon, pendant et après sa singulière aventure, aux personnages considérables avec lesquels il était en relations soit en France, soit en Espagne, soit en Angleterre ; les plus curieuses sont celles qu'il adressait à Manuel. On peut, grâce à ces documents, l'accompagner presque jour par jour dans son équipée, se rendre un compte à peu près exact du rôle qu'il joua en 1823 et le mettre en pleine lumière, ce que les historiens n'ont encore jamais pu faire. Pour le faire ainsi revivre aux yeux du lecteur, nous n'aurons guère qu'à le citer ; et c'est lui, presque seul, qui, durant une année, va nous conter son histoire, en toute sincérité.

De Paris, le colonel s'était rendu tout droit à Londres, où nous savons qu'il avait de nombreux amis. Il y trouva quelques mécomptes. Par la faute de Duvergier, négligent ou maladroit, la petite troupe qu'il eût voulu emmener en Espagne n'était pas prête. Il vit de nouveau le général Lallemand, avec lequel il ne s'entendit guère. Il eut de meilleurs rapports avec sir Robert Wilson, qui songeait lui aussi à partir pour la péninsule ibérique, mais qui, en attendant, parlait de faire enlever à Magdebourg le vieux Carnot (alors presque mourant) et dont la seule présence à la frontière des Pyrénées devait suffire, à son sens, pour que l'armée d'observation se prononçât enfin contre les Bourbons. Il fréquenta beaucoup les réfugiés italiens, Santa-Rosa [1], qui ne lui plut que médiocrement, Ugone, Arrivabene, Dandolo, Saint-Marsan surtout, qu'il trouva plein de cœur, d'esprit et de sens politique. Mais il ne

premières pages ont été perdues. Les premières lignes de la troisième se rapportent à la journée du 7 décembre.

1. « Santa-Rosa veut faire le fin et, comme disent les autres, s'il n'est plus un enthousiaste, il perd cent pour cent. Il vise trop à la réputation de modérantisme. Puis Italien, et ne veut pas voir que c'est un corps mort que la France peut seule ressusciter... Santa-Rosa est bien le théoricien ; l'autre (*Saint-Marsan*) le traite comme un enfant... Diner chez Saint-Marsan avec Santa-Rosa; le premier joue le second comme un enfant; c'est un homme d'État, l'autre on ne peut plus médiocre. » [*Journal* de Fabvier, 7, 8, 10 décembre.] — Les sentiments de Fabvier à l'égard du patriote italien se modifièrent plus tard, on le verra dans la suite de cet ouvrage, quand il le revit en Grèce.

perdit que fort peu de jours en leur compagnie. Dès le 11 décembre, ayant trouvé à s'embarquer sur une galiote allemande frétée par le Napolitain Macirone (ancien aide de camp de Murat), il se rendit à Ramsgate et, le lendemain, prit la mer[1].

Nous passerons rapidement sur une traversée qui, contrariée par une violente tempête, dura onze grands jours et au cours de laquelle Macirone, bavard, hâbleur, besogneux, lui exposa ses plans de révolution, lui emprunta de l'argent et fit de vains efforts pour découvrir son identité. Fabvier, fort sagement, voyageait sous un nom d'emprunt. Il se faisait appeler D. Jose Ranieri, se donnait comme négociant et parlait espagnol ou italien le plus possible. L'aventurier napolitain eut beau déployer toute sa finesse; le colonel fut impénétrable; aussi le laissa-t-il de fort mauvaise humeur lorsqu'arrivé au port il put enfin se séparer de lui pour pénétrer dans l'intérieur de l'Espagne.

Ce pays allait être pour Fabvier fécond en déceptions et en difficultés de tout genre. Débarqué à Santander avec un seul compagnon, dont il ne nous dit pas le nom[2], il lui fallut quatre jours pour trouver le moyen de se faire transporter non pas à Madrid, où il avait hâte d'arriver, mais seulement jusqu'à Burgos. Les relations régulières étaient interrompues par la guerre civile dans tout le nord de l'Espagne. Il n'y avait un peu de sécurité que dans les villes. La campagne était partout infestée de bandes *apostoliques*. Le nouveau *chef politique* de Santander n'avait pu entrer dans cette place que déguisé et sans bagages. Les *factieux*, comme les appelle Fabvier, répandaient la terreur de toutes parts. « Les principaux chefs, lisons-nous dans son *Journal*, sont le curé Merino, qui a dernièrement saccagé Reynosa avec quatre cents hommes, le curé Quevillas aux environs de Bilbao, Zavala, Zavaletta et Roxo

1. Non sans avoir retrouvé, à sa grande joie, un de ses meilleurs amis, le Piémontais Collegno, avec lequel il avait jadis servi dans la Grande-Armée, et qui, proscrit depuis 1821, venait s'embarquer pour le Portugal.

2. Ce personnage, qui le suivit jusqu'à Madrid, n'est jamais désigné dans son journal que par l'initiale F. Il nous a été impossible de l'identifier.

de Banderas, le plus féroce. Ils font marcher de vive force les paysans avec l'aide des prêtres, surtout ceux qui sont appelés par la conscription... L'affaire de l'Espagne n'est pas finie...[1] »

Le 27 décembre, le faux Ranieri put enfin se mettre en route, dans une vieille voiture datant de Louis XIV et attelée de cinq mules. Le danger qu'il courait et qui, paraît-il, préoccupait fort son compagnon[2], ne l'empêchait pas d'observer avec soin, comme il en avait l'habitude dans ses voyages, le pays qu'il traversait, d'en remarquer la misère, d'en noter les ruines, de consigner dans son *Journal* les remarques les plus judicieuses sur les richesses naturelles du sol et le moyen de les exploiter. Il semblait qu'il voyageât seulement pour son agrément ou son instruction.

Il était pourtant impossible qu'il ne rencontrât pas de *factieux*. Les habitants des villages qu'il traversait, les hôtes des *posadas* où il prenait ses repas étaient généralement de connivence avec eux. Aussi, bien convaincu qu'il ne saurait longtemps leur échapper, allait-il à la grâce de Dieu. Il ne comptait que sur son sang-froid pour se tirer des mauvais pas. Il n'avait pas tort du reste et l'occasion d'utiliser cette qualité, qu'il avait au plus haut degré dans le péril, ne tarda guère à se présenter. Dès le 29 décembre, en entrant à Aguilar-del-Campo, il tomba justement au milieu de la bande du curé Merino, qui occupait ce bourg.

« Nous descendons sur le Pisuerga, lisons-nous dans son *Journal*. Je dors. F. me réveille. Voilà un ancien[3], me dit-il. En effet, je vois galoper vers nous un cavalier monté sur un très beau cheval gris pommelé à courte queue, homme de trente ans, de ma taille, chapeau rond, plat, plumes, mousta-

1. *Journal*, 23 décembre.

2. « F. m'a l'air d'avoir peur ; il est aussi inutile qu'une femme. » *Journal*, 28 décembre.

3. C'est-à-dire un *guerillero* à la façon de ceux que les Français avaient eu à combattre sous Napoléon.

ches petites et brunes, figure agréable, manteau brun qui couvre d'autres armes. Me fait quelques questions, me laisse entrer et va reprendre son poste en vedette. A la poste, cinq hommes à pied, mal armés. Un se détache et nous accompagne. C'est un gros bourg de plus de deux cents maisons. Une foule d'hommes à figure riante, même costume. Il n'est pas facile de distinguer les invasionneurs (*sic*). Cependant sur la place vingt ou trente laissent voir des armes bizarres. On saute sur un cheval qui, boiteux, était rangé parmi nos mules. On l'amène devant le commandant. C'est le curé Merino. Il le laisse aller à la recommandation de l'alcade. Le conducteur donne un douro à un soldat... On ordonne d'attendre. J'avais envie d'aller voir le commandant mais... j'attends dans la voiture. Un officier, à ce que je pense, avec une chemise blanche et un gilet rayé, qui me donne quelques soupçons, cause avec moi. Je lui parle commerce, *Gute Hoffnung*[1], laines, etc., puis lui coule deux douros. Il me fait mille questions sur l'Angleterre. « Que dit-on? Comment les appelle-t-on? etc. — Défenseurs de la foi. — Et c'est vrai, me dit-il. » Je dis naïvement que je les savais là, mais qu'étranger je ne les craignais pas. « Là-bas, me dit-il, y a-t-il une constitution? — Oui, et tout le monde en est content. — Chacun vit-il comme il veut? — Oui. — Y a-t-il des francs-maçons? — Je ne sais. — Oh! me dit-il, il y en a beaucoup en Espagne. A Burgos ils dansent au clair de la lune. » Des questions sur la milice de Reynosa et de Santander. La troupe est curieuse. Il est difficile d'en donner une idée. Néanmoins il y a quelques hommes... Il y a eu un déserteur dernièrement. Merino l'a repris et lui a coupé la tête lui-même. Quelques-uns me disent: « Voilà une belle malle, qu'y a-t-il dedans? — Mes vêtements. » Un autre chef me dit : « Il y aurait des millions que ce serait la même chose; le commandant ferait tuer celui qui prendrait une piécette. » Enfin l'homme aux deux douros arrive au galop en me disant qu'il m'est permis de

1. Nom du navire sur lequel il était venu en Espagne.

continuer par ordre du curé, qu'il a eu du plaisir à se charger de ce message. Il est très bien monté, avec de beaux pistolets d'arçon. Nous partons. Il me demande si je suis catholique. Je dis en souriant : « Oui, et Romain. — Bien », me dit-il. L'officier court, l'arrière-garde arrive. Celui-ci a l'air mécontent. Il me fait la même série de questions avec humeur. Quand je dis que je vais à Burgos pour faire expédier des laines : « Oui, me répond-il avec violence, *lanas, lanas, asi se accaba Espana.* — Mais, lui dis-je, on vous les paye, et d'ailleurs que ne faites-vous du drap avec? On vous l'achèterait tout fait. » Un des siens lui dit : « Il a raison. » Et il partit avec cinq ou six à la tête de l'arrière-garde, et on laissa aller ceux qu'on retenait de la veille... »

Après cette chaude alerte, Fabvier, qui continue tranquillement sa route, reprend le cours de ses observations, reçoit au village de Camaron une hospitalité toute patriarcale chez un paysan aisé, nommé Miguel Marin, qu'il fait longuement causer sur les affaires d'Espagne et dont il nous raconte les propos, puis arrive à Burgos (1er janvier 1823), dont il nous fait un tableau fort triste : « Tout le monde se plaint, tout est mort, il n'y a plus de mouvement, plus de commerce ; les couvents sont supprimés ; de quarante-huit qu'il y avait à Burgos, il n'en reste que trois, et les maisons et les terres sont abandonnées, au lieu de les distribuer ou de les vendre. Nous voyons de la troupe de ligne. Elle a assez bonne mine, mais les bagages et les fusils sur les voitures. Marchent peu en ordre... Le fort est tout démoli... »

Mais ce spectacle peu encourageant ne l'arrête guère. Il faut qu'il arrive au plus tôt à Madrid. A grand'peine et au prix exorbitant de cinquante-deux douros et demi, il trouve enfin un coche dont les sept mules l'emportent vigoureusement vers cette capitale (2 janvier). Mais il lui faut encore quatre jours pour y parvenir. Chemin faisant, il rencontre Riégo accompagné d'une brillante escorte. Mais il voit toujours beaucoup de ruines, de belles terres en friche, il passe dans des villages

que les *factieux* viennent à peine d'évacuer[1], et tout ce qu'il entend dire lui donne la triste conviction qu'en Espagne la classe moyenne seule est libérale, que l'immense majorité du peuple, fanatisée par le clergé, non seulement ne défendra pas la constitution, mais aidera, au besoin, à la détruire.

Ce fut seulement le 6 janvier 1823, cinq semaines après avoir quitté Paris, que le faux Ranieri put entrer à Madrid. Au moment où il y arrivait, la situation de l'Espagne constitutionnelle, déjà si alarmante, s'aggravait encore. Ce jour-là même, les représentants de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, suivant le programme de Vérone, adressaient à San-Miguel trois notes hautaines et menaçantes, qui équivalaient à la mise hors la loi de son gouvernement. Celui de la France lui donnait à entendre que son souverain pourrait bien ne pas tarder à faire franchir les Pyrénées par l'armée d'observation. Il répondit, on le sait, avec une fierté toute castillane que l'Espagne ne recevrait pas la loi de l'étranger et qu'elle saurait défendre son indépendance. Les Cortès, dans leur séance du 9 janvier, couvrirent d'applaudissements les déclarations du ministre. Les théâtres, les rues de Madrid retentirent d'hymnes patriotiques et de cris de guerre. Fabvier n'en écrivait pas moins dans son *Journal* à ce moment même : « Comme je suis arrivé à temps ! » Les manifestations, l'enthousiasme bruyant de ce peuple qu'il connaissait de longue date et qu'il savait si facile à tous les entraînements, le laissaient incrédule et méfiant[2]. Il ne tarda guère à apprendre que sous ces rodomontades se cachait une impuissance presque absolue. L'Espagne était sans ressources disponibles. Le gouvernement n'était obéi

1. « Fresnillo-de-la-Fuente ; cinquante maisons. Assez belle auberge. Les insurgés en sont sortis il y a une demi-heure. Cinquante de la bande du Roxo de Banderas. Ils ont mangé des poules tout le jour et pris dix chevaux, dont huit à la poste. » [*Journal*, 3 janvier.]

2. « Je vais aux Cortès, lit-on dans son *Journal* à la date du 11 janvier, séance d'enthousiasme .. Ces discours sont médiocres et diffus. Cependant il règne de la sincérité et de la chaleur .. Le peuple est dans l'ivresse... Nous en avons tant vu ! L'hymne de Riégo, cela c'est touchant. On le joue toute la journée, jusqu'à minuit. Avec cela ce peuple se croit invincible. Gare à lui s'il se frotte aux batailles ! »

presque nulle part; il n'avait ni soldats, ni argent, ni armes, ni munitions. » Les contrées de l'Èbre, écrivait Fabvier, sont toutes en émeute; on demande des troupes. Ils n'ont pas un bataillon disponible, vingt pièces de campagne, quinze mille fusils, deux cents milliers de poudre. Voilà le matériel de toute l'Espagne, et pas le sou. Avec cela, ils bravent tout, appuyés sur le *non importa*. — Au milieu de cela, ajoutait-il, ils sont divisés en deux partis très aigris; les maçons ont le pouvoir (les ministres actuels, Lopez-Baños, San-Miguel, etc., Mina, Riego, Arguelles). Ils veulent conserver la famille[1] et la plier. Ce système est le plus raisonnable, eu égard à la disposition du peuple, qui a déjà bien assez du présent et qui se soulèverait si on tuait le roi et sa famille. Le respect est plus grand qu'on ne croit. Si l'étranger entre cependant, on en finira et en détruisant la famille on ôtera tout moyen de traiter et on se trouvera comme en 1808. — Les *communeros* sont plus nombreux dans la classe moyenne. Mais leur but est plus odieux au peuple. Ils pensent à la République, et l'Espagne serait perdue et divisée. Les provinces sont tellement divisées. Romero Alpuente, Ballesteros, Palarea (l'ancien Medico[2]), aujourd'hui chef politique de Madrid, sont du nombre, Torrijos est leur homme. Voulant arriver au pouvoir, ils contredisent l'autre ministère, et c'est toujours la même chose... [3] »

Fabvier fut en très peu de jours parfaitement éclairé sur la situation par le banquier français Batbedat, qui lui faisait les honneurs de Madrid, par un membre fort influent des Cortès, Mallagarni[4], surtout par les deux agents Marotte[5] et Durou, qu'Olavarria se hâta d'envoyer à Madrid pour répondre de lui

1. La famille royale.

2. C'était le nom sous lequel ce personnage s'était fait connaître comme chef de bande pendant les guerres de l'Empire.

3. *Journal*, 12 janvier.

4. Nous ne donnons ce nom que sous toutes réserves. Fabvier ne désigne jamais ce personnage que par l'abréviation Mi. Mais, vu la qualité de député qu'il lui attribue, il nous semble que ces deux lettres ne peuvent indiquer que D. Jose Apoitia Mallagarni, qui représentait alors la Biscaye aux Cortès.

5. V. plus haut, p. 179.

et pour le seconder[1]. Dès le premier jour on lui expliqua qu'il devait avant tout s'efforcer de gagner les *communeros* qui, séduits par Lafayette et ses émissaires, pouvaient aisément, en méconnaissant sa mission, annihiler tous ses efforts. Il fallait leur faire comprendre que le meilleur moyen de prévenir l'intervention française n'était pas, comme le voulait ce général, de provoquer ouvertement nos soldats à la désertion non plus que d'organiser à grand bruit des légions de réfugiés ; que de jeunes écervelés comme Joubert, des gens tarés ou suspects comme ce Puel ou ce Thiébaut dont les noms reviennent souvent sous sa plume[2], ne représentaient vraiment pas le parti libéral français ; que les réfugiés, au lieu de s'éparpiller en groupes monarchiques, les uns en Catalogne, les autres dans les pays basques ou ailleurs, devaient se placer discrètement sous sa direction unique et attendre avec patience le moment favorable ; que le commandant Caron qui, sous le nom de Legras, commandait à Bilbao leur principal rassemblement, faisait plus de mal que de bien par les démonstrations bruyantes et puériles où il se complaisait[3] ; enfin qu'il s'agissait de solidariser la cause de la nation espagnole avec celle des peuples voisins et faire de la grande politique au lieu de se borner à des manœuvres de coterie.

C'est ce que, dès le 8 janvier, il avait exposé, avec sa netteté habituelle, au directeur général des postes Campo qui était, paraît-il, *l'âme des communeros* et qui jouissait en même

1. Ils y arrivèrent le 11 janvier. V. le *Journal* à cette date.

2. Puel tenait, paraît-il, à Madrid, une maison de jeu fort mal famée. — Quant à Thiébaut, Fabvier l'accusait formellement de n'être qu'un espion et un traître.

3. « Caron s'est isolé et manœuvre sans cesse près des autorités secondaires et avec Torrijos, etc... Il ne trouve pas beaucoup de soumission chez Nantil, Lamotte, etc., reçoit directement des lettres du général Lafayette, qui l'a fait général ; il demande un habit brodé, etc., fait graver son portrait, et autres sottises. Il est avec tous ces drôles du congrès (*Fabvier fait ici allusion au Congrès de la Charbonnerie tenu à Bordeaux en août 1822*), qui annoncent Soult, Foy et mille autres qu'ils font fuir au loin. On a annoncé que le général envoyé était Gourgaud ou Tarayre, etc. Manœuvres indignes. Ils savent bien qu'il ne vient pas par eux. Ce sont des misérables capables de tout perdre... Tout cela a besoin d'être concentré là-bas et ici... » [*Journal*, 11 janvier.]

temps d'un grand crédit auprès des *maçons*. « Je le prends avec la plus grande précaution, lisons-nous dans son *Journal* à cette date, indiquant les causes du passé et faisant ressortir la différence des uns, faisant à tout prix, et de nous prenant pour base la sécurité de l'Espagne avant tout, les moyens de l'assurer... Chemin faisant, l'utilité et la gloire de délivrer les autres, faisant également un système local pour le midi de l'Europe, l'Italie, etc.., et par conséquent centraliser l'affaire à Madrid ; un comité, s'emparant de tout, empêchant d'abord les sottises, puis créant l'avenir. L'autre me donne des témoignages de la plus vive satisfaction et m'arrête dans les développements. Je crois que cela ira... »

Fabvier n'eut pas trop de peine, à ce qu'il nous semble, à faire entendre raison aux chefs des *communeros;* quelques jours lui suffirent pour cette tâche. Mais il fallait aussi amener Lafayette à résipiscence et c'était bien plus malaisé, parce qu'on ne pouvait le sermonner que de loin et que son amour-propre froissé ne lui permettait guère d'écouter les conseils de Fabvier. Ce dernier ne cessait de lui faire recommander par Manuel (à qui il écrivait presque tous les jours) la prudence et la discrétion. Mais on ne pouvait obtenir de ce *vieil insurgé,* comme il l'appelait dans un moment de mauvaise humeur, qu'il sût garder un secret. « L'esprit de confusion et d'indiscrétion qui a régné dans nos affaires de France se montre aussi ici, lisons-nous dans une lettre du colonel. Chaque jour arrivent de nouvelles ouvertures, la plupart sans fondement, et elles me reviennent par les individus les plus obscurs, qui les tiennent eux-mêmes des gens les plus mal famés, soupçonnés eux-mêmes de relations avec les ambassadeurs. Ce qui me chagrine, c'est que le nom du général [1], que j'avais tant cherché à leur dérober, leur est connu, et qu'il y va de sa tête s'il est vendu. C'est Llorente [2]

1. Il s'agit du général qui, depuis quelques mois, travaillait secrètement l'*armée d'observation*.

2. Ce Llorente n'est autre que le fameux auteur de l'*Histoire de l'Inquisition*. Expulsé de France par le ministère Villèle, il venait d'arriver à Madrid, où il mourut le 5 février suivant. C'est Lafayette qui lui avait révélé le nom du général en question.

qui a apporté son nom ici... Il y a longtemps que je vous ai dit qu'on gâterait ces affaires-ci comme les autres. S'adresser de préférence aux ennemis du gouvernement, c'est vouloir échouer. Mais c'est une maladie de la part de votre ami. Une autre, plus dangereuse encore..., c'est sa confiance indiscrète envers des gens tout à fait indignes de ces sortes de relations. Quoi qu'il en soit, tout va être remis dans un centre commun. Cela marchera. Mais pour qu'il n'y ait plus de tiraillements et de lenteurs, faites ce que vous aviez promis, faites-moi reconnaître par les différentes branches. Le beau plaisir que j'aurais, n'est-ce pas? à être obligé de décrier les uns et les autres! Marchons au même but avec désintéressement... Au nom du ciel, je vous le répète encore, faites que les intrigues avec les *communeros* cessent. Qu'on n'ait qu'une marche et qu'un but, l'appel à la nation; elle décidera ce qu'elle voudra...[1] »

Ces derniers mots étaient une réponse à l'accusation d'*orléanisme* que Lafayette répandait trop complaisamment contre Fabvier et ses amis. Le colonel reconnaissait bien avoir dit que le duc d'Orléans « avait des chances » de monter sur le trône. Mais il se défendait énergiquement et avec une entière bonne foi de le servir. « Au nom de la patrie, écrivait-il encore à Manuel, employez tout, crédit, collègues, honte, prières, près du général... Dites-lui de revenir à lui. Les bases sont accordées ici; les bases de 1815 et le choix par la représentation nationale...[2] »

Du reste, ce n'était pas seulement par des tiers qu'il morigénait et cherchait à discipliner Lafayette. Il l'adjurait direc-

1. Lettre de Fabvier à Manuel, 14 janvier 1823. — Le même jour il écrivait à un correspondant qu'il désigne simplement par l'initiale C (peut-être Courier ou Constant): « Montrez ma lettre à Manuel. Il m'avait promis de faire tout diriger vers moi. Que veulent-ils? Les mêmes sottises que par le passé? Ils sont en bon chemin pour cela! qu'une fois pour toutes tout vienne à moi. Aussi bien rien ne se fera que de notre centre. — Que Manuel voie le général et lui fasse honte. Croit-on que l'ambition me touche? Je fais ce que je puis pour avoir et j'aurai des hommes plus considérables que Caron et moi. Il faut être fou pour croire que Caron proscrit puisse être à la tête d'une pareille affaire. Mais ces messieurs sont toujours aveugles. C'est comme pour Husson, un vaurien de lieutenant qu'ils croyaient chef de bataillon... »

2. Autre lettre de Fabvier à Manuel du 14 janvier.

tement, dans les termes les plus élevés, d'ouvrir les yeux, de renoncer à ses fâcheux errements, de laisser de côté toute rancune, tout amour-propre pour ne songer qu'au *bien public*. Dans une longue lettre qu'il lui adressa le 18 janvier, il lui rappelait que si, depuis qu'il s'occupait des affaires d'Espagne, il avait usé de mystère à son égard, c'est qu'il avait à garder un secret qui n'était pas à lui. « Quand tout a été préparé, poursuivait-il, je suis parti sans vous voir, général. Il m'en a coûté. Mais quand il s'agit de mon pays et de la grande cause de la liberté, je sais faire le sacrifice de mes affections. Vous avez admis dans votre confiance des hommes qui n'ont pas la mienne. Vous savez qu'on ne la commande pas. Bien de tristes exemples nous ont donné de grands soupçons. Vous savez qu'on vous a donné des certitudes. J'ai celle de l'immoralité de vos agents sur plusieurs points. De là au reste, il n'y a qu'un pas, que je crois franchi pour plusieurs d'entre eux. » Il continuait en rappelant l'insuccès des tentatives de Caron, en recommandant son propre plan et suppliant le général de l'adopter. « Vous vous rappelez que, lors de Belfort, malgré mon opinion, qui n'était que trop fondée, sur la conduite et les agents de cette affaire... je n'ai pas hésité à vous suivre. Aujourd'hui je viens vous demander au nom de la patrie de vous réunir à tous et, comme je l'ai proposé dix fois, si je n'ai pas votre confiance, choisissez quelqu'un d'entre vous, je lui remettrai tout et je lui servirai de secrétaire. Si vous le pouvez, venez vous-même, ce serait préférable... » Enfin il protestait par ces lignes qu'il n'était au service d'aucun prétendant : « On a débité contre moi sous votre nom de bien graves imputations... Vous savez la pureté de mes intentions. Vous savez que je ne suis à personne. Ce que voudra la France, c'est là ma loi... Je vous ai dit que mon intérêt était de rester près de vous. Mais près de vous, général, j'étais convaincu que nous ferions des victimes sans succès. Voici une occasion de réparer tant de malheurs... En un mot, songez à l'histoire, à vos glorieux travaux, qu'il faut couronner par le plus utile de tous. Après, comptez à ja-

mais sur la soumission de celui que vous vous plaisiez à appeler votre fils et qui se plaisait tant à vous entendre. »

Lafayette n'était nullement disposé à se rendre en Espagne. Nous ne savons même pas s'il répondit aux touchantes prières que nous venons de citer. Mais Fabvier, quelque respect et quelque affection qu'il gardât pour lui, n'était point d'humeur à attendre son bon plaisir pour avancer dans la voie où il s'était hardiment jeté. Dans le temps même où il négociait ainsi avec le vieux général d'une part, avec ses amis les *communeros* de l'autre, il s'efforçait de faire adopter au gouvernement espagnol son grand programme de concentration et d'obtenir de lui des engagements fermes qui seuls pouvaient lui permettre de l'exécuter. C'était la principale partie de sa tâche et ce ne fut pas, on va le voir, la moins difficile.

Tout d'abord, il lui avait fallu se mettre directement en rapport avec les ministres, qui, jusqu'alors, ne le connaissaient que par l'intermédiaire d'Olavarria et ne savaient pas au juste ce qu'il se proposait. Dès le 10 janvier, le directeur général des postes, Campo, lui avait offert de le présenter à plusieurs d'entre eux, et le soir même, en effet, avait eu lieu une conférence dont il rend compte en ces termes dans son *Journal :*

« ...Nous allons seuls au palais du Roi... Dans les salles basses sont les ministres San-Miguel et Gasco de l'intérieur. On me présente ; je dis aussitôt mon nom. Après des compliments sur les réponses aux notes, j'établis que je suis venu avant que les affaires fussent ainsi décidées et que j'avais pour mission de considérer le salut de l'Espagne comme notre affaire la plus importante, et les autres secondaires. Puis je fais un historique de notre situation. Je sépare les libéraux qui ont voulu faire de la liberté avec les princes venus par l'étranger, en opposition avec la masse vertueuse qui ne veut rien par l'étranger ; puis que cependant tout le monde pense de même, qu'il faut changer. Mais les premiers[1] n'ont pu entrer en confiance. Nous

1. C'est-à-dire Caron et les émissaires de Lafayette.

autres, *dont je suis chargé,* avons dans l'armée nos gens assurés qui dépendent de moi. J'entre dans bien des détails de la révolution, en les peignant comme résultats de notre position forcée. Gasco, qui paraît homme de sens, approuve. San-Miguel bâille et paraît distrait. Enfin il prend la parole et me dit qu'il reconnaît que le gouvernement espagnol ne peut se pas sauver seul. Je l'arrête et lui dis que ce n'est pas moi qui ai posé ce principe, que je suis bien convaincu du moins que, la lutte étant désormais certaine, l'Espagne ne peut se sauver qu'au prix de dévastations affreuses et des malheurs de plusieurs années ; que, dans le cas d'une invasion par les troupes françaises, je tâcherais d'employer les armes de la persuasion, jamais d'autres ! Mais que pour tous étrangers je les priais de me considérer comme soldat espagnol. Cela est reçu avec plaisir. San-Miguel m'engage à venir le dimanche à huit heures du matin chez lui. C'est un homme de trente-deux ans, gros, petit, l'air honnête, droit, mais peu élevé. Gasco, cinquante ans, l'air vif et fin, pénétrant. A 11 heures nous sortons. Campo me dit qu'il est fort content. »

En somme, Fabvier avait été reçu avec courtoisie, mais on ne lui avait rien promis. Sans suspecter sa bonne foi, les ministres avaient cru devoir se tenir vis-à-vis de lui sur la réserve. Ils voulaient savoir nettement si sa mission était sérieuse, quels étaient ses pouvoirs et qui les lui avait conférés. Les envoyés d'Olavarria, Marotte et Durou, qui arrivèrent à Madrid dès le lendemain, leur donnèrent à cet égard des explications qui ne les satisfirent qu'à demi. Aussi le colonel étant allé trouver San-Miguel le 12 janvier, comme il était convenu, le trouva-t-il encore assez froid.

« A huit heures, raconte-t-il, je suis chez San-Miguel avec ma lettre d'Olavarria. Il se lève et se rase ; très simple. Une chambre commune au second. Navarro est au premier. Il a été beaucoup refroidi par tout ce que lui ont dit ses collègues des ouvertures précédentes. Il me proteste cependant de l'intention. Je lui parle avec délicatesse de Navarro et de Capaz. Il me

remercie de la préférence et me dit cependant qu'il ne peut rien décider seul. Il veut une note. Je cherche à lui faire comprendre que ce n'est pas assez de faire des réponses nobles, qu'il faut encore se mettre en état de défense, que le meilleur moyen est par nous. Il a l'air convaincu, mais de l'impossibilité d'établir une légion française au milieu des Espagnols, qui ne sauraient ce que cela veut dire, et cela donnerait lieu à mille accidents. Je le suis comme lui et, en outre, qu'on n'aurait pas la désertion [1]... »

Le 13 janvier, le colonel revit encore le ministre des affaires étrangères qui, de nouveau, le pria d'attendre. Au fond le cabinet espagnol voulait gagner du temps jusqu'à l'arrivée d'un courrier de Paris qui tardait à venir et qui devait l'édifier entièrement sur le caractère de Fabvier, ainsi que sur son mandat. Mais l'énergique conspirateur ne se décourageait pas pour cela. En effet, dès le 14 il remit à San-Miguel, pour lui et ses collègues, la note demandée, s'offrant à la développer oralement devant le conseil et à réfuter toutes les objections qu'elle pourrait amener. Ce document, trop long pour être cité en entier, débutait par un exposé de l'état des esprits en France, où, disait l'auteur, on était bien résolu à se débarrasser d'un gouvernement illibéral et imposé par l'étranger; il établissait ensuite que l'Espagne étant « le dernier boulevard de la liberté », il fallait à tout prix empêcher qu'elle fût envahie. Et il se terminait par les propositions suivantes :

« .....En conséquence, les militaires influents de France et les autres citoyens bien intentionnés ont résolu de prendre cette époque pour celle de l'affranchissement de leur pays et de s'offrir au-devant de l'Espagne dans la lutte qui va s'ouvrir.

« Les dispositions préliminaires sont prises en France sur tous les points. Voici ce que nous demandons à l'Espagne :

« 1° Arrêter en principe que le gouvernement espagnol veut

1. *Journal* de Fabvier, 12 janvier 1823.

concourir à l'affranchissement de la France, qui aura occasion de lui rendre un service au moins égal ;

« 2° Faire partir les opérations d'un centre commun, de manière à marcher au succès sans se compromettre et se déclarer qu'au moment même.

« 3° Ces principes arrêtés, on pourra faire venir les individus qui sont utiles et qui seront alors certains de ne pas embarrasser le gouvernement espagnol et de trouver un asile et des moyens d'existence pour ceux qui en seraient dépourvus.

« 4° Toute la partie inférieure de l'armée étant patriote et n'étant contenue que par des chefs imposés par un gouvernement qui a la conscience de son illégitimité, des défections sont organisées, mais elles ne peuvent avoir lieu que sur le territoire français.

« 5° La situation personnelle de plusieurs de ces chefs placés par le gouvernement dans sa confiance et leurs besoins exigeant que leur sort soit fixé en cas de revers, les premiers moments de cette opération et les dispositions préparatoires demandant de l'argent, qu'on ne peut se procurer en France sans compromettre le secret, et les fortunes des principaux coopérateurs ayant été épuisées par plusieurs années de travaux, l'Espagne ferait l'avance d'une somme suffisante, qui serait remboursée aussitôt que nous aurions mis le pied sur le territoire français, toutes les bourses nous étant ouvertes pour un si noble but. Des faits positifs serviront de preuves à ce que j'avance... »

Les ministres lurent la note, en approuvèrent les principes, mais semblèrent effrayés par la demande d'argent qui la terminait. Au dire de Fabvier, il ne fallait pas moins de quatre millions de réaux pour mener à bien son entreprise. Et il soutenait que le gouvernement espagnol pouvait les avancer sans se gêner. Ne venait-il pas de contracter un gros emprunt? n'avait-il pas dans ses caisses vingt millions de francs d'avance[1]?

1. *Journal*, 15 janvier.

Le colonel allait sans cesse de San-Miguel à Navarro, de Navarro à Capaz ou à Gasco, leur faisait parler par ses amis Mallagarni, Campo, Batbedat, mais n'obtenait jamais que des réponses évasives. On lui demandait sans cesse pourquoi ses amis de Paris « qui étaient si riches », Lafayette, le duc d'Orléans, d'autres encore, ne prendraient pas à leur charge les frais de l'entreprise. « C'est toujours à recommencer, écrivait-il tristement, et ils ne veulent pas voir deux choses : l'une, que leur affaire est engagée, l'autre que ces messieurs, qui se sont fait tant d'illusions, s'en feront encore jusqu'à ce qu'il soit trop tard[1]. » Le 19 janvier, il eut encore un long entretien, aussi décevant que les autres, avec le ministre des affaires étrangères. « San-Miguel me fait venir pour me dire qu'il trouve mon projet fort bon. Mais il n'a point d'argent. Il appuie sur la faculté qu'on a en France d'en avoir, etc. Je lui représente tout ce qu'on peut penser, que peu leur importe, qu'il faut qu'ils se décident à savoir si le sort de l'Espagne, qui peut être décidé par cela, vaut les quatre millions..., puis les circonstances particulières, la puissance de nos gens qui cessera quand il sera trop tard. — Si le printemps arrive, ils sont perdus. — Il entend peu et mal. Il me demande encore quand il faudrait cet argent, etc. Enfin j'en suis mécontent. Il prend l'affaire comme si nous lui demandions un service[2]. »

Le lendemain et les jours suivants, Fabvier renouvela patiemment ses démarches, mais sans plus de succès. Tantôt il trouvait les ministres consternés par de nouveaux succès des *factieux*[3] et ne pouvait arrêter leur attention. Tantôt il apprenait qu'ils négociaient avec l'Angleterre (dont ils sollicitaient en effet la médiation) et il s'emportait contre ces *insensés* qui

1. *Journal*, 18 janvier. — Dans les lettres qu'il écrivait vers cette époque à ses correspondants de Paris, il ne cessait de répéter qu'il lui fallait de l'argent. Mais il ne semble pas qu'il ait reçu de ce côté beaucoup de secours.

2. *Journal*, 19 janvier.

3. Qui effectivement s'avancèrent, le 18 et le 19 janvier, sous Bessières, jusqu'à Guadalaxara et jetèrent l'alarme dans Madrid. Il fallut en toute hâte envoyer de la capitale un gros corps de troupes régulières et de miliciens pour les repousser. — *Journal* de Fabvier, 20-23 janvier.

se livraient à leurs pires ennemis, qui seraient obligés de leur céder la Havane, etc.[1]. Ce qui l'irritait sans doute le plus, c'est que le gouvernement espagnol ne pouvait plus arguer d'ignorance au sujet de sa mission et de ses pouvoirs. Le courrier de Paris qui devait les éclairer à cet égard était arrivé à Madrid le 21 ou le 22. Et l'on continuait à atermoyer. Le 23, le bouillant officier, n'y pouvant plus tenir, voulut avoir une explication catégorique. Il commença par rédiger une nouvelle note[2] où, après avoir exposé en détail les démarches qui avaient été faites auprès de lui de leur part depuis une année et ses propres travaux, il les menaçait formellement de renoncer à son entreprise et rejetait sur eux la responsabilité de sa détermination.

« Je me suis expliqué clairement, disait-il en terminant. Nous pouvons tout espérer si nous prenons l'armée française sur le territoire français, rien si nous attendons que les hostilités commencent ou que la guerre civile éclate avec plus de fureur.

« Si le gouvernement espagnol, à l'époque où nous sommes, où les choses sont plus claires et plus pressantes, recule devant ce qu'il avait accepté et provoqué il y a quelques mois, je proteste devant l'Espagne, la France, l'Europe entière, et me décharge sur lui de toute responsabilité publique et individuelle. Je vais donc faire retirer ceux qui se trouvent déjà trop compromis; et pour moi, qui, sur une si grande espérance, me suis expatrié et ai voulu juger par moi-même avant de laisser courir la même chance à ceux qui me montraient tant de confiance, je me consolerai en pensant que je n'ai rien à me reprocher; mais je gémirai amèrement quand l'avenir aura justifié mes cruelles inquiétudes, quand la péninsule sera un vaste champ de carnage et de dévastation, quand notre chère et sainte cause sera perdue pour bien des années peut-être; je

1. *Journal*, 18-20 janvier.

2. Nous en avons déjà cité plus haut divers passages.

gémirai, mais ce sera sans remords, et l'histoire saura à qui elle doit adresser ses reproches. »

C'est à la fin d'une entrevue qu'il eut le soir même du 23 janvier avec les ministres San-Miguel, Capaz et Vadillo, que Fabvier leur remit sa note. Ils promirent d'y répondre après réflexion. Mais trois jours après, pendant lesquels il ne décoléra pas, se passèrent encore sans qu'ils lui fissent connaître leur décision. Il savait que leur négociation avec l'Angleterre tenait toujours. Mais sur ces entrefaites se produisit enfin un événement qui la rendit inutile et qui amena le gouvernement espagnol à faire un pas de plus vers les conspirateurs français. Il y avait déjà plus de deux semaines que les ambassadeurs d'Autriche, de Prusse et de Russie avaient quitté Madrid. Mais tant que l'ambassadeur de France y demeurait, la paix pouvait encore être maintenue. Le 25 ou le 26 janvier l'ordre lui parvint de demander ses passeports. C'était une véritable déclaration de guerre, et le discours que Louis XVIII allait prononcer le 28 à l'ouverture des Chambres ne devait laisser subsister à cet égard aucune incertitude. L'Espagne étant décidément sous le coup de l'invasion, il n'y avait plus un instant à perdre pour essayer de l'en préserver. A la suite de longues délibérations, Fabvier fut mandé par les ministres, et cette fois, il reçut d'eux une adhésion sans réserve à ses propositions du 14 janvier.

Il rentra chez lui fou de joie, croyant déjà sa grande partie gagnée, écrivit le soir même force lettres et se hâta de rédiger un projet de traité qu'il soumit dès le lendemain au cabinet et qui fut accepté dans son ensemble sans difficulté. Nous le reproduisons ici en entier parce qu'il donne une juste idée de ce qu'il y avait à ce moment de généreux et de grand, mais aussi de chimérique dans les idées politiques de Fabvier :

« 1° La cause de la liberté doit être considérée comme une.

« 2° Chaque peuple, suivant ses moyens, doit contribuer au triomphe de cette cause.

« 3° Les individus doivent être considérés comme moyens et jamais comme but.

« 4° La péninsule espagnole jouissant actuellement de la liberté et se sentant menacée soit ouvertement, soit en secret par les cabinets de l'Europe, doit être considérée comme le boulevard de la liberté en Europe. En conséquence son salut doit être le premier objet de tous et par échange elle doit, dans l'intérêt de sa sécurité et de sa gloire, contribuer à l'affranchissement des autres nations.

« 5° En conséquence il sera formé à Madrid un comité chargé des intérêts et des moyens des nations qui sont le plus intéressées dans la lutte toujours réelle, mais maintenant évidente, entre les cabinets et leurs auxiliaires contre les peuples — savoir l'Espagne, le Portugal, la France et l'Italie.

« 6° Pour première démarche, demander au Portugal l'envoi d'un homme chargé de pleins pouvoirs.

« 7° Se faire part de toutes les ouvertures qui auraient pu être faites, pour qu'on puisse juger de celles qui sont illusoires et de celles qui sont réelles.

« 8° Arrêter d'abord et empêcher toutes démarches individuelles, qui pourraient nuire à la cause, ne partant pas du centre commun.

« 9° Ranger tous les réfugiés sous une direction régulière au moyen de chefs tirés de leur sein ; par ce moyen on les emploiera tous suivant leur utilité et on se délivrera des indiscrets et même des espions.

« 10° Faire établir tous les grades des réfugiés d'une manière exacte, soit par l'exhibition de leurs brevets, soit par une notoriété suffisante, de grands inconvénients résultant des erreurs que cela fait naître.

« 11° Adoptant les bases ci-dessus, commencer par les opérations qui exigent le plus de temps et qui ne compromettent pas.

« 12° Promettre de rattacher tout au centre commun.

« 13° Ne jamais se séparer sans avoir fixé l'époque de la prochaine réunion. »

Conformément à ce traité, le comité directeur et souverain dont Fabvier demandait la création fut aussitôt institué. Il comprenait San-Miguel, Isturitz, président des Cortès, et deux autres membres de cette assemblée, Infantes et Grases, c'est-à-dire qu'il était de fait exclusivement espagnol. Mais en attendant qu'on y fît entrer des Français, des Portugais et des Italiens, le colonel se hâta de donner ses instructions à ses amis et de préparer les mesures d'exécution dont l'urgence lui paraissait évidente. On le voit à ce moment (c'est-à-dire aux derniers jours de janvier) se multiplier pour ainsi dire, donner rendez-vous dans les provinces basques à Caron et au général mystérieux de l'armée d'observation, harceler les ministres pour hâter un premier envoi de fonds à Olavarria[1], surtout écrire à ses correspondants de Paris des lettres fébriles, débordantes de joie et de confiance. Il charge l'un de ces derniers de faire remettre dix mille francs au général Gourgaud, autant au colonel Trézel, autant au colonel Marbot, dont le concours lui paraît indispensable. Il parle de nouveau de faire venir Carnot[2]. Il demande que les généraux, que les officiers dévoués à la cause libérale viennent au plus tôt le rejoindre à la frontière des Pyrénées ; qu'on lui envoie des aigles, des uniformes, des armes, etc. « Rappelez à tous, dit-il, que c'est la dernière crise. Ce pays ne peut la soutenir. Il n'y a pas un quart d'heure à perdre. Mais nous avons des moyens immenses

1. « Le soir, je vais chez San-Miguel ; il me renvoie chez Campo ; de là me conduit chez Grases, que je reconnais de suite sans l'avoir vu. Pour Isturitz, je ne l'aurais pas cru. — Nous causons un temps infini. Au commencement, je crois que San-Miguel me glace ; cela va mal. Après cela va mieux et de mieux en mieux ; cela finit bien. Isturitz est un homme de grand sens. Il me dit que dans les conspirations il faut savoir prendre le moment où la chose est mûre. Il craint les groupes. Je fais voir à Grases que je sais toutes ses correspondances, lui fais voir la futilité des offres de Caron, etc. Le général Lafayette lui écrit. Ce que c'est que d'être loin ! » [*Journal*, 31 janvier.]

2. « Faites chercher Rançonnet, aide de camp de Carnot. Celui-ci veut et peut venir, mais malheureusement s'est adressé, avec cette manie libérale, à Wilson, qui me l'a dit à Londres, et qui est maintenant tout Canning, enfin Anglais. C'est délicat. Si Rançonnet peut aller enlever Carnot, qu'il ait besoin d'argent, donnez-lui, je suppose, dix mille francs. Si vous ne savez où les prendre, qu'on demande à Félix Lepelletier de ma part. » (*Lettre de Fabvier à V.*, fin de janvier 1823.)

dans l'armée. En un mot, il n'y a pas à reculer. La France est abîmée si cela finit. Il faut prendre les troupes avant qu'elles voient que la terreur qu'elles se font de ce pays n'est pas fondée[1]. » Il répète qu'il ne sert aucun prétendant, qu'il veut seulement mettre la France en état de choisir en liberté un gouvernement. « Chacun après cela n'a qu'à se faire des droits par sa conduite[2]. » Il informe de Schonen qu'il a reçu les meilleures nouvelles de l'armée d'observation[3]; qu'en Espagne il a le moyen de « faire marcher » Caron et qu'il espère « lui ouvrir les yeux ». « Puisque l'ambition le travaille, je lui offrirai la plus belle part; je ne tiens qu'au succès. » Avec Gourgaud, il s'épanche comme un frère : « Mon ami, tout est convenu; ce n'est pas sans peine. Écoute, pénètre-toi que c'est la dernière crise. Il faut que tous s'y lancent. N'est-ce pas de la patrie qu'il s'agit?... Nous avons d'immenses relations avec la tête de l'armée d'observation. Elle a une grande frayeur d'entrer; elle la perdra le lendemain; les prêtres lui assurent les campagnes, et les gens des villes, qui sont très dévoués, ne quitteront cependant pas les boutiques pour aller aux montagnes. L'armée rentrera en France avec les lis et les lauriers; il y a longtemps qu'on ne les a vus ensemble. Vois tes amis les Napoléoniens; nous le sommes tous plus ou moins. Qu'on se réunisse et joigne ses efforts. Ils ont fait des propositions ici; ils voulaient une désertion; cela ne se peut avec le soldat français. Mais réunis en un bon groupe, avec ce que je vais faire venir à leur insu de tous les points, nous aurons une belle masse, des aigles, des officiers supérieurs et généraux, le plus possible, des gens qui nous attendent, de l'argent pour assurer les chefs qui craignent le revers... Si tu pouvais tenter la course par la Belgique, ton nom serait puissant sur le soldat et, je te le répète, la patrie a le droit d'appeler tous ses enfants en un pareil moment... Secret, prudence, ou-

1. Lettre de Fabvier à V., fin de janvier 1823.
2. *Ibid.*
3. Lettre de Fabvier à de Schonen, fin de janvier 1823.

bli des divisions, union pour rendre cette chère France à elle-même[1]. »

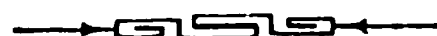
Fabvier aurait voulu pouvoir partir pour les provinces basques aussitôt après la conclusion de son traité avec le cabinet espagnol. Mais il voulait aussi être sûr que les ministres tiendraient leur promesse d'expédier immédiatement un premier acompte de quatre-cent mille réaux à Olavarria. Plusieurs jours se passèrent encore en pourparlers. Il ne se louait guère de San-Miguel, « un animal, écrivait-il, ignorant, grossier et distrait[2] ». Mais il était plus content de Capaz, qui le traitait avec égard et lui témoignait le plus tendre attachement. Aussi ce dernier l'ayant assuré formellement que les fonds allaient partir, le colonel n'hésita plus à quitter Madrid. Il en sortit le 2 février en compagnie de Durou; et moins de vingt-quatre heures après, il était à Vittoria, d'où il ne tarda pas à se rendre à Irun, au milieu des réfugiés, en face de l'armée d'observation.

Il n'était pas, comme on va le voir, au terme de ses déceptions. Tous les efforts de sa redoutable activité ne devaient aboutir qu'au complet avortement de son entreprise.

1. Lettre de Fabvier au général Gourgaud (fin de janvier 1823.) — Le colonel exprimait à peu près les mêmes sentiments dans une autre lettre, que nous avons aussi sous les yeux et qu'il adressait à un autre de ses amis de Paris, M. Moulard.

2. *Journal*, 3 février.

(*A suivre.*) A. DEBIDOUR.



LES

BIBLIOTHÈQUES DE STRASBOURG ET DE NANCY

(*Suite*[1].)

---

§ 9. — *Les archives départementales de Nancy.*

Le dépôt des archives départementales de Meurthe-et-Moselle[2] possède deux bibliothèques distinctes, mais toutes deux également ouvertes au public : une bibliothèque historique destinée à faciliter la recherche et l'intelligence des anciens documents, et la bibliothèque administrative de la préfecture.

La première est d'origine récente ; sa formation a été entreprise il y a trois ou quatre ans. Elle devrait être tout entière placée dans le bureau des archives, sous la main des personnes qui viennent y travailler ; mais l'exiguïté de cette pièce a obligé de n'y disposer que les ouvrages les plus utiles, au nombre de 230 environ, formant plus de 600 volumes ou brochures. Lorsque dans quelques mois, sans doute, les archives posséderont une salle de travail plus vaste, on y installera toute la collection.

1. Voir *Annales de l'Est*, numéros de janvier et de juillet 1891; juillet et octobre 1892.

2. Cette note est due à l'obligeance de l'archiviste départemental, M. Duvernoy.

Il convient de signaler que la plus grande partie des ouvrages qui composent cette bibliothèque sont dus à des dons gracieux, et d'adresser à cette occasion des remerciements à qui de droit. Les sociétés savantes de la région, dont les travaux historiques et archéologiques sont le but unique ou principal, ont donné l'exemple; toutes, sauf la Société philomatique de Verdun, ont accordé aux archives la collection de leurs publications. Diverses personnes ont offert ceux de leurs travaux qui concernent plus particulièrement notre histoire provinciale. Enfin, le ministère de l'instruction publique a envoyé tous les ouvrages faisant partie de la collection des documents inédits de l'histoire de France qu'il possédait encore (les plus anciennement parus sont aujourd'hui épuisés), les 25 ou 30 volumes actuellement imprimés du catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, et diverses grandes publications historiques, archéologiques ou bibliographiques. D'autre part, des crédits très libéralement accordés par le Conseil général du département ont permis d'acquérir le *Glossarium* de Ducange, l'*Histoire de Lorraine* de Dom Calmet, la *Notice de la Lorraine* du même auteur, le *Recueil des ordonnances de Lorraine*, des manuels de paléographie, de chronologie, de blason, d'autres ouvrages encore, soit d'histoire locale, soit d'érudition générale, qui sont des instruments de travail indispensables dans un dépôt d'archives important comme celui de Meurthe-et-Moselle. Mentionnons aussi un certain nombre de cartes murales et de plans, à grande échelle, qui sont fort utiles pour les recherches de topographie et de géographie historique.

A cette bibliothèque d'érudition et d'histoire se rattache naturellement la collection des inventaires sommaires des archives départementales, communales et hospitalières de toute la France. Cette collection est loin d'être terminée; elle compte actuellement près de 300 volumes grand in-4° à deux colonnes, et s'accroît tous les ans de quelques volumes. On a pu dire sans exagération qu'aucun pays n'a institué une enquête aussi

considérable sur son passé; par malheur on ignore trop quels services peut rendre cette collection ; on ne sait même pas toujours qu'elle se trouve dans les archives départementales, où tout le monde peut la consulter. Certains volumes sont précédés de longues introductions consacrées à étudier à fond telle ou telle institution de l'ancien régime. L'histoire de la Révolution a aussi sa place dans cette collection : deux ou trois volumes ont déjà paru, qui analysent des documents de cette époque.

La bibliothèque administrative de la Préfecture se compose principalement d'ouvrages publiés par les ministères : lois de finance, statistiques de tout ordre, grands rapports officiels, règlements, etc. On y trouve aussi le Recueil des brevets d'invention pris en France, les volumes de délibérations des Conseils généraux de tous les départements français, enfin des comptes rendus, notices, discours, rapports, brochures de tout genre publiés par les sociétés, comités et autres institutions en rapport plus ou moins direct avec l'administration : sociétés de bienfaisance, d'instruction, d'agriculture, conseils d'hygiène, etc., etc.

Tout cela forme un ensemble assez complexe où l'on trouvera des matériaux précieux pour les études de droit administratif, d'économie politique, de statistique, de géographie, d'histoire contemporaine. Jusqu'à présent l'usage de cette bibliothèque a été assez malaisé ; faute de place, on a dû éparpiller les livres qui la composent dans toutes les salles, et le plus souvent les entasser, sans pouvoir songer à les classer.

Mais le jour, peu éloigné maintenant, où les archives disposeront de l'emplacement nécessaire, cette bibliothèque sera mise en ordre, et il sera facile d'en dresser un catalogue, qui pourrait être imprimé comme l'ont été déjà ceux de plusieurs départements. Elle rendra alors d'autant plus de services que beaucoup des ouvrages qu'elle possède ne se trouvent dans aucun autre dépôt de Nancy.

Les archives départementales possèdent aussi une collection,

à peu près complète, des journaux parus dans le département; mais cette collection est entassée dans une pièce obscure, et on ne peut y faire aucune recherche pour le moment.

§ 10. — *Les Archives de la Cour de Nancy.*

On lisait, il y a plus d'un an, dans la *Lorraine artiste*[1]: « Dans l'encadrement des fenêtres du second étage de la Cour, sur la place Carrière, à Nancy, on voit des piles de registres solidement cartonnés reposant les uns sur les autres: ce sont les archives de la Cour. L'intérieur ne répond point, hélas! aux promesses de la façade. Tous les documents renfermés dans ce dépôt public ne sont point protégés contre les injures du temps par une cuirasse ou un corset de carton. Beaucoup sont roulés en simples liasses; un très grand nombre, composés de feuilles volantes simplement juxtaposées, sont couchés pêle-mêle dans des caisses ou des malles, qui débordent sur le parquet et donnent au visiteur le spectacle de la plus effroyable confusion.

« Le pauvre Gustave Merlet, qui fut un lettré précieux, héritier de la belle Arthénice, ouvrait la préface d'un de ses ouvrages en disant : « Ce livre n'a d'autre lien que le fil qui en « relie les pages. » Ce simple fil ténu manque à la plupart des dossiers de notre Cour. Ou elle n'a pas eu l'art de se le procurer solide, ou un mauvais génie le lui a coupé. Et pourtant les pièces de ce dépôt considérable, qui occupe huit salles, dit-on, mériteraient une reliure sommaire. Il y a là des dossiers provenant de toutes les anciennes juridictions de la province, bailliages, prévôtés, gruerie, tribunal des échevins, Conseil souverain, sans compter les Grands Jours de Saint-Mihiel; plaids annaux des communes, recensement du nombre des habitants avec des informations sur la vie et les mœurs, ce qui manque à nos modernes statistiques; curieux procès où l'on

1. 2 octobre 1891, p. 645 sqq. : *M. Lepage et M. Serre*, par N. Pierson (ancien rédacteur en chef du *Progrès de l'Est*).

voit les plaideurs dénoncer les malversations d'un tabellion en fuite, singulières poursuites où l'on apprend que les voleurs du temps passé ne respectèrent même pas le Greffe de la Cour, dans lequel ils firent irruption en forçant la serrure, ce qui obligea la magistrature, mal gardée par ses greffiers, à choisir comme expert l'illustre serrurier Jean Lamour[1].

« Les documents d'ordre politique ne font pas défaut dans ces utiles archives. Entre autres pièces importantes pour l'histoire de notre province on y trouvait jadis le compte rendu de toutes les délibérations prises par le Parlement de Lorraine contre les empiétements de la monarchie, les procès-verbaux de l'assemblée du clergé dans le bailliage de Nancy (2 et 3 avril 1789) ; les pouvoirs de MM. les députés de l'ordre de la noblesse aux États généraux. Rien ne prouve néanmoins que toutes les pièces signalées par les rares visiteurs des Archives se retrouveront toujours.

« Dans une communication qui fut lue devant les membres de la Société d'archéologie lorraine, le savant archiviste départemental, M. Lepage, disait: « Le travail de classification se-
« rait considérablement simplifié si l'on possédait tous les in-
« ventaires des divers fonds dont la réunion forme aujourd'hui
« les archives de la Cour. Malheureusement on n'en a trouvé
« qu'un petit nombre, et le rapprochement de ce qu'ils mention-
« nent avec ce qui reste aujourd'hui atteste de très nombreuses
« et très regrettables disparitions. » Voilà certes une accusation d'une extrême gravité. Dans un rapport rendu public, imprimé par les soins de la Société d'archéologie, sans qu'aucune protestation s'élevât au nom du premier président et de la Cour, il est affirmé que celle-ci n'est pas en état de garder intacts les dépôts qui lui sont confiés, que ses serrures continuent à mal fermer comme du temps de Lamour, qu'il y a des fuites dans ses archives, que des documents d'une haute valeur déposés sous sa garde prennent, sans qu'on sache comment, la porte et

1. On sait que Lamour est l'auteur des belles grilles de la place Stanislas.

disparaissent, sans que personne puisse dire où. Il n'existe qu'un seul moyen de prévenir ces étranges disparitions, c'est d'établir un catalogue sérieux.

« Malheureusement de catalogue, sérieux ou non, pour les archives de la Cour de Nancy, il n'y en a pas. Mais aux savants, aux érudits qui collectionneront le dépôt, qui signaleront la disparition de documents essentiels, la Cour ne pourra toujours pas répondre : « Prouvez d'abord que ces documents « aient été déposés entre nos mains. » L'absence totale de catalogue permettrait assurément ce moyen de défense ; mais il existe des embryons de classement. Leur présence a été constatée officiellement par M. Lepage qui, en 1861, fut autorisé par le Président de la Cour à dresser une rapide nomenclature. »

« Il y a quelques mois, lisait-on ailleurs dans le même recueil [1], un fonctionnaire de l'administration centrale forma le projet de réunir les archives de la Cour avec les archives du département. Celles-ci ont un archiviste ; les premières n'en ont pas. Celles-ci sont classées ; celles-là attendent encore leur classement. Celles-ci sont conservées ; celles-là sont menacées d'une disparition plus ou moins prochaine.

« Tout dossier non catalogué est au bout d'un certain temps un dossier perdu. On adressa une requête à M. le premier président, en la faisant appuyer par l'Académie de Stanislas et la Société d'archéologie. On donnait toute satisfaction à la Cour en réservant expressément son droit de garde. Les dossiers provenant de cette source formeraient un fonds spécial, marqué d'un sceau particulier ; les copies d'arrêts prises pour le compte des plaideurs continueraient à se faire au profit des greffiers. Bref, toutes les convenances étaient ménagées. On ajoutait que la réunion des archives des Cours aux archives départementales est un fait accompli dans presque toute la France. Il ne reste plus que trois ressorts où la séparation sub-

1. 27 septembre 1891, p. 613 sqq. : *Les Archives de la Cour et M. Serre*, par N. Pierson.

siste, Nancy compris. Les recherches originales entreprises simultanément à la Faculté de droit et à la Faculté des lettres de Nancy sur l'histoire de notre province rendent la réunion indispensable et urgente pour la science.

« Une question de droit assez délicate vint retarder une solution impatiemment attendue. M. le premier président crut qu'en sa qualité de dépositaire des archives, la Cour ne pouvait, sans examiner préalablement le problème sous toutes ses faces, faire abandon au département du dépôt qui lui avait été confié.

« Mais il est permis de se demander si, en fait, les archives de la Cour sont réellement la propriété de la Cour. Propriétaire d'une maison, j'ai le droit de la vendre, de la louer, de la raser. Or, si les magistrats de Nancy trouvaient un collectionneur qui leur offrît un bon prix de leurs dossiers, auraient-ils le droit de les lui céder? Nullement. La Cour n'est donc pas propriétaire; elle est simplement dépositaire. Elle garde un dépôt pour un service public. Le vrai propriétaire des archives, c'est le public.

« Les archives n'appartiennent pas à la Cour, mais à la Justice et à la Science, aux œuvres distinctes, mais supérieures, de l'une et de l'autre. Un magistrat n'a pas plus le droit de refuser communication d'une copie d'arrêt à un plaideur que de contester à un savant la possibilité de prendre connaissance des dossiers dans les dépôts publics. Nous avons le droit d'exiger qu'un dépôt créé pour le public ne soit pas fermé au public.

« Or, en réalité, ce dépôt est clos. Quel est l'historien qui risquerait de s'aventurer dans une collection publique qui n'est ni cataloguée, ni classée? Toutes les richesses que renferment les archives de la Cour, si précieuses pour l'histoire de notre pays, se trouvent inutilisées, en attendant qu'elles soient définitivement perdues. »

En effet il est permis de se demander si les archives de la Cour présentent, dans leur état actuel, toutes les garanties de conservation désirables. Placées, comme elles le sont, dans une

série de chambres ou plutôt de greniers traversés par d'antiques cheminées où l'architecte départemental a constaté de nombreuses et inquiétantes fissures, elles ne se trouvent nullement protégées contre les risques de l'incendie, et, de l'avis des hommes compétents, c'est par un hasard merveilleux qu'elles n'ont point encore été dévorées par les flammes.

Il y a quelques années, le service départemental d'architecture fit construire un calorifère à eau chaude pour diminuer les périls provenant du feu ; mais les bruits provoqués par l'ébullition parurent suspects à la magistrature, et l'on revint à l'ancien mode de chauffage. Il ne restait plus, pour préserver les archives de la Cour, qu'à les déplacer. C'est ce que proposa un délégué de l'administration centrale venu spécialement à Nancy pour cet effet.

La partie historique devait être séparée de la partie judiciaire et transportée dans le bâtiment des archives départementales, placée sous la garde de l'archiviste, classée et cataloguée, afin de permettre enfin les recherches des érudits, et en même temps pour prévenir les pertes qui ne manquent pas de se produire dans les dépôts non catalogués.

Le garde des sceaux évoquera probablement l'affaire devant une commission composée de représentants des deux ministères de la justice et de l'intérieur. Il est à souhaiter qu'une prompte décision intervienne. Pour Lyon la fusion des deux sortes d'archives s'est faite en vertu d'un simple ordre ministériel.

Le garde des sceaux, qui était alors M. Thévenet, a constaté que les compagnies judiciaires ne se trouvaient point, à proprement parler, propriétaires de leurs archives, mais simplement dépositaires, au nom de la puissance publique, qui a toujours le droit de modifier les conditions du dépôt.

Ce qu'il est permis d'ajouter, sans manquer de respect à personne, c'est qu'entre les mains des Cours, qui n'ont point d'archiviste, qui ne disposent d'aucun crédit pour le classement et la conservation de leurs archives, le dépôt n'est point

suffisamment assuré de demeurer intact. Maniées par des mains inexpérimentées, des pièces, importantes pour l'histoire générale, risquent d'être altérées ou même de disparaître. La réunion s'impose donc au nom des intérêts supérieurs de la science.

La bibliothèque universitaire de Nancy.

Lorsque, en 1854, les Facultés des lettres et des sciences furent rétablies à Nancy[1], le conseil municipal inscrivit une somme de 30,000 fr. au budget de la ville « pour achat de collections et d'instruments nécessaires aux Facultés des lettres et des sciences ». M. Faye, recteur de l'Académie de Nancy, décida que sur cette somme 5,000 fr. seraient réservés à des acquisitions de livres, et ce crédit fut partagé également entre les deux Facultés, de telle sorte que chacune d'elles eut à sa disposition 2,500 fr., qui furent consacrés à cet objet et fournirent le premier fonds de leurs bibliothèques particulières.

Comme les Facultés n'avaient pas de local pour loger leurs livres ni de bibliothécaire, et qu'il y avait avantage à la fois pour les Facultés et pour les lecteurs qui fréquentent la bibliothèque publique de Nancy à ce qu'on déposât les livres des Facultés dans le local où se trouvent réunis ceux de la ville, les Facultés, de concert avec M. le Recteur, proposèrent à l'administration de la bibliothèque publique de se charger du dépôt de leurs livres. Cette proposition fut acceptée, à condition que ces livres resteraient la propriété des Facultés et seraient estampillés à leur nom, mais qu'ils pourraient être communiqués au public, pour être lus dans la salle de lecture de la bibliothèque municipale.

1. Nous disons rétablies, parce que ces Facultés succédaient à l'ancienne Université de Pont-à-Mousson transférée à Nancy en 1768 et supprimée à la Révolution. (Cf. la thèse de M. l'abbé E. Martin : *L'Université de Pont-à-Mousson*. Nancy, 1891.)

Chacune des Facultés des lettres et des sciences fut autorisée à désigner tous les ans des livres à acheter jusqu'à concurrence de 300 fr. et, en échange de la communication à tous les lecteurs sans exception des livres des Facultés, la reliure des volumes appartenant à ces Facultés fut faite au frais de la bibliothèque municipale.

Dix ans après, en 1864, la Faculté de droit fut installée à Nancy à côté des Facultés des lettres et des sciences. Une lettre du doyen de la Faculté de droit, M. Jalabert, à M. Benoît, nouvellement nommé bibliothécaire en chef de la bibliothèque municipale, nous apprend ce qui, pour la bibliothèque, s'était passé à Nancy au moment de l'installation de la Faculté de droit.

11 avril 1869.

Monsieur le Bibliothécaire en chef,

Je viens, pour me conformer à votre désir, vous faire connaître l'état des rapports établis entre la Faculté de droit et la bibliothèque de la ville.

En 1864 la ville de Nancy a fait l'acquisition d'un grand nombre d'ouvrages de droit moderne s'élevant à la somme d'environ 7,000 fr., et il a été convenu entre le conseil municipal et le comité d'administration de la bibliothèque que, sur les crédits annuels augmentés à cette occasion, 300 fr. seraient employés annuellement en achat d'ouvrages de jurisprudence ou souscription à des recueils de droit, en dehors des reliures. Chaque année la Faculté fait ses propositions, qui sont soumises à la commission de la bibliothèque de la ville.

En dehors des publications acquises sur les fonds municipaux et demeurant *la propriété de la ville*[1], la Faculté de droit est abonnée directement, sur les fonds de son budget particulier, à un certain nombre de recueils. Comme ces publications périodiques sont des suites de recueils appartenant à la bibliothèque de la ville et qu'il a paru inutile de faire double emploi[2],

1. Souligné dans l'original de la lettre.

2. C'est en évitant les doubles emplois que l'ancienne bibliothèque de Strasbourg réunit un nombre de volumes aussi considérable (3 ou 400,000 volumes). Cf. l'article déjà cité de M. R. Reuss : *Les Bibliothèques publiques de Strasbourg* (*Revue critique*, 1870-1871, t. II, p. 164.) « Quand l'accroissement des collections, dit M. Reuss, s'opéra

la Faculté consent à déposer chaque année à la bibliothèque municipale les douze livraisons de chacune de ces publications annuelles depuis 1865.

Ces recueils sont *la propriété de l'État;* un timbre spécial appartenant à la Faculté est déposé à la bibliothèque municipale, et ils en reçoivent l'empreinte par les soins de MM. les sous-bibliothécaires.

Ainsi il en fut pour les livres de la Faculté de droit de Nancy absolument comme pour ceux de la Faculté des lettres et des sciences.

Après la guerre de 1870-1871, la Faculté de médecine de Strasbourg fut transférée à Nancy.

Le doyen de la nouvelle Faculté de médecine de Nancy, M. Stoltz, venu de Strasbourg, disait dans son rapport de 1873[1] : « Notre bibliothèque, amassée pendant plus d'un demi-siècle, est restée à Strasbourg[2]. A Nancy nous n'avons trouvé que quelques centaines de livres élémentaires et de journaux, appartenant à l'École de médecine. En moins d'un an et par la libéralité du Ministère de l'Instruction publique, nous avons

principalement par les subventions annuelles du budget municipal et les allocations du Séminaire (protestant), c'est-à-dire depuis 1803, les résultats restèrent encore assez satisfaisants, grâce à deux circonstances, malgré l'exiguïté presque ridicule des sommes accordées chaque année. (La ville soldait avec 10,000 fr. par an son bibliothécaire, un aide-bibliothécaire et deux sous-aides, deux surveillants pour les lectures du soir et un correspondant chargé de recevoir à Paris les dons du Gouvernement ; de plus, elle devait, toujours avec la même somme, acheter les livres nouveaux, les faire relier, éclairer, nettoyer et chauffer la salle de lecture ; on juge ce qui restait pour les nouveautés, bien que le traitement du bibliothécaire fût tout à fait mesquin (1,400 fr.). Le Séminaire consacrait par an 3,000 fr. à sa bibliothèque. Dirigeant les deux collections de 1803 à 1863, le bibliothécaire put augmenter plus exclusivement dans chacune des deux bibliothèques telle branche spéciale et négliger telle autre, sans nul détriment pour le public, qui utilisait les ouvrages du Séminaire et de la ville dans une même salle de lecture et de travail. La bibliothèque de la ville achetait donc plus particulièrement des ouvrages d'histoire, de géographie, de littérature moderne, d'art, etc. ; celle du Séminaire, par contre, des ouvrages de théologie, de philosophie, de philologie, etc. Elles se complétaient ainsi l'une l'autre, tout en formant deux administrations tout à fait séparées. De plus, ni l'une ni l'autre des bibliothèques n'achetait, en thèse générale du moins, des livres de droit et de médecine, parce qu'il y avait à l'Académie des collections spécialement affectées à l'école de droit et à celle de médecine, et dirigées par un bibliothécaire spécial. »

1. Nancy, 1874.

2. La bibliothèque académique de Strasbourg, laquelle comptait 40,000 volumes, avait été incorporée à la bibliothèque de l'Université et du pays.

réuni 5,000 volumes, presque tous modernes, qui nous ont mis immédiatement au courant de la science. Mais une bibliothèque ne doit pas renfermer seulement les livres du jour : il faut qu'elle ait aussi des livres de fond de toutes les époques de la science... Nous possédons déjà une collection importante de livres et de journaux anglais et italiens ; les journaux allemands sont proportionnellement moins nombreux. Or M. Jules Simon[1] a parfaitement compris que, comme nous l'avions fait à Strasbourg, notre rôle est à Nancy, aujourd'hui que la capitale de la Lorraine est devenue ville frontière, de faire connaître à la France les innovations allemandes, ne serait-ce que pour les faire estimer à leur valeur. »

A la fin de l'exercice 1873-1874, le nombre des volumes qui, en 1873, était d'environ 5,000 s'était élevé à 7,600[2]. Ce nombre s'accrut encore l'année suivante de plus de 2,000 volumes par un don des plus importants qui fut fait à la Faculté par la famille Nève-Champion de Bar-le-Duc[3].

La bibliothèque reçut en outre des dons de différentes personnes. M. le professeur Ehrmann, doyen pendant dix ans de la Faculté de médecine de Strasbourg, et que son âge avancé avait déterminé à faire valoir ses droits à la retraite quelques années déjà avant la guerre de 1870, envoya comme souvenir à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Nancy un certain nombre d'ouvrages rares à planches, qui manquaient à la bibliothèque.

Le Dr Eugène Bœckel, agrégé en exercice à la Faculté de

1. Alors ministre de l'Instruction publique.

2. La famille de feu M. Simonin, ancien directeur de l'École préparatoire de médecine de Nancy, venait de donner à la nouvelle Faculté de médecine 2,000 volumes, dont un grand nombre d'ouvrages anciens précieux et qu'il serait difficile de se procurer dans le commerce.

3. La veuve du Dr Nève, gendre du Dr Champion, crut ne pouvoir mieux honorer et perpétuer la mémoire de son mari et de son père qu'en faisant don à la Faculté de médecine, récemment établie à Nancy, de leur bibliothèque et de la collection de leurs instruments. Cette bibliothèque était surtout riche en ouvrages de chirurgie, d'obstétricie et de gynécologie ; elle comprenait également un certain nombre de manuscrits. Sa valeur était d'une importance considérable.

médecine de Strasbourg avant 1871, fit parvenir des collections importantes de sa bibliothèque[1].

Ainsi en deux années la bibliothèque de la Faculté avait été reconstituée et les ouvrages qu'elle renfermait formaient le nombre respectable de près de 10,000 volumes.

La bibliothèque de la Faculté de médecine de Nancy fut définitivement organisée dans le courant de l'année 1876. Une grande salle de 19 mètres de long sur 9 mètres de large et dont les ouvertures sont dirigées du côté de la place de l'Académie, fut consacrée à la bibliothèque. Malgré l'étendue de cette salle on s'aperçut, dès que les rayons furent posés, qu'elle ne suffirait pas pour contenir les collections de livres déjà existantes. Dès lors on fut obligé de songer à un agrandissement du local. Cet agrandissement ne put s'obtenir qu'en établissant une galerie au-dessus des premiers rayons, et, dans cette galerie, des rayons touchant au plafond. Heureusement que l'élévation de la salle permit d'ajouter cette galerie, qui fait un excellent effet et qui a augmenté de moitié le logement des livres.

Quant au nombre des livres, il augmenta par de nouveaux dons et par les acquisitions ordinaires de l'année. Parmi ces dons un des plus importants fut celui du Dr Marchal, un ancien praticien de Nancy. Parmi les acquisitions il faut compter la collection des thèses soutenues à la Faculté de médecine de Strasbourg de 1574 à 1792. Cette collection n'existe complète nulle part ailleurs.

La bibliothèque et les collections d'instruments de toute sorte se sont notablement accrues dans le courant de l'année 1878. Outre les acquisitions qui se firent à mesure des besoins, on put, au moyen d'un crédit spécial accordé à la Faculté à la fin de l'exercice précédent, crédit qui se montait à 11,479 fr., se procurer des ouvrages et des objets d'instruction que le budget ordinaire de la Faculté n'aurait pas permis d'acquérir.

1. M. Bœckel avait refusé des offres très avantageuses de l'Université allemande de Strasbourg.

La bibliothèque reçut dans le courant de l'année environ 300 volumes nouveaux.

Les dons, naturellement, se ralentirent; il convient cependant de mentionner celui que la veuve du professeur Hirtz fit de l'important ouvrage de Cannstatt, et celui de M. le D[r] Grellois, médecin principal en retraite, consistant en plusieurs ouvrages spéciaux qui manquaient à la bibliothèque.

On lit dans le rapport du doyen de la Faculté de médecine de Nancy, M. Tourdes, pour l'exercice 1880-1881 : « L'agrandissement de notre bibliothèque est devenu une nécessité. La bibliothèque de la Faculté de médecine possède aujourd'hui 4,056 ouvrages et 12,675 volumes, auxquels s'ajoutent environ 2,000 doubles, qui n'ont pas encore été placés sur les rayons. L'accroissement annuel est de 500 à 600 volumes; l'année dernière il a été de 305 ouvrages, formant 575 volumes. L'adjonction prochaine de la bibliothèque de l'École supérieure de pharmacie, conformément à l'arrêté relatif aux bibliothèques universitaires, introduira environ 1,500 volumes de plus dans un local devenu insuffisant. »

A la fin de 1891, la bibliothèque de la Faculté de médecine comptait 15,921 volumes. A la fin de 1892, 16,524; le nombre des revues médicales ou journaux reçus par elle était de 118.

Au commencement de ces pages sur la Bibliothèque universitaire de Nancy, nous disions qu'à leur fondation les Facultés des lettres et des sciences et la Faculté de droit déposaient leurs livres à la Bibliothèque municipale. La Faculté des lettres retira ce dépôt le 10 août 1876[1].

1. Il s'était passé quelque chose d'analogue pour les anciennes bibliothèques de Strasbourg. Il avait été convenu en 1803 que la ville de Strasbourg placerait les livres de la bibliothèque municipale avec ceux de la bibliothèque du Séminaire protestant, dans le chœur du Temple-Neuf, à condition que la ville paierait le bibliothécaire, qui serait aussi celui de la bibliothèque du Séminaire protestant. « A la mort du bibliothécaire, M. Jung, en 1868, la ville de Strasbourg se crut en droit de ne plus observer la convention signée par elle en 1803. A partir de ce moment, l'administration des deux bibliothèques fut de nouveau confiée à deux fonctionnaires complètement indépendants l'un de l'autre. » (R. Reuss, *Les Bibliothèques publiques de Strasbourg*, *Rev. crit.*, 1870-1871, II, p. 164.) A Nancy la Faculté des sciences n'a plus guère déposé de livres à la bibliothèque municipale depuis la guerre de 1870 ; mais

Dans le rapport de M. Decharme, doyen de la Faculté des lettres, pour l'année scolaire 1883-1884 [1], on lisait: « Un service important a été réorganisé cette année à la Faculté des lettres : celui de la Bibliothèque. La Faculté possédait sans doute déjà une collection de livres, dont elle se servait utilement ; mais ces livres étaient déposés dans un local devenu trop étroit et où il était impossible d'aménager une salle de travail pour les étudiants. D'ailleurs l'administration de la bibliothèque, qui devenait chaque année plus lourde, incombait au doyen seul, qui ne pouvait soutenir plus longtemps ni cette tâche ni cette responsabilité. Les moyens qu'on avait imaginés pour lui venir en aide étaient restés des expédients, et les désordres inséparables de toute absence d'organisation régulière s'étaient produits. M. le Directeur de l'enseignement supérieur [2], qui connaissait cet état de choses, résolut d'y porter remède. Il chargea le nouveau doyen de trouver en ville un local qui pût convenir pour nos livres, et, quand ce local fut trouvé, il ouvrit très libéralement les crédits nécessaires au transfert et à l'installation de notre bibliothèque.

« Aujourd'hui nos livres sont rangés dans des salles spacieuses, bien éclairées, qui peuvent suffire pour de longues années. La bibliothèque est ouverte près de 6 heures par jour [3], non seulement aux professeurs de la Faculté des lettres, mais à tous les membres du corps enseignant et à nos étudiants, qui ont pris

elle y a laissé les volumes précédemment déposés, qui sont à la disposition de tous les lecteurs. Quant à la Faculté de droit, elle continue, comme par le passé, à déposer à la bibliothèque municipale des volumes, qui sont au nombre d'environ 3,000. D'autres, en nombre au moins aussi considérable, se trouvent à la Faculté de droit, comme ceux de la Faculté des sciences achetés depuis 1871 sont à la Faculté des sciences.

Il y a un catalogue alphabétique sur fiches des livres qui se trouvent à la Faculté de droit.

1. Nancy, 1885, p. 112 sq. — M. Decharme est aujourd'hui professeur de poésie grecque à la Sorbonne.

2. M. Liard.

3. La bibliothèque de l'Université et du pays à Strasbourg est ouverte en temps ordinaire de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi et de 2 heures à 4 ; pendant les vacances seulement de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

l'habitude d'y venir travailler. Une salle spéciale, où sont déposés et rangés les périodiques, est réservée aux professeurs... Le catalogue est aujourd'hui à peu près terminé, et notre bibliothèque, récemment enrichie par un crédit extraordinaire de 5,000 fr., qui s'est ajouté à son crédit ordinaire de 2,500 fr., se trouvera bientôt dans un état satisfaisant. »

En 1886 la bibliothèque de la Faculté des lettres reçut un crédit extraordinaire de 8,000 fr., qui fut spécialement affecté à l'acquisition de quelques grandes collections d'histoire et d'archéologie. Le conseil général des Facultés accorda les années suivantes un crédit extraordinaire pour les collections de paléographie, d'archéologie, de géographie : en 1887 3,000 fr. ; en 1888 5,000 fr. ; en 1889 4,750 fr. ; en 1890 3,750 fr. ; en 1891 3,750 fr.

Au commencement de 1892, la bibliothèque de la Faculté des lettres comptait :

		Volumes.
Volumes	in-8°	7,783
	in-4°	633
	in-folio	107
Périodiques (140 environ) formant		2,200 (environ).
Thèses françaises	de Paris	361
	de province	62
Divers (journaux, thèses, rapports)		240
Revue des Deux-Mondes		245
Bulletin de l'Instruction publique		65
Patrologie	latine	217
	grecque	161
Incomplets		900
Journaux philologiques		140

Cartons (dissertations étrangères) : 272, contenant environ 3,500 thèses.
Thèses de droit français : 3,308[1].

1. Ces thèses, appartenant à la Faculté de droit, sont déposées à la bibliothèque de la Faculté des lettres.

Le budget de la bibliothèque nuiversitaire pour 1890 était ainsi composé :

Achat de livres	9,956f 25
Abonnements (revues et journaux médicaux ou philologiques) . .	5,600 »
Réserve	3,318 75
Frais de reliure	2,760 »
Chauffage	550 »
Éclairage.	300 »
Entretien du mobilier.	200 »
Frais de bureau	200 »
Dépenses imprévues	100 »
Total.	22,985f »

Le budget est resté le même pour les trois années suivantes sinon que les frais de chauffage et d'éclairage ont été diminués chacun de 50 fr. (500 fr. au lieu de 550 et 250 fr. au lieu de 300) et l'entretien du mobilier augmenté de 100 fr. (300 fr. au lieu de 200).

Aux chiffres donnés plus haut il faut ajouter :

		Francs.
Location du premier étage où est installée la bibliothèque de la Faculté des lettres . . .		3,500
Traitement	du bibliothécaire universitaire .	3,000
	du sous-bibliothécaire.	2,000
	du servant de la bibliothèque pour la Faculté de médecine.	1,000
	du servant de la bibliothèque pour la Faculté des lettres. .	800

Dans le rapport de M. Debidour, doyen de la Faculté des lettres, pour l'année scolaire 1886-1887[1] on lisait : « En droit

1. Nancy, 1888, p. 115. M. Debidour est aujourd'hui Inspecteur général de l'enseignement secondaire.

la Faculté des lettres n'a plus de bibliothèque et le fonds qu'elle possédait n'est plus qu'une section de la Bibliothèque universitaire de Nancy. De fait et en attendant que tous les éléments de cette dernière puissent être réunis dans un même local, elle demeure distincte. » La situation n'a pas changé depuis lors.

C. THIAUCOURT.



LES THÉORIES SOCIALES DE HENRI HEINE

I.

Aucune des gloires littéraires de l'Allemagne peut-être n'a été tant discutée ni si âprement que celle de Henri Heine, et cela du vivant de l'auteur comme après sa mort, dans sa patrie et à l'étranger. Il a ses admirateurs fervents et ses détracteurs passionnés. Tandis que les uns saluent en lui le plus grand poète allemand des temps modernes, d'autres vont jusqu'à lui contester son génie lyrique et le tiennent pour un ciseleur de strophes laborieux, minutieux et fort adroit, mais peu original et médiocrement inspiré. Les opinions divergent encore davantage lorsqu'il s'agit d'apprécier l'homme politique, le journaliste radical et quelque peu socialiste. Heine s'est posé dans ses écrits en apôtre de la liberté et des droits de l'homme, en martyr de ses convictions politiques ; il a prêché à ses compatriotes de se défaire de leurs préjugés contre les hommes et les choses de France, d'imiter les Français dans leur libéralisme, de les dépasser dans la voie de l'affranchissement social; il a prédit la grande révolution allemande. Ses apologistes croient à sa sincérité et à sa clairvoyance, lui font un mérite de ses vues libérales et généreuses; en France surtout, l'opinion lui a toujours été favorable, par reconnaissance d'abord et un peu par vanité, parce qu'il a toujours flatté notre amour-

propre en nous proclamant la nation du progrès par excellence ; par courtoisie ensuite et parce qu'il ne nous déplaisait pas de prendre en quelque sorte sous notre patronage un écrivain de génie renié par une grande partie de ses compatriotes. D'autre part, Heine a trouvé en Allemagne, et principalement dans l'école historique allemande, des critiques impitoyables ; ils lui contestent toute valeur morale, tout sens politique ; ils le tiennent pour un publiciste de talent, spirituel et incisif, mais dévoyé, déclassé ; pour un *raté* qui, n'ayant pas pu se créer une situation en Allemagne, a fait sa fortune littéraire à l'étranger en jouant au martyr politique; pour un juif, un *sans patrie* qui, incapable de discerner la vraie mission de l'Allemagne, a tenté d'égarer l'opinion publique en prônant un libéralisme abstrait et stérile, un voltairianisme arriéré; pour un faux prophète qui n'a rien compris à son temps et dont toutes les prédictions ont été démenties par l'événement. Ajoutons enfin que si les adversaires de Heine ne sont pas tendres pour lui, ses coréligionnaires politiques ne l'ont guère mieux traité. Les démocrates les plus marquants de l'époque l'ont renié et traité de faux frère ; ils lui ont reproché de manquer de fermeté, de songer trop à sa gloire littéraire et pas assez à la grande cause dont il s'intitulait le champion ; et ils ont fini par le renvoyer à ses vers avec cette sentence dédaigneuse : « Un talent, pas de caractère. » En présence de ces jugements si contradictoires il n'est peut-être pas inutile de rechercher, aussi objectivement, aussi impartialement que possible, ce que Heine a écrit et pensé de l'organisation sociale de l'Allemagne et aussi quelle importance il attachait à ses théories, dans quelle mesure il y conformait sa conduite.

* * *

Tant que Heine resta en Allemagne, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de trente ans environ, il s'en fallait de beaucoup que la politique fût sa préoccupation dominante. Il voulait devenir

un poète et ses ambitions furent au début exclusivement littéraires. Il étudia bien le droit à Bonn, Gœttingen et Berlin, mais ce n'est pas par goût ni pour se préparer à devenir un homme d'État ; c'est tout simplement dans l'espoir de se faire un jour une situation qui lui donne de quoi vivre et lui laisse des loisirs pour composer des vers. C'est toujours pour la même raison et nullement par vocation que, plus tard, il rêve une place dans l'administration prussienne ou dans la diplomatie ; une chaire de professeur ferait tout aussi bien son affaire. Partout où il se trouve, il recherche, en dehors de ses relations de famille, plutôt la société des gens du monde et des gens de lettres que le monde officiel ou celui des politiciens. Sa correspondance nous renseigne sur sa vie de famille, sur sa santé, sur ses affaires de cœur, très longuement surtout sur ses projets littéraires et sur ceux de son entourage ; elle est à peu près muette en revanche sur ses sentiments politiques. Il n'est pas homme de parti et l'on peut affirmer sans crainte de lui faire du tort que le succès de ses *lieder* ou de ses *Reisebilder* lui tenait bien plus à cœur que le triomphe ou la défaite du parti libéral. Littérateur par goût et par métier, il jouit de la vie en dilettante, s'abandonnant tout entier à la sensation du moment, observant la société au milieu de laquelle le sort l'avait placé, mais sans chercher à grouper ses observations d'une manière systématique. Dès cette époque il est cependant amené, par la force des choses et à son corps défendant, à s'occuper de la situation politique de l'Allemagne ; il n'a encore ni ambitions politiques ni théories sociales, mais l'on trouve de bonne heure en germe chez lui les convictions qu'il a plus tard défendues avec tant d'éclat. De ses premières impressions d'enfance et de jeunesse se dégagent peu à peu les idées dont il va se faire l'apôtre.

C'est d'abord Napoléon qui apparaît à Heine, alors âgé de six ans à peine, dans l'auréole de sa gloire et de ses merveilleux triomphes. Heine nous a conté dans son *Tambour Le Grand* le récit de cette journée mémorable où, tout vibrant d'une émo-

tion presque religieuse, il avait pu le contempler « de ses propres yeux, lui, hosannah! l'Empereur » ; où Napoléon, faisant son entrée solennelle à Dusseldorf, avait traversé l'allée du jardin du palais, cette allée où, par ordonnance de police, il était interdit sous peine de cinq thalers d'amende de passer à cheval; ..... et l'Empereur avait passé sans qu'aucun agent de police eût tenté de l'arrêter, au son des tambours et des trompettes, au bruit des acclamations de la foule, monté sur un cheval blanc dont il caressait négligemment l'encolure, tout simple au milieu de son état-major chamarré d'or, dans sa redingote et sous son petit chapeau. Et Heine était resté ébloui de cette apparition, ébloui pour la vie entière. Cette vision du grand Empereur, vainqueur de l'Europe, passant, impassible comme un demi-dieu, au milieu de ses soldats transportés d'enthousiasme, demeura inoubliable pour lui; inoubliable aussi la grande épopée de la Révolution et de l'Empire, telle que son ami Le Grand la lui avait narrée sur son tambour: la marche rouge de la guillotine au son de laquelle furent fauchées les têtes des despotes et des aristocrates, les marches triomphales de Marengo, des Pyramides, d'Austerlitz, d'Eylau, de Wagram, enfin la marche funèbre de la Moskowa et des déserts glacés où succomba la Grande-Armée et, avec elle, la liberté. Heine resta un croyant fervent de la légende impériale; pour lui l'Empereur était le héros de la Révolution ; arrivé au pouvoir par la seule supériorité de son génie, il avait gouverné pour le plus grand bien et à la plus grande gloire du peuple français ; il avait, à la tête de sa bonne armée, fait une promenade triomphale à travers le monde, brisant les trônes vermoulus, apportant partout le nouvel évangile de liberté, d'égalité, de fraternité. Invincible tant qu'il poursuivait cette sainte mission, il était devenu infidèle à la cause de la Révolution en pactisant avec les puissances du passé, mais l'expiation ne s'était pas fait attendre : et la punition de son erreur fatale c'était la défaite, la retraite de Russie, Leipzig, Waterloo, c'était enfin la longue agonie de Sainte-Hélène. Heine confondit toute sa vie

dans un même amour, l'homme de génie qui avait dominé l'Europe par sa volonté de fer, la France qu'à ses yeux personnifiait Napoléon et la liberté qu'il défendait contre les monarques coalisés de la vieille Europe.

* * *

En 1813 l'aigle impériale est remplacée à Dusseldorf par l'aigle noire de la Prusse. Dans le premier moment les habitants de l'ancien duché de Berg, las de la domination française, firent bon accueil à leurs libérateurs et s'unirent volontiers à l'armée des coalisés pour achever la défaite de Napoléon[1]. Au printemps de 1815, Heine, alors âgé de quinze ans à peine, se présenta comme volontaire ainsi que tous ses camarades de classe pour faire campagne contre l'Empereur, après le retour de l'île d'Elbe. Il ne fut pas enrôlé et l'on peut croire qu'il s'en consola facilement. Le chauvinisme germanique ne tarda pas en effet à se calmer chez ses concitoyens. Dusseldorf ainsi que la plus grande partie de la vallée du Rhin faisaient retour à la grande patrie allemande et passaient sous la domination de la Prusse. Mais à peine la paix était-elle signée que se manifestait déjà cet esprit particulariste de l'Allemand, qui consiste à dénigrer le voisin et à se défier de toute puissance forte et autoritaire. On institua des comparaisons entre le vaincu d'hier et les maîtres d'aujourd'hui ; et ces comparaisons ne furent pas toujours à l'avantage de la Prusse. Bientôt on se plaignit de l'administration prussienne presque avec autant d'amertume qu'on s'était plaint du régime français. Entre la Prusse aristocratique et féodale et les provinces rhénanes où une longue domination française avait effacé presque jusqu'aux derniers vestiges du passé, il ne pouvait y avoir grande sympathie. La bourgeoisie florissante des grandes villes du Rhin, attachée

1. Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, 512 s., II., 267 ss.

aux institutions libérales qu'elle tenait de la France, fière de son code civil et de son jury, ressentait pour « le Prussien » un mélange de crainte et de mépris : de crainte, car elle était bien obligée, quoi qu'elle en eût, de se courber devant la raideur inflexible mais intègre de l'administration, ou de se plier à la discipline sévère de l'armée ; de mépris, parce qu'elle regardait la Prusse comme un pays arriéré où le peuple gémissait encore sous le despotisme royal ou seigneurial, comme la terre classique des *junker* insolents et ignorants ou du bâton de caporal. Comme le père de Heine était au nombre des admirateurs enthousiastes de Napoléon et du régime libéral français, nul doute que son fils n'ait partagé, lui aussi, ces idées et n'ait ressenti de bonne heure cette aversion instinctive du particulariste rhénan pour l'aigle noire prussienne à laquelle, plus tard, il adressait cette apostrophe véhémente :

« Vilain oiseau, si jamais tu viens à me tomber entre les mains, je t'arracherai les plumes, je te rognerai les serres.

« Et bien haut dans l'air, au sommet d'un mât je te percherai, puis je convoquerai pour une joyeuse fête de tir, les tireurs d'oiseaux des bords du Rhin.

« Et celui qui me descendra l'oiseau, je lui donnerai le sceptre et la couronne, le brave homme ! Nous sonnerons une fanfare, et nous crierons : Vive le roi [1] ! »

Cette antipathie pour la Prusse grandit et se précisa, lorsque Heine commença ses études universitaires. L'année même où il se faisait inscrire à la nouvelle université de Bonn, le gouvernement prussien, inquiet des tendances révolutionnaires qui se manifestaient dans une partie de la jeunesse universitaire, effrayé par l'assassinat de Kotzebue par Karl Sand, entrait dans une voie de réaction à outrance et se disposait à appliquer avec une inflexible sévérité les fameux décrets de Karlsbad qui mettaient en suspicion le corps universitaire tout entier et soumettaient la presse à une rigoureuse censure. En

1. *H. Heine's sämmtliche Werke XVII*, 128 s. Nous citons d'après l'édition de Hoffmann et Campe en 22 volumes.

juillet 1819 les perquisitions et arrestations commencent à Bonn et à Berlin en même temps; une foule d'étudiants, de professeurs, même de patriotes universellement estimés comme Jahn et Arndt, étaient incarcérés et impliqués dans d'interminables procès[1]. Le 18 octobre, jour anniversaire de la bataille de Leipzig, tandis que Heine et ses camarades d'université se rendaient à la lueur des torches sur le Kreuzberg et y poussaient un « vivat » en l'honneur de Blücher et de la liberté allemande, le roi de Prusse ordonnait la promulgation des décrets de Karlsbad dans tout le royaume et donnait son approbation à l'édit de censure préparé à la hâte par le chancelier[2]. En même temps une grêle de petites vexations de s'abattre sur les étudiants : la censure mutilait d'une manière ridicule le nouveau *Commersbuch* ou recueil de chansons des étudiants de Bonn ; les réunions de la *Burschenschaft*, l'union générale des étudiants allemands, étaient interdites ; ajoutons que l'association n'en continua pas moins à tenir des assises secrètes, où l'on débitait — en toute innocence d'ailleurs — les propos les plus révolutionnaires. Puis, à la suite d'un compte rendu de journal inexact, plusieurs des amis de Heine étaient traduits devant le tribunal académique à propos du discours prononcé sur le Kreuzberg et Heine lui-même était appelé à comparaître dans cette affaire comme témoin. A Berlin, quelques années plus tard, mêmes persécutions ; l'association universitaire dont Heine faisait partie est dissoute par la police et une trentaine d'étudiants sont chassés de Berlin ; les étudiants polonais, soupçonnés de menées démagogiques contre la Russie, sont encore plus maltraités : les uns sont jetés en prison, les autres se hâtent de se soustraire par la fuite aux rigueurs de la police[3]. Puis, dès que Heine débute dans le métier d'écrivain, il apprend à connaître toutes les tracasseries de la censure, dont

1. Treitschke, *ibid.*, II, 540.

2. Treitschke, *ibid.*, II, 576.

3. H. Hüffer, *Aus dem Leben H. Heines*, 74 ss. Cf. Strodtmann, *Heine's Leben und Werke*, I, 66, 132 s.

la rigueur devenait chaque jour plus intolérable. Elle faisait peser sur la littérature allemande une tyrannie sourde, mesquine, irritante; persécutant impitoyablement la presse politique, qui du reste finit par disparaître presque complètement, surveillant jusqu'aux catalogues des cabinets de lecture, défigurant par des coupures ridicules les articles des revues même les plus anodines; certains censeurs allaient même parfois jusqu'à exiger que le public ne fût prévenu par aucun signe extérieur des trous pratiqués par le crayon rouge dans les œuvres qui leur étaient soumises. On ne pouvait échapper à la censure préalable qu'en publiant un livre de plus de vingt feuilles; et cette nécessité dans certains cas devenait fort gênante. C'est ainsi que Heine, voulant publier son *Tambour Le Grand,* dut l'encadrer entre des poésies sur la mer du Nord et des lettres sur Berlin pour que son volume atteignît les dimensions voulues. D'ailleurs rien n'empêchait la censure de faire interdire le livre une fois publié, au grand détriment de l'auteur et de l'éditeur qui se voyaient dans l'impossibilité d'écouler leur produit. C'est ainsi que le second volume des *Reisebilder* fut interdit dès son apparition par le Hanovre, la Prusse, l'Autriche, le Mecklembourg et la plupart des États secondaires. Il est juste de dire que cette mise à l'index était une excellente réclame pour les œuvres de Heine et fut plutôt profitable que nuisible à la vente. Les éditeurs s'arrangeaient à faire pénétrer même jusqu'en Autriche les écrits interdits en les glissant sous une couche de grammaires et autres livres innocents ou en les affublant d'une fausse couverture. Néanmoins la fraude n'était pas toujours facile et il arrivait souvent que des ballots de volumes de contrebande fussent interceptés à la frontière par les douaniers. On comprend donc que Heine ait ressenti une inimitié toute personnelle contre les censeurs et qu'il leur ait souvent marqué son mépris, comme dans le chapitre XII du *Tambour Le Grand,* composé tout entier de traits de suspension (qui remplaçaient habituellement les passages supprimés par le crayon rouge), parmi les-

quels se détachent ces seuls mots : « Les censeurs allemands — des idiots. — » Ces tracasseries mesquines d'une police soupçonneuse et d'une censure ridicule, contribuèrent, plus que toute autre cause peut-être, à jeter Heine dans l'opposition révolutionnaire. Poète plutôt que penseur, une querelle de principes l'eût laissé indifférent ; il avoue d'ailleurs lui-même n'avoir suivi qu'avec un très médiocre intérêt les débats des petits parlements de l'Allemagne du Sud. Mais ces persécutions irritantes dirigées contre les étudiants ou les écrivains, contre le droit de s'associer ou la liberté de pensée, l'atteignaient directement et excitaient son indignation sincère. Tandis que les desseins sérieux, les efforts souvent féconds du gouvernement prussien restaient ignorés du gros public, les mille vexations de la police, la chasse aux démagogues conduite avec tant d'âpreté par le directeur de la police Kamptz, soulevaient l'opinion libérale contre une politique de réaction à outrance, et l'indisposaient contre la Prusse. C'est ainsi que Heine en arriva peu à peu à considérer la royauté prussienne comme une puissance vieillie et caduque, cherchant en vain à se donner des apparences libérales, en réalité hostile à tout progrès, faible au fond, ne se soutenant que par la violence et fatalement destinée un jour à être balayée par la tourmente révolutionnaire.

Une autre circonstance encore augmentait le mécontentement de Heine contre l'ordre social de son temps : il était d'une famille israélite et ne tarda pas à apprendre à ses dépens la vérité de cette boutade qu'il met dans la bouche d'un de ses personnages de roman : « Le judaïsme n'est pas une religion, mais un malheur. » Les israélites comptaient en effet de nombreux ennemis dans toutes les classes de la société, et vivaient encore dans toute l'Allemagne sous un régime d'exception qui variait d'ailleurs suivant les contrées. La Prusse, plus libérale en cette matière que la plupart des autres États confédérés, leur avait à la vérité accordé les droits civils par l'édit du 11 mars 1812, mais ce même édit leur interdisait l'accès des fonctions publiques; une ordonnance de 1822 les écartait aussi de la

carrière de l'enseignement public, dans l'université comme dans les écoles. Le roi espérait d'ailleurs l'extinction progressive du judaïsme et veillait à ce que l'édit de 1812 fût exécuté dans sa rigueur; il n'accordait que rarement le droit de cité à des israélites étrangers et voyait d'un œil favorable une société nouvellement créée pour la diffusion du christianisme parmi les juifs, et qui se recrutait parmi les théologiens et les gens du monde. — Mais ce n'était pas seulement le gouvernement qui mettait des entraves à l'émancipation complète des juifs. La masse du peuple se montrait encore beaucoup plus intolérante que lui. Partout l'opinion publique leur était défavorable; on les tenait à l'écart; on les poursuivait dans la rue du cri injurieux de *Hep! Hep!* Des professeurs comme Rühs, Fries, Luden, des théologiens comme Paulus, des publicistes libéraux ou radicaux étaient d'accord pour combattre leurs prétentions et repousser leurs réclamations. Les étudiants, passionnés pour la patrie germanique et la religion chrétienne, se déclaraient nettement antisémites et annonçaient l'intention d'interdire aux juifs l'accès de leur association générale. Dans les villes et les campagnes, le peuple pressuré par les usuriers se montrait de plus en plus exaspéré contre eux; en 1819, des troubles éclatent à Würzbourg, Heidelberg, Karlsruhe, Darmstadt, Francfort; la foule prend d'assaut des maisons juives et maltraite les habitants. Ainsi, tandis que la France avait depuis longtemps proclamé l'émancipation des juifs, en Allemagne la vieille haine de races subsistait encore dans toutes les classes de la société[1]. Et Heine, dès les débuts de sa vie, sent le poids de cette malédiction universelle qui pèse sur ses coreligionnaires. Son rêve est d'obtenir une place dans un ministère ou dans la diplomatie; or l'accès de ces carrières lui est fermé par la loi de 1812. Repoussé par le gouvernement, il entend gronder la haine du juif, en bas, dans la populace excitée par ses meneurs. « Quoique je sois un radical en Angleterre, et un *carbo-*

1. Treitschke, *Deutsche Geschichte*, II, 418 et suiv.; 528 et suiv.

naro en Italie, écrit-il en 1823, je ne suis pas du nombre des démagogues en Allemagne, il y a à cela une raison fortuite et de peu d'importance : c'est que si les démagogues triomphaient en Allemagne, il y aurait quelques milliers de têtes juives de coupées, et ce seraient précisément les meilleures qui tomberaient[1]. » Il se sent parfois isolé, au milieu d'une société qui lui est hostile, comme le jour où il écrit de Lunebourg cette lettre mélancolique à son ami Mosès Moser : « Je vis ici tout à fait seul... Les juifs sont ici, comme partout, d'insupportables et sales brocanteurs; les chrétiens de la classe moyenne, des gens peu récréatifs, avec un rare méchant vouloir pour les juifs; la classe supérieure de même, à un degré plus rare encore. Notre petit chien dans la rue est flairé et maltraité d'une façon toute particulière par les chiens chrétiens, qui ont évidemment horreur des chiens juifs. Ainsi je n'ai fait connaissance encore qu'avec les arbres, qui se montrent de nouveau dans leur parure verte, et me rappellent les jours d'autrefois, et murmurent à mon souvenir de vieux chants oubliés et me disposent à la tristesse[2]. » Pour sortir de cet isolement et s'ouvrir la carrière administrative qu'il ambitionnait, Heine ne pouvait essayer que d'un seul moyen : se convertir au christianisme. Il avait, très jeune déjà, perdu la foi de ses pères ; aucune croyance, ni religieuse ni philosophique, ne le rattachait à ses coreligionnaires. Ne pouvait-il donc pas acheter, au prix d'une cérémonie de pure forme, d'un baptême de simple convenance, la libre entrée dans une société qui autrement lui demeurait fermée? Heine le crut un instant et se convertit au protestantisme. A peine avait-il franchi le pas qu'il s'en repentait déjà et écrivait à son ami Moser : « Il me serait très pénible que mon propre baptême pût t'apparaître sous un jour favorable. Je t'assure que si les lois avaient permis de voler des cuillers d'argent, je ne me serais pas fait baptiser[3]. » Et il ne tarda

1. Lettre du 2 février 1823. (*H. Heine's Familienleben*, p. 9.)
2. XIX, 125 sq.
3. XIV, 337.

pas à se convaincre qu'il n'obtiendrait aucun des postes qu'il convoitait, ni à Berlin dans l'administration ou la diplomatie, ni à Munich dans l'Université; que ses ennemis s'obstineraient à reconnaître en lui « le juif indélébile »; qu'il avait donc fait inutilement le sacrifice de sa dignité personnelle et que nul ne lui saurait gré d'avoir répudié officiellement la cause de ses coreligionnaires malheureux. Il en fut pour sa courte honte et garda au fond du cœur le sentiment amer qu'il avait fait un marché de dupe[1]. Sa haine contre le christianisme intolérant et contre la société qui le repoussait s'en trouva augmentée; et bientôt la cause de l'émancipation des juifs ne se sépara plus dans sa pensée de la grande cause de l'affranchissement des peuples. L'esprit du passé, le romantisme politique et religieux, voilà l'ennemi; c'est lui qui opprime les juifs, comme il opprime le peuple. Que les juifs, dit Heine, ces parias de la société moderne, fassent donc cause commune avec tous les déshérités; car ils sont à présent les victimes non plus tant d'un préjugé religieux ou d'une haine de races, que d'une iniquité sociale. Leurs adversaires sont les hommes qui détiennent aujourd'hui le pouvoir, les mêmes qui prétendent tenir l'Allemagne entière en tutelle, qui cherchent à étouffer partout la liberté de parler et de penser. Et ils n'en ont point d'autres, en réalité. Car dans les classes supérieures l'antipathie contre les juifs n'a plus aucune racine religieuse; et dans

1. On jugera des sentiments qui animaient Heine avant et après sa conversion par les extraits de lettres suivants : « Comme tu peux le penser, la question du baptême est posée. Personne dans ma famille n'y est opposé, sauf moi. Et ce moi est de nature fort tenace. Tu dois bien comprendre que, avec ma manière de penser, le baptême est pour moi un acte indifférent; que, même au point de vue symbolique, j'y attache peu de valeur, et que, dans les circonstances et en la manière en lesquelles il serait accompli, il n'aurait même pour d'autres aucune importance. Pour moi il aurait peut-être ce résultat que je me consacrerais davantage à la revendication des droits de mes malheureux compatriotes. Et pourtant je trouve au-dessous de ma dignité et flétrissant pour mon honneur de me faire baptiser afin d'obtenir un emploi en Prusse. » (27 sept. 1823.) « Me voilà bientôt parfait chrétien, car je fais le pique-assiette chez les riches israélites. » (14 déc. 1825.) « Je suis haï maintenant chez chrétiens et juifs. Je me repens beaucoup de m'être fait baptiser; je ne vois nullement que, dès lors, les choses aient mieux tourné pour moi : au contraire, je n'ai eu, depuis, que malheur... N'est-ce pas drôle? A peine suis-je baptisé, on me vilipende comme juif! » (9 janv. 1826.)

les classes inférieures, elle se transforme de jour en jour davantage en colère sociale contre la puissance usuraire du capital, contre l'exploitation des pauvres par les riches. « Les juifs, conclut-il, devraient finir par comprendre qu'ils ne pourront être réellement émancipés que lorsque l'émancipation des chrétiens eux-mêmes sera complète et définitive. Leur cause est identique à celle du peuple allemand, et ils ne doivent pas désirer comme juifs ce qui leur était dû depuis longtemps comme fils de l'Allemagne[1]. »

* * *

Bien des circonstances, somme toute, contribuaient à jeter Heine dans les rangs de l'opposition : sa naissance, ses impressions d'enfance et de jeunesse, ses premiers déboires. Dès son entrée dans la vie, il souffre de la situation qui lui est faite dans son pays ; il est mécontent, il a des griefs sérieux, les uns d'ordre général, d'autres plutôt personnels à faire valoir contre la société allemande ; il appelle de tous ses vœux des changements profonds dans l'état de choses existant. Voyons donc de quel côté se tournent ses espérances, à quel parti il faut le rattacher et quel régime il souhaite pour l'Allemagne moderne.

Tout d'abord nous avons vu qu'il n'est pas un patriote prussien, bien au contraire. Il n'attend rien de bon de la Prusse et lui reproche d'être, avec l'Autriche, l'État féodal et chrétien par excellence ; un État féodal où le pouvoir est concentré entre les mains d'un petit nombre de privilégiés insolents et en général incapables ; un État chrétien dont l'intolérance va jusqu'à fermer aux israélites l'accès des fonctions publiques ; sans compter que Heine, en bon patriote rhénan, a toujours considéré les Prussiens comme des étrangers quelque peu barbares et indignes de régenter de leur lourde main les libres provinces du Rhin.

1. XIV, 204.

Il n'est pas davantage un patriote allemand. L'unité de l'Allemagne n'a rien qui le charme; ses amis les étudiants qui portent l'écharpe noire, rouge et or et arborent des vêtements style « vieil allemand » lui en ont donné le dégoût. Ils veulent bien fonder une Allemagne une et libre, mais c'est en restaurant le Saint-Empire germanique; ils sont épris d'indépendance et en même temps amoureux du passé, défenseurs zélés de la tradition chrétienne, hostiles à la France et aux idées révolutionnaires dont ils subissent pourtant l'influence sans qu'ils s'en doutent. Or, Heine ne veut pas d'une Allemagne chrétienne, et ne se soucie nullement de voir le moyen âge sortir du tombeau. Il est de ceux qui sont mécontents de l'état social de leur temps, mais ce n'est pas dans le passé qu'il va chercher des plans et des matériaux pour l'édifice de l'Allemagne future.

Il est tout aussi peu un champion du tiers état, de la bourgeoisie riche, amie de l'ordre et d'une liberté sage et modérée. Il a connu de près à Hambourg les gros bonnets du commerce et de la finance pour les avoir vus et pratiqués chez son oncle Salomon, le richissime banquier, et il a pris en dégoût leur morale froidement calculatrice, leur trompeuse équité, leur philanthropie apparente qui cache mal un égoïsme implacable et tenace. Peut-être même se souvenait-il avoir été jadis à la tête d'une maison de commission en produits manufacturés anglais sous la raison sociale *Harry, Heine et Cie*, — pas bien longtemps, il est vrai, ni bien sérieusement — le temps suffisant, néanmoins, pour faire de mauvaises affaires, prendre en grippe la prosaïque république de Hambourg où règne le dieu Banco, et contracter une profonde horreur pour le négoce ainsi que beaucoup de mépris pour ceux qui s'y livrent. La nouvelle aristocratie d'argent lui paraissait bien plus méprisable encore que la vieille aristocratie de naissance; il sentait que le capital fait peser sur le peuple un servage bien autrement dur et pénible que la domination des rois ou des prêtres. Et il lui échappait parfois des tirades véhémentes contre ces riches

« qui brillent dans le velours et dans la soie, qui hument des huîtres et se baignent dans le champagne, qui roulent en carrosse doré à travers les rues et abaissent un regard orgueilleux sur le meurt-de-faim qui, sa dernière chemise sous le bras, s'en va lentement en soupirant au mont-de-piété »; contre « ces habiles, ces repus qui savent si bien s'abriter derrière un rempart de lois contre la poussée hurlante des meurt-de-faim importuns[1] ». Et dans sa correspondance intime il croyait devoir s'excuser si, dans ses *Reisebilder*, il n'attaquait que le gouvernement et le clergé : « Je sais fort bien, écrivait-il à Varnhagen, que la Révolution embrasse tous les intérêts sociaux, et que la noblesse et l'Église ne sont pas ses seuls ennemis. J'ai montré celles-ci liguées seules contre elle, afin que la nécessité de les attaquer toutes deux ressortît avec plus d'éclat. Mais je hais bien plus encore l'*aristocratie bourgeoise*[2]. »

Il prendra donc en main la cause du peuple opprimé et souffrant. Il se sent, dit-il, traversé d'un frisson en lisant dans les journaux que des hommes sont morts de froid dans les rues de Londres ou morts de faim dans celles de Naples[3]; il sera radical en Angleterre, carbonaro en Italie. D'ailleurs sur les moyens à employer pour soulager la misère des pauvres gens, il n'a que des idées extrêmement sommaires; il veut aller à la conquête de la liberté; c'est là, pense-t-il, le remède souverain de tous les maux dont souffrent les humbles. L'émancipation, telle est la grande tâche du siècle; et il ne suffit pas d'émanciper les Irlandais, les Grecs, les juifs de Francfort, les noirs et autres peuples opprimés; il faut affranchir le monde entier, et en particulier l'Europe, majeure à l'heure présente et capable de marcher sans les lisières de fer que lui ont faites les privilégiés et les aristocrates. Les Français, par leur glorieuse Révolution, ont montré la voie du progrès; il faut que les autres peuples suivent. Si les Allemands ne sont pas encore affran-

1. XVI, 108.
2. XX, 208 s. 19 novembre 1830.
3. *Heinr. Heine's Familienleben*, p. 9.

chis, c'est par suite d'un odieux parjure de leurs gouvernants. En 1813 quand la patrie gémissait sous le joug de l'étranger, les rois ont appelé leurs peuples aux armes en leur promettant la liberté comme prix de la victoire ; et le peuple s'est levé comme un seul homme et il a balayé l'invasion étrangère. Mais les rois en ont usé envers lui comme ce négrier qui pendant une tempête avait promis la liberté à ses esclaves s'ils aidaient à sauver le navire, et qui, le danger une fois passé, s'était empressé de les remettre à la chaîne et de les replonger dans les ténèbres de la cale. Ainsi les Allemands, après s'être bravement battus, ont été frustrés de la liberté promise et se trouvent esclaves comme par devant. Mais l'heure de la délivrance sonnera bientôt pour les peuples, et ni la résistance des gouvernements, ni les sophismes de pseudo-philosophes ne pourront empêcher le triomphe de la liberté. Comment d'ailleurs cette *liberté* empêchera-t-elle les Italiens de mourir de faim, les Anglais de périr de froid et les juifs d'être poursuivis à coups de pierres par des bandes de furieux, c'est ce que Heine néglige de nous dire; il se borne à broder de brillantes variations sur cette « légende libérale »[1] que se repassaient l'un à l'autre tous les publicistes de l'opposition et à présenter la liberté comme une panacée universelle. Quand il n'y aura plus ni tyrans, ni prêtres, ni noblesse, ni aristocratie d'argent, alors enfin s'établira sur la terre un âge d'or, de justice et de prospérité ; et Heine entrevoit dans les brumes de l'avenir une époque où l'humanité entière, unie, réconciliée, pourra s'attabler au même festin, lutter victorieusement contre tous les maux qui désolent l'univers, qui sait? contre la mort même, dont le dur égalitarisme est, à tout prendre, moins choquant que les belles théories des aristocrates sur l'inégalité nécessaire des conditions. Cosmopolite et révolutionnaire, il voit donc à l'horizon un grand combat, non plus de peuple à peuple, mais de classe à classe. « En Europe, proclame-t-il, il n'y a plus de

1. Treitschke, *Deutsche Gesch.* II, 103.

nations, il n'y a plus que des partis. » D'un côté, les aristocrates et leurs clients, les privilégiés, les riches, les heureux de la vie; de l'autre, la foule innombrable des déshérités, qui aujourd'hui souffrent encore en silence, mais demain se lèveront et feront valoir leurs droits à une part de bonheur. Dans cette bataille Heine veut combattre au premier rang; la lutte est ardente, le succès douteux, même le parti du passé semble l'emporter; un cortège de misères sans fin, tel semble être le lot des défenseurs de la bonne cause. Qu'importe! Nouveau Don Quichotte de la liberté, il poursuivra toujours sa route, rompant des lances pour sa belle, proclamant, même vaincu, même désarçonné, que sa Dulcinée est la plus belle des femmes. Jusqu'au bout il combattra le bon combat, quand bien même sa vaillance ne serait jamais récompensée, quand même il ne devrait jamais voir luire l'aurore des temps nouveaux. « Je ne sais pas en vérité, conclut-il, si je mérite qu'on orne un jour mon cercueil d'un rameau de laurier. La poésie, quel que soit mon amour pour elle, n'a jamais été pour moi qu'un jouet sacré, un moyen consacré pour un but saint. Je n'ai jamais attaché trop grand prix à la gloire de poète; qu'on loue ou qu'on blâme mes chansons, peu m'importe. Mais vous déposerez sur mon cercueil un glaive; car je fus un brave soldat dans la guerre d'indépendance de l'humanité[1]. »

Nous n'avons pas lieu de suspecter la sincérité de Heine lorsqu'il écrivait cette tirade enflammée, mais assurément il exagérait — les poètes sont gens d'imagination — lorsqu'il faisait de sa muse l'humble servante de ses convictions politiques et sociales. En réalité il y avait en lui deux personnages, un démocrate révolutionnaire et un poète romantique, et de ces deux personnages, qui ne s'accordaient pas toujours, le plus important et le plus écouté c'était certainement le poète. Le démocrate, avons-nous vu, était un juif aigri contre la société étroite et arriérée qui le repoussait, un Rhénan frondeur,

1. II, 145.

hostile au gouvernement prussien, qui souhaitait le bouleversement de l'ordre établi et l'avènement d'une république libérale et égalitaire; il était cosmopolite et avait plus de considération pour la France libérale que pour l'Allemagne; anticlérical et voltairien, il ne résistait pas au plaisir de lâcher les plaisanteries les plus irrévérencieuses sur la vierge Marie ou le sacrifice de la messe, ne ménageait ni les israélites, ni les catholiques, ni les protestants, abominait les jésuites et déclarait que sur cent piétistes il y a quatre-vingt-dix-neuf coquins et un âne. Le poète, au contraire, se plaçait à un tout autre point de vue pour juger des hommes et des choses. Assurément il trouvait la Révolution une fort belle chose; quoi de plus majestueux en effet que le spectacle d'un peuple entier se levant pour conquérir ou défendre sa liberté; mais un grand homme, voire même un grand empereur, comme Napoléon Ier ou le tzar Nicolas, lui plaisait tout autant; par contre, les républiques égalitaires, chères au démocrate, lui étaient odieuses parce qu'elles choquaient son sens esthétique; il méprisait fort l'Amérique, cette grande écurie de liberté, où les hommes chiquent du tabac et jouent aux quilles sans rois, et il marquait une antipathie, peu raisonnée d'ailleurs et fort injuste, pour la démocratie anglaise, pour ce John Bull inintelligent et vorace, incapable de se passionner pour une idée et n'ayant souci que de se remplir le ventre! Ajoutons que le poète aimait bien le peuple, mais de loin et en théorie, car il découvrait que, vu de près, le peuple souverain a souvent les mains sales, et qu'il empeste parfois la pipe et le tabac, sans compter qu'il se montre, en général, indifférent ou même hostile à la beauté et à la grandeur; aussi le poète laissait-il échapper les paradoxes les plus compromettants, disant tout haut, par exemple, qu'il était bon royaliste, nullement républicain, que le jour où les révolutionnaires seraient au pouvoir ils lui couperaient la tête. Et Heine, qui se sentait parfois quelque peu gêné par ces incartades, écrivait un jour à son ami Varnhagen d'Ense: « Ce qu'il y a de plus dangereux pour moi,

c'est encore ce brutal orgueil aristocratique qui a ses racines, inextirpables jusqu'ici, dans le fond de mon cœur ; qui m'inspire tant de mépris pour l'industrialisme, et serait capable de m'entraîner aux méchancetés les plus distinguées, peut-être même, à force de dégoûts et de dépits, me faire quitter cette vie incommode avec toutes ses détresses plébéiennes[1]. »

Sur d'autres points encore le poète ne s'accordait pas avec le démocrate. L'un était cosmopolite et ami des Français, l'autre au contraire était profondément attaché à l'Allemagne, épris des vieilles traditions allemandes, de la poésie et des mœurs nationales. Et — différend plus grave encore — tandis que l'un raillait avec la verve la plus irrespectueuse toutes les religions positives, l'autre était resté tout imprégné de sentiment religieux. Peu de poètes, en effet, ont su exprimer comme l'auteur du *Pèlerinage de Kevlaar* ce charme touchant qui s'exhale de la foi populaire, si candide et si naïve ; et, même au plus fort de sa polémique contre le christianisme, Heine a toujours senti profondément toute la poésie et toute la grandeur de la Bible, du Nouveau Testament comme de l'Ancien, il a toujours éprouvé un très sincère respect pour la touchante et sublime figure de Jésus-Christ, pour « ce pauvre Dieu nazaréen qui n'avait pas le sou, et qui était le Dieu des gueux et des souffrants », pour ce socialiste audacieux qui était venu soulager les pauvres et les déshérités de la vie, et avait versé sur les plaies de l'humanité souffrante le baume de ses paroles de paix et de consolation. Heine demeurait religieux par l'imagination et la sensibilité ; rien n'était plus contraire à son tempérament de poète que la froide raison positiviste qui bannit de l'univers le mystérieux et le surnaturel, qui proscrit tout idéal religieux ou moral, qui nous enferme sans miséricorde dans les limites étroites du relatif et du connaissable, qui ramène sans cesse nos regards vers la terre, vers nos intérêts matériels et nous interdit les rêveries sur l'infini, les envolées vers le

1. XX, 210 (19 nov. 1830).

ciel. Dégagé de toute croyance positive, il n'en restait pas moins épris plutôt d'idéal que de froide vérité, plutôt de beauté que de vulgaire réalité.

II.

Le 3 mai 1831, Heine débarquait à Paris. Il n'était ni proscrit ni fugitif; il quittait volontairement l'Allemagne où il ne se sentait plus à l'aise ni même en sûreté; lassé de solliciter toujours sans succès une position qui lui permît de vivre, il craignait de plus des conséquences fâcheuses que pouvaient avoir pour lui les vivacités de langage dont fourmillaient ses derniers écrits. Puis Paris l'attirait, Paris où venait de luire le « soleil de juillet », la ville de la liberté, où du moins il pourrait dire, tout haut et sans craindre les censeurs ou les gendarmes prussiens, ce qu'il était obligé d'atténuer ou de garder prudemment au fond du cœur en Allemagne. Mais si le démocrate était heureux de s'en aller en pèlerinage à Paris comme venaient de le faire nombre de ses amis, Börne, Maltitz, Michel Beer, le poète n'était pas sans éprouver quelque inquiétude. Il se demandait si les bords de la Seine étaient un terrain bien favorable pour un romantique allemand. Il appréhendait d'être embrigadé malgré lui dans le parti radical, d'être condamné à tout jamais au métier d'écrivain politique, de chef de coterie; un fonctionnaire prussien, un diplomate, un professeur d'université a ses loisirs qu'il est libre de consacrer à la poésie; mais un coryphée de parti révolutionnaire n'est-il pas obligé de se consacrer tout entier à sa mission, d'abdiquer son indépendance, de mettre sa muse elle-même au service de ses convictions? Heine pressentait tout cela confusément, aussi lui en coûta-t-il de se décider à brûler ses vaisseaux et à quitter sa patrie. Mais à peine arrivé à Paris, il se sentit profondément heureux de la vie nouvelle qui commençait pour lui. « Si quelqu'un vous demande comment je me porte, écrivait-il, vous direz : comme

un poisson dans l'eau. Ou plutôt dites aux bonnes gens que, dans la mer, lorsqu'un poisson demande à l'autre des nouvelles de sa santé, celui-ci répond : je me porte comme Henri Heine à Paris. » Le spectacle incessamment renouvelé de la vie politique et artistique l'intéressait au plus haut point et stimulait sa verve d'écrivain. Il trouvait à Paris des distractions variées, un milieu sympathique, un public tout disposé à l'admirer. Il y trouva même un système philosophique et social qui satisfaisait les exigences passablement contradictoires de sa double nature de poète et de démocrate : le Saint-Simonisme.

Au printemps de 1831, au moment où Heine arrivait à Paris, la vogue de l'église Saint-Simonienne atteignait son plus haut point. Les nombreuses recrues de la religion nouvelle s'étaient organisées en famille dans la rue Monsigny; la doctrine, après avoir été enseignée dans les conférences de la rue Taranne et publiée dans l'*Exposition* de Bazard, était répandue dans le public par deux journaux, l'*Organisateur* et le *Globe;* l'enseignement oral se donnait en quatre locaux, à la salle Taitbout, à l'Athénée, rue de Taranne et rue Monsigny ; la propagande la plus active était organisée non seulement à Paris mais encore en province. C'est à ce moment que Heine entra en relations personnelles avec plusieurs des principaux personnages de la petite église[1]. Il se lia tout particulièrement avec Michel Chevalier qu'il appelle dans sa correspondance son très cher ami et dont il admire la rare noblesse de caractère[2] ; il tenait en très haute estime les chefs du parti, Olinde Rodrigues et surtout Enfantin qu'il regardait comme « l'esprit le plus considérable de notre temps[3] ». Ces relations finirent même par devenir compromettantes pour lui à tel point qu'il dut démentir le bruit de sa conversion officielle et complète au Saint-Simonisme, déjà colporté en Allemagne

1. Strodtmann, *H. Heine*, II, 77.

2. XXI, 245.

3. XXII, 59.

par des compatriotes mal informés ou malveillants[1]. Quelques mois à peine après l'arrivée de Heine, commençait la décadence rapide de la nouvelle église. Il suffit de rappeler brièvement qu'au mois de novembre 1831, Bazard se sépara solennellement d'Enfantin et qu'un grand nombre des membres les plus éminents de l'association suivirent son exemple à quelques jours d'intervalle ; peu de temps après, la salle de conférences de la rue Taitbout était fermée, puis, faute d'argent, la communauté était dissoute et les derniers fidèles allaient se cloîtrer dans une propriété d'Enfantin à Ménilmontant. Quelques mois plus tard, l'*Église* qui se croyait appelée à réformer le monde recevait le coup de grâce. Le 27 août 1832, les derniers Saint-Simoniens étaient traduits en justice pour association illicite et outrage à la morale publique, et Enfantin, avec deux de ses disciples, était condamné à un an de prison. Ce dénouement ne dut guère étonner Heine qui, dès le mois de mai 1832, prévoyait que le rôle actif des Saint-Simoniens était terminé : « Il est peut-être très profitable, écrivait-il à cette époque, que les Saint-Simoniens se soient retirés de la scène ; la doctrine tombera en des mains plus avisées. La partie politique surtout, la question de la propriété, sera mieux élaborée. Pour moi, je n'ai proprement d'intérêt que pour les idées religieuses qui n'avaient besoin que d'être exprimées pour être réalisées. L'Allemagne luttera le plus énergiquement du monde pour le spiritualisme ; mais l'*avenir est à nous*[2]. » Les persécutions dont les Saint-Simoniens étaient victimes ne firent d'ailleurs que ranimer les sympathies de Heine à leur endroit. Sans partager toutes leurs idées, il ne pouvait admettre en aucune façon qu'ils fussent justiciables d'un tribunal correctionnel. Ils devenaient à ses yeux des martyrs de la bonne cause, comme les insurgés de la rue Saint-Merry ; il voyait en eux le parti le plus avancé de l'émancipation humaine, terrassé par les

1. XIII, 10 cf. VI, 7.

2. XX, 245 s.

gendarmes et les courtisans de la vieille société ; et sans redouter même le ridicule dont leur cause était quelque peu entachée, il prit résolument et publiquement leur parti. Dans son livre de l'Allemagne, dont la première édition française était dédiée à Prosper Enfantin en Égypte, il expose hardiment des idées tout à fait voisines de celles des Saint-Simoniens et, peu de temps après, dans la préface de l'édition française des *Reisebilder*, il s'élève comme eux contre « l'exploitation de l'homme par l'homme » et proclame hautement son adhésion aux doctrines fondamentales du Saint-Simonisme.

*
* *

En quoi consistait cette religion des Saint-Simoniens qui, selon Heine, devait conquérir le monde, et quelles sont, parmi leurs théories, celles qui paraissent avoir plus particulièrement frappé Heine ?

Dans un petit opuscule publié l'année même de sa mort, le *Nouveau Christianisme* (1825), Saint-Simon avait essayé de montrer la nécessité d'une réforme de la foi chrétienne, d'un réveil religieux. Les philosophes matérialistes du XVIIIe siècle et de la Révolution voyaient dans la religion une invention des prêtres pour abuser les peuples crédules, et affirmaient que l'illusion religieuse doit être définitivement dissipée par la science. Contre tous ceux qui proclamaient l'irréligion de l'avenir, Saint-Simon affirme au contraire la persistance du sentiment religieux parmi les hommes et cherche à appuyer son système social non seulement sur la philosophie et la science, mais encore « sur le sentiment religieux le plus universellement répandu dans le monde civilisé, sur le sentiment chrétien ».

Si dans l'ordre des sciences mathématiques et physiques, dit-il, l'humanité depuis dix-huit cents ans a fait d'immenses progrès, il n'en est pas de même dans l'ordre de la science so-

ciale par excellence, la morale. Jamais on n'a trouvé un principe supérieur par sa généralité ou par sa précision à celui qu'a donné le fondateur de la religion chrétienne : *les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres,* ce qui revient à dire : *la religion doit diriger la société vers le grand but de l'amélioration la plus rapide possible du sort de la classe la plus pauvre.* Voilà le principe divin, éternellement fécond du christianisme. Or, les religions existantes, le catholicisme et le protestantisme ne se conforment nullement à ce principe, bien au contraire, elles ont éloigné les hommes du but vers lequel ils doivent tendre.

La religion doit unir les hommes et coordonner leurs efforts; la vraie mission du clergé est donc de s'unir avec les trois capacités pacifiques, avec les artistes, les savants et les industriels pour organiser l'espèce humaine de la manière la plus favorable au progrès. Or les religions positives se sont toujours désintéressées des beaux-arts, des sciences, de l'industrie, elles les ont regardés comme impies ou du moins peu agréables à Dieu; elles ont présenté les idées mystiques comme les plus importantes de toutes pour le bonheur de l'espèce humaine, elles ont recommandé les pratiques ascétiques, le jeûne, la prière, ou bien encore elles ont donné la Bible comme la source de toute vérité; bref la religion s'est toujours mise en opposition avec les puissances temporelles, elle a faussement enseigné que le royaume de Dieu n'était pas de ce monde, elle n'a donné aux fidèles pour l'emploi de leur vie qu'un but métaphysique, le paradis céleste. « Certainement, conclut Saint-Simon, tous les chrétiens aspirent à la vie éternelle, mais le seul moyen de l'obtenir consiste à travailler dans cette vie à l'accroissement du bien-être de l'espèce humaine. »

La religion, d'autre part, doit s'efforcer d'améliorer, autant que possible, le sort de la classe la plus pauvre. Le christianisme était appelé à anéantir le pouvoir de César, impie par ses origines et par ses prétentions, à effacer les effets funestes de la loi du plus fort, à renverser les institutions qui faisaient

obstacle à l'amélioration de l'existence morale et physique de la classe la plus pauvre. Infidèle à sa mission, le clergé a constamment visé à attirer à lui le pouvoir, à se substituer à César. D'abord en lutte avec le pouvoir temporel, il est devenu, à partir du XVe siècle, l'allié de César et a conclu avec lui un pacte impie pour faire prévaloir partout et toujours les intérêts des riches et des puissants sur les intérêts des pauvres ; en échange de certains privilèges honorifiques et pécuniaires, l'Église a consenti à opprimer, de concert avec les princes, ceux qu'elle était chargée de défendre et de protéger. L'humanité est devenue égoïste et ce sentiment d'égoïsme, qui est devenu dominant dans toutes les classes et dans tous les individus, est aujourd'hui la cause de cette maladie politique de notre époque, maladie qui met en souffrance tous les travailleurs utiles à la société.

Saint-Simon s'était occupé surtout de la réforme des idées morales du christianisme ; il se proposait de compléter son œuvre en fixant le dogme, le culte et le credo de la religion nouvelle; la mort ne lui laissa pas le temps de mettre ce dessein à exécution. Mais ses disciples, Bazard et Enfantin [1], reprirent et systématisèrent les idées exposées sous une forme un peu confuse dans le *Nouveau Christianisme* et donnèrent à la doctrine religieuse ébauchée par Saint-Simon son complet développement et son caractère définitif.

Avant l'avènement du christianisme, enseigne Bazard dans son *Exposition*, on trouve dans presque toutes les religions, dans le fétichisme, dans le polythéisme grec, dans l'antique théologie orientale, dans la Genèse, le dogme de deux puissances primordiales entre lesquelles se livre un combat éternel, l'une auteur de tout bien, l'autre principe de tout mal. Le christianisme lui-même, encore qu'il ait condamné les hérésies des gnostiques et des manichéens qui donnaient pour base à la religion nouvelle les traditions orientales sur les deux prin-

1. V. Bazard, *Exposition de la doctrine de Saint-Simon*. Cf. Enfantin, *Œuvres* (vol. XIV de la série complète).

cipes, est cependant profondément empreint lui-même de ce dogme dualiste de l'antagonisme universel. Les Pères de l'Église ont, il est vrai, décidé que seul un Dieu bon avait existé de toute éternité, mais par suite du péché originel, par la chute des anges et de l'homme le principe du mal s'est introduit dans le monde; en sorte que l'homme dans sa vie terrestre se trouve sans cesse sollicité entre les deux puissances contraires du bien et du mal. Mais ce qui caractérise le christianisme, c'est la source qu'il assigne au mal. « L'Église, sans doute, admet bien que, par le péché originel, l'homme a été à la fois frappé de déchéance dans son esprit et dans sa chair; mais dans l'élaboration successive de ce dogme, on la voit peu à peu oublier la déchéance de l'esprit, ou au moins la tenir dans l'ombre, pour mettre de plus en plus en saillie la déchéance de la chair et sa corruption, à laquelle elle finit par rapporter à peu près tout le mal.... Ouvrez les livres qui renferment ses enseignements et ses contemplations, vous y verrez que les pensées spirituelles y sont constamment opposées aux pensées charnelles, comme on opposerait le bien au mal, et que si, selon la doctrine de l'Église, l'homme peut quelquefois combattre le démon, en réprimant les élans de son esprit, il le combat toujours lorsqu'il réprime les impulsions de sa chair. » Dieu, type de toute perfection, a donc été conçu comme pur esprit; et la conclusion naturelle de cette doctrine a été que l'homme ne peut se rapprocher de Dieu que par son esprit. Avant la venue du Christ, l'humanité adolescente avait été livrée aux appétits de la chair; désormais elle allait se désaltérer à la source spirituelle de l'Évangile. L'Église se désintéressait du monde matériel; elle frappait d'anathème la chair, disant: *Mon royaume n'est pas de ce monde.... Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu;* elle laissait se développer en dehors d'elle les institutions politiques, la poésie de la nature, la science, l'industrie et creusait un abîme toujours plus profond entre l'âme et le corps, entre l'esprit et la matière.

La religion de l'avenir doit réunir ce que le christianisme avait divisé : au dualisme elle doit substituer l'unité, à l'antagonisme universel, l'association universelle. — Pendant dix-huit siècles le christianisme a développé les hommes sous le rapport spirituel, tandis qu'il frappait la chair de sa réprobation ; la religion nouvelle doit rétablir l'harmonie rompue au détriment de la matière : « *Il faut réhabiliter la chair!* » proclame Enfantin ; « c'est l'aspect le plus frappant, le plus neuf, du progrès que l'humanité est aujourd'hui appelé à faire[1]. » Le dogme chrétien considère Dieu comme purement spirituel et voit dans la chair le principe du mal. Il faut que la conception religieuse de l'avenir fasse rentrer la matière dans l'ordre providentiel et en Dieu même : au Dieu-esprit, il faut substituer le Dieu esprit-matière. De là cette formule d'Enfantin : « Dieu est tout ce qui est ; tout est en lui, tout est par lui. Nul de nous n'est hors de lui ; mais aucun de nous n'est lui. Chacun de nous vit de sa vie, et tous nous communions en lui ; car il est tout ce qui est[2]. » — Partout, à tous les degrés de l'activité humaine, il faut travailler à combiner harmonieusement les forces qui aujourd'hui se contrarient ou se combattent. De même qu'il faut réhabiliter la chair, il faut affranchir la femme, qui a été jusqu'à ce jour mise en tutelle et traitée comme une inférieure par l'homme ; au dualisme du pouvoir

1. Enfantin indique d'ailleurs très nettement que la *réhabilitation de la chair* de même que l'*affranchissement de la femme* ne sont pas le but définitif de la religion nouvelle : « Ces mots... indiquent seulement une préoccupation, une prédominance tout à fait transitoires ; ils expriment la différence qui existe entre l'époque apostolique et celle de la constitution définitive de l'association universelle. » *Œuvres*, XIV, 45.

2. C'est la formule définitive à laquelle s'est arrêté Enfantin ; voir aussi le commentaire dont il l'accompagne, *Œuvres*, XIV, 116 et suiv. — Il est à remarquer d'ailleurs qu'Enfantin, tout en proclamant clairement l'unité de substance, n'en proteste pas moins contre l'accusation de spinosisme et de confusion panthéistique, et déclare qu'il n'est pas plus panthéiste qu'il n'est matérialiste ou partisan de la licence des mœurs (*Œuvres*, XIV, 37 et suiv.). Il insiste dans sa lettre à Heine sur « l'imperfection du panthéisme éminemment théorique, éminemment philosophique et non religieux de Spinosa; imperfection qui consiste dans le peu de place qu'y occupe, si même il s'y trouve, le sentiment de *hiérarchie*, l'appréciation des *différences*, la distinction du *bien* et du *mal*, imperfection qui le rend impropre à la pratique, à la politique, parce qu'il n'implique pas autant l'idée d'*ordre* que celle de *liberté*, parce qu'il n'engendre directement que celle d'*égalité*, les différences devenant des infiniment petits négligeables. » (*Œuvres*, X, 114 sq.).

spirituel et du pouvoir temporel de l'Église et de l'État, il faut substituer un pouvoir unique, un prêtre-roi, chef suprême de l'humanité[1] ; il faut faire cesser enfin le vieil antagonisme des pauvres et des riches, des faibles et des puissants, mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme et réaliser sur terre la véritable égalité, la vraie fraternité en organisant l'association universelle et en faisant rentrer tous les hommes dans les cadres d'une immense hiérarchie librement acceptée par tous.

* * *

Ce qui séduisait Heine dans cette doctrine, c'est qu'il y retrouvait ses propres idées coordonnées, logiquement enchaînées et réduites en système. Le démocrate était enchanté de rencontrer chez les Saint-Simoniens une critique sévère du christianisme et en particulier de la morale chrétienne qui lui était antipathique ; il n'était pas moins satisfait de voir érigée en dogme l'universelle fraternité, l'association de tous les hommes dans une œuvre commune ; et dans ces conditions, il consentait volontiers à admettre que l'hostilité systématique contre toute espèce de religion est un point de vue un peu étroit ; qu'il ne s'agit plus désormais de ruiner ou de tourner en dérision l'ancienne église, mais d'élever une nouvelle église ; que loin de vouloir détruire le clergé, les partisans du progrès aspirent au contraire à devenir prêtres eux-mêmes ; que le temps des négations stériles est passé et qu'avant de réduire en poussière le passé et de ruiner les anciennes croyances, il convient de voir ce qu'on pourra leur substituer[2]. Et cette théorie qui plaisait au démocrate ne choquait en rien le poète romantique. Ce dernier se serait trouvé fort dépaysé dans un

1. On sait qu'Enfantin, conformément à ses théories sur l'émancipation de la femme, plaçait au sommet de la hiérarchie non pas un homme seul, mais un couple sacerdotal.

2. Préface de l'édition française des *Reisebilder* (I, p. XLVII).

univers sans Dieu, dans une société sans idéal dont le but unique aurait été le développement du bien-être matériel de la foule. Il se sentait au contraire très à l'aise dans un univers où tout est divin, la matière comme l'esprit, dans une société où l'on ne sacrifie pas exclusivement au vulgaire utilitarisme, mais où il y a place aussi pour la recherche désintéressée du beau et du vrai, où l'art et la science sont honorés à l'égal de l'industrie. En un mot, Heine se réjouissait de trouver dans le Saint-Simonisme, tout à la fois des arguments contre l'ancienne religion et la vieille morale avec qui il était brouillé — et en même temps un nouvel idéal religieux et moral auquel il pouvait se rallier.

Il emprunte tout d'abord aux Saint-Simoniens leur philosophie de l'histoire. Comme eux il regarde comme le fait principal de l'histoire de l'esprit humain l'éternel antagonisme entre l'esprit et la matière, entre le spiritualisme qui glorifie l'esprit et le sensualisme qui veut soustraire le corps à la tyrannie de l'âme et revendique les droits inaliénables des sens, méconnus et foulés aux pieds par le spiritualisme. Comme eux aussi, il distingue trois grandes périodes historiques : la période sensualiste et païenne où la jeune humanité était livrée aux appétits de la chair ; la période chrétienne et spiritualiste ; enfin la période moderne panthéistique qui doit réconcilier et unir à tout jamais l'esprit et la matière.

Avant l'avènement du christianisme, enseigne Heine, les peuples de l'Europe, au Nord plus encore qu'au Sud, étaient panthéistes et sensualistes. L'homme vivait en paix avec lui-même et en étroite communion avec la nature ; il jouissait de la vie, il adorait le monde extérieur, les forces naturelles ; dans chaque élément il révérait un être surnaturel ; dans chaque arbre, dans chaque rocher il reconnaissait une divinité. Mais ce joyeux sensualisme païen finit par dégénérer en un matérialisme monstrueux qui menaçait de détruire toute la magnificence intellectuelle de l'homme. Et voici qu'au milieu des orgies et des chants de fêtes de la Rome impériale, en face

du paganisme qui expire, naît et grandit une foi nouvelle, sublime et purifiante, mais sévère et ascétique. Jésus est venu apporter aux hommes la bonne nouvelle, il leur a versé une immense consolation et le sang répandu au Calvaire a coulé comme un baume adoucissant sur les blessures du monde; mais ceux qui veulent suivre le Sauveur nouveau doivent renoncer au monde, aux plaisirs de la chair et de la matière. Le monde entier, la nature, notre corps, sont dévolus au mal; c'est le royaume de Satan, de l'éternel tentateur; le vrai chrétien doit marcher « les sens soigneusement bouchés, comme une abstraction, comme un spectre, au milieu de la riante nature[1] »; la vie terrestre n'est plus un don précieux, un présent divin, c'est une épreuve douloureuse, une lutte de tous les instants; c'est le chemin du Calvaire qu'il faut parcourir sans faiblesse et sans défaillance avant d'arriver au royaume de Dieu et de la vie éternelle. Aux forts et aux puissants, le Christ vient prêcher la douceur et l'humilité; aux faibles et aux déshérités il enseigne la résignation, l'acceptation volontaire de la souffrance et de la misère. A tous il montre que la chair est méprisable, parce qu'elle est sujette à la corruption et à la mort; que notre vraie patrie n'est pas cette terre où règne le péché et la mort, mais le ciel, où notre âme, dégagée de tout lien matériel, épurée par la souffrance et le renoncement, viendra se reposer après son exil terrestre. — Et la doctrine nouvelle se répand avec une inconcevable rapidité; Rome se meurt, dévorée par le poison juif du spiritualisme; les nobles Romains se tuent par ennui ou par orgueil, ou, s'ils ne veulent pas renoncer au monde d'un seul coup, choisissent le suicide lent de l'ascétisme chrétien; les vieux dieux païens vaincus et détrônés par le Dieu jaloux des chrétiens, achèvent lentement de mourir ou bien encore tombent au rang de sombres démons, de puissances inquiétantes, mystérieuses ou malfaisantes; toute l'Europe est bientôt en proie à une fièvre de spiritualisme, à

1. V, 47.

un délire d'ascétisme qui pousse les hommes à martyriser leurs corps, à violenter la matière pour que l'âme se dégage plus pure et s'envole plus majestueusement vers le royaume de la lumière.

S'affranchir de cet idéal spiritualiste et ascétique, de cette religion de mercredi des cendres, et leur substituer un idéal nouveau plus en harmonie avec la vraie nature de l'homme, des croyances plus pratiques et plus douces, c'est là le but vers lequel marche l'humanité moderne. Le christianisme en effet l'a éprouvée, comme une véritable maladie ; il l'a affaiblie, il l'a attristée ; ne pouvant anéantir la matière, il s'est du moins efforcé de la rabaisser et de la flétrir ; il a réprouvé les jouissances les plus saines et les plus innocentes ; réduisant les sens à l'hypocrisie, il a rempli le monde de mensonge et de péché ; il a rompu cette belle harmonie qui régnait jadis entre l'homme et la nature, entre le monde de l'esprit et de la matière. — Au point de vue social enfin, il a fini par devenir le plus puissant soutien du despotisme. « Sublime et divine dans son principe, mais, hélas ! trop désintéressée pour ce monde imparfait, une pareille religion devint le plus ferme soutien des despotes qui ont su exploiter à leur profit ce rejet absolu des biens terrestres, cette naïve humilité, cette béate patience, cette céleste résignation prêchée par les saints apôtres[1]. » On a enseigné au pauvre et au faible la soumission au pouvoir et le mépris de la richesse ; on a consolé Lazare de sa misère et on lui a fait prendre ses maux en patience en lui promettant la vie éternelle et la félicité dans un monde meilleur. Le prêtre est devenu l'allié de César et du banquier talmudiste pour opprimer le peuple et lui ôter impunément le bien-être dont il pourrait jouir sur cette terre. Aujourd'hui l'idée chrétienne a fait son temps ; elle a été le rêve de jeunesse de l'humanité, « une de ses plus généreuses illusions de collège qui font plus d'honneur à son cœur qu'à son jugement[2] ». Il est temps, à présent, de lui substituer une conception de la vie plus pratique et plus

1. VI, 19 s. V, 133.
2. V, 138.

virile. « L'humanité sacrifie aujourd'hui au système d'utilité terrestre ; elle pense sérieusement à un établissement de bourgeoise aisance, à un ménage raisonnablement ordonné, à une vie confortable pour ses vieux jours[1]. »

Si la religion de l'avenir, continue Heine, n'est pas le christianisme, elle ne saurait non plus être le déisme. Hâtons-nous de nous débarrasser de cette idée banale et puérile d'un Dieu personnel et extérieur à l'univers, créateur et providence de cet univers ; cette manière de concevoir Dieu comme un père ou comme un mécanicien céleste est bonne tout au plus pour des enfants, des Génevois ou des horlogers. Mais irons-nous pour cela verser dans l'extrême opposé et nous réfugier dans le matérialisme athée des philosophes du XVIII[e] siècle et des révolutionnaires français? Gardons-nous, répond Heine, sous prétexte de rétablir la matière dans ses droits imprescriptibles, de sacrifier l'esprit à la matière et d'avilir l'âme humaine; une religion épurée est toujours la meilleure sauvegarde de la dignité humaine, l'appui le plus sûr d'une morale éclairée et indépendante. Revenons donc, purifiés, spiritualisés par la longue expérience chrétienne, à la vieille tradition panthéistique. Le panthéisme a toujours été la religion occulte et inavouée de l'Allemagne, la religion des anciens Germains, celle de Spinosa, de Gœthe, de Hegel. Dieu ne doit plus être conçu ni comme extérieur au monde, ni comme une puissance purement spirituelle. Heine, comme Hegel et comme Saint-Simon, substitue au dieu transcendant le dieu immanent. Dieu est la substance unique qui se manifeste dans la plante, dans l'animal, dans l'homme, qui, par une évolution graduelle, arrive, dans l'humanité, à la conscience d'elle-même ; il est ainsi le véritable héros de l'histoire universelle : « L'histoire n'est que sa pensée éternelle, son éternelle action, sa parole, ses faits, ses gestes, et l'on peut dire avec raison de l'humanité entière qu'elle est une incarnation de Dieu[2]. »

1. V, 135.
2. V, 139.

Mais le panthéisme, se demande Heine, ne doit-il pas logiquement, au point de vue social, aboutir à l'indifférentisme? Si Dieu est dans tout et partout, ne devient-il pas indifférent de s'occuper de telle chose ou de telle autre, et n'en arrive-t-on pas comme Gœthe à se détacher de la vie active et pratique, à étudier avec le même soin « les nuages ou les chansons antiques, les chansons populaires ou les carcasses de singes, les hommes ou les comédiens[1] ? » Non, répond Heine, car si Dieu est tout, tout n'est pas Dieu. Dieu ne se manifeste pas également en toutes choses, mais tous les objets, tous les individus sont divins à des degrés différents, tous aussi aspirent à une perfection, à une divinité plus grande. Dieu n'est pas, il devient, il se crée peu à peu et les quiétistes qui s'abîment dans la contemplation indifférente et stérile de toutes les réalités sans distinction, méconnaissent la loi suprême de l'univers, cette loi d'un progrès infini de la pensée divine. Le panthéisme, bien loin de nous servir d'oreiller de paresse, doit au contraire nous stimuler à tendre sans cesse vers une perfection plus haute, à rétablir cette harmonie de l'âme et du corps, de l'esprit et de la matière que le christianisme a détruite. Il faut sauvegarder les droits de la chair, réhabiliter le plaisir des sens, la joie de vivre, injustement flétris pendant de longs siècles[2] ; comme les Saint-Simoniens, Heine entrevoit un avenir plein de promesses, où sur cette terre déjà les hommes joui-

1. VI, 79.

2. «... Il faudra offrir encore à la matière de grands sacrifices expiatoires pour qu'elle pardonne les vieilles offenses. Il ne serait même pas mal qu'on instituât des fêtes sensualistes, et qu'on indemnisât la matière pour ses souffrances passées... Il faut revêtir nos femmes de chemises neuves et de sentiments neufs, et passer toutes nos pensées à la fumée des parfums, comme après une peste. Le but le plus immédiat de toutes nos institutions modernes est ainsi la réhabilitation de la matière ; sa réintégration dans sa dignité, sa reconnaissance religieuse, sa sanctification morale, sa réconciliation avec l'esprit. » (*De l'Allemagne*, V, 185 sq.) — Cf. le passage suivant de Bazard (*Exposition*, 2e année) : « L'aspect le plus frappant, le plus neuf, sinon le plus important, du progrès *général* que l'humanité est *aujourd'hui* appelée à faire, consiste dans la *réhabilitation de la matière.* » Cette idée est développée encore par Enfantin : « Après que le christianisme a, pendant 18 siècles, développé les hommes sous le rapport spirituel, peut-on arriver à cette *harmonie* qu'on demande sans les développer *spécialement* sous le rapport *matériel?* » (*Œuvres*, XIV, 44.)

ront d'une félicité merveilleuse, résultat « des institutions politiques et industrielles fondées sur la liberté » où « les générations plus belles et plus heureuses, qui naîtront des libres hyménées, s'élèveront florissantes au sein d'une religion de plaisir et souriront douloureusement en songeant à leurs pauvres ancêtres, dont la vie s'est tristement passée dans l'abstinence de toutes les joies de la terre[1]. » — « Le grand mot de la Révolution que prononça Saint-Just : *Le pain est le droit du peuple,* se traduit ainsi chez nous : *Le pain est le droit divin de l'homme.* Nous ne combattons pas pour les droits humains des peuples, mais pour les droits divins de l'humanité... Nous ne voulons ni sans-culottes, ni bourgeoisie frugale, ni présidents modestes ; nous fondons une démocratie de dieux terrestres, égaux en béatitude et en sainteté. Vous demandez des costumes simples, des mœurs austères et des jouissances à bon marché, et nous, au contraire, nous voulons le nectar et l'ambroisie, des manteaux de pourpre, la volupté des parfums, des danse de nymphes, de la musique et des comédies... Point de courroux, vertueux républicains ! Au blâme de votre censure, nous répondrons comme le fit jadis un fou de Shakspeare : « Crois-tu donc, parce que tu es vertueux, qu'il ne doit plus y avoir sur cette terre ni gâteaux dorés, ni vins des Canaries[2] ? »

1. V, 41, cf. VI, 223; XIV, 34, 152.

2. V, 139 s. Comparez à cette tirade le passage suivant où Enfantin exprime avec éloquence un sentiment analogue (*Œuvres*, XIV, 74 et suiv.) : « Certes, nous avons bien fait d'entrer dans la chambre de l'ouvrier, de l'en tirer, de l'associer avec ses frères, nous faisons bien encore de fonder des ateliers, de veiller à l'amélioration du sort moral, intellectuel et physique de ces enfants qui viennent à nous ; mais nous abdiquerions la mission que Saint-Simon nous a donnée, et nous mériterions presque les accusations qui seront lancées contre nous, si nous réduisions le temple nouveau aux mesquines proportions d'une caserne ou plutôt d'un hospice. Ce ne sont point des *secours* que la classe la plus pauvre et la plus nombreuse attend des fils de Saint-Simon ; elle veut une *vie nouvelle tout entière*, une vie de religion et de poésie, il lui faut du grand, de la gloire ; il lui faut des artistes qui l'excellent et qui l'entraînent ; l'ouvrier veut des fêtes ; l'oisif en paie encore, mais n'en inspire plus ; ce n'est pas seulement de l'*industrie* que nous faisons, c'est du *culte;* l'*utile* ne nous suffit plus, nous voulons du *beau;* nous sommes entrés chez les travailleurs en leur demandant le partage de leurs souffrances et de leurs larmes ; mais n'oublions pas que pour qu'ils voient en nous autre chose que des aumôniers du Christ, nous devons leur rapporter un glorieux, un joyeux enthousiasme, et le répandre avec eux et par eux sur toute la terre. »

Au sein de la société nouvelle, il devait y avoir place non seulement pour la beauté mais encore pour la grandeur. Les Saint-Simoniens, en effet, n'étaient nullement des égalitaires à outrance, des niveleurs. Ils condamnaient l'ancienne société divisée en maîtres et en esclaves, en citoyens et en étrangers, où régnait la volonté arbitraire d'un despote, où l'autorité avait pour base la force, où les puissants et les riches exploitaient à leur profit la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Mais ils ne prétendaient pas supprimer l'inégalité; seulement à l'inégalité ancienne fondée sur le hasard de la naissance ou de la fortune, à l'autorité du despote basée sur la crainte qu'il inspirait à ses sujets, ils substituaient l'inégalité fondée sur le mérite et la capacité, l'obéissance découlant de l'amour. Le prêtre Saint-Simonien se fait obéir par la séduction qu'il exerce, par le respect qu'il inspire autour de lui. Et l'autorité de cette loi vivante et personnelle qui agit par persuasion est supérieure non seulement à l'absolutisme des rois ou à l'infaillibilité du pape, elle est supérieure aussi à l'autorité de la loi écrite, impersonnelle, anonyme qui courbe brutalement tous les hommes sous le même niveau. Chaque fois que l'humanité a eu de grandes choses à faire, il s'est trouvé *un* homme, placé bien au-dessus de ceux qui l'entouraient, qui l'a entraînée et qu'elle a écouté. Ces hommes, tels que Moïse, Orphée, Jésus, Mahomet, Saint-Simon, Grégoire VII et Charlemagne, Luther et Napoléon, ont exercé sur leurs contemporains une véritable dictature. A leur exemple, le chef de la religion nouvelle exercera sur ses inférieurs un ascendant irrésistible; il se fera aimer de tous et obtiendra de tous, sans contrainte, une joyeuse et confiante obéissance. — Cette théorie de l'autorité présentait pour Heine les mêmes avantages que la doctrine religieuse et morale des Saint-Simoniens. Elle justifiait tout à la fois ses opinions démocratiques et ses goûts aristocratiques. Heine se trouvait d'accord avec les Saint-Simoniens pour s'indigner contre le despotisme des rois, pour déclamer contre l'aristocratie féodale, orgueilleuse, oppressive et

inintelligente, contre l'aristocratie bourgeoise de l'argent, pour flétrir en un mot tous ceux qui vivent sur le peuple et qui l'exploitent ; il était aussi d'accord avec eux lorsqu'ils instituaient une hiérarchie sociale et prêchaient le respect dû au génie. Heine était enchanté de pouvoir démontrer aux autres et se démontrer à lui-même qu'on peut être homme de progrès sans être égalitaire, bon démocrate sans pour cela cesser d'admirer les grandes individualités, les volontés puissantes. Son enthousiasme pour Nicolas Ier s'était à la vérité refroidi à la suite des affaires de Pologne et de la chute de Varsovie. Mais son culte de jeunesse pour Napoléon Ier restait intact ; et il était fort aise de pouvoir désormais prouver par raisons démonstratives que son grand homme était au fond un excellent Saint-Simonien et que sa domination avait été parfaitement légitime. « Arrivé qu'il était, par sa supériorité intellectuelle, à la suprême puissance, il n'avançait que le règne des capacités et avait pour but le bien-être physique et moral de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Il régnait moins au profit du tiers état, de la classe moyenne, du juste milieu, que dans l'intérêt des hommes dont la richesse tout entière est dans le cœur et dans les bras : son armée était une hiérarchie dont les gradins d'honneur n'étaient occupés que par le mérite personnel et par la capacité. Le moindre fils de paysan y pouvait, aussi bien que le gentilhomme de la race la plus antique, obtenir les dignités les plus élevées, et gagner de l'or et des étoiles d'honneur. C'est pourquoi l'image de l'empereur est suspendue dans la cabane de tous les paysans[1]. »

Ainsi Heine avait pris dans le Saint-Simonisme les éléments d'une vaste synthèse philosophique qui conciliait les exigences souvent contradictoires de sa raison et de sa sensibilité, qui donnait satisfaction tout à la fois à ses aspirations démocratiques et à ses goûts d'artiste. La société idéale dont il attendait l'avènement rejetterait toutes les religions positives sans

1. VIII, 360 s.

tomber dans l'athéisme ; elle proclamerait l'émancipation de la chair sans verser dans le matérialisme ; elle serait positiviste et utilitaire sans renoncer au culte de la beauté ; elle briserait la domination des despotes et des prêtres et saurait assurer le bien-être du peuple sans prétendre détruire les inégalités naturelles et vouloir ramener tous les hommes au même niveau. Sur un point essentiel toutefois, Heine se séparait nettement des Saint-Simoniens. Ces derniers croyaient que leur idéal était aisément et immédiatement réalisable ; ils s'étaient hâtés de mettre en pratique leurs théories en organisant leur église et leur hiérarchie ; et ils espéraient par leur exemple provoquer une réforme graduelle de la société, une transformation progressive des habitudes et des croyances ; ils s'appliquaient à ne rebuter personne, s'ingéniaient à ménager les transitions, à trouver des mesures provisoires pour faciliter le passage de l'ancien régime au nouveau. Toute différente est l'attitude de Heine. Il ne se berce pas comme les Saint-Simoniens de l'illusion que la société de l'avenir pourra s'organiser à bref délai et pacifiquement ; il ne compte pas sur la persuasion pour convertir l'Allemagne au socialisme. L'ère des négations n'est pas close pour les Allemands ; il faut continuer à combattre les rois et les prêtres, le despotisme et l'obscurantisme. Point de compromis avec les puissances du passé. C'est à la faveur d'une gigantesque révolution, par le fer et le feu que triompheront les idées nouvelles. La bataille est depuis longtemps engagée. La révolution intellectuelle de l'Allemagne est faite depuis longtemps. Kant, Fichte, Schelling, Hegel ont tué le dieu personnel des chrétiens ; dans leur vaste synthèse du monde il n'y a plus de place pour un dieu créateur et providence de l'univers ; et la divinité que l'homme jadis cherchait hors de lui, c'est maintenant dans les profondeurs de son moi qu'il la trouve. Les philosophes ont accompli dans le domaine de l'esprit la même œuvre de destruction que Robespierre et Napoléon dans le domaine de la matière ; ils ont brisé les vieilles idoles, ébranlé la vieille société jusque

dans ses fondements. Mais en Allemagne la révolution est restée purement spéculative. Et après la tourmente de la Révolution française les puissances du passé ont repris courage et relevé la tête. Mortellement atteintes en France, elles sont encore vivaces en Allemagne et étendent leur ombre sur une grande partie du pays : « En France, la mode du gothique n'était qu'une mode, et ne servait qu'à rehausser la joie des temps présents. On laisse flotter ses cheveux en longues boucles de moyen âge ; mais il suffit d'une observation distraite du coiffeur qui vous dit que cela va mal, pour qu'on se fasse abattre du même coup de ciseaux la chevelure moyen âge et les idées qui s'y rattachent. Hélas ! c'est tout autre chose en Allemagne. La raison en est que le moyen âge n'y est pas encore entièrement mort et décomposé... Le moyen âge allemand ne gît point pourri dans son tombeau ; il est souvent animé par un méchant fantôme ; il apparaît au milieu de nous à la pleine clarté du jour et suce la vie la plus colorée de notre cœur[1]. » On prétend faire revivre en plein XIX[e] siècle la foi catholique et restaurer le vieil empire germanique ; on persécute les amis de la liberté qui veulent réveiller le peuple allemand de sa torpeur. C'est la guerre qui s'apprête, une guerre sans merci entre le vieux monde et le monde nouveau. Jamais les Allemands n'ont lâché une idée sans l'avoir poussée jusqu'à ses dernières conséquences ; ils ne sont pas gens à abandonner à moitié route la voie de la révolution où ils sont engagés ; méthodiquement, ils passeront de la révolution philosophique à la révolution politique et sociale. Les panthéistes modernes, Kantiens, Fichtéens, les philosophes de la nature surtout, conjureront les forces cachées du passé, l'ancien panthéisme germanique, vaincu mais non détruit par le christianisme. Et alors se déchaînera de nouveau cette ardeur batailleuse des anciens Germains, cette soif de combattre dont racontent les vieilles épopées païennes. Les dieux du passé se lèveront de

1. VI, 274 s.

leurs tombeaux fabuleux et Thor, de son marteau gigantesque, démolira les cathédrales gothiques... « Le tonnerre en Allemagne est bien à la vérité allemand aussi : il n'est pas très leste, et vient en roulant un peu lentement; mais il viendra, et quand vous entendrez un craquement comme jamais craquement ne s'est fait encore entendre dans l'histoire du monde, sachez que le tonnerre allemand aura enfin touché le but. A ce bruit, les aigles tomberont morts du haut des airs, et les lions, dans les déserts les plus reculés de l'Afrique, baisseront la queue et se glisseront dans leurs antres royaux. On exécutera en Allemagne un drame auprès duquel la Révolution française ne sera qu'une innocente idylle. Il est vrai qu'aujourd'hui tout est calme, et si vous voyez çà et là quelques hommes gesticuler un peu vivement, ne croyez pas que ce soient les acteurs qui seront un jour chargés de la représentation. Ce ne sont que des roquets qui courent dans l'arène vide, aboyant et échangeant quelques coups de dent avant l'heure où doit entrer la troupe des gladiateurs qui combattront à mort[1]. »

* * *

Enfantin reçut la première édition française de l'*Allemagne* qui lui était dédiée, en Égypte où il s'était retiré après sa sortie de prison et où il s'occupait de la grande entreprise du barrage du Nil. Il répondit à Heine par une longue épître confuse, désordonnée, qu'il comparait lui-même à un de ces préludes bizarres que les musiciens exécutent avant de composer et dont un artiste seul peut comprendre le sens et les véritables intentions. Disons, pour l'intelligence de cette lettre, qu'elle fut écrite le 11 octobre 1835[2] par Enfantin au chevet d'un de ses plus fidèles disciples, Hoart, qui expira le lendemain. La

1. V, 267 s.
2. Enfantin, *Œuvres*, X, p. 108-136.

mort de cet auxiliaire actif et dévoué, l'un des derniers apôtres du Saint-Simonisme, était un désastre pour Enfantin. Il ne pouvait se dissimuler que désormais il lui fallait renoncer à répandre dans le grand public la religion nouvelle, et il avouait sans détour à un de ses amis que l'ère de l'apostolat populaire, de l'appel au peuple, était close. Il entrevoyait toutefois pour sa doctrine un nouvel avenir, une dernière chance de succès : l'appel aux grands, aux princes de ce monde, « l'apostolat royal[1] ». On comprend aisément qu'animé de ces dispositions nouvelles, il n'ait goûté qu'à moitié les fanfares belliqueuses de Heine. Il devait condamner l'attitude révolutionnaire de ce disciple aventureux et compromettant, son ton agressif, sa hautaine déclaration de guerre aux puissances du passé. Aussi sa lettre est-elle remplie de conseils de modération et de prudence. La guerre contre la Sainte-Alliance, dit-il à Heine, contre la diète de Francfort, contre l'obscurantisme des cabinets est chose usée ; c'est faire œuvre stérile que de s'acharner contre le passé, de tourner en dérision la religion, de stigmatiser sans merci les fautes et les faiblesses des grands ; il faut au contraire travailler à l'édifice de l'Allemagne future. Or, c'est à l'Autriche que revient, dans l'Allemagne régénérée, le rôle sacerdotal, c'est en elle que gît la moralité allemande, la vie du Saint-Empire ; c'est elle qui est dépositaire de l'ordre, de la hiérarchie, du sentiment du devoir, et surtout de celui de la paix. « C'est si beau un peuple qui, à cette époque où toutes les bases de l'ordre social ont été ébranlées, fouillées, bouleversées, a conservé sa vieille foi tant qu'une nouvelle croyance n'est pas venue le saisir au *cœur* ; un peuple qui sait tout ce que l'*intelligence* et la *force* de l'homme ont fait pour détruire l'édifice du passé, mais qui n'ayant pas vu qu'une âme élue de Dieu ait inspiré et dessiné le plan de l'édifice nouveau, garde prudemment son vieux château gothique et sa vieille cathédrale qu'il préfère encore à nos maisons bourgeoises et à nos

1. Enfantin, *Œuvres*, X, 139 ss.

salles de députés. » Il faut admirer les peuples conservateurs, les hommes du passé — ce n'est que justice ; et c'est un bon calcul de chercher à les convertir au lieu de vouloir les écraser. Les prophètes, jusqu'à présent, ont toujours parlé au peuple, ils ont négligé ou méprisé les puissants de la terre, — n'est-ce pas là une injustice? Pourquoi les rois ne conduiraient-ils pas un jour les peuples vers le progrès? Pourquoi la société future devrait-elle être enfantée dans la douleur et les larmes, dans le feu et dans le sang? « Prophètes, conclut Enfantin, songez que les rois de nos jours ne peuvent pas être des David, des Salomon, rois et prophètes à la fois. Ne prenons pas le présent pour l'avenir ; il y a encore deux pouvoirs dans le monde, celui des prophètes et celui des rois ; eh bien ces deux pouvoirs ne finiront pas par une bataille, ou bien ils y périraient tous deux, et l'humanité tout entière avec eux, car le vainqueur ne pourrait régner sur l'avenir qui ne veut qu'un maître pacifique et non un bourreau couvert de sang. »

Nous ignorons quelle impression cette lettre étrange a pu faire sur Heine: il est peu probable toutefois qu'il soit jamais entré dans les vues étranges d'Enfantin sur le rôle de l'Autriche dans l'Allemagne future, peu probable aussi qu'il ait jamais cru à la possibilité d'une révolution pacifique acceptée et dirigée par les rois et par le clergé. Il était trop clairvoyant pour se faire la moindre illusion sur les résultats de l'*apostolat royal*, et ne pouvait se dissimuler que le rôle actif des Saint-Simoniens était décidément fini. Dans un article écrit quelques années plus tard, en 1843, il leur reconnaît le mérite d'avoir su les premiers poser nettement la question sociale en tant que *question*, en tant que *problème* à résoudre. Mais, ajoute-t-il, ils ne sont pas les serviteurs prédestinés par lesquels la Volonté suprême de l'univers réalisera ses vues ; la révolution sociale viendra non pas d'en haut, des savants et des penseurs, mais d'en bas, de la masse inconsciente du peuple qui est poussée en avant par une aveugle et invincible nécessité. Tôt ou tard les débris de la petite église Saint-Simonienne iront grossir l'armée tou-

jours plus nombreuse des communistes, parmi lesquels ils joueront en quelque sorte le rôle de patriarches, de pères de l'Église [1]. En attendant, Heine suit avec un intérêt quelquefois un peu ironique les métamorphoses successives des anciens disciples d'Enfantin. Il consacre, par exemple, un long article à Pierre Leroux [2]; une autre fois il s'amuse à noter les avatars successifs de Charles Duveyrier, haut dignitaire de l'église Saint-Simonienne, puis auteur comique, enfin écrivain politique, et il admire cette merveilleuse faculté de transformation qui permet aux Français de jouer tous les rôles et de représenter à volonté un dramaturge, un ministre, un général, une lumière de l'église ou même un Dieu [3] ! Plus tard, lorsque les Saint-Simoniens furent rentrés dans la société où plusieurs se firent, par leurs talents distingués, des situations brillantes dans l'industrie, le commerce ou les grands travaux publics, — lorsque Enfantin lui-même, peu de temps après son retour d'Égypte, se maria très bourgeoisement à Lyon et accepta une place lucrative, Heine ne se fit pas faute de s'égayer un peu de cette rapide métamorphose. Il supprima dans la préface de la deuxième édition de l'*Allemagne* la dédicace à Enfantin. « Les martyrs d'autrefois, écrivait-il pour motiver ce changement, ne sont plus honnis ni persécutés, ils ne portent plus la croix, si ce n'est par hasard la croix de la Légion d'honneur; ils ne parcourent plus nu-pieds les déserts de l'Arabie pour y chercher la femme libre; — ces émancipateurs des liens conjugaux, ces briseurs de chaînes matrimoniales, à leur retour de l'Orient ils se sont mariés et sont devenus les épouseurs les plus intrépides de l'Occident, et ils ont des bottes. La plupart de ces martyrs sont à présent dans la prospérité; plusieurs d'entre eux sont néo-millionnaires, et plus d'un est arrivé aux places les plus honorifiques et les plus lucratives,

1. X, 213.
2. X, 214 et suiv.
3. X, 111.

— on va vite avec les chemins de fer. Ces ci-devant apôtres qui ont rêvé l'âge d'or pour toute l'humanité, se sont contentés de propager l'âge de l'argent, le règne de ce dieu-argent, qui est le père et la mère de tous et de toutes, — c'est peut-être le même dieu qu'on a prêché en disant : Tout est en lui, rien n'est hors de lui, sans lui on n'est rien.... [1] »

1. V, 6 s.

(*A suivre.*) Henri LICHTENBERGER.



MADAME DE SABRAN

Le XVIIIe siècle finissant exerce aujourd'hui sur nous une séduction étrange et significative. Il semble que, dans cette société disparue, d'apparences surannées et bizarres, nous démêlions quelques traits, nous retrouvions des parcelles, et comme des débris de nous-mêmes. Est-ce nous qui avons perdu notre équilibre, qui sommes nerveux, fiévreux, contradictoires? Qui sont ces vieillards devenus des enfants? De quel temps cet ennui, ces curiosités, ces ardeurs, ces larmes d'existences confuses et malades qui veulent à tout prix du bonheur? Quels esprits ont rêvé ces chimères, de quels cœurs a jailli cette humanité généreuse et naïve? Ce passé revivrait-il dans le présent? Le présent va-t-il mourir comme ce passé?

Avec une dévotion tendre, nous parcourons ces défuntes années; je ne sais quel parfum, subtil et doux, s'en dégage encore; intéressés, remués, attendris, une bonté invincible nous gagne, la raison abdique en souriant, la critique charmée s'achève en caresse. Ah! quels pédants nous serions, parmi ces ombres roses, poudrées, légères, exquises, d'affecter l'indifférence ou la rigueur! Allons-nous-en, par les champs vagues d'asphodèle, et que les hommes et les femmes du passé s'ap-

prochent tour à tour, et nous disent leurs noms, et nous content leur histoire et leurs douces folies.

Nous les écouterons, dans une surprise délicieuse. Jamais la grâce de France n'a été si aimable. L'esprit s'est imprégné d'âme, embelli de tendresse et de rêve. Dans la vieillesse de la raison, la sensibilité a reconquis l'homme, et sa restauration semble une renaissance, sa victoire est une joie publique, son règne s'inaugure au milieu des chants et des larmes. Voici l'amour, nouveauté troublante et divine; l'amour, ridicule naguère, banni, oublié, arrive en triomphateur : on l'accueille, on l'acclame, il transporte; il est la poésie, la religion, le bonheur et le salut; une société sénile et branlante espère et croit en lui, pour la rajeunir, l'élever, l'émouvoir, purifier sa vie, transfigurer sa mort. Adieu, les jolis caprices, la galanterie coquette et voltigeante! Voici l'amour véritable, tyrannique et persécuteur: il se venge, il torture, il broie, il tue. Mais il est l'amour; ses victimes l'adorent et l'une d'elles s'écrie, de quel accent plaintif et voluptueux : « Je me plais dans ce supplice qui me déchire le cœur, et dont ma raison veut en vain me distraire. Je chéris la main qui me frappe, et quoi qu'il m'en coûte, je ne changerai jamais. »

Celle dont l'âme a laissé jaillir cet aveu, hier encore était une inconnue; son roman d'amour est dans sa nouveauté fleurie: quelques-uns seulement l'ont entr'ouvert[1]. Quand on l'a feuilleté, le nom de Sabran charme le cœur; avant ces dernières années, il sollicitait à peine la mémoire. On le rencontrait, de loin en loin, dans la correspondance de Grimm, par exemple; la femme qui l'avait porté, était aimable et spirituelle,

1. Voyez Ch. de Mazade (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1874) : *Un roman au* XVIII*e siècle, Mme de Sabran et le chevalier de Boufflers.* — Dans sa *Vie littéraire* (1875), M. Anatole France a donné sur Mme de Sabran et Mme de Custine un délicat article intitulé : *La Mère et la fille.* — La *Correspondance inédite de la Comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers* (1778-1788) venait d'être publiée par E. de Magnieu et Henri Prat (Paris, 1874, E. Plon et Cie). Une deuxième édition fut donnée en 1875. — En 1891, à la même librairie et dans le même format in-8°, M. Paul Prat a publié un volume beaucoup plus mince : *Lettres du chevalier de Boufflers à la comtesse de Sabran.*

on l'entrevoyait dans la compagnie de Mme de Luxembourg, de M. de Choiseul, du prince de Ligne, dans une société d'élite, artiste et lettrée. On donnait chez elle, un soir, une représentation du *Bourgeois gentilhomme* où, par l'adresse de Boufflers, Molière complimentait la duchesse d'Orléans et le prince Henri de Prusse. Le chevalier se montrait assidu chez elle; après une longue familiarité, ils s'épousaient dans l'émigration, puis, revenus en France, vieillissaient et mouraient dans l'effacement. Çà et là, dans les souvenirs de la fin du dernier siècle et du commencement du nôtre, une piété curieuse eût pu glaner encore quelques notes; les œuvres de Boufflers eussent permis de recueillir quelques détails, de deviner quelques traits. Mais qui donc songeait à Mme de Sabran? On oubliait presque Boufflers lui-même. Sainte-Beuve ne parlait de lui qu'en passant, à propos d'autre chose, sans lui faire l'honneur d'un *Lundi*. Elle, si on la nommait encore, c'était comme mère de la vaillante Mme de Custine, cette douloureuse amante de Châteaubriand, ou du comte Elzéar, le fils chéri, le bambin acteur prodige, le suivant chevaleresque de Mme de Staël, gentilhomme singulier et sympathique, qui méritait pour son caractère et a obtenu pour ses ouvrages d'être mentionné dans la *Biographie universelle*, le dernier de son illustre famille.

Cette disparition d'elle-même eût paru bonne et douce à Mme de Sabran. Elle en était venue à trop aimer le silence dans sa vie pour ne pas le désirer sur sa mémoire. Aujourd'hui même qu'elle nous a été révélée, ne faisons pas trop de bruit ni de lumière autour d'elle: regardons-la venir, comme celle que le héros troyen reconnut dans l'ombre,

Obscuram, qualem primo qui surgere mense
Aut videt, aut vidisse putat per nubila lunam,

et ne nous plaignons pas trop qu'après la publication des Lettres, nous sachions encore si peu sur celle qui les écrivit. Quelque jour peut-être, on va tout nous dire: le comte El-

zéar, à sa mort, a laissé des papiers très nombreux, nous déclare-t-on, et très mêlés; d'intelligents éditeurs en ont tiré jusqu'à présent deux volumes exquis, de ceux qu'on relit toujours, et qu'on croit toujours lire pour la première fois. Nous suivons aujourd'hui Boufflers et Mme de Sabran de 1778 à 1789. Un volume nouveau nous les montrerait dans l'émigration, nous assisterions à la cérémonie de leur mariage, quand elle a quarante-sept ans, quand il en a soixante. Ce serait sans doute un spectacle touchant de les voir, au déclin de leur vie, passer devant nous appuyés au bras l'un de l'autre; nous aimerions à pénétrer dans l'intérieur, modeste et calme, où s'écoulent leurs derniers jours, tout réchauffés de dévouement, de tendresse mutuelle, au milieu des causeries paisibles et des parfums d'autrefois. Il serait agréable, aussi, de les entendre converser avec leurs amis. Ils en avaient d'illustres, dont les lettres seraient les bienvenues. Nous aurions là, nous en croyons sans peine les éditeurs, un volume délicat et précieux, « où l'histoire succéderait au roman ». Il faut donc désirer cette publication, et, dans notre intérêt, la souhaiter prochaine. Jusque-là, goûtons le plaisir de rêver ce que nous ignorons. La vie extérieure nous est peu connue, mais nous savons l'âme. Elle est là, dans sa franchise, seule à seule avec sa pensée, avec sa peine; loin de cette société où « il faut parler quand on a envie de se taire, et rire quand on a envie de pleurer ». « Comme mon sort serait moins à plaindre, s'écrie un jour Mme de Sabran, si je n'étais plus obligée de me contraindre, et si j'avais la liberté de me nourrir de ma douleur! » Que ce vœu sincère, aujourd'hui même, soit accompli. Ne soyons pas importuns à l'ombre charmante évoquée devant nous. Laissons-la tout entière « à son pauvre Africain ». Ne parlons qu'à mi-voix, et comme d'un mystère, de ces lettres où l'amour ne s'abandonne que pour se croire sans témoins.

Mme de Sabran et Boufflers durent se rencontrer d'abord chez la tante maternelle du chevalier, cette maréchale de Luxembourg « qui était l'exemple et le précepteur de la bonne

compagnie... et dictait sans rappel les lois du ton excellent qui sans elle n'eût plus existé en France[1] ». Ils se plurent avant de s'aimer. Le conteur d'*Aline* et du *Voyage en Suisse* était dans tout l'éclat de sa gloire légère ; à trente-neuf ans, c'était encore l'enfant prodige de Lunéville, caquetant, papillonnant, preste et gracieux, choyé des femmes, boute-en-train du plaisir ; sans égal pour enlever un récit, pour improviser un divertissement, un couplet, un compliment flatteur, une fine épigramme : l'esprit ne lui coûtait rien ; il le prodiguait, le semait par les chemins, comme sa vie. Une extrême vivacité d'intelligence ; nulle suite, nul effort ; du jugement, de la lecture, un goût sérieux pour les lettres, la philosophie, les arts ; une réputation de dessinateur et de pastelliste. Il avait fait la guerre en brave et brillant officier, butiné mille amourettes au hasard des rencontres ; il s'accusait volontiers d'avoir trahi vingt beautés, d'aimer toutes les femmes. Pour que rien ne lui manquât, irrévérent comme un page ; une pointe de grivoiserie et de jolie impiété, certains contes, sortis avec lui de Saint-Sulpice, dont la théologie était un régal de bons apôtres. Ces titres un peu mêlés ne le recommandaient pas aux faveurs de la cour ; ils contribuaient du moins à sa fortune dans le monde. On aimait ce gentil espiègle que ses triomphes n'avaient point gâté, naturel, facile à vivre, « ne se mettant pas volontiers en avant ». On devait l'aimer pour son extérieur même : « Il a de l'enfance dans le rire et de la gaucherie dans le maintien », écrivait le prince de Ligne ; « la tête un peu baissée, les pouces qu'il tourne devant lui comme Arlequin, ou les mains derrière le dos, comme s'il se chauffait ; des yeux petits et agréables, qui ont l'air de sourire ; quelque chose de bon dans la physionomie ; du simple, du gai, du naïf dans sa grâce ; une pesanteur apparente dans sa tournure, et du mal tenu dans toute sa personne. Il a quelquefois l'air bête de La Fontaine.... La bonhomie s'est

1. *Œuvres choisies du prince de Ligne*, publiées par M. de Propiac. Paris, 1809, p. 436.

emparée de ses manières, et ne laisse percer la malice que dans ses regards et son sourire. »

Dans son journal (3 juillet 1787), Mme de Sabran écrit à Boufflers que le « bon et aimable » prince Henri de Prusse a fait graver un portrait d'elle, peint par Mme Vigée Lebrun, et vient de lui envoyer « un paquet énorme de ces gravures ». « C'est assez bien gravé, dit-elle, un peu en force cependant, mais aussi ressemblant qu'il est possible. » Le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale possède une épreuve, que les éditeurs ont eu l'heureuse idée de reproduire en eau-forte, à la tête de la correspondance. La plume délicate de M. Anatole France va se charger de la décrire : « On ne peut imaginer une plus aimable créature. Elle a des cheveux blonds, tout bouffants avec d'épais sourcils et des yeux noirs. Le nez, un peu gros, est carré du bout. Quant à la bouche, c'est une merveille. L'arc en est à la fois souriant et mélancolique ; les lèvres, voluptueuses et fortes, prennent, en remontant vers les coins, une finesse exquise. Un menton gras, un cou frileux, une taille souple dans une robe rayée à la mode du temps, des poignets fins, je ne sais quoi de doux, de caressant, de tiède, de magnétique en toute la personne ; elle n'a pas besoin d'être belle pour être adorable. »

La vie de cette femme de vingt-sept ans avait été d'une gravité un peu morose et froide. Elle avait perdu sa mère en venant au monde ; son père, M. Dejean de Manville, s'était bientôt remarié ; la jeune Françoise-Éléonore avait tant souffert avec sa marâtre, que son aïeule, Mme de Montigny, l'avait prise et élevée chez elle. Une sœur aînée qu'elle avait mourut idiote. Son père, veuf une seconde fois, ayant été atteint de paralysie, elle avait quitté la maison de l'aïeule, fermée sur elle avec colère, pour retourner auprès de lui ; elle s'était faite la servante et comme la mère de ce vieillard perclus et tombé en enfance. Un officier de marine, ami de son père, fréquentait la maison ; d'une ancienne et illustre famille du Midi, il était le plus honorable et le meilleur des hommes. On la lui avait

donnée. Avec peu de fortune, M. de Sabran avait soixante-cinq ans, elle en avait seize. « J'épousais un vieillard infirme dont je devais moins être la femme que la garde-malade; mais alors j'en sentais peu les conséquences; tout me paraissait également bien, également bon; n'aimant rien, tout me paraissait digne d'être aimé, et je sentais alors pour mon bonhomme de mari le même sentiment que pour mon père et pour mon grand-père, sentiment fort doux alors, et qui suffisait à mon cœur. Le temps m'a détrompée (31 juillet 1787). » Quand M. de Sabran était mort, en 1774, enlevé par l'apoplexie, elle avait vingt-trois ans; sa Delphine était toute petite, son Elzéar venait de naître.

Les jours s'écoulaient, depuis ce temps, à peu près tous les mêmes; la jeune veuve allait dans le monde, qui la recherchait et goûtait son esprit; toutes les portes lui étaient ouvertes, tous les visages lui souriaient; à la cour, où elle paraissait de temps à autre, l'accueil était des plus agréables: les Polignac lui étaient dévoués, elle avait dans la comtesse Diane une familière et tendre amie; elle plaisait à Mme Clotilde, à tous les princes; le comte d'Artois, surtout, lui témoignait le plus gracieux, le plus courtois intérêt; la reine avait pour elle de délicates paroles, et baisait les joues roses d'Elzéar. Partout nous la voyons entourée de respect, d'affection, de prévenances; on admirait en elle la dignité, le goût parfait de la conduite journalière. Elle avait des amis dans toutes les cabales, et n'en épousait aucune; elle regardait le monde, sans y jouer aucun rôle. Même, elle se détachait volontiers d'un spectacle, où elle ne prenait qu'un très vague intérêt. Elle s'était ménagé une vie, où la frivolité avait nécessairement une place, mais n'empiétait sur rien. Elle n'avait aucune peine à être seule; elle se serait plutôt ennuyée dehors que chez elle. D'instinct, son esprit allait au sérieux; Turgot et Malesherbes ne l'appréciaient pas seulement pour sa conversation spirituelle; elle n'était pas une femme savante, mais elle aimait la science. « J'ai fait trois cours de physique dans ma vie, dont je ne me vante pas,

mais où j'ai appris beaucoup de choses. » « Vous aimez la philosophie, lui écrira Boufflers, et elle vous le rend, car elle s'est communiquée à vous avant l'âge. » Ailleurs : « Je vois que plus le genre est élevé, plus il est à votre portée, et que les grandes idées vous inspirent. » La lecture était pour elle un de ces plaisirs auxquels on en sacrifie sans peine beaucoup d'autres ; à Spa, à Plombières, et partout, elle passait souvent une partie du jour à lire, Montaigne, par exemple, ou quelque autre moraliste, ou les poètes, Ovide, le Tasse, Dante, Milton, Cervantès, ceux de tous les temps et de toutes les nations. L'abbé Delille, le professeur à la mode, qui avait appris son latin de Virgile, lui en avait donné des leçons. Elle versifiait des romances : un jour, elle promet d'en chanter une que la comtesse Auguste et elle ont poussée jusqu'à trente-deux couplets ! Musicienne, cela va sans dire ; elle s'exerçait même à composer. Surtout, elle dessinait, elle peignait ; le pastel était son amusement favori. Elle imaginait avec sentiment, en artiste véritable. Était-elle séduisante, sa première idée du portrait de Mme de Rochefort ! « Toute cette jolie petite famille, occupée du portrait de votre amie ; vous peignant, votre fille prenant la palette, votre fils broyant les couleurs ; cela faisait un ensemble charmant. » « Vous avez tous les talents du monde », lui disait Boufflers. Il est vrai qu'il la gronde de n'être pas constante. Elle commençait avec ardeur et finissait avec peine. Comment se résoudre à se corriger ? Tout le plaisir était dans le caprice et la mobilité de la pensée ; une occupation la reposait d'une autre ; elle voulait donner à ses journées un passe-temps, non une besogne.

Sa culture élégante et variée apparaît à toutes les pages de la correspondance ; partout se révèle l'esprit le plus délicat et le plus distingué. Le plus naturel aussi : nulle manière dans sa correction, nulle subtilité dans sa finesse, nul clinquant dans son or ; la pensée s'élève, s'élargit, se change en rêve, en sentiment, nous plaît, nous touche tour à tour, sans brusquerie, sans peine, d'un essor libre et spontané ; la phrase limpide,

aisée, abondante, ravit l'oreille de son jaillissement musical et pur. Quel régal que ces lettres, diverses comme l'âme féminine elle-même, faisant succéder en nous toutes les impressions : gaies, plaintives, moqueuses, attendries, sublimes, et toujours, à quelque page qu'on ait ouvert ou qu'on ferme le livre, laissant le souvenir et comme le regret d'une voix exquise évanouie, d'une harmonie éteinte !

Un des charmes de cette femme qui les eut tous, était la simplicité. Une bonne châtelaine des bords de la Meuse « ne peut pas revenir de sa surprise » de trouver sa visiteuse si différente de ce qu'elle avait pensé, « la croyant une belle dame de Paris, bien chamarrée de grands airs et de prétentions ». Au bout de vingt-quatre heures, elle l'entretient avec confiance, elles sont à l'aise ensemble, elles s'aiment, elles croient ne s'être jamais quittées. L'attrait de la personne, les lettres l'ont gardé. Il ne faut qu'un instant pour que les lecteurs de Mme de Sabran soient attirés vers elle, d'un mouvement irrésistible de sympathie, sympathie que l'on sent, je l'avoue, beaucoup mieux qu'on ne l'explique : elle est elle-même sa raison d'être ; pourtant, on a l'idée très nette qu'elle ne s'égare pas, et qu'on peut s'y abandonner sans crainte. Cette femme du monde n'est pas mondaine. Elle peut jouer à la Célimène, très finement, pendant une heure, elle marivaude, à l'occasion, avec bien de la grâce, elle sait l'art à la mode d'enjoliver des riens, de conter avec esprit ; personne ne saisit mieux un travers, ne croque plus vivement un grotesque ; mais le goût de sa vie n'est pas là, dans ces compagnies médisantes, minaudières, futiles, où le plaisir est un rôle, la société un esclavage. Des lassitudes l'y prennent ; elle s'isole parfois de la conversation, pour éviter la fatigue d'entendre et de répondre. Les foules lui donnent la migraine, les veilles la tuent. Un soir, elle a soupé chez la duchesse de Polignac, « avec cent personnes qui n'avaient pas l'air plus gai qu'elle-même ». Elle s'est couchée tard, elle a mal dormi, et le lendemain matin sa tête est remplie de brouillards et son cœur de tristesse. C'est toujours l'effet que lui produit le

grand monde, dit-elle; il n'est pas plus fait pour elle qu'elle n'est faite pour lui. Ah! qu'elle est donc loin de porter envie aux palais des rois! « La Muette est une triste et magnifique maison d'où distille l'ennui, l'apprêt et le mauvais goût, comme tout ce qui appartient aux princes. » Au retour d'une fête à Versailles, elle écrit à Boufflers ce billet, dont les quatre lignes valent tous les discours: « J'ai vu le Roi et la Reine, et pour y parvenir, il m'a fallu être pressée, poussée, étouffée, battue et harassée au point de ne pouvoir plus me traîner. J'arrive, et après avoir embrassé mes enfants, je viens t'embrasser et me coucher bien vite. »

Ce n'est pas elle qui refuserait de suivre Alceste dans son désert. Elle n'a qu'un désir, quitter Paris pour s'enfuir à la campagne. La vie régulière, l'intimité, les calmes causeries que nul importun ne dérange, les longues heures de lecture, de travail, de pensée errante, les douces journées monotones, tel est son rêve, mille fois exprimé, avec quel attendrissement, quelle ardeur naïve d'illusion. Fénelon et Rousseau lui ont dit, mais son cœur lui répète que la campagne est l'asile de l'innocence et du bonheur. De la meilleure foi du monde, elle découvre sans cesse le Paradis terrestre. Elle ne peut voir un jardin solitaire, un hameau, un paysage de prairies, d'eaux courantes, de hautes montagnes, de bois silencieux, sans pleurer de n'y pouvoir fixer sa demeure, dans la franchise et la simplicité de la nature. « O le beau pays que la Suisse, mon frère!... Dans ces beaux vallons si frais, si bien cultivés, si tranquilles, je me crois sur la terre promise; tout respire la paix, le bonheur, l'abondance et la liberté... J'en veux au sort de ne m'avoir pas fait naître *Suissesse*. Je ne forme pas d'autres désirs que d'habiter ce charmant pays; j'y vois une foule de petites maisons qui me conviendraient à merveille. » Un jour, elle est heureuse, mais heureuse jusqu'au délire; elle a trouvé la terre de son rêve, c'est Pouilly, « sur le bord de la Meuse, entouré de vallons riants, de petits villages dont tous les toits sont couleur de rose, de petits bois bien plantés

et de prairies couvertes de bestiaux. Dès le matin, on entend le chant rustique des bergers, on voit les petites bergères avec la quenouille et le fuseau ; tous ont l'air heureux et content ; des ruisseaux de lait abreuvent les enfants ; et partout on voit régner la paix et l'abondance. » Son enthousiasme n'oublie rien, ni « le petit pont de planches et de branchages », ni « le bois bien frais et bien touffu où les bambins vont tendre des pièges aux oiseaux sur le bord d'un petit ruisseau qui le parcourt », ni « la fermière bien propre, les bons gros enfants bien nourris, la chambre bien fraîche pour se reposer, le bon déjeuner de lait, de crème, de beurre, de fromage, de pâté et de jambon ». Ah ! « que l'homme est fou d'aller chercher si loin des biens imaginaires aux dépens de ces biens réels que la nature lui prodigue ! » Quelle chimère vaut cette réalité : « Une bonne mère de famille entourée de huit enfants qu'elle a nourris, tous gros, gras et frais à plaisir, n'ayant d'autre affaire qu'à penser à eux et à un mari qu'elle aime tendrement et qui ne la quitte jamais. »

Les lettres sont pleines de ces « bergeries », infiniment variées et toujours sincères. C'est de tout son être que Mme de Sabran aime la campagne ; elle y rencontre le bonheur, elle y retrouve la santé. A la ville, elle languit et se traîne ; sans appétit, sans sommeil, elle se sent malade, mille idées noires l'assaillent. Sa complexion à la fois robuste et délicate ne s'habitue pas à cette vie parisienne, qu'il faut tant aimer pour n'en pas souffrir. Respire-t-elle une bouffée d'air libre? La voilà métamorphosée. Elle est alerte, elle plaisante, elle danse, elle mange, « les idées sont nettes, l'humeur est gaie ; elle n'a mal ni aux nerfs, ni à la poitrine ». Si elle ne quittait pas sa chère maison d'Anisy, elle se passerait peut-être des « bains rustiques » de Saint-Amant, et des eaux de Spa et de Plombières. Elle se trouve bien d'une existence libre, d'un régime d'aliments simples, de tranquillité, de fortifiants exercices. La marche lui plaît ; non la marche pour rire d'une promeneuse indolente, mais celle du touriste, intrépide, infatigable, joyeuse.

De nos jours, Mme de Sabran escaladerait tous les sommets de la Savoie et de la Suisse. « Dans ce genre de parties, elle a toujours des forces surnaturelles, et surtout quand c'est pour s'aller perdre dans les nues, et s'éloigner pour quelques instants de cette vilaine petite terre, où tant de choses la chagrinent. » Écoutons ce programme d'un pèlerinage d'Anisy à Notre-Dame-de-Liesse.

« Nous comptons partir tous samedi, Delphine et son mari, Elzéar, son précepteur et moi, à pied, suivis d'un âne pour porter nos bagages, d'un domestique et d'une femme de chambre seulement. Nous irons coucher à Laon pour la première journée, tel temps qu'il fasse » (c'est au mois de novembre), « et nous dînerons en chemin dans quelque prairie, au bord d'un clair ruisseau, suivant notre usage. Le lendemain, nous en ferons tout autant pour aller coucher à Liesse, qui est à peu près à la même distance de Laon que Laon l'est d'Anisy. Nous y resterons un jour et une nuit..., et nous nous en reviendrons également à pied, comme de vrais pèlerins, riant, chantant, etc. » Elle ne serait pas de son temps, ni digne de Boufflers, si elle n'adorait les voyages *incognito*. Étant aux eaux de Spa, elle veut visiter Amsterdam. Elles font ce voyage, Mme d'Andlau et elle, « comme de bonnes bourgeoises, par les voitures publiques, sous des noms supposés ». — « Il ne nous en coûtera presque rien, dit-elle, et nous en verrons beaucoup mieux. » Elles s'amusent comme des folles. Dans le coche, Mme de Sabran dessine « les originaux de cette arche de Noé », elle a surtout réussi deux pères capucins; cela lui a donné de grands succès dans l'assemblée. Elle a fait la conquête d'un jeune négociant anglais, qui ne les quitte point, qui leur paie de la bière, et « qui nous a presque enivrées... Personne n'a su qui nous étions, tantôt on nous prenait pour des marchandes qui allaient à la foire d'Harlem, tantôt pour des dames de Frise, tantôt pour des chanteuses. On nous traitait quelquefois fort mal, quelquefois fort bien ; nous dînions souvent à table d'hôte. Nous voyageons à pied, en phaéton, en yacht. Nous avons passé une nuit par les chemins. »

Voilà ce qu'on s'est pris à aimer. La noblesse s'échappe, s'évade pour ainsi dire de son monde ; elle veut goûter le plaisir inconnu d'être peuple; au milieu de cette nature, qu'elle regardait à peine jusque-là par la portière d'un carrosse, une éducation nouvelle l'intéresse à des beautés, l'initie à des jouissances qu'elle ne soupçonnait pas. Les temps ne sont plus, où la promenade continuait l'entretien du salon, où les voyages n'étaient qu'une ressource, une variété de la conversation mondaine. La société s'est lassée d'elle-même et de sa tyrannique uniformité. De l'esprit ! de l'esprit toujours ! Les mêmes spectateurs au même feu d'artifice éblouissant et monotone ! Pris d'un besoin de retraite et de silence, l'homme s'est enfui, loin de l'homme, dans les reposantes et neuves solitudes ; et cette conséquence s'est produite, qu'en se métamorphosant lui-même, il a métamorphosé la nature et créé la manière moderne de la voir, de la sentir et de l'interpréter. Bon gré mal gré, son éducation l'a suivi, et son intelligence raffinée, et son habitude et son goût de la société. Il ne se contente pas de jouir de la campagne ; il demande à son « désert » de s'animer pour lui et de lui remplacer la compagnie de ses semblables. Naïvement, inconsciemment, il commence à s'entretenir avec les choses, la nature devient pour lui l'idéale amie, confidente et consolatrice ; bientôt ils vont pleurer, sourire, rêver ensemble. Et ce commerce mystérieux, en pénétrant l'âme de jeunes émotions, la fleurit d'idées et de sentiments, où se renouvellent la philosophie, la poésie, et la religion même. Avec l'esprit que nous lui connaissons, comment Mme de Sabran se serait-elle soustraite à cette toute-puissante influence? Elle lui doit ses plus hautes pensées, ses inspirations les plus éloquentes. La nature ne se contente pas de l'entourer de sympathie, de faire pour elle, quand elle est triste, « les prés moins riants, les forêts plus sombres, le chant du rossignol plus mélancolique » ; elle l'apaise, l'instruit, « l'élève par degrés, et la dégage insensiblement de cette misérable enveloppe dont elle a tant à souffrir. » Du spectacle des nuits, des astres, des montagnes, de l'immen-

sité, émane une sublime sagesse. « La vue de cette belle voûte azurée où brillaient à l'envi tant de mondes et de soleils, me rendaient si petite à mes propres yeux que je me disais en moi-même, pénétrée d'admiration et d'humilité : « Que suis-je pourtant dans ce vaste univers, et quel droit ai-je de me plaindre quand rien n'y va à ma fantaisie ? » Et voilà que, « comme une goutte d'eau disparaît dans la mer, toutes mes peines s'évanouissaient insensiblement dans les espaces infinis où j'étais perdue, et mon âme, se suffisant alors à elle-même, me demandait avec fierté, que m'importait ton départ, ainsi que ton retour, ton souvenir ou ton oubli. Alors, pardonne-le-moi, mon ami, pour la première fois, j'ai rougi de ma folie ; j'ai regretté tant de jours passés dans les larmes, dont j'aurais pu faire un meilleur usage, et j'ai pris une ferme résolution d'écouter à l'avenir ma raison aux dépens de mon cœur. » Une autre nuit, Mme de Sabran est montée de Saint-Maurice au Ballon d'Alsace, afin de voir lever le soleil. Que ne puis-je transcrire entièrement ce récit d'excursion, où l'on ne sait qu'admirer davantage, de la variété et de la richesse des impressions, ou de la délicieuse harmonie du langage ! « Nous nous sommes mis en marche à une heure du matin, par le plus beau temps de la nature. La lune brillait de son plus doux éclat, au milieu des astres sans nombre qui jetaient des feux étincelants. Le silence de la nuit, qui n'était interrompu que par le bruit des eaux qui tombaient des rochers, et par un léger zéphir qui agitait doucement les feuilles des sapins, cette lumière incertaine qui éclairait le monde assoupi et qui nous laissait voir, tantôt des précipices, tantôt le sommet riant des montagnes et le toit de quelques chalets éloignés les uns des autres, faisaient passer dans notre âme un calme que je n'y avais jamais senti. Je trouvais, en m'élevant, les objets si petits que je pensais qu'il n'y avait qu'à s'élever pour les perdre totalement de vue, et de là je me peignais vivement la folie des hommes qui mettent tant d'intérêt à de si petites choses, et qui se privent volontairement, et sans regret, du plus beau spec-

tacle de la nature, pour s'enfermer dans des murailles épaisses où ils ne sont occupés qu'à se tourmenter, à s'empoisonner et à se détruire. J'étais fâchée de tenir de si près à une aussi pitoyable espèce, et je sentais en moi quelque chose de mieux qui m'élevait, qui me faisait participer à cette œuvre générale : l'âme de la nature. »

Ces méditations sont nobles ; au dernier trait, nous pressentons que l'esprit n'en est pas chrétien. Mme de Sabran s'acquitte encore de ses devoirs religieux : bien que l'évêque de Laon, son beau-frère, ne soit bien rigoureux ni pour lui ni pour les autres, la compagnie ordinaire du prélat n'est pas sans la maintenir attachée aux pratiques de l'Église ; ajoutez l'autorité de l'éducation, de l'habitude, et même, si l'on veut, d'un reste de foi. Mais, si Mme de Sabran se confesse encore, écoutez-la parler à Boufflers de cette visite « que l'on ne fait que dans un certain temps, aux genoux d'un certain homme, pour avouer de certaines choses que je ne vous dirai pas.... » « J'en suis encore toute lasse et toute honteuse. Je n'aime pas du tout cette cérémonie-là. On nous la dit très salutaire, et je m'y soumets en femme de bien. » Toute la correspondance précise en nous cette impression, que le christianisme a presque disparu de cette âme, a été sans influence dans cette vie. Où est le temps où la dévotion consolait la souffrance ? La religiosité remplace la religion. On ne sait plus, on rêve ; la pensée flotte au sein de l'infini. Dieu est devenu ce « vague objet des vœux », vers lequel on s'élance, dans un besoin irrésistible de son existence et de sa protection. Au milieu d'un horrible ouragan qui fait trembler le château, tremblante à l'idée que celui qu'elle aime est peut-être sur la mer, Mme de Sabran pleure et prie. « Quel Dieu ? Je n'en sais rien ; mais machinalement mon âme s'élevait et cherchait un appui dans un être plus puissant qu'elle. » Devant le soleil levant, elle est tentée de se prosterner : « Quel éclat ! quelle majesté ! En vérité, je crois que c'est le dieu du monde. » Parfois, Dieu lui apparaît comme « le grand mouvement, l'âme de l'immensité et le père du des-

tin, qui distribue aveuglément à toute la nature les biens et les maux, les plaisirs et les peines ». Comment ce Dieu entendrait-il ses plaintes et « s'embarrasserait-il de son bonheur? Il ne connaît que l'ordre immuable avec lequel il gouverne et à qui tout doit céder... Nos larmes ne le touchent pas; la mort est l'unique consolation qu'il nous laisse. »

La mort! Dans ces âmes travaillées à la fois d'incrédulité et d'idéales aspirations, dans ces existences désorientées et maladives, quels sentiments nouveaux elle éveille! De quelle poésie elle se pare! C'est vers elle que tous les regards se tournent, c'est elle que toutes les pensées interrogent. Elle est là, mystérieuse, attirante, comme l'infini lui-même; elle seule nous révélera le secret que nous ne trouvons pas, et que nous cherchons; elle seule, du moins, nous délivrera de notre misère corporelle. Et voilà qu'on l'aime, et qu'on l'implore, et qu'on la chante avec une douceur mélancolique. On la craint, en même temps, d'une crainte plus naturelle que jamais. S'il n'y avait rien, derrière cette porte, que le néant! Et l'on regarde, en pleurant, s'évanouir ces jours qui ne reviendront plus. Cette vie si brève et qui nous échappe sans cesse est notre seul bien peut-être! Nul autre bonheur à espérer que le pauvre bonheur qu'elle nous donne! On en devient avare; avec impatience, on écarte, on repousse tout ce qui n'est pas lui, et une tristesse incurable s'empare des âmes, à la pensée qu'il doit finir, ou qu'on ne le possédera jamais. Hélas! s'écrie sans cesse Mme de Sabran, le temps s'avance, mes jours s'écoulent; n'ai-je donc plus d'espérance? Me faudra-t-il mourir sans bonheur?

Elle était mère, cependant; comme Mme de Sévigné, elle nous apparaît entre deux beaux enfants qui durent faire le charme et la douceur de sa vie. — Il est vrai; ajoutons même que si l'évêque de Laon fut toujours pour ses neveux le plus dévoué et le plus paternel des tuteurs, Mme de Sabran n'abdiqua rien pour cela de son rôle naturel. Elle entoura sa Delphine et, avec une sorte de préférence, son délicat et joli El-

zéar, d'une passion tendre, d'une vigilance jalouse et toujours éveillée. Partout nous la voyons occupée d'eux, de leur santé, de leur éducation, de leur plaisir; elle goûte toutes les joies, ressent toutes les inquiétudes de la maternité. « La tranquillité de sa vie est attachée à leur bonheur. » Elle consent à s'ennuyer pour leur donner les distractions de leur âge; c'est pour eux qu'elle est à Paris, qu'elle assiste aux fêtes de la Cour, qu'elle recherche le monde; loin de leur imposer ses goûts, elle s'impose les leurs, avec une abnégation souriante. Au milieu des plus grandes violences de sa passion, ses chers enfants demeurent présents à sa pensée, et ce n'est pas sa moindre souffrance de s'étudier, avec une attention incessante et douloureuse, à ne leur rien laisser deviner de son amour, de ses transports et de ses larmes. Quel lecteur ne le dira? M[me] de Sabran fut une mère admirable, digne de toute louange et de tout respect. Et il y aurait, pour l'esprit et le cœur, une jouissance bien rare, à la suivre pas à pas dans l'accomplissement de son devoir maternel, à noter, dans sa diversité harmonieuse, tout le poème exquis de sa tendresse, à l'observer dans la double éducation, si différente, d'un fils et d'une fille, à assister enfin, et surtout, à cette transfusion lente et sûre de son âme dans deux âmes, où elle pourra justement se reconnaître, s'aimer, s'applaudir et quelquefois aussi, hélas! se pleurer elle-même.

Le rêve de cette noble femme était simple et pur; elle aspirait au bonheur familial, « le seul pour lequel je suis née », affirmait-elle. Sentiment à la mode, sans doute, mais qui tourna chez elle au plus véritable, au plus profond des besoins. En pouvait-il être autrement, avec la nature et les goûts que nous lui connaissons? Sa courte union avec M. de Sabran l'avait d'ailleurs éclairée sur les conditions d'un mariage assorti; sa vie commençait à peine, qu'elle demeurait seule, avec deux enfants au berceau; elle n'avait plus de protection, elle n'avait pas eu d'amour. Après quelques années de veuvage où s'ébattit sa jeunesse, son cœur, peu à peu, s'éveilla; bientôt elle sentit se former en elle, et grandir, et parler en maître, le dé-

sir d'aimer et d'être aimée, et d'avoir un époux comme elle avait des enfants.

Cette passion vertueuse lui était-elle venue, quand elle rencontra Boufflers? De son propre aveu, elle eut d'abord l'envie de plaire sans aimer :

Je ne cherchais qu'un simple amusement.

Leurs premières lettres nous apprennent qu'elle avait imposé des lois à leur commerce. Défendu au chevalier de parler d'amour; il l'appellera sa sœur, elle l'appellera son frère. Et cette fraternité sera délicieuse. Ils causeront, au hasard du moment et de la plume, de toutes sortes de sujets; nouvelles politiques, chronique du monde, art, littérature, bavardage, tout sera bon à leur entretien; surtout ils se raconteront eux-mêmes l'un à l'autre, au jour le jour, et rivaliseront de confiance et d'amabilité spirituelle. Ils ont des goûts et des talents pareils; Boufflers donnera des leçons de peinture : on l'écoutera bien docilement et bien affectueusement. On se remettra même au latin, pour lui procurer le plaisir de remplacer l'abbé Delille. Et c'est un spectacle original et touchant de voir le bon chevalier corriger les essais de sa coquette élève, parcourir les auteurs, afin d'y trouver des morceaux choisis à traduire, signaler les beaux endroits de Sénèque, de Lucien, de Martial, de combien d'autres qu'il découvre lui-même, et marquer les tâches, et rendre compte des envois, et s'applaudir des progrès, et mêler avec une habileté merveilleuse leçons, louanges et conseils. Ah! qu'il se montre donc excellent maître, connaisseur délicat et fin! Il ne recule pas, à l'occasion, devant les thèmes de son cru : « *Vale, soror carior luce, nec te ultra modum amari improba. Quando te revisam, quando pedes tuos amplectar, quando manus tuas osculabor? Quando!... Ignosce, amata soror, insanit frater tuus, sed fratrem etiam insanum a bona sorore amari non dedecet.* » Quand elle s'est avisée de traduire et de composer elle-même en vers, animé d'un zèle à toute épreuve,

il devient professeur de versification : « Vos vers sont blancs, mais sont sans tache. » « Vous peignez une vie bien égale en vers bien inégaux. » Il a bientôt quitté ce ton de malice : « l'aiglon de six mois », après avoir appris du « vieux corbeau » à se servir de ses ailes, l'a dépassé dans son vol : « Votre traduction est charmante. Je suis honteux de la mienne ; je m'attendais à vos triomphes sur moi, à la vérité pas si tôt. » A ce galant commerce d'esprit se mêlent les attentions les plus gracieuses. N'en citons qu'une entre vingt autres. Mme de Sabran, qui a toutes les audaces, a composé une marche militaire, que Boufflers fait jouer « avec toutes les partitions ». « Elle ne serait pas plus belle si elle était de Glück ou de Piccini, mais elle ferait moins de plaisir ; les dames l'ont fait recommencer trois fois... Je me réjouis de l'entendre jouer à la tête du régiment, et de marcher pour ainsi dire à vos ordres. »

En vérité, rien n'est souriant, rien n'est tendre comme cette aube d'amour. « Écrivez-moi, ma sœur, dit Boufflers, et pensez que c'est de votre plume mal taillée et de votre écritoire sans encre que dépend toute ma consolation. » Dès le premier jour sans doute, avec une jolie sévérité maternelle, elle a grondé le mauvais sujet d'être chose légère et capricieuse ; lui, avec l'empressement qu'on devine, l'a chargée de le conseiller, de le conduire, de le corriger de ses vilaines habitudes. « Soyez ma mère, a-t-il dû lui dire, avec sa gentillesse de grand enfant ; la marquise l'a été si peu ! Avec l'amour, apprenez-moi le respect. » Tout de suite, elle a pris au sérieux cette direction morale. « Ne jouez jamais, écrit-elle au chevalier, vous me feriez un véritable chagrin. C'est une passion horrible que celle du jeu ; elle endurcit le cœur, elle salit l'âme ; elle n'est pas faite pour vous. Songez d'ailleurs que vous m'avez donné votre parole d'honneur, et que je ne vous pardonnerais pas d'y manquer. » A son tour, Boufflers exerce sur elle une douce autorité. Il la détache, qui le croirait ? de la dissipation mondaine, la félicite d'être revenue à ses livres, à ses crayons, à la vie régulière et tranquille d'Anisy. A-t-elle passé quelques

jours à Versailles? « Vous vous gâtez, ma sœur. Laissez-moi vous gronder; vous n'êtes point faite pour ce pays ni pour ces mœurs-là : vous n'avez ni assez de santé, ni assez de fortune, ni assez de patience, et vous avez trop de noblesse, trop de bonté, et trop d'esprit... Ce n'est pas là que vous serez heureuse, c'est au milieu de vos enfants, de vos couleurs, de vos jardins. La cour vous arrachera insensiblement à tout cela, et vous vous y ennuierez au milieu des plaisirs sans savoir pourquoi. » Ils n'oublient rien, dans cet affectueux échange de recommandations : « Parlez-moi de votre santé, dit l'un, et surtout pensez-y. Si vous saviez, quand vous toussez, comme cela me répond, et où cela me répond. Mais vous ne saurez jamais cela. » — « Évitez le soleil dans votre route, dit l'autre. Voyagez la nuit pour ne pas en être incommodé. Je ne me consolerais pas de vous voir souffrir pour moi. »

A quelle date cette liaison si aimable et déjà si étroite va-t-elle changer de nature? Il ne tient pas à Boufflers que cette amitié « qui le charme sans lui suffire », ne s'appelle aussitôt par son nom. A tout moment, il s'échappe, il s'oublie, il s'avance; la plainte lui vient aux lèvres, l'aveu mal contenu jaillit. Manœuvre de galant expérimenté, peut-être? Non, sentiment sincère, irrésistible impulsion d'amour. Le chevalier a tous les transports et toutes les flammes. Il aime, à trente-neuf ans, il aime pour la première fois. Son heure est venue, il a trouvé le remède au libertinage; son cœur volage est fixé pour toujours; avec une surprise heureuse, il sent au fond de lui « une grande révolution ». « Les femmes! s'écrie-t-il. Il n'y en a qu'une... Avant de vous connaître, j'avais souvent senti de l'ennui, mais jamais de regret... Vous êtes ma lumière, et moi votre ombre... Que ne vous ai-je suivie depuis votre berceau jusqu'à cette heure, chère sœur? Nous y aurions gagné tous deux : vous eussiez plus tôt connu et cultivé tous vos talents, et moi, au lieu de tant de folies, je me serais contenté d'une, la plus raisonnable de toutes et dont je ne guérirai point... Adieu, ma sœur, j'ai besoin de vous comme on a besoin d'air

en été et de soleil en hiver... Pourquoi vous ai-je vue si tard? Pourquoi faut-il vous voir si peu? Pourquoi l'absence est-elle si longue et la vie si courte?... » Du fond de la Bretagne, son régiment va se mettre en marche pour Douai. Boufflers ne sera qu'à vingt-cinq lieues de Laon. « Je vais peindre, écrire, étudier, rire, raisonner, courir et m'arrêter avec vous... Il me semble que je vais vivre une nouvelle vie et être rendu à mon élément. » Une mélancolie bientôt se mêle à son ivresse. Dans une visite à sa Lorraine, un rêve lui vient et l'obsède. « Ah! si le destin l'avait voulu!... La Lorraine est si charmante!... Vous seriez venue dans mon pays, vous auriez connu ma mère, vous l'auriez aimée comme votre mère, et elle vous aurait aimée comme sa fille. Tout cela fait naître en moi des idées bien riantes, qui font place ordinairement à des réflexions bien tristes... Si vous n'êtes pas toujours la meilleure des sœurs, je serai le plus malheureux des hommes. » Au retour, il s'arrête à Luzancy, chez le comte de Bercheny, « et pour la première fois je me suis surpris un mouvement de jalousie. Je l'ai vu occupé de sa femme et de sa terre, heureux du bonheur que j'ai toujours désiré et que je n'aurai jamais. Il fait des choses charmantes; il passe sa vie à en jouir, à s'en applaudir, à en projeter de nouvelles. Sa femme a l'air de prendre part à tout et d'aimer la campagne autant que lui. Je me demandais: quel bien cet homme-là a-t-il fait pour être aussi bien traité du sort, et quel crime ai-je commis pour l'être aussi mal? Voilà le poison qui s'est glissé dans mes veines et qui agit encore. »

Ces premières lettres du chevalier et de Mme de Sabran ont été publiées en 1891. M. Paul Prat a eu raison de les « goûter particulièrement » et de penser qu'elles méritaient d'être connues. On y assiste à la plus soudaine, à la plus touchante des transformations. Mme du Deffand ne soutiendrait plus que Boufflers n'avait que de l'esprit. Il en a, certes, autant que jamais; l'amour ne lui enlève rien de ce don naturel; il ne saurait perdre un certain ton, une certaine manière qui lui appartient, et qui n'est pas le moindre agrément de son com-

merce. Mais que de qualités nouvelles! que de trésors insoupçonnés! quelles printanières émotions! quelle chaleur d'âme! quelle poésie et quel amour! Mme de Sabran, elle-même, ne pouvait s'attendre à un semblable miracle. Étonnée, éblouie, elle dut enfin se rendre à l'évidence, et reconnaître, dans une montée de fierté et de contentement, que ce Boufflers était son œuvre, et que son œuvre était bonne. Elle avait possédé longtemps sa raison tout entière; longtemps, et d'abord sans trop de peine, elle avait maintenu ses conditions et son autorité. A quoi l'amour la mènerait-elle? Boufflers était chevalier de Malte et tenait de ce titre presque tous ses revenus. La cour, qui eût pu réparer sa fortune, le négligeait ouvertement; ses libres manières ne plaisaient pas; des amitiés compromettantes le rangeaient un peu dans l'opposition; Louis XVI ne lui pardonnait pas ses contes bleus.

La raison parle haut dans le silence du cœur! En prescrivant des bornes à sa liaison, Mme de Sabran comptait bien ne jamais les franchir. Mon frère, ma sœur! cela réglait le sentiment, cela établissait un avenir très net d'affection légitime et tranquille. Le mystère, cependant, s'accomplissait. Insensiblement, l'ardeur de Boufflers se communiquait à la jeune femme; ces lettres, où s'exaltait une passion véritable, la touchaient elle-même, peu à peu; puis, c'étaient des visites, de romanesques rendez-vous; le chevalier était par les chemins, sous le soleil et la pluie, des jours et des nuits, pour la voir quelques heures; on s'ingéniait à combiner des rencontres, des promenades, des voyages; on passait ensemble à Paris, de longs hivers de familiarité et de tête-à-tête. Delphine et Elzéar n'avaient pas tardé à raffoler de Boufflers: le grand enfant s'était mis au service des petits: « Laissez-moi le soin de les gâter, disait-il à leur mère, et chargez-vous de les élever. » Sans cesse occupé d'eux, il louait leur beauté, leur gentillesse, leurs talents précoces, disait son mot sur leur caractère, sur leur éducation; il les aimait enfin, d'une affection caressante et paternelle: « Mangez Delphine et Elzéar de ma part. Il n'y a

que moi qui pourrai jamais leur apprendre à vous chérir et à vous respecter. » L'intimité allait ainsi se resserrant ; au cercle de famille, Boufflers s'asseyait à une place vide, où la mère et les enfants s'habituaient à le voir. Ses départs apportaient un ennui, une tristesse ; Mme de Sabran le cherchait à ses côtés. Un jour, elle dut avouer au chevalier « qu'il lui était nécessaire ». Elle non plus n'avait jamais aimé ! Une griserie délicieuse la gagnait ; elle se sentait faible, entraînée, vaincue. Un moment encore, elle essaya de cacher sa défaite, et de protester sévèrement contre les audaces de Boufflers. « Ayez la bonté de ne plus me tutoyer dans vos lettres, cela les rend trop semblables à d'autres. » Quelques jours après (30 mai 1779), le « tu » s'échappait de lui-même de ses lèvres : « Adieu, aime-moi bien, et dis-le-moi souvent, ce sera la consolation de tous mes maux. »

« A quoi, s'écriera-t-elle plus tard, à quoi sert donc notre volonté et ce libre arbitre dont nous devons être si glorieux ? Si jamais je prends la plume, ce sera pour écrire contre lui, car c'est se moquer des gens que de les enchaîner et de vouloir leur persuader après qu'ils peuvent courir à toutes jambes. En vérité, nous sommes bien esclaves de tout, et je suis trop la tienne. » Sous toutes les formes, mais le plus souvent avec mélancolie et douleur, elle proclame l'impuissance de la raison et de la volonté, et la fatalité de la passion. Ses efforts ne servent à autre chose qu'à lui faire sentir toute sa faiblesse. Elle sent en elle quelque chose de tyrannique et de tout-puissant qui l'attache à Boufflers pour toute sa vie. Il faut donc se laisser aller tristement, volûptueusement, à la dérive. Bientôt, elle a toutes ces folies de l'amour qu'elle avait voulu contenir dans le chevalier. Elle en arrive à le trouver trop spirituel, trop gai, trop inexact ; son souvenir ne la quitte plus. Au milieu du monde, elle ne voit que lui ; elle cherche la solitude pour songer à lui, pour le faire apparaître devant elle, en liberté. Elle éprouve un bonheur à se confiner chez elle, pour lui écrire, et relire vingt fois ses lettres, et rêver et pleurer de

longues heures. Une Anglaise lui lit Milton : la passion d'Ève pour Adam, c'est la sienne pour Boufflers. Dans un poète italien du XVIe siècle, elle trouve un portrait de Boufflers. Si la fureur de rimer la saisit, ce sont des vers à Boufflers. « Je n'ai pas la moindre idée si tu ne me l'inspires », lui dit-elle.

Elle l'aime de tous les amours « comme une femme, comme une sœur, comme une maîtresse, comme une mère ». Le bon chevalier ne sait trop parfois où il en est : elle le régente, le gâte, le rudoie, lui fait des querelles jalouses, demande pardon, recommence. Elle est nerveuse ; un rien la jette hors d'elle-même, l'exalte, l'anéantit. Le mot « je suis triste, je souffre » est partout. Ses impressions la mènent ; elle croit aux pressentiments, aux songes, consulte les tireuses de cartes. « Je suis la plus tendre, la plus faible, la plus folle, la plus malheureuse, mais en même temps la meilleure de toutes les femmes. Pourquoi rougirais-je devant toi de ton ouvrage? Tous les ressorts de mon âme sont détendus, et je végète desséchée comme ces plantes que l'on voit sur les rochers brûlés des ardeurs du soleil. » Tout ce qu'elle demande, quand Boufflers est au Sénégal, « c'est de vivre assez pour voir son retour, dût-elle après mourir à ses pieds, comme le pauvre chien d'Ulysse, du plaisir de revoir son maître et son sauveur. » « Adieu, chère âme de ma vie ; je t'adresse tous mes vœux ; mon cœur, ma pensée, tout mon être est à toi. » A quelle limite s'arrêtera l'expression d'un tel amour? Il devient une dévotion, une ferveur, une sorte d'impiété. « Ma folie est telle que je préfère les peines que tu me causes à tous les plaisirs qu'on peut goûter dans ce monde et dans l'autre... Je t'aime de toute mon âme et de toutes mes forces. . Tu es mon Dieu, je n'en connais point d'autre. »

Au milieu de ces transports, cependant, le rêve de bonheur est toujours le même. « Que n'ai-je pu lier mon sort au tien dès l'instant que je t'ai aimé. ...Mon cœur ne se serait pas trouvé sans cesse en contradiction avec mes principes, avec ma raison. » Véritablement, la liaison de Mme de Sabran et de

Boufflers ne ressemble pas à *d'autres :* je ne sais si, comme on peut le supposer, un mariage secret les unit dès 1782, mais ils se sont épousés dans toute la sincérité et le désir de leur âme ; obligés de dissimuler prudemment aux yeux du monde et même de la famille, ils souffrent comme d'un supplice de cette longue contrainte de leur amour. « Je te le jure tous les jours, et mille fois par jour, s'écrie le chevalier ; tu es ma vraie et chère femme. » Cependant, les années se passent, et les deux amants vieillissent à côté du bonheur. Ah ! si Boufflers en croyait sa « pauvre veuve? » Ils auraient quelque part, à la campagne, un modeste réduit bien ignoré, bien à l'abri des importuns et des méchants ; ils y passeraient tranquillement leur vie, se suffisant à eux-mêmes, dans la solitude, la confiance et l'amour. Sûrs l'un de l'autre, ils ne connaîtraient point de plus ferme appui. Qu'est-ce que tous les biens du monde, en comparaison de cette union intime de deux âmes qui sont formées l'une pour l'autre, et qui s'épurent mutuellement aux feux de l'amour comme l'or dans le creuset? Pour un tel bonheur, soupire Mme de Sabran, je donnerais de bon cœur la moitié des jours qui me restent à vivre et ce que je possède dans le monde. « Mais que sert d'y penser? Je n'en jouirai point. Cette cruelle ambition, qui est l'ennemie de toute vraie joie, de tous sentiments délicats, de la paix et du repos » ne quittera plus Boufflers qu'à la mort. Emporté de son éternel et maudit besoin d'aventures, il est parti, par delà les mers, à mille lieues, dans une contrée malsaine et sauvage, pour revenir Dieu sait quand, laissant derrière lui les larmes, l'inquiétude, le désespoir... « Il ne m'est plus permis d'espérer que nous nous retrouvions encore comme autrefois tous les deux tout seuls à parcourir les bois, à gravir les roches à pied ou à cheval, riant, chantant, libres de tous soucis, de tous projets, ne songeant qu'au présent, sans crainte de l'avenir, ne regrettant que le jour qui fuyait, ne désirant que le lendemain, et d'un commun accord oubliant l'univers... Tu m'as sacrifiée ; et tu te sacrifieras toi-même. »

Que ces plaintes de femme ne nous portent pas à condam-

ner Boufflers. Il est beau pour lui de n'y avoir pas cédé, et d'avoir malgré tout et vaillamment rempli son devoir d'homme : « Si j'étais jeune, si j'étais riche, il y a longtemps que nous porterions le même nom ; mais il n'y a qu'un peu d'honneur et de considération qui puisse faire oublier mon âge et ma pauvreté ; ma gloire, si j'en acquiers jamais, sera ma dot et ta parure. » Il partit en novembre 1785. Le brillant et léger gentilhomme acceptait toutes les épreuves, tous les dangers, toutes les privations et les souffrances de l'exil ; il s'en allait gouverner le Sénégal, essayer de s'y faire un nom, en faisant du bien, et d'assurer son bonheur en rétablissant l'ordre et la prospérité dans une pauvre colonie. Il voulait forcer une cour récalcitrante à jeter l'œil sur lui, à lui donner ces quelques éloges, ces quelques titres dont son noble amour avait besoin. On s'occupait alors bien peu de nos domaines coloniaux ; le Sénégal, surtout, était à l'abandon. Boufflers y arriva avec beaucoup de rêves, vite déçus ; l'année suivante, il revint quelques mois en France, expliquer de vive voix aux ministres ses projets, ses demandes, ses misères ; puis il repartit, cette fois pour deux années. Pendant que Mme de Sabran faisait, à son adresse, un *journal* d'une touchante exactitude, où, chaque jour, à côté des événements du monde, elle venait lui parler de sa famille, d'elle-même, de sa vie journalière, de ses pensées, de ses rêves, de son désespoir, répandant, en des pages d'une exquise simplicité de style, tout son amour et tout son cœur ; Boufflers écrivait le sien qui, lui aussi, est une œuvre admirable de sentiment. La lecture de ces deux journaux est un plaisir rare, comme les livres d'élite seuls en procurent. On voit ces deux belles âmes, à mille lieues l'une de l'autre, vivre l'une pour l'autre et vraiment l'une par l'autre, et l'on est profondément et doucement touché. Écoutez avec quelle force, quelle solennité d'accent, le chevalier, tout à fait chevalier cette fois, digne des anciens preux, et courant comme eux à son épreuve, avant de s'embarquer à Rochefort, parle de sa résolution, de son amour, de leur avenir.

« N'attends plus de moi ni plaintes, ni regrets. Ton cœur n'a pas besoin d'être attendri, ni le mien d'être découragé. Je veux, au contraire, te donner l'exemple de la confiance et de la force. Si jamais j'ai cru à un être qui dirige les autres, c'est dans ce moment-ci; car c'est lui qui a tout fait. Il fera encore le reste. S'il existe, s'il observe, s'il prend garde à cette poussière animée, s'il lit dans les cœurs, si les plus belles âmes lui plaisent le plus, il ne te laissera pas dans les larmes, il ne t'arrachera point pour jamais à celui qui t'aime, à celui que tu aimes. Il te le rendra plus digne de toi ; et peut-être, quand tu reverras ton amant, tu seras fière d'être à lui, tu l'aimeras à la vue du ciel et de la terre, et tu feras un triomphe de l'amour dont tu faisais un mystère. »

Ils s'unirent enfin, non, hélas! au milieu de la gloire rêvée, mais loin de la France, dans les tristesses de l'émigration. « Que m'importe d'être jeune ou vieux, avait dit Boufflers dans son journal, pourvu que je vive avec toi, que je te voie à mon aise et que *te teneam deficiente manu.* » « La vieillesse arrive, écrivait de son côté Mme de Sabran. Si du moins je t'avais en tiers avec elle, je ne la craindrais plus. » Cette joie leur fut accordée de « gauchir tout doucement » ensemble, en donnant à leurs amis le spectacle de la plus sereine et de la plus inaltérable affection. On ne peut s'empêcher de penser à eux, lorsque, dans le récit des fêtes qui accompagnèrent le mariage de Delphine, on rencontre cette aimable bergerie : « Au fond du bois, dans l'endroit le plus solitaire, était une petite cabane, humble et chaste maison ; la curiosité nous y porta, et nous trouvâmes Philémon et Baucis, courbés sous le poids des ans, et se prêtant encore un appui mutuel pour venir à nous. Ils donnèrent d'excellentes leçons à nos jeunes époux, et la meilleure fut leur exemple. Nous nous assîmes quelques instants avec eux, et nous les quittâmes attendris jusqu'aux larmes d'un tableau si touchant. »

Quand Boufflers se fut éteint, au mois de janvier 1815, sa veuve vécut ses dernières années, jusqu'en 1827, près de son

cher Elzéar. La passion, dont elle avait éprouvé toutes les violences, qui l'avait secouée et bouleversée tout entière, l'avait laissée vaguement endolorie ; elle en avait gardé une mélancolie, et comme une lassitude. Elle avait trop senti, la pauvre femme, que, trop vive et prolongée,

L'attente d'être heureux devient une souffrance.

Que de fois, au milieu de son supplice d'amour, elle s'était écriée : « La mort, la mort seule pourra me guérir; qu'elle vienne donc bien vite, car je meurs mille fois en l'attendant. » Quand elle vit à son chevet l'amie qui sourit et délivre, elle murmura peut-être une dernière fois ces vers qu'elle avait composés pour sa tombe :

A la fin je suis dans le port
Qui fut de tout temps mon envie ;
Car j'avais besoin de la mort
Pour me reposer de la vie.

L. Lemain.



NÉCROLOGIE

M. Xavier MOSSMANN

Archiviste de la ville de Colmar.

1821-1893.

Nous avons appris avec une grande tristesse la mort d'un des principaux collaborateurs des *Annales de l'Est,* M. Xavier Mossmann. Nos lecteurs se souviennent encore de la remarquable étude qu'il a publiée dans notre Revue ; sous le titre : *Une question de banlieue entre deux communes d'Alsace,* il nous a raconté les démêlés entre la commune de Colmar et celle de Winzenheim, à propos du prieuré de Saint-Gilles. Il nous a fourni aussi différents comptes rendus sur des ouvrages alsaciens parus en ces derniers temps : le *Catalogue de la bibliothèque Chauffour,* par Waltz ; la *Petite Chronique de la cathédrale* et la *Chronique strasbourgeoise de Sebald Büheler,* publiées par Dacheux ; le *Traité de numismatique,* d'Engel et Serrure ; le premier volume du *Cartulaire de Ribeaupierre,* d'Albrecht, etc. Il nous avait promis une grande étude d'ensemble sur les origines du prieuré de Saint-Pierre, dont il classait avec tant d'amour les archives. A notre tour, nous avons signalé ici les derniers livres du maître et très prochainement paraîtra dans notre recueil une analyse détaillée de cette œuvre immense, qui restera le principal titre de gloire de M. Mossmann : le *Cartulaire de Mulhouse.* M. Mossmann est mort, après une vie tout entière consacrée à l'étude ; il n'a jamais cessé de travailler à l'histoire de sa chère Alsace. En lui s'est éteint l'un des plus grands érudits de notre province, le digne continuateur des Schœpflin et des Grandidier. M. Rodolphe Reuss a

consacré dans le *Journal d'Alsace* une notice émue à son ami ; il a traduit les sentiments de tous ceux qui ont connu Mossmann, qui l'ont vu à l'œuvre, qui l'ont vénéré, qui l'ont aimé. Nous ne saurions dire aussi bien et nous reproduisons ici, avec sa permission, son article.

Depuis vingt ans, j'ai bien souvent entretenu les lecteurs du *Journal d'Alsace* des volumes nouveaux sortis de la plume de l'érudit archiviste de Colmar. Maintenant que la mort, une mort subite, vient de l'arrêter à jamais et de condamner au repos ce travailleur infatigable, je demande la permission de leur parler une dernière fois du savant distingué que l'Alsace vient de perdre, de l'homme de bien, regretté de tous ses concitoyens, de l'excellent et fidèle ami, que pleurent tous ceux qui l'ont connu de près.

M. Xavier Mossmann, décédé dans sa 72e année, naquit à Colmar, le 5 avril 1821 ; il fit ses classes au collège royal de sa ville natale et entra de bonne heure, comme expéditionnaire, à la préfecture du Haut-Rhin. Ces très modestes fonctions n'absorbèrent pas entièrement le temps et l'attention du jeune employé, qui, dès son jeune âge, avait manifesté un vif intérêt pour tout ce qui touchait au passé de notre province. La découverte de quelques antiquités romaines à Offemont lui fournit l'occasion de ses débuts scientifiques. Il rédigea sur ces fouilles un compte rendu qui parut dans le *Glaneur*, journal de Colmar, et attira sur son auteur l'attention de M. Louis Hugot, alors archiviste et conservateur de la bibliothèque municipale. Ce savant, qui s'intéressait volontiers aux commençants, se le fit attacher comme adjoint et dirigea ses premiers travaux littéraires. Tout en cataloguant les collections scientifiques de la ville et en se délectant au maniement des manuscrits et des incunables poudreux, Mossmann rédigeait aussi des articles purement littéraires pour le *Bulletin de l'Alliance des Arts*, que M. Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) publiait alors à Paris. Il avait à peine vingt-trois ans quand il prit rang dans la littérature alsatique, en publiant, avec notes et pièces justificatives, la *Chronique des Dominicains de Guebwil-*

ler, rédigée, d'après des récits plus anciens, par le père Séraphin Dietler, au XVIII[e] siècle. (Guebwiller et Colmar, 1844.)

Dans les années qui suivirent, les labeurs professionnels pratiques et sans doute aussi les agitations de la politique le détournèrent un peu des travaux de pure érudition. Notre ami appartenait à cette jeunesse idéaliste qui, sous la monarchie censitaire et bourgeoise de Louis-Philippe, rêvait pour la France des destinées plus glorieuses et plus de libertés. Il salua avec enthousiasme la révolution de Février et resta fidèle à ses convictions républicaines quand la mode d'en avoir fut passée, ce qui arriva bientôt, comme on sait. C'est pour les manifester qu'il s'associa aux chefs du parti républicain à Colmar, le docteur Jænger, MM. Liblin, Mayer et autres, lorsque l'échauffourée de Ledru-Rollin au Conservatoire des arts et métiers (13 juin 1849) eut son écho en province. Cette protestation, fort inoffensive, en somme, — nous parlons de celle de Colmar, — fut travestie par un préfet et un parquet désireux de se faire valoir en une dangereuse émeute, et les chefs du « parti rouge », comme on disait alors, furent traduits, sous la prévention d'attentat à la sécurité publique, devant la cour d'assises de Besançon. Le jury bisontin renvoya les accusés absous, mais M. Mossmann y perdit néanmoins sa place et dut recourir à sa plume pour vivre. Il songea d'abord à écrire une *Histoire de Colmar*, afin de remplacer celle de l'abbé Hunckler, qui laissait tout à désirer, et commença, aux archives dont on venait de l'expulser, la copie des nombreux documents qu'il fallait réunir pour exécuter ce dessein. Mais une intervention amicale lui ayant fait obtenir la situation bien modeste de secrétaire de la mairie de Bitschwiller, il dut consacrer tout son temps aux affaires litigieuses du présent et ne put plus guère songer à celles du passé. Cette obligation ne devint que plus urgente, quand il échangea, un peu plus tard, ces fonctions administratives contre celles de comptable dans la grande fabrique de produits chimiques de M. Kestner, à Thann, où il resta pendant une douzaine d'années.

On aurait pu croire alors M. Mossmann bien perdu pour les études historiques ; mais il aimait trop la science pour s'en désintéresser. Dès que son ancien co-accusé de 1849, M. Joseph Liblin, eut créé à Colmar la *Revue d'Alsace,* et fourni de la sorte, à partir de 1850, un point de ralliement aux travailleurs indépendants dans les départements du Rhin, il lui apporta son concours. De 1851 à 1854 il inséra dans la *Revue* une série d'articles, relatifs presque tous au passé de sa ville natale et qui éclairaient d'un jour nouveau certains chapitres de son passé. Quelques années plus tard, il prit une part active à la rédaction du texte du *Musée historique et pittoresque de l'Alsace,* dont les dessins étaient fournis par un dessinateur de talent, M. J. Rothmüller ; les chapitres relatifs à Colmar, Rouffach, Soultz et Guebwiller y sont dus à sa plume. Un travail d'une portée scientifique plus considérable furent ses *Recherches sur l'ancienne constitution de la Commune à Colmar,* publiées dans le *Bulletin de la Société des monuments historiques d'Alsace.*

Toutes ces publications, et d'autres que nous devons négliger ici, avaient fait connaître le nom de M. Mossmann dans toute l'Alsace, et quand M. Hugot mourut en 1864, nul n'osa disputer sa succession à son ancien adjoint ; le maire de Colmar, M. de Peyerimhoff, l'appela à la direction d'un dépôt scientifique que personne ne connaissait comme lui. Pendant vingt-neuf ans notre ami a dirigé les archives de l'ancienne ville impériale avec une compétence reconnue de tous, avec une obligeance extrême, qu'attestent des savants de toute nationalité. Placé à la tête de ce riche dépôt d'informations inédites, il a pu, sans négliger en rien le côté technique de sa tâche, faire paraître, d'une façon presque ininterrompue, un nombre considérable de mémoires et de volumes, tous relatifs à l'histoire d'Alsace et basés sur des documents inédits et des sources nouvelles. C'est entre la salle voûtée des archives, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, et le cabinet silencieux qui s'abritait à l'ombre de la tour de Saint-Martin, que M. Mossmann

a désormais le plus volontiers partagé son existence, et si le désir de se rendre utile à ses concitoyens l'en a fait sortir à certains moments pour remplir des fonctions nouvelles, il y retournait toujours avec un nouveau plaisir. C'est là seulement, et au sein de sa famille, qu'il se trouvait entièrement heureux, oubliant les amertumes du présent dans l'étude des reliques du passé.

Nous ne saurions dresser, ici, la liste, même sommaire, de toutes les publications données par M. Mossmann, de 1866 à 1892. Nous mentionnerons seulement *Murbach et Guebwiller* (1866), l'*Histoire des Juifs à Colmar* (1866), la *Guerre des six deniers à Mulhouse* (1869), les *Notes et documents tirés des archives de Colmar* (1872), une seconde édition, considérablement augmentée, des *Recherches sur la constitution de Colmar* (1878), la *Vie de Frédéric Engel-Dollfus* (1886), couronnée par l'Académie française, les *Mélanges alsatiques* (1892). On y pourrait ajouter toute une série d'études dans la *Revue d'Alsace*, la *Revue historique* de Paris, le *Bulletin de la Société des monuments historiques*, les *Annales de l'Est*, la *Revue critique*, la *Revue alsacienne*, le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, le *Bulletin de la Société du musée historique* de cette ville, la *Bibliographie alsacienne* de M. Ristelhuber et l'*Alsatia* d'Auguste Stœber. Un certain nombre d'entre eux ont été publiés en tirages à part, mais d'autres restent comme enfouis dans des recueils peu accessibles ou même oubliés. Certains de ces travaux, comme les *Matériaux pour servir à l'histoire de la guerre de Trente ans*, qui paraissaient depuis 1876 dans la *Revue* de M. Liblin, sans toucher encore à leur fin, forment de véritables volumes et presque tous mériteraient d'être recueillis par un éditeur entreprenant en une édition d'ensemble.

Mais l'ouvrage capital du défunt, celui qui conservera son nom à la postérité tant qu'on s'occupera de l'histoire d'Alsace, c'est son grand *Cartulaire de Mulhouse*. Il y a consacré plus de vingt années d'un travail assidu, de longs voyages, qui l'ont

conduit des archives de la Suisse aux archives nationales de Paris et à celles du Vatican, une patience d'autant plus admirable qu'il savait bien d'avance combien petit serait le nombre des hommes capables de comprendre et d'apprécier équitablement un si énorme labeur. Tandis que, de nos jours, on se met d'ordinaire à plusieurs pour la publication d'une œuvre aussi fatigante et d'aussi longue haleine et qu'on ne l'entreprend que soutenu par de riches subventions municipales ou gouvernementales, notre ami, sans autre appui que celui d'un généreux ami des sciences et des arts, M. Frédéric Engel-Dollfus, de Dornach, a tenté cette entreprise considérable, livré à ses propres forces, sans le concours d'un autre savant, et dans les quatre mille pages de ses six gros in-quarto, il n'en est aucune qu'il n'ait déchiffrée, copiée, revisée lui-même. Commencée en 1883, cette publication magistrale a été terminée en 1891, à sept ans seulement d'intervalle, mais après de longues et patientes années d'études préparatoires. Grâce à M. Mossmann, on pourra désormais étudier à fond le passé de la métropole industrielle de l'Alsace, depuis ses humbles débuts jusqu'au moment de sa réunion à la France, au déclin du dernier siècle ; on pourra l'étudier dans ses moindres détails, sur pièces authentiques, et renouveler la trame usée du récit des vieux chroniqueurs locaux. Sans doute, d'autres pourront trouver à glaner encore dans les archives d'Europe quelques documents échappés à la vigilance de l'archiviste de Colmar, mais, dans son ensemble, c'est une œuvre qui ne sera jamais refaite et qui restera comme un des ouvrages *fondamentaux* de notre histoire d'Alsace. Il assure pour toujours à M. Mossmann une place d'honneur dans l'historiographie de notre province, à côté des noms célèbres que la seconde moitié du XVIII[e] siècle a légués au nôtre.

Ami intime et collaborateur assidu d'Auguste Stœber, qui l'a précédé de dix ans dans la tombe, l'archiviste de Colmar se distinguait cependant de ses prédécesseurs, en ce qu'il accordait une part infiniment plus grande à l'histoire des

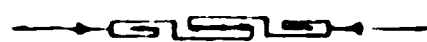
mœurs, des idées, de la civilisation en un mot, qu'on ne le faisait il y a un demi-siècle. Comme le savant directeur de l'*Alsatia* (1850-1876), il n'était pas loin de voir là le principal domaine de l'historien, et ses derniers travaux surtout, ont souvent été des croquis de mœurs, finement et spirituellement tracés, comme ces *Études de mœurs colmariennes pendant la guerre de Trente ans*.

Ce qui caractérisait le talent de M. Mossmann, c'était moins le charme de la forme et le brillant du style qu'une inaltérable probité scientifique, le sentiment scrupuleux qu'il avait des devoirs professionnels de l'historien, son besoin d'être exact, impartial, pondéré en toutes choses, son dédain de la littérature *facile*, aux procédés compilatoires, — qui se rencontre en histoire comme ailleurs, — sa répulsion pour la littérature de *parti*, celle des préjugés nationaux, religieux ou politiques, que notre époque troublée a rendue plus florissante que jamais. Fidèle jusqu'au bout aux sympathies de sa vie tout entière, il n'admettait pas cependant que la science eût d'autre but que la recherche de la vérité, et toujours il était prêt à la suivre où elle le mènerait. Mais il ne comprenait pas davantage qu'on osât la prostituer aux puissances du jour, et cette attitude, seule digne de la science et du véritable savant, n'était pas faite pour lui valoir les sympathies officielles des régimes bien divers sous lesquels il a vécu. Il n'a donc point connu d'autres honneurs que ceux qui lui furent conférés par des corps illustres, comme l'Institut, ou par ses pairs, les membres des nombreuses sociétés savantes d'Alsace, de Suisse et de Lorraine, qui l'ont appelé à siéger dans leur sein, à prendre place à leur bureau, à présider leurs assises scientifiques. On peut se passer d'ailleurs des hochets, qui consolent tant de vanités inquiètes, quand on est en droit de se croire un lendemain et qu'il est certain que le moment de la mort ne sera pas aussi celui de l'oubli.

Il y aura vingt-cinq ans, j'allais rendre visite, à Colmar, à M. Mossmann, que je connaissais déjà, mais où je le voyais

pour la première fois. Nous passâmes une bonne après-midi, quelque part, aux abords de la place Bruat, sous une tonnelle où Charles Gérard, M. Ingold et M. Liblin, Ignace Chauffour, Auguste Stœber et Georges Stoffel vinrent successivement nous rejoindre. Je crois bien qu'il y avait assemblée générale de la Société des monuments historiques d'Alsace, mais nous avions déserté, l'un après l'autre, la salle des séances à la Préfecture, pour venir causer plus à notre aise. Ce fut ma première impression de Colmar, et vous pensez bien qu'elle fut excellente. Hélas, à un quart de siècle de distance, mes pensées se sont reportées involontairement en arrière, à la réception de la triste nouvelle, qui m'a mis la plume à la main. De ce brillant et gai cénacle d'érudits et de littérateurs alsaciens groupés au Champ de Mars, que reste-t-il aujourd'hui? Le spirituel auteur de l'*Alsace à table*, Charles Gérard, est parti le premier, emporté par la nostalgie de la terre natale, sur le sol même de la patrie; Auguste Stœber, Georges Stoffel, Ignace Chauffour sont morts, eux aussi, depuis longtemps déjà; voici Mossmann qui nous quitte à son tour; M. Ingold, à Colmar, et M. Liblin, dans sa villa de Neuilly, tous deux aux confins de l'extrême vieillesse, survivent seuls aujourd'hui. Mais le souvenir de cette belle période d'épanouissement scientifique de la Haute-Alsace, qui se rattache surtout aux noms que nous venons de citer, ne s'effacera pas de sitôt. Entre tous, celui de Xavier Mossmann vivra, je l'espère, dans la mémoire de ses compatriotes de Colmar et de Mulhouse, dans celle de tous les amis de la science en Alsace, comme un des plus fidèles conservateurs des traditions du passé, comme un des plus dignes aussi de l'estime et du respect des générations futures.

Rod. Reuss.



BIBLIOGRAPHIE

A. Collignon. — *De Nanceide Petri de Blaro Rivo Parisiensis.* Nanceii, Berger-Levrault et Cie, IX-113 pages.

M. Albert Collignon a choisi dans la littérature de Lorraine son sujet de thèse latine et les Lorrains doivent s'en féliciter; car, sans surfaire son poète, assez obscur en dehors des limites de notre province, il l'a jugé en lettré délicat, habitué au commerce des grands écrivains de l'antiquité classique. Nos auteurs régionaux n'ont jamais été à pareille fête.

M. Collignon expose d'abord ce que nous savons de la vie de Pierre de Blarru. Il était né en 1437 à Paris, et fit ses études de théologie et de droit à l'Université de cette ville. Pendant longtemps, on le perd de vue; en 1475, on le retrouve à Épinal qu'assiège Charles le Téméraire; en 1477, il assiste à Nancy aux funérailles du duc de Bourgogne. Il dirige ensuite dans cette ville l'hospice Notre-Dame dans la rue des Dominicains; puis il se rend à Saint-Dié où le duc René II lui a fait concéder une prébende de chanoine. Il meurt dans cette ville en 1510. C'est à Saint-Dié qu'il achève son poème la *Nanceïde;* pourtant, par suite de diverses circonstances, on ne publie son œuvre qu'en 1518. M. Collignon établit ces dates d'une manière certaine; dans une brillante digression, il nous décrit le Gymnase vosgien de Saint-Dié et il nous montre quelle activité littéraire régnait dans cette petite ville, au moment où Pierre de Blarru vint s'y établir.

Après nous avoir fait connaître l'homme, M. Collignon examine l'œuvre au point de vue historique et au point de vue littéraire. Il démontre d'une manière décisive que, dans son poème, Pierre de Blarru s'est montré fidèle à la vérité, qu'il a porté un jugement équitable sur les hommes et sur les choses. Tout ce que le chanoine de Saint-Dié nous rapporte est exact; s'il

a péché, c'est seulement par omission. Ainsi, il a laissé volontairement dans l'ombre la conduite du duc Campo-Basso, dont la noire trahison a causé la défaite du Téméraire et contribué pour une bonne part à la victoire de René II. Mais, si Pierre de Blarru lui-même se décerne le titre d'historien, il n'a pas oublié qu'il faisait œuvre de poète : il a mis dans la bouche de ses personnages des discours ou enflammés ou pleins de réflexions morales ; il a fait quelques descriptions pittoresques, notamment des descriptions de chasse ; il a développé avec art ses narrations, surtout certains récits de batailles, où règne un véritable souffle guerrier ; enfin, suivant les règles du poème épique, il a fait intervenir la divinité dans les affaires de ce monde ; la lutte des Lorrains contre les Bourguignons devient le combat de saint Georges contre saint André ; et pourtant ces saints du christianisme n'ont pas chassé du poème les dieux anciens ; Mars, Vénus, Janus, d'autres encore, y sont cités à diverses reprises. M. Collignon nous fait toucher du doigt tous ces procédés du poète ; puis, il examine sa langue et sa versification. Il dresse le catalogue des mots du poème qui appartiennent en propre au xve ou au xvie siècle, qui sont des mots *infimæ latinitatis* et il en fixe le sens ; il nous montre aussi quelques libertés prises par son auteur envers la quantité. Enfin, dans une dernière partie, il nous indique quelles ont été les destinées de la *Nanceïde*. L'œuvre de Pierre de Blarru a été vivement admirée par les contemporains ; elle a fait naître un second poème lorrain ; celui de Laurent Pilladius qui a chanté la victoire du duc Antoine sur les Rustauds.

Nous terminerons cette rapide analyse de la thèse de M. Collignon par un double souhait. Cette thèse est écrite en un latin excellent, dans une langue d'une parfaite correction et d'une rare élégance, dont le secret se perd de jour en jour davantage. Que pourtant M. Collignon veuille bien un jour reprendre son sujet en français, pour ceux de ses compatriotes à qui le latin a cessé d'être familier. En second lieu, qu'il se souvienne que la Lorraine a produit d'autres œuvres analogues à la *Nanceïde*, la *Rusticiade* dont nous venons de parler, l'*Ilias lotharingica*, l'Elégie de Héraudel : qu'il étudie ces poèmes comme il vient d'étudier l'œuvre de Pierre de Blarru. S'il veut bien nous entendre, nous promettons aux lecteurs des *Annales de l'Est* une série de charmants articles. C. P.

A. Collignon. — *Étude sur Pétrone. La critique littéraire, l'imitation et la parodie dans le Satiricon*. Paris, Hachette, 1892, in-8°, 401 pages.

Supposons que dans dix-huit siècles il ne reste du *Capitaine Fracasse* que deux chapitres incomplets ; supposons que tous les ouvrages où l'on parle de Gautier et de son roman soient perdus. Les érudits d'alors qui

essaieraient d'après ces seuls fragments de reconstituer la personnalité de l'auteur, de retrouver sa date, sa vie, ses idées politiques, sa place dans l'histoire littéraire, ne seraient-ils pas bien en peine de démontrer que ces deux chapitres faisaient partie d'un roman de Gautier (Théophile), poète qui vécut sous Louis XIII ou sous...? Devant l'obscurité, s'arrêteraient-ils? Non, ils chercheraient, déduiraient, construiraient, se perdraient en conjectures, en hypothèses, ou même se risqueraient à des affirmations compliquées et contradictoires. Mais peut-être viendrait-il un homme de goût, méthodique, prudent et très instruit qui dirait à tous ces abstracteurs de quintessence : « Vous rêvez. Ce Gautier Théophile savait très bien le français. Homme plein de verve, il avait écrit un roman assez long et fort gai. Il avait lu Scudéry, P. Corneille, Cyrano de Bergerac, donc il vivait après eux. Il les imitait plaisamment et ne les parodiait pas méchamment. De ce que j'affirme voici des preuves, et beaucoup, à choisir. Je n'en sais pas davantage, ni vous non plus. »

C'est, à peu de chose près, l'histoire de Pétrone, de la critique et de M. Collignon.

Romancier libertin et réaliste du premier siècle de l'ère chrétienne, classique et homme de goût parmi les décadents et les chercheurs de neuf à tout prix, versificateur habile, prosateur savoureux, agréable pasticheur, humoriste et non parodiste : voilà tout ce que M. Collignon se reconnaît le droit d'affirmer sur l'auteur du *Satiricon*. Mais la personne et la vie de Petronius Arbiter, l'époque exacte où il vécut, où il écrivit son roman aujourd'hui si mutilé, M. Collignon n'en sait rien. *Par conséquent,* personne n'en sait et, dans l'état actuel des textes, n'en saura jamais rien de précis et de certain.

Mais avant M. Collignon, que n'a-t-on pas dit de Pétrone et du *Satiricon ?* Que d'affirmations positives et contradictoires!

Le *Satiricon* dans son entier était la satire générale des mœurs d'une époque corrompue. C'était un pamphlet personnel dirigé contre Néron et sa cour. C'était la libre copie d'une œuvre presque perdue. C'était une longue et joyeuse *Ménippée.* Voilà pour l'ensemble. Quant aux deux épisodes connus, la *Trojæ halosis,* le *de Bello civili,* morceaux en vers qu'un héros du roman débite sans qu'on l'en prie, même accord : Ce sont des parodies de Virgile et de Lucain. Ce sont des satires d'exercices d'école alors en usage. Ce sont des interpolations, etc... Et, quand il s'agit de l'auteur, c'est pis encore. Pétrone a vécu sous Auguste et Tibère. Il est mort sous Néron. Il a écrit sous les Antonins, puisqu'il se souvient de Tacite. Tacite l'imite. Tacite raconte sa mort. C'est un personnage historique. C'est un inconnu, etc...

Ces quelques indications suffisent à montrer combien la tâche de M. Col-

lignon était ardue et délicate. Sans doute ces multiples hypothèses se détruisent les unes les autres. Mais il n'entrait pas dans le système loyal et prudent de M. Collignon de les détruire les unes par les autres. Il les a attaquées séparément, et toutes anéanties par les textes et la logique. Il lui a donc fallu s'escrimer sur un sol mouvant : comme armes, il avait sa connaissance extraordinaire des auteurs, un sentiment très sûr de la latinité, une méthode de discussion remarquablement alerte et légère. Seul, au milieu de tant de contradicteurs qui ne se gênent pas pour poser des certitudes, décidé lui-même à ne rien affirmer, il court de l'un à l'autre, les assiège, les harcèle, les crible de petits coups, sans s'engager jamais à fond. Après cela, il reste sur le carreau vingt hypothèses percées et transpercées. M. Collignon demeure maître de la place, où il se gardera de rien bâtir, attendu que, pour construire, il faut un terrain solide et des matériaux résistants. Ce n'est pas sa faute si, dans la circonstance, tout cela fait presque complètement défaut : mais c'est son grand mérite de l'avoir vu et définitivement prouvé.

Est-ce à dire que cette thèse soit purement négative? Il s'en faut. « Nous ne possédons aucune certitude sur la personnalité, la vie, l'époque de Pétrone. C'est au *Satiricon* lui-même qu'il faut demander quelques renseignements sur celui qui l'a composé. Mais quand il s'agit d'un roman, combien la difficulté se complique ! L'induction devient singulièrement hasardeuse, surtout pour les romans antiques, qui sont tout objectifs et si peu ouverts aux confidences personnelles... Et pourtant le romancier le plus impersonnel ne parvient pas à s'effacer tellement qu'on ne puisse distinguer aucun de ses traits. Le choix même du sujet est un indice de son caractère. Une certaine conception de la vie se manifeste par la manière dont il imagine, conduit, dénoue les aventures de ses héros. Ceux-ci, quelque dissemblables qu'ils puissent être de l'auteur qui les crée, n'en parlent pas moins son style et nous disent ses habitudes d'esprit. L'indifférence même de l'écrivain, son scepticisme flegmatique dans la peinture des scènes les plus libres, peuvent être considérés comme une sorte de profession de foi (pages 51-52). » C'est en partant de ces réflexions fort justes que l'auteur de l'*Étude* nous fait connaître la morale et la doctrine littéraire de Pétrone. Encore, sur le premier point, reste-t-il assez peu affirmatif, et il a raison. Que Pétrone ait été épicurien, irréligieux, sceptique en général et en particulier assez incrédule sur le chapitre de la vertu des femmes, M. Collignon le donne comme probable et non comme certain. « Pour ses principes littéraires, il en est autrement... Si, ici encore, l'auteur disparaît derrière ses personnages, du moins est-il obligé de nous découvrir quels sont ses goûts, ses prédilections... Quand l'exposition de certains principes, quand certains jugements littéraires interviennent dans le roman, sans qu'aucune nécessité les

y amène, c'est qu'apparemment l'auteur y attache quelque prix (pages 61-62). » M. Collignon tient là le fil conducteur; il ne le lâchera plus. Il nous fera voir en Pétrone un écrivain formé à la bonne école des maîtres, un partisan décidé de la sévère éducation littéraire, de l'imitation sage, discrète et *personnelle,* un classique enfin. Telle est la doctrine de l'auteur du *Satiricon :* il l'enseigne et il la pratique. Si vous en doutez, lisez le chapitre II et le chapitre III du livre de M. Collignon, qui a fait porter là-dessus son principal effort. Vous y verrez tous les passages dont Pétrone s'est souvenu et tous ceux dont il aurait pu se souvenir. Nul de ses prédécesseurs, si soucieux fût-il de sa propriété littéraire, ne se fût avisé de reconnaître dans le *Satiricon* les parcelles infinitésimales de son œuvre que M. Collignon sait y découvrir. Par contre, une fois ou deux, pour des imitations certaines, l'auteur de l'étude n'est pas, semble-t-il, assez affirmatif. Le *nudo ecce jugulum, convertite huc manus...* est à n'en pas douter l'écho du *me, me adsum qui feci :* le rapprochement n'a rien de « hasardeux ». Quoi qu'il en soit, M. Collignon sait par cœur ses classiques et même les écrivains qui ne le sont pas. Il a tant de lecture et de mémoire qu'il lui arrive ici de prêter des souvenirs à son auteur, comme il prête ailleurs des arguments aux contradicteurs qu'il réfute. D'autres le lui reprocheront peut-être. Nous n'osons guère, quant à nous, blâmer ce luxe d'érudition qui va jusqu'à la prodigalité. Ne fallait-il pas être complet? Du moment que M. Collignon entrait dans cette voie où son sujet l'amenait nécessairement, il devait aller jusqu'au bout. Entre le souvenir caractérisé et la réminiscence lointaine, incertaine, presque inconsciente, comment tracer une démarcation rigoureuse? Tel qui reprend un rapprochement par trop ingénieux à son gré eût été bien aise de le découvrir et de reprocher à l'auteur une omission qu'il eût jugée alors importante. Et c'est bien en réalité la marque propre du livre que cette érudition subtile et impeccable : l'*Étude sur le Satiricon* est moins une thèse, c'est-à-dire l'œuvre d'un aspirant au doctorat, que celle d'un humaniste accompli et dès longtemps en possession de son savoir.

Mais, pour la forme, c'est l'œuvre d'un jeune : nous voulons dire qu'on n'y trouve jamais les élégances, les fioritures laborieuses qui firent pâmer nos anciens. La langue que parle M. Collignon est avant tout moderne et scientifique, volontairement dépouillée d'images, de sonorités, de traits et même d'épithètes. Le style passe et s'en va tout clair et tout courant. C'est un mérite qui ne plaît pas encore à tout le monde. A de certains yeux, cette simplicité absolue passe pour « mollesse et nonchalance ». Mais il y faut prendre garde : M. Collignon a été vingt ans professeur de rhétorique et dans ces quatre cents pages, il n'y a pas une *phrase.* C'est un tour de force que cela.

Voilà bien des compliments. Pour leur rendre un peu du prix que leur

ôte notre incompétence, deux critiques, toutes petites. Selon M. Collignon, Pétrone est un classique : sa construction est bien latine, son vocabulaire parfaitement sain, son goût tout à fait sûr. Sans nous inscrire en faux contre ce jugement exact pour l'ensemble, il nous semble qu'une légère restriction pouvait être faite. Après tout, même quand Pétrone parle pour son propre compte, on trouverait bien chez lui, de-ci de-là, des tours peu naturels, des expressions trop fines ou trop fortes, des termes recherchés et tout à côté des épithètes plantureuses. Ce voisinage même du purisme et de la bouffissure ne nous éloigne-t-il pas de la bonne époque? M. Collignon entend bien ce que nous voulons dire. Il l'a dit un peu, mais point assez peut-être. D'autre part, nous aurions souhaité qu'au lieu de présenter sur deux colonnes les très nombreux passages qu'il rapproche, l'auteur *s'amusât* à les broder dans la trame de sa démonstration. Ce n'était point besogne aisée, sans doute. Mais l'effort eût moins coûté de peine à l'écrivain qu'il n'eût rapporté de plaisir au lecteur. Et c'est dans l'intérêt du livre que nous exprimons ce regret. L'érudit, trouvant là ce qu'il cherche, n'en demande pas davantage : le lecteur ordinaire recule devant ce très long défilé de citations indépendantes qui s'offrent à lui sèchement en tableau : une autre disposition leur eût conservé l'intérêt réel qu'elles présentent.

Telle est cette thèse. A la louer, il n'y a point de paradoxe. On ne fait que suivre la Sorbonne. M. Collignon y a reçu l'accueil le plus flatteur. Il a eu l'honneur d'être traité non en candidat, mais en maître, au cours d'une soutenance sans émotions : ce qui fait qu'en approuvant le livre, on a pu apprécier une parole limpide et sûre. Ç'a été pour M. Collignon la consécration d'une réputation faite : pour la Faculté, c'est un succès et pour les *Annales*, une joie.

A. H. Becker.

Clesse. — *Le Canton de Conflans, ses villages et ses anciens seigneurs.* Nancy, Imprimerie coopérative de l'Est, 1891. 2 vol. in-8°, de IV-134 et 626-XXXI pp.

Le canton de Conflans, aujourd'hui rattaché à l'arrondissement de Briey, était presque entièrement compris, avant la Révolution, dans le duché de Bar. Sous le rapport ecclésiastique, il se divisait entre les diocèses de Metz et de Verdun. Il compte vingt-cinq communes dont deux ou trois à peine méritent le nom de bourgs, et huit mille habitants. M. Clesse, qui l'a représenté pendant de longues années au Conseil général, lui a consacré deux volumes ornés d'une trentaine de planches : d'abord une partie générale en

134 pages où il étudie les limites du canton, l'origine des noms de lieux, les cours d'eau, les voies anciennes et modernes de communication, les richesses du sol et du sous-sol, l'histoire du pays dans son ensemble, enfin les usages suivis, surtout en ce qui concerne les biens communaux. Puis, en 626 pages, les monographies des diverses communes ou hameaux, et des familles nobles qui y résidaient. Le tout forme un ouvrage certainement consciencieux et utile ; mais on y relève d'assez graves défauts que l'auteur aurait sans doute évités s'il s'était mieux rendu compte de ce qu'il voulait faire au juste.

Tout d'abord, le titre de l'ouvrage n'est pas sans étonner un peu. L'auteur prend une division territoriale essentiellement moderne, le canton, pour cadre d'une étude sur l'ancien régime. Il s'est aperçu, du reste, de cette anomalie, s'est efforcé d'y remédier et s'est tiré assez heureusement des difficultés auxquelles elle l'exposait. En somme, on ne peut lui reprocher d'avoir procédé de la sorte, car l'embarras n'aurait pas été moins grand s'il avait pris pour objet de ses études une circonscription de l'ancien régime : il aurait eu à choisir entre les divisions financière, judiciaire, ecclésiastique, qui n'avaient aucun rapport l'une avec l'autre. De plus, ces anciennes divisions variaient aisément ; les bailliages de 1760 n'ont pas du tout la même étendue que ceux de 1700.

Le cadre étant admis, comment M. Clesse l'a-t-il rempli ? On s'aperçoit aisément, et il le dit lui-même dans sa préface, qu'il a écrit surtout pour ses concitoyens, pour les habitants d'un canton exclusivement rural, pour les écoles primaires, en somme pour un public peu érudit ; ainsi s'expliquent le manque presque absolu de références et le peu de développements donnés à la table alphabétique du second volume. Aussi l'ouvrage est-il malaisé à consulter, ce qui est fâcheux, puisqu'il se compose surtout d'une quantité de menus faits jetés un peu au hasard dans ces sept ou huit cents pages. Si l'on arrive à trouver le renseignement que l'on cherche, on sera souvent peu satisfait : les dates manquent en beaucoup d'endroits, ce qui donne au récit quelque chose de vague et de flottant ; en revanche, il ne manque pas d'erreurs dans les généalogies et dans les blasons. La description de la jolie église d'Olley (t. II, p. 473) n'est guère précise ; il n'aurait pas été inutile d'entrer dans plus de détails sur l'une des rares églises romanes qui existent encore dans nos campagnes, d'en donner les dimensions.

Si l'ouvrage de M. Clesse n'est pas un ouvrage savant, il n'est pas tout à fait non plus un livre populaire : il cite les documents sans les commenter, sans en extraire la substance ; il ne fait pas très bien voir quelle était la condition des villages et de leurs habitants aux différentes époques de l'ancien régime. Beaucoup de mots difficiles ne sont pas expliqués, et sans faire tort à nos compatriotes du canton de Conflans, on peut supposer qu'ils

ne savent pas tous ce que c'est qu'un dextrochère, qu'une paire de grains, qu'un acte de reprises. Un court glossaire pour définir les anciens termes n'aurait pas été de trop à la fin d'un ouvrage destiné à tout le monde.

Ainsi, il aurait fallu se décider à faire, ou bien un vrai ouvrage d'érudition, ou bien un simple livre de vulgarisation. M. Clesse a voulu faire surtout le second, et en même temps un peu le premier ; il ne s'est pas résigné à sacrifier tout à fait l'un ou l'autre. Il y a du reste dans ces deux volumes des choses fort utiles et intéressantes pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire de notre pays, par exemple les nombreux extraits d'actes de l'état civil du xviie au xixe siècle relatifs aux familles nobles ou notables du canton. Il serait à souhaiter qu'on eût un semblable recueil de documents biographiques pour toutes les parties de la Lorraine, surtout, — nous allons nous répéter, — si l'auteur avait soin d'y joindre un bon index analytique pour en rendre le maniement plus facile.

E. D.

Pierre Dony. — *Monographie des sceaux de Verdun, avec les documents inédits qui s'y rapportent. Évêques.* Verdun, Charles Laurent, 1890. In-4°, 144 p., XXVI pl.

L'intérêt qu'offre la sphragistique pour l'histoire et l'archéologie n'est plus à démontrer : les grandes publications sigillographiques de Douët d'Arcq et surtout de G. Demay ont rendu cette tâche inutile, même pour le public qui ne se pique pas d'érudition ; on voit paraître presque chaque année des recueils de sceaux d'une ville ou d'une région déterminée, qui fournissent des documents précieux pour la solution des problèmes posés par la critique moderne, et il n'est plus permis, pour ainsi dire, d'écrire la vie d'un personnage, de retracer les annales d'une localité ou d'une province, d'étudier le passé d'une administration, sans se préoccuper des sceaux qui se rapportent au sujet, et sans en joindre la reproduction graphique à une édition enrichie de planches ou de figures.

Sans parler de l'*Histoire de Lorraine* par Dom Calmet, publiée à une époque où on ne comprenait pas la nécessité d'une exactitude parfaite dans la gravure des monuments, notre province était jusqu'à présent dotée de deux ouvrages importants du genre dont il s'agit : la *Sigillographie de Toul,* par P.-Ch. Robert, et celle de Saint-Dié, par M. G. Save. Vers les dernières années de sa vie, Ch. Robert s'était tourné du côté de Verdun ;

il en a étudié la numismatique en 1886[1], et je crois savoir qu'il comptait porter son attention vers les sceaux de cette cité; mais la mort vint le surprendre l'année suivante.

C'est M. P. Dony qui a pris à tâche de nous donner la sigillographie de Verdun : la publication doit comprendre quatre parties, formant chacune un tome différent : 1° cité et justice; 2° évêques; 3° églises et juridictions ecclésiastiques; 4° abbayes et couvents[2]. La première partie, assez mince, a paru en 1888; la seconde, beaucoup plus considérable, est celle dont j'ai à m'occuper.

L'auteur dessine avec beaucoup d'exactitude et un véritable sentiment artistique; il se rend bien compte du caractère particulier de chaque époque, ce qui n'est pas commun; de plus, il grave lui-même à l'eau-forte, très habilement. J'ajouterai que les planches sont supérieurement tirées et que l'imprimeur-éditeur verdunois s'est piqué d'honneur pour bien faire.

Le premier évêque dont on ait un sceau est le célèbre Thierry (1047-1089), mêlé à la querelle des investitures. A partir de cette époque jusqu'à la Révolution, où s'arrête l'ouvrage, vingt-six planches nous offrent soixante-quinze sceaux, contre-sceaux, revers ou cachets appartenant[3] à trente-huit évêques; il y a malheureusement des lacunes, surtout dans les temps anciens; on n'en remarque plus à partir du commencement du XIVe siècle, sauf que, chose étrange, l'auteur n'a pu retrouver aucun monument sigillographique de l'évêque Armand de Monchy d'Hocquincourt, qui siégea de 1667 à 1679. M. Dony paraît n'avoir épargné nulles recherches pour composer son recueil de sceaux; il s'est adressé également aux archives publiques et aux collections particulières.

Le texte a la sobriété qui convient à un ouvrage de ce genre, où il peut, pour ainsi dire, se borner à n'être que l'explication précise et rigoureuse des planches, avec renseignements sommaires sur les possesseurs.

L'auteur donne les indications nécessaires sur le prélat, décrit les sceaux et, lorsqu'ils sont appendus à une charte, transcrit un extrait de ce document. En lisant, à la dernière ligne du titre, qu'il sera question des documents inédits se rapportant aux sceaux, on pourrait espérer que l'auteur a

1. *Monnaies et jetons des évêques de Verdun;* Macon, 1886, gr. in-8°, 88 p. et 120 vig. A ce travail, il convient de joindre celui de M. F. Liénard, *Monographie de la numismatique verdunoise;* Verdun, 1889, in-8°, 190 p.; nombr. figures.

2. Je ne vois pas, dans ce cadre, de place pour les sceaux de particuliers : nobles, bourgeois, marchands, etc. L'auteur n'en aurait-il pas retrouvé? Deux petits sceaux à armoiries de famille, qu'il a compris dans le premier volume, me semblent précisément appartenir à cette catégorie; leurs possesseurs en ont fait usage dans les fonctions municipales, mais ce ne sont pas réellement des sceaux administratifs.

3. Je ne vois qu'une exception : le sceau (pl. XIV, fig. 2) du suffragant Nicolas Guberti, évêque de Panéade, mort en 1543.

retrouvé des actes relatifs à la confection de ces objets, à leur emploi, à leur destruction; je n'ai rien remarqué de tel. Un court « aperçu historique » sert d'introduction, puis on entre en matière par quelques mots sur les équivalents du sceau antérieurement à son usage.

Les descriptions m'ont généralement paru suffisantes; la figure est là pour en compléter quelques-unes. Les documents semblent avoir été bien lus, je ferais cependant quelques réserves à cet égard : page 101, au lieu de : « De ce faire *nous* avons donné... », ne serait-ce pas « ... *vous* avons donné... » ; au lieu de : « mettre nostre grand scel », n'y aurait-il pas « mettre *et appendre* » ? Cela est d'ailleurs, relativement au sujet, de bien minime importance et il y aurait mauvaise grâce à s'attarder sur de pareilles vétilles.

J'aurais plutôt des objections à faire touchant des attributions d'armoiries à une époque où les armoiries n'existaient pas. Passe encore s'il l'on était sûr que ce sont bien celles qui, dans la suite, ont été portées par la famille du prélat ; mais, on a rarement cette certitude; au moyen âge les armoiries variaient souvent, et les noms encore davantage. *A priori,* je ne puis croire à la grande antiquité de l'écu : « *Écartelé au burelé d'or et de gueules et au losangé de même* », attribué à Richard de Crisse (1162-1171). A Adalbéron de Chiny (1131-1156), l'auteur donne les armes des comtes de Chiny, avec champ *d'or* et truites *de gueules;* or, le premier document que l'on ait, à ma connaissance, sur cet écu, c'est la description de Jacques Bretex, dans les Tournois de Chanvency, où il dit que le champ était *de gueules*, et *d'or* les poissons, qu'il a pris pour des bars[1]. On ne voit pas, d'autre part, que vers le XVI[e] siècle, le clergé verdunois ait attribué des blasons à ses anciens évêques, comme cela se fit à Toul.

Quelles intéressantes remarques il y aurait à faire sur l'ensemble de cette collection de sceaux ! Je voudrais pouvoir suivre l'évolution des formes, de l'iconographie, du style, étudier les pierres antiques de quelques contre-sceaux, les ornements épiscopaux, les formules des inscriptions, etc. Cela

1. Il dit de Louis de Looz, comte de Chiny :

« De toutes armes parez fu
Ainsi *vermoilles* come feu,
A *deux bars d'or* et à croissetes,
Petites, assez joliettes. »

(*Les Tournois de Chauvenci,* Valenciennes, 1835, p. 126.)

M. Dony donne pour armes à la maison de Briey (p. 16) : « *D'or à trois pals d'azur.* » Je crois avoir toujours vu les pals *alaisés* et *fichés,* et la plupart des armoriaux les mettent *de gueules.* C'est d'ailleurs ce qu'indiquent les Tournois de Chauvenci (p. 49, vers 854) :

« L'escu d'or a trois pies (pieux ?) de guelle. »

m'entraînerait loin et je me bornerai à insister, plus que je ne l'ai fait ailleurs[1], sur les modifications successives des ornements extérieurs des armoiries, car je crois que cette transformation a généralement, surtout pour le moyen âge, suivi une marche à peu près semblable, au moins dans le nord-est de la Gaule, et que la fixation des résultats de cette étude aiderait parfois à dater et à classer les monuments.

Voici donc, abstraction faite de variantes exceptionnelles, auxquelles il n'y a pas lieu, ce semble, de s'attacher ici, les changements que je constate sur les planches des sceaux de Verdun relativement aux armoiries des évêques[2].

Le premier sceau qui offre un écu armorié, est celui de Henry d'Apremont, 1313[3]; la crosse y est placée *en bande* sur l'écu et il n'y a pas d'ornement extérieur; il en est de même, à Toul pour Jean de Sierck, 1296, et pour Amédée de Genève, 1321[4]. Cette crosse joue un double rôle : d'abord, elle indique la qualité et la fonction du possesseur, puisqu'elle est le principal insigne de l'évêque placé à la tête d'un diocèse; de plus, à mon avis, elle constitue une *brisure,* car l'évêque, généralement puîné, devait laisser l'écu pur à l'aîné, chef de la famille. Dès l'épiscopat suivant (Othon de Poitiers, 1350), la crosse se redresse et se pose *en pal*. Au commencement du xve siècle, sous Jean de Sarrebrück, 1404, on la voit transportée, dans la même position, derrière l'écu, qu'elle dépasse en haut et en bas; cela dure jusque vers le milieu du xvie siècle, époque à laquelle Nicolas Psaulme, surhaussant le bâton pastoral, met la mitre par-devant, au-dessus de l'écu. Il en est ainsi jusqu'à la fin du siècle, où Erric de Lorraine, 1593, varie davantage les accessoires des armoiries; sur le sceau principal, il prend la couronne de comte et place plus haut, à dextre la mitre, à sénestre la crosse; sur un autre, il y a : à dextre, la crosse; au milieu, la mitre; à sénestre, une épée[5]. Avec François de Lorraine, brusque changement : il ne prend que la couronne ducale de sa famille, et, au-dessus, le chapeau, qui apparaît pour la première fois et qu'ornent trois rangs de houppes,

1. V. *Journal de la Société d'archéologie lorraine,* 1888, p. 78.

2. Je ne fais pas entrer en ligne de compte les cardinaux, qui doivent placer au-dessus de leur écu le chapeau, et supprimer tout autre ornement extérieur.

3. Je me borne à donner la première date de l'épiscopat, celle vers laquelle les sceaux ont du être faits.

4. V. Ch. Robert, *Sigillographie de Toul,* pl. VII, fig. 17 et 20.

5. L'auteur dit (p. 111) que, sur l'un de ces sceaux, la crosse d'Erric de Lorraine est « ornée du *sudarium* » ; je ne le crois pas : ce sont, comme sur beaucoup d'autres sceaux de la série, de simples banderoles destinées à garnir le sommet de l'écu et qui me paraissent être une altération des fanons de la mitre : le transport des fanons de la mitre à la crosse (transport assez bizarre, il faut le reconnaître) est bien saisissable sur les sceaux de Nicolas Boucher (pl. XX). Les crosses des évêques de Verdun paraissent n'avoir jamais eu de *sudarium* ou *velum*.

nombre encore réglementaire de nos jours, mais que l'on observe peu. Hippolyte de Béthune, 1679, conserve la couronne ducale, ajoute un rang de houppes au chapeau et remet en honneur la mitre ainsi que la crosse. Enfin, Charles-François d'Hallencourt, 1722, et ses deux derniers successeurs, remplacent la couronne ducale par celle de prince du Saint-Empire et la mitre par une épée [1]. Il y aurait, ce semble, une réelle utilité à faire un relevé analogue pour tous les diocèses.

La publication de M. Dony est d'un format peu usité, qui diffère de celui des autres sigillographies lorraines ; quelques personnes le regretteront sans doute; mais, je n'en puis faire un reproche à l'auteur, qui avait apparemment de sérieux motifs pour agir ainsi. De plus, les planches, au lieu d'être placées en album à la fin du volume, sont disposées vers l'endroit du texte qui s'y rapporte; chacun de ces systèmes peut avoir ses avantages et ses inconvénients. Les deux premiers volumes déjà parus n'ent sont pas moins fort dignes d'estime à tous les points de vue : on doit féliciter sincèrement M. P. Dony et souhaiter qu'il nous donne la suite sans retard.

Léon Germain.

Lorédan Larchey. — *Ancien Armorial équestre de la Toison d'Or et de l'Europe au 15ᵉ siècle.* Fac-simile contenant 942 écus et 74 figures équestres en 114 planches chromolithographiées, reproduites et publiées pour la première fois, d'après le manuscrit 4790 de la Bibliothèque de l'Arsenal. Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cⁱᵉ, 1890. In-fol. de xxvi-293 p.

En lui-même, cet ouvrage n'intéresse que très incidemment la Lorraine; je crois cependant devoir le signaler, car il s'agit d'une superbe publication, imprimée à Nancy ; l'auteur, comme chacun sait, est originaire de Metz ; le manuscrit reproduit n'est même pas inconnu de nous, puisque l'une de ses planches a été reproduite il y a six ans en tête de la *Lorraine illustrée*, éditée par la même maison : je veux dire « *le roy de cesille* » (Sicile), René d'Anjou, qui, — l'auteur en fait lui-même la remarque, — a trouvé place dans le recueil bien moins au titre y inscrit qu'à celui de duc de Lorraine.

Il serait, je pense, superflu, de marquer le soin, le savoir et le goût qui

1. On sait que de nouvelles modifications se sont produites dans notre siècle et continuent toujours. La devise n'était pas d'usage avant le Concordat et ne l'est pas, de nos jours, en Italie; en France, elle est jugée presque indispensable. L'évêque actuel de Nancy a, de plus, ajouté un *cri* d'armes au-dessus de l'écu. C'est le premier exemple, à ma connaissance, que l'on en constate dans les armoiries des évêques lorrains, sauf pour le cardinal de Montmorency, évêque de Metz, dont la famille tenait beaucoup à son pieux cri de guerre.

ont été mis par M. L. Larchey dans la composition de ce magnifique album, dont l'exécution matérielle fait également honneur aux éditeurs.

Chaque planche est accompagnée d'une ou de plusieurs pages de texte, qui renseignent sur le personnage, décrivent les armoiries, rappellent les légendes qui se rattachent à ces emblèmes héraldiques et les faits historiques les plus considérables. L'ouvrage, comme le manuscrit, comprend deux parties distinctes : 1° « Figures équestres des chevaliers de la Toison d'or » ; 2° « Figures équestres des souverains et écus des noblesses de l'Europe ». Chacune de ces parties est précédée d'un avant-propos ; des « documents sur l'ordre de la Toison d'or » suivent la première. Le livre commence par une introduction, destinée à l'examen de l'ensemble ; il se termine par des tables héraldiques très détaillées, une table alphabétique des noms et la liste des sources consultées.

Le manuscrit étant dépourvu de toute indication d'origine, il importait de rechercher consciencieusement par qui et à quelle époque il a été composé. M. L. Larchey s'est imposé ce devoir. Il place de 1430 à 1461 la rédaction de la première partie, et vers la même époque le commencement de la seconde, dont l'exécution a pu durer plus longtemps et qui n'a, d'ailleurs, pas été terminée. L'auteur serait Jean Lefèvre, seigneur de Saint-Remy, héraut d'armes de Bourgogne : il semble y avoir certitude pour la première partie et grande probabilité pour la seconde ; celle-ci, tout au moins, aurait été entreprise par le héraut et continuée par son successeur.

Ces figures équestres sont fort singulières. Bien que les attitudes indiquent presque toujours le moment le plus terrible du combat, même pour de très paisibles évêques, l'enlumineur n'a pas voulu représenter des personnages vivants ; ce sont des mannequins, hommes et chevaux, la tête de ces montures n'était même jamais figurée ; les casques sont surmontés de cimiers d'un développement qui n'a jamais existé que dans le tournois du xv° siècle ; les cottes d'armes et housses des chevaux, d'une rare ampleur, paraissent destinées surtout à étaler les armoiries, et je ne vois pas là le moindre de leurs mérites.

Qu'on me permette, pour faire comprendre l'importance de l'ouvrage à cet égard, de reproduire un passage du compte rendu qu'en a fait, dans le *Polybiblion* (janvier 1892, p. 62), M. A. de Barthélemy, de l'Institut ; je ne saurais emprunter des paroles plus autorisées :

« On peut, dit M. de Barthélemy, constater, au temps où nous vivons, un fait qui ne laisse pas d'avoir une certaine originalité. C'est que, dans un pays où, depuis bientôt un siècle, les idées démocratiques se sont développées au point de pénétrer un peu partout, la science héraldique a été prise au sérieux. Depuis cinquante ans, les ouvrages de blason se sont multipliés ; on s'est aperçu qu'il ne s'agissait pas seulement d'images coloriées,

de figures souvent bizarres désignées par un langage de convention. La science héraldique a pris sa place parmi les auxiliaires de l'histoire et de l'archéologie. Il s'est passé une révolution analogue à celle qui a fait disparaître l'alchimiste devant le savant.

« Les anciens héraldistes se contentaient de recueillir des blasons, de leur attribuer des interprétations plus ou moins fantaisistes ; il fallait que tout le monde ait eu des armoiries ; ainsi en donnait-on gravement à Noé, à Priam, aux chevaliers de la Table-Ronde, à Pharamond, d'existence fabuleuse. Aujourd'hui il n'en est plus de même ; on connaît l'époque à laquelle commencent les armoiries, on s'en sert comme de textes pour fixer des dates, déterminer certaines personnalités. Un roi d'armes du temps passé serait confus de voir tout ce qui a été, non pas glané, mais édifié avec les matériaux qu'il avait entre les mains. »

Ne nous moquons pas trop des hérauts de la fin du moyen âge et de la Renaissance qui avaient imaginé d'attribuer des armoiries aux grands personnages de l'antiquité, tant sacrée que profane ; elles permettent de reconnaître ces personnages dans des œuvres qui, bien souvent, resteraient inexplicables sans un tel secours. Certes, ces hérauts savaient que le blason n'existait pas aux temps des prophètes, ni de la guerre de Troie, ni même de l'Empire romain ; mais, ils s'attachaient à donner, aux individualités célèbres, des emblèmes ou attributs symboliques qui rappelaient, dans la forme des armoiries modernes, la situation légendaire de ces personnages ou l'un des actes les plus mémorables de leur vie : pour ne citer qu'un exemple, la harpe du saint roi David, l'un des neuf preux, amène tout de suite trois souvenirs considérables : la composition des Psaumes, la colère de Saül apaisée par la musique, et la danse devant l'arche d'Alliance.

Mais, c'est au point de vue lorrain qu'il convient d'examiner ici la publication de M. L. Larchey ; j'avoue avoir éprouvé une déception en la feuilletant : comment le héraut qui consacre plusieurs planches aux armoiries des nobles de Flandre, d'Artois, d'Allemagne, de Hollande, de Normandie, de France (Ile-de-France), d'Angleterre et Ecosse, de Pologne, etc., n'a-t-il rien fait de tel pour la Champagne, la Lorraine, le Luxembourg, la Franche-Comté, l'Alsace, et surtout pour sa patrie, la Bourgogne ? Réservait-il le plus près de lui dans le but de s'y étendre complaisamment à la fin de son recueil, qui est demeuré inachevé ? Quoi qu'il en soit, c'est seulement parmi les figures équestres que nous trouvons des noms pour, plus ou moins directement, intéresser notre province : Antoine de Toulongeon ; Pierre de Luxembourg, comte de Saint-Pol ; Jean de Luxembourg, comte de Ligny ; Antoine de Croy ; Pierre de Bauffremont ; Frédéric, comte de Mœurs ; Thibaud de Neufchâtel ; le duc du Luxembourg ; enfin, le roi René, auquel je m'arrêterai un instant.

Lorsque M. Auguin reçut, sans trop d'explications, une copie de cette planche, pour la reproduire dans la *Lorraine illustrée*[1], il voulut bien me consulter sur le sujet représenté. Ce n'était pas difficile d'y reconnaître les armoiries de René d'Anjou, celles précisément qu'il porta pendant le temps de son règne sur la Lorraine. Cependant, une chose se présentait pour la première fois devant mes yeux et me surprit : c'est le cimier, sur lequel je résolus de garder provisoirement un prudent silence ; partout ailleurs, j'avais toujours vu le roi René prendre pour cimier la fleur de lis, comme appartenant à la maison de France[2]. Depuis ce temps, la réflexion et des rencontres nouvelles avaient fixé mon opinion ; je vis le même emblème attribué au royaume de Hongrie dans l'Armorial de Gelre[3] et dans un ouvrage allemand[4]. Or, en 1435, René prétendit au titre de roi de Hongrie ; il en plaça l'écu au premier quartier de ses armoiries ; il voulut que, sur son grand sceau, la représentation de sa personne *en majesté* fût accostée des armes *anciennes* et *nouvelles* de Hongrie ; mieux encore, la croix double de Hongrie devint le principal de ses emblèmes[5]. Nul doute donc que le cimier de la planche en question fût celui du royaume de saint Étienne, soit que René l'ait réellement adopté, soit que le héraut ait, de lui-même, jugé convenable de le lui accorder.

Or, voici que je trouve la confirmation de mon jugement dans l'*Armorial équestre ;* la planche CII représente le roi de Hongrie, avec le même cimier, ainsi décrit par M. L. Larchey : « une autruche naissant d'argent, tenant en son bec un fer à cheval de sable, dans un vol de deux plumes d'argent. »

C'est à la planche suivante que vient la représentation du roi René. M. L. Larchey ne s'est pas mépris sur la signification de l'emblème dont je m'occupe : « C'est aussi, dit-il, le cimier du roi de Hongrie et on se l'ex-

1. Pl. formant le frontispice du volume ; pour le texte, voir p. 538.

2. Dans je ne sais plus quel petit livre moderne, imprimé en Provence, on a placé en cimier des dernières armoiries du roi René une chauve-souris ; c'est, je crois, le cimier d'Aragon, correspondant à l'écu qui figurait alors sur *le tout* de ses armes. Reste à savoir si René en a réellement fait usage, même dans une région et à une époque restreintes. Cette chauve-souris, adoptée aussi par la Catalogne, se voit à Barcelone sur différents monuments.

3. Armorial du milieu du XIVe siècle, l'un des plus précieux qui existent : manuscrits nos 15652-15656 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Je n'ai pas à ma portée la splendide et très coûteuse édition qui en est, je crois, en cours de publication ; mais, le cimier en question est reproduit dans *le Héraut d'armes,* t. II, Paris, 1877, col. 285.

4. *Das erneürte deutsche Wappenbuch,* bey Paulus Furster, Kunsthändler in Nürnberg, 1657, t. II, pl. 1.

5. V. mon article : *Origine de la Croix de Lorraine,* extrait de la *Revue de l'Art chrétien,* 1885.

plique par ce fait que la maison d'Anjou fut, de 1308 à 1386[1], sur le trône de Hongrie... » Cela est vrai de la première maison d'Anjou, mais René, qui appartenait à la seconde, s'inspira moins de pieux souvenirs que d'idées ambitieuses, ayant réclamé pour lui le bénéfice de cette succession.

L'auteur ajoute encore à propos du même emblème : « C'est un ancien cimier des ducs de Bourgogne », et il renvoie à la planche LXXV, où se trouve bien un cimier du duc de Bourgogne, mais représentant un oiseau fort différent : « un grand-duc au naturel, perché sur un tortil de deux bandes bleue et jaune alternées. » C'est dans le texte relatif à cette figure que M. Larchey dit : « Toutefois, les armoriaux donnent d'ordinaire au duc pour cimier « une teste et col d'autruche d'argent couronnée d'or, tenant à « son bec un fer de cheval de mesme, et deux plumes du mesme oiseau, « partant l'une à droite et l'autre à gauche. » Sans citer une référence précise, il fait allusion à Vulson de la Colombière, lequel rappelle, du reste, que les ducs de Bourgogne de la maison de France ont généralement porté la fleur de lis[2]. Je pense donc que, si l'allégation n'est pas entièrement erronée, elle ne doit s'appliquer qu'à un fait purement individuel.

Une dernière observation. M. L. Larchey fait encore cette remarque : « Le titre de roi de Sicile daterait notre figure de l'an 1434 au plus tôt... je dois ajouter que dans les armes figurées jusqu'ici, l'écu de Lorraine ou d'Aragon est placé sur le tout. »

C'est seulement, je crois, à partir du commencement de l'année 1435 que René releva officiellement le titre de roi de Hongrie; les armoiries de la planche sont celles qu'il prit à cette époque et qu'il modifia en 1453, lorsqu'il abandonna à son fils, Jean d'Anjou, l'écu et le titre de duc de Lor-

1. Je ne crois pas ces dates tout à fait exactes, mais cela n'a pas ici d'importance.

2. Ce cimier appartient à d'autres familles; il serait curieux d'en connaître la raison.

On le voit attribué à un noble espagnol, don Fernand Remontfolck, duc de Cardone, marquis de Paillars, comte de Prades », fait chevalier de la Toison d'or par Charles-Quint. (Maurice, *Le blason des armoiries des chevaliers de la Toison d'or*, 1665, p. 178. Renseignement fourni par M. J. Rouyer.)

Le *Dictionnaire héraldique* de Ch. Grandmaison (col. 40) indique : « Tauzy. *De sable, à l'autruche d'argent, tenant en son bec un fer de cheval du même, et accompagnée en chef d'une étoile d'or.* Guyenne. »

On cite une ancienne famille *d'Arlon*, de laquelle était Arnould, sénéchal du comte de Luxembourg en 1322, qui aurait eu pour armes : « *de gueules à une autruche ou cigogne d'argent, tenant dans la griffe un fer de cheval au naturel.* » (*Les Communes luxembourgeoises*, t. IV; Arlon, 1891, p. 699.)

La famille d'Hoffschmidt, originaire de Westphalie, a dans ses armoiries une « *autruche essorante au naturel, tenant au bec un anneau d'or* », et pour cimier « *l'autruche naissante de l'écu.* » (*Ibidem*, p. 595.)

Sur les trois plumes d'autruche du cimier du prince de Galles, qui l'aurait pris du roi Jean l'Aveugle, voir *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1890, p. 339.

raine ; l'époque de la figure doit donc être comprise entre ces deux dates. En outre, l'écu de Lorraine n'a été mis *sur le tout* qu'avant 1435 et celui d'Aragon, de 1467 jusqu'à la mort du roi ; de 1435 à 1467, il n'y avait aucun écu à la place indiquée ; les monuments, sceaux, miniatures, sculptures, abondent pour établir ces faits [1].

J'ai cru devoir insister sur ce point parce que les emblèmes jouèrent un rôle important dans l'existence du roi René, et que la connaissance précise des modifications successives de ses armoiries permet souvent de retrouver l'époque de monuments dépourvus de dates.

Léon Germain.

D'Essling à Wagram. Lasalle. Correspondance recueillie par A. Robinet de Cléry. Avec 13 gravures et une carte dressée par M. le capitaine Matuszinski. Paris et Nancy, Berger-Levrault et C[ie], 1891. 1 vol. in-8°, 222 pages.

Lasalle est né à Metz, le 10 mai 1775, dans la rue du Grand-Cerf. Suivant des biographes, il appartenait à la famille lorraine des Collinet de la Salle, que le duc Charles III avait anoblie en 1655 ; mais, comme M. Duquet l'a récemment démontré dans le *Spectateur militaire* (1890), il descendait d'un Jean de Lasalle, originaire de Castelnaudary, qui avait été envoyé en garnison à Sarrelouis dans les premières années du règne de Louis XIV. Cette petite rectification n'est pas sans importance. Lasalle est, en effet, une antithèse vivante : le Lorrain — ou plutôt le Messin — prudent et avisé, se doublait en lui d'un méridional ardent et chevaleresque. Même le Gascon a fait tort au Lorrain. Les qualités brillantes de Lasalle eurent tant d'éclat qu'elles ont empêché d'apercevoir ses qualités solides et l'on est souvent tenté d'oublier que ce hussard beau garçon fut aussi un grand homme de guerre.

M. Robinet de Cléry, qui est allié aux Lasalle de Dillingen, branche issue du fils cadet du vieux Jean de Lasalle, a trouvé aux archives du Ministère de la guerre et dans les collections de la famille un grand nombre de documents, écrits ou figurés, sur son glorieux parent. C'est ainsi qu'il publie l'acte de baptême et le testament de Lasalle, deux de ses lettres à sa femme et plusieurs pièces sur ses débuts dans l'armée. A la fin du volume,

1. Cf. *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1880, p. 220. Sur les sceaux de ce prince, voir A. Lecoy de la Marche, *le Roi René*, t. I, p. 491 et suiv., ainsi que : *École nationale des Chartes, Positions des thèses de* 1891.— Henri de Roux, *La Chancellerie du roi René en Anjou et en Provence*, § V. *Des Sceaux*, p. 41.

il complète, par de curieux détails, l'histoire déjà notée par le général Thoumas de la statue de Lasalle que le gouvernement de Louis-Philippe fit décapiter et sur les épaules de laquelle on vissa la tête de Lannes avant de la placer dans la cour du palais de Versailles. Enfin une série de treize portraits ou dessins, se rapportant à Lasalle ou à sa famille, et reproduite fidèlement d'après les originaux, résume l'histoire iconographique du général.

Mais ce n'est là que l'accessoire. Dans la carrière si rapide et si brillante de Lasalle, M. Robinet de Cléry a choisi un épisode : un seul et le dernier. Entre la bataille d'Essling (21 et 22 mai 1809) et la bataille de Wagram (6 juillet), où il devait trouver la mort, tué, non par un boulet, comme on le dit quelquefois, mais par une balle au front, Lasalle fut chargé de battre le pays entre Vienne et Presbourg, sous le commandement de Bessières et de Davout. M. Robinet de Cléry publie *in extenso* (p. 17 à 182) 72 lettres, billets ou rapports inédits de Lasalle à Bessières et Davout, du 26 mai au 24 juin. Pour en faciliter l'intelligence, il y joint des fragments de la correspondance de l'Empereur, de l'État-major général, de Davout, de Berthier, de Montbrun, d'autres encore, et il relie tous ces documents les uns aux autres, par un récit dont la concision discrète ne nuit pas à la clarté et à l'exactitude. Une excellente carte, dressée par M. le capitaine Matuszinski, permet de suivre dans le détail, jour par jour, et presque heure par heure, les opérations de Lasalle.

La publication de M. Robinet de Cléry n'est pas seulement très intéressante par elle-même, au point de vue militaire, mais elle démontre par les faits que si Lasalle était le sabreur heureux que la légende nous montre « parcourant l'Europe entre sa belle et une bouteille de bon vin », il avait aussi toutes les qualités d'un vrai général : la justesse du coup d'œil, la science, la prudence et le sang-froid. « C'est Lasalle qui avait été prudent, et c'est Davout, le sage Davout, qui avait été trop entreprenant », conclut M. Robinet de Cléry (p. 64) à la fin du récit de la première attaque d'Engerau. Au siège de Raab, Lasalle dirigea les opérations avec toute la compétence d'un ingénieur. Partout ainsi. Ce héros de roman se complétait d'un soldat pratique et expérimenté.

Lasalle fut enterré au cimetière Saint-Marx, à Vienne. En 1891, la suppression de ce cimetière ayant été décidée, le gouvernement français, par décret du 24 juillet, accorda « aux restes du général la sépulture dans l'Hôtel national des Invalides ». Le tombeau que le général comte Yermoloff, gendre de Lasalle, avait fait élever en 1829 dans le cimetière viennois sera prochainement transporté — dit-on — dans la chapelle du château de Rambervillers, dans les Vosges. Mais on doit faire plus. Déjà en 1890, M. le général Thoumas écrivait dans ses *Grands cavaliers du premier*

Empire (I, 46) : « La statue de ce cavalier modèle devrait s'élever sur une place publique, dans une ville de garnison de cavalerie, à Nancy ou à Lunéville, par exemple, puisqu'il était Lorrain, et puisque Metz sa ville natale n'est plus française que par le souvenir et l'espérance. » Au salon de 1891, M. Henri Cordier exposait une remarquable statue équestre du général, et les journaux annonçaient que l'État avait l'intention d'en faire l'achat. Le projet ne semble pas avoir abouti, mais il a été repris tout récemment par un comité qui s'est organisé à Lunéville, et dont M. le général Saussier, gouverneur de Paris, a été nommé président d'honneur. Une demande vient d'être adressée à M. le Ministre de la guerre en vue d'obtenir l'autorisation d'ouvrir une souscription dans l'armée. Le livre de M. Robinet de Cléry vient donc à son heure, et, recrutant à Lasalle de nouveaux admirateurs, il contribuera pour sa part à l'édification du monument que la Lorraine doit à l'une de ses gloires les plus brillantes.

G. PARISET.

A. THIRION (de Metz). — *Souvenirs militaires*. Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1892. — 1 vol. in-12, 359 pages.

Comme Lasalle, Aug. Thirion est né à Metz (le 11 décembre 1787), comme lui, il s'engagea dans la cavalerie, comme lui encore il fut un des soldats de la Grande-Armée ; il servit en Allemagne en 1805 ; en Prusse, 1806 ; en Silésie, 1808 ; en Espagne, 1809 ; en Portugal, 1810 ; en Hanovre, 1811 ; en Russie, 1812 ; en Allemagne, 1813 ; en France, 1814. Il fut blessé quatre fois : au flanc droit en 1807, au pied droit, 1810, au bras gauche, 1812, au genou droit, 1813. Engagé volontaire en 1805, il était maréchal des logis en 1809, sous-lieutenant en 1813, lieutenant en 1817, capitaine adjudant-major en 1822, chef d'escadrons en 1836. Mis en disponibilité en 1831, admis à la retraite en 1838, il se fixa dans sa ville natale où il mourut le 21 juillet 1869.

Sur la fin de sa vie, il rédigea ses *Souvenirs* que le *Vœu national* de Metz publia en feuilletons et qui viennent d'être réunis en volume. De 1805 à 1814, Thirion a noté 70 souvenirs, ni plus ni moins ; il les raconte avec agrément et bonne humeur, d'un style dont les grâces vieillottes ont des coquetteries de grand-père. Thirion a eu une carrière honorable, mais, entré tard au service, il est resté au second rang : il n'était pas initié au secret des dieux, il l'avoue sans prétention, et il a le grand mérite de ne parler que de ce qu'il a vu.

Aussi ses *Souvenirs* nous renseignent-ils très exactement sur la vie des officiers du premier Empire, ils nous donnent des indications souvent fort piquantes sur leurs plaisirs, leurs travaux et leurs souffrances, sur leurs amourettes et sur leurs combats, sur leurs relations entre eux ou avec les civils, français ou étrangers, sur les soldats enfin, avec lesquels les lieutenants et les capitaines sont plus en contact que les généraux et les maréchaux. Comme les *Cahiers du capitaine Coignet*, les *Souvenirs de Thirion* nous font donc pénétrer dans l'intimité de la Grande-Armée. Les détails qu'ils nous rapportent passaient autrefois pour indignes de l'histoire : on voit aujourd'hui que l'histoire est faite de ces détails.

G. Pariset.

Guillaume de Humboldt et Caroline de Humboldt. — Lettres à Geoffroi Schweighäuser, traduites et annotées sur les originaux inédits par A. Laquiante. — Nancy-Paris, Berger-Levrault et Cie, 1893.

Les correspondances posthumes des poètes et des penseurs célèbres tiennent une place importante dans l'histoire et dans la critique littéraires, surtout de nos jours, où la critique de plus en plus historique et documentaire cherche, avec une curiosité persévérante et souvent indiscrète, à amasser tous les faits, tous les menus détails de la vie privée et intime, qui peuvent servir, croit-on, à mieux connaître, à mieux comprendre et l'œuvre et l'auteur.

En Allemagne surtout, les correspondances forment un complément considérable et très souvent encombrant de l'étude des grands écrivains, particulièrement de ceux de l'époque classique, et cela se comprend. Ces écrivains, en général, vivaient plus ou moins isolés, dispersés sur différents points de l'Allemagne. Ils n'étaient point attirés et fixés, comme en France, dans une capitale unique, centre de la vie politique et littéraire, brillant foyer de science, d'art et de sociabilité distinguée. Ainsi séparés les uns des autres ou groupés pour un temps seulement, suivant le hasard des circonstances, c'est par une correspondance active et incessante qu'ils communiquaient entre eux, s'entretenaient de leurs travaux, donnaient ou demandaient des conseils, s'informaient des nouvelles du monde littéraire.

A ce point de vue, la correspondance de Lessing avec ses amis, celle de Schiller et de Gœthe et beaucoup d'autres encore, sont des plus intéressantes et des plus instructives, et nous devons bénir la nécessité qui obligeait ces hommes célèbres à s'écrire, ne pouvant pas causer entre eux de vive voix, et qui nous a conservé ces entretiens si précieux qui autrement eussent été perdus pour nous. En revanche aussi, de combien de choses insignifiantes,

de quel fatras inutile et gênant, ces trop nombreuses correspondances n'encombrent et n'obstruent-elles pas l'accès des grandes œuvres littéraires, grâce au zèle intempestif des dénicheurs de documents !

Au moins ne pourra-t-on pas faire ce reproche à la correspondance qui vient de paraître et que nous annonçons ici.

Les lettres de G. de Humboldt et de Mme Caroline de Humboldt à Geoffroi Schweighäuser, inédites jusqu'ici, publiées et traduites en français pour la première fois, offrent un intérêt sérieux et servent à mieux connaître un des esprits les plus distingués et un des représentants de la grande époque classique de l'Allemagne. Guillaume de Humboldt, le frère d'Alexandre, l'auteur du *Cosmos*, n'est pas un écrivain de premier ordre, un génie créateur; mais il a vécu dans la familiarité et l'intimité des plus illustres de son temps, et mérite la place qu'il occupe à côté d'eux dans l'histoire de la littérature allemande. Critique, philosophe et poète épris de l'idéal classique, érudit, un des promoteurs de la linguistique comparée, diplomate et ministre, fondateur de l'Université de Berlin, les aptitudes variées de sa riche nature se sont déployées et affirmées avec autorité dans ces différentes directions, et le nom de G. de Humboldt reste attaché à la fois au grand mouvement de renaissance classique vers la fin du XVIIIe siècle, et au puissant effort de reconstitution nationale et politique de l'Allemagne qui marque le début du XIXe.

Le destinataire de ces lettres, sans avoir la valeur et la réputation de son célèbre correspondant, n'est pas cependant un inconnu dans le monde des lettres et de la science. Geoffroi Schweighäuser, fils du grand helléniste Jean Schweighäuser, une des gloires de la philologie classique, fut lui-même un professeur, un érudit distingué, et comme son père, en digne enfant de la patriotique Alsace, il a servi avec un ardent dévouement la France et la Révolution.

Les lettres adressées par G. de Humboldt et par sa femme à Geoffroi Schweighäuser entré dans leur maison comme précepteur de leurs enfants, et resté leur ami, ont passé, à la mort d'Alfred Schweighäuser, l'ancien archiviste et bibliothécaire de la ville de Strasbourg, aux mains d'un des intimes amis de la famille, M. Charles Mehl, l'érudit et sympathique bibliophile.

M. Mehl a pensé avec raison que cette correspondance méritait de voir le jour. Dans un sentiment de piété patriotique et alsacienne, auquel nous devons rendre hommage, il a voulu que la France en eût la primeur ; et c'est par l'intermédiaire d'une traduction qu'elle arrive sous les yeux du public. Nous regrettons cependant que l'original n'ait pas été publié en même temps que la traduction. Cette traduction élégante et d'une lecture facile, est due à un littérateur alsacien, M. A. Laquiante, qui habite la France. M. Laquiante ne s'est pas borné au rôle de simple traducteur. Dans une

introduction étendue et substantielle[1], il nous fait connaître de plus près les signataires et le destinataire des lettres et le milieu où ils ont vécu. En outre, il a complété sa traduction par des notes qui nous renseignent sur les personnes et sur les événements dont il est fait mention dans le cours de la correspondance, et par un appendice contenant plusieurs pièces justificatives. Le tout est orné de trois portraits : de M. et de Mme de Humboldt et de Geoffroi Schweighäuser ; d'un fac-simile d'une lettre de Humboldt et de deux gravures faites d'après des photographies prises sur les lieux et en vue de cette publication : l'une représentant le château de Tegel, demeure des de Humboldt, et l'autre les tombeaux de la famille.

Ce recueil, dont on n'a retranché qu'une dizaine de lettres sans intérêt pour le public, embrasse une période d'une vingtaine d'années, de juillet 1799 jusqu'en octobre 1823. Nous suivons la famille Humboldt dans ses voyages à Paris, en Espagne, en Italie, à Rome où Humboldt est nommé résident prussien, puis à Berlin où il est chargé du ministère de l'instruction publique, à Vienne, lorsqu'il est appelé au poste d'ambassadeur de Prusse, puis de nouveau à Berlin lorsqu'il est rentré dans la vie privée. C'est de 1799 jusqu'en 1809, quand Humboldt quitte Rome pour entrer aux affaires, que la correspondance avec G. Schweighäuser est le plus active et intéressante. Nous ne pouvons en donner ici une analyse même sommaire. Contentons-nous de noter ce qui nous a particulièrement frappé.

Outre les témoignages de vive amitié et d'affectueuse sollicitude pour le destinataire, dont ces lettres sont remplies, nous y trouvons des impressions de voyage d'Espagne et d'Italie, des descriptions de sites, des jugements sur les monuments et les chefs-d'œuvre de l'art : tout ce qui frappe l'âme artiste et impressionnable de Humboldt et de sa femme, digne en tout point de partager les occupations et les goûts élevés de son mari. Les lettres de Mme de Humboldt, pour la vivacité des impressions et la sagacité des jugements, ne le cèdent en rien à celles de l'homme distingué dont elle porte le nom.

Si le séjour de Rome est particulièrement cher au poète, à l'artiste épris de l'antiquité, l'endroit où Humboldt se plaît par-dessus tout, qu'il regrette partout, surtout dans sa propre patrie, c'est Paris. Berlin ne lui sourit guère. S'il y reste, c'est par nécessité et non par goût. Il reconnaît que « dès qu'on est condamné à choisir une ville pour sa résidence, toute autre ville que Paris est et reste peu plaisante ».

Notre correspondance abonde aussi en réflexions, en jugements sur la

1. Cette introduction a été publiée pour la première fois par les *Annales de l'Est*, janvier 1893.

littérature, sur la philosophie, sur les hommes et les choses de France et d'Allemagne.

Quand on connaît la nature d'esprit de Humboldt, on peut s'étonner que ce penseur spéculatif et hautement idéaliste, qui proclame que « les *Idées* sont et resteront ce qu'il y a de plus noble au monde; que pour elles il a vécu, et qu'à elles il restera éternellement fidèle » (Correspondance avec Schiller); qui, dans l'art, dans la critique littéraire, dans la science, cherche l'*Idée* et y ramène tout, — n'aime pas la métaphysique, admire médiocrement et même traite assez irrévérencieusement les héros de la pensée pure, ses illustres compatriotes Kant et Fichte. Il écrit de Berlin: « Si Suard et autres entendaient disserter ici sur la métaphysique, notamment sur celle de Kant et de Fichte, ils riraient bien. Car on ne tient à vrai dire ces deux hommes que pour des rêveurs. Beaucoup de gens considèrent même ce dernier comme un cerveau fêlé.... En réalité, les querelles philosophiques se passent entre quelques adeptes et la masse du public. Les premiers traitent le reste d'aveugles; le public traite les adeptes de cerveaux fêlés, et le débat devient facilement interminable. Moi qui suis toujours très neutre, je ne sais vraiment à qui donner raison. » Ce dédain de la métaphysique chez Humboldt s'explique cependant. Ce n'est pas la philosophie qu'il dédaigne. Nul n'en comprend mieux que lui la valeur et la beauté. Ce n'est pas non plus l'esprit philosophique des Allemands qu'il met en doute. Au contraire, il juge, à ce point de vue, la nation allemande supérieure à toutes les autres. Mais Humboldt est aussi un esprit pratique; il en a donné des preuves sérieuses pendant son passage aux affaires. Il demande à la philosophie d'aboutir et de servir à la pratique, de s'appuyer non sur des abstractions, mais sur des faits. Ses théories esthétiques et philosophiques à lui, se rattachent toujours à la réalité concrète et positive des œuvres d'art et des faits scientifiques. L'*Idée* domine dans toutes ses œuvres; mais elle est au sommet et non à la base. Si quelque chose le séduit dans le système de Fichte, si maltraité par lui, et ne lui semble pas aussi creux que le reste, c'est « que Fichte part d'un acte réel de la pensée intime qui est le fondement de toute sa philosophie. » Les préférences de Humbold sont pour « un système, reliant plus étroitement la plénitude de la vie à l'Être absolu. » Le séjour de Rome, les beautés de la nature « qui nulle part n'invite mieux à jouir de la vie »; la contemplation assidue des œuvres de l'art plastique qui ramène sans cesse l'esprit à la réalité, ont, de son propre aveu, fortifié en lui cette répulsion pour les systèmes creux et outrés.

Mais si l'artiste, le penseur, le savant se donnent pleine carrière dans ces lettres, l'homme politique, le patriote allemand, en revanche s'effacent presque entièrement. Les prodigieux événements militaires, les catastrophes

politiques qui éclatent au début du XIXe siècle n'y trouvent pas d'écho. L'effondrement de la Prusse à Iéna n'arrache à Humboldt qu'une phrase vaguement attristée. Est-ce prudence et réserve diplomatique, ou bien fierté patriotique qui n'ose avouer les hontes de son pays en présence d'un étranger, d'un Français? Peut-être bien. Mais il faut reconnaître aussi que Humboldt est de son temps et de son pays; qu'il appartient à cette génération de poètes, de penseurs qui, comme Gœthe leur maître et leur modèle, cherchent et trouvent dans la science, dans l'art, dans le commerce avec les Anciens, la consolation et le remède des tristesses et des hontes du présent. Après avoir constaté « que l'époque actuelle ne peut que paraître infiniment triste aux yeux d'un Allemand et qui de plus est Prussien », Humboldt ajoute : « qu'il est plus heureux que le plus grand nombre de ses compatriotes, parce que sa tristesse trouve sa consolation dans son commerce avec les Anciens et qu'elle s'associe avec le beau, doux et mélancolique pays qu'il habite (Rome) ». Tout de suite aussi il parle de son projet d'écrire l'Histoire de la décadence et de la chute des Républiques grecques, et « d'élever ainsi un monument à la pauvre Allemagne bouleversée » ; car dans sa conviction intime « l'esprit grec greffé sur l'esprit allemand produira quelque chose lorsque l'humanité reprendra sans obstacle sa marche progressive ».

Humboldt écrit ceci en 1807. Mais il ne persévérera pas dans ce quiétisme patriotique. Bientôt après, en 1810, par la création de l'Université de Berlin, qui est en partie son œuvre, il travaillera plus efficacement au relèvement de l'Allemagne.

Cette correspondance, on peut en juger par ce que nous en disons, sans apporter rien de nouveau, complète cependant, et c'est un mérite qui n'est pas à dédaigner, par plus d'un trait intéressant, la physionomie d'un écrivain et d'un penseur des plus distingués, et celle de son époque.

Nous ne terminerons pas sans réitérer le regret que l'original allemand n'ait pas vu le jour en même temps que la traduction. Nous exprimons en même temps le vœu que l'on ne renonce pas à cette publication. Outre que par le nom de son auteur et par sa valeur intrinsèque cette correspondance mérite cet honneur, elle permettra en outre de contrôler l'exactitude et d'apprécier pleinement les mérites de la traduction qu'on nous donne aujourd'hui.

E. G.



RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

1° Vosges.

Annales de la Société d'Émulation des Vosges. LXVIII° année, 1892. Épinal, Busy, et Paris, Goin, 1 vol. in-8° de LXXXIV-335 pages.

Les rapports, présentés au nom des différentes commissions entre lesquelles se partagent les membres de la Société d'Émulation, et les procès-verbaux des séances remplissent, suivant l'usage, la première partie du volume : nous n'avons aucun renseignement historique à y glaner. La seconde partie s'ouvre par une étude de M. Ad. Garnier, intitulée : *Influence de l'hiver 1890-1891 sur les plantes et les animaux dans le département des Vosges.* Ce travail, très minutieux, rempli d'observations précises et intéressantes, doit être signalé ici ; car son auteur a eu l'heureuse idée de dresser la liste des hivers rigoureux antérieurs à celui de 1890-1891 ; il a joint à son article une note de François Jolly (curé de Damblain, mort en 1790), contenant de curieuses observations météorologiques sur les années 1731 à 1764. Mais la plus grande partie de ce volume est occupée par un mémoire du docteur A. Fournier, ayant pour titre : *Topographie du département des Vosges.* Cette étude, par ses dimensions, par son importance, mérite que nous nous y arrêtions [1].

On sait que le Comité des travaux historiques a déjà dirigé la publication de *Dictionnaires topographiques* pour plusieurs de nos départements. Nous avons ainsi le dictionnaire de la Meurthe par M. Lepage, celui de la Moselle par M. Bonnardot, de la Meuse par M. Liénard. L'un des derniers

1. Cette étude a été tirée à part.

qui ait été publié est celui de la Marne, rédigé par M. Longnon : la valeur scientifique en est tout à fait considérable. L'étude de M. Fournier offre avec ces dictionnaires une certaine analogie ; mais elle s'en distingue aussi par son caractère plus général, par l'abondance, la diversité des matières qui y sont traitées. — Dans ce long travail qui ne compte pas moins de 244 pages, M. Fournier passe successivement en revue la géographie physique du département des Vosges, l'influence du milieu sur les habitants, de l'homme, de la religion, de la propriété sur les noms de lieux ; il étudie les races, les langues, les vestiges de toute sorte qu'ont laissés sur le pays vosgien les diverses civilisations qui s'y sont succédé, les voies de communication à toutes les époques. — Arrivant enfin à la topographie purement politique, M. Fournier énumère les différentes circonscriptions politiques, administratives, religieuses, qui se sont superposées sur le sol du département des Vosges, depuis les temps les plus reculés.

M. Fournier débute par une esquisse géographique du pays ; il décrit successivement : 1° le relief, 2° les cours d'eau, 3° la chaîne des Vosges, 4° les chaumes, 5° la géologie, 6° les minerais, 7° les forêts.

Peut-être eût-il été plus logique de débuter par un rapide exposé géologique, de ne pas séparer par une énumération de cours d'eau, l'étude du relief de celle de la chaîne des Vosges. Pour les Vosges, M. Fournier énumère exactement les sommets, les cols avec leur altitude, sans nous donner toutefois toujours une idée d'ensemble très nette de la configuration générale de la chaîne et de ses annexes ; la description et la nomenclature historique de ces croupes gazonnées, qui affectent la forme de plateaux bombés, et qu'on appelle « chaumes », est fort intéressante.

Sur la composition géologique du sous-sol et du relief, sur les richesses minérales du pays que M. Bleicher a si bien décrites, M. Fournier ne nous donne que des aperçus généraux ; il aurait pu rechercher ici les traces qu'a dû laisser la nature même du sol dans la nomenclature géographique des lieux, et nous citer au moins quelques noms de pays qui dérivent de particularités du règne minéral, au lieu d'énumérer des gîtes d'exploitation minière sans rapport avec le nom des localités où ils se trouvent.

M. Fournier nous fait, à grands traits, l'historique des forêts vosgiennes d'après Élie de Beaumont, Alfred Maury et Ch. Guyot ; il nous donne la nomenclature des noms de lieux dont l'étymologie rappelle la végétation forestière du pays.

Dans son second chapitre, M. Fournier examine les influences topographiques, ethniques, etc., qui ont déterminé la formation d'un grand nombre de localités, et qu'on retrouve pour ainsi dire cristallisées dans des noms de lieux. Il nous retrace la double physionomie du pays, la plaine et la montagne, et nous expose l'influence du milieu physique sur les habi-

tants; le portrait qu'il nous trace du paysan vosgien, de son genre de vie, la description qu'il nous donne de la solidarité économique qui met en rapport le montagnard avec l'homme de la plaine sont colorés, pleins de vérité; on sent que M. Fournier habite le pays qu'il décrit, qu'il en connaît intimement toutes les habitudes.

M. Fournier énumère ensuite les noms de lieux dont l'étymologie rappelle les formes de la propriété et de l'habitation à l'époque gallo-romaine et mérovingienne, ou se rapporte à des particularités purement géographiques. Il indique quelques suffixes dont la signification lui échappe; il cite aussi quelques noms sur le sens originel desquels il ne se prononce pas; Bouxières, par exemple, qui nous paraît formé du mot *bux* (buis) et du suffixe *aria*, fréquemment combiné à l'époque gallo-romaine avec des noms de végétaux pour former des noms géographiques.

Dans son troisième chapitre, l'auteur expose, d'après M. Bleicher, quelques données d'archéologie préhistorique relatives au pays qu'il étudie; il cherche également à déterminer la race à laquelle appartenaient les Vosgiens primitifs, à fixer le groupement des populations les plus anciennes du pays, à en évaluer approximativement le chiffre aux diverses époques, d'après les documents historiques. — Suit une longue digression sur les langues successivement parlées dans les Vosges.

Au chapitre IV, M. Fournier fait l'historique des voies de communication: 1° à l'époque préromaine, 2° à l'époque romaine, 3° au moyen âge, 4° à l'époque moderne. C'est là de la vraie et bonne topographie; dans son ensemble ce chapitre est, de tous les autres, celui qui répond le mieux au titre même de l'étude, et qui satisfait le plus complètement la curiosité du lecteur. M. Fournier a eu l'excellente idée d'intercaler dans son récit des cartes en couleur qui sont très nettes et très faciles à consulter (1° carte des voies romaines, 2° carte des routes à la fin du règne de Stanislas. 1753, 3° carte des routes en 1791).

Au lieu de passer immédiatement à la topographie politique proprement dite, dans son Ve chapitre, M. Fournier dresse le catalogue des vestiges qu'ont laissés dans le département des Vosges les civilisations des époques préromaine et gallo-romaine; il rappelle les antiques légendes populaires et les vieilles superstitions du pays vosgien; il a dressé deux cartes et des tableaux résumant les localités où l'on a trouvé des reliques du passé. M. Fournier dit (page 157) que le dieu national Bel adoré au Donon est devenu un Mercure très vénéré de tous les Gaulois à l'époque romaine; cette identification du dieu gaulois Bel avec le Mercure latin est inexacte (plus loin d'ailleurs il identifie le dieu Lug avec Mercure). — Bel, c'est le dieu resplendissant, le dieu du feu, qu'il faut identifier avec l'Apollon latin; Mercure, dont le nom est mentionné dans diverses inscriptions trouvées au

Donon, est le dieu des chemins, des voyages, des marchés. L'Apollon gaulois qui porte souvent dans les inscriptions l'épithète de Granus, préside aussi aux eaux thermales, aux sources, aux bains. Peut-être faut-il voir le nom de cette divinité indigène, dans le nom de la ville de Grand ou Grau, aux sources de l'Ornain, que cite M. Fournier, où des ruines de bains publics et d'aqueducs de l'époque romaine ont été retrouvées, et qu'une charte de 886 mentionne sous le nom de Granis villa? L'Eaugrogne, la rivière de Plombières, la ville des eaux par excellence, ne rappelle-t-elle pas le Granus gaulois?

Les deux derniers chapitres sont consacrés à la topographie politique et religieuse du département. Dans le premier, M. Fournier détermine la peuplade gauloise qui fixa sa résidence sur le sol du département des Vosges, celle des Leuci, il cherche à délimiter les pagi entre lesquels se partageait la *civitas* des Leuci, et il nous donne une carte de ces antiques divisions politiques. Un peu plus loin, en parlant des Leuci, et de la condition que leur avaient faite les Romains vainqueurs, M. Fournier a laissé échapper une faute d'impression assez grave: *immuni* au lieu de *immunes* (p. 182).

Puis M. Fournier passe en revue les divisions politiques des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles : prévôtés, bailliages ; il décrit la formation du département des Vosges, sa subdivision en districts (cartes et tableaux).

Comme préliminaire à l'exposé de la topographie religieuse, M. Fournier nous expose la religion primitive des Gaulois ; il voit dans le mot « ballon » qui caractérise certains sommets des Vosges, la racine du nom celtique Bel ; cette ancienne hypothèse, émise autrefois par Auguste Stöber, est ingénieuse, mais elle est loin d'être sûre ; l'identification du dieu gaulois « Lug » avec Mercure que M. Fournier nous donne d'après M. d'Arbois de Jubainville, n'est pas davantage certaine ; M. Gaidoz a montré que dans les inscriptions le nom de Lug n'est jamais accolé à celui de Mercure. M. Fournier nous montre ensuite comment la substitution du christianisme au paganisme a eu pour conséquence la formation de nouvelles circonscriptions religieuses: archidiaconés, doyennés (carte des divisions religieuses de 1402 à 1711); nous voyons aussi quelles modifications dans les circonscriptions religieuses provoqua la création des nouveaux diocèses de Nancy et de Saint-Dié.

Enfin l'étude de M. Fournier a pour appendices une série de petites monographies d'histoire ecclésiastique, de coutumes féodales, etc., qui ont plus ou moins de rapports avec la topographie.

On le voit, M. Fournier a mis à contribution toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, la géographie physique, la géologie, l'anthropologie, la linguistique, l'archéologie préhistorique, la mythologie comparée, etc., pour dresser la topographie ancienne du département des Vosges. Son œuvre est

une compilation agréable de recherches nombreuses, approfondies, peut-être pas toujours étroitement adaptées au sujet.

En somme, M. Fournier nous a donné un travail très consciencieux, intéressant par les détails et par le style, et qui a le mérite de condenser dans moins de 300 pages les faits recueillis et les conclusions énoncées dans un très grand nombre d'ouvrages.

Le volume se termine par un rapport adressé par M. Voulot au préfet des Vosges ; on y trouve indiqués les objets qui ont enrichi le musée de peinture, le musée archéologique et le musée d'histoire naturelle d'Épinal, pendant l'année 1891-1892.

E. Chantriot.

2° Alsace-Lorraine.

Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde. Vierter Jahrgang (Erste Hälfte). 1892. Metz, Scriba, 244 pages. Gr. in-8° avec 3 planches hors texte.

L'activité croissante de la Société l'a amenée à publier désormais ses *Mémoires* en deux fascicules semestriels. Celui-ci contient 15 mémoires ou articles.

A l'histoire générale de la province sont consacrées trois études.

La fin de *Lothringen und Burgund* du Dr *Henri Witte,* travail sur les mérites duquel il est superflu de revenir. On lira avec profit la description de la bataille de Nancy, qui diffère beaucoup de celle de Digot. Ce dernier suit trop aveuglément la *Chronique de Lorraine*. D'après le Dr Witte, ce n'est point toute l'armée des confédérés, mais seulement l'avant-garde qui, se dérobant par le ruisseau de Heillecourt et le bois de Saurupt, est tombée sur l'aile droite des Bourguignons.

C'est un singulier problème que pose le Dr *Hans Witte* dans le *Mariage de Nicolas de Lorraine et d'Anne de France et les complications franco-bourguignonnes*. Le duc Nicolas a-t-il été marié ? Comme le remarque M. Witte, D. Calmet pose la question comme une énigme. Il cite tous les documents qui sembleraient établir le mariage, et il conclut : « toutefois on sait que le

mariage ne fut jamais consommé ». Or M. Witte a trouvé aux Archives du département à Metz, parmi les pièces acquises à Cheltenham, une nouvelle lettre de Louis XI qui vient s'ajouter aux autres documents de nature à établir la célébration du mariage. M. Witte n'est pas très au courant de l'histoire de France, cela se conçoit, sinon il eût vite trouvé le mot de l'énigme. Le traité de mariage ne prouve rien, car Louis XI conclut vers la même époque un traité de mariage entre la même Anne et le comte de Charolais. Le mot mariage n'a souvent pas d'autre sens au moyen âge que le mot fiançailles et les fiançailles se faisaient aussi en face de la sainte Église. Si l'avare Louis XI a payé partie de la dot, s'il a livré les revenus des villes de Champagne en garantie du reste, c'est qu'il trouvait avantage à conserver le duc de Lorraine à sa solde et à l'empêcher de s'allier au Bourguignon.

Mais ce qui convaincra M. Witte que jamais le mariage ne fut consommé c'est qu'Anne de France avait 10 ans à la mort du duc Nicolas et qu'elle en avait 5 à l'époque de son prétendu mariage. Quelle que soit la puissance des formes diplomatiques, elles ne sauraient engager dans ces conditions ; de quelques privilèges que pussent jouir les rois de France auprès de l'Église, il n'est pas vraisemblable qu'elle eût consenti à conférer le sacrement du mariage à une princesse qui n'avait ni l'âge de discrétion, ni l'âge de raison. Et c'est pourquoi le jour où Nicolas crut n'avoir plus rien à attendre du roi de France, il chercha, sans autre forme de procès, à convoler en de plus justes noces ; et quand il mourut Anne de France ne fut pas veuve. Mais, l'occasion aidant, Louis XI chercha à extorquer au faible René II les sommes avancées à la Lorraine en affectant de considérer comme consommé le mariage auquel nul ne pensait plus. Je ne puis non plus reconnaître dans le document découvert par M. Witte, les roueries qu'il nous signale, les phrases qu'il souligne sont très probablement empruntées comme les précédentes à la requête du duc Jean, et pour porter remède aux abus que celui-ci signale, il faut bien les faire connaître aux agents royaux.

La pièce est intéressante et il faut remercier M. Witte de l'avoir publiée. parce qu'elle fournit un renseignement de plus à l'histoire de cette politique si curieuse de Louis XI vis-à-vis de la Lorraine ; mais, bien qu'en pense l'éditeur, elle ne change pas grand'chose à l'idée qu'on se faisait de ces relations.

M. le Dr *Wolfram* a trouvé dans le même fonds de Cheltenham un rouleau qui lui a permis de dresser un curieux tableau qui est une intéressante contribution à l'*Histoire du fléau des loups en Lorraine;* en un an, dans un rayon d'environ 10 kilomètres autour de Metz, on a tué 319 loups. Or, de nos jours, dans toute la Lorraine allemande, le maximum des loups tués,

s'élève en 1878 à 94 loups ; et c'est un chiffre considérable à côté des autres années qui descendent de 67 à 12 ; encore les trois dernières années ne présentent-elles que 5, 3 et 2 loups.

Deux articles sont consacrés aux travaux d'archives. J'ai à plusieurs reprises parlé du fonds de Cheltenham. C'est que les archives de Lorraine, plus heureuses que nos misérables archives départementales, n'ont qu'à exprimer un désir pour qu'on leur accorde aussitôt les fonds dont elles ont besoin. En 1890, elles achetaient à Cheltenham toutes les pièces intéressant l'histoire de Metz et de Lorraine ; cette année elles ont fait encore de *nouvelles acquisitions de pièces* et le D[r] Wolfram nous rend compte de l'importance du fonds considérable des de Heu, qui a été acquis en Luxembourg et réintégré aux archives de Lorraine. Ce sont 63 rouleaux de cens, 137 registres de recettes, 8 cartulaires, une masse considérable d'actes judiciaires, 5,396 pièces de 1145 à 1798 et plusieurs centaines de lettres d'un haut intérêt pour l'histoire de la guerre de Trente ans.

D'autre part, les archives ont acquis 76 chartes ou lettres des ducs de Lorraine, de 1434 à 1726. Et des dons particuliers lui ont valu une copie de l'inventaire de Dabo emprunté à la Bibliothèque nationale ; une copie d'un registre des seigneurs de Réchicourt qui appartient à M. Benoît, et un inventaire manuscrit de la collection de Lorraine, tel que Nancy devrait en avoir un depuis longtemps.

Le D[r] *Wiegand* envoyé à Rome pour rechercher au Vatican les matériaux nécessaires à l'histoire d'Alsace-Lorraine, publie les *Registres du Vatican pour l'histoire de l'église de Metz ;* ce fascicule comprend les pontificats d'Honorius III et de Grégoire IX et contient 49 numéros.

L'histoire locale n'est représentée cette fois que par les *Contributions à l'histoire de la seigneurie de Bitsch* (1570-1606) par M. *Heinrich Lempfried,* de Sarreguemines. La partie nouvelle de ce travail est surtout empruntée aux actes judiciaires de la chambre de Wetzlar au sujet du procès des comtes d'Hanau-Lichtemberg contre le duc de Lorraine ; voici les divisions de cette étude : Occupation violente de Bitsch par le duc Charles III ; plainte du comte Philippe de Hanau-Lichtemberg contre le duc Charles III ; engagement de Bitsch au margrave Jacques III de Bade-Hochberg (1589-1590) ; le comte Charles II de Hohenzollern-Sigmaringen, seigneur engagiste de Bitsch (1594-1606) ; enfin une étude sur l'influence de ces modifications sur l'état des habitants.

Une seule biographie : à propos d'une médaille d'*Adrien de Walderfingen,* conservée au musée de Berlin, M. *Jules Florange* a réuni un certain nombre de renseignements très précis sur la personne et la famille de l'original de cette médaille.

L'archéologie est au contraire très abondamment représentée dans ce fascicule.

C'est d'abord un rapport de M. *L. A. Dujardin,* sculpteur de la cathédrale, sur les *Cathédrales françaises au moyen âge.* L'auteur a été envoyé en mission avec M. de Tornow, architecte de la basilique messine, pour chercher une inspiration et faire à la cathédrale le portail qu'elle n'a jamais eu. Idée vraiment fâcheuse ; à supposer même que l'on réussisse dans cette tentative audacieuse qui aurait effrayé Viollet-le-Duc, à quoi aura-t-on abouti? A donner un démenti à l'histoire de la cathédrale et à la rendre un monstre inexplicable. Et je ne parle pas des dangers considérables que présente cette opération pour la solidité du reste de l'édifice. Les remaniements de la cathédrale, exhaussement de la couverture, érection des pignons du transept, n'ont pas été heureux. Dieu veuille que ces nouvelles prétentions ne soient pas plus funestes encore! Le rapport de M. Dujardin nous fait entendre que le portail projeté sera inspiré du portail d'Auxerre. Je connais ce portail, je l'ai étudié, j'en ai la photographie sous les yeux, et malgré tout, je ne puis arriver à l'appliquer à la cathédrale de Metz.

Le D[r] *Otto Adalbert Hoffmann* a dressé un catalogue très méthodique et très commode des petites antiquités du musée de Metz. Ce musée, entièrement réorganisé grâce à la sollicitude de la Société, pourra désormais être mieux utilisé qu'auparavant ; la précieuse collection Migette peut y être plus facilement consultée que dans son ancien et insuffisant local.

M. le D[r] *Wolfram* rend compte d'une trouvaille de monnaies faite à Ars-Laquenexy; ce sont 41 monnaies du XVI[e] siècle, quelques monnaies allemandes, la plupart françaises et un petit nombre messines.

Le même signale des *inscriptions allemandes* à Hayange et à Guermange, villages de langue française.

Il signale aussi la découverte, dans les travaux de fondation de la caserne de la porte de la gare, des restes de la *voie romaine de Scarpone.*

Le D[r] *Hoffmann* signale une *fibule romaine émaillée* dont une planche donne la reproduction et un *cimetière de la basse époque romaine à Zillingen.*

Enfin, par une heureuse innovation, la Société joint cette année à ses *Mémoires* un bulletin critique des livres et travaux concernant la Lorraine.

Alfred BOURGEOIS.



CHRONIQUE DE LA FACULTÉ

Administration académique. — Par décret en date du 14 mars 1893, M. Mourin (Marie-Ernest-Charles), recteur de l'Académie de Nancy, est admis, pour ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite, et est nommé recteur honoraire d'académie.

M. Gasquet (Amédée-Louis-Ulysse), docteur ès lettres, professeur d'histoire et géographie de l'antiquité et du moyen âge à la Faculté des lettres de Clermont, est nommé recteur de l'Académie de Nancy, en remplacement de M. Mourin, admis à la retraite.

M. LE RECTEUR MOURIN.

Un changement considérable vient de s'opérer dans l'Académie de Nancy : elle perd son chef M. le recteur Mourin, atteint par la limite d'âge et mis à la retraite. Tout le corps enseignant est unanime à le regretter. Depuis 14 ans, en effet, M. Mourin administrait l'Académie avec une sagesse simple et affable qui lui avait mérité le respect, la sympathie et la confiance de tous. Quoiqu'ayant été pendant quelques années tenu loin de l'enseignement, M. Mourin avait gardé une âme foncièrement universitaire ; on sait qu'après avoir soutenu ses thèses de doctorat, il ne put obtenir de l'Empire, à cause de ses convictions républicaines, une chaire d'histoire dans une faculté des lettres. Il prit alors un congé qui se prolongea jusqu'après la guerre de 1870. Les circonstances et l'estime de ses concitoyens firent M. Mourin maire d'Angers. C'est de là qu'il fut nommé recteur à Nancy en 1880, à la place de M. Jacquinet, après avoir fait ses preuves dans l'administration. C'était un administrateur de la nouvelle école, ne

rappelant en rien cet ancien type du fonctionnaire hautain et inaccessible qui traitait ses subordonnés en proportion de leurs grades et devant qui les répétiteurs et les professeurs de collège devaient officiellement trembler. M. Mourin a été un parlementaire dans toute l'extension littérale du terme. D'une approche facile, d'un jugement ferme, d'un caractère conciliant sans réticence ni arrière-pensée, M. Mourin laissera dans la mémoire de ses administrés un souvenir excellent et durable. Il restera, comme il le leur demandait lors de ses adieux, l'ami de tous ses collaborateurs.

Il est remplacé par M. Amédée Gasquet, professeur d'histoire à la Faculté de Clermont-Ferrand et maire de la ville. M. Gasquet compte de vieilles amitiés à Nancy : sa nomination y a été très bien accueillie ; nous lui offrons ici respectueusement nos souhaits de bienvenue.

Nomination. — Par décret en date du 10 mars 1893, M. Collignon, docteur ès lettres, maître de conférences de littérature latine à la Faculté des lettres de Nancy, est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

Mission scientifique. — Par arrêté ministériel du 27 janvier 1893, M. Charles Diehl, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, est chargé d'une mission dans le nord de l'Afrique, à l'effet d'y poursuivre ses recherches archéologiques relatives aux monuments de l'époque byzantine. Un congé est accordé à M. Diehl du 15 mars au 1er mai 1893.

Congé. — Par arrêté ministériel, un congé du 1er mars au 31 juillet est accordé sur sa demande à M. Cousin, maître de conférences de grammaire à la Faculté des lettres.

Pendant la durée du congé de M. Cousin, M. Martin, professeur, et M. Collignon, professeur adjoint, sont chargés d'une conférence complémentaire de grec par semaine. Pendant le même temps, M. Job, professeur de seconde au lycée, agrégé de grammaire, est chargé de deux conférences de grammaire par semaine à la Faculté des lettres.

Bibliothèque universitaire. — Par arrêté ministériel du 2 janvier, M. Netter, bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Nancy, est admis, pour ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à partir du 1er janvier 1893.

M. Netter est nommé bibliothécaire universitaire honoraire.

M. Dumont (Paul-Charles), docteur en droit, licencié ès lettres, pourvu du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire, sous-bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Nancy, est nommé bibliothécaire de ladite bibliothèque (3e classe), en remplacement de M. Netter, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Laude (Jules-Alexandre), bachelier ès lettres, élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études, pourvu du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire, stagiaire à la bibliothèque de l'Université, est délégué pour l'année scolaire 1892-1893, dans les fonctions de sous-bibliothécaire à la bibliothèque universitaire de Nancy, en remplacement de M. Dumont, appelé à d'autres fonctions.

Par arrêté ministériel du 28 février, M. Laude, délégué dans les fonctions de sous-bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Nancy, est nommé sous-bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Montpellier, en remplacement de M. Vacher de Lapouge, appelé à d'autres fonctions.

M. Doudelez (Gustave), bachelier ès lettres, pourvu du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire, est délégué pour l'année scolaire 1892-1893, dans les fonctions de sous-bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Nancy, en remplacement de M. Laude, appelé à d'autres fonctions.

M. Minas Tchéraz, professeur d'arménien au King's College de Londres, a écrit à M. le doyen de la Faculté, une lettre fort gracieuse d'où nous tirons le passage suivant : « Un ami de Nancy m'a conseillé de destiner à votre Faculté mon journal *L'Arménien,* pour lequel un Arménien du Caire prend un abonnement annuel avec prière de le faire servir gratuitement à une École française. J'ose donc vous adresser les quatre premiers numéros de la présente série et je vous ferai parvenir la suite. » — Ce don a été accueilli avec reconnaissance par la Faculté des lettres.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES. — Les conférences du second semestre se sont ouvertes le lundi 10 avril. Nous en donnons ici le programme :

Philosophie : M. Victor EGGER, professeur. — Le *mardi,* à 4 heures 1/4. Conférence préparatoire à la Licence : *Questions de psychologie, de métaphysique et de morale.*

Le *mercredi,* à 4 heures 1/4. Conférence préparatoire à la Licence : *Leçons sur la logique.*

Le *samedi,* à 4 heures 1/4. Conférence préparatoire à l'Agrégation : *Questions d'histoire de la philosophie.*

Langue et littérature grecques : M. Albert MARTIN, professeur. — Le *lundi,* à 3 heures 1/2. Explication de Thucydide (Licence).

Le *mercredi,* à 2 heures 1/2. Explication d'Homère, chant XV de l'*Iliade* (Agrégation).

Le *jeudi,* à 10 heures. Explication du chant XXIV de l'*Iliade.*

Le *même jour,* à 11 heures. Correction de thèmes grecs.

Langue et littérature latines : M. THIAUCOURT, professeur. — Le *mercredi,* à 8 heures 1/4. Explication du livre XXI de Tite-Live. Correction de dissertations latines (Licence).

Le *jeudi,* à 3 heures. Explication du *De signis* de Cicéron et du livre I des *Annales* de Tacite.

Le *même jour,* à 4 heures. Correction de thèmes latins (Agrégation de grammaire).

Littérature latine et grecque : M. COLLIGNON, professeur adjoint. — Le *lundi,* à 9 heures. Explication de Lucain, *Pharsale,* chant I. Correction de dissertations latines (Licence).

Le *jeudi,* à 10 heures. Littérature grecque. Explication de l'*Électre* de Sophocle. Correction de thèmes grecs (Licence).

Le *vendredi,* à 9 heures. Explication de Virgile, *Géorgiques,* livre IV. Correction de versions latines (Agrégation de grammaire).

Le *samedi,* à 8 heures 3/4. Cours d'histoire de la Littérature latine : *Histoire de la Littérature latine pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne.*

Langue et littérature françaises : M. Émile KRANTZ, professeur. — Le *lundi,* à 8 heures 3/4. Étude des auteurs français du programme de l'Agrégation de grammaire.

Le *même jour,* à 10 heures. Exercices de dissertation française.

Le *jeudi*, à 9 heures. (Agrégation de grammaire.) Études sur Sainte-Beuve.

Le *même jour*, à 10 heures 1/4. (Licence.) Explication de l'Introduction. à l'Encyclopédie de d'Alembert.

Langue française du moyen âge : M. Étienne, docteur ès lettres, chargé d'un cours complémentaire. — Le *lundi*, à 10 heures 1/4. Explication et commentaire des textes d'ancien français compris dans le programme de l'Agrégation de grammaire.

Le *samedi*, à 2 heures 1/4. Conférence alternative de quinzaine pour l'Agrégation de grammaire et la Licence littéraire. (Explication de textes d'ancien français.)

Grammaire des langues classiques : M. Job, professeur au lycée, chargé de conférences complémentaires. — Le *mercredi*, à 10 heures 3/4. Questions de Morphologie et de Syntaxe (Agrégation).

Le *samedi*, à 10 heures 3/4. Questions de Morphologie et de Syntaxe (Agrégation et Licence alternativement tous les 15 jours).

Langues et littératures étrangères : M. Grucker, professeur. — Le *mardi*, à 3 heures. — Conférence de Littérature allemande.

Le *jeudi*, à 2 heures et à 3 heures. Exercices pratiques pour l'Agrégation d'allemand et la Licence d'allemand.

Philologie allemande : M. Lichtenberger, maître de conférences. — Le *vendredi*, à 8 heures 1/2. *Principes de grammaire historique.*

Le *même jour*, à 9 heures 1/2. Exercices pratiques (Agrégation, Licence).

Le *samedi*, à 8 heures 1/2. Explication d'auteurs (Agrégation).

Histoire ancienne et archéologie : M. Ch. Diehl, professeur. — Le *lundi*, à 10 heures 1/2. *Questions d'Histoire romaine* (Agrégation).

Le *mercredi*, à 11 heures. *Les institutions de l'Empire romain d'après les documents épigraphiques* (Agrégation et Licence).

Le *jeudi*, à 10 heures 1/2. Explication d'Isocrate, le *Panégyrique d'Athènes* (Agrégation).

Cours complémentaire : M. Gaston May, professeur à la Faculté de droit. — Le *mardi*, à 10 heures 3/4. *Institutions du droit privé des Romains.*

Histoire du moyen âge : M. Pfister, professeur. — Le *mardi*, à 3 heures. *Les Institutions françaises sous les Capétiens directs* (Suite).

Le *même jour,* à 5 heures. Questions d'Histoire générale du moyen âge.
Le *jeudi,* à 2 heures. Explication des *Capitulaires* de Charles le Chauve.

Histoire moderne : M. Pariset, chargé d'un cours complémentaire. — Le *lundi,* à 2 heures 1/2. Exercices pratiques (Licence et Agrégation)

Le *mardi,* à 8 heures 1/2. Questions d'Histoire du XVI[e] siècle.

Le *mercredi,* à 8 heures 1/2. Les traités de Westphalie (éd. Vast).

Geographie : M. Auerbach, professeur. — Le *vendredi,* à 2 heures. Exercices pratiques (Agrégation).

Le *samedi,* à 10 heures. Explication de Buffon, *VI[e] Époque de la Nature.*

Le *même jour,* à 2 heures. *Géographie générale* (Licence).

Baccalauréat. — Une session extraordinaire du baccalauréat classique (2[e] partie) s'est ouverte devant la Faculté des lettres, le samedi 18 mars 1893, et a été close le lundi 20 mars. 25 candidats étaient inscrits, dont 13 ont bénéficié de leur admissibilité antérieure. Les candidats ont choisi pour leur composition écrite de philosophie, l'un des trois sujets suivants :

La substance et le phénomène.
Le moi.
Le jugement et ses variétés.

A la suite des épreuves écrites, 22 candidats ont été déclarés admissibles. A la suite des épreuves orales, 16 ont été définitivement reçus dont 1 avec la mention *assez bien*. Proportion des reçus : 64 p. 100.

Le Gérant,
Ch. Pfister.

Nancy, imp. Berger-Levrault et C[ie].

EXCURSIONS

ET

CAUSERIES LITTÉRAIRES

AUTOUR D'ATHÈNES ET EN ARGOLIDE

Aucune lecture n'a plus passionné ma jeunesse de collégien que le *Voyage du Jeune Anacharsis*. Mon frère aîné partageait mon enthousiasme. Bien qu'il se préparât à l'École polytechnique, il avait fait de fortes études classiques, et il gardait pour la Grèce un véritable culte. Aussi pas de journée plus heureuse, que lorsque nous pouvions, blottis dans un coin solitaire, lire ensemble quelques chapitres de notre ouvrage favori, et voyager ainsi en imagination dans ce pays de nos rêves. Sans doute, une critique sévère a pu signaler depuis ce qu'il y a de factice et de superficiel dans cette Grèce ressuscitée par un bel esprit parisien de la fin du XVIIIe siècle. Mais notre adolescence était sous le charme. Tous ces détails de la vie hellénique d'autrefois, ce spectacle des arts, toute cette histoire générale et anecdotique, recueillis et assortis dans un cadre ingénieux et romanesque, tout cela nous faisait une pleine illusion. Nous animions de notre passion la savante mosaïque de l'auteur. Nous nous promettions d'aller visiter un jour cette terre de la poésie et de l'héroïsme.

Ce vœu cependant, dans la situation modeste où nous étions nés, pouvait sembler alors bien chimérique. Car, à cette époque, c'est-à-dire dans les dernières années de la Restauration, il fallait presque avoir la fortune d'un Châteaubriand ou d'un Lamartine pour réaliser un tel rêve. Par un heureux concours d'événements, la Grèce vint au-devant de nous.

Depuis un an déjà (1847) j'étais installé à Athènes dans cette École française, qu'une pensée généreuse venait d'y fonder. De son côté, mon frère, alors capitaine du génie, et désigné pour la chaire de fortification permanente à l'École d'application de Metz, avait un congé de quelques mois pour s'y préparer. Il avait le dessein de profiter de son loisir pour étudier surtout les places fortes de la Lombardie. Or, de l'Italie on passe aisément en Grèce. La mer, en outre, était si belle, et l'y invitait. Je lui promettais d'ailleurs moi-même de lui faire voir à Mycènes et à Tirynthe de curieux monuments de la fortification au temps d'Homère, et je lui rappelais notre vœu d'autrefois.

Ce cher voyageur arrivait à Athènes vers le 15 février 1848. C'est la belle saison pour visiter l'Attique, au premier sourire du printemps. Tout, du reste, l'accueillit à merveille. Il venait voir son frère; il trouva à l'École française une vraie famille, tant mes camarades mirent de cordial empressement à le recevoir, tant notre directeur, le bon M. Daveluy, lui fut hospitalier. On aurait dit même que le sol de l'Attique, si aride d'ordinaire, étalait autour de nous des gazons diaprés d'anémones, de thym, de sauge et d'asphodèles avec une opulence inaccoutumée, et que les pâles oliviers eux-mêmes avaient rafraîchi leur verdure. Nous touchions, en effet, à ce mois Élaphébolion, où l'Athènes antique célébrait ses Grandes Dionysies en l'honneur de Bacchus, le dieu de la nature ressuscité et ramenant partout avec lui l'allégresse et l'éclat de la vie. — Chez nous aussi, sans doute, l'éclosion du printemps a un charme mystérieux. Mais, dans ces régions du Midi, c'est une éruption triomphante de la végétation et de la vie animale,

une ivresse de l'âme et des sens. Qu'était-ce donc au temps de la jeunesse du monde, quand l'Attique, à ce réveil du printemps, saluait dans les transports de son enthousiasme le Dieu même de la vie universelle, qui, après être descendu pour un temps dans le royaume de la nuit, reparaissait victorieux à la lumière du ciel, pour couvrir la terre de verdure, de fleurs et de fruits?

I.

Presque chaque matin nous montions à l'Acropole, en admirant ces horizons resplendissants dans la clarté d'une lumière vraiment divine, et nous passions des heures entières à laisser errer nos regards et nos esprits émerveillés sur ces ruines éloquentes. « Eh bien ! la voilà donc réalisée, disait mon frère, « cette chimère de notre jeunesse! Nous sommes à Athènes, « en face du Parthénon ! En dépit des ravages du temps, la « réalité dépasse, je l'avoue, tout ce que j'avais rêvé. Non, la « plus industrieuse érudition ne saurait suppléer au spectacle « des lieux. Mais, outre les grands souvenirs du passé, je ne « crois pas avoir éprouvé, même à Saint-Pierre de Rome, une « pareille émotion, qu'en présence de ces grands débris dans « leur solitude mélancolique. — Je ne sais même en vérité, si « ce temple de Minerve et de Phidias, dans l'intégrité de ses « beaux jours d'autrefois, a pu jamais produire un aussi mer« veilleux effet que cette ruine majestueuse, ouverte aujour« d'hui de toutes parts à la lumière, et dont les colonnades de « marbre dorées par le soleil se profilent sur la splendeur azurée « du ciel. »

Nous trouvions là presque toujours un jeune architecte, M. Pacard, pensionnaire de notre Villa Médicis à Rome, qui était venu nous rejoindre à Athènes pour en étudier les monuments. Il était comme le grand-prêtre de l'Acropole; il nous en faisait les honneurs et nous en révélait les mystères. Avec lui nous admirions l'œuvre de la sculpture antique, non seu-

lement dans ses grandes lignes et ses proportions harmonieuses, mais aussi dans la perfection exquise des détails; ici, ces assises de pierre ou ces tambours de colonnes, dont on ne peut distinguer les joints malgré tant de catastrophes qui ont ébranlé l'édifice; là, ces guirlandes de perles si finement ciselées le long des frises. « Les Grecs, nous disait-il, devaient dans les « arts atteindre la perfection. Quand une fois, pour leurs édi-« fices, le génie inspiré de l'artiste avait trouvé la forme idéale, « l'harmonie supérieure qu'ils appelaient l'*Eurythmie*, désor-« mais on s'y tenait; et à l'exemple de la nature elle-même, en « reproduisant le type consacré, l'art s'appliquait tout en-« tier à en perfectionner l'exécution. » — Mais c'est surtout devant les Caryatides de l'Erectheum que Pacard s'extasiait. Il nous montrait ces figures de marbre qui tiennent à la fois du pilastre et de la statue, et dont la robe retombe sur leurs pieds en longs replis qui imitent la cannelure d'une colonne avec la grâce et la souplesse onduleuse d'une étoffe de Cos. Dans leur immobilité, ces statues semblent vivantes; et je ne m'étonne pas que le populaire ait attaché à leur conservation une dévotion superstitieuse. Quand Lord Elgin, en train de piller l'Acropole, envoya une troupe de manœuvres turks pour les enlever, au vent de nuit qui gémissait à travers les ruines, les barbares crurent entendre ces *vierges* soupirer (αἱ κόραι, selon leur nom populaire) et abandonnèrent avec effroi leur tâche sacrilège.

Mais je ne veux pas m'arrêter à ces impressions personnelles. Ces ruines d'Athènes, depuis Châteaubriand le voyageur incomparable, ont été trop souvent décrites par de vrais poètes et de vrais artistes, pour qu'on ose en parler à son tour. Une semaine entière fut consacrée par nous aux ruines de l'Acropole et aux débris des édifices antiques semés sur les flancs ou au pied du rocher.

Nous employâmes les jours suivants à visiter les environs d'Athènes. En voyageurs pressés, nous voulûmes d'abord escalader les montagnes, du haut desquelles le regard peut embras-

ser l'Attique entière. Ainsi, dans nos courses en Allemagne ou en Angleterre, nous commencions toujours la visite d'une ville par monter à la plate-forme de quelque clocher ou d'une tour située au centre ; et de là, munis d'un plan, nous prenions une idée de la topographie générale. Descendus de notre observatoire, nous circulions ensuite sûrement à travers les rues. — Ici notre première excursion nous conduisit au Mont Pentélique, dont il nous semblait, depuis l'Acropole, qu'on pût en étendant la main toucher le magnifique fronton, et qui est en réalité à une douzaine de kilomètres d'Athènes.

Le chemin qui y mène est des plus agréables à travers les villages d'Ampélokipos et de Khalandri, à demi caché dans son bois d'oliviers. La duchesse de Plaisance venait de faire élargir cette route pour pouvoir se rendre en voiture à la belle maison de campagne qu'elle se faisait bâtir alors sur les contreforts du Pentélique. Le lieu choisi par elle est vraiment délicieux pour une résidence d'été. La maison, abritée contre les vents du Nord, s'épanouit au contraire aux brises rafraîchissantes qui viennent de la mer ; et la nature elle-même a dessiné le parc à travers ces collines revêtues de jeunes pins, de myrtes et d'arbousiers, et arrosées par un grand nombre de ruisseaux aux eaux limpides et murmurantes.

On s'étonne que, dans la belle saison, ces lieux si voisins d'Athènes ne soient pas plus fréquentés. Il est vrai qu'ils avaient conservé jusqu'à nos jours une assez mauvaise renommée; il n'y avait pas si longtemps que la bande de Bibissi, après la perte de son chef, s'était dispersée. Un jour la duchesse de Plaisance avait été arrêtée et retenue prisonnière par ce bandit, et elle était en train de marchander sa rançon, quand une troupe de gendarmes prévenue vint à propos la tirer de ses mains. Bibissi ne respectait rien. Comme la jeune et charmante reine de Grèce, Amélie, se plaisait dans les soirées d'été à pousser parfois ses courses à cheval du côté du Pentélique avec un gracieux escadron de dames d'honneur et une escorte trop peu nombreuse, le bandit avait osé se poster en embuscade sur sa

route. On disait même qu'il s'était épris pour sa jeune souveraine d'une passion romanesque. Le roi Othon prit mal l'aventure, et exigea de son ministère qu'on le débarrassât enfin de cet audacieux. On mit à prix la tête de Bibissi. En Grèce, le moyen est infaillible. Bibissi le comprit. Aussi, de ce moment, aucun ami ne lui sembla plus assez fidèle, aucun asile assez sûr. Il changeait sans cesse de retraite, ne se fiant plus pour dormir qu'à un unique compagnon, dont il avait éprouvé en maintes rencontres le dévouement. Celui-ci, en effet, fut fidèle jusqu'à la nuit où, voyant le malheureux proscrit profondément endormi dans un champ près de Marathon, il lui brûla la cervelle, et, lui coupant la tête, la rapporta triomphalement dans son mouchoir pour toucher la prime promise.

Cette histoire, que je contais à mon frère, rendait la vie à cette solitude du Pentélique. La duchesse n'était pas, en effet, ce jour-là à sa maison de campagne. Il fallut nous contenter pour notre collation de quelques figues et d'un peu de pain, que je demandai aux caloyers d'un vieux couvent délabré et à demi désert, qui se cachait à quelque distance dans les replis boisés de la montagne. — C'est de là que nous escaladâmes les premiers contreforts, pour visiter tout d'abord les fameuses carrières de marbre, d'où ont été tirés les matériaux du Parthénon, du temple de Thésée, et de tous les beaux monuments, qui sont encore aujourd'hui la gloire d'Athènes. Nous pûmes admirer dans les carrières antiques avec quelle prévoyance elles avaient été exploitées autrefois, comment chaque bloc de marbre avait été coupé avec soin à la mesure nécessaire, de façon à ménager l'avenir. L'exploitation des carrières récentes les avait encombrées, au contraire, d'un tas de moellons bruts; on avait ravagé ce trésor de marbre, en en faisant sauter à la poudre et en en brisant d'énormes quartiers. C'était pour construire à Athènes cette grande caserne de marbre blanc, qui sert de palais au roi. On a gaspillé alors la carrière, comme si l'on ne devait plus en avoir besoin désormais. « C'est ainsi, « disais-je à mon frère, que les bergers valaques incendient les

« forêts pour préparer des pâturages à leurs chèvres, et que les « vignerons font périr les pins, en les incisant au pied, pour « recueillir la résine qu'ils mêlent à leur vin. Voilà pourtant « comme on en use aujourd'hui avec ces marbres du Penté- « lique, consacrés jadis à élever une demeure idéale aux dieux « immortels. »

L'ascension de la montagne est pénible. Mais au sommet quelle vue splendide! Au nord, nous avions sous nos pieds la jolie anse de Marathon, et nous pouvions du regard suivre sur les lieux, comme sur une carte, l'héroïque combat d'Athènes contre les Perses de Mardonius. Au delà s'étendait l'Eubée, comme une chaîne de montagnes étincelantes de neige, que dominaient dans le lointain les sommets sublimes du Parnasse et de l'Œta.

Quelques jours après, nous visitions le mont Hymette, couché à l'orient d'Athènes comme un énorme éléphant accroupi, et qu'on croit comme le Pentélique aux portes de la ville, tant l'atmosphère transparente vous en laisse voir les détails, mais qui recule devant vous pendant deux ou trois heures. Ce jour-là, Émile Burnouf nous accompagnait, un compagnon aussi savant qu'aimable; car il avait la plus heureuse facilité d'esprit à s'assimiler toute chose; et dans les sciences naturelles, comme dans les arts et la pratique des langues anciennes, il était partout chez lui. — En sortant de la ville, nous rencontrâmes un groupe d'Albanais, hommes et femmes, portant des paquets de linge et munis de pelles et de pioches. « Devinez où vont ces gens-là, demanda Burnouf à mon frère. Ils font leur lessive. Nous sommes ici, vous ne vous en douteriez pas, aux bords de l'Ilissus, où jadis Socrate aimait à se baigner les pieds. J'imagine que déjà dans l'antiquité, le cours de ce ruisseau célèbre, qui descend de l'Hymette, ne devait pas être très abondant; car alors déjà la montagne s'appelait la montagne sans eau (ἄνυδρος). Mais aujourd'hui que les pluies ont entraîné la mince couche de terre qui par endroits en revêtait le sol, et laissé le rocher à nu, on ne voit un peu d'eau dans l'Ilissus

qu'après un orage. Il demeure ainsi à sec presque toute l'année. S'il conserve encore quelque reste d'humidité, c'est par dessous. Son ancien lit, en effet, ainsi que toute la plaine environnante d'Athènes, a été comblé et exhaussé par des alluvions de ruines successives et de décombres. Mais en creusant un peu et en déblayant, on retrouve le ruisseau coulant encore sous les pierrailles, où il est enseveli. Le Dieu ne trompera donc pas l'espérance de ces braves Albanais. »

A mesure que nous approchions de la base de la montagne, les abeilles, qui en ont fait la renommée, devenaient plus nombreuses et plus bruyantes; et la brise nous apportait de plus enivrants parfums de thym, de marjolaine et de serpolet. Nous nous arrêtâmes d'abord au monastère de Kœsariani, à l'ombre d'une espèce de bois sacré, où les familles athéniennes se donnent rendez-vous à certains jours de fête, et surtout au jour de l'Ascension; car on dit que ce jour-là l'eau de la fontaine, qui coule au milieu d'une belle plantation d'oliviers, jaillit de sa source plus abondante et plus douce à boire. En nous reposant sous ces ombrages autrefois consacrés par la mythologie, nous cherchions des yeux autour de nous le buisson tragique, sous lequel Céphale, le fils d'Éole, en y croyant voir s'agiter une bête fauve, avait tué de son dard Procris, son épouse bien-aimée, et avait tourné contre lui-même l'arme fatale pour ne pas lui survivre. Histoire ou légende, en ce pays, il n'est ainsi presque pas une pierre, un arbre, qui n'éveille un souvenir, et ne ravisse votre âme dans un monde de poésie.

Après une halte d'une heure, nous commençâmes l'ascension de la montagne. C'est une rude montée de trois heures sous l'ardent soleil à travers un dédale de rochers entassés confusément. Quand on a escaladé le premier étage de la montagne, un nouveau sommet à gravir se découvre à nos yeux; on se croit à la cime, il faut encore monter. L'Hymette n'a pas moins de 1,000 mètres d'élévation; et l'on ne peut assez admirer le relief de ce sol de la Grèce, avec ses montagnes dont le pied

trempe dans la mer, et dont la cime s'élève dans le ciel à de pareilles hauteurs. Le Pentélique, en effet (1,120 mètres) et le Parnès (1,413 mètres), qui bornent au nord la plaine d'Athènes, dépassent encore l'Hymette. Ce sont vraiment des Alpes, sur les sommets desquelles on voit encore étinceler la neige, quand la chaleur à leur pied mûrit déjà les moissons. Si la montée du dernier étage fut laborieuse, comme on est payé de sa peine, par la vue splendide qu'on a du plateau! Non, le père des dieux et des hommes, du haut de son Olympe, n'embrassait pas un plus magnifique horizon. Presque à nos pieds, Athènes s'étalant autour de son acropole dans une large plaine séparée seulement de la plaine d'Éleusis par la petite chaîne de l'Icarios et du Corydalle; à l'ouest, les îles glorieuses d'Égine et de Salamine, flottant sur une mer étincelante de lumière; et au delà l'Acrocorinthe et les montagnes du Péloponnèse dans un nimbe d'or; au nord-ouest, le Parnès, le Cithéron, l'Hélicon, le Parnasse resplendissant de neige. — Puis, sur l'autre revers de la montagne, c'est une autre immensité. Entre la presqu'île méridionale de l'Attique qu'on appelait la Mésogée, terminée par la colonnade en ruines du temple du Sunion, on découvre au loin les Cyclades semées sur la mer comme des fleurs de nénuphar sur un étang.

Interfusa nitentes
Æquora Cycladas[1].

Voilà Céos, Gyaros, Andros, Tinos, Thermia, Sériphos, Délos, l'île Sainte, autour de laquelle les autres forment un chœur sacré. A l'est même, on croit apercevoir au loin l'île de Samos et les côtes d'Asie. Dans cette limpide atmosphère, le regard perce à des distances inusitées. Il semble que sur ces cimes jadis hantées par les Immortels, on jouisse à son tour de cette vue des dieux, auxquels rien n'échappe. — Ce vaste horizon du reste, en étalant ainsi presque toute l'Attique sous

1. Horace, *Odes*, I, 14.

nos yeux, nous en révélait la destinée d'autrefois. Si l'aridité du sol y répondait mal, en effet, au travail de l'homme et se refusait à le nourrir, la mer de toutes parts sollicitait à la navigation et au commerce cette population active et industrieuse. Car les vallées y descendent jusqu'au rivage; et ces îles nombreuses, qu'on aperçoit semées en cercle au delà du cap Sunion, sont pour Athènes et le Pirée comme des faubourgs maritimes, qui appelaient le commerce de l'Asie.

Quel que fût cependant le charme de ce grand spectacle, il ne fallait pas s'y oublier, mais profiter des dernières heures du jour pour opérer notre laborieuse descente à travers ces amas confus de rochers. Maintes fois cependant, en revenant à Athènes, nous nous retournions encore pour admirer cette belle montagne colorée alors par les feux du soleil couchant de teintes empourprées. « Ici, disions-nous, le paysage peut se passer de verdure : la lumière suffit à tout. »

II.

Au lendemain de ces ascensions, nous préparions, mon frère et moi, une excursion en Argolide. Averti de notre projet, Antonio, le guide qui, à l'automne précédent, m'avait accompagné dans le Péloponnèse, vint se mettre à notre disposition. J'aurais accepté volontiers ses services. Car l'expérience m'avait appris qu'en Grèce, à cette époque déjà lointaine, si l'on voulait être assuré d'une couchette et de son repas, il fallait tout emporter avec soi. Mais mon frère, accoutumé aux campagnes d'Afrique, me fit honte de ma mollesse. Pour une tournée de huit jours on pouvait bien se livrer au hasard, sans s'affubler d'Antonio; et le lendemain dès le matin, munis du plus léger bagage, nous nous embarquions au Pirée sur le bateau du Lloyd autrichien, qui nous conduisit à l'isthme de Corinthe en côtoyant l'île de Salamine. — On descend à Kalamaki, d'où un omnibus transporte à Loutraki, de l'autre côté

de l'isthme, la plupart des voyageurs, qui vont se rembarquer immédiatement sur le golfe de Lépante, pour éviter ainsi de doubler les caps redoutés du Péloponnèse. Quant à nous, nous allions à la ville même de Corinthe; *tout le monde n'y va pas;* et mettant nos manteaux et nos sacs sur un cheval, nous fîmes notre route à pied, pour que rien n'échappât à notre curiosité.

Notre ingénieur militaire tenait à voir de près, en effet, la trace des travaux déjà essayés dès l'antiquité pour ouvrir un canal à travers l'isthme et abréger ainsi le trajet entre la mer Ionienne et la mer Égée. Les vestiges de ce creusement du sol, qu'on devait reprendre de nos jours, étaient reconnaissables dans toute leur étendue. L'idée de joindre ces deux mers si voisines avait dû se présenter naturellement à l'esprit. Car l'isthme à cet endroit n'a pas plus de 6 kilomètres de largeur; le sol aussi y est déprimé; et au point culminant sa hauteur atteint à peine 80 mètres. Aussi, chez les anciens, avait-on déjà tenté de transporter sur un chariot d'une mer à l'autre les petits navires, qui voulaient éviter les lenteurs et les dangers du cap Malée. C'est Démétrius Poliorcètes qui eut le premier l'idée d'un canal, mais il se heurta contre les préjugés de ses ingénieurs convaincus que, le niveau de la mer étant bien plus élevé dans le golfe de Corinthe que dans le golfe Saronique, l'ouverture d'un canal créerait de l'un à l'autre un courant dangereux. Plus tard cependant César, et Néron après lui, voulurent reprendre l'œuvre : ce dernier ouvrit lui-même la tranchée de ses mains, et il y fit travailler ses prétoriens. Mais il ne put triompher du préjugé et de la superstition. Aux yeux des populations c'était comme une parodie insensée de la révolte des Titans contre les dieux; et Pline raconte la fin misérable de tous ceux qui avaient osé poursuivre ce projet impie[1]. Nous vîmes encore dans la partie la plus élevée de l'isthme une douzaine de puisards de 3 à 4 mètres de diamètre, qu'on avait creusés de distance en distance pour explorer le terrain. — L'œuvre, on le sait, est aujourd'hui reprise, et elle est pour-

1. *Hist. nat.*, IV, 5.

suivie avec succès. On ne craint plus les vengeances de Poseidon, qui de son trident ébranle la terre; et bientôt les Néréides du golfe de Corinthe pourront mêler leurs chœurs avec celles de la mer Saronique.

Non loin de ces vestiges du canal projeté, nous rencontrâmes les ruines de la grande muraille, avec laquelle, au temps des guerres Médiques, les peuples du Péloponnèse avaient voulu fermer à l'invasion de Xerxès l'accès de la presqu'île. Bien des fois ce rempart qui traverse l'isthme avait été détruit et relevé, et ses débris attestent les innombrables catastrophes, dont cette plaine de Corinthe fut le théâtre. — Nulle ville n'avait été jadis plus opulente et plus enviée que Corinthe; il n'en est point aussi dont la ruine soit aujourd'hui plus complète et plus lamentable. Partout de grands débris de temples, de théâtres et d'amphithéâtres, mais dispersés et réduits presque en poussière. Après tant de destructions anciennes et récentes, il ne reste rien à la Corinthe moderne, rien que son nom.

Stat magni nominis umbra.

Son emplacement, en effet, ne nous offrait plus qu'un désert semé de quelques masures. Nous errions le cœur navré à travers cette misérable bourgade. « Pourtant, me disait mon frère, on avait pourtant songé, au lendemain de la guerre de l'indépendance, à faire de cette ville de Corinthe la capitale de la Grèce ressuscitée. Il semble qu'en effet sa situation la désignait pour cette destinée. Placée à la fois, comme elle l'est, entre la Grèce continentale et la Morée, et à proximité des deux golfes, qui la mettent à la fois en communication avec l'Europe et l'Asie, ce qui avait fait sa fortune autrefois paraissait lui assurer pour l'avenir une pareille fortune. Le nom d'Athènes a prévalu. — Oh non! lui dis-je, ne regrettons pas qu'Athènes ait été alors préférée à Corinthe, et que, dans ce choix d'une capitale, la religion du passé l'ait emporté sur les considérations des économistes et des politiques. Athènes do-

minera toujours de son génie toute l'histoire de la Grèce. Avec son nom, avec ce qu'elle évoque dans le passé de grandeur et de gloire, Athènes qui porte encore aujourd'hui au front son diadème de l'Acropole, Athènes devait être préférée pour être le siège du gouvernement de l'avenir. »

Sans donner une grande attention à la Corinthe actuelle, nous voulûmes toutefois monter à l'Acrocorinthe, qui se dresse sur son piédestal escarpé à près de 600 mètres au-dessus de la plaine, et d'où l'œil embrasse le plus magnifique horizon : sous vos pieds les deux mers séparées par l'isthme et bleues comme le ciel ; à l'est, Mégare, Éleusis, Salamine, Athènes, l'Hymette, l'Attique jusqu'au cap Sunium ; en face, vers le nord, les sommets de l'Hélicon, du Parnasse et du Pinde étincelants de neige ; derrière soi, au delà des plaines de Némée, d'Argos et de Mycènes, les montagnes de l'Arcadie que domine le Cyllène. De ce point, on tient, pour ainsi dire, toute la Grèce sous son regard. Aussi nous restions absorbés et muets dans la contemplation de ce splendide spectacle jusqu'à ce que le soleil disparut derrière les montagnes de l'Arcadie, en inondant tout le paysage d'une poussière d'or éblouissante, et bientôt après en teignant des couleurs d'une pourpre limpide toute la voûte du ciel.

A l'intérieur, cette citadelle ressemblait à une ville, avec une multitude de maisons, de citernes, d'églises et de mosquées en ruines. Une troupe de terrassiers achevait d'en bouleverser le sol, acharnée à rechercher les trésors, que, selon la renommée, Kiamil-Bey y avait enfouis avant de mourir. Trouver un trésor est toujours la chimère du paysan grec. La guerre d'extermination que la Grèce avait subie si longtemps, et qui avait amené tant de catastrophes, de meurtres, de fuites, d'incendies, ne justifiait que trop de tels rêves. Dans ces calamités on confiait à la terre ce qu'on ne pouvait emporter, avec l'espoir de le retrouver un jour.

III.

Le lendemain de bonne heure nous montions à cheval, et guidés par un jeune Agoyate, nous prenions le chemin de Némée: C'étaient des ravins profonds creusés par des torrents dans le terrain argileux qui forme le premier étage des montagnes. Parvenus après quelques heures de marche à Cléones et bientôt ensuite à Némée, nous y trouvâmes au contraire un vaste plateau découvert, où la Grèce entière autrefois venait en pèlerinage pour assister à ces jeux renommés, dont elle attribuait l'institution à Hercule. Mais c'est à peine si aujourd'hui trois colonnes encore debout du temple de Zeus Néméen, et quelques fragments d'architecture dispersés à leur pied en signalent encore l'emplacement. L'antique forêt de Némée elle-même a disparu. Quelques houx misérables et de pauvres buissons végètent tristement dans cette solitude.

Nous quittâmes ces lieux sans regret pour nous enfoncer dans l'horrible gorge du Dervanaki, ou *défilé du massacre,* ainsi appelé en souvenir de la victoire de Nikitas le *turcophage,* qui, le 22 août 1822, à la tête d'une poignée de Grecs, surprenait et exterminait tout un corps d'armée turc dans sa retraite de Nauplie sur Corinthe. Notre jeune guide nous redisait les circonstances de cette sanglante journée. — Ce récent et glorieux souvenir toutefois n'avait pas effacé dans ces lieux sinistres les légendes d'autrefois. C'était dans ces gorges étroites et sombres, en effet, que jadis Hercule avait, disait-on, atteint et tué le fameux lion de Némée, qui en était la terreur. Notre guide, en nous montrant de loin au flanc de la montagne une caverne, qui passe toujours pour avoir été le repaire du monstre, nous proposa d'aller la visiter. Il garderait nos chevaux en attendant. « Oh ! me dit mon frère, je ne pousse pas jusque-là ma superstition de païen. On sait gré sans doute à la Grèce de sa fidélité à ses souvenirs. Mais il y a longtemps que la critique a fait justice de ces légendes. On sait bien aujourd'hui

qu'il n'y a jamais eu de lions dans le Péloponnèse; et même on est en train actuellement de transformer Héraclès en un héros solaire, dont le mythe ébauché en Orient s'est ensuite acclimaté et dramatisé en Grèce. Tu te plaignais qu'il ne restât presque plus rien pour marquer l'emplacement de Némée; il reste moins encore de la fable d'Héraclès et de ses douze travaux, où l'on a même cherché à reconnaître aujourd'hui les douze signes du zodiaque. Ainsi se dissipe cette nuée lumineuse. *Sic transit gloria mundi.* — Halte-là! interrompis-je. Si je te tiens quitte des autres travaux imposés au héros par Eurysthée, je maintiens du moins la réalité de l'hydre de Lerne. Car cette hydre, je l'ai vue; j'ai failli même en être victime. » Et je lui racontais alors, comment, au mois de septembre précédent, en contournant le golfe d'Argos, j'étais arrivé à ces marais de Myli, dont la tradition avait fait le repaire du monstre. Pour abréger ma route, je m'y étais engagé avec mon cheval. Mais un orage, la veille, avait grossi les torrents qui s'y jettent; les têtes de l'hydre, jadis coupées par Hercule, avaient repoussé; l'hydre m'enserrait de toutes parts, et je manquai d'y périr. Aussi depuis ce temps je me figurais Hercule, dans ses travaux divers, comme le symbole de la lutte primitive de l'industrie humaine contre les forces ennemies de la nature. C'était l'ingénieur idéalisé de l'antiquité; et je souhaitais que le héros revînt au plus vite pour renouveler son œuvre de pacification dans la Grèce moderne, où la nature sauvage, pendant une longue barbarie, a partout repris ses droits.

Au delà du passage du Dervanaki, le paysage devient de plus en plus triste. La nature ici semble maudite. Nous cherchions des yeux à l'horizon les ruines cyclopéennes de Mycènes, qui étaient le principal objet de notre excursion en Argolide. — J'y arrivais tout pénétré des légendes d'autrefois. Car je savais combien en Grèce, ainsi qu'à Rome, il est utile de préparer à l'avance ses voyages; il faut étudier ce que l'on va voir. Cette terre antique, qui a tant de choses à vous raconter avec ses ruines, ne raconte en effet son passé qu'à ceux qui sa-

vent déjà. Homère, mais surtout l'*Orestie* d'Eschyle, m'avaient donc initié à la poésie de ces lieux sinistres; et j'arrivais à Mycènes, la tête remplie de l'abominable histoire de cette race maudite des Pélopides et des Atrides, dont les forfaits avaient fait reculer le soleil d'horreur.

Depuis l'affreux festin de Tantale, qui, pour éprouver les dieux invités à sa table, leur avait servi les membres dépecés de Pélops, son propre fils, la malédiction divine pèse sur cette race funeste, et l'entraîne dans un fouillis d'inextricables horreurs. De génération en génération le crime y succède au crime. Thyeste conspire contre son frère Atrée, et entraîne sa femme à l'adultère. Atrée se venge en invitant son frère à un festin, où il lui sert les corps de ses fils. Puis, pour continuer cet enchaînement de forfaits, voilà qu'Agamemnon, qui a livré jadis sa fille Iphigénie au couteau de Calchas, est égorgé à son retour de Troie par Clytemnestre, son épouse adultère, laquelle prétend ainsi venger le sacrifice de sa fille, mais bien plutôt pour faire régner Égisthe, son séducteur. La mère coupable suscitera le fils parricide. Oreste la poignardera à son tour, et fuira par toute la Grèce, poursuivi par la malédiction divine.

C'est sous l'obsession de ce drame multiple que nous arrivions à Mycènes. La nuit tombait presque déjà, et assombrissait cette monstrueuse acropole, construite par les cyclopes bien des siècles avant Homère, et toujours immobile sur ses fondements indestructibles. Je ne m'arrêterai plus aujourd'hui à les décrire. Car, depuis que j'ai visité ces lieux, M. Schliemann en a fouillé les ruines, avec quel succès triomphant, on le sait, et a exhumé les débris les plus curieux de cette civilisation antéhomérique. On peut consulter à ce sujet les intéressantes études publiées par M. Diehl, notre jeune collègue à la Faculté des lettres de Nancy, dans ce recueil d'*Excursions archéologiques en Grèce,* qui a été couronné par l'Académie française. Il nous raconte et nous explique avec une savante curiosité ces fouilles et les merveilleuses découvertes qu'on y a faites. — Quant à nous, sans pressentir de telles trouvailles, après

avoir pénétré dans l'enceinte de cette citadelle antique par la fameuse *Porte des Lions*, nous contemplions avec stupeur ces lourdes et puissantes murailles, dont la hauteur varie de 5 à 9 mètres, l'épaisseur de 4 à 5 mètres, et qui sont formées d'énormes blocs de pierre de forme polygonale, assemblées et ajustées ensemble sans ciment. Cette fortification cyclopéenne suit les anfractuosités du rocher triangulaire qui lui sert de piédestal. A l'intérieur, tout était vide et le sol nivelé par le temps. Nous ne nous y doutions guère des trésors que M. Schliemann devait plus tard extraire des tombeaux enfouis ici et recouverts depuis tant de siècles.

Comme il n'y avait pas d'habitation dans le voisinage, où l'on pût chercher un abri pour dormir, nous prîmes aisément le parti de coucher au milieu de ces ruines, à la belle étoile. La nuit, du reste, était charmante. « C'était une de ces nuits, « comme dit Châteaubriand dans ses *Martyrs*, dont les ombres « transparentes semblent craindre de cacher le beau ciel de la « Grèce : ce n'était point des ténèbres, c'était seulement l'ab- « sence du jour. » Après un frugal repas de pain, de figues et d'olives, nous finîmes par nous endormir la tête sur notre sac et malgré la dureté du sol. — En pareil lieu, cependant, je n'étais pas sans redouter les cauchemars de la nuit. L'*Orestie* d'Eschyle n'allait-elle pas évoquer devant notre imagination ses sanglants fantômes? C'est peut-être, en effet, au lieu où je suis, qu'Égisthe et Clytemnestre, enveloppant Agamemnon dans un vêtement sans issue, l'ont frappé à coups de hache, comme un taureau à l'autel. C'est près d'ici qu'Oreste, encore excité par sa sœur Électre, a vengé son père assassiné, en assassinant sa mère. — Mais non, aucun de ces spectres hagards ne vint hanter notre lourd sommeil. Ils ont cessé d'habiter ces ruines, et le soleil en se levant ne recule plus d'horreur. Tout au contraire, quand nous nous éveillâmes, un ciel clair et joyeux souriait à nos yeux. Nous reprîmes gaiement notre bagage, et après avoir de nouveau visité ces restes curieux de la fortification primitive, nous allâmes chercher non loin de là, sur la pente du

rocher, le singulier édifice depuis longtemps connu sous le nom de *Tombeau d'Agamemnon,* et bien plus justement sous celui de *Trésor des Atrides.*

Car c'est dans l'acropole même de Mycènes, que M. Schliemann a retrouvé les tombes des Pélopides. L'étrange édifice que nous avions ici sous les yeux, était une de ces chambres souterraines, où les Rois pasteurs des peuples aux temps homériques abritaient leurs richesses, vases, coupes, trépieds de bronze et d'or, casques, boucliers, armures, chars d'un travail merveilleux, caisses remplies d'étoffes précieuses. Mycènes, qu'Homère appelle la *Ville riche en or* (πολύχρυσος), ne pouvait manquer d'avoir son Trésor, qui faisait sa renommée. — La construction en est singulière. On y pénètre par une porte monumentale. A l'intérieur, la chambre souterraine s'élève en une vaste coupole circulaire, mais dont les assises sont formées de dalles horizontales qui vont se rapprochant en encorbellement, de façon à former un dôme ogival fermé en haut par une pierre énorme. L'art de construire des voûtes avec des pierres taillées en claveau ou voussoir n'était pas encore inventé, et il ne sera pas pratiqué de sitôt. Car tous les édifices du siècle de Périclès sont encore construits en plate-bande. C'est l'Étrurie, je crois, qui, vers la 85e Olympiade, enseignera à la Grèce cette architecture nouvelle.

Devant ces édifices antéhistoriques et si prodigieusement conservés de Mycènes, nous restions comme stupéfaits. Ces pierres gigantesques et immobiles, entassées par les mains des Cyclopes, nous faisaient penser aux essais analogues de la tragédie grecque primitive. Ces murs énormes nous semblaient le décor approprié du drame d'Eschyle, et surtout de sa trilogie de l'*Orestie,* dont l'action était censée s'être passée en ces lieux. Même simplicité, en effet, et même hardiesse dans cette œuvre poétique puissante et colossale, dont les matériaux semblent aussi soudés par leur poids et se tiennent sans ciment.

La même impression nous attendait aux ruines de Tirynthe, située à trois lieues de là, et qui nous offrit un type analogue

d'une forteresse pélasgique, mais d'une construction peut-être plus ancienne encore. Sur un plateau rocheux, qui s'élève au milieu de terres basses et marécageuses, et qui domine la route d'Argos à Nauplie, se dresse la ruine colossale de cette vieille acropole de Tirynthe (Τίρυνς τειχιόεσσα)[1] où la légende fit naître Hercule. Ces murs cyclopéens, au milieu desquels Schliemann devait faire tant de découvertes archéologiques encore plus merveilleuses qu'à Mycènes, avaient un air plus antique à la fois et plus délabré, mais étonnaient davantage les yeux par la masse énorme des quartiers de rocher à peine dégrossis et entassés jusqu'à 8 ou 9 mètres de hauteur. — Il y avait donc presque trois mille ans que ces acropoles de Mycènes et de Tirynthe, si puissantes et si renommées à l'âge héroïque, gisaient ainsi à demi ensevelies sous leurs décombres. — Ces villes, depuis qu'elles étaient devenues vassales d'Argos au temps d'Agamemnon, n'avaient cessé de décliner; elles avaient même fini par être entièrement dépeuplées (462 av. J.-C.) par Argos, leur jalouse métropole, qui, en en transportant chez elle les habitants, les avait changées ainsi en solitude. — Cet abandon cependant avait eu pour résultat de mettre ces anciennes villes en dehors de l'histoire et des destructions des hommes; désormais elles n'eurent plus à subir que les ravages du temps : « Voilà, sans doute, me dit mon frère, avec les pyramides d'É-« gypte, un des plus anciens monuments de la civilisation primi-« tive. Nous sommes ici comme transportés dans une Grèce pré-« historique. C'est le monde des Pélasges et des Cariens, le « monde des colonies égyptiennes et phéniciennes, qui se révèle « à nous. Ces curieux débris nous réservent-ils quelques décou-« vertes sur ces races primitives? C'est le secret de l'avenir[2]. »

1. *Iliade*, II, v. 559.

2. Ce secret a été, comme on sait, en partie dévoilé de nos jours par les fouilles mémorables de Schliemann. Les articles de M. G. Perrot, dans le *Journal des savants* (Cahiers de juin, juillet, août, septembre, octobre 1892), nous en exposent les résultats essentiels, et nous font entrevoir les affinités de cette civilisation pélasgique avec l'Orient. On pense aux antiques traditions de l'Argolide, aux colons fabuleux que la légende amène aux rives de la Grèce, à Danaos qui vient d'Égypte, à Pélops qui vient d'Asie, et qui apportent avec eux les germes de la civilisation et des arts.

IV.

Argos, qui subsiste encore à quelque distance de là, au milieu d'une plaine vaste et fertile, a été bien moins épargnée. Elle est restée mêlée à l'histoire et à ses ruines. Dans la dernière guerre de l'indépendance, cette malheureuse bourgade a été encore par huit fois saccagée. Mais du moins, si elle supporta le plus grand effort de la guerre, elle fut aussi comme le berceau de la Hellade ressuscitée. Car c'est sur les gradins de son théâtre antique que se réunit au mois de juillet 1829, sous la présidence de Capo d'Istria, l'Assemblée nationale, qu'on appela le *Congrès d'Argos*.

Ce théâtre, taillé dans le flanc d'une colline, que couronne toujours de ses ruines pittoresques l'antique acropole de Larissa, est du reste un des plus vastes et des mieux conservés de la Grèce. Assis sur un des plus hauts degrés, nous devisions en admirant la puissante vitalité de cette race hellénique, qui, en dépit de tant de vicissitudes qu'elle a subies et d'invasions barbares qui ont altéré le sang de ce peuple, en dépit de l'oppression turque achevant l'œuvre de la domination byzantine, s'était réveillée soudain de nos jours, jeune, vaillante, pleine de confiance et d'orgueil, et reprenait son essor vers un nouvel avenir, en se hâtant d'oublier tant de siècles obscurs et misérables. Car c'est une chose vraiment singulière, comme la Grèce semble avoir sommeillé sous ses ruines depuis la destruction de Corinthe par Mummius et la réduction de l'Achaïe en province romaine jusqu'au jour de l'insurrection récente, qui lui a rendu sa nationalité. Tout l'intervalle est supprimé dans sa mémoire; et ce ne sont pas les gens instruits seulement, qui ne veulent ainsi se souvenir que des temps helléniques; mais le populaire même en fait autant. Le paysan albanais, quand il vous montre une ruine, vous dit que cela vient des Hellènes. La population moderne se glorifie de Marathon et de Salamine tout autant que de cette guerre de l'indépendance,

qui l'a ressuscitée à la vie. Botzaris, Ypsilantis, Tzavellas, Canaris, Colocotronis, Colettis, donnent la main à travers les siècles à Miltiades, à Léonidas, à Thémistocle et à Périclès.

Nous conversions ainsi, assis sur les plus hauts gradins du théâtre, tout en admirant le riant spectacle qu'étalait à nos yeux l'opulente plaine d'Argos, dont les verts pâturages et les jeunes moissons attestaient l'immortelle fertilité, et au delà de laquelle le golfe de Nauplie se prolongeait dans une immense perspective. Mais voilà que soudain une couche de nuages, s'élevant sur la mer, vint nous dérober la vue de tout ce qui était au-dessous de nous, sans que nous cessions de voir au-dessus de nos têtes le soleil resplendir dans un ciel d'azur. C'était un spectacle à ravir les regards des dieux immortels. Dans ces phénomènes météorologiques, nous croyions surprendre les mystères de l'antique mythologie. Nous songions à la scène de l'Ida, quand Zeus, le dieu de l'atmosphère, sentant renaître pour Héra, son épouse, son jeune amour, s'enveloppa d'une nuée d'or pour s'unir à elle, tandis que le sol à l'entour se parait d'un frais gazon semé de lotus, de safran et d'hyacinthes. — En redescendant de la hauteur pour prendre la route de Nauplie, nous traversâmes cette ouate de nuages, et nous nous aperçûmes qu'au-dessous il avait plu, et que toutes les plantes souriaient autour de nous, ravivées par cette rosée bienfaisante.

Nauplie est une petite ville plutôt vénitienne qu'hellénique, bien que par son nom et par le nom de la citadelle qui la domine, et qu'on appelle toujours la *Palamède,* elle se rattache aux souvenirs du monde héroïque. Nauplios, en effet, son fondateur, était fils de Poseidon ; et Palamède, le fils de Nauplios, était ce héros, qui, pour avoir contraint Ulysse à venir malgré lui au siège de Troie, périt victime de la rancune de l'Ithacien. Ce que cette place nous offrit cependant alors de plus intéressant, c'est une auberge, avec un vrai dîner pour nous refaire et de vrais lits pour y dormir; bienfaits inappréciables, dont on ne sait jouir qu'après en avoir été privé depuis quelque

temps, et que nous aurions savourés encore davantage, si nous avions pu prévoir le sort qui les jours suivants nous attendait. Grâce à la fortune passagère de cette ville, qui avait servi de capitale au nouvel État grec, jusqu'en 1834, on y pouvait ainsi retrouver quelques traces de la civilisation moderne. Nous y passâmes un jour. Mon frère, l'ingénieur militaire, s'intéressait à ces étages de fortifications entassées autour et au-dessus de la ville, et où les différents âges depuis l'époque héroïque avaient mis leur sceau. Comme il devait rentrer en France pour être professeur de fortification à l'École d'application de Metz, il recueillait là les matériaux d'une curieuse leçon. — Nous ne manquâmes pas cependant, avant de rentrer à l'auberge, d'aller visiter l'Église de San Spiridion, à la porte de laquelle fut assassiné Capo d'Istria, le président qui, au lendemain de la guerre, s'était efforcé de tirer la Grèce du chaos et de l'anarchie.

Le lendemain, nous nous mîmes en demeure de traverser toute la presqu'île de l'Argolide, en nous dirigeant par Ligourio vers Épidaure. La route fut d'abord ingrate et monotone. C'était une suite de collines couvertes d'arides bruyères. Mais à mesure qu'on approchait de l'antique Hiéron d'Esculape, le paysage devenait plus aimable. Le chemin serpentait en suivant les sinuosités d'une petite rivière à travers des bouquets de lentisques, de myrtes et de lauriers-roses. Puis, au sortir de cette gorge pleine de verdure et de fleurs, s'ouvrit devant nous la belle plaine onduleuse, encadrée dans un amphithéâtre de hautes montagnes, où Esculape avait établi jadis son sanctuaire le plus révéré. Toute cette plaine et les collines adossées aux montagnes étaient semées de fragments antiques, ruines de temples et colonnes brisées, qui attestaient la renommée et la splendeur ancienne de ces lieux. Plus tard, on devait aussi fouiller ces ruines et en restaurer le plan[1]. Nous pûmes déjà admirer alors le grand théâtre, construit par Polyclètes le jeune,

1. Le livre de M. Ch. Diehl, intitulé : *Excursions archéologiques en Grèce*, nous expose avec le plus vif intérêt l'histoire de ce sanctuaire et les fouilles récentes qui y furent faites.

et presque entièrement conservé avec ses trente-deux rangs de gradins de marbre blanc. Comme dans les villes d'eaux modernes, les prêtres d'Esculape n'avaient rien négligé pour accréditer cette station balnéaire fréquentée par les malades de toute la Grèce. La nature, du reste, avait prodigué à Épidaure tous ses bienfaits; l'air y est doux comme le lait et le miel, et l'on sent à le respirer un charme inexprimable; les sources minérales des environs étaient renommées par leur vertu. L'art avait complété par une multitude d'élégants et de pieux édifices l'enchantement de ce fortuné séjour.

Mais aujourd'hui, pour y passer la nuit, nous ne trouvâmes plus qu'une pauvre petite chapelle abandonnée sur le rivage; et pour notre souper quelques débris sauvés à grand'peine de notre déjeuner du matin. La morale de notre aventure, c'est qu'en Grèce il ne faut pas voyager sans s'être muni d'un Antonio quelconque. Après avoir éteint la lampe qui veillait devant l'image de la Panagia, nous nous étendîmes sur les nattes qui recouvraient le sol. Dans les nuits que jadis les malades venaient passer au sanctuaire d'Esculape, ils devaient attendre en dormant la visite du dieu et des serpents sacrés. « Tu ne dors pas, dis-je à mon frère, qui se retournait « en gémissant sur sa natte. Est-ce que tu t'obstines à veiller, « comme le Carion d'Aristophanes, qui a conduit à l'Asclé- « péion le dieu Ploutos, pour le guérir de sa cécité, et qui veut « observer le manège des prêtres? — Compare-moi bien plutôt, « me répond-il avec impatience, au Strepsiades des *Nuées*, « dévoré par les puces bien autant que par les soucis que lui « causent les folles dépenses de son fils. » — Dans une chapelle déserte, nous espérions du moins être à l'abri de cette vermine. Tout ici en est infesté. Maintes fois dans la nuit nous courûmes comme des fous à la mer toute voisine, et mettant les jambes à l'eau, nous essayions de secouer et de noyer l'ennemi. Mais à peine rentrés dans notre gîte, nouvelle invasion. Il faut être né dans ce' pays pour s'y faire. « Ah ça! me dit « mon frère poussé à bout par l'insomnie, toi qui sais trouver,

« comme Bernardin de Saint-Pierre, la cause finale et l'utilité « providentielle de tous les êtres de la création, pourrais-tu « m'expliquer les bienfaits de cette vermine? — Ingrat, lui « répondis-je, après la journée d'aujourd'hui, où nous avons « attrapé tant de coups de soleil, peut-être une mauvaise fièvre « fût-elle résultée de notre sang échauffé, sans ces milliers de « petits vésicatoires que ces insectes nous posent sur la peau. » — Sans être convaincus ni l'un ni l'autre par ce beau raisonnement, la fatigue nous vainquit, et nous finîmes par nous rendormir jusqu'au lever du soleil, qui se montra à nous ce matin-là plus clair, plus joyeux que jamais, et nous fit vite oublier les malaises de la nuit.

Notre course, d'ailleurs, commençait ce jour-là de la façon la plus heureuse, en gravissant les contreforts du mont Kynorthion par un sentier ombragé, suspendu au-dessus d'une mer splendide aux horizons infinis; et après avoir franchi le col, nous descendîmes par des ravins arrosés d'eaux courantes et revêtus d'une fraîche verdure jusqu'au pied du mont Ortholiti. Nous en contournâmes la base, et bientôt nous vîmes s'étaler à nos regards la plaine opulente, où s'élevait jadis la ville de Trézène, laquelle dut être bien considérable dans l'antiquité, si l'on en juge par les débris qui jonchent au loin le sol. Malgré les ravages de la dernière guerre, cette plaine avait déjà retrouvé quelque chose de sa merveilleuse fertilité d'autrefois. Les collines et les montagnes qui lui font une ceinture étaient couvertes d'oliviers, de myrtes et de grenadiers, et au delà se couronnaient de bois de pins et de sapins, dont la verdure se découpait sur l'azur du ciel.

Mais surtout cette plaine était pour nous peuplée de souvenirs. Nous entrions ici en pleine mythologie. C'est à Trézène, en effet, qu'était né Thésée, le héros Athénien, et qu'il avait retrouvé sous une roche le glaive paternel. Mais c'est là surtout que se conserva longtemps le culte du chaste Hippolyte, martyr de sa fidélité à la religion virginale d'Artémis. C'est sur ce rivage même, que le monstre envoyé de la mer par Po-

seidon, épouvanta ses chevaux, et que l'innocente victime fut mise en pièces parmi les rochers. Euripide d'abord, Racine ensuite ont immortalisé ces lieux dans leur tragédie. Nul parmi les modernes ne les a visités sans [illegible]urer les vers fameux :

> A peine nous sortions des portes de Trézènes,
> Il était sur son char ; ses gardes affligés
> Imitaient son silence, autour de lui rangés ;
> Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes...

La fabuleuse légende remplissait encore cette solitude. Voilà pourtant la toute-puissance de la poésie. Thésée, Phèdre, Hippolyte n'ont peut-être jamais existé que dans l'imagination des hommes. On y veut reconnaître aujourd'hui un mythe solaire transporté du berceau oriental de la race aryenne sur le sol de la Grèce, et se personnifiant dans cette patrie de l'anthropomorphisme. Car le génie grec humanise tout ce qu'il touche ; il traduit jusqu'aux phénomènes de la nature en aventures héroïques. — Ainsi s'est formée sans doute la légende mythologique de Thésée, de Phèdre et d'Hippolyte, qui a longtemps régné dans le souvenir et le culte religieux du pays. Longtemps à Trézène on a cru à la passion funeste de l'épouse de Thésée ; et les jeunes filles, à la veille de leur mariage, allaient déposer leur chevelure sur la tombe d'Hippolyte, la victime de la chasteté. Et lorsque cette dévotion séculaire allait s'éteindre, la muse d'Euripide autrefois, et chez nous celle de Racine ont ravivé à jamais la tragique légende. Voilà la puissance merveilleuse de l'art. L'art enfante ainsi par l'imagination et réalise par la vérité de sa peinture des êtres de fantaisie plus vivants que s'ils eussent jamais vécu.

V.

En quittant Trézène, nous nous dirigeâmes en droite ligne sur Poros, l'ancienne île de Calaurie, qui touche presque à la terre ferme, dont elle n'est séparée que par un canal étroit et peu

profond. Ce n'est pas sans regret cependant que nous laissions devant nous à gauche la masse sombre et gigantesque qui forme la presqu'île de Méthana. Ce noir rocher de basalte est, en effet, le produit d'une éruption volcanique relativement récente (car elle date probablement de l'an 223 avant l'ère chrétienne), mais qui témoigne que les Titans, vaincus jadis et engloutis par la foudre de Zeus, sont toujours prêts sur cette terre de la Grèce à se réveiller pour une nouvelle révolte. Ainsi, au temps où Euripide composait son *Hippolyte couronné*, Phèdre aurait pu encore, de la terrasse du temple qu'elle avait élevé à Vénus dans Athènes, apercevoir Trézène, le séjour d'Hippolyte. Mais deux siècles plus tard, le promontoire de Méthana soulevé par une soudaine convulsion géologique, lui en eût intercepté la vue. Cette montagne escarpée de lave reste jointe au continent par un isthme de deux ou trois cents mètres de largeur. Quelques sources chaudes et sulfureuses, qu'on y rencontre, dit-on, dénotent toujours la présence voisine du foyer volcanique.

La ville actuelle de Poros, qui sert aujourd'hui de port militaire à la Grèce, comme jadis la ville de Calaurie, tourne le dos à la pleine mer, et semblait venir au-devant de nous, en s'étalant au bord du canal, qui la sépare du continent. Elle est bâtie elle-même sur un rocher uni à l'île par une langue de terre très basse, que les flots recouvrent dans les gros temps. Cette situation fait de cette ville un grand et beau port à l'abri de tous les vents et offrant aux navires deux entrées bien abritées.

En la parcourant, nous y cherchâmes d'abord un asile pour la nuit, espérant bien dans une cité commerçante de quatre à cinq mille âmes, rencontrer au moins un khani pour y coucher. Nous en avions grand besoin. Quelle mine avions-nous donc, qu'il ne se trouva pas une maison pour nous accueillir? Nous allions mendiant un asile, comme jadis Zeus, père des hommes, et Hermès, le messager des dieux, mais sans rencontrer comme eux le taudis hospitalier de Philémon et Baucis. Ceux-

ci, cependant, avaient été dignement récompensés par leurs hôtes divins, qui, pour prix de leur accueil, les avaient métamorphosés en tilleuls. Mais les Albanais de Poros ignoraient cette histoire, ou ils étaient peu sensibles à un pareil bienfait. Aussi fallut-il nous résoudre à retourner vers un patron de barque, avec lequel en arrivant j'avais fait marché pour rentrer à Athènes le lendemain. Je l'avertis que nous reviendrions le soir même coucher dans son caïque. Il étendit une toile de voile sur les moellons qui lui servaient de lest; et malgré la dureté de notre couchette, je crois que nous y aurions encore passablement dormi, si les moellons eux-mêmes n'eussent pas distillé la vermine à foison.

Nous devions lever l'ancre à midi, pour profiter de l'embat, qui à cette heure commence à souffler de terre. Nous n'avions par conséquent qu'une matinée à passer à Poros. Qu'allions-nous en faire? Mon frère, un dévot de Démosthènes, ne voulait pas quitter cette île tragique de Calaurie, sans visiter au sommet de la montagne escarpée qui domine Poros, les restes du temple de Neptune, dans lequel Démosthènes proscrit s'empoisonna pour ne pas tomber vivant aux mains des satellites d'Antipater. Démosthènes était resté pour lui ce que la Grèce antique avait produit de plus grand : « Cet homme, disait-il, « qui, réduit à sa seule parole, avait tenu vingt ans Philippe « en échec par son éloquence, et qui, réveillant chez les Athé- « niens dégénérés la conscience de leur gloire et de leur rôle « d'autrefois, avait prolongé la destinée de sa patrie, en l'ani- « mant de son âme, et n'avait pas voulu lui survivre. — J'ap- « prouverais ton pieux dessein, lui dis-je, si la montagne n'était « pas si escarpée, ni le soleil déjà aussi chaud. Je te propose « plutôt de repasser en barque le canal, et de retourner à la « côte de l'Argolide, pour y visiter un charmant bois de ci- « tronniers, qui fait actuellement la fortune de Poros, et qui « reste pour moi comme un spécimen idéal de la beauté des « paysages grecs avant les dévastations de la guerre et la lon- « gue barbarie. » — L'été précédent, M. Piscatory avait con-

duit l'École d'Athènes en ce lieu délicieux. C'était sur la pente de la montagne jusqu'à la mer une vaste et haute forêt de citronniers, chargés en cette saison de leurs fruits d'or. Dans notre visite actuelle, nous pouvions ramasser à profusion les citrons roulant sur le sol. Une herbe épaisse formait au pied des arbres de gros tapis semés de fleurs aux parfums pénétrants, et sous ces frais ombrages des eaux abondantes ruisselaient de toutes parts.

Étendus sur le gazon, en face d'une mer immobile, nous savourions, en causant ensemble, le charme de ces beaux lieux. « Tu es vraiment un heureux mortel, me disait mon frère. Quand on a passé sa jeunesse dans l'étude des lettres classiques, que peut-on souhaiter de mieux, que de venir ainsi mûrir ses pensées et ses souvenirs aux lieux mêmes où cette civilisation hellénique a pris naissance, et qui en sont encore si profondément empreints? Ici, en effet, toute la Grèce antique se ranime et revit sous nos yeux. Je suis bien aise de t'avoir vu ici, et d'avoir partagé quelque temps cette vie privilégiée de ton École d'Athènes. — C'est vrai, lui répondis-je, et j'apprécie fort moi-même les avantages et les agréments de cette communauté avec de braves cœurs et des esprits divers de goûts et d'aptitudes. Tout en vivant en famille sous la tutelle libérale de notre excellent directeur, nous y gardons chacun autant de liberté et de solitude que nous en pouvons souhaiter. Or, après avoir passé une grande partie de sa jeunesse dans la fermentation de la vie parisienne, il est bon et salutaire, je le sens, aux confins de l'âge mûr, de se recueillir quelques années dans l'étude de loisir et la méditation apaisée, et de mûrir sa pensée en face de la nature, de son âme et de Dieu. Après cette retraite, on est prêt à rentrer dans la vie active plus sûr de soi-même et mieux ordonné, en même temps qu'on emporte d'ici pour sa vie entière une provision de souvenirs enchantés, de fraîches et vivantes imaginations, de grâce et de poésie. — Bravo, Messieurs les rêveurs, interrompit mon frère en riant. Voilà un aimable programme pour l'École française d'Athènes.

Je ne sais si les pédants de l'Université, qui s'inquiètent si fort de ce que vous êtes venus faire ici, en seront satisfaits. J'en doute. Mais tu as bien raison. »

C'est ainsi que nous devisions sur le gazon, en laissant paresseusement couler les heures. Mais je regarde ma montre. Il allait être midi, et nous avions promis au patron de notre caïque de nous embarquer à cette heure où l'embat se lève. Nous fîmes force de rames pour retourner à Poros. Notre retard cependant désespérait notre pauvre pilote, qui du pont de son caïque nous hélait à grands cris, en nous menaçant de manquer le vent pour sortir du port. Aussi fallut-il monter à son bord tout de suite. Inutilement alors un ancien héros de la guerre de l'indépendance, en souvenir des Français, dont l'intervention avait sauvé la Grèce, insistait-il sur le quai pour nous serrer la main et nous faire prendre un café avec lui à la prospérité de la Grèce et de la France. Il fallut renoncer à l'hospitalité et déraper incontinent. Il était même déjà trop tard. A peine en effet hors du port, nous eûmes beau suspendre aux mâts du caïque, en supplément de voiles, tout ce que nous avions de vêtements et de couvertures. Pour avoir manqué en prenant la pleine mer le vent de midi, nous ne devions plus arriver au Pirée qu'après six heures du soir. Or, l'office de la santé, qui vous délivre la permission de débarquer, ferme à six heures, et malgré nos murmures et nos malédictions, il nous faudra dormir encore cette nuit-là sur les moellons du lest, et y attendre le lendemain matin pour rentrer à Athènes.

La traversée du moins fut charmante. Nous naviguions par une belle mer sur le golfe Saronique. Cette mer est vraiment comme le cœur de la Hellade. L'île d'Égine au centre la domine du haut de son pic escarpé du Saint-Élie. — Sur ses rivages se pressaient jadis les grandes et florissantes cités, qui furent la gloire de la Grèce; auprès d'Athènes, Éleusis; après Éleusis, Mégare; à quelques lieues de Mégare, Corinthe. Mais aujourd'hui toutes ces nobles villes, à l'exception d'Athènes, ne sont plus que des noms glorieux et mélancoliques. Il en était

déjà presque ainsi il y a deux mille ans. Témoin l'éloquente lettre de consolation que Servius écrivait à Cicéron et qui nous revenait alors en pensée.

« A mon retour d'Asie, disait Servius, en voguant d'Égine à Mégare, je me mis à contempler les pays qui m'entouraient. Derrière moi était Égine; Mégare en face; à droite, le Pirée; à gauche, Corinthe. Ces villes, jadis si florissantes, n'offrent plus maintenant que des monceaux de ruines. Je commençai alors à réfléchir en moi-même : Eh bien! chétifs humains que nous sommes, combien nos douleurs et nos deuils sont peu de chose, comparés à ces calamités qui frappent des nations entières, et qui étendent sous nos yeux les cadavres des cités? En présence d'un tel spectacle, ne veux-tu pas apprendre, Servius, à te contenir toi-même, et te souvenir qu'homme tu es né? Crois-moi, cette pensée n'a pas médiocrement raffermi mon âme contre les traverses de la vie. »

Nous pûmes bientôt faire notre profit de ces consolations philosophiques, par lesquelles Servius s'efforçait de soutenir le courage de Cicéron, après la mort de sa fille Tullia.

Ch. BENOIT.



LES THÉORIES SOCIALES DE HENRI HEINE

(*Suite et fin*[1])

III.

La doctrine que Heine avait extraite des théories Saint-Simoniennes était, nous l'avons vu, à deux faces : l'une socialiste, démocratique, libérale, anticléricale; l'autre individualiste, aristocratique, autoritaire, vaguement mystique. De même, son attitude dans la vie publique, vis-à-vis des partis politiques de l'Allemagne, fut, elle aussi, un peu à double face. Ses nombreux ennemis lui en ont fait un crime, ils ont crié à la trahison, ils ont refusé de croire à la sincérité de ses convictions. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de ces accusations. Disons tout de suite, cependant, que, quelque jugement qu'on porte sur la conduite de Heine, il est presque toujours impossible d'expliquer ses variations par des calculs intéressés. Sans doute il lui arrivera, pour plaire aux démocrates, d'emboucher la trompette révolutionnaire et d'en tirer des accents belliqueux, mais on ne voit guère le profit qu'il pouvait attendre de cette attitude; d'autres fois au contraire — et c'est par là peut-être que sa conduite prête le plus à la critique — il cherche à se poser en homme d'ordre et à faire sa paix avec les autorités établies. Mais presque toujours nous

1. Voir *Annales de l'Est*, avril 1893, p. 228.

le voyons diriger les traits de son indignation ou de son ironie acérée indistinctement sur tous les partis politiques de son pays — conduite imprudente au premier chef, blâmable peut-être, mais en aucune façon déloyale. Si Heine avait été un esprit conciliant, débonnaire, indulgent, il ne lui aurait pas été difficile de trouver dans sa doctrine des arguments pour justifier les défenseurs des traditions et du passé, tout comme les champions de la démocratie la plus avancée. Mais il était tout l'opposé : son tempérament le portait à batailler; de sorte qu'il puisa bien au contraire dans ses théories d'amères critiques contre tous les partis, toutes les opinions. Il ne ménageait pas ses adversaires sans montrer pour cela plus d'égards pour ses amis dont il soulignait avec une impitoyable ironie les faiblesses ou les erreurs. Il apparaissait comme une sorte de Méphistophélès, sardonique et malin, ne respectant rien ni personne, excellant dans l'art redoutable de mettre le doigt sur les travers des hommes ou sur les points faibles des systèmes. « Au fond, Heine ne croyait à aucune forme de gouvernement », conclut son ami Meissner après avoir successivement démontré qu'il n'était ni royaliste ni républicain [1]; et il nous le montre, riant au spectacle des agitations politiques de son temps comme s'il eût été le démon des ruines et de la destruction : « Il semblait toujours souhaiter un écroulement quel qu'il fût, afin d'entendre le bruit d'un grand effondrement et de voir des ruines gigantesques. Même la maladie la plus terrible ne put le rendre conservateur et ami de la paix. La guerre était son élément; d'instinct il était l'ennemi du *statu quo, négateur.* » C'était le bon moyen de se mettre tout le monde à dos. Mais il se plaisait à « jouer avec les serpents » comme le lui avait un jour reproché un ami prudent, le baron de la Mothe-Fouqué et il aimait à faire usage des armes redoutables que lui avait départies la nature. « C'est vrai, répondait-il à ceux qui déploraient cette humeur agressive, j'ai souvent égratigné, souvent mordu et ne fus point un agneau.

1. Meissner, *H. Heine Erinnerungen.* Hamburg, 1856, p. 100.

Mais les agneaux de douceur les plus vantés seraient moins bénins, s'ils avaient comme moi les crocs et les griffes du tigre[1]. »

Nous constatons d'abord que Heine continue depuis Paris la guerre de plume contre les défenseurs du trône et de l'autel qu'il avait commencée en Allemagne; il menait cette campagne sans se lasser avec une verve étourdissante, malgré les rigueurs de la censure, en prose et en vers, dans des articles de journaux, des brochures, des pamphlets, des poésies de circonstance, des petits poèmes satiriques. Le fonds d'idées qui alimente cette polémique est un peu maigre : Heine n'est pas original; il ne fait guère que rééditer avec plus de brio et d'âpreté tous les griefs formulés depuis longtemps par les publicistes libéraux ou radicaux contre l'état social de l'Allemagne. Il ne fait pas œuvre de penseur, de philosophe, mais de journaliste; il excelle dans l'art d'enfoncer une idée simple dans le cerveau du public, en frappant indéfiniment sur le même clou, en ne se lassant pas de répéter la même chose à ses lecteurs sous mille formes diverses. Il donne de la vie et de l'intérêt à tous les sujets qu'il traite, sachant être véhément et pathétique ou incisif et mordant, maniant surtout l'ironie avec une incomparable supériorité. Tantôt il reste dans les généralités; il s'en prend à la propagande catholique de Munich et de Vienne[2], à l'Autriche, la citadelle de l'absolutisme,

1. XVIII, 9.

2. Il n'est pas sans intérêt de constater que Heine, comme la plupart des socialistes modernes, repousse absolument l'alliance du christianisme et de la démocratie. Certains prêtres, dit-il, ont remarqué combien était funeste pour le spiritualisme chrétien l'alliance avec le despotisme; et, pour sauver la religion, ils feignent de renoncer à cette alliance pernicieuse, se jettent dans les rangs de la démocratie, arborent le bonnet rouge et jurent une haine éternelle aux rois et aux exploiteurs du peuple. « Entre nous, si vous les observez bien, vous verrez qu'ils disent la messe dans la langue des Jacobins, et de même que jadis ils ont versé le poison à César en le dissimulant dans l'hostie, ils essaient maintenant de faire prendre aux peuples leurs hosties en dissimulant celles-ci sous le poison révolutionnaire. » (V. 134 sq.) De même Heine reproche aux républicains allemands, à Börne en particulier, leurs coquetteries avec le parti catholique et leur prédit qu'ils pourront payer cher cette erreur de conduite; il souhaite en particulier la victoire de la Prusse contre le parti catholique, car si les prêtres venaient à triompher, ce serait la perte

à la Prusse, où le despotisme, moins brutal et moins franc, essaye de se dissimuler sous un masque hypocrite de faux libéralisme[1]. Il malmène la noblesse incapable et oisive qui entoure les rois et corrompt même les meilleurs, qui occupe les plus hautes places à la cour, à l'armée, dans la diplomatie et continue à exercer ainsi un pouvoir effectif intolérable[2]. Puis ce sont des plaintes sur l'esprit militaire, sur la morgue des brillants officiers de la garde à Berlin[3], sur l'obéissance passive du soldat prussien, instrument servile du despotisme et qui porte, comme les écuyers du moyen âge, « la fidélité dans le cœur et un écu au bas du dos[4] ». D'autres fois encore il s'attaque aux personnes comme Aristophane à qui il aimait se comparer, soit qu'il procède à des exécutions littéraires comme celle de Menzel le dénonciateur ou des poètes de l'école souabe, soit qu'il s'en prenne aux puissants du jour et lance des satires sanglantes contre Louis de Bavière[5] ou contre le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV[6].

Il pouvait d'ailleurs en toute sécurité poursuivre sa campagne révolutionnaire. Pendant les premiers temps de son séjour à Paris Heine, qui avait la manie de se croire sans cesse persécuté, s'exagérait son importance et se croyait l'objet d'une surveillance spéciale ; il se faisait adresser sa correspondance sous un faux nom, voyait partout des espions prussiens autour de lui et s'imaginait que les gouvernements

des provinces du Rhin pour l'Allemagne. « Qu'importe aux âmes pieuses de Munich que, sur le Rhin, on parle allemand ou français? il leur suffit qu'on y chante la messe en latin. Les prêtres n'ont pas de patrie, ils n'ont qu'un père, un pape, à Rome. » (XII, 202 sq.)

1. Voir en particulier VIII, 21, 26, 28; XVII, 128.

2. *Einleitung zu Kahldorf über den Adel*, XIV, 3 et suiv ; cf. VIII, 268 et suiv.

3. XVIII, 378.

4. XVII, 126 et suiv.

5. *Lobgesänge auf König Ludwig* (XVII, 237 et suiv.); cf. le passage d'*Atta Troll* où Heine parodie le style du roi-poète (XVII); V. encore VIII, 271 sq.; cf. XX, 53.

6. Voir les poésies: *Der neue Alexander* (XVII, 234) et *Der Kaiser von China* (XVII, 231) publiées dans le journal socialiste le *Vorwärts* (1844); cf. *Die Menge thut es* (XVIII, 375) et le passage sur le *Roi de Thulé*, dans *Deutschland, ein Wintermärchen* (XVII, 205 s.).

allemands le redoutaient fort. Mais que pouvaient-ils contre lui? Mutiler ses écrits quand ils étaient passibles de la censure; interdire ses livres une fois qu'ils avaient paru et tâcher d'en entraver la vente : on n'avait guère d'autres moyens de l'atteindre. Il est vrai qu'on fit de ces armes tout l'usage possible. Heine, pendant les six premiers mois de 1832, écrit dans la *Gazette universelle d'Augsbourg*, dirigée par Cotta, des articles destinés à remuer l'opinion allemande : une lettre de Gentz, le confident de Metternich, fait entrevoir en douceur à Cotta que son journal sera supprimé s'il ouvre ses colonnes à un révolutionnaire aussi dangereux. Heine, obligé d'interrompre ses correspondances, riposte en réunissant ses articles en un volume qu'il fait précéder d'une préface virulente. Puis il publie en français et en allemand ses études sur le romantisme et sur le développement philosophique et religieux de l'Allemagne. C'est alors que, le 11 décembre 1835, le *Bundesrath*, sur la proposition de l'Autriche, rendit ce décret bien connu par lequel les puissances confédérées s'obligeaient, en termes assez vagues d'ailleurs, à empêcher par tous les moyens légaux la vente et la propagation des œuvres de la *Jeune Allemagne*, une école littéraire et politique de l'invention du Bundesrath et qui comprenait Heine, Gutzkow, Laube, Wienbarg et Mundt. Chaque État restait d'ailleurs libre d'appliquer le décret comme il l'entendrait. Quelques États, comme la Prusse, interdirent complètement non seulement les écrits de Heine, mais même tous les livres publiés par la maison Hoffmann et Campe, où étaient éditées les œuvres de Heine et de la plupart des écrivains de la *Jeune Allemagne*. Ailleurs au contraire, l'application du décret fut moins rigoureuse et cessa bientôt tout à fait, de sorte qu'en définitive les ouvrages de Heine purent être répandus partout, ouvertement ou par contrebande, même en Prusse et en Autriche. Cette mesure ne lui causa donc aucun préjudice sérieux.

Si Heine resta à l'étranger, cet exil, dont il se plaint à diverses reprises, fut en somme parfaitement volontaire. Lors-

qu'en 1831 il avait quitté Hambourg, ce n'était pas en fugitif, ni même avec l'idée que ce départ dût être définitif; et s'il se fixa à Paris, c'est que la société, la vie, le climat de Paris lui plaisaient et non pour une autre cause. Aurait-il même été inquiété s'il était rentré en Allemagne? Rien de moins certain. Il prétend bien, à la vérité, que des mandats d'amener, soigneusement renouvelés chaque année, l'attendaient à la frontière prussienne, au cas où il eût voulu regagner sa patrie; mais il est fort possible que ces mandats n'aient jamais existé ailleurs que dans son imagination facilement impressionnable. Dans tous les cas, il ne fut inquiété dans aucun de ses voyages à Hambourg, ni en 1843 ni en 1844, et lorsqu'en 1848 sa santé fut complètement perdue, s'il ne rentra pas dans sa famille, il avoue lui-même que c'est uniquement parce qu'il redoutait les fatigues du voyage et craignait de ne plus supporter le climat de Hambourg. Il est donc absolument impossible de voir en Heine un martyr de ses convictions politiques. L'interdiction prononcée par certains gouvernements contre ses ouvrages lui fut peut-être même plutôt profitable que nuisible et n'arrêta nullement la vente de ses œuvres en Allemagne; jamais non plus il ne fut exilé et il ne demeura à Paris que parce que cette résidence lui convenait à tous égards, au point de vue de ses ambitions littéraires, comme écrivain, et au point de vue de sa sécurité personnelle, comme tribun du peuple.

Il y avait d'ailleurs une autre raison encore pour que Heine n'eût pas grand'chose à redouter de la part des gouvernements allemands. Si violentes en effet que fussent parfois ses attaques contre l'ordre établi, il avait grand soin toutefois de séparer nettement sa cause de celle des agitateurs radicaux, des républicains pratiquants qui faisaient de la propagande parmi le peuple et poussaient les Allemands à un mouvement révolutionnaire. Il ne se souciait nullement d'être pris pour un vulgaire démagogue et dans sa correspondance avec Varnhagen d'Ense il insiste à maintes reprises sur la modération de ses

intentions. Il n'est pas un chef de parti, dit-il, et ne songe pas à exercer une action directe sur la masse du peuple; il ne désire nullement un soulèvement populaire qui serait voué d'avance à un échec certain, les Allemands n'étant pas encore mûrs pour la liberté. Il s'adresse non pas à la foule des ignorants, mais au public éclairé, cultivé; il fait en quelque sorte, selon la recommandation d'Enfantin, de l'apostolat royal. Dans ces conditions, trop de violence serait une faute de tactique. « Il y a assez de petites feuilles obscures, dit-il, où nous pourrions répandre notre cœur entier avec toutes les flammes de son enthousiasme et de sa colère. Mais ces feuilles n'ont qu'un public très restreint et tout à fait impuissant; et écrire dans de tels journaux vaudrait autant que d'aller pérorer à l'estaminet, devant les habitués du lieu, à l'instar de la plupart de nos grands politiques et grands patriotes[1]. » Pour agir sur le grand public, pour le convertir aux idées de liberté et d'égalité, c'est une erreur de vouloir le brusquer, l'effrayer, le violenter; il faut au contraire faire son éducation progressivement, sans l'effaroucher, et feindre la modération pour le gagner insensiblement à la grande cause de la démocratie moderne.

Heine ambitionnait ce rôle d'éducateur du public allemand, et il le jouait avec prudence et précautions. Tout en ne ménageant pas les coups de griffes à ses adversaires, il savait, à l'occasion, faire patte de velours et s'efforçait de démontrer en haut lieu, à Berlin et à Vienne, que ses idées n'étaient pas aussi subversives qu'on voulait bien le dire, et qu'on lui faisait grand tort en le confondant avec les agitateurs radicaux qui semaient le mécontentement parmi les masses populaires et travaillaient au renversement de l'ordre établi. Il était au mieux avec le baron de Werther, l'ambassadeur de Prusse à Paris; il croyait savoir que le prince de Metternich lui voulait du bien et désapprouvait les mesures de rigueur dont il était l'objet, il pensait « gagner la confiance des hommes d'État » et

1. IX, 9.

convertir à ses sentiments non point les masses grossières, mais « les hommes les plus haut placés[1] ». En 1838 il est même tout prêt à traiter avec ses adversaires; il forme le projet de publier une gazette allemande imprimée à Paris et s'efforce d'obtenir, par l'intermédiaire de Varnhagen d'Ense, l'autorisation de vendre cette gazette en Prusse; ajoutons d'ailleurs que, malgré toutes les protestations pacifiques qu'il avait fait transmettre au gouvernement prussien, celui-ci ne se laissa pas séduire et refusa l'autorisation demandée.

***

Démocrate et révolutionnaire vis-à-vis des conservateurs ou des réactionnaires, Heine fait montre au contraire des sentiments les plus aristocratiques à l'endroit des démocrates. Il distingue parmi eux les républicains ou radicaux qu'il méprise et les communistes qu'il craint. Il combat d'ailleurs les uns comme les autres, et s'en prend non seulement aux hommes, mais encore aux doctrines qu'il condamne au nom de son socialisme panthéistique, tout comme il condamnait les doctrines et les hommes du passé.

C'est d'abord avec les radicaux que Heine se brouille et cela peu de temps après son arrivée à Paris. Il avait commencé par faire ample connaissance avec la catégorie la moins attrayante des républicains allemands, celle des réfugiés politiques peu fortunés qui vivaient aux crochets de leurs compatriotes. Comme Heine était sinon riche, du moins dans l'aisance, il s'était vu aussitôt assailli par une nuée de quémandeurs qui se targuaient du titre de coreligionnaires politiques pour lui demander des secours pécuniaires. Or Heine, qui se montrait fort généreux envers ceux qui faisaient appel à sa pitié, s'exaspéra bien vite contre ces solliciteurs arrogants qui réclamaient l'aumône comme un droit; et dans sa

1. Lettre à Campe, 23 janvier 1837.

correspondance il s'exprime souvent de la façon la plus dure sur ses compagnons d'exil : « Les Allemands que je rencontre à Paris, écrivait-il par exemple, m'ont préservé du mal du pays. Canailles, mendiants qui vous menacent quand on ne leur donne rien, j...-f...... qui parlent continuellement d'honneur et de patrie, menteurs, larrons... Je n'ai jamais pu donner des *poignées de main* à ces sales compagnons et maintenant je leur refuse même la vue de ma personne[1]. »

Mais ce n'était pas seulement à la bourse de Heine qu'en voulaient les radicaux allemands. Lorsqu'il était arrivé à Paris, précédé de la réputation que lui avaient faite les *Reisebilder*, tout le monde s'était attendu à le voir prendre le rôle de coryphée du parti révolutionnaire. On pensait qu'il allait, comme Ludwig Börne, écrire des pamphlets politiques dans le style des *Lettres parisiennes*, s'occuper de propagande révolutionnaire, mettre au service de la petite coterie des républicains allemands sa plume acérée de journaliste et son génie de poète. Ceux qui raisonnaient ainsi ne voulaient voir en Heine que le démocrate, le champion de la liberté, l'auteur des tirades enflammées contre la tyrannie des rois et des prêtres. Or, ils comptaient sans le poète qui n'avait pas du tout les mêmes goûts que le démocrate, qui était fort jaloux de son indépendance, fermement décidé à ne se jamais laisser embrigader dans aucun parti, et qui bientôt prit en horreur les alliés qui prétendaient s'imposer à lui. La correspondance de Heine et son étude sur Ludwig Börne, où il expose tout au long les causes de sa brouille avec ce dernier, nous montrent clairement de quelle nature étaient les dissentiments qui s'élevèrent entre lui et les radicaux allemands.

C'était d'abord une question de tactique politique qui les divisait. Heine leur reprochait — en quoi il n'avait pas tout à fait tort — de se démener dans le vide, de poursuivre un dessein chimérique et irréalisable. Vous voulez, leur disait-il en substance, nous donner une traduction allemande de la

1. Lettre à Laube, 27 septembre 1835 (XX, 301, s.).

Révolution française et renverser le gouvernement actuel pour lui substituer la forme républicaine. Quelle erreur et quelle illusion ! Bœrne écrit et conspire à Paris. Wirth et Siebenpfeiffer mènent dans le Palatinat une violente campagne de presse et prêchent dans la *Tribune* et le *Messager de l'Ouest* la haine de la royauté et l'avènement d'une république faite sur le modèle de la grande république américaine; et d'autres encore, comme Fein à Brunswick, Sauerwein à Francfort, Savoye dans la vallée du Rhin, poursuivent cette campagne dans tous les coins de l'Allemagne. C'est peine perdue. Pour une république il faut des républicains, or il n'y en a pas en Allemagne. Qu'est-ce, au fond, qu'un républicain ? C'est un homme qui ne croit en aucune autorité, ne respecte que les lois, demande incessamment des comptes aux représentants de ces lois, les observe avec défiance, les contrôle, ne s'attache jamais aux personnes, et, bien plus, quand celles-ci s'élèvent au-dessus du niveau moyen, s'applique sans relâche à les rabaisser par la contradiction, le soupçon, le sarcasme et la persécution. Mais les Allemands n'en sont pas encore là ; ils ont le respect de l'autorité, le culte des personnes ; ils croient à la très haute Diète, à la police, à la Sainte-Trinité, à la vertu du parchemin. Ils n'ont pas comme les Français violemment rompu avec le passé; aussi le régime despotique est-il encore à leur taille. Si vous poussez de telles gens à la République, vous vous condamnez à des échecs ridicules, comme cette fête de Hambach où les radicaux de l'Allemagne du Sud assemblés se déclarèrent *incompétents* pour commencer un mouvement révolutionnaire parce qu'ils n'avaient pas reçu de leurs commettants la mission de proclamer la République allemande et retournèrent paisiblement chacun chez soi. Avant de songer à entreprendre une révolution, faites l'éducation du peuple ; minez en lui le respect du passé ; apprenez-lui le sérieux de la politique et qu'il ne faut pas se contenter de belles phrases imprimées dans un journal clandestin ou déclamées à la brasserie, mais savoir appuyer ses paroles par des actes. Préparez

le terrain pour la démocratie future, autrement les semences que vous répandrez ne germeront pas. Tant que cette œuvre préliminaire ne sera pas faite, vous ne serez que des bavards inutiles, des déclamateurs impuissants.

Encore si tout ce verbiage était inoffensif, il n'y aurait que demi-mal; mais sous prétexte de régénérer l'humanité souffrante les radicaux lui prescrivent une cure qui pourrait tout au plus la soulager pour un instant, et cela au prix d'une irrémédiable déchéance. Ces nouveaux puritains prétendent faire de l'univers une vaste caserne, une immense cité ouvrière où tous les hommes jouiraient des mêmes droits, seraient astreints à la même règle. Et Heine, au nom de ses théories panthéistiques et socialistes repousse et condamne ce matérialisme étroit et exclusif qui bannit du monde l'idéal, cet égalitarisme intransigeant qui prétend ruiner le principe légitime de l'autorité. Qu'on veille au bien-être du peuple, qu'on répare les injustices séculaires dont il est victime, qu'on supprime l'inégalité partout où elle est choquante et injustifiée, rien de mieux. Mais qu'on ne vienne pas, sous prétexte de rechercher l'utile, proscrire ce qui n'est que beau, qu'on ne s'avise pas, au nom de l'égalité, de rabaisser tout ce qui s'élève au-dessus de la commune médiocrité. Si, en réformant les abus anciens dont souffre l'humanité, on proscrit du même coup la beauté et le génie qui sont en définitive un privilège, une royauté, on enlève à la vie son prix et sa dignité. Le remède est pire que le mal. Que les charlatans radicaux trouvent crédit, qu'on les laisse agir à leur guise, et le patient qui aura abdiqué entre leurs mains se relèvera de son lit de malade « laid comme un philistin guéri.... et il devra passer le reste de ses jours dans son vilain costume d'hôpital, le costume gris de cendre de l'égalité[1] ».

Et pendant toute sa vie Heine oppose son ironie la plus mordante, son plus aristocratique dédain à cet esprit radical

1. XII, 258.

sous toutes ses formes. Il se plaît à montrer le contraste comique entre la rhétorique pompeuse des républicains allemands et leur impuissance absolue dans le domaine des faits; il voit volontiers en eux des pauvres d'esprit ou tout au moins de grands enfants, qui se complaisent dans leurs beaux sentiments, se grisent de paroles, et montrent une foi naïve dans la vertu de la phrase, la toute-puissance du lieu commun; et il se divertit sans pitié à leurs dépens chaque fois que la réalité vient donner quelque rude démenti à leur trop confiant idéalisme. Nous n'avons pas à exposer en détail les polémiques souvent fastidieuses où Heine se trouva ainsi engagé. Constatons seulement qu'il resta jusqu'au bout fidèle à son antipathie pour les radicaux. Il se brouille d'abord avec Börne et avec le petit groupe d'exaltés qui l'entourent et l'on sait quel retentissement funeste pour la gloire des deux écrivains eut cette querelle. Cependant, vers 1840, à l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, le romantique couronné, une nouvelle génération entre en scène, moins fantaisiste et moins brillante peut-être que la *Jeune Allemagne* de 1830, mais plus sérieuse et plus réfléchie, sachant mieux ce qu'elle voulait, mieux préparée à l'action, plus persévérante dans ses desseins : des publicistes comme Echtermeyer et Ruge formulent les revendications théoriques du parti dans la *Revue allemande* ou la *Revue de Halle*, tandis qu'une foule de poètes comme Hoffmann de Fallersleben, Herwegh, Dingelstedt, Freiligrath, Meissner, Karl Beck et d'autres encore lancent à travers l'Allemagne leurs appels passionnés et conjurent les peuples de se lever pour secouer l'oppression séculaire qui pèse sur eux et marcher à la conquête de leurs droits. Et, au milieu de ce concert de voix pathétiques et solennelles, vibrantes de colère ou d'enthousiasme, Heine lance de nouveau les trilles stridents de son sifflet ironique. A ces convaincus qui lui reprochent d'être « un *talent* mais sans *caractère* », il répond en personnifiant le caractère sans talent sous les traits d'Atta Troll, l'ours à tendances (*Tendenzbär*), moral et religieux, bien pen-

sant, mais qui danse mal et sent mauvais[1]. Il raille la mode nouvelle de la poésie politique, se moque sans merci des poètes qui font entrer la muse au service de la bonne cause, comme cantinière de la liberté ou blanchisseuse de la nation germanique, de ces vaillants champions de la lumière et de la vérité qui vivotent bien à leur aise dans la patrie allemande comme fonctionnaires bien rentés ou habitués d'un cercle et « qui chaque soir se délectent patriotiquement en buvant le jus des vignes du Rhin allemand et en humant des huîtres du Sleswig-Holstein entouré de mer[2] ». Il ne croyait le succès de ces républicains allemands ni prochain ni même possible, et il se divertissait malignement à propos des mésaventures de Herwegh en Prusse[3] ou de la grande trahison, la *Verhofrätherei* de Dingelstedt qui fit litière de ses convictions politiques pour le titre de conseiller (*Hofrath*) et une bonne place à la Cour de Wurtemberg[4].

Même pessimisme politique après les événements de 1848. Lorsqu'éclata la révolution, Heine était déjà mortellement atteint par la maladie qui devait l'emporter après huit années de souffrances continues. Dans le premier moment cependant,

1. Heine composa pour Atta Troll l'épitaphe suivante, dont le style rude et raboteux parodie très plaisamment la manière du roi-poète Louis de Bavière :

« Atta Troll, Tendenzbär; sittlich
Religiös; als Gatte brünstig;
Durch Verführtsein von dem Zeitgeist,
Waldursprünglich Sanskülotte;

Sehr schlecht tanzend, doch Gesinnung
Tragend in der zott'gen Hochbrust;
Manchmal auch gestunken habend;
Kein Talent, doch ein Charakter!

2. Allusion à deux *lieder* à la vogue : celui du Rhin allemand de Becker, auquel A. de Musset répondit par des strophes bien connues, et celui qui commence par *Schleswig-Holstein meerumschlungen*.

3. Voir les poésies *An Georg Herwegh* (XVII, 226, ss.) et *Die Audienz* (XVIII, 274); voir encore le jugement de Heine sur la pauvreté intellectuelle de Herwegh, cité par Strodtmann (*H. Heine*, II, 318); sur les aventures de Herwegh et les attaques de Heine, consulter Brandes (*Die Litteratur des XIX. Jahrh.*, V, 360, 389.)

4. Heine se montre moins sévère pour le sceptique Dingelstedt que pour le vaniteux Herwegh; voir les poésies sur ce dernier : *An den Nachtwächter* (XVII, 242); *Der Ex-Lebendige* et *Der Ex-Nachtwächter* (XVIII, 117 s.); cf. Brandes, *op. cit.*, V 391 ss., 396.

il sentit se réveiller en lui son ancienne ardeur belliqueuse : « Quel malheur, aurait-il dit, d'assister à une telle révolution dans mon état de santé ! j'aurais dû être mort ou bien portant ! » Cet éclair d'enthousiasme s'éteignit bien vite. Malade, vieilli, désenchanté, il crut bientôt assister au début de la grande révolution générale qu'il avait jadis prédite et ses lettres nous montrent qu'il se demandait non sans angoisse où la tourmente qui se déchaînait allait le jeter[1]. A ces inquiétudes sur l'avenir venaient encore s'ajouter des soucis pécuniaires, car la révolution occasionnait au poète de fortes pertes pécuniaires. Peu de temps après, un article de la *Revue rétrospective* apprit au public que Heine touchait depuis plusieurs années une pension sur les fonds secrets du ministère des affaires étrangères, et cette révélation fut naturellement exploitée par ses ennemis d'Allemagne qui l'accusèrent de trahison et de vénalité. Tout conspirait pour lui faire voir l'avenir sous les couleurs les plus sombres. Quand il se fut ressaisi et rassuré, son scepticisme lui revint. S'il suivit avec un intérêt passionné le contre-coup de la révolution de Février en Allemagne, il ne tarda pas à se persuader de l'impuissance absolue des Allemands à conquérir la liberté ; le parlement qui se réunit à Francfort dans l'église de Saint-Paul et où les libéraux et radicaux de toutes nuances essayèrent de fonder un régime représentatif pour l'Allemagne, lui parut une assemblée de grotesques et il décocha contre eux ses plus amers sarcasmes[2] : de même la lamentable expédition dirigée

1. Il écrit à son ami Meissner le 12 mars 1848 : « Vous savez que je n'étais point républicain, et vous ne vous étonnerez pas que je ne le sois pas devenu. Ce que le monde poursuit et espère maintenant est devenu complètement étranger à mon cœur ; e m'incline devant le destin parce que je suis trop faible pour lui tenir tête, mais je ne puis pas baiser le pan de son habit, pour ne pas employer une expression plus crue. » A Campe, 9 juillet 1848 : « Je ne vous dis rien des événements du temps. C'est l'anarchie universelle, le tohu-bohu du monde, la folie de Dieu devenue visible ! Le vieux Dieu doit être mis sous les verrous si cela continue. Voilà ce qu'ont fait les athées qui l'ont irrité à le rendre fou. » Voir encore L. v. Embden, *Heine's Familienleben* (1892), lettre du 30 mars 1848. « L'univers entier devient libre et fait banqueroute. »

2. Voir en particulier les poésies *Hans ohne Land* (XVIII, 271), *Kobes I* (XVIII, 277), *Die Wahlesel* (XVIII, 284), *König Langohr I* (XVIII, 363).

par Herwegh et une poignée de réfugiés allemands contre le pays de Bade lui inspira une poésie d'une âcre ironie[1]; seuls les insurgés hongrois trouvèrent grâce à ses yeux et lui arrachèrent quelques accents émus[2]. Quand la cause républicaine eut succombé définitivement, il n'eut aucune pitié pour ces vaincus dont l'impardonnable faiblesse était cause d'un désastre qu'il croyait sans remède et qui rendait à tout jamais impossible le relèvement de l'Allemagne. Le temps était passé où Heine se posait en Don Quichotte de la liberté; sur la fin de sa vie, il ne s'intéressait plus aux défenseurs impuissants et malheureux d'une cause qu'il jugeait décidément perdue et trouvait fort ridicules ceux qui acceptaient ou surtout recherchaient le rôle ingrat de chevalier de la Triste Figure. L'idéalisme de sa jeunesse s'était changé en un réalisme amer et blasé. Il s'irritait contre les utopistes, les gens d'imagination qui vivent dans leur rêve, se paient volontiers de grands mots et de beaux sentiments, comédiens dans l'âme, amoureux des tirades ronflantes et des gestes pathétiques, sincères d'ailleurs et se faisant illusion à eux-mêmes plus encore qu'aux autres, mais incapables d'une action énergique et persévérante, trop faibles pour oser se mesurer virilement avec la réalité. Il n'avait plus le respect de l'*idée,* ne croyait plus qu'une théorie pût être par elle-même juste ou belle ou noble; la seule chose qui lui parût respectable, c'était la *volonté* ferme au service d'une conviction profonde, et c'est précisément la volonté qu'il trouvait faible et vacillante chez les républicains allemands. De là son pessimisme : il répétait qu'il était impossible de fonder la liberté sans hommes libres; or il cherchait des hommes et ne voyait partout que des simples d'esprit ou des vaniteux impuissants; et il cinglait tous ces grotesques de son ironie vengeresse, n'estimant point le présent et n'attendant rien de l'avenir. — Rien de plus dangereux que ce rôle de justicier que s'arrogeait Heine et il n'est pas difficile de com-

1. *Simplicissimus I* (XVIII, 359).
2. *Im October 1849* (XVIII, 161).

prendre qu'il ait eu maille à partir avec d'innombrables ennemis, illustres ou obscurs, tels que Börne, Gutzkow, Wihl, Ruge, Venedey et une foule d'autres encore, dont il raillait les convictions ou dont il blessait l'amour-propre. Ces querelles empoisonnèrent une partie de la vie de Heine. S'il persiflait cruellement ses adversaires et procédait de temps en temps à de terribles exécutions littéraires qui répandaient au loin la terreur de son nom, ses ennemis à leur tour se vengeaient par d'incessantes attaques sous forme d'articles de revues, d'entrefilets de journaux, de brochures, de publication de lettres, etc.; ils l'accusaient de trahison, lui reprochaient de manquer de caractère, mettaient en doute la sincérité de ses convictions et sa probité d'écrivain politique, sans parler des simples calomniateurs qui le diffamaient dans sa vie privée. Toutes ces mille piqûres d'épingles mettaient au supplice Heine qui, prompt lui-même à la raillerie et au sarcasme, n'en était pas moins extrêmement sensible à toute espèce de critique, justifiée ou calomnieuse; il s'exaspérait contre des adversaires souvent anonymes que leur obscurité même rendait insaisissables. Et dans sa colère il lui arrivait alors de perdre parfois toute mesure dans ses ripostes, de se laisser aller à des actes qui lui aliénaient l'opinion publique et qu'il devait regretter plus tard, comme lorsqu'au lendemain de la mort de Börne il publia son étude ou pour mieux dire son pamphlet contre le grand écrivain radical; on sait que ce livre excita en Allemagne une indignation générale, lui valut un duel, d'interminables ennuis et lui fit des ennemis irréconciliables qui ne négligèrent aucune occasion de lui nuire et d'assouvir leurs ressentiments.

* * *

Si Heine n'a que peu de considération pour le parti radical, dont il raille les utopies et dont il blâme les tendances égalitaires, il suit d'autre part avec un intérêt mêlé d'effroi les progrès du parti socialiste qui commence vers cette époque à se

différencier de plus en plus nettement du parti radical et qui vers l'année 1844 entre même assez souvent en conflit déclaré avec ce dernier. Qu'est-ce qu'il connaissait des doctrines et de l'organisation des socialistes ou, comme il les appelle, des communistes ?

C'est d'abord en France qu'il étudie leurs menées ; il voit en eux la fraction la plus avancée de ce parti républicain, qui, après avoir héroïquement combattu pendant les journées de Juillet, avait été frustré des fruits de la victoire et mis de côté par le parti bourgeois. Sans doute, l'aristocratie de naissance et la royauté de droit divin avaient subi dans ces glorieuses journées une dernière et irréparable défaite, mais, ajoutait Heine, le peuple n'avait tiré aucun profit de ce succès. Avec Louis-Philippe le pouvoir était tombé entre les mains d'une nouvelle aristocratie, plus insolente et plus odieuse encore que l'ancienne, l'aristocratie d'argent. La royauté de Juillet c'est le triomphe de la bourgeoisie, âpre au gain et peureuse, absorbée dans ses calculs d'intérêt égoïste, tremblant toujours pour ses capitaux, mais ne se défendant que par une plate nécessité, sans confiance dans son droit, sans estime pour elle-même. Les républicains ont été écrasés par les gardes nationaux de Louis-Philippe aux journées de Juin, dans ce glorieux combat de la rue Saint-Martin où une poignée de patriotes succomba glorieusement devant 60,000 hommes ; mais leur défaite n'est pas définitive. Dès 1837, dans ses lettres à Lewald, Heine, sans nommer encore les communistes, prédit que le gouvernement de Juillet ne durera pas et que la France est à la veille d'une nouvelle révolution, d'une épouvantable catastrophe où elle risque de sombrer et de disparaître[1]. Un peu plus tard, en 1840, il renouvelle cette sombre prédiction, et précise sa pensée en montrant les progrès des républicains, leur victoire inévitable et les désastres auxquels ils mèneront inévitablement la France. Dans les milieux ouvriers, dans les ateliers du faubourg Saint-Marceau on lit les écrits de Robespierre et de

1. XI, 174, 176.

Marat, l'histoire de la Révolution par Cabet, les théories communistes de Babeuf, on chante « des chansons qui semblent avoir été composées dans l'enfer, et dont les refrains témoignent d'une fureur, d'une exaspération qui font frémir ». C'est là, dans ces bas-fonds parisiens, que germe lentement la semence qui bientôt va lever et dont le fruit sera la République. La bourgeoisie épeurée et corrompue n'est pas de force à résister aux assauts passionnés de ces révoltés. Mais le triomphe des insurgés ne peut être que de courte durée, et l'état qu'ils veulent fonder porte dans son principe de vie un germe de mort : l'esprit soupçonneux, jaloux, mesquinement envieux des républicains, leur zèle égalitaire repousse les individualités marquantes, rabaisse tout ce qui veut s'élever au-dessus de la commune médiocrité. « Par ce vice fondamental de leur nature, ces républiques périront toujours misérablement, aussitôt qu'elles entreront dans un combat décisif avec des oligarchies ou des aristocraties représentées par de grandes individualités. » Le triomphe de la République serait le signal d'une guerre avec la vieille Europe, et cette guerre serait la perte de la France qui n'aurait plus pour la défendre le génie et l'épée d'un Napoléon[1]. Et Heine oppose encore, dans cette même lettre, aux conceptions simplistes des républicains, la théorie saint-simonienne, « cette doctrine nouvelle qui envisage toutes les questions sociales d'un point de vue plus élevé, et qui se distingue du républicanisme banal aussi avantageusement qu'un manteau de pourpre impérial se distingue d'une blouse de grisâtre égalité[2]. » — L'année suivante déjà, le point de vue de Heine est changé. Il voit toujours à l'horizon les signes précurseurs d'un grand bouleversement, seulement les ennemis de l'ordre établi, il ne les nomme plus des *républicains,* mais des *communistes;* la lutte future sera non plus politique mais sociale ; on ne se battra plus au nom d'un principe, pour la liberté ou pour l'égalité des droits, mais la grande

1. 30 avril 1840 (IX, 57 ss.).
2. IX, 61.

masse des déshérités se soulèvera contre les riches, les heureux de la vie, et réclamera sa part de bonheur terrestre. La société actuelle, annonce Heine, périra comme s'est écroulée jadis la société romaine quand vint Jésus, le fils du charpentier, et qu'il porta la hache sur le vieil édifice vermoulu. Le communisme aujourd'hui se cache obscur et inconnu dans les caves et les greniers, mais bientôt il entrera en scène. Ces doctrines subversives ont profondément pénétré dans les basses classes; on réclame à présent non l'égalité des droits, mais l'égalité des jouissances; il y a bien 400,000 travailleurs à Paris qui n'attendent qu'un mot d'ordre pour réaliser pratiquement cette idée d'égalité absolue qui fermente dans leurs cervelles fumeuses. Grande est leur force, car le communisme parle une langue que chaque peuple comprend; les éléments de cette langue universelle sont si simples, si faciles à retenir : la Faim — l'Envie — la Mort[1]... Les socialistes sont les génies des ténèbres, les monstres redoutables qui dévoreront la société contemporaine. Ceux qui les observent ont coutume de les regarder par le gros bout de la lorgnette et alors ils paraissent tout petits et leurs agitations ressemblent aux ébats de puces en délire, mais qu'on les montre dans leur grandeur naturelle et ils apparaissent comme les plus formidables crocodiles qui jamais sortirent du limon des fleuves[2]. L'avenir est à eux; comme les premiers chrétiens ils ont foi dans leur mission, comme eux ils marchent à la conquête du monde avec un fanatisme farouche, avec une sombre fureur de destruction; ils sont poussés en quelque sorte par une nécessité providentielle, ils sont les instruments prédestinés que la volonté suprême de l'univers emploie pour exécuter ses arrêts. Leur armée toujours croissante sera bientôt grossie par les fouriéristes, par les débris dispersés du saint-simonisme[3]. Ce sont les socialistes qui se chargeront de réaliser, à leur manière, les rêves de Saint-Simon

1. 11 déc. 1841 (X, 10 ss.). Cf. 20 juin 1843 (X, 54 ss.).
2. IX, 30.
3. 15 juin 1843 (X, 211 ss.).

et d'Enfantin, de mettre fin à l'exploitation des pauvres par les riches, de donner à chacun selon ses besoins... Et l'imagination de Heine entrevoit dans les brumes de l'avenir une suite de combats gigantesques : — guerre de destruction entre l'Allemagne et la France, — révolution européenne et universelle, — duel à mort entre les déshérités de la fortune et l'aristocratie de la possession, — jusqu'au jour « où il n'y aura plus qu'un seul berger et un seul troupeau, un berger libre avec une houlette de fer, et un troupeau d'hommes également tondus, également bêlants[1]. »

Le péril social qui apparaissait déjà, menaçant, en France aux yeux de Heine pendant les années 1841-42, se montre aussi vers la même époque en Allemagne. A une période de tolérance relative avait de nouveau succédé, après 1840, une ère de répression plus rigoureuse que jamais ; or si avant cette date les écrits des socialistes sont peu nombreux, leur propagande commence à devenir plus active de 1841 à 1843 ; c'est l'époque des premiers ouvrages de Weitling, d'Albrecht, de Seiler, de Hesz, d'Auguste Becker, d'Alexandre Weill. En 1844, l'agitation devient plus ardente que jamais ; les publications socialistes se multiplient ; ils disposent désormais d'un journal quotidien, la *Gazette de Trèves*, et de plusieurs journaux hebdomadaires et revues. Paris est l'un des foyers de propagande les plus ardents. En 1843, les deux organes principaux du parti démocratique, la *Gazette rhénane*, publiée par Karl Marx, et les *Annales allemandes* d'Arnold Ruge, ayant été interdits en même temps, les deux écrivains se décidèrent à continuer leur œuvre à l'étranger et fondèrent ensemble une revue nouvelle, les *Annales franco-allemandes*, dont le premier et unique numéro parut au début de 1844 ; l'entreprise ne fut pas continuée, les rédacteurs n'ayant pas pu se mettre d'accord sur l'attitude à observer vis-à-vis du communisme. Par contre, vers le milieu de 1844, le journal *En avant !* (*Vorwärts*), fondé par H. Börnstein au commencement de l'année

1. 12 juillet 1842 (X, 58 ss.).

et dont la nuance était primitivement un libéralisme modéré, devint l'organe des radicaux et socialistes les plus avancés. Börnstein fut mis en rapport avec Bernays et les autres collaborateurs des *Annales franco-allemandes,* adopta leurs idées et ouvrit les colonnes de son journal à tous les agitateurs républicains ou communistes, tels que Marx, Engels, Bakounine, Hesz, Wilhelm Marr, Herwegh, Ruge et d'autres encore. Le ton du nouveau journal était d'une extrême violence, on y prêchait le recours à la force et même au meurtre contre les oppresseurs de l'Allemagne ; certains exaltés comme W. Marr allèrent jusqu'à célébrer comme un martyr l'auteur d'un attentat contre le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV[1]. Heine se laissa entraîner dans ce mouvement. Il s'était intéressé aux rédacteurs de la *Gazette du Rhin* lorsque celle-ci avait été interdite et avait chaudement recommandé le socialiste Hesz, entre autres, à son éditeur Cotta[2] ; puis, tout en se tenant soigneusement à l'écart de la *coterie Ruge* comme il l'appelait, il collabora cependant aux *Annales franco-allemandes,* pour lesquelles il composa son cycle de poésies sur le roi Louis de Bavière, l'une des plus sanglantes satires qu'il ait jamais écrites[3] ; c'est à ce moment, sans doute, qu'il entra en rapports avec Karl Marx qui dirigeait la revue avec Ruge. Lorsque les *Annales* cessèrent de paraître, Heine prend soin d'écrire à Cotta que la disparition de la revue n'était causée ni par le manque d'argent ou d'articles, ni par l'indifférence du public, il ajoute même qu'on lui avait offert 40,000 francs pour continuer l'entreprise s'il consentait à se nommer comme rédacteur, et paraît dans tous les cas avoir fait des démarches en vue de créer un nouvel organe du parti radical et socialiste[4]. Il fut un des collaborateurs actifs du *Vorwärts,* où il publia un grand nombre de poésies, entre autres des attaques d'une extrême

1. Sur le mouvement socialiste des années 1841-1844, voir Adler, *Gesch. der ersten socialpolitischen Arbeiterbewegungen in Deutschland.* Breslau, 1885, p. 82 ss., 103 ss.
2. XXI, 363.
3. XXI, 364 ; XXII, 2.
4. XXII, 7 ; cf. Strodtmann, *H. Heine,* II, 318 ; Adler, *op. cit.,* p. 97 ss

violence contre le roi de Prusse [1]. Pendant un voyage qu'il fit en été à Hambourg, il se rencontra chez son éditeur Campe avec le célèbre agitateur socialiste Weitling qui venait de passer quatorze mois dans les prisons suisses ou allemandes [2]. Les poésies lyriques qu'il compose en cette même année 1844 ont parfois — comme celles de républicains tels que Meissner, Becker, Herwegh — des accents franchement socialistes. Il nous montrera, par exemple, la horde menaçante des communistes, sans Dieu et sans patrie, sans traditions et sans passé, montant comme une bande de rats affamés à l'assaut de la société moderne, impuissante et incapable de se défendre [3]; ou bien encore il nous dira la funèbre chanson des tisserands qui tissent le suaire de la vieille Allemagne, en maudissant les anciennes croyances et les anciennes idoles [4] :

« Maudit soit le faux dieu que nous avons prié, dans le froid de l'hiver et l'angoisse de la faim; en vain nous avons attendu, espéré, il nous a trompés, bafoués, bernés. — Nous tissons, nous tissons.

« Maudit soit le roi, le roi des riches, que n'a pu apitoyer notre misère, qui nous a extorqué jusqu'à notre dernier liard et nous fait fusiller comme des chiens. — Nous tissons, nous tissons.

« Maudite soit la patrie décevante, où ne s'épanouit que la honte et l'ignominie, où toute fleur est bien vite brisée, ou le ver prospère dans la pourriture et la poussière. — Nous tissons, nous tissons. »

Le *Vorwärts* cependant ne tarda pas à éveiller les inquié-

1. Heine publia dans le *Vorwärts* : 10 janvier, *An Georg Herwegh;* 11 mai, *Der Kaiser von China;* 1er juin, *Zur Beruhigung;* 5 juin, *An F. Dingelstädt* (titre actuel : *An den Nachtwächter*); 15 juin-18 juillet, *Der neue Alexander;* 22 juin, *Kirchenrath Prometheus, Verkehrte Welt;* 20 juillet, *Doctrin;* 24 juillet, *Erleuchtung;* 23 octobre-30 novembre, *Deutschland, ein Wintermärchen.* Presque toutes ces poésies parurent dans le recueil des *Neue Gedichte*, fin septembre 1844; *Deutschland* avait aussi paru la même année comme brochure séparée.

2. Adler, *op. cit.*, p. 80; voir le récit de cette entrevue dans les *Confessions* de Heine, XIV, 271 ss.

3. *Die Wanderratten* (XVIII, 380 ss.).

4. *Die Weber* (XVII, 249 s.).

tudes de la Prusse à cause de ses violences de langage et surtout des attaques dirigées contre la personne du roi de Prusse. L'ambassade prussienne dut transmettre au ministère Guizot une note affirmant l'existence à Paris d'une sorte de comité de propagande qui cherchait par ses brochures et ses journaux à fomenter des troubles révolutionnaires en Allemagne, et priant le gouvernement français de mettre fin à ces intrigues. Guizot entra dans ces vues. Le *Vorwärts* fut cité en police correctionnelle pour s'être occupé de politique sans avoir déposé la caution légale et le gérant responsable, Bernays, fut condamné à deux mois de prison, à 300 fr. d'amende et aux dépens, malgré la défense de son avocat Crémieux qui avait conjuré les juges « de ne pas travailler pour le roi de Prusse ». Le *Vorwärts* cependant continuait sa campagne révolutionnaire et annonçait qu'à partir du 1er janvier — époque où il aurait dû verser la caution — il se transformerait en journal mensuel pour lequel la caution n'était pas exigible. Alors tous les rédacteurs en titre du *Vorwärts*, sauf Herwegh qui fut protégé comme citoyen suisse par son ambassade et Heine qui passait faussement pour s'être fait naturaliser Français, reçurent l'avis de quitter Paris dans les vingt-quatre heures et la France dans les trois jours. Sur les protestations indignées de l'opposition, le ministère rapporta cette mesure huit jours après, mais *invita* les rédacteurs à ne pas continuer la publication du *Vorwärts* pour ne pas créer d'embarras au Gouvernement. La plupart des écrivains qui avaient collaboré au *Vorwärts* restèrent à Paris, tandis que Marx, Bakounine et Hesz se rendaient à Bruxelles et Ruge en Suisse[1]. Heine, qui avait pu craindre un instant de se voir obligé de quitter son asile de Paris où il se plaisait tant, devint plus circonspect, mit une sourdine à ses accents belliqueux et s'abstint prudemment de continuer la campagne révolutionnaire à laquelle il avait pris une part active.

1. Adler, *op. cit.* p. 101 s.; cf. Strodtmann, *H. Heine*, II, 318 s. Une lettre de Heine à Campe, datée du 4 février 1845, fait allusion à ces événements et à la vive contrariété que le poète avait ressentie.

Il semble d'ailleurs que cette modération ne lui ait guère coûté. Sa correspondance, à la vérité, ne nous renseigne que très imparfaitement sur ses sentiments véritables à l'endroit des meneurs socialistes avec lesquels il s'était trouvé en rapport pendant l'année 1845 ; il paraît impossible toutefois qu'au fond de lui-même il ne se soit pas senti très *différent* de ces alliés avec lesquels il faisait campagne. Si nous n'avons pas le jugement de Heine sur Marx, il nous reste par contre des lettres très curieuses adressées par le poète à Lassalle[1], qu'il avait connu à Paris en 1845, et surtout une longue épître de Heine à Varnhagen d'Ense, dans laquelle il trace un portrait de Lassalle merveilleux de vie et de justesse, et où se trahit en même temps la mélancolie résignée avec laquelle il envisageait l'avenir que la nouvelle génération préparait pour l'Allemagne et pour l'Europe. Au moment où il connut Heine, Lassalle, âgé de vingt ans à peine, n'était qu'un simple étudiant qui s'occupait de philologie et de philosophie grecque ; il n'en réussit pas moins à gagner l'affection, l'estime et presque le respect du poète, alors à l'apogée de son talent et de sa réputation et qui ne s'en laissait pas facilement imposer. Heine admirait chez son jeune ami la force de volonté, l'ardeur passionnée jointe au sens pratique le plus sûr, et aussi cette insolence de génie qui s'annonçait déjà chez le futur agitateur. Il admirait, mais non sans un retour mélancolique sur lui-même. Il se sentait dépassé, classé définitivement parmi les *anciens ;* il devinait que la génération qui entrait en scène ne respecte-

1. Heine connut non seulement Lassalle, mais encore sa famille. Il était lié avec son beau-frère, M. de Friedland, qui lui donnait des conseils pour des spéculations de Bourse parfois malheureuses. (Meissner, *Erinnerungen*, p. 14 ss. ; Strodtmann, *Heine*, II, p. 362, 432 s. ; Embden, *Heine's Familienleben*, p. 304 s.) Mme de Friedland, la sœur de Lassalle, venait souvent rendre visite au poète dans les premiers temps de sa maladie (Strodtmann, *Heine*, II, p. 362) ; enfin, Heine connaissait aussi le père de Lassalle auquel il écrit encore le 30 avril 1850 (XXII, 172). — Lassalle, qui avait soutenu avec énergie Heine dans ses démêlés avec Karl Heine, le fils de l'oncle Salomon, s'est plaint d'avoir été peu de temps après abandonné par le poète, à l'époque du procès Hatzfeld ; il explique cette désertion en racontant que la maîtresse du comte de Hatzfeld, Mme de Meyendorf, était amie elle-même de la princesse Lieven, très liée elle-même avec Guizot qui servait à Heine sa pension. (*Eine Liebesepisode aus dem Leben F. Lassalle's*, p. 56.)

rait pas les dieux qu'il adorait encore au fond du cœur, la beauté, la poésie, l'idéal; et en face de Lassalle, qui se posait en champion de l'athéisme intransigeant, il prenait conscience plus nettement de l'aversion instinctive qu'il éprouvait pour la démocratie véritable, pour le triomphe effectif du peuple, et aussi de tous les liens de sympathie qui le rattachaient au passé. L'enthousiasme avec lequel il avait salué en 1830 l'aurore des temps nouveaux s'était dissipé; certes, il n'était pas de ceux qui voulaient voir l'humanité revenir en arrière, ou seulement s'arrêter dans sa marche en avant, mais la terre promise vers laquelle marchait la démocratie moderne, ne lui apparaissait plus comme un paradis, et il lui arrivait de se retourner, de mesurer le chemin parcouru, et de saluer, non sans une nuance de regret, le pays enchanteur, dont l'humanité s'éloignait désormais chaque jour davantage. « Cette génération nouvelle, écrit-il à Varnhagen en lui recommandant Lassalle, veut jouir et se faire sa place dans le visible, nous, les vieux, nous nous inclinions humblement vers l'invisible, nous jouissions à la dérobée d'ombres de baisers et de parfums de fleurs bleues, nous renoncions et nous pleurnichions, et pourtant nous étions peut-être plus heureux que ces durs gladiateurs qui vont si orgueilleusement au-devant d'un combat mortel. Le millésime du romantisme est à sa fin, et moi-même, j'ai été son dernier roi fabuleux, et descendu volontairement du trône. Si je n'avais pas jeté la couronne de ma tête et revêtu la blouse, ils m'auraient justement décapité... » « ...Comme moi, conclut-il, vous avez aidé à ensevelir le vieux temps, et fait l'office de sage-femme pour le nouveau; — oui nous l'avons produit au jour, et nous nous effrayons; — il nous arrive comme à la pauvre poule qui a couvé des œufs de canard, et voit avec effroi sa jeune couvée se précipiter à l'eau avec délices[1] ! »

Cette inquiétude de l'avenir grandit encore lorsque vinrent les années de maladie et que la cruelle névrose, la « femme noire » chantée par Heine dans son *Lazare,* eut fait de son

1. XXII, p. 72 s.

corps « un cadavre où l'esprit est prisonnier ». Pendant les huit années que dura sa lente agonie, le poète put reviser à loisir les jugements qu'il avait portés jadis sur la vie, et il lui parut que les théories dont il s'était contenté jadis ne convenaient plus à sa situation présente. Son panthéisme saint-simonien était une religion d'homme heureux, d'optimiste qui croit pouvoir aisément concilier les grandes antinomies de l'existence, la raison et le sentiment religieux, la matière et l'esprit, l'individualisme et le socialisme. Heine croyait découvrir à présent que les panthéistes n'étaient au fond que des athées honteux ; que leur dieu immanent qui se confond avec la nature, qui n'intervient pas dans la destinée de l'univers, qui n'a pas de pitié pour la plainte de l'humanité souffrante, n'est au fond pas du tout un dieu. Or entre l'athéisme et le déisme, Heine choisissait résolument le déisme, plutôt par instinct d'ailleurs et par volonté que par conviction raisonnée. Dans sa jeunesse il avait incliné vers l'athéisme, vers le matérialisme, il annonçait que les philosophes allemands avaient tué le dieu personnel, et prêchait la réhabilitation de la chair ; à présent la souffrance l'avait en quelque sorte spiritualisé, elle avait fait de sa vie corporelle un long martyre, et le poète, mortifié dans sa chair, revendiquait avec plus d'énergie que jamais les droits de l'esprit, du cœur, de l'idéal. Il lui paraissait que ses premières conclusions avaient été trop hâtives et il déclarait que dans les toiles d'araignée de la dialectique allemande une mouche même ne trouverait pas la mort, à plus forte raison un Dieu. Il se sépare donc de Hegel et de Feuerbach et de tous ces penseurs orgueilleux qui combattent la divinité et font de l'homme un dieu : « Les frais de représentation d'un dieu qui ne saurait être chiche et qui ne ménage ni sa bourse ni son corps, sont énormes ; pour faire ce métier superbe, il faut avant tout être doté de beaucoup d'argent et de beaucoup de santé. Or, un beau matin, — c'était vers la fin du mois de février 1848, — ces deux choses me firent défaut et ma divinité en fut tellement ébranlée qu'elle

s'écroula misérablement... Comme beaucoup d'autres dieux déconfits par la révolution, je dus abdiquer, et je redescendis à l'état de simple mortel. C'était en effet ce que j'avais de mieux à faire. Je rentrai dans le bercail de la foi, et je reconnus volontiers la toute-puissance de l'Être suprême qui règle seul les destinées du monde, et à qui depuis j'ai confié aussi l'administration de mes propres affaires[1]. »

Cette *conversion* religieuse entraînait-elle aussi une conversion politique? Heine se défend très explicitement d'avoir renié sur ce point ses idées d'autrefois : « Je suis demeuré fidèle, dit-il, à ces mêmes principes démocratiques, que j'ai embrassés dès ma première jeunesse et pour lesquels depuis lors j'ai brûlé d'une ardeur toujours plus vive[2]. » Comme jadis, il proclame que l'avenir appartient non pas aux radicaux dont l'impuissance a été irrévocablement démontrée par le *fiasco* du Parlement de Francfort, mais aux communistes dont les chefs sont des logiciens redoutables formés à l'école de Hegel et qui pousseront jusqu'à leurs dernières conséquences pratiques les théories révolutionnaires de la philosophie allemande. « Les chefs plus ou moins occultes des communistes... sont sans nul doute les têtes les plus capables et les caractères les plus énergiques de l'Allemagne. Ces docteurs en révolution et leurs disciples impitoyablement déterminés sont les seuls hommes en Allemagne qui aient vie, et c'est à eux qu'appartient l'avenir. Tous les autres partis et leurs représentants tudesques sont morts, archimorts et bien enterrés sous la voûte de l'église Saint-Paul à Francfort[3]. » Et dans ses dernières poésies on sent parfois passer comme jadis un âpre souffle de révolte contre la grande iniquité sociale, contre la misère des humbles et l'insolence des riches. Il décrit, par exemple, le convoi funèbre du « philanthrope » qui meurt estimé de tous ses concitoyens, léguant sa fortune à toutes sortes d'institutions charitables, mais

1. XIV, 203 s.
2. XVIII, 12.
3. XIV, 276.

qui un jour a laissé mourir de faim sa sœur pauvre lorsqu'elle lui demandait un morceau de pain[1]; ou bien encore il raconte avec une ironie de pince-sans-rire macabre la triste fin de deux malheureux qui périssent de froid et de faim dans leur mansarde sous les toits : « Au matin vint le commissaire et avec lui un brave chirurgien qui constata la mort des deux cadavres. — « L'abaissement de la température, expliqua-t-il, combiné « avec l'insuffisance d'alimentation, a occasionné le décès de « ces deux personnes, ou l'a tout au moins hâté. — A l'entrée « des froids, ajouta-t-il, il est de toute nécessité de se garantir « au moyen de couvertures de laine; il recommanda aussi « une nourriture hygiénique[2]. » Et à l'entrée du cycle de *Lazare* il place cet aphorisme cruel sur le *Cours des choses* dans la société moderne : « Si vous avez beaucoup, il vous sera donné beaucoup en sus. Si vous n'avez que peu de chose, on vous prendra ce peu. — Mais si tu n'as rien du tout, ah! fais-toi enterrer, car ceux-là seuls, ô gueux, ont droit de vivre qui ont quelque chose[3]. »

1. XVIII, 241 ss.

2. Am Morgen kam der Kommissär,
Und mit ihm kam ein braver
Chirurgus, welcher konstatiert
Den Tod der beiden Kadaver.

« Die strenge Wittrung », erklärte er,
« Mit Magenleere vereinigt,
Hat Beider Ableben verursacht, sie hat
Zum mindestens solches beschleunigt. »

Wenn Fröste eintreten, setzt' er hinzu,
Sei höchst nothwendig Verwahrung
Durch wollene Decken; er empfahl
Gleichfalls gesunde Nahrung. (XVIII, 246 s.)

3. Hat man Viel, so wird man bald
Noch viel Mehr dazu bekommen,
Wer nur Wenig hat, dem wird
Auch das Wenige genommen.

Wenn du aber gar nichts hast,
Ach, so lasse dich begraben,
Denn ein Recht zum Leben, Lump,
Haben nur, die Etwas haben. (XVIII, 146.)

Si rien n'était changé en apparence aux opinions sociales de Heine, il nous faut constater néanmoins que le poète avait perdu la foi dans son idéal démocratique d'autrefois. Au temps où Heine conciliait dans sa théorie panthéistique de l'univers le spiritualisme et le matérialisme, il avait de même cru pouvoir concilier par une synthèse hardie l'individualisme aristocratique et le communisme égalitaire; il s'était créé un système politique, un idéal moral vers lequel il pensait marcher lui-même et guider l'humanité. En 1848 il est désenchanté. Le temps est bien loin où il rêvait de fonder « une démocratie de dieux terrestres ». De même qu'il ne croit plus au dieu des panthéistes, de même il relègue dans le domaine des chimères le socialisme saint-simonien. C'est bien le socialisme qui doit triompher, mais le socialisme égalitaire, celui-là même qui avait de tout temps fait horreur au poète. Heine avait cru jadis assister à l'aurore d'un jour nouveau, qu'il rêvait éclatant de lumière et de couleur; à présent l'avenir lui apparaissait gris, morne, et il lui semblait que la société future allait renier la grandeur, la beauté, la poésie, tout ce qu'il aimait, tout ce qui à ses yeux donnait du prix à l'existence. Il n'était plus le révolutionnaire de jadis, joyeux et provocant, heureux de marcher au combat, et de jeter au vent sa fanfare belliqueuse. Il assistait maintenant aux luttes des partis en sceptique sans espoir et sans illusions, trop sage pour se révolter contre l'inévitable, pour essayer de remonter le courant démocratique qui entraînait ses contemporains et qu'il jugeait irrésistible, trop désabusé aussi pour se réjouir d'une évolution au terme de laquelle l'humanité lui apparaissait amoindrie, déchue. Si malgré tout il se résignait à l'avenir qu'il prévoyait et faisait cause commune avec les socialistes, c'était, disait-il, pour deux raisons principales : par amour de la logique, d'abord, parce que, ne pouvant réfuter cette prémisse : « que les hommes ont tous le droit de manger », il se sentait obligé d'en accepter toutes les conséquences, et de consentir à la destruction de la vieille société fondée sur l'égoïsme et l'iniquité; — par

haine du faux patriotisme ensuite et parce qu'il voyait dans les communistes des alliés puissants contre ses mortels ennemis, contre ces soi-disant représentants de la nationalité en Allemagne, ces débris des teutomanes de 1815 dont l'amour pour la patrie n'a jamais consisté qu'en une aversion stupide contre l'étranger et les peuples voisins. Et cependant c'est avec angoisse et effroi qu'il songeait à l'époque où ces égalitaires farouches arriveraient au pouvoir. « De leurs mains calleuses ils briseront sans merci toutes les statues de marbre de la beauté, si chères à mon cœur, ils fracasseront toutes ces babioles et fanfreluches fantastiques de l'art, qu'aimait tant le poète ; ils détruiront mes bois de lauriers et y planteront des pommes de terre ;... les rossignols, ces chanteurs inutiles, seront chassés, et, hélas! mon *Livre des chants* servira à l'épicier pour en faire des cornets où il versera du café ou du tabac à priser pour les vieilles femmes de l'avenir[1]. »

IV

Poète et démocrate, — telle est la formule dont nous nous sommes servis provisoirement pour caractériser les tendances principales de la nature de Heine. Nous voudrions essayer en terminant cette étude de voir d'un peu plus près ce qu'enveloppe cette formule nécessairement vague dans sa généralité et d'une psychologie sommaire, et de dégager les principaux traits de la physionomie morale de Heine.

Pour arriver à une appréciation équitable du caractère de Heine il faut tout d'abord ne pas oublier qu'il était poète *avant* d'être homme politique ; poète, c'est-à-dire épris du beau plutôt de l'utile, plus préoccupé de donner à ses écrits une forme irréprochable que de travailler au bonheur matériel du peuple allemand, en un mot homme de pensée plutôt qu'homme d'action. Lui-même semble parfois, dans sa jeunesse, s'être fait illusion sur ses goûts et ses aptitudes véritables ; lorsque vers

1. IX, 15 s.

1830 il composait les *Reisebilder*, il déclarait faire peu de cas des lauriers poétiques et demandait qu'on mît sur son tombeau un glaive, parce qu'il avait été bon soldat dans la guerre d'indépendance de l'humanité; dix ans plus tard, dans son étude sur Börne, il protestait encore avec énergie contre les journalistes réactionnaires ou radicaux qui prétendaient lui donner son congé politique et le mettre en disponibilité sur le Parnasse. Mais à mesure qu'il avançait en âge il prenait davantage conscience de sa véritable mission et se rendait compte qu'il contribuait plus sûrement et plus efficacement à la grandeur de son pays en composant des vers qu'en se chargeant du rôle ingrat et absorbant de tribun du peuple; aussi finit-il par ne plus réclamer pour lui que le titre de poète: « Le tailleur de pierre qui ornera le lieu de notre dernier sommeil, écrivait-il en 1854, ne sera contredit de personne s'il y grave ces mots: *Ici repose un poète allemand*[1]. » Peut-être, dans ces conditions, y aurait-il quelque injustice à condamner Heine avec trop de sévérité s'il revendique le droit de vivre et de penser en artiste et refuse de se soumettre à toutes les obligations du tribun populaire. Il est certain en effet que ses ennemis n'avaient pas entièrement tort lorsqu'ils lui appliquaient la formule: « Un talent, pas de caractère », et il faut reconnaître qu'il manquait à Heine quelques-unes des qualités essentielles de l'homme d'action. Les qualités morales par lesquelles un chef de parti gagne la confiance et l'affection de ceux qu'il dirige, ne sont-elles pas du même ordre que celles qu'on demande à un officier: abnégation, conscience, loyauté? Est-ce trop exiger que d'attendre de lui qu'il se dévoue à sa tâche sans défaillance, qu'il songe avant tout à l'intérêt général et ne se laisse pas entraîner par des considérations d'ambition et d'intérêt personnel? Or Heine n'avait pas du tout le tempérament d'un apôtre; il n'aimait même guère les hommes qui ne vivent que pour une idée; il les traitait volontiers de maniaques, de fous, ou encore d'esprits étroits, médiocres, et s'amusait maligne-

1. X, 183.

ment à mettre en saillie leurs petits côtés, les exagérations quelque peu ridicules où les entraînait leur passion exclusive ; c'est ainsi qu'il faisait un crime à Börne de sa manie de parler politique, même la nuit, même à table, et il lui en voulait beaucoup de l'avoir dégoûté des pieds de veau à la poulette en lui racontant au restaurant toutes les mauvaises nouvelles d'Allemagne qu'il avait pu collectionner dans les journaux[1]. Rien de plus légitime assurément que le désir de dîner en paix et un peu de mauvaise humeur contre les gêneurs qui ont la choucroute patriotique. Mais cette attitude de détachement qu'affectait Heine à tout instant et ces plaisanteries irrévérencieuses convenaient-elles bien à un écrivain qui posait d'ailleurs pour le champion de la liberté. Heine, ainsi qu'il le disait lui-même, n'avait pas « les gestes pathétiques[2] », c'est peut-être que ses convictions politiques n'étaient pas très « pathétiques » non plus. On l'appelait *démagogue de salon ;* et il convenait lui-même que le mot ne manquait pas de justesse; c'était un dilettante, un artiste qui s'occupait de politique un peu en amateur. La défense des intérêts du peuple n'était ni le but unique ni même le but principal de son existence. Sa vocation véritable, c'était d'être poète, et il réclamait hautement pour lui les droits de l'artiste à jouir de la vie, à s'inquiéter avant toute autre chose du développement harmonieux de son génie. C'est ainsi que s'explique le plus simplement ce fait, si souvent reproché à Heine, qu'il a touché pendant plusieurs années une pension sur les fonds secrets du ministère des affaires étrangères. Lorsqu'en 1848 la chose s'ébruita, on cria à la trahison; on prétendit qu'il avait vendu sa plume ou fait acheter son silence; rien de plus injuste que cette accusation. Heine, dans cette circonstance, avait tout simplement raisonné en poète; il avait estimé fort justement que l'auteur du *Livre des Chants* pouvait accepter sans honte ni scrupules une subvention du gouvernement français; que ce fût Guizot

1. XII, 177.
2. XVIII, 141.

ou l'oncle Salomon qui se chargeât de remplir sa bourse, il n'y voyait pas de différence, du moment que l'un et l'autre payaient sans poser de conditions. Peut-être s'il avait eu plus de foi lui-même dans son apostolat politique, se serait-il demandé s'il était bien de la dignité d'un révolutionnaire d'avant-garde d'accepter les bienfaits, même gratuits, de ce « régime de boutiquiers » dont il flétrissait la corruption et dont il annonçait la chute prochaine, et il aurait hésité à risquer de compromettre, pour un peu d'argent, l'autorité morale, le renom d'indépendance et de loyauté dont aucun chef de parti ne peut se passer et dont plus que tout autre un défenseur des droits du peuple se doit montrer soucieux.

Tout en étant avant tout un artiste et en ayant très nettement conscience de sa mission artistique, Heine n'en était pas moins un adversaire résolu de la théorie de l'art pour l'art. Il reprochait amèrement à Gœthe son indifférentisme politique et proclamait hautement que le temps était passé où le poète pouvait se renfermer loin de la réalité dans le monde de ses rêves; il lui demandait au contraire de se jeter dans la mêlée des opinions et des partis, de prendre résolument parti, et de dire hautement son mot sur les questions qui intéressaient ses contemporains. Donc plus d'art désintéressé ou impersonnel, plus de fantaisie romantique; le poète n'est pas un amuseur, un baladin, et il a autre chose à faire qu'à souffler des bulles de savon esthétiques; il a une mission sociale, il doit se faire l'apôtre d'une idée, montrer à ses contemporains la voie du progrès et préparer l'avenir. C'est dire que Heine a en matière politique sinon un système bien défini, du moins des tendances très arrêtées, des sympathies et surtout des antipathies.

Le trait dominant du caractère moral de Heine c'est un individualisme intransigeant. Un moraliste moderne prétend distinguer dans l'humanité deux types principaux : l'homme de troupeau, né pour vivre coude à coude avec ses semblables, pour suivre docilement un conducteur et qui érige en loi morale le bien du troupeau, et le solitaire ou l'homme de proie

né pour commander comme l'autre pour obéir, impatient de toute contrainte, ne connaissant d'autre loi que son bon plaisir. C'est dans cette dernière catégorie, il ne peut y avoir doute sur ce point, qu'il nous faudrait ranger Heine ; d'instinct il s'insurge contre toute autorité qui prétend s'imposer à lui, d'instinct aussi il est belliqueux, agressif même ; il n'attend pas qu'on l'attaque pour se défendre, mais va de gaieté de cœur provoquer ses ennemis. En politique il sera donc fatalement révolutionnaire, ennemi de l'ordre établi. Juif de naissance, il se trouvait par cela même exclu des classes dirigeantes ; il lui eût fallu, pour vivre tranquille en Allemagne, savoir courber l'échine, se faire petit et souple, se laisser docilement guider et son naturel se refusait à accepter cette humiliation. Il repoussait d'ailleurs, non pas seulement comme Israélite, mais comme Allemand, les principes de morale publique qui faisaient la force et la grandeur de sa patrie, la Prusse. Il ne pouvait admettre que, selon la théorie de Hegel, l'Etat fût la fin suprême, au-dessus de laquelle il n'y a rien ; que l'individu fût tenu de lui subordonner ses intérêts particuliers, sa volonté personnelle, que le sujet ne dût vivre que par et pour l'État. Il estimait trop la personnalité humaine pour consentir à ce qu'elle fût ainsi mise en tutelle, et il prisait peu les vertus civiques en honneur dans l'État prussien, l'exacte discipline, l'abnégation, le sentiment de la hiérarchie, l'accomplissement consciencieux de la tâche imposée. Il comparait irrévérencieusement le soldat prussien à ces pages du moyen âge qui portaient en leur cœur la fidélité et un écu au bas du dos ; mais tous les sujets de la Prusse n'étaient-ils pas en quelque sorte des soldats portant tous cet ignominieux écu, insigne de leur servitude. Et il lui semblait que le devoir présent c'était d'affranchir l'homme de ces entraves traditionnelles qui le retenaient captif, loyalisme dynastique, foi chrétienne, morale ascétique, et de mettre fin à l'oppression que l'État trop puissant faisait peser sur le sujet, afin que chaque individu pût développer librement sa personnalité.

Dans ce combat contre le despotisme des rois et de l'église il avait pour alliés naturels tous les partis d'opposition depuis les libéraux jusqu'aux socialistes. Mais en véritable individualiste, en « homme de proie » qu'il était, il garda toujours son indépendance ; dans la mêlée des partis politiques il se choisit un poste isolé, refusant de s'enrôler dans les armées belligérantes, tiraillant même au besoin contre les gens de son propre parti quand leur figure 'ou leurs propos ne lui revenaient pas, combattant pour la liberté en irrégulier, en enfant perdu, comme il le dit lui-même dans une poésie célèbre de son *Romancero*[1]:

« Sentinelle perdue dans la bataille de la liberté, voilà trente ans que je reste fidèle à mon poste. J'ai combattu sans espoir de vaincre : je savais que je ne reviendrais jamais sain et sauf au logis.

« J'ai veillé jour et nuit : il ne m'était pas permis de dormir sous une tente comme la troupe de mes camarades, et puis les bruyants ronflements de ces braves me tenaient éveillé quand je me sentais un peu somnolent.

« Souvent, dans ces nuits, l'ennui m'a saisi, — la crainte aussi (il n'y a que les fous qui ne craignent rien) : pour les mettre en fuite, je sifflais alors les rimes effrontées d'un chant moqueur.

« J'étais là, veillant attentif, l'arme au bras, et quelque blanc-bec suspect s'approchait-il, je tirais juste, et j'envoyais dans le ventre de l'impertinent une balle toute chaude. »

Cette attitude révolutionnaire de Heine lui a, comme de juste, attiré la haine de ceux qu'il a combattus, une haine d'autant plus vigoureuse qu'il n'était pas un de ces ennemis avec lesquels on peut se mesurer en combat loyal, en rase campagne, mais un irrégulier, un adversaire insaisissable, sur lequel on n'avait aucune prise, et dont les flèches empoisonnées causaient à ceux qu'elles atteignaient les plus cuisantes douleurs. Et comme le parti conservateur, sur lequel il a déversé

1. XVIII, 166.

tant de tirades enflammées ou d'amers sarcasmes, a fait l'unité de l'Allemagne et se trouve actuellement au pouvoir, Heine est aujourd'hui encore mal vu dans le nouvel empire d'Allemagne. On lui refuse les honneurs officiels. Les historiens l'accablent sous les plus rigoureuses condamnations. M. Treitschke en particulier, l'historien de la monarchie prussienne, a prononcé contre lui un violent réquisitoire où il exploite avec art les deux circonstances faites pour nuire le plus sûrement à Heine dans l'opinion allemande : sa naissance israélite et ses sympathies françaises. Heine, dit-il, est un juif, et, comme tel, il n'a rien vu aux choses de l'Allemagne. Étranger à la race germanique il n'a ni compris, ni respecté les traditions séculaires par lesquelles le présent se rattache au passé, il a méconnu les sentiments profonds qui font la force et la grandeur de l'Allemagne : l'amour de la patrie, le dévouement à l'État, le loyalisme, la foi religieuse. Au lieu de travailler modestement mais utilement à l'édifice depuis longtemps ébauché de l'Allemagne future, il a voulu jeter bas tout ce qui existait, tout rebâtir sur un nouveau plan, et ce plan, c'est à l'étranger qu'il est allé le chercher. Sans patrie et sans traditions ce Sémite était fait pour s'éprendre du radicalisme abstrait des Français, dont il a prétendu transplanter les théories en Allemagne. C'était un contre-sens historique en même temps qu'un sacrilège, une tentative vouée par avance à un échec certain et mérité. Et son esprit étant faussé par son système, il n'a pas su comprendre la véritable signification des événements qui se déroulaient sous ses yeux, il n'a vu ni la décadence de la France, ni la glorieuse mission qui était réservée à la Prusse. Faux prophète, il a annoncé la révolution allemande à l'instant même où, grâce aux efforts persistants de cette royauté prussienne qu'il croyait une puissance faible et caduque, l'unité de l'empire allemand allait être fondée. — Retenons d'abord de ce réquisitoire un fait indéniable : c'est que Heine n'a pas su mesurer les forces de ce qu'il appelle les puissances du passé ; il les a estimées dans leur ensemble bien moindres

qu'elles n'étaient en réalité. Il était persuadé que l'œuvre de la transformation de l'Allemagne ne pourrait jamais être menée à bien par les conservateurs; et l'échec lamentable du parlement de Saint-Paul lui avait enlevé d'autre part tout espoir de la voir se faire par voie parlementaire. Quant à la Prusse il la savait ambitieuse et sans scrupules, mais il pensait que ses forces et son audace ne seraient jamais à la hauteur de ses prétentions et que l'opposition des autres peuples allemands l'empêcherait toujours de réaliser son rêve de suprématie[1]. Il n'a donc prévu ni Sadowa, ni Sedan et n'a contribué en rien à l'œuvre de l'unité allemande pour laquelle il n'a peut-être pas même éprouvé un bien grand enthousiasme. Seulement, il faut bien dire à sa décharge, d'autre part, que ce qui l'intéressait particulièrement ce n'était pas l'équilibre des États allemands ou européens, mais bien les rapports des différentes classes de citoyens. A ses yeux la question sociale primait la question politique, et s'il a été médiocre observateur politique, qui voudrait affirmer aujourd'hui que Heine a manqué de clairvoyance en annonçant pour l'Allemagne comme pour l'Europe entière une crise sociale. Le radicalisme est-il une importation *française*, le socialisme une invention *juive?* Nous n'avons pas à discuter ces affirmations générales un peu subjectives peut-être; ce qui est certain c'est qu'il existe depuis longtemps un socialisme *allemand*. On peut le combattre, le déclarer néfaste et subversif, mais il serait quelque peu puéril, de la part des plus conservateurs même, de renier aujourd'hui la masse toujours croissante de leurs compatriotes socialistes, de s'obstiner à voir en eux un parti franco-juif et de ne pas vouloir les reconnaître pour de vrais Allemands. Et, dès lors, pourquoi renier Heine lui-même, et de quel droit contester sa clairvoyance alors que dès 1842, avant d'avoir connu Marx et Lassalle, à un moment où la propagande socialiste en Allemagne se réduisait encore à fort peu de chose, il dénonçait à ses compatriotes les progrès menaçants du com-

1. Montégut, *Revue des Deux-Mondes*, t. 63, p. 243 s.

munisme et leur prédisait un bouleversement de l'ordre social dans l'Europe entière. L'histoire n'a pas encore prononcé ; elle ne s'est pas arrêtée à Sadowa et Sedan et il est à coup sûr téméraire de prétendre devancer son jugement, en décrétant dès à présent que Heine a été faux prophète.

Heine était incontestablement un révolutionnaire, c'est-à-dire un négateur. Cela ne veut pas dire qu'il ait été un démocrate. Il souhaitait à coup sûr la destruction des institutions politiques et sociales de son temps, mais on peut se demander ce qu'il voulait substituer à l'édifice ancien qu'il battait en brèche et quelle forme il entendait donner à la société de l'avenir. Sur ce point, ses déclarations manquent un peu de clarté, et peut-être lui-même a-t-il su plus exactement ce qu'il ne voulait pas que ce qu'il voulait. Toujours est-il que cette attitude ambiguë lui a fait presque autant de tort que ses déclarations les plus subversives. Tandis que les conservateurs de toute nuance le détestaient comme révolutionnaire, les radicaux et socialistes le traitaient d'aristocrate, contestaient sa bonne foi et refusaient de prendre au sérieux ses protestations de dévouement à la cause populaire. Que faut-il penser de ces accusations ?

Tout d'abord il nous semble qu'on ait fait tort à Heine en suspectant la sincérité de ses sentiments. Il a très réellement aimé le peuple et cet amour avait sa source profonde dans un des traits essentiels de sa sensibilité. Heine, comme beaucoup de modernes, aimait profondément la nature, et l'on sait qu'il avait une tendresse toute particulière pour sa terre natale, pour les montagnes du Harz qu'il avait parcourues à pied, ou la plage de Nordeney, surtout pour la vallée du Rhin où s'étaient écoulées son enfance et sa jeunesse. Or, il aimait le peuple allemand un peu comme il aimait sa patrie. Le marin qui sillonne la mer, le laboureur qui vit et meurt sur son champ, le mineur attaché à la montagne lui semblaient participer à la vie obscure et mystérieuse des choses. Ce poète très raffiné et très personnel comprenait les simples et les naïfs, qui sont tout

près de la nature et dont la personnalité est à peine ébauchée; il savait dire leurs croyances enfantines, leurs joies et leurs peines; il s'apitoyait sur leurs souffrances. Il compatissait de tout cœur à la tristesse résignée de ces pauvres émigrants allemands qu'il avait rencontrés un jour près du Havre, fuyant leur patrie pour aller tenter fortune en Algérie : Ce n'est pas, lui disaient-ils, que le pays soit mauvais, mais nous ne pouvions plus y tenir...; les impôts ruineux, les exactions des nobles, le service militaire... « Que devions-nous faire, concluaient-ils, fallait-il commencer une révolution...[1]? » Voilà le peuple comme Heine le comprend, l'aime. Il le raille parfois, ce bon peuple, ce grand lourdaud de *Michel* allemand, indolent et résigné, qui se laisse malmener sans résistance, ou qui dort obstinément, ramenant jusque sur le nez son bonnet de nuit[2]; parfois même il s'irrite contre lui et lui rappelle que d'après la loi de Moïse l'esclave affranchi qui ne veut pas quitter son maître doit être cloué par l'oreille contre la porte de la demeure seigneuriale...[3]; au fond, il l'aime parce qu'il est inoffensif et bon, humble et naïf, parce qu'il est malheureux et exploité. S'il lisait des journaux et prêtait l'oreille à la propagande révolutionnaire, s'il acquérait ainsi une demi-culture intellectuelle, des notions confuses sur les questions sociales et politiques, s'il entrait en révolte contre ses oppresseurs et essayait de faire valoir ses droits, Heine l'estimerait peut-être davantage, mais à coup sûr il l'aimerait moins. Ses instincts de poète comme ses opinions démocratiques le portaient à s'intéresser au peuple naïf et primitif qui mène une vie encore presque végétative, qui est en quelque sorte un produit de la terre au même titre à peu près que les plantes et les animaux. Contre le *peuple souverain*, en revanche, le poète avait les plus aristocratiques préjugés et il ne se gênait pas de les exprimer tout haut et sur un ton d'insolent persiflage fort compromet-

1. XIV, 41.
2. XII, 56, VIII, 246 s.
3. XIV, 308.

tant. Le peuple, déclarait-il, a, comme tous les souverains, ses courtisans qui lui disent qu'il est beau, bon et intelligent; or, c'est tout le contraire qui est exact. A la vérité, ce n'est pas tout à fait sa faute s'il est sale, méchant et bête : peut-être ne serait-il point sale si l'on instituait des étuves où il pût se baigner gratuitement; point méchant si on le nourrissait convenablement; point bête si on l'instruisait dans des écoles publiques. Mais pour l'instant et dans l'état actuel des choses, il est prudent, si on a les sens quelque peu délicats, de l'aimer à distance et d'éviter tout contact trop direct avec lui. « Un démocrate enragé de mon pays, continuait Heine, me dit un jour qu'il tiendrait sa main sur le feu pour la purifier, s'il avait le malheur de toucher celle d'un roi; moi je répondis que si sa majesté le peuple, le souverain en qui réside tout pouvoir légitime, avait serré ma main, je la laverais[1]. » De telles boutades — et on en rencontre à chaque pas dans l'œuvre de Heine — étaient bien faites assurément pour déconcerter et scandaliser les âmes simples, qui aiment les attitudes nettes et ne comprennent que les grands partis pris. N'étaient-elles pas en droit de se demander s'il convient bien à un défenseur du peuple de souligner aussi crûment, aussi brutalement les imperfections de son client, à un champion de la démocratie de professer hautement son « horreur de tout ce qui se fait par la multitude[2] » ? Et pouvait-on leur demander de comprendre les sentiments également sincères mais en apparence contradictoires, qui faisaient parler ce poète à l'âme complexe tantôt comme un socialiste, tantôt comme un aristocrate endurci?

Au fond, d'ailleurs, Heine n'était pas plus démocrate qu'il n'était conservateur. Son individualisme s'accommodait tout aussi mal de la domination du peuple que de la domination d'un roi ou d'une aristocratie. Un instant il s'était fait illu-

1. XIV, 268 s.

2. *De l'Allemagne*, II, p. 287. Cette phrase ne se trouve pas textuellement dans l'édition allemande des *Geständnisse*, XIV, 218.

sion à lui-même; par sa théorie saint-simonienne, il avait imaginé une société idéale où les besoins de tous seraient satisfaits et où, d'autre part, chacun serait libre de développer le plus largement possible sa personnalité. Mais comme Heine n'était point homme à se laisser abuser longtemps par une utopie, il n'avait pas tardé à se convaincre que dans une société démocratique où tous seraient égaux devant la loi, où chacun aurait droit à une part égale de bonheur, le libre épanouissement des personnalités d'élite rencontrerait mille obstacles ou deviendrait même complètement impossible; qu'une telle société était faite bien plutôt pour les faibles, les déshérités, pour ceux qui craignent d'être écrasés dans la lutte pour la vie, que pour les forts, pour les natures d'élite, pour ceux qui aspirent à être autre chose qu'une tête dans le troupeau. Et il sentait que la morale démocratique était, comme la morale chrétienne, une morale de troupeau, qui recommandait comme celle-ci l'amour du voisin, l'humilité, l'acceptation paisible d'une commune médiocrité, qui réprouvait comme celle-ci les révoltes de l'orgueil, les empiétements hardis de la volonté individuelle puissante. De là sa répugnance profonde pour l'idéal démocratique; de là aussi son scepticisme et son découragement : vers quelque direction qu'il regardât, partout il voyait la société hostile à l'individualisme. D'un côté, les conservateurs prêchaient la discipline et l'obéissance, la subordination du sujet à l'État représenté par le roi; à l'autre extrémité, les radicaux et les socialistes parlaient de liberté, d'affranchissement; en réalité, ils protestaient contre les privilégiés qui s'élevaient encore au-dessus de la masse du peuple et demandaient que le niveau fût passé indistinctement sur tous. C'était donc sans enthousiasme que Heine envisageait l'avenir que les démocrates préparaient à l'Allemagne, comme à l'Europe, et s'il se résignait à faire cause commune avec eux, c'était presque à contre-cœur, dans un élan un peu irréfléchi d'amour et de pitié pour le peuple, parce que, disait-il, « un généreux entraînement pouvait me porter à sacrifier les

intérêts de l'artiste et du savant aux besoins des masses souffrantes, déshéritées et exploitées[1]. »

Il est certain que ce scepticisme résigné n'était pas le fait d'un chef de parti : pour un démocrate, Heine manquait singulièrement d'entrain et de conviction et le langage qu'il tenait n'était pas fait assurément pour gagner à son parti beaucoup de recrues nouvelles ou pour fortifier les adeptes anciens dans leurs convictions. C'est le cas de nous souvenir une fois de plus que Heine était un poète et que le scepticisme, néfaste en général chez l'homme d'action, dont il peut paralyser l'énergie, n'est pas blâmable en soi chez un homme de pensée et d'imagination. Le débat entre les libéraux et les démocrates, entre l'individualisme et le socialisme, n'est pas près d'être clos; pourquoi un poète serait-il tenu, dès lors, de prendre parti, de vouloir nous persuader, comme tant d'utopistes ou de charlatans, qu'il tient la seule ou la meilleure solution de ce grand problème sur lequel nul, pas plus aujourd'hui qu'au temps de Heine, ne peut se vanter de connaître la vérité complète. On peut soutenir assurément que Heine n'a fait que poser la question, sans fournir aucun élément nouveau qui puisse servir à la résoudre; mais cette constatation ne le diminue point, car il n'a jamais prétendu au titre de philosophe ou d'économiste. Il lui reste toujours, comme écrivain politique, le mérite d'avoir su peindre, avec un tact sûr, une finesse de touche souvent merveilleuse, un état d'âme fréquent à son époque et qui, après quarante ans écoulés, est plus répandu que jamais en notre fin de siècle; il a su dire avec esprit ou émotion ce que beaucoup de gens pensaient tout bas, et aujourd'hui encore nous pouvons le comprendre et le goûter presque comme un contemporain. C'est assez, croyons-nous, pour qu'il y ait quelque étroitesse à contester sa gloire et bien de la mauvaise grâce à refuser de rendre à son génie les hommages qui lui sont dus.

Henri LICHTENBERGER.

1. XIV, 267 s.



LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE

En 1889, lorsque M. Louis Havet, reprenant une question tant de fois soulevée déjà, adressa à l'Académie une pétition habilement rédigée, où il faisait le procès à l'orthographe moderne et conviait l'illustre compagnie à en faire disparaître les anomalies et les étrangetés, il y eut grand émoi dans une partie du public. Immédiatement plusieurs courants se dessinèrent. Les uns — c'étaient de beaucoup les plus nombreux — considérant l'usage actuel comme une arche sainte à laquelle on ne peut toucher sans sacrilège, jetaient les hauts cris, répétaient qu'il fallait respecter la tradition, qu'on ne réforme pas une langue à coups de décrets et qu'il serait tout au moins téméraire de porter la main sur un ensemble de règles consacrées par un siècle d'existence.

D'autres, en infime minorité, il faut l'avouer, philologues ou érudits, étaient partisans d'une refonte radicale de notre système orthographique; ils soutenaient — ils le soutiennent encore — qu'une orthographe phonétique, où la notation des sons serait réduite à sa plus simple expression, est seule rationnelle, que l'on y viendra forcément tôt ou tard et qu'il vaut

mieux en finir d'un seul coup, sans s'arrêter à des demi-mesures qui déconcerteraient l'opinion et compromettraient l'avenir.

Quelques-uns enfin, envisageant la question avec plus de sang-froid, avouaient qu'il y avait quelque chose à faire; que sans doute l'*ortograf fonétic* est une utopie absolument irréalisable, mais qu'il n'était cependant pas juste de condamner à perpétuité nos enfants à passer des années sur les bancs de l'école pour aboutir à un résultat à peu près négatif; car, disons-le bien haut, au risque de scandaliser certaines gens, on ne parvient pas à apprendre l'orthographe française. Combien en est-il qui oseraient se flatter de se guider toujours avec sûreté au milieu des bizarreries souvent les moins justifiées de la grammaire et surtout du vocabulaire?

Mais cette réforme modérée, dont on entrevoyait l'utilité et la possibilité, en quoi devait-elle consister? Quelle en serait la portée? Car enfin il fallait savoir où l'on allait; il y avait un intérêt capital à ne pas s'engager à l'aventure dans une entreprise ardue. Or, nous l'avons déjà dit, la question était loin d'être neuve. Sans remonter bien avant dans le XIXe siècle même, Littré, dans la préface de son dictionnaire, avait, avec une remarquable netteté, posé le principe et précisé l'esprit de la réforme. Après lui, M. Michel Bréal (*Revue des Deux-Mondes*, livraison du 1er décembre 1889) a fourni une savante et lumineuse consultation sur le même sujet : après avoir donné quelques spécimens des justes reproches que l'on peut adresser à notre orthographe, il discute les divers systèmes proposés, en montre la difficulté ou le néant, et conclut avec raison qu'il n'est pas impossible d'arriver à une amélioration progressive, mais qu'il est nécessaire de procéder avec prudence : « les réformes proposées devront se faire petites et imperceptibles; elles devront se glisser une à une pour être admises à s'annexer au capital de savoir qui est la base de toute éducation ».

Voilà certes de sages conseils. Pourquoi quelques hommes

compétents ne les ont-ils pas mis en pratique? Pourquoi n'ont-ils pas uni leurs efforts pour traiter la question ainsi posée et la porter toute résolue à l'Académie?

Comme toujours, les modérés ont eu tort, parce qu'ils n'ont pas suffisamment insisté, qu'ils se sont tenus dans une réserve frisant l'indifférence, tandis que devant, derrière eux, à leurs côtés, s'agitaient ceux qui s'effrayaient ou voulaient paraître effrayés de la prétendue orthographe phonétique. Un instituteur, à qui l'on parlait de l'éventualité de modifications, s'écriait gravement : « que nous restera-t-il donc à enseigner aux enfants ? »

Plusieurs, et des plus considérables, en présence des difficultés plus apparentes que réelles d'une réforme sage, s'en sont désintéressés, disant que *le jeu n'en valait peut-être pas la chandelle*, et le silence s'est fait sur cette question pour quelques années.

Or voici qu'elle revient sur le tapis, mais dans des conditions particulièrement favorables : dans la séance du jeudi 26 janvier dernier, l'Académie française a reçu communication d'une note rédigée par M. Gréard au nom de la commission du dictionnaire, pour établir les idées générales qui devraient présider à la préparation de l'édition nouvelle et introduire certaines simplifications dans l'orthographe. Espérons que l'on arrivera cette fois à une solution équitable, également éloignée des extrêmes, et qu'il résultera de cette délibération officielle un allègement pour nos enfants, véritablement surmenés, moins par le travail quotidien des devoirs ou des leçons et par le nombre d'heures d'enseignement ou d'études, que par l'amas confus et toujours croissant des matières insérées dans les programmes.

D'ailleurs, le concert habituel des plaintes et des protestations a recommencé. Qu'est-il besoin de rien changer? Est-ce que la génération actuelle et celles qui l'ont précédée ne se sont pas accommodées de cette orthographe si décriée?

Nous répondrons qu'il y a trente ans à peine, et à plus forte

raison antérieurement, le cercle des connaissances indispensables était infiniment plus restreint qu'aujourd'hui pour la jeunesse; qu'avec la multiplicité des choses dont on croit, non sans raison peut-être, devoir bourrer la mémoire des enfants, il faut plus que jamais être ménager de leur temps et ne pas les attarder à des difficultés gratuites, sans profit pour le développement de l'intelligence.

Or que gagne l'élève à savoir que *apercevoir* ne prend qu'un *p*, tandis que les congénères *apprendre*, *apprécier*, *approcher*, etc., en prennent deux? Que *détoner*, au sens de s'enflammer subitement avec explosion, ne doit pas être confondu avec *détonner*, signifiant sortir du ton? Que *battre*, *abattre* ont normalement deux *t*, mais que *abatis*, *abatage* n'en ont qu'un? Qu'il faut écrire il *appelle*, mais il *pèle*, il *gèle;* il *projette*, mais il *achète?* Ces exemples sont pris au hasard entre des centaines. On dira que *temps*, *corps* nous présentent une image vivante du latin *tempus*, *corpus;* mais retrouve-t-on le *c* de *crescere* dans *croître*, le *b* de *debeo* dans je *dois?*

On enseigne dans les classes que les mots terminés en *et*, *ot*, *el* doublent au féminin *l* ou *t;* et en effet, la règle est fidèlement observée dans l'immense majorité des cas; des exceptions viennent cependant troubler cette harmonie. Pourquoi sera-t-on, sous peine d'être repris, forcé d'écrire *complète*, *concrète*, *secrète* *gargote*, *matelote*, *papillote*, *pelote*, etc.? Voilà de pures anomalies qu'il est absolument impossible de justifier. Elles n'ont pour elles ni la durée, qui pourrait leur donner une sorte de consécration, ni la tradition, et encore moins la logique. On sait combien l'orthographe est incertaine au XVII[e] siècle et même jusqu'à la fin du XVIII[e]. A plus forte raison en est-il de même aux siècles qui ont précédé la naissance de l'Académie. Aujourd'hui nous exigeons, il est vrai, plus de régularité, et j'accorde que cette exigence est justifiée. Que l'on double donc partout, si l'on veut, devant *e* muet final et dans le corps des mots, non seulement *l* et *t*, mais encore *r*, *n*, *m;* qu'à côté de *nouvelle*, *muette*, *terre*, *ancienne*, *homme*, *bonne*, *courrier*, il

soit permis d'écrire il *gelle, complette, fierre, rougeolle, Romme, courrir;* et aussi *bonnification, cantonnal, régionnal;* ou enfin, *appercevoir,* comme *appauvrir; aggrandir* comme *aggraver,* etc.; ou plutôt, ce qui serait beaucoup plus rationnel, que l'on revienne aux traditions anciennes de la langue, à celles des XIe et XIIe siècles, notamment, où il était de règle que les consonnes doubles provenant du latin se réduisissent à la simple, et où l'on orthographiait régulièrement *novele, muete, tere, anciene, (h)ome, bone, belote, aprendre, abé, ariver,* etc. Diverses circonstances, le souvenir du latin, particulièrement chez les clercs qui écrivaient en roman et qui étaient tentés de rétablir la graphie latine telle qu'ils la connaissaient; de plus, la modification profonde apportée vers la fin du XIe siècle et au commencement du XIIe dans la prononciation des nasales *n, m* précédées des voyelles *a, e, o,* ont contribué à altérer notre plus ancienne orthographe.

Avant le dernier quart du XIe siècle, la nasale restait sonore et l'on prononçait *bon, mien, ome* à peu près comme l'on prononce aujourd'hui *bonne, mienne, homme;* de même tout naturellement : *bone, miene* (= *mienne*), *feme* (= *fè-me*), *anciene.* Mais, à partir de l'année 1080 environ, commence une révolution : *m, n* prennent un son qui deviendra de plus en plus nasalisé, et l'on arrive peu à peu à faire entendre *bon, mien* comme aujourd'hui, et, par suite aussi, *bon-ne, mien-ne, hon-me, fen-me, an-me* (moderne *âme*), *non-mer, vaillan-ment,* etc., comme si la première partie du mot se détachait de la seconde dans la prononciation. On continua longtemps encore à écrire, comme jadis, *bone, miene, ome, nomer, vaillament,* etc.; mais il vint un jour où l'on éprouva le besoin de conformer l'orthographe à la prononciation; de là la graphie *mienne, ancienne, païsanne, homme, nommer, vaillamment,* etc., qui, après une longue lutte, finit par l'emporter.

Au XVIIe siècle, une autre révolution allait avoir lieu : la dénasalisation se produisit devant une voyelle, et l'on revint à la prononciation ancienne, mais en conservant, dans la plu-

part des cas, la duplication de la consonne : on prononça *bo-ne no-mer, vailla-ment,* mais on continua à écrire *bonne, nommer, vaillamment.* Voilà d'où vient le mal. Mais ce n'est pas tout : d'autres mots d'origine savante, tels que *banal, canal, canon, cantonal, canicule,* etc., introduits postérieurement dans la langue, et qui n'avaient pas participé au double changement de prononciation que nous avons signalé, ont gardé la nasale simple; et la même chose a eu lieu pour d'autres, quoiqu'ils soient fort anciens : *dame, caneton,* etc., et sans qu'on puisse en deviner la raison. C'est le chaos.

On voit ce qu'il faut penser de toute la partie de la grammaire ou du vocabulaire concernant le redoublement de la consonne ou sa réduction à la simple : elle ne repose sur aucune donnée rationnelle, et une règle nouvelle qui imposerait uniformément la réduction avec addition d'un accent grave sur l'*e* lorsque la prononciation l'exigerait, serait aussi logique que simple dans l'application. Tout au plus devrait-on faire quelques réserves pour *l* mouillée qui, on le sait, se représente en français tantôt par *l,* tantôt par *ll,* tantôt par *ill.* Il faut espérer d'ailleurs que le temps n'est pas fort éloigné où l'on admettra, comme on l'a fait en espagnol, un signe particulier et unique respectivement pour *l* et *n* mouillées.

Moins respectable encore, si c'est possible, est la formation par *x* du pluriel des mots en *al, eu, eau, ou,* puisqu'elle repose sur une confusion grossière. Au XIIe siècle, par exemple, on écrivait normalement *chevaus, cheveus, veaus, chous,* mais souvent aussi, avec le signe conventionnel et abréviatif *x* (= *us*) placé à droite et un peu au-dessus du mot : *cheva*^{x}, *cheve*^{x}, *vea*^{x}, *cho*^{x}; puis, plus tard, avec le même signe remis sur la ligne, parce qu'on n'en connaissait plus exactement la valeur : *chevax, chevex, veax, chox,* prononcés d'ailleurs comme auparavant : *chevaus, cheveus,* etc. Postérieurement encore, au XVe siècle, ignorant complètement que *x* était la représentation exacte de *us,* on a voulu conformer une fois de plus l'orthographe à la prononciation; on a rétabli l'*u,* et l'on

est arrivé à la graphie absurde *chevaux, cheveux, veaux, choux.*

Et cependant on ne devait pas s'en tenir là : au xvᵉ et au xviᵉ siècle, sous l'influence de la renaissance de l'antiquité latine et par un souci aussi exagéré que faux de l'étymologie, on restitua l'*l* latine que l'on ne reconnaissait pas dans l'*u*, et l'on écrivit *chevaulx, cheveulx, veaulx*, à cause de *caballum, capillum, vitellum*, comme on écrivait déjà, et tout aussi indûment, *debvoir, febvre*, à cause de *debère, fabrum.*

Il y a longtemps qu'on a fait justice de cette orthographe fantaisiste; pourquoi ne reviendrait-on pas aussi à la tradition ancienne en substituant partout *s* à *x* final?

Nous en dirons autant de *z* à la fin des mots: équivalent, dans l'ancien français, de *ts, ds*, ou de *s* simple après *l* mouillée, *z* voit son domaine se restreindre progressivement à mesure qu'il s'atténue dans la prononciation, c'est-à-dire dès le xiiᵉ siècle. Il tombe définitivement et d'assez bonne heure après les voyelles *a, i, u*, (*prelas, partis, vestus*); il résiste beaucoup plus longtemps après *é* fermé, et l'on sait qu'il est resté, aujourd'hui encore, à la seconde personne du pluriel des verbes (*chantez, vendiez, finirez*, etc., mais *chantés* participe passé). Ne serait-il pas plus simple de le supprimer partout à la fin des mots, comme *x*? On verrait sans peine la disparition de graphies telles que *nez, voix* et autres semblables qui sont absolument injustifiées.

Et combien de modifications analogues pourrait-on signaler qui sont tout aussi possibles, tout aussi désirables? Sans parler de l'*y*, voyelle des plus inutiles quand elle ne représente pas deux *i*, ne pourrait-on essayer de mettre un peu d'ordre dans la représentation du *c* doux (*ç, s, ss*, ou *ti*)? M. A. Darmesteter conseillait, il y a quelques années, d'introduire partout *s* là où l'on entend la sifflante forte (*s* dure); de la sorte, on écrirait *sosiété, obéisance*, le *c* restant réservé pour marquer toujours le son du *k* (*corps, canon, cuir*); quant à la sifflante douce, elle serait partout remplacée par un *z*, ce qui fait qu'on écrirait *phizique, prézage.*

La confusion des sons *en* et *an* dans beaucoup de cas est la source d'une foule d'erreurs; il y aurait intérêt, ajoutait M. Darmesteter, à écrire *siance, siamant, prudamant*, etc.

Mais déjà nous sortons du cadre limité que nous avons nous-même imposé à la réforme. A chaque jour suffit sa peine; à chaque époque aussi. Pour aboutir, il faut savoir se restreindre et n'entreprendre que des changements qui puissent se faire par séries et sans confusion possible, comme la suppression des lettres doubles, celle de l'*x* et du *z*.

Aussi bien, M. Darmesteter, dont, ainsi que le remarque M. Bréal, une des qualités était le tact, la prudence, était-il d'avis que ces simplifications devaient non pas se faire toutes à la fois, mais s'échelonner sur un assez long espace de temps.

C'est également l'avis de M. Gréard et de la commission dont il est le porte-parole. Les modifications proposées à l'Académie, quoiqu'en assez grand nombre, ont presque toutes un caractère de simplicité, de netteté et d'utilité pratique qu'on essaiera en vain de nier.

En voici un rapide aperçu:

1° Appliquer, pour l'emploi des majuscules, la même règle aux mêmes formes. On n'écrira plus : Hérodote est le *père* de l'histoire, et François Ier est le *Père* des lettres;

2° Supprimer partout le tiret excepté lorsqu'il remplace la conjonction d'union ou la préposition de dépendance : *français-latin, sourd-muet, trente-trois, timbre-poste;* ou lorsqu'il indique une concomitance, une connexité, une fusion intime : un *aveugle-né,* une tragédie *mort-née*; ou encore lorsqu'il marque un lien de parenté, ou que, par le rapprochement de deux mots qui, isolés, n'offrent plus le même sens, il sert à caractériser un usage spécial : le *grand-livre;*

3° Supprimer l'accent circonflexe remplaçant la double voyelle: écrire *assidument* comme on le fait déjà pour *hardiment, poliment;* et régulariser l'emploi des accents grave et aigu, souvent établi d'une manière arbitraire : ainsi *avènement* et *événement*; *rebelle* et *rébellion*; *collège,* mais *aimé-je;*

Opportunité de la suppression de l'accent grave dans *là, où, à, dès,* puisque la fonction du mot dans la phrase établit nettement la différence;

4° Écrire, conformément à la prononciation française, les mots empruntés aux langues étrangères, ce qui est déjà un fait accompli pour quelques-uns : *bifteck, rosbif,* etc.;

Appliquer la règle du pluriel à tous les mots latins francisés : des *erratas,* comme des *agendas ;*

5° Régulariser le genre des mots suivant leur origine : *une hémisphère,* comme *une atmosphère ;*

Réserver l'*e* muet de préférence aux mots féminins : pourquoi écrire *réfectoire,* quand on écrit *chauffoir, dortoir ?*

Ne pas changer l'orthographe d'un mot en raison de la place qu'il occupe dans la phrase : pourquoi *demi-heure* à côté de une *heure et demie ?*

Simplifier l'orthographe de *tout* et de *même* considérés comme adjectifs et comme adverbes;

6° Supprimer l'*y* quand il se prononce comme *i* et le remplacer par un tréma sur l'*i* quand il se prononce comme deux *i ;*

7° Rayer les doubles et les triples consonnes inutiles à la prononciation, spécialement l'*h ;* remplacer *ph,* par *f ;*

8° Unifier l'orthographe des mots qui, dans leurs composés, redoublent sans raison certaines lettres ou les suppriment, comme *siffler* et *persifler ; souffler* et *boursoufler ; tonner* et *détoner ;*

9° Remplacer *ent* par *ant* dans tous les qualificatifs employés adjectivement ou substantivement, et dans leurs dérivés. On éviterait de la sorte le désaccord de fond entre *président* et *présidant ;* on éviterait aussi, pour l'orthographe des yeux : un *affluent* et ils *affluent ;* un *expédient* et ils *expédient.*

10° Transformer l'*x* en *s* dans les pluriels et dans les personnes de certains verbes.

Tel est, à peu de chose près, l'ensemble des propositions du rapport. Il appelle quelques observations.

La question du *z* et de son remplacement par *s* à la fin des

mots est passée sous silence. C'est une réforme aussi facile qu'urgente. Il y a là une lacune regrettable.

Le trait d'union est-il bien nécessaire? Il nous semble que les lois nouvelles proposées à ce sujet sont passablement obscures. La suppression pure et simple du tiret s'impose dans tous les cas, soit qu'on ne fasse qu'un seul mot de divers éléments jadis séparés : un *timbreposte*, soit qu'on laisse au vocable sa physionomie antérieure, les parties en restant parfaitement définies ou délimitées par le sens : un *arc de triomphe*, un *arc en ciel*, un *petit maître*, etc. Comment supposer que l'on puisse, éclairé que l'on est par le contexte de la phrase, confondre un *petit maître* (= un esprit prétentieux), le *grand livre* (de la dette publique), avec un *maître de petite taille*, un *livre volumineux ?*

Par contre, nous croyons qu'il est imprudent, pour le moment du moins, de toucher à la syntaxe de *tout* et de *même*. Sans doute, il est étrange d'écrire, contrairement à la tradition : *tout* aimable qu'elle est, à côté de *toute* dévouée qu'elle est ; mais il ne paraît pas que l'on puisse admettre d'une manière générale la variabilité de *tout* et surtout de *même* : les *mêmes* personnes et ils tuaient *même* les enfants, présentent deux sens entièrement différents du mot *même*, et il est rationnel que, dans les deux cas, l'orthographe diffère. Du reste, à vouloir entrer, pour le moment, dans des détails d'une importance si mince, on risquerait de compromettre une réforme entreprise sous les meilleurs auspices.

Nous en dirons autant de la suppression de l'*e* muet quand il n'est pas le signe du féminin : *réfectoire* pour *réfectoir* à côté de *chauffoir*, *dortoir*, analogues par l'origine. Cet article nous paraît gros de conséquences et de difficultés. Il vaudrait mieux, croyons-nous, réserver de telles modifications, dont il serait fastidieux de donner la nomenclature, pour une seconde réforme à accomplir quand la première aurait porté ses fruits.

Mais, après tout, ce sont là des observations de détail ; il

n'en reste pas moins que le projet de la commission du dictionnaire est bien conçu, facilement réalisable, et qu'il faut en souhaiter la prompte mise en pratique.

Doit-on s'arrêter à une objection qui a été formulée plusieurs fois? Eh quoi! s'écrie-t-on, les milliers de volumes accumulés dans nos bibliothèques passeront donc à l'état d'antiquités, si la réforme aboutit? Mais certainement; et où sera le mal? Il y aura l'orthographe datant du xxe siècle, comme il y a déjà l'orthographe du xixe, comme il y a les systèmes disparates des siècles antérieurs; et certes celui du xxe siècle sera loin d'être le dernier. A-t-on jamais espéré que la langue était fixée à tout jamais? Le revêtement extérieur des mots n'est-il pas, comme toute langue parlée, absolument éphémère et dans un perpétuel devenir?

Ajoutons que cette perspective n'a rien qui doive effrayer la jeunesse ou la génération actuelle : en moins de vingt ans, tous les livres classiques seront remplacés et conformes à la loi nouvelle.

Une dernière observation : est-ce bien à l'Académie française qu'incombait pareil travail? Les avis sont partagés à ce sujet, et, si l'on considère le rôle conservateur qu'elle a joué jusqu'ici, on est en droit de se demander, si, comme pour le dictionnaire historique de la langue française, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres n'aurait pas dû, de préférence, assumer cette tâche. Mais cette objection n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt rétrospectif : l'Académie française est saisie de la question ; c'est à elle qu'il appartient de la résoudre. A quand toutefois l'apparition du dictionnaire? Est-il besoin de l'attendre et de s'exposer à des lenteurs préjudiciables? Si nous osions exprimer tout haut un vœu que bien des personnes font tout bas, nous dirions que le moyen le plus simple serait peut-être de voter au plus tôt le principe et les détails de la réforme, de les remettre entre les mains du ministre de l'Instruction publique, qui en saisirait le Conseil supérieur. Un arrêté ministériel interviendrait, sanctionnant le nouveau système

d'orthographe, le rendrait obligatoire dans les concours ou examens, dans les écoles officielles : au bout d'un petit nombre d'années, il aurait conquis droit de cité, serait passé dans les mœurs ; et, dans la prochaine édition du dictionnaire, l'Académie consacrerait définitivement, et comme d'habitude, le nouvel état de choses, qui, après tout, n'aurait jamais cessé d'être son œuvre.

E. Etienne.



DEUX DIPLOMES INÉDITS

POUR LA

COLLÉGIALE S^TE-MARIE-MADELEINE DE VERDUN

(L'un de l'empereur Henri III [23 janvier 1056], l'autre de son fils Henri IV [14 octobre 1062.])

Les deux diplômes que nous publions ne sont qu'en partie inédits. M. Wolfram, l'archiviste de la Lorraine, a le premier signalé le diplôme de Henri III, que n'avaient connu ni l'abbé Clouët, ni Stumpf, ni Steindorff. C'est dans un inventaire de la fin du XVIIe siècle, conservé aux archives de Metz, que M. Wolfram a trouvé le sommaire rédigé en français de cette pièce ; il l'a fait imprimer dans ses *Ungedruckte Kaiser-Urkunden der Metzger Archive*[1]. L'abbé Clouët a, dans son *Histoire de Verdun*[2], analysé le diplôme de Henri IV, dont il possédait une copie; il en a de plus donné deux fragments. C'est d'après Clouët que l'acte a été classé sous le n° 2611 *a* dans le supplément au catalogue qu'avait dressé Stumpf des diplômes impériaux du Xe, du XIe et du XIIe siècle; et c'est encore d'après Clouët que Meyer von Knonau (Gerold) a reproduit les fragments du diplôme[3].

1. *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte. I. Jahrg.*, p. 148 et 155-156.

2. *Histoire de Verdun et du pays verdunois*, t. II, p. 67, n. 1.

3. *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich IV. und Heinrich V.*, t. I, p. 293, n. 109.

Les originaux de ces deux pièces se trouvent aujourd'hui aux archives municipales de Reims, collection Tarbé, carton n° 1[1]. M. Demaison, le savant conservateur de ce précieux dépôt, a bien voulu nous autoriser à prendre copie des deux documents et à les publier[2].

1° Le diplôme de Henri III (23 *janvier* 1056).

Le diplôme de Henri III est écrit sur un parchemin assez mince, blanc, large de 0m,480, haut de 0m,515. Le parchemin est réglé, et la distance entre les lignes varie de 0m,035 à 0m,040. Une ligne entière est occupée par l'invocation et la titulature, sept lignes et deux tiers de ligne par le texte même de l'acte, une enfin par chacune des quatre formules suivantes: souscription de l'empereur, souscription du chancelier, dates de temps, date de lieu. L'encre a maintenant une teinte roussâtre. L'invocation et la titulature, les souscriptions de l'empereur et du chancelier sont écrites en caractères allongés.

Le monogramme est placé entre *invictissimi* et *secundi*, à égale distance des bords droit et gauche du parchemin[3]. La barre transversale de l'H qui forme l'ossature du monogramme est au niveau du trait qui marque la ligne. La partie des hastes qui se trouve au-dessus de la ligne a même hauteur que les mots de la souscription impériale; la moitié inférieure du monogramme est à 4 millimètres au-dessus du mot *recognovi*, qui termine la souscription du chancelier. Le monogramme a 0m,06 de hauteur. A la fin de la ligne consacrée à la souscription du

1. M. Tarbé, un amateur de vieux parchemins, a légué à la ville de Reims son importante collection, dont faisaient partie nos deux diplômes.

2. Il existe aux archives de Meurthe-et-Moselle (série B, layette 545, n° 32, pièce 2) une copie du diplôme de Henri III, faite sur l'original par deux notaires le 21 août 1569. A part une faute d'étourderie, *augusti* remplacé à la fin de la souscription impériale par *invictissimi*, cette copie est exacte.

3. Pour l'emplacement et la signification du monogramme dans les diplômes de Henri III, voir la 2e partie du travail de Steindorff sur la Diplomatique de ce prince. (*Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich III.*, t. II, Exkurs 1, p. 372-374.)

prince est tracé le signe particulier qui fut inauguré pendant qu'Eberhard était chancelier (1040-1042). C'est une figure formée de deux lettres juxtaposées, un R et un P retourné (ꟼR); à droite de la figure on voit trois croix superposées, à sa gauche des points, superposés eux aussi, entre lesquels s'intercalent des traits deux fois recourbés. Différentes explications ont été données de cette figure[1]. — Par contre notre diplôme n'a pas le *signum recognitionis*[2].

Quant aux dates, elles sont exactes, à l'exception de l'année du règne, dont le chiffre est trop élevé d'une unité, XVIII au lieu de XVII. Henri III, étant monté sur le trône le 4 juin 1039, était encore dans la 17e année de son règne le 23 janvier 1056[3].

Le sceau a disparu. Il semble, d'après l'empreinte qu'il a laissée sur le parchemin, qu'il ait recouvert en partie les mots suivants : dans la souscription impériale, *Romanorum imperatoris augusti*, et, dans la formule des dates de temps, depuis et y compris *ordinationis* jusqu'à *XVIII* inclusivement.

Le diplôme porte au dos deux inscriptions, dont nous donnons la teneur. La première, en latin, semble être du XVe siècle ; elle est ainsi conçue : *Istæ litteræ transcriptæ sunt. Donatio villæ de Duosa cum ecclesiis atque molendinis, et trium aliarum villarum, videlicet de Alnodi villa, Elisia et Elna, per Henricum Imperatorem secundum. 1056.* — La deuxième inscription, faite au XVIIe ou au XVIIIe siècle, est en français : *Donnation faitte par Henry trois, empereur des Romains, au chapitre de la Madeleine, de la ville de Dieuze, etc., avec les moulins et tous les droits genneralement qui sont dûs tant sur les terres, prez, le puit des salines, etc. 1056.*

1. Voir la 1re partie de la Diplomatique de Henri III (Steindorff, *op. laud.*, t. I, Exkurs I, p. 371-372).

2. Ce paraphe manque également dans plusieurs diplômes du début de l'année 1056, Stumpf 2490, 2492, 2494, 2495. (Steindorff, *op. laud.*, t. I, p. 374-375.) Il s'agit, bien entendu, d'actes dont on possède encore les originaux et qui émanent de la chancellerie allemande de Henri III.

3. Deux autres actes de l'année 1056 (Stumpf 2491 et 2498), dont un se place chronologiquement tout de suite après notre diplôme, sont entachés de la même erreur. (Steindorff, *op. laud.*, t. I, p. 366.) Même observation que pour les diplômes cités à la note précédente.

Cet acte est-il celui que mentionne le diplôme de Henri IV du 14 octobre 1062, et par lequel Henri III transmit à Sainte-Marie-Madeleine de Verdun ce que Godefroy le Barbu possédait à Dieuze[1] ? Nous ne le pensons pas : d'abord, ce n'est pas en 1056, date de notre diplôme, mais en 1052, que la donation a dû être faite. Puis, l'acte de 1056 ne contient aucune allusion aux événements que rappelle tout au long celui de 1062, il ne parle ni de Godefroy, ni d'Ermenfroy, ni de Thierry. Nous sommes ici, à ce qu'il semble, en présence d'une simple confirmation de biens.

Voici le texte même du document.

(Chrismon.) *In nomine sanctæ*[2] *et individuæ Trinitatis. Heinricus divina favente clementia Romanorum imperator augustus.*

Quia ex divina jussione orphanorum aut ecclesiarum omniumque egentium inopiam, prout possumus, divinis aut terrenis divitiis ditamus, unde æterna premia speramus, idcirco noverint omnes Christi nostrique fideles, tam futuri quam presentes, qualiter nos pro remedio animæ nostræ et regni thorique nostri consortis AGNETIS[3] *imperatricis, necnon dilectissimi filii nostri HEINRICI*[3] *regis quarti, ad monasterium sanctæ Mariæ Magdalenæ, infra muros Virdunensis civitatis constructum, villam nomine Duosam*[4] *in pago Salinensi*[5] *in comitatu Dextrensi*[6]*, insuper duas æcclesias in villa Pomperi sitas, necnon alias villas, scilicet Arnoldi villam*[7]*, et Elisiam*[8]*, et Stabuletum, et Elnam*[9]*, et Marlegi*[10] *curtem et Monti-*

1. Nous disons « ce que Godefroy possédait à Dieuze », et non pas « Dieuze » tout court ; le diplôme de Henri III du 16 juin 1040 (*Neues Archiv.*, *XV*, p. 136) est là pour attester qu'à cette époque déjà Sainte-Marie Madeleine avait des domaines dans cette localité.

2. Pour des raisons typographiques nous avons remplacé par *æ* l'*e* cédillé, partout où il se présentait.

3. Ces deux mots sont dans l'original écrits en capitales.

4. Dieuze (chef-lieu de canton, Lorraine, kreis de Château-Salins).

5. Saulnois.

6. Destrich (Lorraine, kreis de Sarreguemines, canton de Gros-Tenquin).

7. Arnaville (Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Toul, canton de Thiaucourt).

8. Érize-la-Brûlée (Meuse, arrondissement de Bar-le-Duc, canton de Vavincourt).

9. Esnes (Meuse, arrondissement de Verdun, canton de Varennes).

10. Merles (Meuse, arrondissement de Montmédy, canton de Damvillers).

niacum[1] *in proprium tradidimus cum omnibus suis appendiciis, hoc est utriusque sexus mancipiis, areis, ædificiis, agris, pratis, pascuis, terris cultis et incultis, vineis, aquis, aquarumve decursibus, molis, molendinis, piscationibus, silvis, venationibus, exitibus et reditibus, questis et inquirendis, cum omni utilitate quæ ullo modo inde poterit provenire, ea videlicet ratione, ut prænominati monasterii, quod antiquitus vocabatur vetus monasterium, fratres liberam habeant potestatem vivendi, neque episcopus, nec præpositus ullam licentiam ad suos hoc usus retorquendi. Et ut hec nostræ imperialis traditionis auctoritas stabilis et inconvulsa omni evo permaneat, hanc cartam inde conscriptam manu propria, ut infra videtur, corroborantes, sigilli nostri impressione jussimus insigniri.*

Signum domni Heinrici tercii regis invictissimi (Mon.) *secundi Romanorum imperatoris augusti.* (Signe particulier.)

(Place du sceau.)

Winitherius cancellarius vice Liutboldi archicancellarii recognovi.

Data X *Kl. feb. anno dominicæ Incarnationis* MLVI, *indict.* VIIII, *anno autem domni HEINRICI*[2] *tercii regis, imperatoris secundi, ordinationis ejus* XXVIII, *regni* XVIII, *imperii vero* X.

Actum Argentinæ[3] *in Dei nomine feliciter amen.*

2° Le diplôme de Henri IV (14 *octobre* 1062).

Le parchemin du diplôme de Henri IV est très fort, grisâtre avec quelques taches ; il a 0m,505 de largeur, 0m,586 de hauteur. Il est réglé, et il y a entre les lignes une distance qui varie

1. Il y a dans le département de la Meuse deux villages du nom de Montigny : Montigny-sur-Meuse (arrond. Montmédy, canton Dun), et Montigny-lès-Vaucouleurs (arrond. Commercy, canton Vaucouleurs). Remarquons que cinq des *villæ* énumérées dans cet acte-ci, Dieuze, Érize, *Stabuletum*, Esnes et Montigny, figurent déjà dans un diplôme antérieur de Henri III, du 16 juin 1040, pour Sainte-Marie-Madeleine de Verdun (*Neues Archiv*, XV, p. 136).

2. Écrit en capitales dans l'acte original.

3. Strasbourg.

de $0^m,022$ à $0^m,024$. L'invocation et la titulature ne remplissent que la première moitié de la première ligne, dont la seconde partie est restée vide. On compte quinze lignes pour le texte du diplôme, une ligne pour la souscription du roi, une pour celle du chancelier, une enfin pour les dates de temps et de lieu. La teinte de l'encre est le violet foncé. Le chrismon est très enjolivé. Des caractères allongés ont été employés, comme d'habitude, pour écrire les formules de l'invocation et de la titulature, ainsi que celles des souscriptions du roi et du chancelier.

Le monogramme de Henri IV, haut de $0^m,065$, se trouve presque à égale distance des bords droit et gauche du parchemin, à droite et à hauteur des deux formules de souscription. Dans celle du chancelier, Sigifrid est qualifié d'archichancelier et non d'archichapelain[1]. Frédéric, le chancelier, parle à la première personne, et non à la troisième.

Mais ce sont les dates qui sont particulièrement intéressantes. Remarquons d'abord la place qu'occupent le jour et le mois; ils sont intercalés entre l'indiction et l'année du couronnement au lieu de se trouver en tête de toutes les autres dates[2]. Quant aux dates elles-mêmes, il y en a quatre sur cinq d'erronées. L'année de l'Incarnation est indiquée MXLII (1042) au lieu de MLXII (1062); c'est là une simple inadvertance : le scribe a placé le X avant le L au lieu de le mettre après. D'autre part, les chiffres de l'indiction, de l'année du couronnement et de l'année du règne sont trop faibles d'une unité. Le chiffre XV, porté pour l'indiction, serait exact si la chancellerie allemande de Henri IV avait fait usage de l'indiction de la nouvelle année; mais il n'en est rien. Un diplôme original du 21 septem-

1. Nous possédons encore les originaux de onze diplômes expédiés en 1062 par la chancellerie allemande de Henri IV. Sigifrid porte le titre d'archichancelier dans neuf de ces actes (Stumpf 2600, 2601, 2604, 2607, 2006, 2609, 2610, 2611*a*, 2616) dans deux seulement (Stumpf 2607, 2608) celui d'archichapelain.

2. Un diplôme original du 18 mars 1081 (Stumpf 2828) présente la même particularité. Disons une fois pour toutes que les actes auxquels nous renvoyons émanent de la chancellerie allemande de Henri IV.

bre 1061 (Stumpf 2596) est daté de la XVe indiction, ce qui semblerait indiquer l'usage de l'indiction grecque (1er septembre). Le diplôme qui précède immédiatement le nôtre, rendu le 21 septembre 1062 (Stumpf 2611), porte encore XVe indiction ; il est vrai que nous n'en possédons pas l'original. Nous trouvons au contraire 1re indiction dans l'acte qui vient tout de suite après notre diplôme, et dont nous n'avons d'ailleurs qu'une copie (Stumpf 2613.) Les autres pièces des deux derniers mois de l'année 1062 portent toutes 1re indiction. C'est donc entre le 14 et le 29 octobre (date de Stumpf 2613) que l'indiction aura été changée. Cette année-là, c'est de l'indiction de Bède (24 septembre) que se rapproche le plus l'indiction employée par la chancellerie allemande. — Les années du couronnement et du règne sont, elles aussi, trop faibles d'une unité. Depuis le 7 juillet 1062, Henri IV en effet était entré dans la neuvième année de son couronnement, et, depuis le 5 octobre 1062, dans la septième année de son règne. Mais tous les actes de 1062 postérieurs au 17 juillet, originaux ou copies, portent, comme le diplôme pour Sainte-Marie-Madeleine, 8e année du couronnement au lieu de 9e, et de même ceux qui ont été rendus après le 5 octobre sont datés de la 6e année du règne, alors qu'ils devraient l'être de la 7e. L'erreur se prolonge durant une partie de l'année 1063. Un diplôme original du 25 juillet 1063 est le premier acte où soit marquée la 9e année du couronnement de Henri IV, et à cette date on était déjà dans la 10e année du couronnement. La 7e année du règne nous est donnée pour la première fois par un diplôme original du 25 octobre 1063, et c'est le chiffre 8 qu'aurait dû porter l'acte. Ainsi, pour la chancellerie allemande de Henri IV, la 8e année du couronnement et la 6e année du règne de ce prince se sont prolongées l'une et l'autre pendant deux années.

Il y aurait bien un moyen de réduire le nombre des erreurs que nous avons relevées dans le diplôme pour Sainte-Marie-Madeleine, ce serait de placer ce document en 1061. Au 14 octobre 1061, on se trouvait en effet dans la XVe indiction, dans

la 8e année du couronnement, et dans la 6e du règne. Seulement, outre la transposition déjà signalée du X, il faudrait admettre l'addition d'un I en trop à l'année de l'Incarnation. La chose n'est pas impossible, mais il reste à voir si la date de lieu s'accommode de ce changement.

En 1061 la cour était le 21 septembre à Langen[1] (Stumpf 2596) et le 28 octobre à Bâle, pour l'élection d'un antipape[2]. Notre diplôme, qui est du 14 octobre, est daté de Seligenstadt[3]. Cette petite ville, située à une vingtaine de kilomètres à l'est de Langen, n'est pas sur la route qui va de Langen à Bâle. La cour, il est vrai, aurait pu aller d'abord de Langen à Seligenstadt, puis revenir sur ses pas, et remonter la vallée du Rhin jusqu'à Bâle. Il ne lui aurait pas été plus difficile de se rendre en treize jours de Seligenstadt à Bâle, que de parcourir en neuf jours la distance qui sépare Seligenstadt d'Augsbourg; c'est pourtant ce qu'elle a fait, si notre diplôme est de l'année 1062. Dans ce cas en effet, Henri IV se trouvait le 14 octobre à Seligenstadt, et nous savons d'autre part qu'il était à Augsbourg le 24 du même mois (Stumpf 2612)[4]. Mais il est inadmissible que l'Impératrice régente Agnès et son fils ne soient arrivés à Bâle que le 27 ou le 28 octobre 1061. L'élection de l'antipape Honorius II (Cadalons, évêque de Parme) par une assemblée d'évêques allemands et lombards réunis à Bâle a été le résultat de pourparlers que la cour avait engagés avec les prélats, et ces négociations ont dû prendre une bonne partie du mois d'octobre. Peut-être dès le 14 de ce mois Henri et sa mère se trouvaient-ils déjà à Bâle; tout au moins ils devaient en être très près, ce qui n'est pas le cas de Seligenstadt.

Nous ne croyons donc pas que notre diplôme puisse se pla-

1. Hesse-Darmstadt, prov. Starkenburg, kreis Offenbach.

2. Meyer von Knonau, *op. laud.*, p. 225.

3. Sur la rive gauche du Main, Hesse-Darmstadt, prov. Starkenburg, kreis Offenbach.

4. Ce diplôme émane de la chancellerie italienne, mais cela n'a aucune importance pour la question qui nous occupe.

cer en 1061. Si nous adoptons la date de 1062, nous voyons au contraire qu'il s'intercale très bien entre les diplômes déjà connus de cette période de l'année. Henri IV était le 21 septembre 1062 à Kesselwald, au sud de Clèves (Stumpf 2611), et le 24 octobre à Augsbourg (Stumpf 2612). Seligenstadt est situé entre Kesselwald et Augsbourg, et rien ne s'oppose à ce que la cour ait fait entre le 21 septembre et le 14 octobre le trajet de Kesselwald à Seligenstadt, et celui de Seligenstadt à Augsbourg du 14 au 24 octobre. Le diplôme pour Sainte-Marie-Madeleine de Verdun est donc bien de l'année 1062. C'est d'ailleurs pour cette date que s'est prononcé Meyer von Knonau. Stumpf avait fait de même, mais avec une certaine hésitation.

Le sceau a disparu de notre diplôme comme de celui de Henri III. Il était placé à droite du monogramme, et, à en juger par l'empreinte qu'en a gardée le parchemin, il était également distant du monogramme et du bord droit de l'acte.

La plus ancienne des inscriptions dorsuales porte simplement : *de Dieuse*. Une autre, plus récente, est ainsi rédigée : *Tiltre premier : de Dieuze seulement, car dans le titre donné par Conrad empereur, de l'an 1025, il est parlé de Dieuze et autres biens de l'église. 1042.*

L'abbé Clouët[1] et Meyer von Knonau[2] ayant donné l'analyse et fait ressortir l'importance historique de ce document, nous croyons inutile de revenir sur cette question.

Donnons maintenant l'acte lui-même.

(Chrismon.) *In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis. Heinricus divina favente clementia rex.*

Notum sit omnibus Christi nostrique fidelibus, tam futuris quam presentibus, qualiter per interventum et petitionem fidelis nostri domni Theoderici, Virdunensis episcopi, Duosam[3] *curtem monasterio sanctæ Mariæ Magdalenæ, Virduni sito, consensu et favore*

1. *Histoire de Verdun*, t. II, p. 67.
2. *Jahrbücher Heinrichs IV.*, t. I, p. 293, n. 109.
3. Dieuze (voir ci-dessus).

comitis Godefridi, de cujus beneficio erat, concessimus, et perpetuo possidendum regali auctoritate firmavimus. Ipse quidem comes Godefridus, genitori meo Heinrico augusto quasdam ob causas obnoxius, diversis diversa illi objicientibus, et de incendiis aliisque injuriis acrius adversus illum insurgentibus, omnibus lege satisfacere imperiali sententia ammonitus, cum non adesset copia satisfaciendi nec virtus, seniori suo virdunensi episcopo sese cum lacrimis obtulit, et ut Duosam, quam de ipso tenebat, sibi reddi pateretur, fletibus quibus maxime poterat exoravit, eo tenore ut gratiam imperatoris sibi readquireret, et de suo pecunias solveret, quibus acclamatoribus satisfieri potuisset. Casu invitatus a genitore meo ibi supradicti monasterii pater Ermenfridus nomine aderat, quem senior suus supra memoratus episcopus aggressus est, ut sui vice locum intercessoris expleret, et, solvendo de rebus ecclesiæ pecuniam, bonum illud æcclesiæ suæ compararet. Senior ille magna Dei misericordia fisus, et domni sui multo hortamine et benivolentia roboratus, tam difficile opus aggressus, imperatoris clementiam adiit, et veniam commissi et gratiam augusti, dimissis sexcentis argenti marchiis quæ ab eo exigebantur, pleniter impetravit. Deinde, conversus ad clamatores, cum quibus negocium erat, sexaginta libras argenteæ monetæ illis persolvit, et supradictum comitem illis pacificavit. Sic, ordine compositione peracta, ipse comes in præsentia imperatoris, asstantibus totius curiæ senatoribus, seniori suo virdunensi episcopo Duosam curtem cum puteo salinario et mercato et cum omnibus appendiciis reddidit, et ipse episcopus de manu in manum ipsam imperatori restituit. Et sic imperator, faciendi pro libitu de ipsa re potestatem nactus, ad monasterium sanctæ Mariæ Magdalenæ ipsam tradidit, et præcepti sui scripto roboravit, ut fratres inibi Deo servientes ejus boni reditibus amodo sustententur, et ad suos usus liberam habeant deinceps potestatem. Post obitum genitoris mei prædictus pater ER [menfridus][1] alodium FŎRBAC[2] ab abbate et fratribus sancti Vitoni concambiatum ipsi comiti addidit, et prædium Lineyum[3] cum alio prædio apud Betthelonis villam[4] sito pro

1. L'original ne porte que la première syllabe ER, écrite en lettres capitales.
2. Forbach (ch.-lieu de canton, Lorraine, kreis Sarreguemines). Dans l'original ce mot est écrit en capitales.
3. Ligny-en-Barrois (chef-lieu de canton, Meuse, arrond. Bar-le-Duc).
4. Béthelainville (Meuse, arrond. Verdun, canton Charny). Cette *villa* est déjà mentionnée dans le diplôme de Henri III du 16 juin 1040 (voir ci-dessus).

illo dedit, ut deinceps neque comes, neque successor ejus justam habeant querimoniam adversus ipsam æcclesiam, cum ex uno pene infinita pecunia data sit pro illo ex rebus æcclesiæ, et ex altero fundus non modici questus illi sit attributus, ipso prius in præsentia genitoris mei nostraque coram cunctis nostris fidelibus annuente, et nostræ confirmationis sententia sponte adjudicante. Hæc ergo confirmatio ut firma et inconvulsa omni permaneat ævo, hanc cartam scribi, manuque propria, ut subtus cernitur, corroborantes, sigilli nostri impressione jussimus insigniri.

Signum domni Heinrici quarti regis. (Mon.) (Place du sceau.)

Fridericus cancellarius vice Sigifridi archicancellarii recognovi.

Data est anno dominicæ Incarnationis MXLII (sic), *indictione* XV, II *id. Octob., anno autem ordinationis domni Heinrici quarti regis* VIII, *regni vero* VI. *Actum Seligenstad*[1] *in Dei nomine feliciter amen.*

1. Seligenstadt (Hesse-Darmstadt, prov. Starkenburg, kreis Offenbach).

R. Parisot.



CAHIER

DE LA

COMMUNAUTÉ DE HAM ET ST-JEAN-DEVANT-MARVILLE

En 1789

Rien n'est plus difficile, a dit M. l'abbé Mathieu [1], que de se procurer les doléances d'un village lorrain en 1789. La même constatation a été faite par M. Bécourt pour une fraction de la province, le bailliage de Bar-le-Duc. Sur les 166 paroisses que ce bailliage comptait au moment de la Révolution, il n'en est que deux dont les cahiers aient été conservés [2]. De notre côté, nous avons fait une aussi maigre récolte en opérant sur une circonscription moderne, l'arrondissement de Briey. Des 125 communes de cet arrondissement, il n'en est que trois qui aient conservé leurs cahiers de 1789 dans leurs archives communales. Sans doute, d'autres cahiers pourraient être retrouvés, soit dans les archives départementales de la Lorraine à Metz, soit dans les archives du tribunal civil de Saint-Mihiel; c'est, en effet, dans ces deux dépôts que sont réunis les papiers des anciens bailliages entre lesquels étaient répartis les villages qui forment l'arrondissement actuel de Briey, et il est à croire que quelques communautés ont laissé leurs cahiers au greffe du bailliage où leurs délégués s'étaient réunis. Il est à souhaiter

1. *L'Ancien Régime dans la province de Lorraine et Barrois* (Paris, Hachette, 1879, in-8°), p. 122.

2. Ce sont les cahiers de Trémont et de Neuville-sur-Orne ; M. Bécourt les a publiés avec un intéressant commentaire dans les *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 2e série, t. IV (1885), p. 47-86.

que des recherches méthodiques fassent connaître tous les cahiers paroissiaux de 1789 qui existent encore; on pourrait alors publier ceux de Meurthe-et-Moselle comme on l'a fait dans d'autres départements, entre autres dans la Creuse, Seine-et-Oise, le Var, la Haute-Vienne et les Vosges.

Quoi qu'il en soit, en raison de la rareté de ces cahiers et des chances de destruction qui les menacent quand ils sont conservés dans des archives de villages, il importe de publier sans plus attendre tous ceux qui présentent quelque intérêt. Des trois que nous avons rencontrés, deux sont très courts et insignifiants, ceux de Moineville (canton de Briey) et de Villecey-sur-Mad (canton de Chambley). On en trouvera du reste l'analyse dans le volume d'inventaire des archives communales de l'arrondissement de Briey, volume qui paraîtra dans quelques mois (voir aux cotes E. Suppl. 248 et 362). Le troisième est plus important: c'est celui de la communauté de Ham et Saint-Jean-devant-Marville. Ces deux hameaux sont encore réunis maintenant en une seule commune, qui fait partie du canton de Longuyon et dont Saint-Jean est le chef-lieu; nous ne savons quelle population ils pouvaient avoir sous l'ancien régime; actuellement ils comptent à peine 200 habitants. Leur seigneur en 1789 était un membre de la puissante famille des Custine, le comte de Wiltz. Il y avait à Saint-Jean un couvent de capucins, fondé en 1617, et occupé en 1790 par 7 religieux et 4 frères.

Le cahier de cette modeste communauté est divisé en 20 articles précédés d'un court préambule. Ce préambule nous fait voir que Ham et Saint-Jean appartenaient tous deux à la prévôté de Marville et au bailliage de Verdun, par conséquent à la province des Trois-Évêchés. C'est donc à tort que le *Dictionnaire topographique de la Moselle,* par de Bouteiller, a placé Ham-devant-Marville dans le duché de Bar et dans le bailliage de Longuyon. On ne nous dit pas quels sont les délégués qui furent chargés de porter le cahier à l'assemblée de Marville, mais un autre document des archives de la mairie de Saint-

Jean (coté BB. 1.) nomme Nicolas-Pierre Bouton, syndic de la communauté et Médard Lendroy, membre de la municipalité, élus le 16 mars 1789, jour de la rédaction du cahier, par l'assemblée des habitants. Des 20 articles de doléances, trois, les numéros 9, 12 et 20, visent des intérêts locaux; tous les autres se rapportent à des réformes générales.

L'orthographe de ce cahier est des plus fantaisistes : les bons villageois avaient fort mal profité des leçons de leurs maîtres d'école, car on constate la présence d'un magister à Saint-Jean dès l'année 1712; peut-être, il est vrai, les différents titulaires de cet emploi n'avaient-ils qu'une connaissance fort imparfaite de ce qu'ils enseignaient. Nous avons corrigé les fautes qui rendaient la lecture de ce document des plus malaisées, car il est plus utile de pouvoir le lire couramment que de savoir jusqu'à quel point les habitants de ce coin perdu maltraitaient notre langue il y a un siècle. Il est bon, du reste, de signaler cette incorrection : elle prouve que ce cahier a été rédigé par les paysans eux-mêmes, et non, comme dans beaucoup de communautés, par le curé ou par quelque homme de loi. Du moment qu'aucune personne instruite n'est intervenue dans la rédaction, on peut admettre aussi que personne n'a inspiré le fonds de ce cahier, et, par conséquent, qu'il reflète exactement les idées, les sentiments, les aspirations de gens de la campagne à la veille de la Révolution.

E. DUVERNOY.

Cahier des plaintes, doléances et remontrances, de la communauté de Ham et Saint-Jean, pour être porté à l'assemblée du Tiers-État, qui sera tenue par-devant M. le prévôt royal de Marville, le 17 du présent mois (de mars), et de suite à l'assemblée générale des trois États en la ville de Verdun, le 28 mars 1789, et présenté à Sa Majesté aux États Généraux du Royaume.

Article premier. — Demande très humblement à Sa Majesté que le haut clergé, ainsi que le clergé du second ordre et les autres gens de mainmorte, sans exception, la haute noblesse et la noblesse ordinaire, civile et

militaire, soient tenus de payer les impôts du royaume, ainsi que toutes les charges des communautés en proportion de leurs propriétés, ainsi et comme le Tiers-État, sans pouvoir en être dispensés sous quelque prétexte que ce soit, sauf leurs privilèges et distinctions personnelles.

Art. 2. — Qu'il plaise à Sa Majesté de diminuer les impôts dont le Tiers-État se trouve surchargé de plus de moitié et hors d'état de les payer.

Art. 3. — Qu'il n'y ait qu'un seul impôt; qu'il soit fixe et proportionné entre tous les contribuables des trois ordres de l'État, afin d'éviter l'arbitraire des asseyeurs dans l'imposition et la répartition, ce qui ne cesse d'occasionner des contestations en surtaux, et de l'inimitié entre tous les contribuables.

Art. 4. — Que les commerçants soient tenus d'y contribuer pour leur commerce, et les artisans pour leurs métiers, aussi d'une manière proportionnée et fixe.

Art. 5. — Qu'outre la taille relative à la propriété, au commerce et aux artisans, il y ait une cote de capitation personnelle relative à la qualité de chaque individu, du clergé du premier et second ordre, de la haute noblesse et de la noblesse ordinaire ainsi que du Tiers-État.

Art. 6. — Que toutes les autres impositions, sous quelque dénomination elles puissent être, soient abolies, et que celle qui aura lieu se fasse sur les propriétés de chaque endroit et à la décharge des communautés où elles seront situées, et que les fermiers soient tenus de les payer pour leur maître absent, sauf à le retenir sur leur fermage.

Art. 7. — Que la perception et collecte des impositions se fasse gratuitement et sans frais par les officiers municipaux et soit versée directement dans les caisses qui seront fixées pour les recevoir, afin d'éviter les frais de perception et de recette qui en absorbent la majeure partie, et que la maréchaussée soit chargée de les porter à leur destination.

Art. 8. — Que la ferme du sel et du tabac soit abolie comme oppressive du peuple; que le commerce en soit libre dans tout le royaume, et que, pour en indemniser l'État, l'on impose une légère redevance annuelle comme de cinq ou dix sols par tête pour l'usage du sel et du tabac à l'effet de quoi, que tous les commis et personnes attachés auxdites fermes soient supprimés, afin que l'État soit déchargé des sommes immenses qu'il paye pour leurs appointements ainsi que des procès-verbaux et contraintes que le peuple éprouve à chaque instant pour les moindres bagatelles.

Art. 9. — Que tous les acquits et péages de Lorraine et du Clermontois soient abolis, et la circulation libre dans ces deux provinces établie.

Art. 10. — Que les droits de marque des cuirs et sur les fers soient abolis, de même que les commis qui sont si à charge du peuple.

Art. 11. — Que le Roi se fasse rendre compte des pensions accordées

aux militaires, supprime ou réduise toutes celles qui ont été surprises ou accordées sans motif légitime ; que l'on n'en accorde plus qu'aux militaires qui auraient vieilli au service, et qui se trouvent hors d'état de le continuer, soit à cause de leur grand âge ou des blessures qu'ils auraient reçues à la guerre ; que l'on retire aussi toutes les pensions accordées, tant sur le trésor royal, que sur les aumônes du Roi aux filles et femmes de militaires et autres qui pour la plupart ne sont pas dans l'indigence et qui ne s'en servent que pour augmenter leur luxe et leurs dépenses frivoles avec plus d'excès, ce qui est d'autant plus à charge au Tiers-État qu'il faut indispensablement le surcharger en impôts pour acquitter la masse énorme de dépenses que ces sortes de pensions occasionnent si abusivement, avec d'autant plus de raison que les officiers de tous grades, étant aujourd'hui, comme les soldats, à la solde de l'État, et payés de leurs services, n'ont plus aucun motif de demander des pensions de retraite, puisque ce n'est plus comme autrefois qu'ils servaient l'État à leurs frais, et, qu'ayant été largement payés pendant ce temps de leurs services, ils ne peuvent et ne doivent en prétendre d'autres récompenses, s'ils sont bons patriotes et vrais Français, que l'honneur d'avoir servi le Roi et la patrie, et la distinction honorable de la Croix pour constater qu'ils n'ont pas croupi inutilement dans leur province.

Art. 12. — Que les forges et fourneaux trop multipliés sur cette frontière soient réduits au moins à moitié, attendu la disette excessive et la cherté énorme de bois qu'elle occasionne, au point que le Tiers-État est pour la plus grande partie dans l'impossibilité de s'en procurer au prix où il est à présent, et que défense soit faite de sortir aucun bois du royaume, soit pour l'aliment des forges ou autrement.

Art. 13. — Que toutes les banalités des fours et moulins soient supprimées.

Art. 14. — Que l'édit du pâturage des communes et celui de clos soient abolis comme préjudiciables à l'agriculture et peu profitables à ceux qui en jouissent, en ce que d'ailleurs ils sont la cause de la rareté de nourrie et de la cherté des viandes, du beurre, du cuir et autres productions que l'agriculture et les nourris procurent.

Art. 15. — Que les dîmes étant, suivant les lois de l'Église et de l'État, destinées par leur nature, savoir un tiers pour celui qui dessert le bénéfice, curé ou autre, un tiers pour les pauvres et l'autre tiers pour les réparations des bâtiments des bénéfices, dont l'église fait essentiellement partie, les décimateurs ecclésiastiques et subsidiairement ceux des dîmes inféodées soient tenus solidairement des réparations et reconstructions tant de la nef que du chœur de l'église, même de la tour, et que les lois et ordonnances et transactions qui sont au contraire soient abolies ; qu'ils soient tenus aussi

des luminaires et de tout ce qui est relatif au service divin, comme étant une charge attachée aux dîmes destinées par leur nature à subvenir à ces obligations; que les curés décimateurs soient également tenus de l'entretien et réparations de leur maison sans que les habitants soient obligés d'y contribuer en quoi ce puisse être, les curés à portions congrues exceptés.

Art. 16. — Que les maisons de tous les abbés commendataires du royaume, de même que tous les prieurés et autres bénéfices sans fonctions soient remis au domaine du Roi pour leurs produits annuels être employés à la décharge de l'État, à fur et mesure du décès des titulaires.

Art. 17. — Que l'imposition des corvées soit également supportée par le clergé du premier et du second ordre ainsi que par tous les gens des mainmortes, les hôpitaux seulement exceptés, de même que par la haute noblesse, la noblesse ordinaire, les militaires retirés, comme par les contribuables du Tiers-État, attendu qu'ils contribuent plus que le Tiers-État à leurs dégradations, tant pour leurs approvisionnements parce qu'ils les usent plus fréquemment que les peuples.

Art. 18. — Que les huissiers-priseurs soient supprimés.

Art. 19. — Que les procès soient terminés plus promptement et à moindres frais; que les frais de tutelle et curatelle soient modérés envers les pauvres mineurs.

Art. 20. — Que tous les endroits qui composent la prévôté de Marville soient conservés dans leurs usages, droits, franchises, libertés et prérogatives, ainsi qu'ils en ont joui jusqu'à présent comme pays conquis, sous lesquelles conditions ils ont été réunis à la France, et qu'il ne soit fait aucun changement ni novation à leur égard.

Fait et arrêté et signé double à l'Assemblée de ladite communauté tenue ce jourd'hui 16 mars 1789.

(Suivent une vingtaine de signatures.)

(*Archives communales de Saint-Jean-devant-Marville*, A A. 1.)

DEUX LETTRES DE D. JEAN MABILLON

A LA PRINCESSE DOROTHÉE DE SALM, ABBESSE DE REMIREMONT

Dans sa *Bibliothèque Lorraine,* Dom Calmet raconte, à l'article consacré au bénédictin Charles Georges[1], la lutte que Dorothée de Salm[2], abbesse de Remiremont, eut à soutenir contre les dames de son chapitre, à la fin du XVIIe siècle. Les mœurs s'étaient quelque peu relâchées dans l'abbaye, au point que la princesse eut fort à faire pour arriver à « fermer le cloître pendant la nuit et à certaines heures, et empêcher que des hommes ne couchassent dans ce qu'on appelle le cloître ou l'enceinte des demeures des dames ».

Pour y réussir, il a fallu remuer ciel et terre : l'évêque de Toul, l'archevêque de Paris, le roi de France, le pape! Tout le monde s'en est mêlé. Malgré le rang élevé des arbitres, la querelle a duré trente ans, et, dit M. Didelot[3], Dorothée de Salm a dépensé 40,000 écus pour obtenir le nouveau règlement.

1. D. Charles George, natif de Nancy, était bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne. Il fut, à plusieurs reprises, supérieur-majeur de son corps et visiteur de Province. En qualité de prieur du Saint-Mont, près de Remiremont, il dut prendre le parti de l'abbesse contre les chanoinesses et écrivit, à ce sujet, un certain nombre de mémoires restés manuscrits. Il mourut très âgé, en 1731, à Moyenmoutier.

2. Dorothée-Marie de Salm était fille de Léopold-Philippe-Charles, prince de Salm, et de Marie-Anne Bronckhorst. Née en 1651, elle fut nommée abbesse de Remiremont en 1661, à l'âge de dix ans, et mourut en 1702.

3. *Remiremont.* Nancy, 1887, in-8°, p. 208.

Serait-ce téméraire de supposer que jamais la conciliation n'eût été possible, et qu'il n'a fallu rien moins que l'autorité de Louis XIV pour mettre fin au scandale par son arrêté du 19 décembre 1694? Et encore, cet arrêté ne produisit son effet qu'après plusieurs années de résistance.

Les difficultés auraient été moins grandes, si, comme elle a essayé de le faire, l'abbesse avait pu prouver, dès le principe, que l'abbaye de Remiremont avait été jadis soumise à la règle de saint Benoît. Les savants historiens du temps ont été appelés à donner leur avis à ce sujet; et, comme toujours, les opinions se sont partagées : les uns prirent la défense de l'abbesse, les autres, celle des chanoinesses.

Le P. Mabillon devait naturellement soutenir l'opinion favorable à la règle de saint Benoît. Il fut invité à se rendre à Remiremont, où il étudia de très près l'histoire de l'abbaye; après quoi il publia, en 1687, sa *Lettre à un de ses amis touchant le premier institut de l'abbaye de Remiremont*[1]. Il est à présumer que c'est à la suite de cette mission que le savant bénédictin a eu l'idée d'écrire son *Avis pour ceux qui travaillent aux histoires des monastères;* avis imprimé immédiatement après la *Lettre* dans le tome II de ses *Ouvrages posthumes.*

L'abbesse profita du séjour du P. Mabillon dans son abbaye, pour mettre sa science à contribution, et le consulter sur quelques points qui n'avaient pas de rapport avec la question principale. C'est ainsi que notre historien fut appelé à donner son avis sur un *Pallium* que la maison conservait précieusement depuis plusieurs siècles.

Dom Ruinart, qui avait accompagné le P. Mabillon dans un second voyage qu'il fit à Remiremont, en septembre 1696, signale ce pallium, dans son *Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam*[2]: « In sacrario velum oblongum servatur, quod

1. Paris, Coignard, 1687. In-4° de 21 pages. Un exemplaire de cette lettre, qui faisait partie de la collection Noël, sous le n° 1829, se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque publique de Nancy, où il est relié avec le n° 583 des manuscrits. Cette plaquette, devenue très rare, a été reproduite dans le tome II des *Ouvrages posthumes de D. J. Mabillon et de D. T. Ruinart.* Paris, 1724, 3 vol. in-4°.

2. *Ouvrages posthumes*, t. III, p. 471.

altari statis diebus imponitur, ipsumque aiunt a Romano Pontifice datum. »

Le célèbre diplomatiste demanda quelques temps pour préparer sa réponse; ce n'est qu'en 1697 qu'il osa hasarder une opinion; en ayant soin de ne la donner que comme une probabilité; sa prudence ne lui en permettait pas davantage. La Bibliothèque publique de Nancy possède, dans sa collection d'autographes, les deux lettres suivantes qu'il écrivit à ce sujet.

J. FAVIER.

A Paris ce 18 novembre 1696.

Je ne puis attribuer, Madame, l'honneur que V. A. me fait qu'à un excès de bonté que vous avez pour moy. Il est vray que j'aurois souhaité pouvoir rester encore quelques jours à Remiremont, et que j'ay été sensiblement mortifié de n'avoir pu satisfaire mon devoir et mon inclination en ce point. Mais après tout, ce seroit une présomtion à moy de croire que j'eusse pu vous y être utile, après que de si habiles gens[1] n'y ont pas eu tout le succès qu'ils en auroient pu espérer. Il est vray que Dieu se sert quelquefois de faibles instrumens pour ses desseins ; mais il est bien à croire qu'il ne voulut pas se servir de moy pour le vôtre, puisqu'il a fait tourner les choses contre votre désir et contre mon inclination. Au reste je ne pense pas que Notre Seigneur vous ait en cela traitée comme vous le dites, Madame : Les bonnes intentions qu'il vous a inspirées sont trop droites pour être rejettées, et le soin que vous avez eu toujours d'y correspondre, ne devoit pas vous attirer ce petit désagrément, si ma présence vous eût été nécessaire. J'espère que je vous seray plus utile par mes prières, toutes foibles qu'elles puissent être, que par mon assiduité et par ma présence ; et je vous promets, Madame, que je n'oublieray de ma vie toutes les bontés que V. A. a pour moy.

J'auray l'honneur de marquer une autre fois ce que je pense de votre pallium. Je m'en tiens toujours à ce que j'en ay dit d'abord : mais je voudrois bien déterrer le nom du pape qui vous l'a envoyé. S'il restoit sur cela quelque tradition dans votre abbaye, V. A. m'obligeroit beaucoup de me le faire sçavoir. J'ai une forte pensée que c'est peut-être Léon neuvième

1. Allusion aux efforts tentés, en faveur de l'abbesse, par les bénédictins D. H. Alliot et D. Ch. George.

qui vous l'a donné [1]. Il me semble que vous m'avez dit que l'on tenoit que cet ornement vous avoit été envoyé de Rome. Ce bon pape a été comme je crois à Remiremont, il pourrroit y avoir dit la messe et y avoir laissé ce pallium. Ce n'est qu'une conjecture que je pourray éclaircir avec le tems. D. Thierry (Ruinart) présente ses très humbles respects à V. A. Il se trouve bien heureux de voir que vous luy tenez un si bon compte du désir qu'il avoit que nous restassions à Remiremont.

Je n'en avois pas moins que luy : mais la compagnie où nous étions m'étoit une cause invincible pour n'y demeurer pas davantage, avec la répugnance de M. l'abbé de Senones [2] qui étoit pressé de partir.

Je suis et seray toute ma vie, avec respect, votre très humble et très obéissant serviteur.

Fr. J. Mabillon M. B.

De Paris ce 23 octobre 1697.

Je porte compassion à V. A., Madame, à cause de la séparation de Madame la princesse Christine [3], qui ne peut qu'elle ne vous soit très douloureuse. Mais toute la vie est meslée de ces sortes d'amertumes auxquelles il faut se résoudre. Au reste ce ne sera, s'il plaît à Dieu, que pour un tems, et cette absence sera d'ailleurs utile à votre maison.

Monsieur le comte de Charmel me remit avant-hier un paquet de votre part pour travailler à quelques mémoires, dont Madame la princesse Christine m'a déjà fait l'honneur de m'écrire. V. A. peut bien juger que je me feray un plaisir de vous rendre service : mais il est vray que je suis incommodé depuis quelque temps, et si surchargé de divers travaux, que je n'ose promettre à V. A. de faire ce qu'elle souhaitte de moy. Je feray néanmoins ce qui se pourra, si ma santé se rétablit un peu et si les embarras où je me trouve me le permettent. Je suis fâché de ne pouvoir parler plus positivement à une personne que j'honore au point que je fais V. A.

1. En regard de ce passage, on lit, dans la marge de la lettre, ces notes écrites de la main de l'abbesse : « Ce pape Léon nous a donné beaucoup de privilèges. — Ce Pallium vient de Rome. — Je prie (D. Mabillon) de me mander ce qu'il pense de la croix d'or qu'il a vue sur le grand autel; de l'autel qui est dans la chapelle sous terre ; et de l'antiquité des tombes sous terre, et autre chose qu'il a pu remarquer icy et au S. Mont ; comme l'antiquité des chapelles. Ce détail signé de luy fera foy à la postérité. Je l'en avois déjà prié. »

2. D. Pierre Alliot qui fut abbé de Senones, de 1684 à 1715.

3. Marie-Christine de Salm, sœur de Dorothée et administratrice de l'abbaye, était allée à Paris pour surveiller de près les intérêts de l'abbesse à la Cour de France. C'est à cette occasion qu'elle fit la connaissance de Fénelon, avec qui elle échangea plus tard, une correspondance que l'abbé J. Rance a signalée et analysée dans la *Revue des questions historiques*, avril 1882 et avril 1883.

Vous avez souhaitté, Madame, que je vous dise ce que je pense sur votre pallium. Voilà ce que j'en puis conjecturer. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de prononcer sur cela d'une manière plus décisive.

Je suis avec beaucoup de respect, aussi bien que Dom Thierry, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

Fr. Jean Mabillon M. B.

Du Pallium

Qui se conserve dans l'Église des dames de Remiremont.

Supposé la tradition de cette Église, par laquelle on tient que ce pallium a été envoyé de Rome, mon sentiment est que c'est un de ces linges que l'on mettoit, pendant que l'on célébroit la sainte Messe, sur la chasse de saint Pierre, et que les Papes envoyoient ensuite comme des reliques aux Églises éloignées, ou à des personnes illustres, comme il paroit par les lettres de saint Grégoire le Grand et autres monumens anciens, où ces linges sont appelés quelquefois en latin *Brandea*.

Que s'il n'étoit point certain que ce pallium ait été envoyé de Rome, je pencherois assez à croire que c'est la nappe d'autel sur laquelle saint Léon, neuvième du nom, célébra la sainte Messe à Remiremont en l'an 1049 ou 1050, et que l'on aura couvert cette nappe d'un drap pour la conserver, en laissant seulement le milieu découvert, pour y mettre l'hostie et le calice en célébrant la sainte Messe dessus cette nappe. C'est tout ce que j'en puis dire. A Paris ce 23 octobre 1697. Fr. Jean Mabillon M. B.

Il faut remarquer que les nappes d'autel sont appelées d'ordinaire, chez les anciens, *palleæ* ou *pallia*. Ce qui revient au nom que l'on donne à Remiremont à ce linge.



BIBLIOGRAPHIE

B. Auerbach. — I. *Le Plateau lorrain.* Essai de géographie régionale avec 24 croquis cartographiques de J.-V. Barbier et 21 vues photographiques. 1 vol. in-12, xxii-358 p. Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie. 1893.

II. *Étude sur le régime et la navigation du Rhin.* Brochure de 31 p. Paris, Armand Colin et Cie. 1893. (Extrait des *Annales de géographie,* numéro de janvier 1893.)

I. On a adressé souvent aux professeurs de notre enseignement supérieur le reproche de s'absorber dans leurs études générales et de rester étrangers à la région qu'ils habitent. M. Auerbach, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Nancy, vient de prouver, une fois de plus, que ce reproche, s'il était mérité dans le passé, n'est plus fondé de nos jours. Dans ses conférences, il a étudié avec ses élèves la géographie locale de la Lorraine et de ses leçons est sorti un livre charmant qui, par la méthode suivie, constitue une nouveauté dans la géographie française.

Jusqu'à présent, en effet, dans nos géographies locales, l'on s'est toujours enfermé dans les cadres artificiels du département et de l'arrondissement; pour la Lorraine, l'on nous a décrit d'abord le département de la Meurthe, puis la Moselle, la Meuse, les Vosges; dans le département de la Meurthe, l'on a passé en revue tour à tour l'arrondissement de Nancy, de Lunéville, de Toul et de Château-Salins et ainsi pour les autres départements. Mais le département, simple ressort administratif, n'est pas une individualité géographique; Charmes dans les Vosges, Gerbéviller dans la Meurthe, appartiennent à une région entièrement identique. D'autre part, quelles différences profondes entre la plaine de la Woëvre, où les eaux, ne pénétrant point la masse argileuse, forment de nombreux étangs, et le Barrois, où elles sont rapidement absorbées par le calcaire! Et pourtant ces

deux régions sont unies sous la même autorité administrative. La vraie unité géographique est formée par le pays et nous entendons par *pays* une région naturelle, ayant la même constitution géologique, jouissant du même climat et dont les habitants présentent des caractères identiques ; les noms de ces pays, organismes vivants, ont disparu du langage officiel ; le peuple les a conservés, non point comme souvenirs d'un lointain passé, mais parce qu'ils répondent à une réalité toujours présente, à une réalité géographique.

M. Auerbach va s'efforcer, en brisant les cadres artificiels créés par l'administration, de retrouver, dans l'ancienne province de Lorraine, les pays naturels. Il commence son étude à l'ouest et, franchissant les différents gradins géologiques du plateau lorrain, il nous décrit tour à tour le Barrois avec ses annexes les pays d'Ornois et de Blois, le Bassigny lorrain, le pays des Vaux, la Voide, le Clermontois et le Dormois. Il arrive ainsi à la vallée de la Meuse, dont il nous expose fort bien le régime; passant sur la rive droite, il nous montre le caractère des côtes de la Meuse ; puis nous apprenons par lui à connaître la Woëvre, le pays de Haye, le Jarnisy, le Xaintois et le pays de Vaudémont, et, par delà la Moselle à laquelle est consacré un chapitre fort soigné, le Saulnois et la Lorraine allemande. M. Auerbach s'arrête au pied des Vosges et c'est vraiment dommage; nous eussions aimé à gravir avec lui le flanc occidental de la chaîne sur laquelle le plateau lorrain s'appuie. Mais l'auteur nous renverra sans doute à l'excellent livre du Dr Bleicher, notre collègue à l'Université de Nancy.

Chacun de ces pays, formant un ensemble géographique, est étudié à part, pour lui-même. Et, pour les uns comme pour les autres, M. Auerbach, suivant une méthode rigoureuse, se pose les mêmes questions. Il fait connaître avant tout la constitution des terrains ; chez lui la géologie sert avec raison de base à la géographie. L'étude des couches profondes nous dévoile les richesses minérales que la terre renferme ; la nature du sol superficiel explique les cultures dont il se couvre; nous devinons dès lors quel est le genre de vie, industriel, agricole ou pastoral, des habitants. Après la géologie, M. Auerbach étudie le climat du *pays ;* il recherche la moyenne des températures, le chiffre de précipitation des pluies. De là, il est conduit naturellement à s'occuper du régime des eaux, de la pente, du débit des fleuves et des rivières. Il nous a dit ainsi quelles sont les conditions d'*habitabilité* de la région et, du sol, il passe aux habitants. A quelle époque apparaît pour la première fois l'homme dans le pays? M. Auerbach ne manque jamais de nous l'indiquer, en s'appuyant sur les dernières recherches de l'anthropologie et de la *préhistoire;* il nous retrace l'histoire sommaire de nos ancêtres; il nous apprend si de nos jours les habitants se sont groupés en centres, ou bien s'ils vivent disséminés dans des fermes isolées.

Enfin, il en arrive à leurs occupations; il nous parle, chiffres en mains, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de chaque région.

L'on voit combien sont nombreux les problèmes auxquels touche M. Auerbach. Aussi son livre ne sera-t-il pas utile au seul géographe. Par lui, le militaire apprendra à mieux connaître cette région frontière qui aura une importance si grande dans les guerres futures et qui est aujourd'hui notre boulevard du côté de l'Est. L'historien en tirera de nombreuses réflexions qui l'aideront à mieux comprendre le passé de la Lorraine. Il s'expliquera, non seulement la répartition de la population dans les temps qui ont précédé l'arrivée des Romains; mais il se rendra compte de la formation des seigneuries féodales du moyen âge; il verra l'existence de ces seigneuries justifiée par la géographie. Sachant par exemple que la Meuse se déroule en une tranchée tantôt évasée, tantôt étranglée et forme comme un chapelet de bassins naturels, il saisira pourquoi, dans chacun de ces bassins, s'est constituée une principauté indépendante, à Vaucouleurs les rois de France, à Commercy les damoiseaux, à Saint-Mihiel le Barrois autonome, à Verdun l'évêché. L'ingénieur saura quels travaux importants ont déjà été faits en Lorraine, quels autres devraient encore être exécutés pour favoriser le développement de la richesse. Enfin, l'économiste fera son profit de nombreuses observations sur la prospérité et la décadence des industries régionales et surtout sur la décroissance de la population dans les campagnes.

Ce livre fait le plus grand honneur à M. Auerbach et à l'enseignement de la Faculté des lettres. L'auteur a puisé à toutes les sources; il a consulté non seulement les statistiques officielles, les journaux agricoles et industriels, mais encore une foule de monographies locales, notamment celles que les instituteurs de Meurthe-et-Moselle ont, sur l'invitation de la Société de géographie de l'Est, consacrées à leur village. Il a coordonné ces documents et les a mis en œuvre avec une science sûre. Enfin, dernier mérite, le livre, malgré les chiffres qui le hérissent, est écrit avec une très grande verve. Nos pays, nos collines, nos rivières de la Lorraine, deviennent, sous la plume de M. Auerbach, des personnes vivantes, ayant leurs qualités et leurs défauts. Tout chez lui est animé. Nous ne pouvons mieux terminer ce long compte rendu qu'en citant une page de l'ouvrage et, entre toutes, nous choisissons celle où l'auteur explique les raisons qui ont fait de Nancy une grande ville, bien qu'à l'encontre de Toul, Verdun et Metz elle n'ait pas un lointain passé historique : « Si Nancy a grandi, c'est qu'elle fut le foyer d'une nationalité ou, si l'on préfère, d'un État, et d'un État mêlé aux complications européennes et sans cesse menacé. Cet État subit au xve siècle une crise redoutable. Nancy échappa à l'étrange honneur de devenir le centre de ce royaume qui han-

tait l'imagination de Charles le Téméraire, lequel trouva la mort sous les murs de la capitale rêvée. Elle resta la capitale plus modeste d'un petit duché qui vécut d'une existence précaire, mais point factice, presque jusqu'à la veille de la Révolution. Elle a gardé longtemps la physionomie, l'âme, peut-être aussi les prétentions surannées de son ancienne condition. Si elle porta au delà du délai de rigueur le deuil de sa déchéance, elle s'en consola par la pensée que sa situation géographique lui valait une plus brillante et plus solide fortune. Placée en effet à la convergence des vallées qui plongent dans toutes les parties de la Lorraine, au croisement des voies qui coupent la province en sens horizontal et vertical, elle prit un singulier essor avec la création des réseaux navigables et ferrés. Ces travaux furent poursuivis avec une nouvelle ardeur au lendemain de la guerre de 1870; Nancy profita de la construction du canal de l'Est et de nombreuses lignes de chemins de fer. Mais elle a payé cet avantage en se trouvant tout d'un coup vouée au noble et périlleux rôle de ville frontière. Elle a conscience de ses nouveaux devoirs. »

Nous ajouterons encore que le livre est imprimé avec beaucoup de soin par la maison Berger-Levrault et Cie ; 24 croquis cartographiques, dus à M. J.-V. Barbier, éclairent le texte ; 21 vues photographiques représentent quelques sites caractéristiques des environs de Nancy.

II. M. Auerbach a publié dans les *Annales de géographie* et fait tirer à part un article se rapportant aussi à la géographie de nos régions. C'est une étude très documentée sur *le régime et la navigation du Rhin,* dont nous ne pouvons donner ici que les conclusions. Le Rhin, jusqu'au confluent du Neckar, est un fleuve de montagne, dont les crues les plus fortes ont lieu aux mois d'été, pendant la fonte des neiges ; à partir de Mannheim, il devient un fleuve de plaine, et, grâce à l'appoint que lui apportent le Neckar et le Mein, ses crues maximum se produisent en janvier ; ainsi, par un heureux équilibre, les vagues ascendantes de la branche maîtresse et celles des affluents, au lieu de se rencontrer, se succèdent à intervalles pour ainsi dire réglés. Ce régime favorise la navigation qui, loin de diminuer par suite de la concurrence des chemins de fer, prend de nos jours une importance plus grande. Le 16 juin 1892, un bateau à vapeur, remontant le Rhin, est venu jusqu'en face de Strasbourg, qui a conquis ainsi le rang de port et l'on peut prévoir que, dans un avenir plus ou moins prochain, la capitale de l'Alsace remplacera Mannheim comme tête de ligne de ce commerce fluvial très actif.

Ch. Pfister.

Ch. Schmidt. — *Herrade de Landsberg,* brochure de 59 pages. Tiré à 50 exemplaires. Strasbourg, Heitz et Mundel.

M. Charles Schmidt a fait imprimer pour quelques amis une remarquable étude sur la célèbre abbesse du mont Sainte-Odile, Herrade de Landsberg. Depuis longtemps, il prenait des notes pour reconstituer la biographie de celle qui, à la fin du XII[e] siècle, rétablit la discipline à Hohenbourg; souvent, avant le funeste bombardement, il a tenu entre ses mains le *Hortus deliciarum.* En 1695, à l'époque où le précieux manuscrit se trouvait à la chartreuse de Molsheim, l'un des religieux en fit une copie, en remplaçant les images par des versets de la Bible et en supprimant de nombreux passages. En 1870, le bibliothécaire avait prêté cette copie à M. Schmidt qui se proposait de l'étudier à loisir pendant les vacances. « Quand les premiers obus furent tombés sur la ville, dit notre auteur, je me hâtai de rendre le livre à la bibliothèque, croyant que là il serait plus en sûreté que dans une maison particulière; si je l'avais gardé chez moi, il existerait encore. » — On voit avec quelle passion M. Schmidt a poursuivi son travail auquel il revenait sans cesse.

La brochure que nous présentons au public se divise en trois parties. Dans la première, l'auteur raconte avec beaucoup de précision la vie de Herrade[1], et il décrit l'antique stèle qui encore aujourd'hui décore le cloître de Sainte-Odile. Il émet sur le sens de cette représentation une hypothèse à laquelle nous nous rallions entièrement. Selon lui, le livre que Relinde et Herrade présentent à la Vierge indique qu'elles ont restauré Hohenbourg et qu'elles consacrent une seconde fois le monastère à la mère de Dieu. Dans la seconde partie, M. Schmidt montre quel est le vrai caractère du *Hortus,* « vaste encyclopédie, embrassant tout le savoir humain du XII[e] siècle », qui, écrite en latin, était traduite en allemand par la maîtresse à ses élèves. Il analyse avec une grande exactitude le contenu du volume. Enfin, dans un dernier chapitre, il fait voir quelle était la valeur artistique des 636 miniatures intercalées dans le codex, « l'un des plus étonnants monuments de l'art du XII[e] siècle », pour me servir d'une expression de Léopold Delisle. Il analyse quelques-unes des plus importantes compositions de Herrade, *le baptême de Jésus-Christ, la crucifixion, le combat des vertus et des vices, l'Enfer,* etc. Cette brochure, quoique courte, ajoutera certainement à la réputation de l'historien; on y trouve les mêmes qualités de sûreté dans l'information, de netteté dans l'exposition, que nous

1. Une toute petite critique. M. Schmidt écrit p. 1 : *En 1141, l'empereur Frédéric fut à Strasbourg,* lisez: en 1141, le duc d'Alsace Frédéric, qui devait être plus tard empereur, fut à Strasbourg.

avons admirées dans l'*Histoire littéraire de l'Alsace au* XVI[e] *siècle*. Espérons que l'exemple donné par M. Schmidt secouera un peu la Société *pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace* et qu'elle poursuivra avec un peu plus de hâte la publication des planches du *Hortus* dont copie avait été prise avant le désastre. M. le chanoine Keller doit, dit-on, reprendre la tâche commencée par M. le chanoine Straub, décédé en 1891.

C. P.

Pognon (abbé). — *Histoire de Montfaucon d'Argonne depuis son origine* (597) *jusqu'à nos jours*. 1 vol. in-8°, x-696-xi p. Sedan, impr. Sohet-Laurent. 1890.

En 1883, M. l'abbé Pognon[1] fut nommé curé-doyen de Montfaucon. A partir de ce jour, il n'eut plus que deux soucis. L'ancienne abbaye de Montfaucon avait été fondée, au VII[e] siècle, par Baldéric, que l'Église honore comme saint; mais, au cours des âges, les reliques du saint avaient été dispersées; celles même que Montfaucon possédait avant la Révolution avaient disparu; M. Pognon s'imposa comme tâche de retrouver au moins ces derniers restes et, guidé par un passage des *Bollandistes*, il fut assez heureux pour les remettre au jour le dimanche 10 août 1885. Les documents historiques concernant la collégiale de Montfaucon ont, eux aussi, subi l'outrage des temps; la plupart d'entre eux ont été détruits; l'*Histoire de Montfaucon*, écrite à la fin du dernier siècle par le chanoine Derosne, sur les chartes authentiques, a elle-même été égarée; sur tout ce passé, il ne subsiste plus que de rares pièces, dispersées à la Bibliothèque nationale, ou aux archives de la Marne et de la Meuse, et quelques papiers de famille. M. Pognon s'est appliqué — et ce fut son second souci — à réunir toutes ces épaves, à les enchâsser dans un livre et à écrire une histoire de Montfaucon aussi complète que le permettait la pénurie des sources.

Ce livre a été fait avec amour et avec une véritable passion. On ne saurait assez louer l'ardeur qu'a déployée M. l'abbé Pognon. Mais, il nous faut bien reconnaître que son zèle l'a entraîné souvent trop loin. Il s'est imaginé que le lecteur prendrait le même intérêt que lui au moindre petit fait qui s'est passé à Montfaucon, et il a de la sorte encombré son ouvrage de détails locaux qui nous laissent indifférents. Il publie tout au long le livre de raison de la famille Debauve, dont aucun membre n'est arrivé à la no-

1. Cet article était imprimé, quand nous avons eu le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Pognon.

toriété; il met autant de soin à dresser la liste des sages-femmes qui ont pratiqué leur art à Montfaucon qu'à établir celle des grands-prévôts de la collégiale. Dans son enthousiasme pour tout ce qui regarde Montfaucon, il ne nous raconte pas seulement l'histoire d'hier et celle d'aujourd'hui, mais encore celle de demain; il nous décrit la prochaine bataille de Montfaucon où, sans contredit, les Français fermeront la route à une invasion allemande.

Et pourtant, même si l'on descend dans ces infiniment petits, l'on s'explique difficilement, étant donnée l'indigence d'anciens documents, que la seule histoire de Montfaucon ait pu remplir un gros volume de 700 pages. M. Pognon n'a pas évité un défaut dans lequel tombent trop souvent les auteurs de monographies locales et contre lequel nous devons les mettre en garde. Ils ont l'habitude de remplir les vides que laissent leurs chartes au moyen de faits empruntés à l'histoire générale. M. Pognon nous donne, de la sorte, dans son livre toute la généalogie des rois mérovingiens; il nous raconte en détail l'histoire des partages de l'empire de Charlemagne; il ne peut résister au plaisir de nous exposer une fois de plus la vie de Jeanne d'Arc; il emprunte à l'abbé Clouet la biographie des évêques de Verdun et il nous donne la généalogie détaillée des comtes de Grandpré, sous prétexte que ces comtes « prennent une part considérable dans les querelles des évêques de Verdun et des comtes de Bar ». Au milieu de ces digressions parasites, l'histoire de Montfaucon est étouffée; nous en perdons le fil et nous ne distinguons plus la suite des faits. Ajouterons-nous que cette histoire générale n'est pas faite d'après les sources, mais souvent d'après des ouvrages de troisième ordre, très peu au courant des travaux vraiment scientifiques, et par suite remplis d'erreurs? M. Pognon a emprunté ses connaissances sur l'histoire de France au livre de M. l'abbé Pierrot « qui eut pour collaborateur le judicieux historien Chantrel ».

L'ouvrage de M. Pognon se divise en trois parties. La première est purement hagiographique. L'auteur nous raconte la vie de Baldéric, fondateur de Montfaucon; il nous énumère, d'après Flodoard, les miracles opérés sur son tombeau; il nous expose l'histoire des reliques du saint, jusqu'au temps présent. Il complète la biographie de Baldéric par celle de sainte Bove et de sainte Dode, premières abbesses de Saint-Pierre-les-Dames à Reims et dont on a fait la sœur et la nièce de Baldéric. Ne demandez point ici à M. l'abbé Pognon un effort de critique pour dégager l'histoire de la légende. Il ne lui arrivera jamais de douter que Baldéric n'ait été le fils du roi d'Austrasie, Sigisbert Ier; il est pour lui entièrement sûr que Montfaucon doit son nom à l'oiseau dont le vol guida le pieux ermite dans la solitude de l'Argonne. M. Pognon suit la tradition aveuglément; il a du moins le mérite de l'exposer avec candeur et non sans charme.

S'il fallait en croire M. Pognon, l'abbaye fondée par Baldéric fut changée en collégiale par Charlemagne. Cette opinion nous paraît entièrement inadmissible; quoi qu'il en soit, c'est à l'histoire de la collégiale au cours du moyen âge et jusqu'à la révolution française qu'est consacrée la seconde partie de l'ouvrage. Elle est fort confuse; l'auteur hésite, dans son exposition, entre l'ordre chronologique des faits et l'ordre logique des matières; il brise sans cesse le premier pour nous exposer par exemple l'histoire des hôpitaux depuis leur fondation jusqu'à nos jours, ou bien pour nous énumérer les propriétés du chapitre, aux diverses époques de son histoire. Pourtant, de ce fatras de faits, l'historien peut tirer de très utiles renseignements. L'auteur a réuni avec soin tous les textes sur la victoire remportée à Montfaucon sur les Normands par le roi Eudes, en 888; il montre assez bien comment la collégiale fut livrée par le roi Arnoul à l'église de Verdun et quelle fut sa condition, sous la domination des prélats; il a bien compris la nature du traité de pariage conclu par le chapitre avec Philippe III et qui introduisit l'autorité du roi de France dans ce coin de l'Argonne, par delà le comté de Champagne; il nous décrit avec quelque vivacité les maux que Montfaucon eut à subir pendant la guerre de Trente ans, notamment le passage, en 1622, du fameux Mansfeld. S'il ne nous donne aucun détail sur les rapports des chanoines et des habitants du bourg pendant le moyen âge, il reproduit du moins les conventions qu'ils firent au XVIe siècle, pour se partager la jouissance des forêts, jadis propriété exclusive du chapitre. Par-ci par-là, on récolte aussi chez lui d'intéressants détails sur le *Septimonium*, c'est-à-dire sur les sept villages appartenant à la collégiale: Ivoiry, Épinonville, Gesnes, Septsarges, Cuisy, Gercourt et Drillancourt.

La troisième partie du livre commence avec l'époque révolutionnaire et nous conduit jusqu'au temps présent. Ne demandons point à M. Pognon une impartiale appréciation des faits qui ont marqué à Montfaucon la période de 1789 à 1802. Il ne voit dans la Révolution que rapines et crimes. Il blâme toutes les mesures qu'elle prit, et, notamment, s'élève à diverses reprises contre « ce qu'on appelle improprement un *mariage civil* ». Pourtant, sévère pour les institutions, il reste indulgent aux hommes. Il plaide pour eux des circonstances atténuantes et appelle sur leurs errements le pardon de Dieu. Quand il arrive à l'époque qui suivit 1800, il retrouve son impartialité et il enregistre, au jour le jour, une série d'événements, très importants dans l'histoire de Montfaucon, mais d'un intérêt général assez mince : nomination des curés, baptême des cloches, construction d'un nouvel hospice; il nous fait la biographie des deux personnages importants nés dans la commune : Hector-Jacques Raulin, sous-préfet de Montmédy en 1830, et M. Adolphe Labbe, missionnaire apostolique, mort au Siam en 1865. Un dernier chapitre, qu'on est étonné de trouver relégué à la fin,

nous renseigne sur la topographie, le climat, la flore et la faune de Montfaucon.

Tel est ce livre mal composé, souvent confus, parfois un peu enfantin. Mais cette œuvre est le fruit de longues et patientes recherches, faites par un honnête prêtre, épris de son sujet et très désireux de reconstituer en toute impartialité l'histoire de sa paroisse. Voilà pourquoi nous devons l'accueillir avec faveur; voilà pourquoi nous l'avons signalé si longuement à la bienveillante attention de nos lecteurs.

Ch. Pfister.

Oscar Berger-Levrault. — *Annales des professeurs des Académies et Universités alsaciennes,* 1523-1871. 1 vol. in-8°; CCXLV-308 pages et tableaux. — Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie, 1892.

C'est pour l'Université de Nancy un véritable devoir de signaler ce beau livre, livre d'or de l'ancienne Université de Strasbourg, à laquelle elle a la prétention d'avoir seule succédé; c'est pour nous un plaisir de dire quelles immenses recherches l'auteur a faites, et aussi quels services son travail peut rendre au futur historien des établissements d'instruction pubiique à Strasbourg, et, d'une manière plus générale, à l'historien de l'Alsace.

M. Berger-Levrault a dressé naguère le catalogue des publications de son imprimerie, fondée dès l'année 1676; parmi les ouvrages sortis de ses presses, il a trouvé un grand nombre de thèses présentées à l'Université catholique strasbourgeoise; dès lors, l'idée lui est venue de faire un inventaire complet de toutes les thèses soutenues devant les Académies et Universités successives de Strasbourg, et de réunir une collection aussi complète que possible de ces écrits. Le catalogue a été fait et nous espérons bien que M. Berger-Levrault se décidera bientôt à l'imprimer; la collection, déposée à la Bibliothèque municipale de Nancy, s'augmente chaque jour de quelque pièce rare ou curieuse; c'est aujourd'hui la plus riche qui existe, et, de par la volonté expresse du fondateur et des amateurs qui l'ont aidé dans sa tâche, elle est mise à la disposition du public nancéien, et même les écrits qui la composent peuvent être prêtés au dehors aux savants étrangers.

Pendant que M. Berger-Levrault rassemblait cette collection et établissait son catalogue, il a souvent déploré de ne point avoir à sa disposition, pour lui rendre ses recherches plus faciles, une liste sérieusement établie des professeurs de nos anciennes Facultés alsaciennes; celles qui existaient

étaient très incomplètes et souvent inexactes. Dès lors, il s'est demandé pourquoi il ne ferait point cette liste, exacte et précise, qui faisait défaut ; et, immédiatement, avec une ardeur admirable que n'a arrêté aucun obstacle, il s'est mis à l'œuvre ; il a consulté tous les documents qui subsistent encore ; il a su découvrir ceux qui se dérobaient à tous les regards, cachés dans quelque carton vert des ministères ; il s'est adressé aux professeurs survivants et leur a arraché les dates rigoureuses de leurs diverses promotions et ainsi il nous a donné le *curriculum vitæ* de 1,188 professeurs qui ont enseigné à Strasbourg ou en Alsace.

Ces professeurs ont appartenu à des établissements divers. En l'année 1523, fut établie pour la première fois à Strasbourg, sous l'influence de la Réforme, une École d'études supérieures. Cette École devint en 1538 le Gymnase qui fut ouvert dans les anciens bâtiments des Dominicains et dirigé par Jean Sturm, de Sleida ; il comprenait une division inférieure, comptant neuf ou dix classes et correspondant à un nombre égal d'années d'études ; plus une division supérieure, où étaient enseignées, la *philosophie,* au sens que ce mot a conservé en Allemagne, la jurisprudence et la théologie protestante. Vous trouverez, par suite, dans le catalogue alphabétique de M. Berger-Levrault, les noms de Martin Bucer, Wolffgang Capiton, Gaspard Hédion, Grégoire Caselius, qui ont été les maîtres de la première École ; puis ceux de Calvin, Pierre-Martyr Vermigli, Jean Marbach, François Hotoman, Jean Sleidan, ceux de quelques autres moins célèbres qui ont enseigné à la division supérieure du Gymnase. Mais le Gymnase n'avait point le droit de conférer les grades académiques ; les étudiants étaient obligés de subir les examens devant les Universités voisines de Bâle ou de Tubingue. En 1566, à la prière du Magistrat, l'Empereur Maximilien II donna à cette division supérieure et aux quatre hautes classes du Gymnase les privilèges d'une Académie. L'Académie eut le droit de créer des bacheliers ès arts et des docteurs en philosophie ; et bientôt, comme un enseignement médical s'était joint à celui du droit et de la théologie, elle décerna aussi en ces trois facultés des titres de maîtres ; mais, pour obtenir le grade supérieur de licencié ou de docteur, les étudiants strasbourgeois continuaient, comme par le passé, de se présenter devant les Universités étrangères de plein exercice. Cet inconvénient disparut, quand, en 1621, le catholique Ferdinand II érigea en Université l'École protestante.

La nouvelle Université se dégagea entièrement du Gymnase, qui lui fut subordonné comme École d'enseignement secondaire ; elle eut désormais son existence autonome avec sa Faculté de philosophie, premier degré des études supérieures, et ses trois Facultés de théologie, de droit et de médecine. Elle traversa des phases diverses : après une grande prospérité, elle

tomba dans une profonde décadence, pendant la guerre de Trente Ans ; elle se releva rapidement après la paix de Westphalie, pour perdre de nouveau quelque peu de son importance, au moment de la réunion de Strasbourg à la France. Un article de la capitulation du 30 septembre 1681 maintenait les privilèges de l'Université et en fait ce fut sous la domination française, les premiers moments d'incertitude une fois passés, que le corps jeta le plus vif éclat ; il attira, outre les Alsaciens, de nombreux étudiants français et allemands ; il fut un trait d'union entre les deux civilisations. En tout temps, même aux époques de crise, l'Académie et l'Université de Strasbourg occupèrent, grâce à leurs professeurs, l'un des premiers rangs dans la science. De ces maîtres[1] nous trouvons les états de service dans le livre de M. Berger-Levrault, aussi bien ceux des plus illustres que ceux des plus obscurs, qui ont travaillé à une œuvre collective, sans eux-mêmes parvenir à la célébrité. Nous ne pouvons rappeler ici que les plus conus de tous : à l'Académie, Pappus, Junius, Philippe Marbach, Gothefroi, les Sebiz ; à l'Université, Artopœus, Lederlin, Kuhn, Bartenstein, J. Schweighæuser, Jean-Jacques Oberlin, et celui qui les domine de sa figure aimable et douce, Jean-Daniel Schœpflin, dans la Faculté de philosophie ; Dannhauer, Dorsch, Jean Schmidt, Blessig et Haffner, dans la Faculté de théologie ; pour le droit, Rebhan, Schilter, Obrecht ; pour la médecine, les Bœcler, les Spielmann, les Ehrmann et Jean Hermann.

Strasbourg n'a pas eu au xviiie siècle une seule Université ; elle en a possédé deux et M. Berger-Levrault n'a garde d'oublier la seconde, comme le font trop généralement les historiens. En 1581, les Jésuites, pour lutter en Alsace contre la Réforme, créèrent à Molsheim un collège auquel furent bientôt annexés des cours de théologie ; en 1617, les classes supérieures du collège et les cours de théologie obtinrent, par un privilège de l'Empereur Mathias, rang d'Académie. Cette Académie, à laquelle on a pris l'habitude de donner le nom d'Université, bien qu'elle ne comprît que deux facultés, végéta au xviie siècle à Molsheim. Le grand séminaire que créa Louis XIV à Strasbourg en 1683, pour y former des prêtres dévoués à la cause française, lui fit une rude concurrence, de même que le Collège royal, établi à Strasbourg en 1685 et confié à des jésuites français, enleva au collège de Molsheim sa clientèle. On conçut bientôt l'idée de transférer à Strasbourg l'Université catholique, et de lui donner comme élèves naturels les pensionnaires du grand séminaire. Le dessein fut exécuté en 1701, malgré les réclamations du cardinal de Fürstenberg, évêque de Strasbourg. Pour consoler les professeurs de Molsheim, on leur laissa une École supérieure de

1. L'auteur a laissé de côté, avec raison d'ailleurs, les professeurs qui enseignèrent dans les quatre classes supérieures du Gymnase, comprises de 1566 à 1621 dans l'*Académie*.

théologie, qui pouvait conférer tous les grades, même le doctorat, sous la réserve que les examens se feraient devant une commission mixte de professeurs de Strasbourg et de Molsheim. Les deux établissements furent dirigés par des jésuites jusqu'à l'expulsion de l'ordre hors de France, en 1765 ; à cette date, ils furent remplacés à l'Université épiscopale par des prêtres séculiers ; Molsheim perdit son enseignement supérieur et ne garda que son collège, devenu simple annexe du grand séminaire de Strasbourg. Dans son répertoire alphabétique, M. Berger-Levrault fait par suite rentrer : 1° les professeurs qui ont enseigné à l'Académie de Molsheim depuis sa fondation en 1617 jusqu'au transfert à Strasbourg en 1701 ; Mercurianus, Jodocus Coccius, Sartorius sont les plus connus d'entre eux ; 2° les professeurs qui, de 1701 à 1765, ont continué d'enseigner à Molsheim la philosophie (classe supérieure du collège) et les sciences théologiques ; citons parmi eux Maciejowsky et Ignace Wolf (ces professeurs jésuites appartiennent à la province du Rhin supérieur ; ils sont presque tous d'origine allemande); 3° les maîtres du séminaire épiscopal, de 1683 à 1701, qui sont tous des jésuites français, parmi eux les Pères Dez, Petitdidier, Des Roches ; 4° les professeurs jésuites de l'Université catholique de Strasbourg, de 1701 à 1765 (ils sont tous français et appartiennent à la province de Champagne ; ils ont comme représentant le plus illustre le P. Laguille, le premier historien français de l'Alsace).

Grâce aux renseignements qu'il a tirés des papiers des jésuites mis à sa disposition par le P. Sommervogel, ce chercheur infatigable, M. Berger-Levrault nous a donné la liste complète de tous les professeurs alsaciens ayant appartenu à cet ordre, avec les dates très précises de leur nomination. Mais il a été moins heureux dans ses recherches sur la période qui s'étend de 1765 à 1791, pendant laquelle l'Université et le séminaire furent dirigés par des prêtres séculiers ; il n'a pu retrouver que quelques noms de ces prêtres, entre autres celui de Brendel, qui devait devenir le premier évêque constitutionnel de Strasbourg.

En 1792, l'Université épiscopale était supprimée ; l'Université protestante cessa de fonctionner, quoique les biens affectés à son entretien eussent été épargnés, ou du moins les cours se bornèrent à quelques leçons données par les professeurs à leur domicile à un nombre très restreint d'étudiants. En 1795, la Convention organisa les Écoles centrales qui commencèrent à fonctionner en 1796 ; elles devaient suppléer à la fois aux établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur. Le Gymnase sut se maintenir, grâce à une habile politique, à côté de la nouvelle école centrale de Strasbourg ; mais l'Université était bien morte. Comme les écoles centrales touchaient à l'enseignement supérieur, M. Berger-Levrault a compris, dans son répertoire, la liste des professeurs qui y

ont enseigné depuis 1796 jusqu'en septembre 1802, date où l'école centrale fut remplacée par le lycée. Nous relevons parmi eux les noms de Hammer, Arbogast, Louis-Frédéric Ehrmann [1].

Au moment même où le lycée était créé, l'enseignement supérieur était réorganisé à Strasbourg par la fondation en 1803 de l'Académie protestante. Cette Académie devait avant tout fournir des ministres aux églises de la Confession d'Augsbourg; mais elle ne bornait pas son enseignement à la théologie; des professeurs ayant appartenu à l'ancienne Université y enseignaient la philologie, le droit, la médecine: mais, lorsque, en 1808, fut créée l'Université impériale, lorsque furent établies à Strasbourg des Facultés spéciales, l'Académie protestante se réduisit peu à peu aux théologiens; elle changea même son ancien nom contre celui de *Séminaire protestant*. Plus tard encore, lorsque fut créée en 1818 la Faculté de théologie, elle devint une école préparatoire à cette faculté. Les professeurs tant du séminaire que de la Faculté de théologie sont payés sur l'ancien fonds de l'Université de Strasbourg, le *fonds Saint-Thomas;* les seconds touchent de plus une faible redevance de l'État. Est-il besoin de dire quel vif éclat a jeté à Strasbourg en ce siècle l'enseignement de la théologie protestante? Il suffit de citer les noms de Édouard Reuss, Charles Schmidt, Jean-Guillaume Baum, d'autres encore. Nous espérons qu'un jour quelque ancien élève de Strasbourg nous décrira tout ce mouvement théologique et revendiquera ainsi pour la ville alsacienne et française l'un de ses plus beaux titres de gloire.

Tandis que les anciens professeurs de l'Université protestante trouvaient un refuge dans l'Académie protestante, l'État organisait à Strasbourg un enseignement supérieur sans nul caractère confessionnel et qui lui fût entièrement subordonné. En 1806, commence à fonctionner à Strasbourg une École de droit qui devint, lors de l'organisation de l'Université de France en 1808, la Faculté de droit; en 1803 fut réorganisée l'École de médecine, que la Convention avait créée à Strasbourg, et qui avait végété péniblement jusqu'à cette date; elle s'appela en 1808 la Faculté de médecine, et, d'année en année, jusqu'à la funeste guerre de 1870, elle acquit de nouveaux développements. Dès 1803, l'École de médecine eut comme annexe une École de pharmacie qui a subsisté sous ce nom jusqu'en 1870. En 1809, une Faculté des lettres et une Faculté des sciences complétèrent à Strasbourg les établissements d'enseignement supérieur. On peut sans doute adresser de vives critiques à cette organisation de l'enseignement, dont les diverses parties se trouvent sans lien; on peut rappeler combien faibles ont été les crédits accordés aux divers laboratoires et aux biblio-

1. Dans son introduction, M. Berger-Levrault nous donne aussi la liste des professeurs qui ont enseigné de 1796 à 1803 à l'École centrale de Colmar.

thèques; on peut même mentionner quelques défaillances individuelles et citer tel ou tel professeur qui n'a pas été à la hauteur de sa tâche ; mais on ne saurait nier qu'au XIXe siècle Strasbourg a compté dans ses Facultés un très grand nombre d'hommes éminents, dignes successeurs des professeurs de l'ancienne Université. J'ouvre le catalogue de M. Berger-Levrault et je trouve, sans revenir sur la théologie, à la Faculté de droit, les noms d'Arnold, l'auteur applaudi du *Pfingstmontag,* Aubry, Charles Beudant, Charles Destrais, Rau ; à la Faculté de médecine, les Coze, Ch. H. Ehrmann, Forget, Hirtz, Küss, Lauth, Sédillot, Schützenberger, Stœber, Stoltz ; à l'École de pharmacie, Ignace-Léon Oberlin, Oppermann, Jean-François Persoz ; à la Faculté des sciences, Bertin, Daubrée, Kirschleger et Pasteur; à la Faculté des lettres, l'abbé Bautain, Fustel de Coulanges, Paul Janet, Saint-René Tallandier. Je ne parle point de ceux que les Facultés de Nancy ont accueillis et que nous avons encore le bonheur de conserver au milieu de nous.

L'enseignement de la théologie protestante a été distribué au XIXe siècle à la Faculté de théologie et au séminaire protestant ; celui de la théologie catholique fut donné par le séminaire épiscopal créé en 1807. En principe, les prêtres alsaciens auraient dû faire leurs études à la métropole, Besançon ; mais on crut avec raison que les prêtres alsaciens, qui avaient besoin de connaître le dialecte du pays, se prépareraient mieux à leur mission en Alsace même. Le séminaire épiscopal, après avoir erré dans différents locaux, fut définitivement installé, en 1823, dans l'ancien *Bruderhof.* Il compta un assez grand nombre de maîtres. Nous voyons figurer parmi eux Mgrs Ræss et Stumpf, les anciens évêques de Strasbourg ; Korum, en ce moment encore évêque de Trèves; Straub, qui est bien connu par ses études archéologiques sur l'Alsace. Les autres sont en général assez obscurs.

La médecine n'a pas seulement été enseignée à l'ancienne Université et à la Faculté de Strasbourg ; depuis 1774, trois hôpitaux, Strasbourg, Metz et Lille, devaient former des médecins militaires pour le service des armées. M. Berger-Levrault a fait rentrer dans son recueil les noms des médecins qui ont enseigné à l'hôpital de Strasbourg depuis 1774 jusqu'à 1850 : c'est ainsi que nous y trouvons des notices sur Le Riche, sur le baron Barbier, sur A. L. A. Fée, sur Cl. Robert, sur Al. Roussel, etc. L'auteur a eu beaucoup de peine, et par suite grand mérite à retrouver tous ces personnages et à reconstituer leur carrière. Pour beaucoup d'entre eux, il a pu donner un *curriculum vitæ* complet ; pour d'autres, il a été moins heureux; mais nous ne doutons point que, dans une nouvelle édition, il n'arrive à combler ces lacunes, car M. Berger-Levrault est tenace et il veut rendre parfaits les ouvrages qu'il a entrepris. En 1850, les hôpitaux militaires furent supprimés ; mais quelque temps après, en 1856, l'on créa à

Strasbourg une école préparatoire au Val-de-Grâce sous le nom d'École du service de santé militaire ; on lui donna une direction et des répétiteurs spéciaux dont M. Berger-Levrault a signalé les noms ; on l'installa dans les bâtiments de l'œuvre Notre-Dame ; les élèves suivaient en même temps les cours de la Faculté de médecine à laquelle l'École était rattachée.

Tels étaient, avant 1870, les établissements d'enseignement supérieur à Strasbourg. Mais M. Berger-Levrault ne s'arrête pas à cette date. En 1871 il se constitua sous la direction de Ch. Schützenberger, une école libre de médecine, sous celle d'Auguste-Adolphe Heydenreich, une école libre de pharmacie, qui fonctionna jusqu'en septembre 1872. M. Berger-Levrault nous dit les noms des maîtres qui ont enseigné à ces écoles. Le 1er octobre 1872, tout était fini. L'Université allemande prit la place des anciennes Facultés françaises et un nouvel ordre des choses était né. Ici, par suite, était le terme naturel de ce travail. La récente Université ne saurait se rattacher ni aux facultés françaises (héritage qu'elle repousse d'ailleurs), ni à l'ancienne Université strasbourgeoise (succession qu'elle revendique avec énergie) ; elle est une institution née de la conquête, composée de professeurs étrangers à l'Alsace, animée d'un esprit hostile aux Alsaciens au milieu desquels elle a été établie. Elle est une importation extérieure.

Avons-nous dit, dans ce compte rendu, toutes les catégories de noms que M. Berger-Levrault a recueillis ? Pas encore. L'ancienne Université protestante était surveillée par une commission de trois membres, le chancelier pris parmi les anciens stettmeistres et deux scolarques. Les Facultés modernes avaient à leur tête le recteur de l'Académie. L'auteur a admis qu'il devait faire place à côté des professeurs aux anciens chanceliers et scolarques, bien qu'étrangers à l'enseignement, et aux recteurs de l'Académie de Strasbourg. Nous avons eu ainsi le plaisir de lire dans son ouvrage les notices de Delcasso, Chéruel, Jules Zeller.

Toutes ces notices individuelles, faites avec le soin le plus méticuleux, sont précédées d'une longue introduction qui ne compte pas moins de 245 pages. M. Berger-Levrault y a relevé une foule de renseignements sur l'histoire même de l'enseignement supérieur à Strasbourg et nous lui avons emprunté les principaux éléments de cet article. Il y a publié en outre une série de pièces inédites ou rares, qui éclairent son sujet ; nous devons seulement exprimer le regret qu'il n'en indique pas toujours la provenance. On remarquera surtout les documents sur l'Université épiscopale de Molsheim, qui forment une série continue depuis les origines jusqu'à la chute de cette institution[1] ; on lira aussi avec intérêt les diplômes relatifs

1. Page CVII, lisez « la bulle du pape Paul V en date du 1er février 1612 au lieu de *1617*.

aux comtes palatins, qui ont été intercalés ici, parce que certains professeurs de Strasbourg ont possédé ce titre et parce que cette qualité donnait, entre autres droits, celui de conférer les grades de bachelier et de docteur en philosophie, et de poète lauréat. A la fin du volume, M. Berger-Levrault a donné une statistique aussi complète que possible des thèses soutenues à Strasbourg de 1561 à 1870, et il a dressé des tableaux synoptiques des cours, professés année par année, à chacun des établissements énumérés.

L'on voit, d'après ce compte rendu, quelle est l'importance du travail de M. Berger-Levrault. L'historien futur des Universités et des Facultés de Strasbourg aura sous les yeux une liste précise, rigoureuse, de tous les maîtres qui ont enseigné là-bas. Il y trouvera, avec des documents de la plus haute valeur, une foule de renseignements et d'indications. Il ne pourra pas rester dans le vague ; il sera condamné à être exact. Il faut remercier vivement M. Berger-Levrault de nous avoir donné ce beau livre. Nos remerciements s'adressent à l'imprimeur qui l'a édité avec beaucoup de soin et une remarquable correction typographique ; mais aussi et surtout à l'auteur épris de son sujet et qui n'a rien épargné, ni recherches, ni temps, ni argent, pour le traiter avec une rigueur toute scientifique. Il a élevé aux anciens maîtres qui ont professé à Strasbourg un monument digne d'eux, tel qu'eux-mêmes l'auraient souhaité.

Ch. Pfister.

A. Denis. — *L'affaire Marc, Gauthier et Malvoisin,* épisode de l'émigration en 1791-1792. 1re édition, brochure in-8° de 32 pages, 1891. 2e édition, augmentée de nouveaux documents et d'un portrait du colonel de Malvoisin, 32-IX pages, 1892. Toul, Lemaire.

L'épisode que nous raconte M. A. Denis dans cette brochure est fort curieux. En novembre 1791, trois habitants de Toul, Marc le jeune, fils d'un chantre à la Collégiale, Gauthier, ancien garde du roi, et Malvoisin, commandant du régiment de dragons en garnison à Toul, furent accusés de favoriser l'émigration des jeunes gens qui se rendaient à Trèves ou à Coblence. L'accusation fut portée par la municipalité devant l'Assemblée législative, qui ordonna d'arrêter aussitôt les trois inculpés. L'un d'entre eux, Gauthier, réussit à s'échapper ; mais le jeune Marc fut saisi à Toul et Malvoisin à Joinville ; l'un et l'autre furent conduits à Orléans, où ils devaient être jugés par la Haute-Cour nationale ; mais leur procès traîna pendant de longs mois. Au début de septembre 1792, les malheureux furent, avec cinquante et un compagnons d'infortune, tirés de leur

prison par des fédérés marseillais et conduits sur Versailles ; là, une foule forcenée se jeta sur eux et les massacra près de l'Orangerie. M. Denis nous raconte cet épisode d'après des documents qu'il a raison de nous citer *in-extenso,* les laissant pour ainsi dire parler eux-mêmes. C'est cette méthode qu'il a suivie dans ses *Notes sur la Révolution à Toul* en 1789, dont nos lecteurs se souviennent encore ; c'est elle qui assurera le succès à son livre : *Toul pendant la Révolution* (5 juillet 1788-21 septembre 1791) qui doit bientôt paraître et que nous recommandons à la bienveillante attention du public lorrain.

C. P.

A. Denis. — *Toul pendant la Révolution.* De la convocation des États-Généraux à l'abolition de la royauté. (5 juillet 1788-21 septembre 1792.) 1 vol. in-8°, 419 p. Toul, Lemaire, 1892.

Depuis quelque temps l'on a compris que l'histoire de la Révolution ne consiste pas uniquement dans une exposition des principales mesures prises par les assemblées délibérantes ou dans le récit des grandes *journées* de Paris ou de Versailles. Nous lui demandons bien davantage. Nous voulons savoir comment les idées nouvelles ont pénétré et ont été accueillies dans chaque province, quels obstacles elles y ont rencontrés, par quels dévouements elles ont été servies, quelles victimes elles ont semé sur leur passage. L'histoire provinciale ne cesse pas, comme on le croit d'ordinaire, en mai 1789 ; elle doit être poursuivie après cette date. Mais les monographies qui nous racontent l'histoire provinciale sous la Révolution sont encore très rares et la Lorraine n'est pas mieux partagée que ses voisines. Son histoire pendant la période de 1789 à 1815 reste encore à raconter. A défaut d'une histoire révolutionnaire complète, la Lorraine peut du moins revendiquer quelques essais, ceux de M. Bouvier sur les Vosges, du Dr Fournier sur Rambervillers, de M. Baumont sur Lunéville. A ces traités s'ajoute désormais celui de M. Albert Denis sur Toul, et voilà pourquoi nous devons avant tout féliciter le jeune auteur du choix de son sujet. Il a comblé une lacune très fâcheuse. Nous devons aussi exprimer tout de suite le vœu qu'il trouve beaucoup d'imitateurs. N'est-il pas regrettable que ce magnifique livre : *Nancy sous la Révolution* n'ait encore tenté aucun historien ?

M. Albert Denis a traité de façon très convenable le sujet qu'il a eu cent fois raison de choisir. Il l'a étudié avec beaucoup de soin ; il a compulsé les archives de sa ville natale et fait quelques recherches à Paris, aux Archives nationales. Il a trouvé dans ces dépôts de curieux documents qu'il publie intégralement dans son volume ; il y a même copié quelques-uns qui

avaient déjà été imprimés avant lui, par exemple les cahiers de la noblesse, du clergé et du tiers-état de Toul que nous avions déjà lus dans les *Archives parlementaires* de Mavidal et Laurent[1]. Pourtant, M. Denis ne s'efface pas entièrement derrière ses pièces justificatives. Il apprécie les événements et les hommes, et, en général, il porte sur eux un jugement modéré. Admirateur sincère de la Révolution, il sait blâmer les excès de la foule ; il s'efforce d'être juste, même avec ses adversaires. Contrairement à la municipalité de Toul de 1792, il rend hommage aux Suisses qui sont tombés, le 10 août, en défendant le roi qui les payait ; il ne partage point les soupçons des *purs* de Toul contre Marc le Jeune, Gauthier et Malvoisin, soupçons qui devaient amener, par un fatal enchaînement de circonstances, la mort de deux des inculpés. Néanmoins, il faut bien le reconnaître, il n'a pas toujours su lire dans les cœurs et comprendre quels sentiments contradictoires s'y livraient combat ; avec toute l'assurance que donnent la jeunesse et des convictions très arrêtées, il crie aux prêtres réfractaires : Vous n'avez pas rempli votre devoir. Il était bien plus difficile pour eux, chrétiens catholiques, de savoir où était le devoir que ne le suppose M. Denis. Le jeune écrivain reste ainsi souvent à la surface et ne va pas au fond des choses. Par exemple, il est beaucoup trop porté à admirer tout ce qui s'est fait à Toul pendant les quatre années 1788-1792, et il fait des ancêtres de ses compatriotes un éloge sans restriction. Et pourtant, à nous, il nous semble discerner, sous la phraséologie révolutionnaire, de mesquines passions et retrouver des traces d'égoïsme local. N'est-ce pas un orgueil mal placé qui poussa, en 1788, les officiers municipaux de Toul à demander que leur cité fût présentée aux États-Généraux individuellement, à réclamer par suite, en se fondant sur les vieux souvenirs de la commune de Toul, l'autonomie et un privilège, à une époque où la France se consolidait en une nation et où tous les privilèges devaient tomber ? Les historiens sont en général très sévères pour Verdun et Longwy, qui se rendirent à Brunswick, au début de cette campagne qui sera marquée par la prodigieuse victoire de Valmy. Mais si l'ennemi était venu sur Toul, au lieu de s'engager dans les défilés de l'Argonne, cette cité, surchauffée par les déclamations des patriotes, eût-elle fait une plus énergique résistance ? Elle déclare sans doute, dans une lettre au ministre de la guerre, du 13 septembre, qu' « elle est prête à se sacrifier pour le salut de la patrie » ; mais, en même temps, elle démontre que la loi qui défend à une place de se rendre avant que brèche n'ait été faite au rempart, ne saurait s'appliquer à elle, dont le rempart est délabré, les fossés hors d'état d'être inondés, à elle que domine le Saint-Michel, montagne si propice pour l'attaque. Les Toulois avaient montré plus d'enthousiasme, deux

1. *Archives parlementaires*, t. VI, p. 1 et suivantes. Nous soupçonnons d'ailleurs fort M. Denis d'avoir reproduit simplement, sans le dire, l'édition des *Archives*.

mois auparavant, quand la patrie avait été déclarée en danger et quand 77 jeunes gens de la ville étaient partis comme volontaires. Nous devons signaler ici ces contradictions qui ont échappé à M. Denis ou qu'il n'a pas voulu voir. Dans son tableau, il a oublié les *ombres*.

L'étude de M. Denis commence au 5 juillet 1788, au jour où un arrêt du Conseil du roi convoqua les États-Généraux ; elle se termine au 21 septembre 1792, au jour où la Convention nationale se réunit et, sur la proposition d'un Lorrain, l'abbé Grégoire, décréta l'abolition de la royauté. Dans l'intervalle, que de faits importants sur lesquels l'auteur nous apporte les renseignements les plus précis ! A la fin de 1788, les élections pour les États agitent tous les esprits à Toul ; tiers-état, noblesse et clergé rédigent leurs cahiers, et leurs délégués, concurremment avec ceux des bailliages de Toul et de Vic, désignent leurs quatre députés, au début d'avril 1789. Le 5 mai, ces représentants assistent à l'ouverture des États à Versailles et, bientôt l'un d'eux, Maillot, ancien lieutenant au siège présidial de Toul, adressa au maire de cette ville des lettres pleines d'enthousiasme où il lui décrit, en termes enflammés, les grandes journées de la Révolution qui commence, notamment la prise de la Bastille. Ces lettres d'un témoin oculaire présentent un intérêt très vif et nous les lisons avec plaisir *in-extenso* dans l'ouvrage de notre historien. Mais bientôt les désordres éclatent dans la campagne de Toul ; des affamés se jettent sur les châteaux et le gouverneur des Trois-Évêchés, M. de Broglie crut devoir retirer aux villes les armes qui leur avaient été confiées en dépôt. Une assemblée révolutionnaire, convoquée par François de Neufchâteau, se réunit à Bicqueley, pour protester contre un tel ordre ; la maréchaussée la disperse et arrête son président qui débute ainsi sur la scène révolutionnaire où il jouera un si grand rôle. Sa captivité fut, du reste, de courte durée, et elle eut un double résultat favorable. Elle mit sur son front l'auréole de la persécution, et amena le retrait de l'ordre du gouverneur. Rien n'empêcha la *garde-citoyenne* de Toul de s'organiser, au mois de novembre, et d'appeler à elle l'ancienne compagnie des cadets-dauphins, créée en 1744. Sur l'un et l'autre corps, on trouvera dans le livre de M. Denis les plus minutieux détails.

Cependant l'Assemblée des États-Généraux, devenue la Constituante, a créé les départements. Toul, malgré ses réclamations, n'est placée qu'à la tête d'un simple district ; bientôt même, lorsque sera votée la Constitution civile du clergé, elle perdra son évêché. Cette cité, l'ancienne capitale de la région, passe décidément au second plan ; malgré cette déchéance, elle se montre très fidèle aux idées nouvelles. Ses habitants se rendent avec enthousiasme aux urnes, pour élire, le 6 février 1791, la nouvelle municipalité ; ils envoient des délégués à Paris, pour célébrer la fête de la Fédération ; des volontaires toulois se joignent au général de Bouillé, pour ramener

au devoir la garnison de Nancy et l'un d'entre eux, Louis Gouvion, est atteint par la mitraille du canon, auquel un grenadier met le feu, malgré l'héroïque résistance de Désilles.

Avec l'année 1791 l'horizon devient plus sombre; les prêtres réfractaires excitent les populations de la campagne contre les curés élus; les nobles émigrent en masse et remplissent l'Allemagne du bruit de leurs récriminations; le roi lui-même est sur le point de les rejoindre, quand, reconnu, il est arrêté à Varennes. C'est au milieu de sombres appréhensions qu'ont lieu les élections pour l'Assemblée législative. La défiance est partout; l'on voit en tout lieu des émissaires des émigrés, et l'affaire Marc, Gauthier et de Malvoisin que M. Denis nous raconte avec beaucoup de vivacité, nous montre à quelles extrémités la foule se porte sur le plus faible indice, sur un soupçon sans fondement.

En 1792, la lutte fut encore plus âpre. Les Cordeliers de Toul ne cessèrent de prêcher contre les *assermentés* et force fut au directoire du département de prononcer leur suppression. Les régents des anciennes écoles épiscopales et les sœurs Vattelottes qui tenaient des écoles de filles, furent remplacés par des instituteurs et des institutrices nommés au concours. En même temps se produisirent de sérieuses difficultés financières, causées par la rareté du numéraire. On créa à Toul, sans succès d'ailleurs, une caisse patriotique, qui émit des billets de 5, 10 et 20 sols, pour tenir lieu de petite monnaie. Mais les plus grands périls venaient des menaces du dehors. Les Prussiens s'amassaient sur la frontière; le 18 juillet, à Toul, on proclama la patrie en danger; la municipalité et l'assemblée du district se déclarèrent *en permanence*. On enrôla à Toul les volontaires; on se plaça sous la protection divine et, le 6 août, on transporta solennellement les reliques de saint Mansuy de l'ancienne abbaye à la cathédrale. Mais Toul devait être épargnée dans la lutte; l'ennemi franchit l'Argonne et fut arrêté, de l'autre côté, par Kellermann. Le lendemain de Valmy, la Royauté, prisonnière depuis le 10 août, fut abolie, aux applaudissements unanimes des députés, parmi lesquels se distinguaient, par leur ardeur, les huit élus du département de la Meurthe.

Tels sont les événements que M. Denis fait passer sous nos yeux, sans peut-être les enchaîner d'une manière très rigoureuse, au hasard de la chronologie et de ses découvertes. Son volume se termine par une biographie sommaire des principaux hommes de la Révolution à Toul : Pierre Maillot, François de Neufchâteau, Laurent Chatrian, François Bicquilley, Claude Gérard, Joseph Curey, Dominique Jacob. Nous espérons que M. Denis poursuivra ces intéressantes études et que bientôt il nous exposera l'histoire de sa cité sous le régime de la Terreur, sous le Consulat et sous le premier Empire. L'accueil favorable, fait par le public lorrain et

par l'Académie de Stanislas à son premier tome, doit être pour lui un encouragement à mener son œuvre à bonne fin.

Ch. Pfister.

Julius Rathgeber. — *Strassburger Revolutionserinnerungen. Eulogius-Schneider*. 1 brochure in-8°, 34 pages. Strassburg, Bornemann, 1891.

Dans cette brochure, M. Rathgeber n'a point cherché à faire la psychologie du fameux accusateur public du Bas-Rhin, Euloge Schneider; il n'a point tenté de nous expliquer l'homme. Il a interrogé les petits-fils de quelques-unes des victimes que Schneider avait envoyées à l'échafaud; et il nous rapporte sur lui une série d'anecdotes qui sont plus ou moins authentiques, qui sûrement, en passant de bouche en bouche, ont été modifiées et embellies. Il accueille aussi avec un peu de légèreté les accusations portées contre les révolutionnaires de Strasbourg par leurs ennemis; il ne paraît pas croire à la sincérité profonde des *propagandistes* qui s'en allaient haranguer le peuple dans les carrefours et prêchaient en tous lieux l'amour de la France et de la Révolution. Malgré ce défaut de critique, ces pages se lisent avec intérêt; elles permettent de suivre la carrière d'Euloge Schneider, depuis le 12 juin 1791, où ce prêtre allemand arriva pour la première fois à Strasbourg, pour prendre place dans les rangs du clergé constitutionnel, jusqu'au 1er avril 1794, où, après avoir répandu la terreur dans le Bas-Rhin, il monta sur l'échafaud à Paris, sur la place de la Concorde. On y trouvera surtout de curieux détails sur la tournée que le tribunal révolutionnaire fit avec Schneider dans le département, à Barr, Obernai, Epfig et Schlestadt, et sur le mariage que l'ex-curé contracta à Barr avec Sarah Stamm, le jour même qui précéda son arrestation.

C. P.

I. — *La Société générale des étudiants de Nancy. Premier supplément à l'Historique. Compte rendu des Fêtes universitaires de juin 1892*. Publication du comité avec 5 phototypies de la maison Royer. Nancy, Crépin-Leblond, in-4° de 53 pages.

II. — *Les Fêtes de Nancy*, juin 1892. Trente planches en photogravure, d'après les instantanés de M. Bellieni. Paris-Nancy, Berger-Levrault et Cie.

I. — En rendant compte dernièrement de l'*Historique* de la Société générale des Étudiants de Nancy, nous exprimions le vœu qu'un supplément nous apportât prochainement le récit des fêtes universitaires, organisées

par la Société en juin 1892, lors de la visite à Nancy de M. le Président de la République. Ce vœu a été réalisé ; le comité a tenu à réunir, en une brochure élégante, tous les souvenirs que rappellent les trois journées inoubliables des 4, 5 et 6 juin, depuis les discours solennels prononcés jusqu'aux menus des banquets. Pourtant, nous ne sommes pas ici en présence d'un simple procès-verbal : M. Stock, ancien président de la Société, et M. Péroux, président, qui ont rédigé cette brochure, y ont montré les sentiments qu'ils ont éprouvés au moment où se déroulaient ces belles fêtes. Nous devons en particulier les féliciter de la manière fort discrète dont ils parlent de l'incident soulevé par la presse allemande, à propos de la lettre confidentielle adressée par MM. les Étudiants à quelques industriels de la région et publiée par une indiscrétion regrettable.

II. — La maison Berger-Levrault et Cie a voulu aussi perpétuer le souvenir de ces fêtes, en les faisant repasser sous nos yeux par trente planches en photogravure fort nettes, faites d'après les instantanés de M. Bellieni, par des procédés en partie nouveaux. On y trouvera en particulier la reproduction des arcs de triomphe qui ont décoré, en juin 1892, pour quelques jours, les rues de notre ville et les chemins de la banlieue. Il faut citer à part la belle planche qui termine l'album et qui représente le bouquet du feu d'artifice tiré sur l'Arc-de-Triomphe de Héré. Les masses sombres de la Porte de la Craffe, du Palais ducal et de l'église Saint-Epvre au premier plan (la vue est prise de la rue des Glacis) forment un contraste saisissant avec la gerbe lumineuse qui se projette dans les airs pour retomber en pluie de feu.

C. P.

Am Grabe Xavier Mossmanns, 12 p. in-8°, s. l. n. d.

M. le docteur Albrecht, professeur au lycée de Colmar, a traduit en allemand, dans cette brochure, le discours prononcé par M. Meininger, le 13 mars 1893, sur la tombe de Xavier Mossmann et l'article que M. Rodolphe Reuss a consacré dans le *Journal d'Alsace* à son ami, que nous avons reproduit *in extenso* dans les *Annales de l'Est*. L'éditeur du *Cartulaire de Ribeaupierre* a voulu témoigner ainsi sa reconnaissance à l'éditeur du *Cartulaire de Mulhouse*, pour tous les bons conseils qu'il en a reçus. Nous devons le féliciter bien chaudement de cette traduction élégante, pieux hommage rendu à notre cher et regretté collaborateur.

C. P.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

1° Meurthe-et-Moselle.

Journal de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain. 41e année, 1892. Nancy, 1892, 1 vol. in-8° de 296 pages et 4 planches.

Si nous laissons de côté les notes de quelques lignes qui sont nombreuses et souvent instructives, les travaux contenus dans ce volume peuvent se répartir ainsi :

HISTOIRE GÉNÉRALE. — M. Paul Marichal publie deux lettres inédites : *Lettres de Miles VI, seigneur de Noyers, portant acceptation d'un échange de seigneuries conclu avec le duc de Lorraine Thiébaut II (septembre 1305)* ; cet acte provient des archives du château de Chantilly (p. 256). *Lettre adressée à René II par Jean Baudry, son solliciteur au Parlement de Paris à la suite du décès de Charlotte d'Armagnac* (1504). Il en ressort que Charlotte d'Armagnac est morte le 13 septembre 1504. La lettre est fort longue et entièrement relative à l'héritage de cette princesse (p. 171). — M. E. Buisson sous le titre : *Voyage de Louis XIV et de la cour en Lorraine, octobre-novembre 1681,* donne (p. 100) des extraits des Mémoires du marquis de Sourches assez intéressants pour notre pays. L'itinéraire du roi passe par Bar-le-Duc, Ligny, Autrey, Bayon, Rambervillers, Saint-Dié, Châtenois, Strasbourg, Phalsbourg, Sarrebourg, Marsal, Vic, Nancy, Pont-à-Mousson, Metz, Thionville, Longwy, Longuyon et Stenay. — Une note sur les *Lorrains protestants réfugiés à Groningue* (p. 40). — *Lettre du duc Léopold relative à l'occupation de Bitche par les troupes françaises en 1705* (p. 275).

Biographie et généalogie. — H. Lefebvre, *Ferri V de Chambley, maréchal de Barrois* (p. 15). Vivait dans la première moitié du xv[e] siècle et ne figurait pas jusqu'ici dans les listes des maréchaux du Barrois. — Heitz, *Observation sur l'article « Arnolet (Jean d') » du Nobiliaire de dom Pelletier* (p. 215), suivi de *Notes sur la famille d'Arnolet,* par M. L. Germain. Cette famille joua un certain rôle en Lorraine au xvii[e] siècle. — L. Germain, *Rectification relative à la famille Le Duchat* (p. 259). Famille protestante de Metz. — Marchal, *Rectifications* à la généalogie de diverses familles du Bassigny barrois (Collin, le Faulx, Oudin, Sarazin, Haÿ, Thabouret) d'après les archives de Bourmont (p. 18). *La famille Blanchevoye* (p. 27). Divers membres de cette famille étaient greffiers du bailliage de Bassigny de 1534 à 1633. — *Pierre Gringore est-il né en Lorraine ?* La réponse à cette question est négative (p. 41). — *Une lettre inédite de dom Pelletier,* relative à son Nobiliaire (p. 223). — M. Chapellier a publié et M. L. Germain a annoté une douzaine d'*Actes de mariage, décès et inhumation de ducs et duchesses de Lorraine et de princes et princesses de la maison de Lorraine,* compris entre 1634 et 1791 ; les volumes précédents du Journal ont publié nombre d'actes de même nature (p. 33, 62, 108, 125, 251, 273).

Institutions. — Souhesmes, *Une curieuse coutume à Gerbéviller au xv[e] siècle* (p. 5). Documents relatifs à une redevance en pain, vin, viande, chandelle et numéraire qui était due au seigneur et aux jeunes gens de Gerbéviller par les nouveaux mariés du village voisin de Haudonville. Il ne faut voir dans cette redevance, dit M. de Souhesmes, qu'une mesure fiscale, et non un rachat du droit du seigneur qui n'a jamais existé en Lorraine. — Ch. Guyot, *Sur un nouvel exemple d'*Urfehde (p. 180). On appelle *Urfehde* la renonciation au droit qu'avaient les personnes poursuivies injustement de réclamer une indemnité (de l'allemand : *ur,* fin de, et *faida,* vengeance). *Une question de Droit lorrain, d'après un arrêt récent : Les droits de vue sur le cimetière d'Autreville* (p. 206). Il s'agit de savoir si on pouvait acquérir des servitudes sur le cimetière d'un village. Oui, répond M. Guyot, le cimetière étant propriété communale et les biens communaux étant soumis au droit commun qui permet d'acquérir une servitude par prescription de trente ans. M. Guyot montre à ce propos qu'il faut bien se garder de confondre le domaine ducal, les biens ecclésiastiques et les biens communaux qui étaient régis en Lorraine par des législations différentes. Il ressort de cet intéressant mémoire que l'ancien droit lorrain peut aujourd'hui encore avoir des applications pratiques. Schandel, *Charte d'affranchissement de Grand et Petit Verneuil en 1264* (p. 135) ; ces localités dépendent du canton de Montmédy, leur charte est publiée d'après une copie authentique prise sur l'original en 1593 et conservée dans les archives de la commune.

Histoire des localités. — L. Germain, *Documents sur l'hôpital de Longeau* (*ancienne Moselle*). Ces documents sont de 1632 et 1647 (p. 189). — *Appendice à la notice sur Villers-le-Prudhomme par M. J. Gouy;* extrait d'un pied terrier de 1630 (p. 269).

Archéologie antique. — *La Pierre-aux-Œufs, territoire de Séraumont* (près Neufchâteau), sorte d'enceinte, sans doute préhistorique (p. 37). — L. Germain et Mowat, *La stèle de Carosa à Toul* (p. 80); stèle gallo-romaine représentant une jeune fille. — *Pierre gnostique trouvée à Mercy-le-Bas,* extrait du *Bulletin* de la Société des Antiquaires de France.

Archéologie du moyen age. — Barthélemy, *Les sépultures franques de Cosnes* (près Longwy); on y a trouvé des armes et autres objets en fer, bronze et verre du vi^e siècle (p. 90). — L. Germain, *Épitaphe du chanoine Nicolas dit l'Abbé à Toul, 1269*; en vers hexamètres (p. 131). — Abbé M. Demange, *Découvertes à la cathédrale de Toul: Tombeau d'Henri de Ville. Peinture murale* (p. 193). Henri de Ville fut évêque de Toul de 1409 à 1436; on vient de découvrir son tombeau dans le chœur de la cathédrale; sur ce tombeau est couchée sa statue longue de deux mètres; près de là, des peintures murales du moyen age.

Art moderne. — Ch. Guyot et Barbier de Montault, *Un tableau de l'église de Poussay* (*Vosges*) représente la fondation de l'abbaye de Poussay par Léon IX en 1043. Les personnages du xi[e] siècle y sont habillés à la mode du xviii[e]. Du reste, ce tableau ne manque pas de mérite (p. 52). — Stanislas Thomas, *Souvenirs de Pologne à l'église de Bon-Secours,* don à cette église d'un calice par les officiers polonais de l'armée de Napoléon en 1814 (p. 187). — Maxe-Werly, *La signature de Ligier-Richier au musée de Bar-le-Duc* (p. 244). — Léon Germain, *Artistes et artisans lorrains à la cour des papes à Avignon,* d'après M. Eug. Muntz (p. 38). — *Le peintre Nicolas de Bar, dit le Lorrain, et l'église Saint-Nicolas-des-Lorrains à Rome.* Ce peintre est mort à la fin du xvi[e] siècle; il a peint plusieurs tableaux pour l'église en question (p. 85). *Vente de la collection de Madame d'Yvon. Cheminée de l'école des Richier. Pendule du duc Léopold.* Cette cheminée provient de la salle des Grands-Jours de Saint-Mihiel (p. 225). — De Marsy, *La sépulture de François de Lorraine, comte de Lambesc, à la basilique de San Pietro in ciel d'oro à Pavie.* Ce prince, frère du duc Antoine, fut tué à la bataille de Pavie, à l'âge de 18 ans (p. 148). *Un Christ de César Bagard* (p. 229).

Varia. — De Braux, *Ballade de la Pucelle,* composée après la levée du siège d'Orléans, elle a été retrouvée récemment dans les archives de la Drôme (p. 153). — Léon Germain, *Saint Grat, évêque d'Aoste,* indication sur le culte de ce saint en Lorraine où il n'est honoré qu'à Beaufremont, et sur un collège lorrain qui fonctionna à Aoste de 1643 à 1748 (p. 200).

Documents et autographes. Sous ce titre, M. Germain a réuni des extraits de catalogues de vente intéressant spécialement la Lorraine (p. 158, 229, 280). — Pour être complet, il faut encore mentionner le discours prononcé par M. Français, membre de l'Institut, à l'inauguration de la statue de Claude Gelée (p. 142), des notices nécrologiques trop nombreuses et des notices bibliographiques qui le sont trop peu ; mais ce n'est pas la faute de la Société si beaucoup de ses membres, et des plus distingués sont morts cette année, et s'il a paru peu d'ouvrages sur les questions qui l'occupent.

E. D.

2° Alsace-Lorraine.

Revue catholique d'Alsace. Nouvelle série, t. XI, 1 vol. in-8°, 764 pages. Rixheim, F. Sutter et Cie, 1892.

Les études historiques, commencées dans les volumes précédents, ne sont point achevées dans celui-ci. Nous en trouverons sans doute la suite plus tard [1]. Nous lisons dans le présent tome quelques travaux nouveaux qui méritent d'être signalés. M. Schickelé nous donne, sans grande critique, des renseignements sur l'histoire d'*Egisheim ;* il publie, dans son étude, la liste des curés de la ville depuis 1592 jusqu'à nos jours. — M. J.-B. Ellerbach nous fait connaître le *comté de l'Au,* qui appartenait à la commune de Blotzheim (canton de Huningue) et qui était administré par un comte élu tous les trois ans parmi les bourgeois ; les revenus de ce comté minuscule étaient consacrés à la fin du XVIIIe siècle à l'établissement de prix de vertu pour les jeunes filles et les jeunes gens du village. — M. L. Fischer publie les *Mémoires d'un garde-chasse du prince-cardinal Louis de Rohan.* Ils contiennent des renseignements intéressants sur le caractère du célèbre évêque de Strasbourg ; le héros de l'affaire du collier était un homme très superstitieux, n'osant entreprendre aucune affaire un vendredi et croyant voir des fantômes derrière les arbres de la forêt. Ces mémoires nous fournissent aussi de curieux détails sur la vie de la petite cour épiscopale à Ettenheim, depuis l'émigration de Rohan jusqu'à sa mort (1790-1801). Ainsi, nous apprenons qu'à la nouvelle du supplice de Marie-Antoinette, le cardinal fit dire une messe solennelle pour le repos de son âme ; mais, au moment où l'on entonne le *Dies iræ,* « le cardinal se lève tout trem-

1. M. l'abbé Lintzer a fait publier à part ses articles sur *Xavière de Ferrette, dernière abbesse de Masevaux*. Rixheim, Sutter. On y trouvera la conclusion de son travail.

blant sur son siège, en faisant un geste de la main droite qui semblait implorer le silence ; en même temps sa gauche, en cherchant l'appui du bras du fauteuil, glisse.... Il serait tombé de son long, face contre terre, si des assistants ne l'avaient promptement recueilli dans leurs bras. » — Un anonyme commence, dans ce volume, une étude très documentée qui a pour titre : *Quelques mots sur la charité dans la Haute-Alsace avant la Révolution.* Il passe tour à tour en revue le clergé, la noblesse et le tiers-état, et s'efforce de démontrer qu'avant 1789 les trois ordres avaient dans la Haute-Alsace un souci très réel des pauvres et des malheureux, qu'on a distribué en toute circonstance aux misérables, particulièrement après les grandes catastrophes, des secours importants. Tous les faits accumulés par l'auteur sont authentiques ; mais suffit-il de réunir une série d'anecdotes pour prouver une thèse aussi générale ? Puis, quelques-uns des traits cités ne vont-ils pas à l'encontre de la thèse ? Ainsi, le duc de Würtemberg, seigneur de Horbourg et de Riquewihr, ne donne en 1776 une modeste somme aux incendiés de Reiningen que parce qu'il espère par là gagner pour un procès la faveur d'un conseiller de Colmar. — En l'année 1891 et 1892 sont morts un grand nombre de personnages éminents de l'Alsace, appartenant au parti catholique. Aussi, ce tome est plein de notices nécrologiques dont quelques-unes sont détaillées. Nous citerons les suivantes : le chanoine Straub (N. Delsor) ; Mgr Freppel (J.-Ph. Riehl) ; Charles Pernot, curé de Lapoutroie, ancien directeur de Saint-Arbogast (G. Dartein) ; Charles Grad et Antoine Sutter, imprimeur à Rixheim (H. Cetty).

C. P.

3° Revue française.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. — Section des Beaux-Arts. — 1877-1889. Paris, E. Plon, 13 volumes gr. in-8°.

L'an dernier j'ai rendu compte d'un tirage à part de la *Réunion des Beaux-Arts*, il a semblé utile de jeter un coup d'œil sur la collection entière, qui compte aujourd'hui seize tomes relatifs à autant d'années [1] ; je n'y relèverai que les travaux qui se rattachent à la Lorraine.

C'est en 1877 que, dans la réunion annuelle des délégués des Sociétés savantes à Paris, a été créée la section des Beaux-Arts ; il semble que la formation première ait été quelque peu laborieuse : cette section se fondait surtout aux dépens de celle d'archéologie, où s'étaient portées jusque

1. L'analyse des trois derniers volumes paraîtra dans le prochain numéro.

là les communications relatives à l'art ancien; on y devait naturellement être inquiet de voir s'éloigner les amateurs du beau. De plus, relativement à de nombreux sujets d'étude, — architecture, sculpture médiévale, peinture des primitifs, émaux, mobilier ancien, etc., — il n'était pas facile d'établir un départ exact entre ce qui relèverait de l'archéologie et ce qui rentrerait plus spécialement dans le domaine de l'esthétique.

Pour composer sa clientèle, la direction des Beaux-Arts a dû témoigner un accueil empressé et une bienveillance très accentuée : elle a réussi. Cette section est devenue la plus fréquentée; de minces tomes qu'elles étaient d'abord, ses publications sont devenues d'épais volumes, enrichis de planches et de figures; elle a même acquis son indépendance, en se séparant des autres sections, dites de la Sorbonne [1], et ne conserve plus de commun, avec celles-ci, que l'époque de la session, ainsi que la séance solennelle de clôture, où sont proclamés les lauréats.

Cette bienveillance envers ses adhérents, — si marquée dans les comptes rendus, toujours remarquablement littéraires, de M. Henry Jouin, — explique la composition des volumes de la section des Beaux-Arts. Parmi les travaux que l'on y trouve et dont l'étendue est fort variable, la plupart sont bons et utiles, quelques-uns excellents; d'autres sont médiocres et parfois plus que médiocres. Sauf par M. A. Jacquot, qui depuis une douzaine d'années y assistait régulièrement, la Lorraine n'a guère été représentée à ces sessions. D'où vient cet écartement? Ne s'est-on pas tenu sur la réserve à cause même de cette grande cordialité de la direction qui, très honorable dans son principe, a pu, dans certaines circonstances, être jugée trop complaisante? D'autre part, les longues guerres qui ont eu lieu depuis quatre siècles, les changements politiques [2] et la Révolution ont rendu bien rares les œuvres d'art dont la Lorraine s'était enrichie à la fin du moyen âge et à l'époque de la Renaissance et même au XVIIIe siècle. Enfin et surtout, notre goût pour la décentralisation nous dispose à comprendre autrement que d'autres le patriotisme, et à aimer la variété provinciale dans l'unité française; nous jugeons peut-être que les sommités scientifiques de la capitale sont quelquefois trop haut placées pour pouvoir examiner à fond la valeur de nos modestes travaux; nous hésitons à les occuper des résultats de nos recherches, préférant les offrir aux revues de nos sociétés d'études locales, qui leur offrent une large hospitalité et leur permettent

1. A partir de ce moment, le titre des volumes a dû être légèrement modifié.

2. En 1736, partant pour la Toscane, d'où il devait passer en Autriche, le duc François III a, sans doute, emporté beaucoup d'objets d'art appartenant à la maison de Lorraine. Après 1766, date de la réunion à la France, l'abandon des somptueux châteaux bâtis ou réparés par le roi Stanislas a dû entrainer des pertes bien regrettables pour l'achitecture et surtout le mobilier ancien.

de profiter au public qu'elles intéressent directement[1]. Il serait cependant à désirer que nos compatriotes fussent plus nombreux à la Réunion des Beaux-Arts, et je serais heureux que l'énumération des articles qui va suivre contribuât à les y diriger. Voici, dans l'ordre de l'impression, les articles que j'ai relevés.

ANNÉE 1879. Ch. COURNAULT, *Note sur J.-A.-J. Aved, membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture.* — Très courte, mais intéressante contribution à la biographie artistique du peintre Jacques-André-Joseph Aved, trisaïeul de l'auteur.

Auguste CASTAN, *Les Origines montbéliardaises du ciseleur François Briot et du monnayeur Nicolas Briot* (p. 110-118). — Cet article est déjà en retard, car depuis quelques années on a beaucoup travaillé sur les Briot, et il est maintenant certain que François ainsi que Nicolas sont nés à Damblain, dans le département des Vosges. Mais ces deux grands artistes ont eu des relations actives avec Montbéliard et, à ce point de vue, l'étude très documentée de M. Castan, mort l'an dernier, méritera toujours d'être consultée.

1882. Albert JACQUOT, *La Musique en Lorraine* (p. 228-238, planches). — C'est là le premier ouvrage de M. A. Jacquot qui, comme chacun sait, l'a développé en un luxueux volume de deux cents pages de texte, avec nombreuses planches et figures. Cette œuvre de début avait les sympathies générales; toutes les sources ont été ouvertes à l'auteur, toutes les aides lui ont été données, dont il aurait pu profiter davantage; mais, c'est surtout aux notes recueillies de longue date par feu M. Henri Lepage qu'il doit d'avoir pu profiter des richesses amoncelées dans le vieil Hôtel de la Monnaie. L'auteur traite, à proprement parler, non pas de la musique, mais seulement des instruments de musique; on peut regretter que les dessins qu'il a faits lui-même manquent souvent de délicatesse et soient loin de reproduire l'aspect des originaux. Il y avait bien des remarques à faire: l'ouvrage de M. A. Lecoy de la Marche est intitulé: *Le Roi René* et non pas *la Vie du roi René;* le précieux manuscrit aux armes de René II est ordinairement appelé Bréviaire et non Psautier[2], etc. Ce travail mérite néan-

1. Il existe aussi à Paris nombre de revues d'érudition, fort bien dirigées, où il y a honneur à publier des travaux, qui sont appréciés par un public compétent et peuvent lui servir directement.

2. Lecoy de la Marche, *Le Roi René*, II, 83. — P. Lacroix l'appelait *Psautier*, mais on sait que cet auteur pèche quelquefois par défaut d'exactitude. V. *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1880, p. 216-223. Le titre porte : BREVIARIUM *ad usum fratrum minorum;* on connait d'ailleurs l'affection de René II pour cet ordre religieux.

moins des éloges; par sa profession de luthier, ancienne dans sa famille, M. Jacquot y avait de la compétence et le sujet était neuf.

1883. A. Jacquot, *Recherches artistiques en Lorraine* (p. 69-76). — Le titre un peu prétentieux de l'article annonce mal quelques notes décousues sur des objets divers, où l'auteur considère surtout les instruments de musique que l'on y voit représentés. — 1. Ce sont d'abord les peintures murales de l'ancienne église Saint-Epvre, à Nancy. M. Jacquot ne rappelle pas les publications qui en ont déjà traité. Il mentionne une « page musicale que tiennent deux séraphins », et « deux chérubins dont l'un joue du luth et l'autre de la flûte à bec ou tourne-bout ». Lorsque j'ai entendu la lecture du manuscrit de cet article, je me suis permis de demander à l'auteur comment il entendait la distinction à faire entre les séraphins, les chérubins et les autres anges ; M. Jacquot m'a répondu qu'il s'occupait d'art et non de théologie, je me suis efforcé en vain de lui expliquer qu'il s'agissait, non de théologie, mais d'iconographie : d'après la théologie, tous les anges sont de purs esprits, tandis que l'iconographie a dû les représenter sous une forme matérielle et s'attacher à différencier les neuf chœurs; or, les chérubins étant figurés par une tête munie de six ailes, il leur est difficile, n'ayant pas de bras, de tenir un luth ou une flûte [1]. — 2. L'auteur nous transporte à Neufchâteau pour parler des boiseries du chœur de l'église Saint-Christophe, qui appartiennent au xviii[e] siècle. Qu'il me soit permis, en passant, de protester contre le projet manifesté il y a peu de temps de les vendre, sous prétexte qu'elles ne sont pas dans le style de l'édifice; leur préférerait-on de lourdes et laides boiseries pseudo-gothiques comme celles de l'église Saint-Nicolas en la même ville? — 3. Dans la même église Saint-Christophe, M. Jacquot a eu la « surprise » de découvrir la tombe de l'aïeul du graveur Pierre Wœiriot et il en donne une description inférieure à celle que M. A. Firmin Didot avait faite en 1872; il parle des « armes des défunts sculptées au-dessous d'une frise ogivale », mais ne décrit qu'un écu, en y mettant des émaux qui brillent par leur absence : je m'explique mal: l'auteur n'y voit que des *métaux*, or et argent, ce qui ferait une splendide *en guerre*, comme on dit en blason. — 4. De là, nous passons à un fragment en pierre, « provenant d'un ancien tombeau » ; « ce fragment est une mitre qui ornait le chef d'un abbé de Pont-à-Mousson (l'auteur veut probablement dire : de Sainte-Marie, à Pont-à-Mousson) et

1. Cf. X. Barbier de Montault, *Traité d'iconographie chrétienne*, t. II, p. 10. Dans des cas très rares, on a pu vouloir représenter des anges des neuf chœurs par des personnages debout, mais il faut se fonder sur les règles et non sur les exceptions. En tous cas, les séraphins et les chérubins ont constamment six ailes; cela est même dit explicitement dans la *Préface* de la liturgie grecque, telle qu'on peut, depuis quelques années, la voir célébrer à l'église Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris.

qui se trouve maintenant dans la salle de la bibliothèque de cette ville ». Pour la date, on nous laisse flotter « depuis le moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle », ce qui est vraiment un peu vague. Il n'est pas expliqué pourquoi l'on estime que cette mitre provient d'une statue tombale, plutôt que d'une statue debout, représentant un saint évêque ; il n'y a rien de bien morose dans les sujets décoratifs que l'on y indique, tels que des anges musiciens, et « deux portraits d'hommes soutenus par des amours ». — 5. Voici la description d'un luth d'après un vitrail provenant de l'église de Laheycourt (Meuse). Si quelqu'un désire savoir où se trouve maintenant ce vitrail et quelle en est l'époque, il devra aller le demander à l'auteur, qui a oublié de le dire. — 6. Ce paragraphe, un peu plus long, traite des instruments de musique figurés sur des sculptures de Saint-Nicolas-de-Port (église et ancienne Bourse), et sur les vitraux de la cathédrale de Toul. J'y détache un alinéa que voici en entier :

« Ce qui prouve que l'extension des Beaux-Arts dans l'éducation publique est le plus sûr garant de la conservation de l'art national. »

L'évocation de la preuve se rapporte à l'alinéa précédent, qui n'est pas long non plus :

« Il est à regretter que ce monument, dont il reste malheureusement si peu de vestiges, ait disparu. »

Ce monument, c'est l'ancienne Bourse. Comme M. Jacquot, j'en regrette fort la destruction, mais je ne vois pas bien clairement comment c'est le regret de cette disparition qui prouve que l'extension des Beaux-Arts, etc.

1884. Émile Lettellier, du Havre, *Deux bas-reliefs provenant du tombeau des ducs de Guise* (p. 102-107, 2 planches). — Il s'agit de deux admirables bas-reliefs en marbre, Marche triomphale et le Siège d'une ville, qui proviennent du tombeau de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, à Joinville. L'auteur établit cette origine, bien que ces fragments soient aujourd'hui au Havre, dans une collection particulière. Des photographies en ont été communiquées à la Société d'archéologie lorraine ; on reconnaît sur l'un d'eux un bouclier aux armoiries du duc de Guise. L'attribution artistique reste incertaine ; l'auteur n'a pas connu les travaux récents relatifs à Ligier Richier, dont il ne prononce d'ailleurs le nom qu'avec une sage réserve[1]. La conclusion que voici me paraît juste :

« Tout ce que nous pouvons dire, dès maintenant, c'est que nous nous

1. Cette communication n'était pas encore à ma connaissance, ni même sans doute publiée, lorsque je me suis occupé de la collaboration de Ligier Richier au tombeau de Claude de Guise (*Journal de la Société d'Archéol. lorr.*, mars 1885, et *Mélanges hist. sur la Lorraine*, p. 8). Du reste, elle ne donnerait pas lieu de rien changer à ce que j'ai dit. — Je crois que ces deux bas-reliefs ont été publiés depuis dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

trouvons en présence d'une œuvre de la Renaissance de la plus belle époque et que l'on peut attribuer cette œuvre à l'art français, qui a produit tant de chefs-d'œuvre en fondant ensemble le style magistral et sévère des Michel-Ange, avec le fini et la délicatesse des Germain Pilon et des Jean Goujon. »

1885. A. Jacquot, *Anoblissements d'artistes lorrains* (p. 116-132). — Dans cette compilation, l'auteur fait force renvois aux « Archives conservées à Nancy », ou aux « Archives lorraines », voulant sans doute parler des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. Il paraît ainsi y avoir fait de longues recherches ; mais, sauf des renseignements de détails fournis principalement par quelques familles, je ne vois pas qu'il ajoute grand'-chose au *Nobiliaire* de Dom Pelletier, livre facile à parcourir ; l'auteur ne cite qu'une fois, non pas même le titre de cet ouvrage, mais le nom du laborieux Bénédictin ; encore est-ce pour y faire une correction qui serait peut-être à vérifier. Je remarque une digression sur l'importance du trompette « spécialement attaché à la personne du capitaine » et dont la « perte était semblable à celle du drapeau », ce qui me paraît sujet à examen [1]. — « Lorsqu'il s'agissait d'anoblir un artiste, dit l'auteur, un usage particulier à la Lorraine en réglait la matière... Jusque dans les détails, la procédure est conforme à l'usage français. » Je ne vois pas distinctement quel était cet usage et comment il pouvait être « particulier » tout en ayant une procédure conforme à l'usage français jusque dans les détails.

1886. A. Jacquot, *Notice sur divers artistes lorrains et sur leurs œuvres* (p. 302-311). — L'auteur s'occupe, en premier lieu, des « fresques peintes vers la fin du xiv[e] siècle » dans l'église Saint-Martin de Sorcy. « Le chœur est orné de grands bas-reliefs, en pierre de Sorcy, représentant la *Vie de saint Martin.* Selon toutes probabilités, elles sont l'œuvre du sculpteur lorrain *Saint-Joire.* » M. Jacquot nous apprend que Sorcy était « appelé jadis Beden », ce qui ne paraît pas avoir un rapport très étroit avec la décoration de l'église Saint-Martin, et eût demandé à être prouvé : en effet, le *Dictionnaire topographique* ne mentionne pas ce nom à l'article *Sorcy,* mais donne (p. 271) le Pays de Beden, *pagus Bedensis,* pour la *Voide* ou pays de Void. Sorcy fait partie de cette contrée, mais ne semble pas avoir

1. Plus loin (p. 132), l'auteur redonne — aussi mal, il me semble, que la première fois — une description de la tombe de Pierre Wiriot, nom qu'il lit à tort *Wœiriot.* Que dira-t-on de cette description héraldique : « *Trois perles d'argent, deux en haut et une en bas, et une balance d'argent?* » Dans la description précédente, s'il manquait une *couleur* indispensable, nous avions en revanche deux *métaux;* cette fois-ci, il n'y a plus que de l'*argent!* Mais le plus joli, c'est qu'il n'y a réellement, dans les armes de Pierre Wiriot ni perles, ni balance!

particulièrement droit au nom. — Nous sommes ramenés à Pont-à-Mousson, pour y voir traiter, comme si personne ne l'avait jamais fait connaître auparavant, du beau triptyque en bois sculpté et peint de l'église Saint-Laurent. M. Jacquot le croit « de la fin du XVe ou du commencement du XVIe siècle » ; je dirais plutôt : de la première partie avancée du XVIe siècle. Il y a vu la « lettre initiale » G, ce qui le dispose à l'attribuer à un certain A. Georgin, qui peignit un « crucifiement » vers 1542 [1]. — Voici, présenté encore comme une chose non connue, un tableau attribué à Deruet ; c'est le portrait de la fameuse dame de Saint-Balmont, qui est conservé au château d'Aulnoy [2]. — Suivent des notes sur différents artistes : Paul Legrand, de Nancy ; Joseph Melling, de Saint-Avold ; André Moreau, de Bar-le-Duc ; Provençal, Roxin, André Baptista, Nicolas Guibal, Maurice et Meck, d'après des mémoires manuscrits de Noël ; Nicolas de Mirbeck, Pérignon Nicolas [3], Louis Hast, Parisot, etc. J'ai omis François Senémon, touchant lequel l'auteur cite Lionnois, mais ignore la brochure de feu M. Jules Renauld [4].

1887. A. Jacquot, *Le peintre lorrain Charles-Louis Chéron et sa famille* (p. 338-358, 2 planches). — Article intéressant, grâce aux renseignements puisés dans un journal manuscrit du peintre, que des parents ont communiqué à l'auteur. Deux planches reproduisent les portraits de Madame de Graffigny et de Jeanne Chéron, chanoinesse de la congrégation de Notre-Dame, à Vic. Ces deux portraits ont été redonnés, avec un résumé de l'article de M. Jacquot, dans le *Nancy-Artiste,* en 1887 (p. 109).

1888. M. Jacquot, *La sculpture en Lorraine* (p. 841-861). — Notes classées chronologiquement ; mais d'importance inégale et d'un mince intérêt. Sans paraître y avoir beaucoup recours directement, l'auteur cite fréquemment les « Archives de la Lorraine » ; telle est la dénomination actuelle

1. Ce beau retable a été récemment publié dans la *Lorraine-Artiste,* 1891, p. 88 ; V. aussi l'article de Mgr X. Barbier de Montault, *ibid.*, 1892, p. 168.

2. Si ce portrait est réellement de Deruet, il serait bien surprenant que Meaume ne l'ait pas connu. En tout cas, ce tableau est mentionné, avec la même attribution, par M. René Muffat, *L'Amazone chrétienne*, Paris, 1873, p. 313. Il ajoute : « C'est d'après cet original que le célèbre graveur Balthazar Montcornet a reproduit les traits de l'illustre Lorraine. »

M. Jacquot dit aussi avoir découvert, dans les archives de Mirecourt, des mentions d'un tableau peint par Deruet; or, le texte qu'il produit se trouve dans l'*Inventaire sommaire des archives communales du département des Vosges,* publié antérieurement. M. Ch. Guyot, président de la Société d'archéologie lorraine, a retrouvé, dans l'église paroissiale, le tableau dont il s'agit. (V. *Journal de la Soc. d'Archéol. lorr.*, 1893, p. 37.)

3. L'auteur a sans doute voulu dire : *Nicolas Pérignon.*

4. Jules Renauld, *École Lorraine, le peintre Senémont* (1720-1782); Nancy, 1877, in-8°.

des anciennes Archives départementales de la Moselle, à Metz ; mais, évidemment, l'auteur a voulu parler des Archives de Meurthe-et-Moselle, à Nancy. Le peu de choses nouvelles qui peuvent exister dans ce travail, se noient dans une foule de faits empruntés à des ouvrages imprimés, que l'auteur omet généralement de citer.

1889. A. Jacquot, *Les graveurs lorrains* (p. 506-526). — Travail du même genre que le précédent, il a été l'objet d'une critique, M. L. Wiener [1], à laquelle l'auteur a répondu [2], sans arriver à mettre les personnes compétentes de son côté.

A. Jacquot, *Un bas-relief ignoré* (p. 728-732, 1 pl.). — Article utile, puisque l'auteur y fait connaître un curieux monument, daté de 1527, et qui se trouve à Saint-Benoît-en-Woëvre ; M. le curé-doyen Ch. Souhaut, en avait signalé l'existence, mais dans des termes très vagues et d'une manière peu exacte. La planche supplée heureusement au défaut de la description de M. Jacquot, qui n'est ni complète ni très précise. « De 1525 à 1527, dit-il, Jean VIII de Kœur et Jean de Fièvres furent abbés-prieurs de Saint-Benoît. » *Abbé-prieur* est un non-sens, et on ne voit pas d'où provient ce renseignement malheureux. L'hésitation de l'auteur à identifier l'un des personnages aurait cessé s'il avait consulté Dom Calmet et l'article des *Ruines de la Meuse* (t. II), relatif au monastère en question, article qu'il paraît ignorer [3]. Dans la personne du saint patron qui fait face à l'abbé, M. Jacquot a cru reconnaître saint Benoît, tandis qu'il s'agit de saint Bernard, réformateur de l'Ordre de Cîteaux, auquel appartenait l'abbaye ; l'iconographie et les textes de l'inscription ne laissent pas l'ombre d'un doute à cet égard [4].

M. Jacquot parle aussi du retable d'Hattonchâtel, sur lequel il donne quelques détails nouveaux.

1. Lucien Wiener, *Observations sur un mémoire intitulé : Les graveurs lorrains...*; Nancy, Crépin-Leblond, 1890, in-8° de 8 p.

2. Albert Jacquot, *Réponse à des Observations sur un mémoire...*; Nancy, Nicolle, 1890, in-8° de 8 p.

3. Dans le courant de l'an dernier, j'ai communiqué, à la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, une étude sur ce bas-relief; je le ferai sans doute paraître prochainement.

4. M. Jacquot pourra rappeler qu'il m'avait consulté sur ce bas-relief, surtout à propos des armoiries, et que je ne l'ai pas prévenu de son erreur hagiographique. Je déclare, sans détours, qu'à cette époque j'ignorais la légende de saint Bernard à laquelle se rapporte l'iconographie du bas-relief; mais je n'ai pas affirmé que ce fût saint Benoît.

Léon Germain.



CHRONIQUE DE LA FACULTÉ

Inspection générale. — **M. Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, a été délégué pour inspecter la Faculté des lettres de Nancy. L'inspection a été faite les mardi, mercredi et jeudi 6, 7 et 8 juin.**

NÉCROLOGIE.

Georges Heymonet.

Encore un coup cruel frappé par la mort parmi les élèves de la Faculté des lettres : Georges Heymonet, naguère l'un des plus brillants et des plus sympathiques de nos étudiants, est venu mourir à Nancy, le 2 mai 1893, à 25 ans. Il était né à Paris le 10 novembre 1867, mais il appartenait à une vieille famille lorraine. Orphelin de très bonne heure, il fut recueilli à Nancy par un oncle qui dirigea paternellement son enfance et sa jeunesse et le traita en fils jusqu'à ses derniers moments. Il commença ses études au collège de Toul et vint les achever, à partir de la seconde, au lycée de Nancy, puis au lycée Louis-le-Grand ; sa grande intelligence, son amour du travail et ses succès scolaires faisaient de lui un candidat très sérieux à l'École normale supérieure : mais là n'était pas sa vocation et il s'y présentait moins par goût que par obéissance. C'est encore pour la satisfaction de sa famille qu'il suivit les cours de licence à la Faculté des lettres de Nancy pendant l'année 1888-1889 ; il s'y fit aussitôt remarquer par son vif sentiment

littéraire, son esprit, l'originalité de sa facile et brillante intelligence; il prit tout aussitôt la tête de la colonne et fut reçu licencié le premier en juillet 1889.

Il se libéra ainsi envers l'Université qu'il aimait tout de même et respectait, mais à la condition d'en sortir pour se livrer à la littérature indépendante et particulièrement au théâtre. Le théâtre en effet était son ambition et son rêve. Dès l'enfance, pendant les vacances, un de ses amusements favoris était de reproduire devant un public intime, en famille, par chants, récits ou pantomimes, les scènes comiques et gaies qu'il avait pu observer dans l'année. A vingt-deux ans, se sentant un incontestable talent, une verve bien orientée et la foi dans son avenir, il se décida à vouloir être auteur dramatique. Il avait du caractère, beaucoup de force morale et une vue précise de la vie. Il savait bien qu'il faut des années pour se faire un nom au théâtre, quand encore les années y suffisent. Il était résolu à vivre ces années-là, obscures et laborieuses, dans une sorte de noviciat rigoureusement prévu : il avait calculé que ses moyens lui permettraient d'aller ainsi dix ans et il s'était imposé une existence sobre, et, à Paris, parfois presque ascétique, pour ne pas tromper ses calculs. La mort, hélas! est venue raccourcir le délai, et c'est peut-être ce régime insuffisant qui l'a hâtée.

Il avait fait ses débuts d'homme de lettres par des nouvelles et des articles de critique d'art, dans divers journaux de Nancy. Puis en novembre 1889, il entra au « *Temps* » qu'il quitta en 1891, laissant à ses collaborateurs un souvenir de gaieté, d'aménité et d'esprit dont le grand journal a rendu témoignage par un article nécrologique très élogieux paru quelques jours après sa mort.

Nous n'avons que peu de choses à dire de cette carrière dramatique où le pauvre enfant avait à peine fait les premiers pas. Il aimait à entretenir de ses projets et de ses espérances ceux de ses maîtres restés ses amis qui pouvaient l'aider à Paris à se créer des relations utiles. En deux années, il avait écrit une vingtaine de pièces, toutes achevées.

L'une d'elles, la plus heureuse de toutes, *Le monde où l'on s'embrasse,* fut jouée sur le théâtre de Nancy. Le *Vaudeville* avait reçu le *Lundi de ma femme,* et le *Palais-Royal* le *Mari de ma fiancée.*

Mais dès juillet 1892, il fut averti par les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter qu'il fallait quitter les longs espoirs; il avait reconnu un mal mortel auquel souvent, au milieu de sa gaieté, il pensait soudain, disant : « Je mourrai jeune : à trente ans mon nom sera connu ou je serai mort. »

C'était la mort en effet, non pas à trente mais à vingt-cinq ans : pendant huit mois il la vit s'approcher davantage chaque jour et il eut le courage

stoïque de la regarder en face, seul avec elle. Il était venu s'installer à l'hôpital de Nancy où il était pensionnaire de 1re classe, recevant sa famille et un petit nombre d'amis. Il cachait sa tristesse intime à ceux qui l'approchaient avec une sorte de pudeur de sage antique ; seule la sœur de charité qui le soignait put s'apercevoir de son désespoir, par surprise, dans les moments de solitude.

Ses camarades, ses amis de tout âge ont répandu à pleines mains les fleurs et à plein cœur les larmes sur son cercueil prématuré. Faut-il devant les mystérieuses méprises de la mort qui déconcertent et qui consternent se reprendre à la gracieuse consolation de l'adage antique : « Ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux ! »

E. K.

Licence ès lettres. — Une session extraordinaire pour la licence ès lettres s'est ouverte devant la Faculté le 11 avril et a été close le 15. Six candidats se sont présentés dont 3 pour la licence ès lettres et 3 pour la licence d'allemand. Trois des candidats ont été ajournés après les épreuves écrites, trois ont été déclarés admissibles et définitivement reçus. Ce sont : M. Rouayroux, déjà licencié ès lettres, pour l'allemand (mention *assez bien*) ; M. Géhin, pour les lettres, et M. Leclère, pour l'allemand.

Les candidats ont composé sur les sujets suivants :

1° *Épreuves communes.* — Dissertation latine : *Causas corruptæ apud Romanos post Augusti principatum eloquentiæ a latinis scriptoribus, in primis a Tacito, allatas colligetis et quæ maximi momenti fuerint demonstrabitis.*

Dissertation française : Comment la critique littéraire est-elle constituée au XVIIIe siècle ? Peut-on comparer son organisation à celle d'aujourd'hui ? Où la trouve-t-on surtout parmi les écrits du temps ? Quels sont ses principaux représentants ?

2° *Épreuves spéciales.* — *a*) *Lettres.* Thème grec.

Grammaire : 1° 1re personne singulier et sens des futurs, aoristes et parfaits de φαίνω (dialectes attiques). — 2° Conjugaison attique de πεινάω au présent de l'indicatif et à l'imparfait. — 3° Conjugaison classique et formes archaïques de *nolle* au présent de l'indicatif. — 4° Expliquer les différences entre πόδες et pedes, πόδας et pedes. — 5° Rappeler brièvement les règles de syntaxe qui régissent les mots soulignés dans les passages suivants (subordination des temps, modes). Indiquer, s'il y a lieu, d'autres constructions qui auraient été équivalentes. (Phrase de la *Cyropédie,* livre II, et phrase de Tite-Live). — 6° Scander cinq vers d'Homère, faire les observations de

prosodie et de métrique qu'ils comportent. — 7° Distiques à retourner. — 8° Séparer, scander et nommer les vers suivants (Horace, *Carmina,* III, 6, 13).

9° Traduire en latin dit étymologique et dûment accentué les vers suivants de la chanson de Roland :

Dist Oliviers : de ço ne sai jo blasme.
Jo ai vedut les Sarrazins d'Espaigne :
Covert en sont li val e les montaignes
E li lariz e trestotes les plaignes. (1082-1085.)

10° Donner la conjugaison ancienne et moderne avec le latin en regard et accentué du présent de l'indicatif du verbe *vedeir, veoir, voir.* Rendre compte des principales transformations.

b) *Allemand.* — Thème allemand. Texte tiré de *Martha : La délicatesse dans l'art.*

Version allemande : *L'allégorie dans l'art moderne,* texte de Vischer.

Le Gérant,
Ch. Pfister.

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

LA

« DRAMATURGIE » DE LESSING

CORNEILLE, ARISTOTE ET LA TRAGÉDIE FRANÇAISE[1]

I

La critique très détaillée à laquelle Lessing soumet la *Sémiramis*, la *Zaïre* et surtout la *Mérope* de Voltaire[2] n'est cependant pas la partie la plus importante de la polémique dirigée contre notre théâtre. Cette critique vise l'œuvre personnelle de Voltaire plutôt que la tragédie française elle-même, bien que Lessing ait profité de l'occasion que lui offrait *Mérope*, pour discuter une des règles fondamentales de notre système dramatique : la règle des trois unités. Mais l'attaque principale, l'assaut définitif qu'il livre à la citadelle ennemie, c'est la discussion longue et approfondie qu'il institue au sujet des théories dramatiques de Corneille.

Corneille est pour Lessing le véritable représentant, la personnification même de la tragédie française. « Des deux grands poètes tragiques du xviie siècle, Corneille et Racine, c'est Corneille qui a fait le plus de mal et a exercé l'influence la plus pernicieuse sur les auteurs. Racine les a égarés par ses œuvres

1. Ce travail, comme celui sur le *Laocoon* qui a paru dans les *Annales* en juillet 1892, est un fragment d'un ouvrage d'ensemble sur Lessing et ses œuvres.

2. *Dramaturgie*, n°s 10, 11, 15, 36-50.

seulement, Corneille à la fois par ses œuvres et par ses théories[1] », et comme pour Lessing les théories ont plus d'importance et d'intérêt que les œuvres, il s'attaquera de préférence à Corneille.

C'est donc à l'absence dans son œuvre, de théories et de dissertations sur la tragédie, que Racine doit de n'avoir pas été trop malmené par Lessing. Il est vrai qu'aucune de ses pièces n'a été représentée sur le théâtre de Hambourg pendant l'année 1767-1768. Mais ce n'eût pas été une raison pour l'auteur de la *Dramaturgie* de n'en pas parler. Les digressions ne l'arrêtaient pas quand l'envie lui en prenait. C'est ainsi qu'il a consacré quatorze numéros (de 54-68) à une longue analyse de deux pièces, l'une anglaise, le *Comte Essex* de Banks, l'autre espagnole sur le même sujet, qui, ni l'une ni l'autre, ne furent représentées. Mais Racine n'offrait qu'une prise insuffisante à la critique dogmatique et raisonneuse de Lessing. Aussi ne le mentionne-t-il qu'en passant, une fois même avec éloge, à l'occasion de la pièce de Banks et du personnage de lord Cecil, qu'il trouve mal réussi. « Pour peindre, dit-il, ces sortes de flatteurs rampants, il faut avoir en son pouvoir les couleurs avec lesquelles Racine a peint Narcisse dans son *Britannicus*[1]. » Racine cependant ne pouvait pas échapper complètement aux coups de l'adversaire décidé de la tragédie française. A défaut de discussions théoriques dont Racine ne lui fournissait pas le prétexte, il s'en prend à son style. Il lui reproche ironiquement son élégance, sa correction, son respect des convenances, choses essentiellement françaises, et très antipathiques à Lessing, qui enrage de voir ces qualités, qui sont pour lui les pires défauts, admirées par les critiques et les prétendus connaisseurs de son propre pays. Il se moque du langage tantôt précieux, tantôt pompeux qu'il prête à ses reines et à ses princesses et qui n'est pas selon lui celui de la nature. Séduit par les fausses théories de Diderot sur la vérité et le naturel au théâtre, il ne veut pas que les reines parlent autrement que les simples bour-

1. *Dramaturgie*, n° 24.

geoises, causant de leurs affaires dans leur intérieur. La cour lui paraît être l'endroit le moins propre pour étudier la nature, comme si la faculté d'observer la nature et de la deviner sous les dehors qui la recouvrent, n'était pas un don du génie qu'il porte partout avec lui, et comme si à travers les formes du langage que la mode et les mœurs de la cour de Louis XIV imposaient au poète, on n'entendait pas les accents de la vraie passion, la voix de l'éternelle nature humaine.

Tout l'effort de la critique de Lessing se portera sur Corneille : c'est à lui et à ses théories plus qu'à ses œuvres qu'il fera les honneurs de sa *Dramaturgie*.

Il semblerait cependant que pour rendre sa victoire plus éclatante, pour achever de démolir cette idole trop longtemps adorée, le critique dût compléter la discussion des théories par l'examen détaillé des œuvres. Car ce sont les œuvres et non les théories de Corneille que le public applaudissait; ce sont les œuvres de nos poètes qui ont établi et consacré le prestige du théâtre français en Allemagne. Lessing, si nous en croyons le dernier morceau de sa *Dramaturgie*, en avait bien l'intention[1], mais il n'en a rien fait. Il ne s'est occupé que de deux tragédies de Corneille, de *Polyeucte* et de *Rodogune*, et encore c'est la dernière seulement qui a été l'objet d'un examen un peu détaillé. De *Polyeucte* il n'a parlé dans la *Dramaturgie* qu'en passant, à l'occasion d'une tragédie religieuse de Cronegk, *Olynthe et Sophronia*, par laquelle fut inauguré le nouveau théâtre; ensuite, dans sa correspondance avec Mendelssohn et Nicolaï, pour défendre contre eux ses idées sur la tragédie que venait de lui suggérer son étude de la *Poétique* d'Aristote. Si Lessing n'aime guère la tragédie française, il a moins de sympathie encore pour la tragédie religieuse et chrétienne. « Cette tragédie, dit-il, a presque toujours pour héros des martyrs. Or, nous vivons à une époque où la saine raison parle trop haut pour que chaque furieux qui, étour-

1. *Dramaturgie*, nos 101-104.

diment, sans nécessité et au mépris de tous ses devoirs de citoyen, se précipite dans la mort, puisse prétendre au titre de martyr. Nous savons distinguer les faux martyrs des vrais; nous méprisons ceux-là autant que nous vénérons ceux-ci; tout au plus peuvent-ils nous arracher une larme mélancolique sur l'aveuglement et l'égarement dont leur exemple nous montre que l'humanité est capable. Mais cette larme n'est pas de ces douces larmes que la tragédie veut nous faire verser. Les seuls martyrs que puisse admettre le théâtre sont ceux qui n'obéissent qu'à des motifs sérieux, impérieux, et ne courent au supplice que poussés par une inéluctable nécessité[1].

C'est évidemment Polyeucte que Lessing range dans cette catégorie de faux martyrs. Mais cette distinction est plus subtile que juste. Il n'y a pas de faux martyrs comme il y a des faux dévots. Il y a des martyrs comme Polyeucte qui sont entraînés par une sorte de folie héroïque, et ce ne sont pas les moins intéressants et les moins sympathiques. Le martyre cherché volontairement est aussi dramatique que le martyre subi par nécessité, s'il ne l'est pas davantage.

Lessing parle ici moins en critique qu'en philosophe rationaliste du XVIIIe siècle, du siècle des lumières et de l'émancipation intellectuelle (*Aufklärungsperiode*), peu sympathique aux élans de l'enthousiasme religieux que condamne le bon sens, hostile au zèle militant et conquérant de la foi chrétienne, qui lui inspire tout au plus la pitié dédaigneuse qu'on accorde aux troubles et aux aberrations maladives de la raison. Au XVIIe siècle, c'est au nom de la foi qu'on repousse Polyeucte. Au XVIIIe, c'est au nom de la philosophie.

Aujourd'hui nous sommes plus larges et plus tolérants. Nous avons la compréhension de tous les états d'âme, de toutes les formes par lesquelles se manifeste la vie intérieure, et, sans partager leur foi, nous nous intéressons à des personnages comme Polyeucte. « Nous voyons en lui, comme dit M. Jules

1. *Dramaturgie*, n° 7.

Lemaître, le type accompli d'une espèce d'âme très singulière, le type du croyant exalté et fanatique. Nous le comprenons, nous nous intéressons à lui; s'il n'excite plus notre admiration, il excite du moins notre intérêt et notre sympathie[1]. »

Dominé par ses préventions, Lessing n'a pas voulu comprendre cet intérêt sympathique qui s'attache au caractère de Polyeucte, quoiqu'il reconnaisse « que cette tragédie plaira toujours par d'autres beautés », mais qu'il n'indique pas. (Il pense sans doute au personnage de Pauline et à celui de Sévère.) Mais dans cette soif du martyre, dans ce mépris hautain de la vie et du bonheur terrestre, il ne voit que vaines fanfaronnades, « ridicules gasconnades » ; il va jusqu'à assimiler Polyeucte à un saltimbanque et, avec une ironie toute voltairienne: « J'admire, dit-il, ce pieux enthousiasme, mais je craindrais d'irriter son âme au sein de la béatitude éternelle, si j'éprouvais de la pitié pour lui. »

Lessing reproche encore à la tragédie chrétienne de violer une règle essentielle du théâtre, en y introduisant le surnaturel, les miracles de la grâce et des conversions subites. Au théâtre, tout doit être naturel, logiquement enchaîné. Mais le sentiment religieux, quelle que soit la forme sous laquelle il apparaît, est un fait naturel qui a ses racines dans l'âme humaine, sa raison d'être psychologique. On n'a donc pas le droit de l'exclure, comme le demande Lessing, des motifs d'action que le drame met en œuvre. Les effets qu'il produit, les idées et les visions qu'il fait naître, les résolutions et les actes, même extrêmes, qu'il inspire, appartiennent au théâtre, au même titre que ceux que produisent l'amour, l'ambition, la jalousie. L'enthousiaste délire de Polyeucte s'explique logiquement, quoi qu'en dise Lessing, par le caractère du personnage. La fureur de destruction qui l'emporte à la suite des exhortations de Néarque, et même la conversion subite de Pauline, ne sont pas plus extraordinaires, après tout, ni plus miraculeuses que

1. *Impressions de théâtre*, 1re série.

l'éclosion foudroyante de la jalousie dans l'âme d'Othello après les perfides insinuations d'Iago. Sans partager l'exaltation de Polyeucte et sa soif du martyre, sans croire aux effets subits et miraculeux de la grâce, on peut être touché, ému vivement à la représentation d'une tragédie chrétienne comme celle de Corneille. Lessing lui-même nous donne raison quand, dans sa critique de Voltaire, il oppose à la froide fantasmagorie de *Sémiramis* l'apparition du spectre dans *Hamlet*, et nous montre comment Shakespeare a su, en vrai poète, nous émouvoir, nous spectateurs, qui ne croyons plus guère aux revenants, en faisant passer dans nos âmes la terreur des personnages du drame, qui eux y croient[1]. Corneille n'a pas fait autre chose dans *Polyeucte* et Lessing est ici réfuté par lui-même.

Mais Polyeucte a un autre tort que Lessing ne peut lui pardonner. Il est capable de provoquer l'admiration, et l'admiration n'est pas un ressort dramatique. Lessing la laisse à l'épopée[2], mais il la bannit du théâtre ou du moins il ne lui accorde qu'un emploi secondaire et subalterne. C'est là un point capital de l'esthétique dramatique de Lessing[3]. Il n'en donne, il est vrai, d'autre raison, sinon qu'Aristote n'en parle pas. Pour lui l'argument est décisif. Il ne l'est pas pour nous, et nous dirons avec un judicieux appréciateur de Lessing : « Si Corneille a su trouver un ressort nouveau, nous regrettons seulement qu'Aristote ne l'ait pas connu[4]. »

La tragédie de Corneille n'échappe pas sans doute à toutes les critiques qu'on en a faites. Mais, par sa beauté et sa puis-

1. *Dramaturgie*, n° 11.

2. Correspondance avec Mendelssohn. *Mendelssohns Schriften*, vol. V.

3. Mendelsohn n'admet pas que l'admiration soit réduite au rôle inférieur que lui assigne Lessing. « C'est le sort de toutes les passions dramatiques de devenir méconnaissables lorsqu'elles paraissent comme à la suite d'autres passions. » Loin de regarder l'admiration, ainsi que le veut Lessing, comme un simple temps d'arrêt ménagé à la pitié pour lui laisser le temps de reprendre un nouvel élan, il croit au contraire, « que la pitié, plus matérielle de sa nature, fait place à une émotion supérieure et son doux éclat disparait lorsque la splendeur de l'admiration pénètre notre âme ». (*Mendelssohns gesammelte Schriften*, vol. V., p. 60.) Sans excuser Polyeucte, Mendelssohn repousse la qualification de saltimbanque que lui inflige Lessing (*ibid.*).

4. Crouslé, *Lessing et le goût français*, p. 268. Paris, 1863.

sance dramatique, par l'admiration unanime qui l'a placée au rang des chefs-d'œuvre du théâtre, elle réfute victorieusement les doutes émis par Lessing sur la légitimité et la possibilité de la tragédie chrétienne. Nous n'avons pas besoin, comme il nous le conseille, de laisser là provisoirement toutes les tragédies de ce genre, et d'attendre « qu'un poète de génie vienne nous démontrer par le fait quelles difficultés il est capable de surmonter ». L'épreuve est faite quoi qu'en dise Lessing. L'œuvre qu'il attend de l'avenir existe, et elle donne un démenti à la théorie pessimiste de l'auteur de la *Dramaturgie*.

La critique de *Rodogune* ne reste pas, comme celle de *Polyeucte,* dans les généralités. Elle s'attache à la pièce elle-même, qu'elle analyse dans le détail. Comme cette pièce fut représentée sur le théâtre de Hambourg, Lessing était obligé, par son devoir de feuilletoniste, d'en rendre compte. Le répertoire avait bien servi ses préventions, puisqu'il lui livrait en pâture une des pièces de Corneille où les défauts l'emportent de beaucoup sur les beautés. *Rodogune,* en effet, appartient à la troisième manière de Corneille (la première comprend les pièces qui précèdent les chefs-d'œuvre [1636-1643]). Elle marque déjà la période descendante de son génie. L'idéal de grandeur héroïque et de beauté morale, réalisé dans le *Cid,* dans *Cinna,* dans les *Horaces* et dans *Polyeucte,* s'est déformé, tendu et forcé à l'excès, jusqu'à l'invraisemblable et au monstrueux, dans les pièces qui suivirent. L'action s'est compliquée d'incidents et d'intrigues qui l'embarrassent et l'alourdissent. L'influence du théâtre espagnol l'emporte maintenant sur la tradition classique. Mais ce qui paraissait une décadence aux yeux des vrais admirateurs de Corneille, aux yeux du poète était un progrès. Dans l'examen de *Rodogune,* il ne dissimule point la tendresse qu'il a pour cette pièce, qu'il serait assez disposé à mettre au-dessus du *Cid,* de *Cinna* et de *Polyeucte,* car, dit-il, « elle me semble un peu plus à moi que celles qui l'ont précédée, à cause des incidents surprenants qui sont purement de mon invention, et n'avaient

jamais été vus au théâtre[1] ». Lessing, sans doute, savait à quoi s'en tenir là-dessus. Il lui eût été facile de défendre Corneille contre lui-même, mais il n'a garde de le faire. Au contraire il affecte de prendre Corneille au mot, de le croire sur parole et puisqu'aux yeux de l'auteur lui-même *Rodogune* est son chef-d'œuvre, il faut bien s'y arrêter, et si l'on parvient à prouver que *Rodogune* est une mauvaise pièce, tout le théâtre de Corneille et avec lui toute la tragédie française est condamnée.

Fort de cet ingénieux raisonnement qui le dispense de juger les autres œuvres de Corneille, Lessing se met à l'œuvre et instruit le procès de *Rodogune* dont il n'a pas de peine à mettre en lumière les faiblesses et les défauts, les inventions invraisemblables dont Corneille a chargé la donnée historique, l'outrance du caractère principal, celui de Cléopâtre, l'effet tragique poussé jusqu'à l'horreur. On connaît le sujet de la pièce : une reine, Cléopâtre, qui tue son mari Demetrius par jalousie et haine contre une rivale, Rodogune, et, craignant de trouver dans ses deux fils des vengeurs de leur père, tue l'un et se prépare à empoisonner l'autre, mais, prévenue dans son dessein, est contrainte par lui de boire le poison qu'elle lui destinait. Voilà l'événement, très simple et suffisamment dramatique, que l'histoire livrait au poète. Mais lui, le trouvant trop simple, a pensé le rendre plus dramatique, le corser davantage. Il a voulu qu'à la jalousie, s'ajoutât dans l'âme de Cléopâtre l'ambition, l'orgueil du pouvoir. Ce n'est plus contre son mari (ce meurtre est antérieur à la pièce), c'est contre Rodogune que sa vengeance s'exercera et ses fils seront les instruments de cette vengeance. Celui qui la débarrassera de Rodogune aura le trône. Voici déjà une invention assez ingénieuse. Mais ce n'est pas tout. Le poète imagine en outre que les deux princes sont tous deux amoureux de Rodogune, qui ne s'est encore déclarée pour aucun. Instruite des desseins de

1. *Examen de Rodogune.*

Cléopâtre à son tour, pour les prévenir, elle annonce à ses deux soupirants qu'elle appartiendra à celui des deux qui tuera la reine. Il est vrai que cette mise en demeure n'est pas sérieuse au fond et ne doit pas aboutir. Elle n'est là que pour compliquer la situation principale et pour augmenter l'intérêt. Quant au dénoûment, Cléopâtre, contrairement à l'histoire, au lieu d'être forcée par son fils de boire le poison qu'elle avait préparé pour lui, s'empoisonne elle-même dans son désespoir de voir sa vengeance déjouée[1].

Si Lessing reproche à Corneille ses inventions, dont il est si fier, ce n'est pas parce qu'il a modifié la donnée historique selon les besoins de sa pièce — Lessing est très large sur la question des libertés que le poète peut prendre vis-à-vis de l'histoire — mais parce qu'elles sont invraisemblables, contraires à la vérité humaine, à la logique des sentiments et des caractères. Ainsi, en donnant pour mobile aux crimes de Cléopâtre non seulement la jalousie de la femme trahie, mais l'ambition de la reine, en réunissant dans la même âme deux sentiments disparates, contraires dans leur nature et dans leurs effets, et qui, au lieu de se fortifier l'un par l'autre, se heurtent et se gênent, il a créé dans Cléopâtre un caractère faux, sans unité, sans vérité, à la fois monstrueux et mesquin dans ses sentiments et dans ses actes, que nous pourrions admirer pour sa fierté, son orgueil, son indomptable ambition, mais que la légèreté avec laquelle elle commet des crimes, la naïveté cynique avec laquelle elle engage les autres à en commettre, nous forcent de mépriser.

Lessing se moque encore, et non sans esprit, de la perplexité des deux malheureux princes, placés entre leur mère qui leur dit : Que celui qui veut régner tue sa maîtresse, et leur maîtresse qui leur dit : Que celui qui veut me posséder tue sa mère, et comme ce sont deux princes très vertueux, qui s'aiment tendrement, qui ont un saint respect pour leur démon de mère,

1. Voir Corneille, *Discours de la tragédie*, p. 79.

et autant de tendresse pour la coquette furie qui est leur maîtresse, on ne sait vraiment comment ils s'en tireront et comment cela finira[1]. »

Assurément on peut parodier les plus belles œuvres en les analysant d'une certaine manière. Mais il faut avouer que Lessing ici est dans le vrai et que sa critique porte juste. Sauf cependant que dans une nature exceptionnelle comme Cléopâtre (et la tragédie ne nous en montre guère d'autres), des sentiments qui d'ordinaire sont incompatibles peuvent se rencontrer. Seulement il ne s'en tient pas là comme conclusion à sa critique, il établit un parallèle antithétique entre le poète de génie qui n'aime que la simplicité, qui ne recherche que l'enchaînement logique et naturel des effets et des causes, et qui sait si bien proportionner entre eux les sentiments et les actions de ses personnages que nous sommes convaincus que, placés dans la même situation, nous aurions agi comme eux, et le mauvais poète, le faiseur[2] qui ne veut que nous étonner et qui pour cela, sans souci de la vérité, entasse les crimes les plus invraisemblables et les plus monstrueux, emmêle et embrouille les fils de ses intrigues pour nous jeter de surprise en surprise. On devine dans laquelle de ces deux catégories il range Corneille. Ici, Lessing dépasse la mesure et nous protestons.

Si Corneille n'avait fait que *Rodogune* ou telle autre des pièces qui l'ont suivie, on pourrait n'être pas trop choqué de cette sévère condamnation. Mais infliger cette qualification méprisante à Corneille, sans réserve et sans restriction aucune; avoir l'air d'ignorer que l'auteur de *Rodogune* est aussi l'auteur du *Cid*, de *Cinna*, de *Polyeucte*, ceci n'est plus d'une critique sérieuse et de bonne foi. Sans compter que Lessing aurait pu, aurait dû constater que cette tragédie si défectueuse,

1. *Dramaturgie*, n° 31.

2. Nous avons préféré traduire ainsi le mot allemand *Stümper* qui signifie proprement gâcheur, bousilleur. Mais comme Lessing associe à ce mot celui de *Witz*, qui signifie esprit et implique l'idée d'un certain savoir-faire, nous avons pensé que le terme choisi par nous rendait mieux le sens qu'il y attache.

ce mélodrame si touffu et si confus, dans plus d'un endroit trahit le génie du maître; que quelques scènes pathétiques, un cinquième acte très dramatique et pas mal de beaux vers portent la marque cornélienne et que le caractère de Cléopâtre, malgré l'horreur qu'elle nous inspire, ne manque pas d'une certaine grandeur tragique. Elle a ce que Corneille, croyant interpréter le passage de la *Poétique* où Aristote définit les mœurs de la tragédie, appelle « le caractère brillant et élevé d'une habitude vertueuse ou criminelle[1] », ou ce que nous appellerons avec M. Jules Lemaître, « de l'allure et de la race[2] ». De célèbres actrices ont trouvé dans ce rôle de beaux succès[3]. La représentation même de cette tragédie sur le théâtre de Hambourg, où l'on ne voulait donner que des œuvres de choix, prouve qu'elle était en faveur auprès du public allemand, car on ne peut supposer que la direction l'ait mise à la scène uniquement pour fournir à Lessing l'occasion d'éreinter Corneille. Ajoutons encore que *Rodogune* fut représentée en présence du roi de Danemark, comme Lessing le constate en tête de son compte rendu. C'était donc une représentation extraordinaire, de *gala*, où l'on ne produit d'ordinaire que les meilleures pièces du répertoire.

Mais pour tout ce qui regarde la tragédie française, l'auteur de la *Dramaturgie* n'est pas un juge mais un adversaire. Il remplit à l'égard de nos poètes le rôle du ministère public, chargé de soutenir l'accusation et d'obtenir un verdict de culpabilité. Il a intérêt à ne montrer que les défauts de ceux qu'il est appelé à juger. Il croirait trahir la cause qu'il défend s'il se montrait équitable[4].

1. Corneille, *Discours de la tragédie*, p. 32.

2. J. Lemaitre, *Corneille et la Poétique d'Aristote*, p. 23.

3. Voy. la notice placée en tête de *Rodogune*. *Œuvres de Corneille*, édit. Régnier, p. 4.

4. Un éminent critique allemand, M. Erich Schmidt, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer et de louer le remarquable ouvrage sur Lessing, a eu le mérite et l'honneur de défendre *Rodogune* contre son impitoyable adversaire. Tout en acceptant, comme nous l'avons fait nous-même, la critique que fait Lessing des défauts de

Vraiment on aurait beau jeu à tracer comme pendant au parallèle injurieux qu'il établit entre le poète de génie et le mauvais faiseur, le parallèle entre le vrai et le faux critique : l'un uniquement préoccupé de justice et de vérité, attentif aux beautés aussi bien qu'aux défauts, les pesant scrupuleusement dans sa balance sans faux poids, cherchant à se dégager de toute prévention, de tout parti pris — et l'autre, ne s'attachant qu'aux défauts, fermant l'œil aux beautés, subordonnant ses jugements à ses antipathies, à ses idées systématiques et arrêtées, passionné sous ses dehors de froid logicien.

Ce parallèle appliqué à Lessing ne serait pas plus juste que celui qu'il applique lui-même à Corneille, précisément parce qu'il ne vise que le côté défectueux, la partie faible et vulnérable de son talent, négligeant le reste qui est le principal et l'essentiel, la partie durable et de beaucoup dominante. Mais ce serait tout de même de bonne guerre.

II

Cette critique acerbe de *Rodogune*, au surplus, n'est qu'une escarmouche. C'est le hasard du répertoire qui l'a mis en face de cette tragédie. Il a saisi l'occasion qui s'offrait [1].

La véritable campagne, l'action décisive, est celle qu'il dirige contre le système dramatique de Corneille, exposé dans son *Discours sur le Poème dramatique* et dans son *Discours de la Tragédie*. Là, il espère triompher. La dialectique, son arme favorite, est plus à l'aise en présence des théories abstraites que des œuvres vivantes, plus complexes et qui veulent être jugées par le goût et le sentiment esthétique plutôt que par le raisonnement.

la pièce, il en fait ressortir fortement les beautés. « Quel puissant dénouement que celui du quatrième acte ! Quel merveilleux agencement que celui du cinquième et jusqu'à quelles hauteurs de l'horreur tragique le génie de Corneille ne nous transporte-t-il pas ? » *Lessing*, 2ter Band, S. 104.)

1. Il ne faut pas oublier que Voltaire, dans son commentaire sur Corneille, avait devancé Lessing et ne lui a pas laissé grand'chose à faire.

Dans cette lutte, son puissant auxiliaire sera Aristote, dont en plusieurs occasions, surtout contre Voltaire, il a invoqué l'autorité[1]. Lessing commença à étudier Aristote pendant son séjour à Leipzig, en 1756, à l'époque où un voyage projeté en Italie avait été arrêté par la guerre de Sept ans. Forcé de rentrer à Leipzig en attendant, Lessing, toujours préoccupé de théâtre et de théorie dramatique, désireux d'étendre et d'approfondir ses connaissances dans ces matières, se met sérieusement à l'étude de la *Poétique* d'Aristote, qu'il ne connaissait encore que superficiellement par les traductions de Dacier et de Curtius.

Mais une cause plus directe conduisit Lessing à Aristote. Ce fut la dissertation de son ami Nicolaï sur la tragédie, qui inaugura la *Bibliothek der schönen Künste und freien Wissenschaften*, qu'il venait de fonder[2].

Cette dissertation et toutes les questions qu'elle soulevait donnèrent lieu à une correspondance active entre Lessing, Nicolaï et Mendelssohn (de décembre 1755 jusqu'en avril 1758). Cette correspondance roule, pour la plus grande partie, sur la tragédie et sur les passions qu'elle doit et peut exciter en nous, et c'est dans Aristote que Lessing trouvera les arguments pour soutenir la discussion avec ses amis.

Lessing s'était pris d'une belle passion pour Aristote et cela ne doit pas nous étonner. Il trouvait en lui comme un modèle idéal de ses propres qualités : la rigueur et la précision logiques, l'art du raisonnement, la puissance d'analyse et d'abstraction. A mesure qu'il avancera dans ses études théoriques sur le théâtre, cette admiration pour Aristote croîtra, et dix ans plus tard, en 1767, dans la *Dramaturgie*[3], il n'hésitera pas à déclarer « qu'il regarde la *Poétique* d'Aristote comme une œuvre aussi infaillible que les *Éléments* d'Euclide » et il se fera fort de prouver « que la tragédie ne saurait s'éloigner

1. Voir plus haut le chapitre consacré à Voltaire.

2. *Abhandlung vom Trauerspiele. Bibliothek, etc.* 1tes Stück.

3. *Dramaturgie*, nos 101-104.

d'un pas de la ligne que lui a tracée Aristote, sans s'éloigner d'autant de son point de perfection[1] ».

Cependant, pendant la période de 1755-1757, il ne s'est pas encore complètement identifié avec Aristote. La théorie sur les passions que doit exciter la tragédie, n'est pas absolument conforme à celle d'Aristote. Il affirme même qu'Aristote, selon lui, se fait une fausse idée de la pitié[2], et il accorde une place très secondaire, il est vrai, à l'admiration, dont Aristote ne parle pas.

C'est donc dans la *Dramaturgie* que nous trouverons les idées de Lessing sur la tragédie, complètes et définitives.

Cette fois il s'appuiera particulièrement sur la célèbre définition qu'Aristote donne de la tragédie dans sa *Poétique*, et qui, selon lui, renferme la vraie théorie, le principe essentiel et indiscutable de la tragédie. Il prouvera que cette définition acceptée, invoquée également par Corneille et les tragiques français, a été mal comprise, mal interprétée par eux. A ce faux Aristote des Français il opposera le sien, le vrai, interprété par lui, et il établira par raison démonstrative que la tragédie française, conçue d'après cette définition mal comprise, n'est pas, ne peut pas être la vraie tragédie et que, par conséquent, les Français, qui se flattent de posséder entre toutes les nations modernes le premier théâtre, se trompent et sont dupes de leur propre vanité.

Nous suivrons pas à pas, en la concentrant le plus possible, cette longue et laborieuse discussion. C'est la partie la plus importante de la *Dramaturgie*, la plus importante aussi pour nous. Il nous importe en effet, de savoir d'abord si Lessing, qui accuse Corneille de n'avoir pas compris Aristote, l'a bien compris lui-même; ensuite, ce qui est plus important, si sa théorie, fût-elle même conforme à celle d'Aristote, est vraie

1. Il annonce à Mendelssohn qu'il se propose d'écrire un commentaire sur la *Poétique*. Ce projet ne fut pas exécuté, mais nous en trouvons les éléments dans la *Dramaturgie*.

2. Lettre à Nicolaï (2 avril 1757).

en elle-même, applicable au théâtre moderne, et enfin, si de la fausseté présumée des théories de Corneille, Lessing a le droit de conclure que ses tragédies ne sont pas de vraies tragédies et que le théâtre français n'est pas un vrai théâtre.

Quoique Corneille et le théâtre français soient le véritable objectif de Lessing, c'est indirectement, par un détour, qu'il y arrive, à l'occasion d'une tragédie, *Richard III*, de Félix Weisse, son ami et un des auteurs contemporains les plus féconds et les plus populaires[1]. Lessing loue la pièce, sauf réserve importante au sujet du héros, qui sera le point de départ de toute la polémique qu'il entreprend. Seulement Lessing reproche à son ami de s'être souvenu trop tard, quand la pièce était faite, que Shakespeare avait traité le même sujet. Weisse s'était félicité au contraire de cet oubli, qui le sauvait du reproche d'avoir été le plagiaire de Shakespeare. Lessing pense que c'eût été peut-être un mérite d'être le plagiaire de Shakespeare. Mais il n'admet pas qu'on puisse l'être. Il en donne les raisons et profite de l'occasion pour dire son opinion sur le grand poète anglais et sur la manière dont il faut l'étudier et l'imiter.

« Shakespeare veut être étudié, il ne veut pas être pillé. Si nous avons du génie, Shakespeare doit être pour nous ce qu'est pour le peintre la chambre obscure; qu'il la regarde attentivement pour voir comment le monde extérieur de toutes les positions se projette sur une surface plane, mais qu'il se garde de lui rien emprunter[2]. »

Cette appréciation complète et résume en quelque sorte celles que Lessing avait déjà faites du génie de Shakespeare à l'occasion de la *Sémiramis* et de la *Zaïre* de Voltaire. De bonne heure, déjà nous l'avons dit, Lessing s'efforçait de détourner le théâtre allemand de la France pour le pousser vers l'Angleterre où il devait trouver ses vrais modèles[3]. Il ne pouvait

1. Pour Weisse, voyez plus haut l'Introduction à la *Dramaturgie*. *Richard III*, composé en 1759, refait en 1761, fut représenté sur plusieurs scènes.

2. *Dramaturgie*, n° 73.

3. Notamment dans les *Briefe die neueste deutsche Literatur betreffend*, 1759. Lettre 17°.

manquer dans la *Dramaturgie* d'insister sur ce point capital et d'émettre un jugement définitif sur Shakespeare.

C'est la première fois qu'en Allemagne Shakespeare a rencontré un admirateur aussi convaincu, et nous dirions volontiers aussi sensé, si son admiration pour l'œuvre du poète anglais ne le rendait pas injuste pour la tragédie française, qui, comparée à la tragédie de Shakespeare, lui fait l'effet « d'une miniature dans un chaton de bague, à côté d'une peinture à fresque ». Mais, à part cette comparaison, ses jugements sur Shakespeare se tiennent dans la juste mesure, et nous sommes loin de ce fanatisme idolâtre qui, un peu plus tard, précipitera la jeunesse de la *Sturm- und Drangperiode* au pied du tragique anglais, le proclamant le maître incomparable, la divine incarnation du génie dramatique.

Puisque Lessing s'arrête à Shakespeare au moment où il va faire une charge à fond contre Corneille et son système dramatique, on pourrait se demander pourquoi il n'a pas eu l'idée d'opposer l'œuvre du poète anglais à l'œuvre du poète français et de démontrer par cette comparaison ce qu'il affirme ailleurs, à savoir que Shakespeare, qui a ignoré Aristote, a néanmoins réalisé plus complètement les conditions de la vraie tragédie que Corneille, qui se flatte de l'avoir si bien étudié[1]. C'était le moment ou jamais. Avec ce nouvel allié, sa victoire eût été plus éclatante et plus sûre. Aristote, Shakespeare avec Lessing contre le seul Corneille !

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?

Mais Lessing n'a pas profité de tous ses avantages. Il a pensé qu'Aristote et lui c'était assez pour en venir à bout de Corneille et de la tragédie française. Nous verrons bien. D'ailleurs, cet éloge de Shakespeare n'est qu'une digression. Revenons donc au *Richard III* de Weisse qui servira à Lessing de

1. On peut s'étonner qu'aucune pièce de Shakespeare n'ait été représentée à Hambourg pendant l'année 1767-1768, puisque visiblement, et grâce aux efforts mêmes de Lessing, le théâtre allemand inclinait déjà de ce côté.

transition pour arriver à l'objet essentiel de sa polémique. Le caractère du héros n'est pas un caractère tragique, affirme-t-il, car il n'est pas conforme aux conditions de la tragédie, ou, ce qui pour Lessing revient exactement au même, il n'est pas conforme à la définition que donne Aristote de la tragédie au 6e chapitre de sa *Poétique*. Rappelons cette fameuse et énigmatique définition sur laquelle repose tout le débat :

« La tragédie est donc l'imitation d'une action sérieuse, complète, ayant une certaine étendue, à l'aide d'un discours embelli par des ornements, employés chacun à part dans les différentes parties, au moyen de personnages agissants et non au moyen de la narration, et opérant par la pitié et la crainte (δι' ελέου καί φόβου), la purgation (κάθαρσιν), des passions de ce genre (τοιοῦτων παθημάτων)[1]. »

Mais citons cette définition en entier. Mais ce ne sera que sur la dernière partie que portera la discussion : 1) sur les passions pitié et crainte que doit provoquer la tragédie; — 2) sur les passions (τοιούτων παθημάτων) qui sont l'objet de la purgation (κάθαρσις), et 3) sur la purgation elle-même.

Il résulte de cette définition, que Richard III n'est pas un caractère propre à la tragédie ; car c'est un être monstrueux, hors nature, dont les crimes inspirent l'horreur, mais non la pitié et la crainte, qui sont l'objet propre de la tragédie. Pour provoquer en nous ces deux sentiments, il faut que le héros ne soit ni trop au-dessus, ni trop au-dessous de la nature humaine ; qu'il ne soit ni un saint, comme le Polyeucte de Corneille, ni un monstre comme Prusias, comme Phocas, comme la Cléopâtre du même poète, ou comme le héros de la tragédie de Weisse. Le héros tragique doit être fait de notre étoffe, « pétri de notre chair[2] ». Il faut que ses malheurs puissent en une certaine mesure nous atteindre nous-mêmes. Alors seulement nous

1. *Poétique*, chap. VI.

2. Nous reproduisons tant bien que mal l'expression allemande (*von unserm Schrot und Korn*) qu'emploie Lessing.

souffrons avec lui, et nous craindrons non seulement pour lui, mais aussi pour nous-mêmes[1].

Cette crainte dont nous sommes nous-mêmes l'objet doit être soigneusement distinguée de celle qui s'attache au héros de la tragédie. Si Aristote, le grand économe de mots (*der grosse Wortsparer*), l'a mentionnée à part, c'est qu'il entendait bien qu'il ne faut pas la confondre avec cette autre crainte qui est déjà contenue dans la pitié[2]. En même temps que notre pitié s'attache aux malheurs, aux souffrances du héros, nous faisons un retour sur nous-mêmes, nous appréhendons que ces souffrances et ces malheurs ne viennent un jour nous frapper nous-mêmes, précisément parce qu'il y a une certaine analogie de nature et de condition entre lui et nous; et il faut que cette analogie existe pour que cette crainte puisse naître à la suite de la pitié.

Que ce soit là le vrai sens des paroles d'Aristote, Lessing en trouve la preuve dans Aristote lui-même[3]. Dans le second livre de la *Rhétorique*, chapitres V et VIII, où Aristote donne une analyse étendue des sentiments que l'orateur doit étudier pour

1. Lessing reproche aux commentateurs d'Aristote (Curtius, Dacier, Corneille) d'avoir traduit φόβος par terreur et non par crainte, la terreur étant un violent ébranlement de tout notre être, mais non l'émotion que doit nous donner la tragédie. Mais d'abord Dacier a quelquefois traduit par crainte et Corneille toujours. Ensuite il s'agit ici d'une simple différence de degré qui dépend de l'impressionnabilité du spectateur. Ce qui cause de la crainte à l'un, peut causer de la terreur à l'autre dont les nerfs sont plus faibles. Telle tragédie d'Eschyle, ou tel drame de Shakespeare provoquent chez tout le monde la terreur plutôt que la crainte.

2. En 1756 Lessing croit que « la seule passion que la tragédie puisse éveiller, c'est la pitié... Quant à la terreur et l'admiration, ce ne sont pas des passions. La terreur n'est que la surprise subite de la pitié, et l'admiration c'est la pitié devenue inutile. » (Lettre à Nicolaï, 13 novembre.)

3. « Aristote veut partout être expliqué par lui-même. A celui qui voudra nous donner un nouveau commentaire sur sa *Poétique*, je conseillerai avant tout de lire les œuvres du philosophe d'un bout à l'autre. Il y trouvera des indications sur la poésie là où il s'y attendra le moins. Surtout il lui faudra étudier les livres de la Rhétorique et de la Morale. » (*Dramaturgie*, n° 75.) — Antérieurement déjà, dans une lettre à Nicolaï (2 avril 1757) Lessing insiste déjà sur le vrai sens de φόβος dont il trouve l'explication dans le deuxième livre de la *Rhétorique* et ajoute : « Lisez, je vous prie, le cinquième et le huitième chapitre du deuxième livre de la *Rhétorique* d'Aristote, car, je dois vous le dire en passant : je ne puis m'imaginer que celui qui n'a pas lu ce deuxième livre ni toute la *Morale à Nicomaque*, puisse comprendre la *Poétique* de ce philosophe. »

les faire naître à l'occasion, il consacre un chapitre à la crainte, un autre à la pitié. Il définit la crainte : une peine ou un trouble naissant de l'idée que nous nous faisons d'un mal à venir qui peut nous perdre ou n'être que pénible... « La pitié est la douleur que nous ressentons à la vue d'un malheur qui semble capable de perdre ou d'affliger une personne qui ne le mérite pas, qui pourrait nous atteindre nous-mêmes ou quelques-uns des nôtres..., car évidemment il faut absolument, pour que notre pitié s'émeuve, que nous pensions qu'un malheur de ce genre pourrait aussi nous frapper.... Ce qui cause l'effroi est tout autre chose que la pitié ; l'effroi chasse la pitié et fait souvent naître un sentiment tout contraire. Nous éprouvons de la pitié pour ceux qui nous ressemblent par l'âge, le caractère, par les aptitudes, par la situation, par la naissance ; car en eux nous voyons que le malheur pourrait aussi nous atteindre. En un mot, on doit comprendre par tout ceci que les malheurs qu'on redoute pour soi émeuvent notre compassion quand on les voit arriver à d'autres[1]. »

Il ressort donc clairement pour Lessing, de cette citation d'Aristote, que la pitié et la crainte sont les deux sentiments que la tragédie doit exciter en nous, et qu'elle ne peut exciter que si le héros n'est ni trop en dehors, ni trop au-dessus ou trop au-dessous de la moyenne humaine ; ensuite que la crainte tragique, distincte de la pitié, se rapporte à nous-mêmes et que ces deux sentiments sont non seulement distincts, mais solidaires, corrélatifs entre eux, inséparables l'un de l'autre, l'un étant la conséquence nécessaire de l'autre.

Cette théorie d'Aristote est, selon Lessing, la condamnation absolue du système dramatique de Corneille.

Corneille, dit-il, a mis sur la scène Polyeucte, Phocas, Prusias, Cléopâtre, qui provoquent le premier l'admiration, les autres la terreur. Mais comme il se pique d'être fidèle et soumis à Aristote, il entend φόϐος par peur ou terreur et non par

1. *Rhétorique d'Aristote*, ch. V et VIII. Trad. Barthélemy Saint-Hilaire.

crainte[1]. De plus, comme il a mis sur la scène des personnages qui provoquent la pitié, comme le Cid, mais non la crainte, ou la crainte et non la pitié, il essaye, pour se mettre en règle avec Aristote, de prouver qu'Aristote n'exige pas que les deux sentiments soient inséparables, mais qu'il admet qu'on puisse exciter l'un sans exciter l'autre : « Cependant, quelque difficulté qu'il y ait à trouver cette purgation effective et sensible des passions par le moyen de la pitié et de la crainte, il est aisé de nous accommoder avec Aristote. Nous n'avons qu'à dire que par cette façon de s'énoncer il n'a pas entendu que ces deux moyens y servissent toujours ensemble et qu'il suffit, selon lui, de l'un des deux pour faire cette purgation, avec cette différence toutefois que la pitié n'y peut arriver sans la crainte, et que la crainte peut y parvenir sans la pitié[2]. »

Corneille avait ses raisons pour chercher à s'accommoder avec Aristote. Il s'agissait pour lui de justifier et le *Cid*, et *Cinna*, et *Rodogune*. Il croit même trouver dans Aristote même un appui à sa thèse. Il allègue qu'Aristote, lorsqu'il exclut de la tragédie certains sujets, « les rebute parce qu'ils n'excitent ni pitié, ni crainte, οὔτέ ἔλεον οὔτέ φόβον, et nous donne ainsi à connaître que c'est par le manque de l'une et de l'autre qu'ils ne lui plaisent pas et que s'ils produisaient l'une des deux, il ne lui refuserait pas son suffrage »[3]. Mais Lessing ne l'entend pas ainsi. Il ferme encore cette issue à son adversaire en lui prouvant que la particule disjonctive οὔτε ne permet pas de séparer et de considérer isolément les deux termes qui sont en présence, lorsqu'ils ne sont pas séparés dans la réalité. Ainsi quand on dit, par exemple, d'une femme qu'elle n'est ni belle

1. Lessing se trompe. Corneille n'a pas commis cette erreur, si c'en est une. Il se sert du mot *crainte*.

2. Schiller (*Ueber die tragische Kunst*) dit que « l'art qui a pour but spécial de provoquer en nous le plaisir de la pitié c'est l'art tragique dans son acception la plus générale ». Il donne donc raison à Corneille, puisqu'il ne parle pas de la crainte. Il croit également comme Corneille, et contrairement à Aristote, qu'un scélérat peut devenir l'objet de la tragédie, pourvu que le poète soit assez habile pour nous inspirer de la pitié pour lui.

3. *Discours de la tragédie, Œuvres de Corneille.* Ed. Regnier, t. I, p. 60.

ni spirituelle, on peut considérer l'une de ces qualités à l'exclusion de l'autre, car on sous-entend qu'à défaut de l'une, on se contenterait de l'autre. Mais quand on dit : cet homme ne croit ni à Dieu ni au diable, on ne veut pas, on ne peut pas dire qu'il pourrait croire à l'un sans croire à l'autre[1]. La négation de l'un des deux termes implique la négation de l'autre. Il en est ainsi de la crainte et de la pitié chez Aristote. L'une ne va pas sans l'autre ; elles s'impliquent et se commandent réciproquement[2].

Lessing, trop préoccupé de trouver dans la *Poétique* d'Aristote la rigueur et l'évidence des propositions d'Euclide auxquelles il l'assimile[3], force ici la pensée du maître qui n'est pas aussi absolue. Dans le chapitre de la *Rhétorique* (Liv. II, ch. VIII) où il définit la pitié, il dit que nous éprouvons de la pitié pour les malheurs que nous *pourrions* craindre voir arriver à nous ou à quelqu'un de nos proches[4]. S'il ajoute ensuite : « Il est évident que pour être ému de pitié il faut que nous pensions que nous, ou quelqu'un des nôtres, nous pourrions souffrir un malheur tel que celui dont nous avons parlé », il me semble qu'Aristote veut dire seulement, que le malheur du héros tragique doit être dans l'ordre des choses humaines et possibles, et que nous puissions par l'imagination nous mettre à sa place, considérer que sa destinée, abstraction faite des circonstances particulières et prise dans sa généralité, pourrait être la nôtre. Mais il ne s'ensuit pas du tout que nous devions craindre effectivement pour nous, ce qui arrive aux personnages de la tragédie, comme le veut Lessing. La pitié peut donc s'exercer indépendamment de la crainte égoïste ; l'une n'implique pas l'autre et cette corrélation nécessaire et obligatoire

1. *Discours de la tragédie*, p. 61.

2. *Dramaturgie*, n° 76.

3. On a opposé à Lessing un autre passage de la *Poétique* (ch. 11) où Aristote donne a préférence à une *reconnaissance* tragique, parce qu'elle produit la pitié ou la crainte (ἢ ἔλεον ἕξει ἢ φόβον).

4. Baumgart, *Aristoteles, Lessing und Gœthe*. Leipsig, 1877. Aristote emploie le conditionnel (potentiel).... ὃ κἂν αὐτὸς προσδοκήσειεν ἂν παθεῖν.

entre les deux sentiments n'est donc pas dans Aristote. Corneille qui, lui non plus, ne l'a pas cru, est donc justifié, et comme poète et comme critique, et son explication que Lessing rejette si dédaigneusement, se trouve être en définitive plus exacte, même au point de vue aristotélicien, que la sienne. Ajoutons, ce qui est l'essentiel pour nous, que l'expérience de chacun, dont Lessing fait trop peu de cas, lui donne un démenti formel. Qui de nous n'a pu constater qu'en présence du malheur d'autrui nous pouvons éprouver un vif sentiment de pitié sans faire nécessairement un retour sur nous-mêmes, sans craindre pour nous le malheur dont nous sommes témoins? N'est-il pas vrai, au contraire, que plus notre pitié est vive, plus nous sommes émus au spectacle des souffrances d'un de nos semblables, et moins aussi nous songeons à nous, même si le malheur qui l'a frappé est de ceux qui pourraient nous frapper nous-mêmes; à plus forte raison s'il est de ceux qui ne sauraient nous atteindre? Le souvenir d'un malheur réel éprouvé par nous, provoquera plus sûrement encore la pitié que la crainte d'un malheur simplement possible. Une mère qui a perdu ses enfants, n'a plus à craindre ce malheur pour elle-même; sa pitié n'en sera pas moins vive; elle le sera même davantage, en présence d'un deuil qui lui rappelle le sien. La pitié est un sentiment parfaitement indépendant de la crainte. Elle participe du désintéressement qui est la marque distinctive de l'amour; elle exclut ou du moins elle refoule les sentiments égoïstes.

La pitié dont Aristote donne l'analyse dans sa *Rhétorique*, est la pitié égoïste, envisagée d'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, au point de vue pratique et intéressé de l'orateur, qui n'est pas le même que celui du poète tragique. D'ailleurs Aristote n'a pu connaître et étudier que l'âme antique, qui n'a ni la profondeur, ni la délicatesse de sentiments, ni surtout l'héroïsme de dévoûment et de sacrifice de l'âme moderne, élargie et enrichie par le christianisme et par les progrès mêmes de l'humanité.

Lessing, il est vrai, a un doute. Il se demande si cette explication que donne Aristote de la pitié ne serait pas fausse peut-être, et si nous ne pourrions pas éprouver de la pitié pour des malheurs que nous n'avons pas à redouter pour nous-mêmes. Mais cette réflexion ne l'arrête pas longtemps. A aucun prix il ne veut abandonner son Aristote. Il exagère même la pensée du maître pour mieux se fortifier dans sa croyance : « Si même nous pouvons, sans crainte pour nous, éprouver de la pitié pour autrui, il est incontestable néanmoins que notre pitié, quand la crainte s'y ajoute, sera plus vive et plus sympathique qu'elle ne pourrait l'être sans cela. » Et, ajoute Lessing, « qui nous empêche d'admettre que le sentiment complexe qui naît à l'occasion du malheur d'un objet aimé n'atteint que grâce à la crainte qui s'y joint, le degré d'intensité qui permet qu'on lui donne le nom de passion (*Affect*[1]) » ? Ce qui nous empêche de l'admettre, c'est que l'expérience, à laquelle il faut toujours en revenir, donne un démenti à Lessing, qui se montre ici plus fervent aristotélicien que bon psychologue. Lui qui reproche à Corneille de n'avoir pas assez lu Aristote, mérite le reproche contraire : celui de l'avoir trop lu et de n'avoir pas assez lu dans le cœur humain, la meilleure pierre de touche de toutes les théories esthétiques.

Oui, sans doute, quand nous nous aimons plus qu'autrui, notre compassion pour naître a besoin d'être sollicitée par la crainte. Mais, dans le cas contraire, et qui oserait dire que ce n'est là qu'une exception négligeable? c'est la pitié qui refoule la crainte. Est-il nécessaire même d'aimer d'abord une personne pour s'apitoyer vivement sur les malheurs qui la frappent? N'est-ce pas un mouvement instinctif, presque inconscient, qui à la vue du malheur d'un de nos semblables, quel qu'il soit, nous fait penser tout d'abord au malheureux qui souffre devant nous, avant de penser à nous et même nous fait oublier nous-mêmes[2] ?

1. *Dramaturgie*, n° 79.
2. Aristote, selon Lessing, admet bien une sorte de pitié qui ne serait pas accom-

S'il en est ainsi dans la vie réelle, il en sera de même au théâtre qui est l'image de la vie. Là non plus, et c'est ce qu'il nous importe ici d'établir, cette corrélation nécessaire entre la pitié et la crainte n'existe pas, ou du moins ne saurait être imposée comme une condition absolue de la tragédie.

La situation des héros tragiques est presque toujours exceptionnelle. Leurs malheurs, les catastrophes où ils succombent, se rencontrent bien rarement dans la vie commune qui est la nôtre. Et cependant leurs malheurs nous touchent, notre sympathie s'attache à eux : nous souffrons avec eux, nous vivons de leur vie. S'il n'en était pas ainsi, quel intérêt aurait pour nous une tragédie et qu'irions-nous faire au théâtre ? Mais est-ce à dire que nous redoutons pour nous les malheurs qui excitent si vivement notre pitié ? Quel rapport y a-t-il entre ma destinée et celle d'Œdipe, d'Oreste, de Mithridate, de Macbeth, de Wallenstein ? Ai-je à craindre, moi, le sort d'Iphigénie, d'Antigone, de Desdémone, de Marguerite ? Et cependant je suis ému jusqu'aux larmes par leur douleur, leur désespoir, leurs remords. Je les suis avec anxiété jusqu'au dénoûment fatal. Si j'éprouve de la crainte, ce n'est pas pour moi, c'est pour ces tristes victimes de la fatalité des passions et des cruautés du sort. Ceux qui soutiennent que la crainte, dont parle Aristote, doit s'entendre non de la crainte pour nous, mais de la crainte pour les personnages de la tragédie, au point de vue psychologique et dramatique au moins, paraissent bien être dans le vrai. En tout cas ils ont signalé un des effets naturels de toute œuvre dramatique et les subtilités de Lessing n'y feront rien.

L'interprétation dont il s'est fait le défenseur s'appliquerait plutôt au drame bourgeois et moderne qui nous présente des personnages dans notre condition sociale, des malheurs et des

pagnée de crainte pour nous. Mais ce n'est alors qu'une pitié vague, impersonnelle en quelque sorte, et qui s'adresse à l'être humain en général et non à telle personne déterminée, φιλάνθρωπον, que Lessing avec plusieurs autres traduit par philanthropie. Mais, outre que psychologiquement rien ne justifie cette distinction très arbitraire, le sens que Lessing attribue au mot grec a été contesté de nos jours par d'éminents philologues et interprètes d'Aristote, entre autres par Zeller qui le traduit par « le sens inné de la justice ».

catastrophes domestiques. Lessing avait une prédilection particulière pour ce genre, et une admiration pour Diderot qui en est le maître et qu'il révère à l'égal d'Aristote. Lui-même, d'ailleurs, n'a guère fait que des pièces qui se rapprochent de cette forme dramatique. Sans parler de *Miss Sara Sampson*, *Minna de Barnhelm* est une comédie sérieuse, *Emilia Galotti* une tragédie bourgeoise, et *Nathan le Sage* tient des deux.

Dans ce cas, la théorie développée par Lessing ne serait plus celle de la tragédie et les conclusions qu'il en tire contre Corneille et contre la tragédie française n'auraient plus aucune valeur.

III.

L'effort le plus sérieux de la polémique de Lessing porte sur la seconde partie de la définition d'Aristote qui est aussi la plus importante, parce qu'elle énonce le but final, et par conséquent la condition essentielle de la tragédie. Ce but c'est d'opérer la purgation des passions, καθαρσιν, τοιούτων παθημάτων.

Cette question de la purgation est un des problèmes les plus obscurs de l'esthétique dramatique. Depuis la Renaissance, tous les commentateurs d'Aristote, tous les critiques, se sont épuisés à déterminer le véritable sens de cette énigmatique expression[1]. Toutes les solutions proposées ont trouvé des contradicteurs. Les réfutations ont suscité des contre-réfutations et donné naissance à de nouvelles solutions condamnées à leur tour. Depuis Lessing et particulièrement en Allemagne, cette terre classique du commentaire et de l'exégèse, la *catharsis* aristotélicienne est devenue une question à l'ordre du jour, toujours pendante, toujours discutée. Elle a fait le tour du monde savant. Philologues, historiens de la philosophie grecque, esthéticiens et poètes, tous ont tenu à dire leur mot, à proposer

1. Déjà au XVIe siècle un commentateur d'Aristote, Paul Béni, comptait douze ou quinze opinions diverses sur cette question (Corneille, *Discours de la tragédie*, p. 53). Voy. aussi E. Egger : *Histoire de la Critique chez les Grecs*, ch. III, § 7 (2e éd.). Aujourd'hui ce nombre s'appelle légion.

leur solution, sans qu'aucun ait pu trouver encore l'explication définitive.

La grande difficulté, c'est qu'Aristote ne dit nulle part ce qu'il faut entendre par cette *catharsis*, par cette purgation, ou plutôt purification (ce dernier terme serait préférable; le premier sent trop la pharmacie). Il annonce bien en un endroit une explication, mais il ne l'a pas donnée[1], ou bien le passage a été perdu; et c'est sur cette expression obscure comme un oracle, que se sont accumulés depuis trois siècles les commentaires les plus contradictoires, les hypothèses les plus bizarres et les plus invraisemblables.

S'agit-il, en prenant ce mot dans son acception médicale transportée du corps à l'âme, d'une simple évacuation, d'une véritable purgation qui en sollicitant fortement la pitié et la crainte qui nous oppressent, nous en délivre, nous soulage comme d'un poids incommode? C'est le point de vue pathologique.

S'agit-il plutôt d'une simple transformation de ces mêmes sentiments épurés, débarrassés de leurs éléments vicieux et morbides, rétablis dans leur intégrité naturelle par le plaisir artistique que nous procure le spectacle tragique? C'est le point de vue esthétique.

Ou bien encore cette transformation, cette épuration de nos sentiments doit-elle avoir pour effet de nous rendre meilleurs, plus aptes à la vertu, en nous montrant dans la destinée des héros tragiques, notre propre destinée, et les lois éternelles qui gouvernent le monde moral. C'est le point de vue moral et philosophique[2].

1. *Politique*, Liv. VIII, ch. VII.

2. Nous ne pouvons, à cause de leur trop grand nombre, énumérer même les plus importants parmi les auteurs et les partisans des différentes solutions que nous avons indiquées. Disons seulement que le point de vue médical, qui paraît le moins contestable au point de vue aristotélicien, a été soutenu avec beaucoup de science et d'esprit critique en France, par E. Egger, *Hist. de la critique chez les Grecs* (1re édition, 1849), par H. Weil, *Ueber die Wirkung der Tragœdie nach Aristoteles* (Basel, 1848); en Allemagne par J. Bernays, *Grundzüge der verlorenen Abhandlung des Aristoteles*, etc. (Breslau, 1857); — *Brief an Spengel über die tragische Catharsis*; — *Zur Catharsisfrage*. Le point de vue éthique, qui est celui de Corneille, de Dacier (*Poétique*, 1692)

C'est à ces divers points de vue que peuvent se ramener dans leur généralité, abstraction faite des nuances et des solutions intermédiaires, les interprétations nombreuses qui prétendent saisir le plus fidèlement la pensée probable et présumée d'Aristote.

Nous n'avons pas, bien entendu, l'intention de les discuter et de décider entre elles. Ce serait faire une digression étrangère à notre sujet et d'un médiocre intérêt. C'est affaire aux commentateurs d'Aristote. Nous devons nous borner à examiner l'explication que propose Lessing et qu'il oppose à celle de Corneille, à la fois comme la traduction exacte du texte d'Aristote, et comme la seule vraie et définitive définition de la tragédie.

Corneille, comme Lessing, donne à la *catharsis* un sens moral. « La pitié d'un malheur où nous voyons tomber nos semblables, nous porte à la crainte d'un pareil pour nous, cette crainte au désir de l'éviter et ce désir à purger, modérer, rectifier et même déraciner en nous la passion qui plonge à nos yeux dans ce malheur les personnages que nous plaignons, par cette raison commune mais naturelle et indubitable que pour éviter l'effet il faut supprimer la cause[1].

La purgation, selon Corneille, a donc pour objet les passions représentées sur la scène, les passions qui agitent l'âme

et de Lessing, est aussi celui de M. de Raumer, *Abhandlungen der Berliner Academie*, 1828; de A. Stahr, *Aristoteles und die Wirkung der Tragödie* (Berlin, 1859), et de Spengel, *Abhandlungen der Kön. bayr Akademie* (München, 1859). — Döring, *Die Kunstlehre des Aristoteles* (Jena, 1876), donne une liste très complète, avec analyse, des princi- paux travaux publiés sur ce sujet depuis le XVIe siècle. — Nous devons mentionner aussi, à cause du nom de son auteur, la solution proposée par Gœthe, mais qui n'a guère trouvé de partisans. Pour lui, la *catharsis* se passe non pas dans l'âme des spectateurs, mais sur le théâtre, dans l'âme des personnages. Elle est produite par le dénoûment du drame qui opère une sorte de conciliation (*Ausgleichung*) entre les passions contraires qui se sont heurtées et combattues dans le cours de l'action. Gœthe n'admet pas qu'Aristote ait pu donner] comme but à la tragédie l'effet produit sur les spectateurs. L'œuvre d'art a sa raison d'être en elle-même; elle subsiste tout entière par elle-même. Le véritable artiste ne se préoccupe pas plus de l'effet extérieur de son œuvre que la nature quand elle produit un lion ou un colibri. Voy. *Nachlese zu Aristoteles Poetik*. — *Briefwechsel mit Zelter*, vol. V, p. 300.

1. *Discours de la Tragédie*, p. 53. Corneille ajoute avec une naïve bonhomie : « Si la purgation des passions se fait dans la tragédie, je tiens qu'elle doit se faire de la manière que je l'explique, mais je doute si elle s'y fait jamais. »

des personnages de la tragédie et qui peuvent nous troubler nous-mêmes et nous perdre. C'est ainsi qu'il entend le sens de τοιούτων παθημάτων, l'étendant à tous les sentiments en général, à toutes les formes de la passion. Mais Lessing lui fait observer que τοιούτων παθημάτων ne peut signifier que : ces passions du même genre, c'est-à-dire la pitié et la crainte avec toutes leurs modifications, sous toutes leurs formes, mais seulement celles-là et point d'autres. L'objet de la purgation ce serait donc exclusivement la pitié et la crainte. Cette interprétation, au point de vue philologique, paraît exacte. Elle est d'ailleurs adoptée par la plupart des commentateurs d'Aristote modernes et contemporains. Mais cela ne veut pas dire que celle de Corneille, au point de vue esthétique et psychologique, soit fausse et sans valeur. Elle est même partagée par un savant de nos jours dont le nom fait autorité en Allemagne[1]. Mais Lessing déclare que ni Corneille, ni Dacier, ni aucun des commentateurs d'Aristote avant lui, n'ont compris Aristote. Il oublie seulement que cette interprétation de Corneille qu'il condamne si sévèrement a été donnée par lui-même dix ans auparavant, quand il discutait la même théorie d'Aristote avec ses amis de Berlin. En effet, il écrit à Nicolaï (2 avril 1757) : « ... Si la tragédie peut exciter la pitié, elle peut aussi exciter la crainte et la résolution du spectateur de se préserver des excès des passions qui ont précipité le héros dans le malheur, est une suite très naturelle et nécessaire de la crainte. » C'est bien ce qu'a dit Corneille. Mais dans la *Dramaturgie*, les idées de Lessing se sont modifiées et voici maintenant l'explication qu'il propose ou plutôt qu'il donne comme la seule vraie, la seule conforme au texte du maître.

La purgation ou purification des sentiments de crainte et de pitié provoqués en nous par le spectacle tragique consistera tantôt à les exciter quand elles sont trop faibles, tantôt à les modérer quand elles sont trop fortes, à les ramener à une juste

1. M. de Raumer, *loc. cit.*

mesure, à une moyenne également éloignée des extrêmes contraires, à les transformer par conséquent en habitudes morales, en dispositions vertueuses, car c'est précisément, selon la doctrine morale d'Aristote, dans ce juste milieu entre deux extrêmes que consiste la vertu[1].

En d'autres termes, « en excitant la pitié et la crainte, la tragédie leur ôtera ce qu'elles ont d'excessif, c'est-à-dire de vicieux et de dangereux, et les ramènera à un état modéré et conforme à la raison ». Ces mots qui, sous une autre forme moins absolue, expriment la même idée, ne sont autre chose que le commentaire que donne Racine du passage d'Aristote écrit en marge de la *Poétique*[2]. Ce commentaire est assez conforme à celui de Lessing, qui n'aurait donc pas tout à fait le mérite de l'invention, et chose curieuse, c'est un tragique français à qui en revient l'honneur, et celui-là même dont il dédaigne de s'occuper parce qu'il n'a pas fait de théories[3] ! Mais ce qui appartient en propre à Lessing, c'est la façon dont il explique que cette purgation doit s'effectuer. Comme il y a deux passions, la pitié et la crainte, qui doivent être tour à tour purgées l'une par l'autre, cette purgation sera quadruple :

1° La pitié purge la pitié ;
2° La crainte la crainte ;
3° La pitié la crainte ;
4° La crainte la pitié[4].

Est-il nécessaire d'insister longuement pour montrer que cette explication de Lessing, loin de clore le débat, comme il paraît le croire, ne fait que l'embarrasser de nouvelles difficultés et soulève de nombreuses et graves objections? Et d'abord, en ne regardant que la forme, cette quadruple purgation paraît bien bizarre et compliquée, d'une symétrie trop artificielle, et qui rappelle un peu les combinaisons des figures du

1. *Dramaturgie*, n° 78.
2. Voy. E. Egger, *Histoire de la Critique chez les Grecs.*
3. Voy. plus haut.
4. *Dramaturgie.*

du syllogisme inventées par la scolastique. Quant au fond, elle donne à la tragédie un but exclusivement moralisateur et pédagogique. Elle en exclut complètement l'élément esthétique, que Lessing ailleurs (dans le *Laocoon*) regarde cependant comme le but final des beaux-arts[1]. Ainsi comprise, la tragédie n'est plus une œuvre d'art. Elle nous donne tout autre chose que ce que nous lui demandons, à savoir une émotion, un plaisir, une impression de beauté et de poésie. Et pourquoi la crainte et la pitié, plutôt que les autres passions, l'amour, l'ambition, la jalousie, ont-elles besoin d'être transformées en dispositions vertueuses ? Ont-elles plus d'importance, sont-elles plus nécessaires à la vie morale ? Cette transformation peut-elle s'opérer par le simple spectacle d'une tragédie ? N'exige-t-elle pas le concours de la volonté ? N'y faut-il pas, pour qu'elle soit sérieuse et durable, un effort personnel et persévérant ? Voilà le théâtre transformé en une sorte de maison de santé, où l'on traite tantôt l'anémie, tantôt la pléthore de crainte ou de pitié dont nous pouvons être affligés. Quelle singulière mission confiée à l'art dramatique! Quelle tâche imposée au spectateur obligé, pour se conformer aux prétendues prescriptions d'Aristote, de se demander sans cesse et avec inquiétude, pendant et après la représentation, si la tragédie a opéré et s'il est purgé selon la formule[2] ?

Et puis combien de tragédies ne faudrait-il pas pour que cette transformation de nos sentiments en habitudes vertueuses soit complète et définitive? La vie entière se passerait au théâtre et on n'y serait pas pour son plaisir. Précisément le

1. Voy. notre étude sur le *Laocoon* parue dans les *Annales de l'Est* (juillet 1892). Dans une lettre à Nicolaï (2 avril 1757), Lessing constate que « c'est un grand avantage pour le poète dramatique de ne pouvoir être utile ou agréable sans être l'un et l'autre à la fois ».

2. Voltaire, dont le bon sens spirituel voit plus juste que les plus profonds commentateurs d'Aristote, dit à propos de cette question : « Pour la purgation des passions, je ne sais pas ce que c'est que cette médecine. Je n'entends pas comment la crainte et la pitié purgent selon Aristote. Mais j'entends fort bien comment la crainte et la pitié agitent notre âme pendant deux heures selon la nature, et comment il en résulte un plaisir très noble et très délicat qui n'est bien senti que des esprits cultivés. » (Remarques sur les *Discours* de Corneille. *Œuvres*, t. 50.)

théâtre antique, où les représentations étaient assez rares et espacées, eût fourni l'occasion la moins favorable pour cette cure morale. Par conséquent, ce n'est pas Aristote qui aurait songé à assigner à la tragédie ce rôle ingrat qu'il lui eût été bien difficile de remplir convenablement.

En outre, Aristote ne sépare pas le plaisir de l'action morale que doit produire sur nous la tragédie[1], et Lessing l'exclut complètement de sa définition. Enfin, et ceci semble décisif, Aristote, quand il parle de la musique, des instruments et surtout des chants, et de leur rôle dans l'éducation[2], distingue la musique qui sert à l'instruction, à l'éducation morale de la jeunesse, de celle qui sert à calmer, à soulager agréablement l'âme, à la purger des passions qui l'obsèdent (τὰ μέλη, τὰ καθαρτικὰ), en un mot à opérer la *catharsis* (κάθαρσιν μηθ' ἡδονῆς), et comme rien ne prouve que cette *catharsis* n'est pas identique à celle que doit opérer la tragédie, on peut en conclure que la théorie de Lessing, qu'il oppose avec tant d'assurance à ses adversaires, n'est pas conforme à la pensée d'Aristote.

Ce ne serait pas après tout un bien grand malheur, si au moins cette théorie était vraie en elle-même, si elle était d'accord avec l'expérience et la pratique de tous les maîtres de l'art dramatique ; si elle répondait à ce que nous éprouvons nous-mêmes à la lecture ou à la représentation des chefs-d'œuvre. Mais nous avons vu qu'elle ne peut tenir contre les difficultés et les objections qui s'accumulent contre elle. Si elle a trouvé quelques partisans, elle a rencontré encore plus d'adversaires.

Le grand tort de Lessing et qui étonne chez un esprit aussi sagace et aussi indépendant, c'est de croire *a priori* à l'infaillibilité d'Aristote, d'accepter la définition, obscure et incomplète d'ailleurs, qu'il donne de la tragédie comme un oracle

1. « C'est le poète qui doit produire par l'imitation, le plaisir provenant de la crainte et de la pitié. » (*Poét.*, chap. 14.)

2. *Politique*, Liv. VIII, ch. 7. Voy. E. Egger, ouvrage déjà cité, pages 274 et suiv. — Lieppert, *Aristoteles u. der Zweck der Tragödie*. Passau, 1862.

indiscutable, de s'y enfermer en quelque sorte et de ce point de vue étroit et arbitrairement choisi, de juger et de condamner toutes les opinions qui ne sont pas conformes à ce texte sacré.

Ce respect pour Aristote est commun d'ailleurs à tous les théoriciens et poètes du théâtre classique depuis la Renaissance.

A ce moment l'Aristote de la logique, l'Aristote de la scolastique et du moyen âge, tombé en discrédit, est remplacé par l'Aristote de la *Poétique* qui hérite de son autorité et de son prestige. Ses doctrines et ses règles dramatiques sont acceptées avec le même respect et la même soumission. Il semblait qu'un esprit indépendant comme Lessing, libre de tout préjugé traditionnel, réfractaire aux admirations consacrées par l'autorité et la routine, dût apporter à l'étude des théories d'Aristote la même liberté de jugement, la même sagacité critique avec laquelle il examine et discute les textes de la Bible. Mais non. Aristote pour lui est au-dessus de la critique, au-dessus de la discussion. Il lui attribue, nous le savons, l'infaillibilité d'Euclide. Sans doute il ne croit pas aveuglément, il ne jure pas sur la parole du maître, parce que c'est le maître, pas plus qu'on ne croit aux propositions d'Euclide parce que c'est Euclide qui les énonce. Lessing croit, parce qu'il est persuadé qu'Aristote a trouvé le vrai. Ce n'est pas l'autorité d'Aristote, ce sont ses raisons qui l'embarrassent[1]. Néanmoins, il ne recherche pas ici, comme il le fait ailleurs, dans ses écrits théologiques, à propos de l'authenticité des Évangiles, sur quels fondements reposent ces raisons. Il paraît convaincu que les questions d'art et de poésie sont du même ordre que les vérités mathématiques, susceptibles de la même évidence et pouvant être démontrées avec la même rigueur à l'aide d'axiomes et de définitions[2]. Il ne se demande non plus si Aristote a pu

1. N° 74.
2. A. W. Schlegel adresse le même reproche à Lessing : *Vorlesungen über dramatische u. Kunst Litteratur* (*dritte Vorlesung*).

tout voir et surtout tout prévoir; si sa définition n'est pas la conclusion tout empirique des observations qu'il avait faites sur la tragédie grecque, la seule qu'il pût connaître[1].

Non. Lessing est un croyant, un intransigeant, inébranlable dans sa foi, intolérant et intraitable à l'égard des dissidents.

En présence de cette certitude absolue de Lessing, il est curieux d'observer l'attitude de Corneille vis-à-vis de leur maître commun. Corneille, comme tous les poètes et critiques du XVIIe siècle, professe, lui aussi, le plus profond respect pour Aristote. « Ce grand homme, dit-il, a traité la Poétique avec tant d'adresse et de jugement, que les préceptes qu'il nous en a laissés sont de tous les temps et de tous les peuples.... Il a montré quelles passions la tragédie doit exciter dans l'âme des auditeurs. Il a cherché quelles conditions sont nécessaires et aux personnes qu'on introduit et aux événements qu'on représente pour les y faire naître. Il en a laissé les moyens qui auraient produit leur effet partout, dès la création du monde, et qui seront capables de les produire encore partout, tant qu'il y aura des théâtres et des acteurs; et pour le reste, que les lieux et les temps peuvent changer, il l'a négligé[2]. »

Lessing n'a pas mieux parlé d'Aristote. Mais Corneille ne reste pas absolument fidèle à cette profession de foi orthodoxe. A mesure qu'il avance dans la carrière, sa croyance faiblit; il a des doutes, des velléités de résistance, des tentations de libre pensée. Il est embarrassé de mettre d'accord ses pièces avec les dogmes du maître. Car ses pièces il les a faites en suivant son instinct et son inspiration de poète, bien plus qu'en obéissant docilement aux préceptes de la *Poétique*. Il s'en aperçoit après

1. Schiller (*Briefwechsel mit Gœthe*) s'exprime ainsi sur la théorie dramatique d'Aristote : « Toute sa théorie repose sur des raisons empiriques. Il avait sous les yeux une masse de tragédies représentées que nous ne connaissons plus. C'est de cette expérience qu'il tire ses raisonnements... Presque jamais il ne part de l'idée, mais toujours du fait empirique de l'art, du poète et de la représentation. » Schiller ajoute, il est vrai : « Ses jugements, quant à l'essentiel, sont de véritables lois esthétiques. Nous le devons à cette circonstance qu'il y avait alors des œuvres d'art qui, par le fait, représentaient dans un cas individuel l'espèce elle-même. »

2. Avertissement sur la tragédie du *Cid*.

coup. Il en est troublé ; il a des remords, et comme il tient absolument à rester fidèle à son culte pour Aristote, il cherche des accommodements avec le ciel. Il essaie de mettre sa conscience en repos, et de se prouver à lui-même et aux autres, que ses actes, je veux dire ses pièces, ne sont point en opposition avec le texte de l'évangile aristotélicien. Il emploie toute sa finesse d'avocat et de Normand à tourner habilement les règles sans les violer ouvertement, à les faire plier par toutes sortes d'artifices et de compromis [1].

Lessing, lui, n'a pas ces scrupules. Il prend Corneille durement à partie à propos de ses hérésies et de ses interprétations trop habiles. C'est que chez Lessing c'est le critique, le théoricien qui domine et qui absorbe le poète, tandis que chez Corneille, au contraire, c'est le poète qui, à certains moments, a conscience de son droit supérieur et se révolte contre les arrêts absolus de la critique. Lessing a fait ses pièces pour donner raison à ses théories qui à ses yeux priment tout. Il n'admet pas qu'on cherche après coup à accommoder les règles aux œuvres qui s'en écartent. Il ne se demande pas si la définition que donne le philosophe grec de la tragédie peut s'appliquer à toutes les formes de l'art dramatique, que le génie des poètes et des peuples, les conditions nouvelles de civilisation, les transformations du goût ont pu produire depuis, et si, après avoir cherché à comprendre la vraie pensée d'Aristote, il ne serait pas utile d'en vérifier la valeur, en la mettant en présence des chefs-d'œuvre du théâtre moderne, au lieu de juger ces chefs-d'œuvre selon qu'ils sont conformes ou non à cette théorie.

Ce que Lessing n'a pas voulu faire, Corneille ne pouvait le faire. Corneille n'était pas critique de profession. Sa science littéraire et philologique était médiocre. Mais son instinct de poète, l'influence toujours persistante chez lui, du théâtre espagnol, une sorte de romantisme latent et insconscient, lui ont

1. Voy. aussi comment Corneille essaie d'accommoder à ses besoins les règles de l'unité de temps et de lieu. (*Discours de la Tragédie.*) — Jules Lemaître (*Corneille et la Poétique d'Aristote*) fait à ce sujet des réflexions très spirituelles et très justes.

fait comprendre, en dépit de l'autorité et de la tradition, et contrairement à sa profession de foi aristotélicienne, que les prescriptions d'ailleurs obscures et tronquées, édictées il y a deux mille ans par un philosophe grec, ne pouvaient enchaîner à jamais l'inspiration originale et créatrice de l'auteur dramatique.

Ainsi cette fameuse purgation qu'il cherche tant bien que mal à ajuster au texte d'Aristote, lui inspire des doutes quant à ses effets pratiques. Il a peur « que le raisonnement d'Aristote ne soit qu'une belle idée qui n'ait jamais eu son effet dans la vérité ». Corneille propose aussi plusieurs combinaisons dramatiques, « que peut-être Aristote n'a pu prévoir parce qu'on n'en voyait pas d'exemples sur les théâtres de son temps ». Telle combinaison qu'Aristote condamne, Corneille la défend, et quelques-uns de ses arguments, quoi qu'en dise Lessing, sont excellents : car ce sont ses propres pièces qu'il met en avant. C'est le *Cid,* c'est *Cinna,* c'est *Polyeucte.* On ne peut que lui donner raison quand il dit : « Il y a grande apparence que ce qu'a dit ce philosophe, de ces divers degrés de perfection pour la tragédie, avait une entière justesse de son temps en la présence de ses compatriotes. Je n'en veux point douter, mais aussi je ne puis m'empêcher de dire que le goût de notre siècle n'est pas celui du sien, sur cette préférence d'une espèce à l'autre, ou du moins que ce qui plaisait au dernier point à des Athéniens ne plaît pas également à nos Français[1]. »

Cette déclaration de notre vieux tragique est encore la meilleure réponse qu'on puisse faire aux critiques et aux objections trop subtiles de Lessing. Certes, et sans parler de la virtuosité critique et dialectique qu'il déploie ici comme ailleurs, nous ne devons pas méconnaître les services que l'auteur de la *Dramaturgie* a rendus à l'esthétique dramatique, en apportant des lumières nouvelles à l'étude de la *Poétique* d'Aristote, en rectifiant plus d'une erreur accréditée, en suscitant autour de

1. *Discours de la Tragédie,* p. 71.

cette question obscure, d'intéressantes et ingénieuses discussions. Mais s'il s'agit non plus de l'interprétation philologique d'Aristote, mais de l'art dramatique lui-même, nous osons dire, dût l'ombre de Lessing en frémir d'indignation, que de Corneille et de lui, c'est encore Corneille qui a le mieux compris dans quel esprit un poète moderne peut et doit se servir des théories d'Aristote.

C'est une vaine prétention, que sans doute Aristote n'a pas eue, de vouloir enfermer dans une définition précise les formes variées et imprévues que peut revêtir l'art dramatique, et d'avance fixer tous les effets qu'il peut produire sur les âmes.

De tous les genres littéraires, le drame est le plus complexe et le plus compréhensif. Il les réunit tous. Il en est comme la vivante synthèse. Tous les arts, peinture, plastique, danse, musique, lui prêtent leur aide. Il est la plus fidèle, la plus parfaite représentation de la vie. Il en donne l'illusion la plus complète. C'est le rêve de l'imagination qui devient réalité vivante sous nos yeux. Tous les effets que produisent les autres genres poétiques, le drame les produit également, mais avec plus de puissance et d'intensité. Quand Lessing, s'obstinant à vouloir que la tragédie seule puisse produire la crainte et la pitié, et pas autre chose, s'écrie : « A quoi bon le travail pénible de la forme dramatique; à quoi bon bâtir un théâtre, costumer des hommes et des femmes, fatiguer leur mémoire, réunir toute la ville en un même endroit, si je ne veux obtenir, avec mon œuvre et sa représentation, rien de plus que quelques-unes des émotions que produirait un bon récit, lu par chacun chez lui, dans son coin[1] ? » Quand Lessing, dis-je, parle ainsi, il méconnaît la vraie nature du drame, et réduit beaucoup trop son domaine. Le drame, précisément parce que toutes les formes de la poésie et de l'art s'y rencontrent, agit sur notre être tout entier. Il nous prend par les sens, par l'imagination, par le sentiment. Il parle à notre intelligence; il excite nos pas-

1. *Dramaturgie*, n° 80.

sions; il peut même nous pousser à l'action. Il n'est pas une émotion qu'il ne puisse faire naître. Tous les sentiments sympathiques jusqu'à l'admiration, tous les sentiments contraires jusqu'à la crainte égoïste sont de son ressort. La nature humaine entière lui appartient. Il ne peut se faire qu'en présence de cette représentation idéale de la vie, notre être moral ne subisse pas une transformation salutaire, et que nous ne sortions pas de la représentation d'une belle tragédie, autres que nous n'y sommes entrés. Le plaisir que nous donne la peinture poétique des malheurs fictifs qui se déroulent sur la scène, se mêle aux sentiments de pitié, de crainte, de terreur qu'ils provoquent naturellement, les adoucit, les épure, les spiritualise en quelque sorte. Nous éprouvons alors cette *pitié charmante*, cette *douce terreur* dont parle Boileau[1] qui donne ici une assez juste interprétation de la *catharsis* d'Aristote. Cette *catharsis* qui s'opère d'abord par l'action dramatique, par le fond et la substance même de l'œuvre, s'opère aussi par la forme. Le drame, parce qu'il est une œuvre d'art, et que l'art est essentiellement beauté, ordre et harmonie, introduit l'ordre et l'harmonie dans nos sentiments et nos pensées, les règle, les modère, les façonne en quelque sorte à son image. Mais ces effets seront infiniment variés et divers dans leurs degrés, leurs nuances, suivant les différences d'âge, de sexe, de caractère, de condition sociale, divers aussi suivant les époques et les milieux. Vouloir, comme le fait Lessing, comme le font les fanatiques d'Aristote, les condenser tous en une formule inflexible et absolue, qui prétend réglementer tyranniquement les inspirations et les conceptions du poète aussi bien que les émotions du spectateur, c'est tenter l'impossible et se mettre en opposition avec la raison et avec l'expérience. Il faut renoncer à donner une définition complète, je ne dis pas de la tragédie elle-même, mais de ses effets, car aucune ne les épuise; ou bien il faut les accepter toutes, car chacune à son tour nous

1. *Art poétique*, chant III.

fait connaître un des côtés par où la tragédie agit sur notre âme.

Celle d'Aristote, sur laquelle roule tout ce débat, entendue ainsi, contient certainement une part de vérité, car il est impossible qu'un esprit aussi profond qu'Aristote ait pu ne pas saisir quelques-uns des effets que doit produire, sinon la tragédie en général, du moins les tragédies de son temps, encore que cette définition ne s'applique pas à toutes. Il serait difficile, par exemple, d'y faire rentrer certaines pièces d'Eschyle. Elle peut même trouver son application au théâtre moderne, à condition toutefois qu'on ne s'en tienne pas trop minutieusement à la lettre, comme le fait Lessing, mais qu'on la prenne dans son sens le plus large, dans son sens philosophique.

Ainsi l'ont compris plusieurs critiques contemporains, philosophes, esthéticiens, littérateurs, qui ont fait pour ce dogme aristotélicien, ce qu'on fait pour certains dogmes religieux. Ils ont voulu le sauver, lui conserver l'autorité et le respect, en essayant de le mettre en harmonie avec les idées modernes, avec les formes nouvelles de l'art dramatique, en l'élargissant assez pour que toutes les grandes œuvres du théâtre puissent y trouver place : la tragédie de Sophocle, aussi bien que celle de Corneille, le drame de Shakespeare aussi bien que celui de Schiller et de Victor Hugo [1].

1. Nous citerons comme exemples de cette interprétation large et philosophique de la définition d'Aristote, celle de l'éminent historien de la philosophie grecque, E. Zeller : « L'art épure et calme les passions parce qu'il les soumet à sa loi, et les rattache non pas à ce qui nous est personnel, mais à l'humanité en général, qu'il règle leur cours par une mesure fixe, et contient leur puissance. » (*Philosophie der Griechen*, II[ter] Theil, 2[te] Abtheilung.)

Un délicat moraliste contemporain a également émis sur ce sujet une opinion ingénieuse et juste : « La vue des passions d'autrui nous éclaire sur les nôtres. Quand on dit que les passions sont aveugles, on entend par là qu'elles ne se voient pas elles-mêmes. Il est bon qu'elles se voient sur la scène. Sans doute la vue des sentiments fictifs peut enflammer nos propres sentiments. Mais le plus souvent en provoquant la réflexion elle les rectifie, les calme ou les adoucit, et c'est peut-être dans ce sens qu'il faut entendre le mot si célèbre et si controversé d'Aristote, disant que les passions sont purifiées par la tragédie. » (C. Martha, *De la Délicatesse dans l'art*, p. 170.).

IV.

Cette méthode d'interprétation qui essaie de concilier la liberté du génie avec le respect de la tradition, que Lessing a cependant recommandée et pratiquée ailleurs, il n'en veut pas ici. Sa dévotion aristotélicienne, jointe à ses préventions contre la tragédie française, le pousse dans un sens tout opposé. Les théories de Corneille sont fausses parce qu'elles ne sont pas conformes à celles d'Aristote; donc ses tragédies qui sont le fruit de ces théories, ne sont pas des tragédies, et comme toutes les tragédies françaises sont conçues dans le même esprit, et d'après le même système, elles ne méritent pas davantage le nom de tragédies. La France qui se vante de posséder le premier théâtre du monde, en réalité, n'a pas de théâtre.

Voilà la conclusion finale de tout ce débat : la condamnation définitive, et la proscription sans appel, de la tragédie française.

Lessing veut bien convenir que ces prétendues tragédies ne sont pas sans offrir certaines beautés, que « ce sont des œuvres très fines, très instructives, dignes de tout éloge ». Il reconnaît que leurs auteurs sont gens d'esprit et de talent, dont plusieurs méritent de tenir un rang distingué parmi les poètes. « Seulement ce ne sont pas des poètes tragiques et leurs œuvres ne sont pas des tragédies... Corneille et Racine, Crébillon et Voltaire n'ont rien de ce qui fait que Sophocle est Sophocle, Euripide Euripide et Shakespeare Shakespeare. Ceux-ci sont rarement en opposition avec les exigences principales d'Aristote, ceux-là le sont presque toujours [1]. » Mais quoi ! si ces œuvres ont charmé, remué le public en France et à l'étranger, s'ils ont fait battre les cœurs, fait couler des larmes ; si les personnages que le poète a mis sur la scène, vivent

1. *Dramaturgie*, nos 100-104.

dans l'imagination des hommes de la vie éternelle des créations du génie, — et qui saurait le nier — que vous faut-il de plus? Ceux qui ont admiré et qui admirent encore ces œuvres, est-ce parce qu'ils les jugent conformes aux règles de la *Poétique?* Interrogent-ils Aristote pour savoir s'ils ont le droit d'admirer et d'être émus? Ce n'est là en définitive qu'une querelle de mots, et nous sommes ici en présence d'une variété de pédantisme scolastique et aristotélicien, que Molière n'avait pas prévue, et que devait nous offrir, chose étonnante, un des maîtres de la critique moderne!

Toutefois, comme s'il craignait d'être allé trop loin, et de heurter de front l'opinion du public qui s'obstinait même en Allemagne, même à Hambourg, à applaudir les œuvres de nos tragiques, il ajoute en matière de correctif: « Est-ce que je veux dire par là qu'aucun Français n'est capable de produire une tragédie touchante? que l'esprit volatil de la nation n'est pas capable d'un tel effort? Je rougirais d'en avoir eu seulement la pensée! Je suis persuadé qu'aucune nation du monde n'a reçu tel don de l'esprit de préférence aux autres. On dit bien : l'Anglais profond, le Français spirituel. Mais qui donc a établi cette distinction? Pour sûr ce n'est pas la nature, qui partage également ses faveurs entre tous. Il y a autant d'Anglais spirituels que de Français spirituels, autant de Français profonds que d'Anglais profonds. La masse du peuple n'est exclusivement ni l'un ni l'autre. Que veux-je donc dire? Je veux dire seulement que les Français n'ont pas ce qu'ils pourraient fort bien avoir, et ce qu'ils n'ont pas encore : la vraie tragédie; et ils ne l'ont pas, précisément parce qu'ils se sont imaginé l'avoir depuis longtemps[1]. »

Lessing, il est vrai, offre généreusement de nous venir en aide et de nous rendre ce qu'il nous enlève. Plein d'une confiance superbe dans la toute-puissance de la critique, et dans la vertu de la formule d'Aristote, dont il a deviné le secret, il

1. *Dramaturgie*, nos 100-104.

s'écrie : « Qu'on me nomme la pièce du grand Corneille que je ne me charge pas de refaire et de refaire mieux ! Qui peut tenir le pari [1]. »

Il est vraiment regrettable que personne n'ait tenu le pari, ou que Lessing ne se soit pas cru engagé d'honneur à réaliser cette belle promesse ! Il serait curieux de comparer le vrai Corneille au Corneille refait et corrigé par Lessing !

Il est vrai qu'il ajoute aussitôt : « Assurément je la ferai mieux et cependant je serai bien loin d'être un Corneille et d'avoir fait un chef-d'œuvre. Je la ferai sûrement mieux et cependant je n'aurai pas le droit d'en être bien fier. Je n'aurai fait que ce que chacun peut faire qui croit aussi fermement que moi à Aristote [2]. » Ou bien cet aveu, que nous devons croire sincère, — la sincérité est une des qualités qu'on ne saurait contester à Lessing, — n'a pas de sens, ou bien il prouve qu'il s'agit ici d'une question de pure forme et d'adaptation mécanique en quelque sorte, à la théorie d'Aristote. Mais ce qui fait que Corneille est Corneille, ce qui fait que ses chefs-d'œuvre comptent parmi les chefs-d'œuvre de l'art dramatique, c'est donc autre chose que cette conformité tout extérieure à certaines règles, que le plus médiocre dramaturge peut réaliser : c'est la création des caractères, l'analyse des passions, la beauté du style, en un mot la vie que le génie seul peut infuser à ses œuvres. Voilà aussi ce qui, en dépit des raisonnements et des critiques de Lessing, fait vivre le théâtre de Racine et de Corneille et explique son influence dominante et persistante en Allemagne.

Cette influence, subie par les auteurs et par le public, propagée par la critique, voilà ce qui irrite Lessing, et ce qui explique l'ardeur infatigable de sa polémique contre Voltaire, contre Racine et surtout contre Corneille, doublement coupable pour avoir fait des tragédies et pour avoir voulu les justifier par un système qui est une hérésie. Toute la *Dramaturgie*, on

1. *Ibid.*
2. *Ibid.*

peut le dire, respire l'antipathie contre la tragédie française. Il l'attaque, il la dénigre à toute occasion. C'est son *delenda Carthago.*

Non seulement il la condamne, comme nous venons de le voir, dans son essence, dans son principe, intérieur; il lui reproche aussi, comme de graves défauts, la régularité monotone de sa construction, ses complications, ses coups de théâtre, et surtout son respect des conventions, des bienséances et de l'étiquette, le langage tantôt pompeux, tantôt précieux qu'elle prête à ses personnages, la galanterie qui chez elle remplace la vraie passion, etc.[1]. Il ne se borne pas à parler en son propre nom. Il recueille avec soin toutes les critiques qui à l'étranger, en France même, ont été dirigées contre la tragédie classique. C'est ainsi que la représentation du *Père de famille,* de Diderot, l'amène tout naturellement à reproduire les objections que Diderot fait au système dramatique qu'il se propose de renverser et de remplacer. Diderot est pour Lessing un allié précieux. Sa cause est la sienne. Aussi résume-t-il avec satisfaction le chapitre des *Bijoux indiscrets,* où la tragédie avec ses fables compliquées d'incidents, chargées d'épisodes, ses dénoûments forcés, son dialogue affecté, ses tirades déclamatoires, le costume bizarre, les gestes extravagants des acteurs, est mise en parallèle avec la simplicité de l'action, le naturel du discours de la tragédie antique.

Il cite encore à l'appui de sa thèse, l'opinion de Saint-Évremond qui reproche à la tragédie française de provoquer l'émotion tendre au lieu de la pitié, l'attendrissement au lieu de la crainte et de l'étonnement, et qui attribue cette décadence à ce mesquin esprit de galanterie mis à la mode par le *Cyrus* et la *Clélie,* à ces longues tirades politiques qui gâtent les tragédies de Corneille, et enfin à l'exiguïté du théâtre et à la pauvreté des décors, qui ne permettent pas au poète de développer une grande action tragique.

1. Nos 68 et 84.

Il va sans dire que Lessing applaudit des deux mains à ce réquisitoire contre la tragédie française. Il ne cherche pas à discerner ce qui dans ces critiques peut s'appliquer aux productions médiocres, d'ordre inférieur, mais non aux œuvres des maîtres. Appuyé sur ces autorités pour lui indiscutables, il n'en affirme qu'avec plus de conviction la conclusion dernière de sa polémique : les Français n'ont pas de théâtre tragique, pas plus du reste que les Allemands, qui ne vivent que sur les Français. Mais au moins, eux reconnaissent et avouent leur indigence, tandis que les Français s'imaginent dans l'illusion de leur orgueil national, posséder le premier théâtre du monde.

On peut s'étonner et regretter que Lessing n'ait pas apporté dans sa critique et dans sa polémique dramatiques, cette largeur de vue, cette indépendance de jugement, ce haut esprit de tolérance qu'il montre dans sa critique et dans sa polémique théologique.

Lui qui fait dire au sultan Saladin, dans le drame de *Nathan le Sage,* ce magnifique plaidoyer en faveur de la tolérance religieuse : « Je n'ai jamais demandé que tous les arbres se revêtent de la même écorce[1] » ; lui, qui rappelle à l'orthodoxe pasteur Götze qui veut le chasser de l'Église chrétienne, ces paroles de l'Évangile de saint Jean : « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père[2] », comment n'a-t-il pas voulu admettre que dans le domaine de la poésie il y a place aussi pour plus d'un système; qu'il y a plusieurs manières également belles de réaliser le même idéal; que de même qu'on peut, dans chaque religion, donner l'exemple et le modèle de toutes les vertus, on peut être un grand, un vrai poète tragique, sans adopter à la lettre le *Credo* aristotélicien? Lessing agit à l'égard de Corneille comme le fanatique pasteur luthérien devait, un peu plus tard, agir à son égard. Lessing est le Götze de la tragédie.

1. *Ich habe nie verlangt, dass allen Bäumen eine Rinde wachse.* (*Nathan le Sage,* act. IV, sc. 4.)
2. *Anti-Götze,* 3.

Si Lessing avait étudié dans cet esprit de justice et de tolérance les chefs-d'œuvre de notre scène (la *Dramaturgie* du moins ne nous montre pas qu'il l'a fait), au lieu de raisonner sur des formules abstraites, ou de s'en tenir à des productions notoirement inférieures avec lesquelles il confond l'œuvre des maîtres; si surtout il avait eu, ce qui fait défaut du reste à son temps, le sens historique, l'intelligence des milieux et des époques, il aurait autrement jugé la tragédie française et, ce qui est plus important, il aurait donné une autre conclusion à sa polémique. Il aurait non seulement, ce qu'il a fait avec sagacité, signalé et critiqué les défauts, mais il aurait aussi, ce qu'il n'a pas fait, indiqué au moins les beautés réelles et impérissables de ces œuvres qu'il traite si dédaigneusement, et qu'il condamne si sommairement[1]. Il aurait compris que ces défauts, aussi bien que ces qualités, tiennent au milieu social d'où est sortie la tragédie française et dont elle est l'image fidèle; qu'elle n'est nullement, comme on l'a trop longtemps cru, une pure imitation de la tragédie antique, mais qu'elle est, malgré son costume antique, une création originale et moderne où la tradition et l'imitation classiques s'unissent avec l'esprit de la société du XVII[e] siècle, et qui offre en même temps ce caractère de vérité et de généralité humaine qui explique son succès auprès des étrangers[2]. Cette appréciation plus vraie et plus juste de notre théâtre classique, si l'auteur de la *Dramaturgie*, trop attaché encore au dogmatisme littéraire de la vieille école, avait su la faire, loin de nuire à la cause de l'indépendance et de l'autonomie du théâtre allemand, dont

1. Du vivant déjà de Lessing, Élias Schlegel, un de ses prédécesseurs dans la critique dramatique, avait reconnu que chaque nation a son théâtre à elle, obéissant à des règles différentes, mais également légitimes. Il cite comme exemple le théâtre français et le théâtre anglais, qui « l'un et l'autre sont très beaux, et cependant une pièce anglaise ne plaira pas facilement sur la scène française, ni sur la scène anglaise une pièce française ». — *Gedanken zur Aufnahme des dänischen Theaters* (1747).

2. Ce caractère original de la tragédie française trop méconnue, a été mis très heureusement en lumière par un des maîtres de la philosophie contemporaine, M. Paul Janet, qui a appliqué à la critique littéraire ses rares facultés d'analyse psychologique. Voy. son livre : *Problèmes du dix-neuvième siècle; La Littérature*, p. 162. (Paris, 1873.)

il s'est constitué le défenseur, eût été au contraire le meilleur argument qu'il pût exposer[1] en sa faveur. C'est précisément parce qu'il eût constaté que les tragédies de Racine et de Corneille ont un caractère spécifique, vraiment français et national, qu'il devait en déconseiller l'imitation et en empêcher l'acclimatation sur le sol allemand. Lessing avait l'ambition très légitime de doter l'Allemagne d'un théâtre original, de travailler du moins à le faire naître. Ç'a été le but de tous ses travaux de toutes ses œuvres dramatiques. C'est aussi l'intention qui a inspiré la *Dramaturgie*. Il était naturel, il était juste que l'Allemagne, refusant de se traîner éternellement à la remorque de la France, voulût avoir une littérature à elle, un théâtre à elle, qui ne fût pas une importation étrangère, mais un produit naturel de son génie. Et c'est parce que la tragédie de Racine et de Corneille est essentiellement française, qu'elle porte la marque de son origine et de sa nationalité étrangère, que Lessing devait la repousser ou plutôt la reconduire au delà de la frontière en la couronnant de fleurs, comme Platon avait fait pour les poètes. Il aurait ainsi concilié les devoirs du critique avec les devoirs du patriote.

Mais Lessing ne raisonne ni en historien, ni en patriote, mais en critique dogmatique et théoricien. Il juge la tragédie française uniquement d'après sa conformité avec le code aristotélicien. Le théâtre national qu'il rêve, est celui qui en réaliserait le plus fidèlement les prescriptions. Il condamne Corneille, non parce qu'il est Français, mais parce qu'il pèche contre les règles qu'il juge absolues et immuables. La passion

1. La critique allemande fidèle à l'esprit de la méthode historique a depuis longtemps donné tort à Lessing, et reconnu les qualités et les beautés de la tragédie française du XVII[e] siècle ; nous aurions l'embarras du choix si nous voulions en donner les preuves. Nous nous bornons à citer l'opinion d'un célèbre écrivain, Varnhagen d'Ense, qui, se trouvant à Paris en 1810 à la suite de l'ambassade autrichienne, écrit à propos d'une représentation donnée à Saint-Cloud, avec Talma, en présence de l'Empereur et de la Cour : « Le théâtre français est un être d'une espèce particulière, une création sortie des qualités intimes de la nation, formée par le travail pénible de deux siècles. Elle est l'orgueil et la joie du peuple français.

« Tout repose ici sur des données indiscutables, sur une convention tacite. Celui-là seul qui l'accepte a le droit de juger. » — *Denkwürdigkeiten*, vol. 3, p. 103. Voy. aussi Danzel et Guhrauer : *G. E. Lessing*, vol. 1, p. 484.

patriotique, il faut le reconnaître, malgré l'opinion courante, n'a qu'une assez faible part dans cette polémique. On a parlé, à propos de la *Dramaturgie,* de la défaite de Rossbach. On a comparé Lessing à Arminius, délivrant sa patrie, en massacrant les légions de Varus dans la forêt de Teutobourg. Il y a là bien de l'exagération. Lessing n'est pas un de ces patriotes à tous crins, de ces farouches Teutons hostiles à toute influence étrangère, et qui retiendraient volontiers leur nation dans les forêts de l'antique Germanie plutôt que de voir sa pureté native souillée au contact de la corruption latine et française. Lessing n'est pas de ceux-là. Lessing est un philosophe du XVIIIe siècle, cosmopolite et humanitaire. Sans doute il aime son pays, mais sans passion étroite et, qu'on nous passe cette expression, sans chauvinisme[1]. Il ambitionne pour lui un développement littéraire et dramatique, original et national; mais il ne cherche nullement à le soustraire aux influences du dehors, à lui interdire l'imitation des modèles étrangers, et s'il veut substituer Shakespeare à Corneille, c'est parce que Shakespeare lui paraît réaliser, plus complètement que Corneille, la vraie conception de la tragédie.

Ce n'est qu'à notre tragédie, et non à notre théâtre en général qu'il en veut. La comédie française, il l'accepte. Il prend aisément son parti de la voir occuper la place d'honneur dans le répertoire du théâtre allemand. Il donne même aux comédies françaises l'avantage sur celles des Anglais. Il juge nos auteurs comiques non pas sans réserves, mais sans prévention, sans parti pris de dénigrement, très souvent même avec éloge et sympathie.

1. Lessing s'est toujours tenu au-dessus des partis qui au moment de la guerre de Sept ans divisaient l'Allemagne en deux camps, celui des Saxons et celui des Prussiens. Il ne pouvait se mettre à l'unisson de l'enthousiasme guerrier et patriotique de ses amis de Berlin, tout en admirant le génie militaire de Frédéric II, ce qui lui attira même de vifs désagréments pendant son séjour à Leipzig. Dans une lettre à Gleim, le Tyrtée de la guerre de Sept ans, il reproche à une de ses poésies patriotiques, que le patriote y étouffe trop le poète. « Peut-être, ajoute-t-il, le patriote en moi n'est-il pas tout à fait étouffé, quoique l'éloge d'être un zélé patriote soit la dernière chose que j'ambitionne ; j'entends un patriote qui me ferait oublier que je dois être un citoyen du monde. » (A Gleim, 16 déc. 1758. Ed. Hempel, V, 20, p. 170.)

En plus d'un endroit, il loue Molière; il le défend contre d'injustes critiques; il fait grand cas de Destouches; il goûte fort Marivaux et Regnard. Quant à Diderot, on connaît son admiration pour ses théories et pour ses œuvres qu'il a traduites, acclimatées sur la scène allemande. Ce sont là ses maîtres, ses modèles, et l'on retrouve dans ses écrits plus d'une trace de leur influence. Voltaire même, à qui il cherche querelle quand et où il en trouve l'occasion, est attaqué par lui surtout comme auteur tragique. Mais comme philosophe, comme écrivain, il l'estime, et dans sa polémique contre la tragédie française, c'est à lui, c'est à Saint-Évremond, à Diderot, c'est-à-dire à des Français, qu'il emprunte ses meilleurs arguments. Singulier libérateur de son pays, qui va chercher ses auxiliaires dans la nation ennemie elle-même! C'est comme si Arminius, dont on a mal à propos évoqué le souvenir, avait, pour combattre les Romains, enrôlé dans son armée, des généraux et des officiers romains!

Si Lessing avait uniquement voulu, comme de trop ardents patriotes ont voulu le faire avant lui et après lui, fermer la littérature allemande à l'invasion étrangère, ce n'est pas seulement à la tragédie, mais encore et surtout à la comédie française qu'il aurait dû déclarer la guerre.

La comédie n'est-elle pas par excellence le genre national, qui représente la vie intime et domestique; les mœurs actuelles et contemporaines d'une société? La contagion de l'esprit étranger se communique plus sûrement par la comédie que par la tragédie, qui prend ses sujets le plus souvent au dehors, ou dans le passé, et qui toujours plus ou moins transforme et idéalise ses personnages.

Supposons, ce qui n'est pas inadmissible, que Corneille ait compris Aristote comme l'a compris Lessing, et que ses tragédies aient été faites selon la formule, la polémique de Lessing n'aurait plus eu d'objet, et la campagne qu'il a menée, plus de raison d'être. La tragédie française gardait à ses yeux son influence et son prestige. Il n'y avait plus aucune raison pour la repousser.

Lessing n'a donc pas choisi pour combattre en faveur du théâtre allemand et contre le théâtre français, le seul terrain où il était inattaquable et invincible, celui de la nationalité.

Ce n'est pas qu'il n'ait compris, au moins une fois, quel était le véritable obstacle qui s'opposait au développement original et national du théâtre allemand. Dans les dernières pages de la *Dramaturgie,* quand il constate avec tristesse et dépit que l'entreprise à laquelle il s'était voué, avait échoué, en grande partie, devant l'indifférence du public, il s'écrie d'un ton d'amère ironie : « Oh! la bonne idée, de vouloir donner aux Allemands un théâtre national quand nous autres Allemands nous ne sommes pas encore une nation ! et, ajoute-t-il aussitôt, comme s'il craignait d'insister sur cette délicate question, je ne parle pas de constitution politique, mais seulement de caractère moral. On dirait presque que ce caractère consiste à n'en vouloir aucun. Nous sommes toujours les imitateurs jurés de ce qui est exotique et surtout les humbles admirateurs de ces Français qu'on croit ne jamais assez admirer. »

Ici, il se livre à une violente diatribe contre notre littérature, mais sans préciser, sans distinguer, enveloppant tous nos auteurs dans un même anathème, comme s'ils n'avaient à offrir que les pires défauts à l'imitation des Allemands[1].

Que cette imitation trop fidèle du théâtre français, utile au début, ait pu devenir plus tard nuisible au développement original de l'art dramatique allemand, on ne saurait le contester. Mais Lessing espère-t-il qu'en ruinant le système de la tragédie française, en discréditant les œuvres de nos poètes, en substituant à ces modèles d'autres modèles, en révélant à ses contemporains la recette de la vraie tragédie qu'il se flatte d'avoir dérobée à Aristote, il réussirait, par ce travail de démolition et de critique, par ce déploiement de théories, à faire éclore sur le sol allemand cette littérature dramatique de culture indigène?

1. *Dramaturgie,* n°s 100-104.

Lui, qui se flattait d'avoir, à défaut du génie, que la nature, disait-il, lui avait refusé, « obtenu de la critique quelque chose qui approche de très près du génie », pouvait certes se faire illusion sur la vertu inspiratrice et créatrice de la critique, et croire qu'une fois en possession des vrais principes, débarrassée définitivement de la tyrannique influence du théâtre français à jamais condamné, l'Allemagne verrait naître et fleurir chez elle la tragédie parfaite, selon la définition d'Aristote. Mais par une étrange anomalie, les Français qui ont si mal étudié, si mal compris Aristote, ont un théâtre national vivant et partout admiré, tandis que les Allemands, qui ont si doctement interprété Aristote, de l'aveu même de leurs critiques les plus autorisés et malgré une abondante production de belles œuvres, cherchent encore le leur !

E. GRUCKER.



LIVRES ET BIBLIOTHÈQUES

A STRASBOURG

AU MOYEN AGE[1]

Les renseignements sur les bibliothèques qui ont existé à Strasbourg au moyen âge et sur les moyens qu'on a employés pour les former, sont extrêmement rares; mais plus ils sont rares, plus il importe de les recueillir; ils aideront à compléter le tableau de l'état intellectuel d'une période où il n'était pas encore facile de se procurer des ressources littéraires. Ce que j'ai pu réunir dans nos différentes archives ne forme encore que des fragments isolés; des recherches ou des découvertes ultérieures permettront peut-être d'en combler les lacunes. Je commencerai par les bibliothèques, pour donner ensuite quelques détails sur les industries qui ont eu pour objet la production matérielle et le débit des livres.

I. BIBLIOTHÈQUES.

1. *Bibliothèques ecclésiastiques.*

Dans les premiers temps du moyen âge et dans des villes comme Strasbourg, les laïques n'ont eu ni l'envie de se livrer à des occupations savantes ni, dans le cas que cette envie au-

1. Cette notice est un remaniement complet d'un travail assez sommaire, paru d'abord dans la *Revue d'Alsace* de 1877, puis avec quelques additions, dans mon livre : *Zur Geschichte der ältesten Bibliotheken und der ersten Buchdrucker zu Strassburg*, 1882.

rait existé, les moyens de la satisfaire. La science était exclusivement réservée aux clercs. Outre les arts libéraux, ceux-ci devaient posséder quelques connaissances théologiques et quelques notions de droit; ils cultivaient la poésie, rassemblaient des notices historiques, pratiquaient la médecine, faisaient le métier de notaires, rédigeaient et copiaient les actes publics et privés; aux jeunes laïques, qui ne devaient pas rester absolument ignorants, ils donnaient une instruction souvent assez maigre. Avant la création des universités ils recevaient eux-mêmes leur éducation littéraire dans les écoles des couvents et des chapitres; là il fallait des livres pour les élèves et plus encore pour les maîtres. Il suit de là que les plus anciennes bibliothèques ont été celles des établissements ecclésiastiques. A Strasbourg, les premières ont été celles des chapitres; au XIII[e] siècle s'y ajoutent celles de quelques couvents; au XV[e] enfin, on voit se former des collections particulières qui, sauf de très rares exceptions, n'appartiennent aussi encore qu'à des chanoines, à des curés ou à des religieux. C'est d'après cet ordre que je classerai les faits dont j'ai connaissance.

1. *Chapitres.*

La cathédrale. — Le premier ouvrage dont il soit fait mention comme ayant appartenu à la cathédrale, est indiqué par Schadæus, et d'après lui par Schilter, sous ce titre : *Biulfi episcopi argentinensis commentarii in libros S. Scripturae, so er mit eigenen Händen geschrieben*[1]. Ce renseignement ne mérite aucune confiance; on ne sait absolument rien de Biulfe; dans les anciens catalogues de nos évêques, il n'y a que son nom; Erkanbold lui consacre cette ligne insignifiante : *tantis praesulibus sociatur jure Biulfus*[2]; il était si peu connu que Closener écrit même son nom *Duulfus*[3]. Grandidier doute avec raison

1. Schadæus, *Summum templum Argentinense*. Strasb., 1617, in-4°, p. 71. — Schilter, dans son édition de Königshofen. Strasb., 1698, in-4°, p. 966.

2. Königshofen, éd. de Schilter, p. 471.

3. Éd. de Hegel. Leipzig, 1870. T. I, p. 70.

de la vérité de l'assertion de Schadæus[1], lequel, du reste, s'était borné lui-même à dire qu'on prétendait que le manuscrit se trouvait à la cathédrale. Un fait plus positif est que celle-ci a possédé de bonne heure un recueil de canons, écrit en 788 par ordre de l'évêque Rachion « pour le salut de son âme et par amour pour Dieu et pour l'église de Strasbourg[2] ». Ce volume, décoré d'initiales splendides[3] et qui avait, par la nature des pièces qu'il contenait, un très grand intérêt historique, devint au commencement du XVIIᵉ siècle, par suite de circonstances dont il sera parlé plus bas, la propriété de la ville de Berne ; en 1774, l'évêque de Strasbourg, cardinal de Rohan, en obtint la restitution et le donna à son université catholique[4] ; lors de la Révolution, il passa à la bibliothèque de la ville, dont il partagea le sort en 1870.

D'après Wimpheling, l'évêque Uton (950 à 965) dota son église « d'un précieux trésor de volumes », sur lequel toutes les données nous manquent[5]. Le successeur d'Uton, Erkanbold (965 à 991), qui accompagna l'empereur Otton en Italie, se procura en ce pays quelques manuscrits qu'il rapporta à Strasbourg pour les remettre également à la bibliothèque de la cathédrale ; en 1508 celle-ci en possédait encore le traité de saint Jérôme, *De viris illustribus*, un commentaire sur les Proverbes attribué à saint Ambroise, un autre *De concordantiis quatuor evangelistarum* qui portait le nom de saint Jérôme, mais qui devait être le livre *De consensu evangelistarum* de

1. *Histoire de l'Église de Strasbourg*. Strasb., 1776, in-4°, t. I, p. 186.

2. Voir l'inscription chez Grandidier, o. c., t. II, p. CXLI.

3. Fac-similé dans l'ouvrage du comte de Bastard, *Ornements des manuscrits*, pl. 45 à 48.

4. Le gouvernement bernois céda le manuscrit au cardinal par décision du 4 juillet 1774. Hagen, *Catalogus codicum Bernensium*. Berne, 1875, p. 9. — La Bibliothèque nationale possède un *Catalogus librorum biblioth. Argent.*, écrit en 1779 (mss. latins, 17925) ; il énumère environ 50 manuscrits, dont quelques-uns sur parchemin ; l'un en est intitulé *Decreta pontificum romanorum et aliorum patrum*, ce qui est sans aucun doute le recueil de Rachion. Une bibliothèque strasbourgeoise, ne possédant qu'une cinquantaine de mss., ne peut pas avoir été celle de l'université protestante, beaucoup plus riche ; le catalogue est celui de l'université catholique ; on le voit, du reste, par les imprimés.

5. Wimpheling, *Catalogus episcop. Argent.* 1508, in-4°, f° 21 *b*.

saint Augustin, la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère, les actes d'un certain nombre de saints[1]. Vers 1655, Böcler, professeur d'histoire à l'université de Strasbourg, fit l'acquisition d'un volume renfermant les commentaires de Bède sur plusieurs livres de l'Ancien Testament; c'était un de ceux qu'avait donnés Erkanbold, qui l'avait corrigé de ses propres mains; depuis la mort de Böcler, on en a perdu les traces[2]. Le commentaire attribué à saint Ambroise, le seul de ces manuscrits qui parvint plus tard à la bibliothèque de l'ancienne université de Strasbourg, portait en tête : *Erkanbold praesul dat dona Mariae;* le saint Jérôme *De viris illustribus* avait eu cette inscription : *Erkanbold humilis praesul me scribere jussit*[3]. C'est à ce même prélat, plein de zèle pour les études et amateur de beaux livres, que la cathédrale a dû jadis un des principaux ornements de sa bibliothèque, un évangéliaire in-4°, écrit au xe siècle par un très habile calligraphe ; il est orné d'initiales, dont quelques-unes, d'une rare perfection, occupent des pages entières. Du temps de Wimpheling ce volume était encore à Strasbourg; plus tard il disparut pour ne reparaître que dans la riche collection de feu M. Ambroise Firmin-Didot et pour être acquis finalement par un bibliophile alsacien. Le style des miniatures et la concordance du calendrier des fêtes avec celui de l'abbaye de Saint-Gall prouvent qu'il a été exécuté

1. O. c., f° 24 *a*.

2. Grandidier, *Hist. de la province d'Alsace*. Strasb., 1787, in-4°, t. I, p. ccıv, note *g*. Sur le premier feuillet il y avait quelques vers, dont voici les premiers :

Utilis ecclesiæ pius Erchanboldus agiæ
Inclitus antistes libros perlegeral omnes,
Inter quos istum parili cum sorte libellum
Correxit per se studiosi dogmatis arte
Falsa catus radens et congrua sensibus addens...

Un distique au deuxième feuillet nous apprend que l'évêque avait fait écrire ce volume pendant son séjour en Italie :

Erchambold præsul Francorum ruribus exul
Hoc nobis propius scribere jussit opus.

En ce passage, *exul* ne signifie pas exilé, mais simplement absent.

3. Grandidier, *l. c.* — « *Dat dona Mariæ* » ; *Maria* est pour la cathédrale, qui était consacrée à la Vierge, Notre-Dame.

dans ce monastère, célèbre pour son école de calligraphie; diverses notices inscrites sur les feuillets du commencement et sur ceux de la fin nous apprennent qu'il a appartenu à notre cathédrale, et les dates de ces notices nous autorisent à affirmer que c'est Erkanbold qui l'a fait venir à Strasbourg[1].

Après cet évêque, le principal bienfaiteur de la bibliothèque fut Wernher (1002 à 1027), le même qui entreprit la reconstruction de la cathédrale. Cet homme éminent profita de sa haute position, de ses voyages, de ses richesses, pour recueillir des livres. On peut admettre que lorsqu'en 1026 il suivit l'empereur Conrad à Rome, il en acheta en Italie; il en acquit d'autres, écrits dans des couvents rapprochés de son diocèse, et il ne choisit pas seulement des ouvrages de théologie, il voulut avoir des classiques et des traités sur toutes les sciences[2]. C'est ainsi qu'il donna à la cathédrale la traduction d'Euclide par Boëce, copiée en 1004, dans l'espace de onze jours, par l'écolâtre Constance de Luxeuil[3]; quelques écrits de Cicéron, les Institutions de Quintilien, les Phénomènes d'Aratus, le commentaire de Boëce sur le traité d'Aristote de l'Interprétation, quelques ouvrages sur la musique, le calcul, l'astronomie, la rhétorique, la dialectique; un Pentateuque et les commentaires d'Origène sur ce livre, le *De Principiis* d'Origène, le *Hexaëmeron* de saint Ambroise et d'autres traités du même Père, ses épîtres et celles de saint Augustin, saint Jérôme sur les Petits Prophètes et sur l'épître aux Éphésiens, le premier livre de la traduction d'Eusèbe par Rufin, l'Histoire de Paul Orose, Grégoire de Tours sur les miracles des Saints, les poésies de Prudence, les étymologies et les épîtres d'Isidore de Séville, les homélies de saint Augustin et de Bède, l'exposition du Lévitique par Hésychius[4], des Vies de saints, un livre

1. V. ma notice sur ce manuscrit dans le *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, 1883, p. 34.

2. Wimpheling, *Catal. episc. Arg.*, f° 27 *a*.

3. Voir l'inscription qui était dans le volume chez Grandidier. *Œuvres inédites*. Colmar 1865, t. II, p. 236.

4. Wimpheling, *l. c.*, *Esitius super leviticum de sacrificiis*.

sur les cérémonies, un pontifical et une bible latine[1]. Dans chaque volume se trouvait la mention *Werinharius episcopus dedit sanctae Mariae;* la plupart des manuscrits étaient du xe siècle; quelques-uns d'entre eux étaient ornés de miniatures. Un psautier, écrit en notes tironiennes avec des initiales dorées, que l'abbé Trithémius vit en 1498 lors d'un voyage à Strasbourg, n'est pas compris dans le catalogue des dons de Wernher, laissé par Wimpheling. Il est impossible de dire si le chapitre le possédait dès avant cet évêque, ou s'il n'en fit l'acquisition que plus tard. Quelqu'un, qui ne savait pas le lire, lui avait donné pour titre *Psalterium armenica lingua;* l'abbé de Sponheim releva cette méprise et conseilla à Geiler, qui l'avait conduit à la bibliothèque, de faire mettre *Psalterium notis tironianis descriptum*[2]. On négligea de suivre ce conseil; encore au commencement du xviie siècle, ce psautier passait pour être d'origine arménienne[3].

La grande valeur de tous ces livres, depuis celui qui venait de Rachion jusqu'à ceux qui furent donnés par Wernher, consistait dans leur date; il y en avait du viiie, du ixe, du xe siècle; les plus récents étaient encore antérieurs à 1028, année de la mort de l'illustre évêque. Un *Sacramentarium,*

1. A la fin de la première partie de la bible, il y avait ce vers du scribe :

Qui scripsit, scribat, et longo tempore vivat!

Ce détail, ainsi que d'autres sur plusieurs de nos anciens mss., est tiré de notices trouvées dans les papiers de feu M. Jung, un des derniers et des plus méritants de nos bibliothécaires, mort en 1863. Un de ses gendres, M. le professeur Reussner, a eu l'extrême obligeance de me communiquer ces notes.

2. Trithemius, *Polygraphiæ libri sex. Impensis Jo. Haselbergii de Aia,* 1518, in-fo. Fo A, 5.

3. « *Aus dieser Bibliothek hat mein Vatter selig* (le professeur Elie Schad, mort 1593) *ein uralt in Pergament* [*geschrieben Buch zu shen bekommen, darauss er etliche notas oder signa, so gantze Wörter in sich begreiffen, abgezeichnet* (*wie unter seinen coll. alphabetis variarum gentium zu befinden*). *Ueber dieselbigen hat er diesen titulum präfigiret : Notæ cyprianæ ex Psalterio Bibliothecæ summi templi Argent., cujus titulus Psalterium armenicum.* » Notes manuscrites sur la cathédrale, recueillies par Osée Schad, l'auteur du livre cité page 539, note 1 (Biblioth. particulière). Du temps de Grandidier, *Œuvres inédites,* t. I, p. 441, note 4, ce volume avait disparu de la bibliothèque de la cathédrale. Celle de la ville avait possédé un ms. en notes tironiennes, mais c'était une sorte de clef de ces notes et rien n'y était en or.

écrit en or et en argent sur du vélin pourpre, était un des plus anciens et des plus précieux de nos manuscrits, mais l'époque de son entrée à la bibliothèque est inconnue[1]. Guillaume, le successeur de Wernher (1028 à 1047), n'enrichit la cathédrale que d'une copie de l'*Homiliarius* de Paul Diacre[2]. Vers la même époque, elle reçut d'un certain Gundolach, qui ne se qualifie que de *peccator*, les Homélies de Grégoire le Grand sur Ézéchiel[3].

Depuis lors et pendant longtemps l'histoire ne sait plus rien de pareilles libéralités. L'évêque Jean de Lichtenberg, élu en 1306, donna le poème de Gotfried de Haguenau sur les fêtes de la Vierge; il ne lui coûtait rien, l'auteur lui avait fait hommage de son manuscrit[4]. En 1372, la bibliothèque se composait de 91 volumes[5]; à la mort de Wernher, elle en avait compté au moins une cinquantaine; dans le cours de trois siècles et demi, elle ne s'était donc accrue que d'environ quarante acquisitions nouvelles. Les livres étaient déposés dans l'ancien dortoir du grand chapitre, devenu disponible depuis que les chanoines avaient renoncé à la vie commune.

En 1467, un des religieux du couvent de Truttenhausen, au pied de la montagne de Sainte-Odile, fit don à l'évêque Robert d'un missel écrit de sa main; c'est un chef-d'œuvre calligraphique, avec 38 miniatures fort remarquables, dont quelques-unes étaient tirées d'un manuscrit plus ancien. Je ne saurais

1. V. la description de ce volume chez Kopp, *Bilder und Schriften der Vorzeit*. Mannheim, 1819, t. I, p. 176.

2. *Sermones variorum*, avec cette inscription : « *Huic loco acquisiti industria domini Wilhelmi c. Arg. ecclesiæ reverendissimi pontificis, utilitati et honestati domus Dei infatigabiliter insudantis.* »

3. « *Istum librum sancte Marie Gundolach peccator tradidit.* » On avait écrit dans ce ms. les noms des 31 premiers évêques de Strasbourg et quelques vers d'Erkanbold.

4. V. ma notice sur Gotfried de Haguenau, dont le ms. contenait aussi des règles fort curieuses sur la versification léonine, *Revue d'Alsace*, 1873.

5. « *Nota quod LXXXXI libri sunt in catenis in dormitorio ecclesiæ Argent. Non. Julii anno domini M.CCC.LXXII præsentatum est mihi Henrico per Hammannum dictum Anshelmum dormentarium tunc temporis ecclesiæ Argent.* » Inscription dans le ms. de Quintilien Bandini, *Catalogus codicum latinorum bibl. Mediceæ laurentianæ*. Florence, 1775, in-f°, t. II, p. 382.

dire si le prélat le garda pour son usage personnel, ou s'il le remit à la bibliothèque de son chapitre[1].

Les chanoines, tous grands seigneurs, se souciaient peu de leur bibliothèque; malgré les chaînes qui devaient préserver les livres, il y en eut qui furent vendus ou dérobés. Lors de son séjour à Constance, pendant le concile, le Pogge visita un jour le couvent de Saint-Gall; il y trouva la bibliothèque enfouie au fond d'une tour obscure, où, selon son expression, on n'enfermerait pas même des condamnés à mort. Parmi les volumes, couverts de poussière et d'ordures, il découvrit le manuscrit de Quintilien, que l'évêque Wernher avait donné à sa cathédrale et qui, on ne sait comment, était venu en Suisse. Les moines, qui à leur tour étaient devenus si indifférents à toute étude qu'on cite de leurs abbés ne sachant pas même lire, le lui abandonnèrent; il l'emporta en Italie, avec d'autres livres qu'il avait délivrés, dit-il, des cachots d'Allemagne et de France. Ce Quintilien appartient aujourd'hui à la bibliothèque laurentienne de Florence, où l'on conserve aussi les traités de Cicéron, provenant également de la donation de Wernher. Wimpheling savait que ce dernier manuscrit était arrivé en Italie; comme il a fait partie de la bibliothèque du cardinal Niccolo Niccoli, il est probable que c'est un de ceux que le Pogge, ami de ce cardinal, avait rapportés de ses voyages; ce n'est qu'au commencement de notre siècle qu'il est venu s'ajouter aux trésors de la Laurentienne[2].

1. Catalogue de la bibliothèque de M. Yéméniz. Paris, 1867, p. XXXVII. Au XVIII[e] siècle, le ms. avait appartenu au couvent de Nazareth à Paris.

2. Le Pogge trouva le ms. de Quintilien « *adhuc salvum et incolumem, plenum tamen situ et pulvere refertum. Erant enim in bibliotheca libri illi, non ut eorum dignitas postulabat, sed in teterrimo quodam et obscuro carcere, fundo scilicet unius turris, quo ne vita quidem damnati detruderentur.* » A Guarini de Vérone, 16 déc. 1417. Mabillon, *Musæum italicum*. Paris, 1724, in-4°, p. 209. — « *...qua in re vere possum dicere, omnes libros fere qui noviter tum ab aliis reperti sunt, tum a me ipso, qui integrum Quintilianum, Ciceronis nostri orationes, Silium Italicum, Nonium Marcellum, Lucretii partem, multosque præterea Germanorum Gallorumque ergastulis mea diligentia eripui atque in lucem extuli, Nicolai suasu...* » *Oratio tertia in funere Nicolai Nicoli. Opera Poggii*, Bâle, 1538, in-f°, p. 272.—Wimpheling écrit à Trithémius, 17 septembre 1492 : « *De oratore Tullium et Quintilianum ipsum in Alamanorum latebris inventos esse Itali confitentur.* » En tête du supplément au *Catalogus illustrium viro-*

Dans un sermon synodal, prononcé en 1482, le prédicateur de la cathédrale, Geiler de Kaisersberg, se plaignit de l'incurie de l'évêque et du chapitre à l'égard de la bibliothèque[1]. Celle-ci se trouvait toujours dans l'ancien dortoir du *Bruderhof*, mais elle n'était ni surveillée ni utilisée. Lorsqu'en 1487 le licencié en droit Jean Simler, doyen de Saint-Thomas et official de l'évêque, fit son testament, il y déclara qu'il léguerait ses livres à la cathédrale si, dans un local convenable, on établissait une salle nouvelle[2]. On apprend par une lettre du chartreux Jean Rot à Geiler de Kaisersberg, que cette salle était achevée en 1493 ; Rot raconte que, lors d'une promenade avec l'écolâtre du grand-chapitre, Henri de Henneberg, celui-ci lui dit : « Nous avons construit une bibliothèque qui sera ornée de beaucoup de livres. » Rot ayant demandé s'il y aurait aussi beaucoup de lecteurs, l'écolâtre répondit : « Il y a quarante ans nous avons encore eu des prébendiers du chœur très instruits et très respectables, mais aujourd'hui l'abus qu'on fait en cour de Rome des grâces apostoliques, nous oblige à accepter même les plus illettrés[3]. » Cependant, la bibliothèque étant réorganisée, dans une grande pièce revêtue de boiseries et munie de rayons, au-dessus de la salle capitulaire[4], la collection de

rum. S. l. et a., in-4°, p. 0, I. — V. aussi Bandini, *l. c.*, et un article de Reifferscheid dans le *Rheinische Museum für Philologie*. Francf., 1868, p. 143. — J'ajouterai ici que Lucas Bathodius copia d'un *exemplar vetustum in bibliotheca majoris templi*, les *definitiones* dogmatiques, que Béatus Rhénanus joignit à son édition de Tertullien. Bâle, 1521, in-f°, p. 593 à 615.

1. « *De negligentia denique bibliothecæ et librorum preciosorum taceo.* » *Sermones et tractatus varii. Argent.*, 1521, in-f°, p. 177.

2. « *Si contigeret bibliothecam seu librariam infra ambitum Argentinensis ecclesiæ, sive in locis ad eandem pertinentibus erigi, extunc et non alias volo...* » Wencker, *Collecta archivi jura. Argent.*, 1715, in-4°, p. 429.

3. « *Dicebat constructam esse librariam ornandam libris plurimis. Cui ego : si etiam adessent viri docti plurimi qui codices legerent ? Et ipse subjunxit ante XL annos, tempore quo ipse advenit, erant multi ex præbendariis chori, viri honesti et scientia spectabiles, sed nunc tales paucissimi sunt, propter usum apostolicarum gratiarum quibus, inquit, cogimur quoscumque acceptare.* » Lettre autogr. de Rot, 22 juin 1493. Arch. de la ville ; publ. par Dacheux, *Un réformateur catholique à la fin du* xv[e] *siècle, Jean Geiler*. Paris, 1876, p. LXXIV.

4. « *Ein schön, luftig und gantz vertäfelt Gemach mit vielen Schäfften.* » Schadæus, *Summum templum*, p. 77.

Simler, qui était mort en 1492, vint augmenter ce qui restait de l'ancienne[1].

En 1478, on institua pour la cathédrale une place de prédicateur, qui ne dut être occupée que par un prêtre séculier, pourvu du grade de docteur en théologie. Le premier titulaire fut Geiler de Kaisersberg. Cet « office de la prédicature » fut doté d'une bibliothèque spéciale, à laquelle le sénateur Pierre Schott, ami de Geiler, donna quelques volumes ; un des vicaires du grand chœur, Eucharius Trösch, homme très studieux, lui légua, outre ses livres, les nombreuses copies d'ouvrages théologiques et autres qu'il avait faites lui-même[2]. Par son testament du 30 avril 1505, Geiler laissa à cette même bibliothèque la sienne, qui était assez considérable ; elle devait rester, à l'usage de ses successeurs, dans la maison affectée à la prédicature ; au cas que celle-ci fût supprimée, les livres seraient à vendre au profit des pauvres[3]. La Réforme introduisit dans la cathédrale le culte protestant ; l'office de la prédicature, tel qu'il avait existé jusque-là, fut supprimé, et la bibliothèque, y compris celle de Geiler, fut incorporée à celle de l'école, établie dans l'ancien couvent des dominicains.

La chapelle de Saint-Laurent, qui était celle de la paroisse de la cathédrale, avait également une petite collection de livres, dont se servaient les curés ; Wimpheling lui offrit quelques volumes, entre autres un traité de Gerson[4].

1. Dans le cloître de la cathédrale, le chapitre érigea à Simler cette épitaphe : « *Mementote Joannis Simleri Argentinensis, jurisconsulti doctissimi, qui consilio suo multis profuit nostramque bibliothecam optimis voluminibus completavit.* » Grandidier, *Œuvres inédites*, t. I, p. 442, note 3.

2. Wimpheling, *Catol. episc. Arg.*, f° 27 *b*. — Schadæus, *Summum templum*, p. 79. — Trösch fit son testament le 17 septembre 1489 et mourut le 19 décembre 1490.

3. Le texte du testament de Geiler a été publié par Röhrich dans la *Zeitschrift für historische Theologie*, 1848. Röhrich, confondant la bibliothèque de la prédicature avec celle du chapitre, croit par erreur qu'elle a eu le même sort que cette dernière.

4. *De vita spirituali animæ*. A la fin : « *Scriptus et finitus per me Johannem Frantz de Leypheim, baccalaureum uxoratum, Heidelb., anno* 1481. » Wimpheling avait ajouté : « *Utilissimus libellus pro concionatoribus et confessoribus et cuilibet theologo, contra eos qui nimiam tribuunt vim verbis positivis, et longe majora sentire videntur de vicario quam suo vero domino. Hunc libellum deputo ad parochialis ecclesiæ S. Laurentii summi templi Argent. bibliothecam. Maneat hic.* » Addition faite

Dans les querelles qui eurent lieu à la fin du XVIe siècle entre les chanoines catholiques et les chanoines protestants du grand chapitre, la bibliothèque de la cathédrale fut misérablement dilapidée; les deux partis avaient besoin d'argent pour se faire la guerre. Quelques manuscrits furent vendus à l'académie protestante : un Ancien Testament en cinq volumes, le Commentaire d'Origène sur le Pentateuque, celui de Boëce sur l'Interprétation d'Aristote, un Traité de Bède, l'*Opus etymologiarum* d'Isidore de Séville, l'*Homiliarius* donné jadis par l'évêque Guillaume, les Homélies de Grégoire le Grand sur Ézéchiel provenant de Gundeloch, le poème de Gotfried de Haguenau. D'autres parvinrent entre les mains de Frédéric-Casimir, comte de Deux-Ponts, qui en céda un, les Poésies de Prudence, au chevalier Jacques Bongars, résident de Henri IV à Strasbourg[1]. Une partie de ce qui restait en fait de manuscrits, fut acquis par Bongars lui-même, qui était un passionné bibliophile; il se procura ainsi le Recueil de canons fait par ordre de Rachion et plusieurs des volumes donnés à la cathédrale par l'évêque Wernher. En 1612, il légua sa bibliothèque à Jacques, fils de son ami Renaud Gravisset, bourgeois de Strasbourg; Jacques, s'étant établi en 1624 à Berne, fit don de toute la collection Bongars à la bibliothèque de cette ville[2]; là, on conserve encore, portant le nom de Wernher, les Phénomènes d'Aratus, l'Histoire de Paul Orose, la traduction d'Euclide par Boëce, le commencement de la traduction d'Eusèbe par Rufin, ainsi que les Poésies de Prudence avec une inscription disant qu'elles avaient appartenu à la cathédrale de Strasbourg[3]. L'assertion de Grandidier que quelques-uns

par une autre main : « *Mag. Jac. Wimpfelingus dono dedit ad bibliothecam laurentianam. Vivat in æternum defensor plebanorum, taceant monachi, confundentur non dubito.* » Un des curés de Saint-Laurent, Martin de Würzbourg, avait aussi donné quelques livres. Wimpheling, *Catal. episc.*, in-f°, 27 *b*.

1. Grandidier, *Hist. de la prov. d'Als.*, t. I, p. CCVI, et ci-dessous note 3.

2. Hagen, *Catalogus codicum Bernensium*, p. XX et suiv.

3. Voici, d'après Hagen, les mss. qui sont à Berne : n° 87, *Libri Boetii de arte geometricæ et arithmeticæ*, écrit en 1004, avec figures mathématiques, 18 feuillets in-f°; l'inscription *Werinharius dedit*, etc., est du XIVe siècle ; — n° 88, *Claudii Cæsaris*

des manuscrits légués à Gravisset furent acquis par l'Électeur palatin pour sa bibliothèque de Heidelberg[1], me paraît erronée. On sait qu'après la prise de Heidelberg par les Impériaux en 1622, la bibliothèque palatine fut transportée à Rome; Grandidier en conclut qu'il doit exister au Vatican des manuscrits provenant de notre cathédrale. Mais Bongars ayant laissé tous ses livres, sans exception, au fils de son ami, et en ayant confié la garde à Georges Lingelsheim, jusqu'à ce que le jeune homme fût devenu majeur, il n'est pas probable qu'on en ait détourné des volumes. J'ajouterai qu'en 1816, le gouvernement pontifical dut restituer à Heidelberg 890 manuscrits; or, parmi les 19 latins qu'il rendit, il n'y en a aucun qui ait fait partie du fonds de notre grand-chapitre[2].

Il ne paraît pas, du reste, que lors de la guerre épiscopale les chanoines de Strasbourg aient aliéné tous leurs livres. Le *Catalogus librorum bibliothecae Argentinensis*, qui est conservé à la bibliothèque nationale de Paris et que je crois être celui de l'ancienne université catholique, fait mention entre autres de deux manuscrits sur vélin, contenant l'un les *Leges Alamannorum*, l'autre les *Leges Longobardorum;* or, avant le mois d'août 1870, notre bibliothèque publique avait eu un

Arati phænomena, xe siècle, in-fo, avec miniatures se rapportant au zodiaque; — no 128, *Orosii historiæ et Eusebii historiæ ecclesiasticæ liber primus*, incomplet du commencement et de la fin, xe siècle, in-fo; il faut y joindre le no 108, qu'on en a détaché : *Fragmentum calendarii antiqui romani, ad decembrem mensem pertinens et Fasti romani*, xe siècle; — no 169, *Breve chronicon et capitula historiarum Orosii*, ixe siècle, 14 feuillets in-fo. Tous ces numéros ont l'ancienne inscription constatant le don de Wernher. — No 264, *Prudentii carmina*, xe siècle, in-4o. A la première page : « *Bongarsii ab ill. principe domino Frederico Casimiro comite palatino ad Rhenum Bipontin.* »; p. 73 : « *hic liber pertinet ad librariam ecclesiæ Argent.* »

Selon Grandidier, *Hist. d'Alsace*, t. I, p. ccv, il y aurait à Berne encore d'autres mss. provenant de Wernher; mais il s'est trop hâté de noter d'après l'ancien catalogue des mss. bernois, publié par Sinner en 1760, les volumes qui lui ont semblé se rapporter aux titres indiqués par Wimpheling. Aucun des huit mss. qu'il croit pouvoir identifier avec ceux de notre cathédrale, ne porte l'inscription relative à Wernher; il y en a un qui a appartenu, non à Bongars, mais à Pierre Daniel; d'autres commencent par des traités que Wimpheling ne mentionne pas. Dans le catalogue de Hagen ce sont les nos 101, 102, 199, 285, 325, 370, 424, 548.

1. Grandidier, *Essais sur la cathédrale*, p. 363.

2. Wilken, *Geschichte der alten heidelberger Büchersammlungen*. Heidelberg, 1817, p. 291.

exemplaire des lois alémaniques écrit au IXe siècle, et un des lois lombardes datant du XIIe ou du XIIIe siècle; c'étaient sans aucun doute ceux qui s'étaient trouvés dans la collection de la cathédrale, et tout porte à croire qu'ils en avaient fait partie dès le moyen âge. Comme depuis le commencement du XVIIe siècle, la bibliothèque était inaccessible aux savants protestants, ceux-ci ignoraient ce qui était resté et ce qui avait passé à l'étranger; en 1617, Schadæus et, en 1698, Schilter ne purent que copier les renseignements donnés par Wimpheling; le premier dit qu'on *prétendait* que les manuscrits cités dans le *Catalogus episcoporum Argentinensium* étaient encore là; le second *espérait* qu'ils n'avaient pas disparu. Il s'était même formé des légendes sur des trésors qui n'avaient jamais existé; on a vu plus haut que Schadæus parle de commentaires autographes de l'évêque Biulfe; Schilter croit savoir qu'à la cathédrale on gardait *des Caroli Magni teutsch Psalterium, darein er mit eigener Hand geschrieben*[1]*;* un Psautier allemand avec des notes de la propre main de Charlemagne! Quel trésor paléographique!

Chapitre de Saint-Thomas. — Jusqu'à la fin du XIVe siècle, il n'est pas fait mention de la bibliothèque de ce chapitre, le plus riche et le plus important après celui de la cathédrale. Mais il a dû en posséder une bien avant cette date. De bonne heure on rencontre parmi les chanoines, qui étaient d'extraction moins aristocratique que ceux du grand-chapitre, des hommes qui avaient fait des études, des canonistes, des médecins, même des poètes. Le chroniqueur Königshofen, un des membres de la collégiale, nous a conservé le catalogue de la bibliothèque; les livres qu'il a inscrits en avaient fait partie sans doute depuis longtemps. C'étaient deux exemplaires du Pentateuque, dont un en petit format, le Cantique des Cantiques, les Épîtres du Nouveau Testament, des gloses sur diverses parties de la Bible, quelques Psautiers dont l'un est signalé

1. Schadæus, p. 77. — Schilter, addit. à Königshofen, p. 566.

comme vieux, des postilles, des recueils d'homélies, le Prologue de saint Jérôme à sa traduction du Nouveau Testament, les Confessions de saint Augustin, ses quinze livres sur la Trinité, son *Enchiridion de fide, spe et caritate,* la quatrième partie des *Moralia* de saint Grégoire sur Job, ses Homélies sur les Évangiles, ses Dialogues, les Sentences et les Étymologies d'Isidore, le traité de Hugues de Saint-Victor sur les sacrements, la Légende dorée, l'*Historia scolastica,* le *Rationale* de Guillaume Duranti, des Vies de saints, le poème sur saint Germain d'Auxerre, par le moine Eric mort en 881, l'interprétation allégorique de la Bible en vers latins, intitulée *Aurora* et composée à la fin du XII[e] siècle par Pierre Riga, chanoine à Reims. A ces ouvrages théologiques s'ajoutaient quelques traités de grammaire et de dialectique, les Topiques d'Aristote avec le commentaire de Boëce, les traités de ce dernier sur l'arithmétique et la musique, deux livres de médecine, le *Breviarium juris canonici,* un recueil de *canones antiqui,* les Institutes avec des gloses, enfin le poème de Gaultier de Lille sur Alexandre le Grand. Cette collection, quoique moins nombreuse que celle de la cathédrale, semblait suffire aux besoins des chanoines et de l'école du chapitre ; les arts libéraux, la théologie, le droit, la médecine y avaient leurs représentants ; on est étonné, il est vrai, de ne pas y voir figurer une Vulgate complète ; on n'y trouve pas non plus un seul auteur classique ; mais bien des clercs préféraient au texte de la Bible les commentaires qui leur fournissaient tout de suite l'explication ; et pour ceux qui voulaient s'exercer à faire des vers, des poèmes comme l'*Alexandreis* passaient pour être des modèles très suffisants.

Au XV[e] siècle, le chapitre ne paraît pas avoir acheté de livres ; on possède encore la série presque complète des comptes annuels depuis 1391 ; nous n'y avons trouvé aucune dépense pour la bibliothèque. Si celle-ci reçut des augmentations, ce ne put être que par des dons. La première donation qui soit constatée, est celle que fit en 1481 le chanoine Paul Munthart de sa riche collection de manuscrits et d'ouvrages imprimés,

à condition qu'on fît construire une nouvelle salle voûtée [1]. Le chapitre en disposa une, et montra pendant quelque temps une assez vive sollicitude pour la conservation de ses livres. Le nombre de ceux-ci fut augmenté par quelques volumes donnés par l'imprimeur Adolphe Rusch et sa femme, pour le salut de leur âme [2]. Si, comme on peut le supposer, c'étaient principalement des livres sortis de sa presse, il est à regretter qu'on n'en ait pas les titres ; on ne connaît encore avec certitude que deux ouvrages imprimés par lui, un Valère-Maxime et une grande Bible avec des gloses ; il avait l'intention de publier aussi un Virgile, illustré de gravures sur bois ; mais il mourut en 1489 avant d'avoir pu y donner suite. Peut-être avait-il joint à sa donation quelques impressions de son beau-père Mentel. En 1517, le licencié en droit Jean Sigrist, écolâtre du chapitre et vicaire général de l'évêque, légua l'usage viager de ses livres à son fils naturel Jean-Thomas, légitimé par l'empereur, à condition que le jeune homme fasse des études ; s'il s'y refuse, les livres passeront, à la même condition, par moitié aux deux neveux du testateur ; si ceux-ci, à leur tour, ne veulent pas étudier, les exécuteurs testamentaires disposeront des volumes *ad locum ubi necessitas magis postulat*, ou bien ils les vendront au profit des pauvres [3]. Comme ni le fils de Sigrist, ni ses neveux ne montrèrent du goût pour l'étude, les exécuteurs, qui étaient Jean Rechburger, docteur en droit et chancelier de l'évêque, Jacques de Richshofen, prévôt de Saint-Thomas, et maître Sixte Hermann, curé de la même église, donnèrent les livres à la bibliothèque du chapitre. Celle-ci qui, malgré les mesures prises lors de la donation

1. V. son testament dans mon *Histoire du chapitre de Saint-Thomas*. Strasb., 1860, in-4°, p. 459.

L'épitaphe de Munthart existe encore dans l'église de Saint-Thomas : « *Anno domini MCCCCLXXI. XIX. Marcii obiit spectabilis magister Paulus Munthart, decretorum licentiatus, prepositus S. Petri iunioris et hujus canonicus et benefactor ecclesiarum librarieque hic noviter erecte fundator. Orate pro eo !*

2. *VIII. Kal. Junii. Ad. Rusch et Salome ejus uxor qui certos libros ad librariam nostram donaverunt* ». *Liber Vitæ*. Arch. de Saint-Thomas.

3. Testament du 2 août 1517. Arch. de Saint-Thomas.

de Munthart, était de nouveau négligée, fut réorganisée alors par les chanoines Martin de Baden et Laurent Schenkbecher; ils firent disparaître de la salle toutes sortes d'objets qui l'encombraient au point qu'on pût à peine se servir des livres. On n'a pas de renseignements certains sur le sort de cette bibliothèque à l'époque de la Réforme; la plupart des chanoines adhérèrent aux doctrines luthériennes, ceux qui restèrent catholiques quittèrent la ville, mais n'emportèrent rien; ce que les autres firent des livres, il est impossible de le dire.

Quant aux deux *chapitres de Saint-Pierre,* je n'ai rien trouvé sur leurs bibliothèques. En 1326, Wernher d'Ehenheim, prévôt de Saint-Étienne à Wissembourg, qui possédait un certain nombre d'ouvrages sur le droit canon, légua à Saint-Pierre-le-Jeune ceux de ses *libri juris* dont il ne disposait pas autrement, mais à condition de les vendre pour fonder son anniversaire[1].

2. *Couvents.*

Au premier rang il faut placer la bibliothèque de la *Maison de Saint-Jean,* dite *zum grünen Wörth,* de l'île Verte, et fondée en 1371 par le bourgeois de Strasbourg Rulmann Merswin. Les circonstances qui avaient donné lieu à l'établissement de cette maison, y introduisirent de bonne heure le goût des études théologiques. Le premier commandeur, Henri de Wolfach, commença à former une bibliothèque, qui fut soignée et augmentée avec une persévérance digne de toute notre admiration. Dès 1386, Henri de Wolfach obtint quelques manuscrits de la commanderie de Saint-Jean à Fribourg; il en acheta d'autres de ses propres deniers et au moyen d'aumônes de personnes pieuses; le don qu'il en fit au *Grüne-Wörth* fut confirmé par le maître de l'ordre en Allemagne, Conrad de Brunsberg, lors

1. *Strassburger Urkundenbuch.* T. III, p. 344.

d'un chapitre tenu à Heimbach[1]. Ce premier noyau de la bibliothèque se composait d'une Bible en un volume, des *Sermones Socci*, de deux parties des *Quaestiones* de saint Thomas d'Aquin, du traité *De profectu vitae religiosae* par le franciscain David d'Augsbourg, d'un autre *De profectu cordis*, des *Sermones rusticani* du frère Berthold de Ratisbonne, des sermons de Jacques de Voragine, de l'ouvrage de Richard de Saint-Victor intitulé *De patriarchis*, et de quelques volumes « de moindre valeur[2] ». En 1395, Saint-Jean acheta des cisterciens de Baumgarten, pour dix livres, les *Moralia* sur Job de Grégoire le Grand, écrits sur parchemin et formant deux volumes; l'année suivante, du même couvent, pour trois livres, huit volumes, également en parchemin, et contenant le commentaire de Grégoire sur Ézéchiel, le *Pastorale* du même, cinquante homélies de Bède, les sermons du pape Léon le Grand, la deuxième partie de ceux de saint Bernard sur le Cantique des Cantiques, le commentaire d'Origène sur le Lévitique, les ouvrages attribués à Denis de l'Aréopage, et un traité intitulé *Liber occupationum*[3]. Grâce à l'esprit mystique

1. « *Tota biblia in uno volumine, Sermones Socci in tribus voluminibus, duæ partes quæstionum S. Thomæ videlicet prima secundæ et ultima, tractatus de profectu vitæ religiosæ, cum Sermonibus Rusticani in uno volumine, tractatus de doctrina cordis, Richardus de patriarchis qui intitulatur Benjamin, Sermones dominicales Jacobi de Voragine, et quidam alii minoris valoris.* » 27 mai 1386. Arch. de la Basse-Alsace. Le commandeur avait acheté les livres « *tum suis et quorundam devotorum eleemosinis et denariis ad usum studendi et sermonizandi* ».

2. Le traité de David d'Augsbourg *De profectu vitæ religiosæ* se trouvait à la bibliothèque de Strasbourg, fonds de Saint-Jean, sous le titre : *Profectus religiosorum* (cod. A, 113, in-f°). Dans le même volume étaient compris *fratris Bertholdi sermones rusticani*, de courts extraits latins des sermons allemands du célèbre prédicateur; celui-ci est appelé *Rusticanus*, probablement parce qu'il a eu l'habitude de prêcher en plein air, au milieu des champs. (La bibliothèque impériale de Vienne possède aussi des sermons latins de Berthold; v. Strobl, *Ueber eine Sammlung lateinischer Predigten Bertholds*. Vienne, 1877.) Dans le volume qui vient d'être cité, il y avait aussi un *Tractatus de cordis doctrina*; c'était le traité *De profectu cordis* de l'acte de 1386.

3. « *Duo volumina moralia b. Gregorii papae super librum Job totaliter et perfecte continentia in pergameno conscripta.* » 13 novembre 1395. — « *Octo distincta volumina librorum in pergameno conscripta, quorum primum intitulatur Gregorius super Ezechylem; secundum continet quinquaginta omelias venerabilis Bedæ perscriptas in uno volumine; tertium continet sermones Leonis papæ; quartum intitulatur secunda pars S. Bernhardi super Cantica; quintum intitulatur Tractatus Orionis* (sic) *super Leviticum; sextum intitulatur Dyonisius super Jherarchyas; septimum intitu-*

qui régnait à Saint-Jean, on recueillit, dès avant la fin du XIVe siècle, de beaux manuscrits des traités et des sermons d'Eckart, de Tauler, de Suso et d'autres docteurs de la même école.

Outre cette bibliothèque, qui s'accrut d'année en année par des achats, des dons, des copies faites dans la maison même, Saint-Jean en avait une autre, moins considérable, mais non moins précieuse, et formant pour ainsi dire son trésor secret, sous la surveillance spéciale des trois administrateurs laïques, *Pfleger*, de la commanderie. C'était un petit nombre de volumes, dans lesquels on avait réuni, dès 1382, les manuscrits autographes de quelques traités de Rulmann Merswin et de son mystérieux ami « le grand ami de Dieu dans l'Oberland », des copies de ces traités et d'autres des mêmes auteurs, des copies des lettres de l'Ami de Dieu, ainsi que des chartes et des bulles relatives à la fondation de la maison, une histoire de cette dernière, et diverses pièces religieuses en prose et en vers. Le 21 janvier 1385, Conrad de Brunsberg ordonna que le *Mémorial du Grüne-Wörth*, c'est-à-dire l'histoire accompagnée des documents, resterait sous la garde d'un frère, pour n'être communiqué qu'aux habitants mêmes de la commanderie; les administrateurs devaient veiller à ce qu'il ne fût pas emporté au dehors. On en fit faire une copie, ornée de miniatures, pour le maître provincial; à chaque renouvellement de ce dignitaire, les administrateurs durent écrire au nouvel élu pour l'inviter à se faire remettre l'exemplaire de son prédécesseur.

L'Ordre continua de subsister à Strasbourg malgré la Réformation; au XVIe et au XVIIe siècle on continua d'enrichir la bibliothèque; mais on n'acheta plus guère que des livres imprimés. En 1746, le commandeur, Jean-Baptiste Kentzinger,

latur Pastorale b. Gregorii papæ; octavum intitulatur Liber occupationum. » 1er mars 1396. Arch. de la Basse-Alsace. Tous les ouvrages mentionnés dans cette note et dans la précédente, se retrouvent dans le catalogue de Witter, à l'exception des *Sermones Socci* et du *Liber occupationum*, dont je ne connais ni l'auteur ni le sujet.

réunit à la collection de Strasbourg celle des Johannites de Schlestadt qui, dès 1417, étaient placés sous la direction du supérieur du *Grüne-Wörth*. Il fit construire un local assez vaste pour contenir les deux bibliothèques, et chargea deux savants de dresser les catalogues. Celui des imprimés fut fait par Jean-Nicolas Weislinger, curé de Kappel-Rodeck, dans le pays de Bade ; celui des manuscrits par Jean-Jacques Witter, professeur de philosophie à l'université protestante[1]. Les deux furent publiés ; nous ne nous occuperons que de celui des manuscrits. A cause de la fusion des deux bibliothèques de Strasbourg et de Schlestadt, il est difficile de dire aujourd'hui quels sont les ouvrages qui avaient appartenu à la seconde ; mais on ne se trompera pas en admettant que le fonds le plus riche a été celui du *Grüne-Wörth*. Le catalogue de Witter compte en tout 900 volumes, dont 164 écrits sur vélin ; beaucoup de ces volumes contenaient plusieurs pièces. Quelques copies de traités du xvie et du xviie siècle étaient les seules qui fussent dépourvues d'intérêt. La bibliothèque du moyen âge embrassait toutes les sciences, depuis les arts libéraux et la poésie jusqu'à la théologie, le droit, la médecine. Plusieurs des manuscrits étaient datés : *Thomæ Aquinatis Summæ pars ultima, scripta* 1312 ; — *Ludolfi Carthusiensis meditationes de vita Christi, pars prima, scripta* 1328, *ut ex chronosticho in fine posito patet, per Burcardum ;* — *Psalterii translatio nova anno* 1347 *perfecta ;* — *Postilla Jordani de Quedlinburg, pars prima scripta* 1360, *pars secunda* 1363 ; — *Magistri Rudolfi de Liebeck pastorale novellum, scriptum* 1364 ; — *Johannes de Tambaco, de consolatione theologiæ*, 1366 ; — *Augustini speculum bibliæ, scriptum* 1390 ; — *Ambrosii expositio super Psalmum beati immaculati*, 1393. Parmi les manuscrits les plus importants, nous citerons les sermons d'Eckart et de Tauler, les traités de Suso, de Ruysbroek et d'autres mystiques du xive siècle, un certain

1. Weislinger, *Catalogus librorum impressorum in bibliotheca... ordinis S. Johannis... conservatorum. Argent.*. 1749, in-f°. — Witter, *Catalogus codicum manuscriptorum in bibliotheca ordinis Hierosolymitani... Argent.*, 1749, in-f°.

nombre de pièces en vers latins, quelques vieux poèmes allemands, tels que le roman de Wolf Dietrich, la Guerre de Troie par Conrad de Würzbourg, une *Mere von der Minne*, attribuée à Gotfried de Strasbourg, une Vie de Jésus-Christ et un Passional en vers[1], une paraphrase rimée de quelques parties de l'Ancien Testament, les Cantiques de Henri de Laufenberg avec la musique, le recueil de fables de Boner, connu sous le titre d'*Edelstein*, la Chronique de Königshofen et son vocabulaire latin-allemand. Il y avait en outre quelques classiques, Virgile, les Épîtres d'Ovide, Martial, Stace, plusieurs traités de Sénèque, Suétone, Eutrope, les *Scriptores historiæ augustæ;* mais ces copies étaient toutes d'une date relativement récente.

Après la Révolution, la bibliothèque de Saint-Jean qui, parmi ses imprimés, avait possédé plusieurs des plus anciens incunables, fut jointe à celle de la ville; mais déjà elle n'était plus aussi complète que quand on en avait publié les catalogues; il en manquait bien des volumes, dont nous ignorons la destinée. Aux archives de la Basse-Alsace on conserve, parmi le fonds de Saint-Jean, trois in-folio, écrits sur papier vers le milieu du xve siècle; l'un renferme une exposition des Psaumes, d'après des leçons faites à Erfurt en 1448 par maître Gotfried de Honouer, et le deuxième et le quatrième livre des Sentences de Pierre le Lombard; le second est le *Liber apum* de Thomas de Chantpré; le troisième comprend plusieurs pièces, d'écritures diverses, entre autres les maximes versifiées dites de Caton avec un commentaire, un glossaire des termes juridiques, un dialogue politique dont un des interlocuteurs est Jacques Berthonelli, précepteur des Antonites d'Isenheim dans la Haute-Alsace, enfin une poésie rimée latine et les statuts synodaux des évêques Frédéric et Guillaume de Strasbourg. Aucun de ces manuscrits n'est mentionné dans le catalogue de Witter; ils n'ont pas non plus la marque que portaient

1. C'étaient la première et la troisième parties du Passional, dont la première et la seconde, conservées à Heidelberg, ont été publiées par Hahn. Francf., 1845.

tous les autres livres de Saint-Jean, et qui était une gravure représentant le *Grüne-Wörth* tel qu'il avait été avant sa démolition en 1633. Quant aux volumes, qui faisaient partie de ce que j'ai appelé le trésor secret, trois s'en trouvent aux archives de la Basse-Alsace ; d'autres ont figuré, il y a une quarantaine d'années, dans des ventes d'*Alsatica* ou s'étaient égarés dans des boutiques d'antiquaires ; l'un fut acheté pour la bibliothèque de la ville, d'autres devinrent la propriété de particuliers, d'autres encore émigrèrent à l'étranger.

Un des premiers soins des *dominicains*, qui s'établirent à Strasbourg en 1224, d'abord dans un des faubourgs, un peu plus tard dans la ville même, fut de se créer une bibliothèque. Leur mission d'être frères prêcheurs leur imposait la nécessité de fortes études. Depuis le XIII[e] jusqu'à la fin du XV[e] siècle, notre couvent a eu une série de docteurs et de prédicateurs distingués ; les ouvrages qu'ils ont laissés font supposer qu'ils ont eu à leur usage une riche collection de livres. En 1288, quand, à cause de leurs démêlés avec le Magistrat, les religieux durent quitter la ville, ils autorisèrent leur *librarius*, le frère Martin, à vendre ou à engager, jusqu'à concurrence d'une somme de 200 marcs, des manuscrits, des calices et d'autres objets[1]. En 1326, ils reçurent comme legs du prévôt de Wissembourg, Wernher d'Ehenheim, un *Liber Innocentii, qui habet coopertorium album cum clavis asseribus affixis* ; c'était probablement le commentaire d'Innocent IV sur les décrétales de Grégoire IX[2]. Le 8 mars 1420, le prieur Pierre de Gengenbach légua à la maison « tous les livres qu'il avait recueillis, au nombre de cent et plus[3] ». Malheureusement on n'en a pas le catalogue. Les écrits de Thomas d'Aquin, que le frère Jean Ortwin communiqua au jeune chanoine Pierre Schott pour le convertir à la théologie thomiste, étaient de la bibliothèque

1. 28 décembre 1288, Schlestadt. Arch. de Saint-Thomas.

2. *Strassburger Urkundenbuch*, t. III, p. 344.

3. « *Omnes meos libros, qui sunt in præsenti numero centum et ultra, notabiles et communes, quos compilavi et collegi.* » Arch. de Saint-Thomas.

du couvent; c'est là aussi que le lecteur Jean Winkel prit les traités de Thomas, qu'il publia à Strasbourg en 1500 avec une dédicace à Geiler de Kaisersberg[1]. Lorsqu'en 1504 Wimpheling s'occupait à Bâle d'une nouvelle édition des Postilles du cardinal Hugues de Saint-Cher, il pria son disciple Thomas Aucuparius d'en rechercher les manuscrits dans les bibliothèques des couvents de Strasbourg; Aucuparius lui répondit qu'il n'avait trouvé l'ouvrage que chez les dominicains, *in diversis voluminibus antiquo charactere conscriptas* (*postillas*), mais qu'il y manquait les Petits Prophètes[2]. Il est très probable qu'après la Réforme, quand les dominicains abandonnèrent leurs bâtiments au Magistrat, leur bibliothèque fut réservée pour la nouvelle école; cependant, comme dans les inventaires des propriétés monastiques, dressés par une commission du Sénat (*Klosterherren*), il n'est jamais fait mention de livres, on ne peut pas s'exprimer à cet égard en termes trop affirmatifs. La même observation s'applique à quelques autres de nos couvents.

Les *frères mineurs*, venus à Strasbourg peu après les dominicains, et dont à la fin du XV[e] siècle l'école avait une certaine réputation, n'ont pas pu être sans bibliothèque. De même que les frères prêcheurs ont possédé les œuvres de Thomas d'Aquin, les franciscains ont eu celles de leur grand docteur Duns Scot; vers 1480, le lecteur du couvent, Conrad de Bondorf, les expliquait devant de nombreux auditeurs. Ils ont eu aussi des sermons latins d'un frère Berthold; en 1512, l'imprimeur Jean Knobloch les emprunta pour les publier; l'édition ne parut pas, et le manuscrit n'existe plus[3].

1. Ortwin à Schott. s. d. Petri Schotti *Lucubratiunculæ. Argent.* 1498, in-4°, p. 102. — *Questiones disputatæ S. Thomæ. Argent., Mart. Flach,* 1500, in-f°.

2. 9 mars 1504. Autogr. Bibl. de Bâle.

3. Le frère Berthold dont il s'agit, est-ce celui de Ratisbonne? A Strasbourg, fin du XIV[e] siècle, il y avait aussi eu un frère de ce nom, qui avait laissé des sermons. Un volume du fonds Saint-Jean, cod. A. 76, in-f°, en avait contenu quelques fragments, intitulés : *Ein brediger waz ze Strazburg, hiez bruder Behtolt, der brediote manig gute mere.*

En 1379, les *frères ermites de Saint-Augustin,* établis au faubourg Blanc, achetèrent des chanoines réguliers d'Ittenwiller une bible en cinq volumes pour 35 livres[1]; cela suppose une bibliothèque et un certain zèle pour les études. Le couvent avait à cette époque un lecteur instruit, Jean de Schaftolzheim, qui traduisit en latin les traités mystiques de Rulmann Merswin. Notre bibliothèque publique avait aussi possédé quelques sermons d'un des frères augustins, également de la seconde moitié du XIV[e] siècle. En 1508, le couvent a eu encore un ancien manuscrit du poème de Gaultier de Lille sur Alexandre le Grand; on y lisait un distique, d'après lequel l'auteur, né à Lille, s'était appelé de Châtillon[2].

Le petit couvent de *Saint-Guillaume,* fondé en 1300 dans la Krutenau, avait une bibliothèque, pour l'augmentation de laquelle il faisait des sacrifices assez importants; en 1450, il acheta pour 60 florins d'or une bible latine manuscrite. En 1459, le notaire Léonard Valck lui fit don d'une *Glosa Psalterii,* écrite en 1440 par un clerc de Prague, Nicolas de Tachau.

La bibliothèque monastique la plus riche après celle de la maison de Saint-Jean, a été celle de la *Chartreuse.* Les habitants de ce monastère, fondé en 1340, hors des portes de Strasbourg, passaient, à la fin du XV[e] siècle, avec les Johannites et les Wilhelmites pour être, à cause de leurs mœurs austères et de leurs habitudes studieuses, les religieux les plus respectables de la ville. Plus d'un prêtre strasbourgeois, découragé par le spectacle de la corruption croissante du clergé, se retira dans la tranquille solitude de la Chartreuse, dont Geiler de Kaisersberg et Wimpheling se plaisaient à faire l'éloge. Les statuts

1. 28 janvier 1379. Arch. de Saint-Thomas.

2. *Alexandri magni vita per Gualtherum Insulanum,* ed. Jh. Adelphus. Argent. 1513, in-4°. A la fin : « *Sunt qui subjectum opus non Gualtero, sed cuidam Guillermo de Castellione asscribunt, ut testatur exemplar vetustum apud Augustinos Argentinæ et sequens dystichon :*

Insula me genuit, rapuit Castellio nomen,
Perstrepuit modulis Gallia tota meis. »

Le nom Guillaume n'est pas dans le distique.

de l'ordre obligeaient les frères à s'occuper d'écriture; Gerson avait même démontré qu'ils pouvaient sans péril pour leur âme consacrer les jours fériés à la copie de livres utiles[1]. On peut croire d'après cela que beaucoup de volumes de leur collection furent écrits dans les cellules de la maison. Un de leurs prieurs, Henri de Kalkar, rédigea pour eux des traités de théologie, de rhétorique et de musique. Pendant les repas, un des frères faisait une lecture; dans les années 1454 à 1510, on lut ainsi quatre fois les *Moralia* de Grégoire le Grand. Pendant quelque temps ils eurent même une presse; en 1519, ils firent imprimer dans leur maison pour leur usage exclusif un psautier et un antiphonaire, dont quelques exemplaires sur vélin[2].

En 1525, quatorze de nos chartreux quittèrent le couvent; sept déclarèrent qu'ils voulaient y rester; ils eurent quelques successeurs pendant tout le XVIe siècle. En 1591, leurs bâtiments, cédés à la ville, furent démolis et leur bibliothèque fut déposée provisoirement dans le local de l'académie protestante. La Chartreuse ayant été transférée à Molsheim, on y réintégra aussi les livres, qui ne revinrent à Strasbourg qu'après la Révolution, pour être détruits en 1870. Peu après 1591 on en avait fait le catalogue, qui seul existe encore[3]. Dans le cours du XVIe siècle, le couvent, appauvri et n'abritant plus qu'un petit nombre de frères, n'avait fait que de rares acquisitions de livres; le catalogue représente, sauf un petit nombre d'additions, la collection telle qu'elle avait existé en 1525. Il

1. *De laude scriptorum*. Gersonis *opera*, ed. Dupin. Anvers, 1706, in-f°, t. II, p. 694.

2. *Psalterium in membranis, typis excusum in carthusia Argentinensi*. Notre ancienne bibliothèque avait eu un exemplaire de ce psautier; un autre se trouve à la bibliothèque de l'université actuelle; le titre est : *Hoc Psalterium in nomine domini impressum cum aliis correquisitis secundum consuetudinem ordinis Carthusianium... in finem perductum est in domo montis b. Mariæ Virginis pretacti ordinis prope Argentinam anno M.CCCCC.XIX. pro profectu et commoditate personarum*. A la suite sont ajoutées : *Antiphonæ ad horas diei per totum annum tam de tempore quam de sanctis*. A la fin : *Explicit libellus... impressus in eadem domo. Anno M.CCCCC.XVIII.* In-4° goth.

3. Ms. in-4°. Arch. de Saint-Thomas. L'écriture trahit la main du professeur Jean Pappus, qui n'a pas été seulement un savant théologien, mais un zélé collectionneur de livres et un grand amateur de l'histoire locale de Strasbourg. Il a inséré dans le catalogue les notices historiques qu'il avait trouvées dans quelques-uns des volumes.

énumère 365 volumes, en grande majorité manuscrits, les uns sur parchemin, d'autres sur papier, d'autres encore en partie sur papier et en partie sur parchemin. Dans plusieurs des manuscrits achetés, on avait indiqué le prix ; nous en parlerons plus bas. D'autres étaient des dons ; un recueil d'homélies de saint Augustin, de Bède, etc., avait été légué par un curé de Worms ; un *Innocentius super Decretale* provenait d'un frère qui, de 1393 à 1396, avait fait à Bologne des études de droit. Une bible du IXe siècle et une autre, incomplète, du Xe, qui avaient appartenu à Conrad Cleinherr, summissaire de la cathédrale, étaient devenues la propriété de la Chartreuse ; après 1401, celle-ci les céda, avec une partie d'une bible du XIe siècle, aux chartreux de Bâle ; la bibliothèque de cette ville possède encore les trois manuscrits.

La plupart des ouvrages de notre couvent étaient du domaine de la théologie ; c'étaient des traités de Pères, de mystiques, de scolastiques, entre autres le commentaire de Drutmar sur l'évangile de saint Matthieu ; puis des sermons, des Vies de saints, les règles et les coutumes de l'ordre des chartreux, une *Historia Evangelii* en vers, les *Gesta Barlaam et Josaphat, servorum Dei*. Vingt-trois ouvrages sur le droit, dont une *Summa Raymundi metrice,* quatre ou cinq de médecine, un de logique, les *Orationes* de Philelphe, les voyages du chevalier Jean de Mandeville et un seul classique, Lucain, complétaient la collection. Outre quelques psautiers allemands, il n'y avait qu'un livre écrit dans cette langue, *Der Tugend Buch* ou *Blume der Tugend,* de Jean Vintler, du commencement du XVe siècle. Ce qui ajoute à l'intérêt du catalogue, c'est qu'il ne donne pas seulement les dates et des prix de quelques manuscrits, il a conservé aussi plusieurs de ces formules si curieuses que les scribes avaient l'habitude de mettre à la fin des livres, quand ils avaient achevé leur travail ; je crois devoir les rapporter :

Lambertus de Ligniaco sicco Summulæ scriptæ anno 1286 :

Lauda scriptorem donec videas meliorem.

Flores S. Bernhardi :

Hic liber est scriptus, deus ex hoc sit benedictus [1].

Sermones S. Bernhardi super Cantica :

O Bernarde pater, qui dulcia hic posuisti,
Fac me qui scripsi regnum conscendere Christi.

Legenda Sanctorum :

Explicit iste liber, scriptor sit crimine liber [2].

Repertorium speculi Wilhelmi Durandi :

Quæ pridem plura sunt sparsim tradita jura,
Hæc nunc scriptura facili monstrat tibi cura.

Historia scholastica :

Dextram scribentis virtus regat omnipotentis.

De vita et laude b. Hieronymi per Joh.-Andreæ juristam :

Accipe Jeronymum non ex doctoribus imum
Nec miris minimum, sed linguæ munere primum.

Expositio b. Ambrosii super Psalmum beati immaculati :

Sint Deo grates Ambrosioque qui dedit artes
Et mihi mente pia ter ave legitate (sic) *Maria. 1467* [3].

1. V. cette même formule, légèrement modifiée, parmi celles qu'a recueillies M. Wattenbach, *Das Schriftwesen des Mittelalters.* 2e éd. Leipzig, 1875, p. 424.

2. Formule assez fréquente. Wattenbach, o. c., p. 428.

3. D'après les notes de feu M. Jung, je puis ajouter à ces formules plusieurs autres, tirées des mss. de notre ancienne bibliothèque :

Psalterium cum glosa, 1418 :

« *Hoc opus exegi, sanctorumque festa peregi.*
Finito libro sit laus et gloria Christo. »

(Le deuxième de ces vers, seul, a été employé fort souvent. Wattenbach, p. 419.)

Thomas de Hasselbach Tractatus de quinque sensibus, 1418 :

« *Salvet scriptorem Christus per matris amorem.* »

Pauper Henricus, carmen latinum, xve siècle :

« *Qui scripsit scribat et longo tempore vivat.* »

Der Altväter Leben, xve siècle :

« *Duc pennam, rege cor, Virgo Maria, precor.* »

Le vœu du scribe d'une *Novella Joh. Andreæ super 2. et 3. Decretalium,* 1399, est moins pieux, mais fort caractéristique :

« *Detur pro penna scriptori pulchra puella.* »

(Aussi chez Wattenbach, p. 423.)

Les autres volumes datés étaient les suivants : *Pastorale novellum magistri Rudolfi de Liebeg, completum* 1324 ; — *Postilla super Proverbia Salomonis fratris Thomæ Rygsted, anglici, ord. præd., scripta anno* 1350 ; — *Lyra super Vetus Testamentum, pars prima finita anno* 1368 ; — *Libellus qui intitulatur Valde bonum continens accentuationes quarundum dictionum de Biblia et de evangeliis et de Martyrologio,* 1441.

Dans les *couvents de femmes* on trouvait de préférence des livres édifiants, en langue allemande. Celui de Sainte-Madeleine avait entre autres un volume in-folio, écrit au xve siècle et contenant, outre une traduction des *Vitæ patrum* (*der Altväter Leben*), un recueil de légendes, de contes, d'anecdotes à l'usage des prédicateurs[1]. Il y a une trentaine d'années, un savant allemand acheta ce manuscrit d'un bouquiniste de notre ville. — Un manuscrit du couvent de Saint-Nicolas-aux-Ondes est aujourd'hui à Paris, à la Bibliothèque nationale, après avoir appartenu longtemps à une famille de la Haute-Alsace. Il renferme quelques sermons mystiques anonymes et plusieurs traités de Suso, avec des miniatures assez barbares[2]. Le couvent de Saint-Marc avait eu une *Legenda S. Dominici,* écrite sur parchemin au xive siècle, et acquise, il y a cinquante ans, pour la bibliothèque de la ville.

2. *Livres liturgiques. — Archives.*

Les livres qui servaient au culte ne faisaient pas partie des bibliothèques, ils étaient compris dans le *trésor* des églises et conservés, avec les vases sacrés et les vêtements sacerdotaux, dans les sacristies, *Thesaurariae, Treskammern* (*Tresorkammern*). Dans les églises des chapitres et des couvents, les psautiers destinés au chant des heures étaient attachés par des chaînes aux pupitres, placés dans le chœur, devant les stalles

1. En 1858, Fr. Pfeiffer a publié dans la *Germania* quelques extraits de ce ms., sous le titre de *Predigtmärlein.*

2. 302 feuillets in-f°. Mss. allemands, n° 222.

des chanoines et des religieux. Les autres livres, quand on ne s'en servait pas, restaient enchaînés dans la sacristie[1].

On apprend par les comptes de la fabrique de Saint-Thomas qu'au commencement du XV[e] siècle, le chapitre a possédé autant de psautiers que de chanoines, plus un pour les écoliers du chœur; en outre plusieurs missels, antiphonaires et graduels, deux *Plenaria*, deux livres pour les lévites[2], un passional, une collection d'homélies, un volume spécial pour les messes anniversaires, un autre contenant le rituel de la bénédiction des cierges, des palmes et des fonts baptismaux[3]. De tous ces livres il ne reste qu'un beau graduel, écrit sur parchemin au XV[e] siècle; on peut y ajouter quelques exemplaires du *Liber vitæ*. Lors d'un inventaire fait en 1546 de ce qui restait de l'ancien trésor, on trouva aussi un évangéliaire avec des ornements en argent doré, et un vieux recueil des Épîtres, dont un des coins était encore couvert d'une plaque d'argent. Ces deux volumes n'existent plus. A Saint-Thomas on avait eu, comme ailleurs et dès avant la Réforme, la coutume déplorable d'employer pour des reliures le parchemin des livres qui ne servaient plus au culte. J'ai trouvé deux vieux registres de comptes, dont l'un était couvert d'une feuille tirée d'un beau bréviaire, écrite en onciale et ornée d'une croix peinte en rouge et jadis argentée; l'autre avait pour couverture une feuille d'un missel avec deux grandes initiales d'un très ancien style. — En 1842 j'eus le bonheur de découvrir dans une chambre, qui jadis avait servi d'archives aux dominicains, un missel sur parchemin, ayant à la fin quelques hymnes et orné de deux

1. « 1417. 5 *Pfennig umb ein Ketten an den Salter der vor Her Peter Milteberg lit; 3 Pfennig umb ein Kettenlin an den Salter der vor Her Syfrit Kercefelt lit.* 1417. 2 *Sch. umb ein Ketten an das grosse Bettebuch das in der Treskammer lit.* 10 *Pf. umb ein Malschloss an die Bücher in der Treskammer.* 3 *Sch. umb das Isen do die Bücher ane liegent beschlossen in der Treskammer.* » Comptes de la fabrique de Saint-Thomas.

2. *Levitenbücher*, probablement des lectionnaires contenant les épîtres et les évangiles; pendant le culte, les lévites (diacres et sous-diacres) sont chargés de lire l'épître et de chanter l'évangile.

3. Les comptes mentionnent en outre un *Alleluiabüchlin*, peut-être un petit graduel, et un *gross Bettebuch*, terme qui fait songer aux *Bettegänge* ou *Bittegänge*, processions des Rogations, dans la semaine de l'Ascension.

grandes et magnifiques miniatures ; l'une représentait, sur fonds d'or, le Seigneur crucifié, ayant à ses côtés la Vierge et l'apôtre saint Jean ; l'autre, saint François d'Assise recevant les stigmates au milieu d'un paysage animé de chevreuils et d'oiseaux. Cette dernière image me porte à croire que le manuscrit n'avait pas appartenu aux dominicains, mais aux franciscains. Il fut remis à la bibliothèque. — Le même Paul Munthart, qui légua ses livres au chapitre de Saint-Thomas, laissa le reste de ses biens aux deux églises de Saint-Pierre ; il disposa par son deuxième testament, fait le 15 mai 1480, que la collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune, dont il était prévôt, ferait faire un lectionnaire des épîtres, recouvert d'argent doré, semblable à celui qui existait déjà des évangiles et qui était orné des images des apôtres Pierre et Paul ; il voulut qu'on y mît ses armoiries, afin qu'en voyant que le livre venait de lui, les autres chanoines fussent engagés à faire des donations pareilles[1]. — Un inventaire tfait en 1451 du trésor de l'église de Sainte-Hélène, qui était celle de la paroisse de Schiltigheim, énumère les volumes suivants[2] : *Missale et duo specialia; unum novum speciale missale; duo libri matitutinales preciosi; psalterium; graduale; duæ partes antiphonarii; unum parvum antiphonale; liber cum evangeliis et epistolis; duæ agendæ; vigiliæ mortuorum; confessionale in pirgameno; duo libri vitæ.* L'inventaire ajoute un *glosenarium,* probablement un vocabulaire. En 1490, un maître Melchior fit don à cette église d'une *nova agenda in pressura;* ce fut peut-être un exemplaire de l'agende imprimée à Strasbourg vers 1480 par ordre de l'évêque Albert. — Les nombreux psautiers et bréviaires mentionnés par le catalogue de la Chartreuse, n'avaient été réunis à la bibliothèque que depuis qu'on avait remplacé les manuscrits par des imprimés.

1. « *Liber lectionarius Epistolarum missarum et ornetur et circumferatur argento deaurato, ut ibi est liber Evangeliorum argento deaurato ornatus cum imaginibus beatissimorum apostolorum Petri et Pauli.* » Arch. de Saint-Thomas.

2. Arch. des hospices.

Les *archives* des églises étaient également distinctes des bibliothèques ; elles formaient un trésor d'un autre genre, que souvent on regardait comme plus précieux que les livres, car de la conservation des chartes, des privilèges, des actes de donation, des titres de propriété, pouvait dépendre la fortune, parfois même l'existence d'une maison religieuse. Les originaux étaient déposés dans un lieu sûr, à l'abri des voleurs et du feu, généralement dans une *camera*, fermée par une porte garnie de fer, sous la surveillance d'un *camerarius*. Au XIV[e] siècle les archives de Saint-Thomas se trouvaient dans un des étages supérieurs de la tour occidentale, où l'on gardait aussi le sceau du chapitre[1] ; encore dans le cours de notre siècle, on reléguait dans cet étage les pièces de moindre importance. Les dominicains se sont servis comme dépôt de leurs archives d'une chambre voûtée au-dessus de l'entrée du cloître à côté de la façade de leur église ; la fenêtre était grillée et la porte avait des ferrements d'un beau travail. Les chartes et les bulles relatives à l'histoire du couvent se trouvaient encore dans cette pièce en 1842, oubliées depuis la Réformation ; si on ne les avait pas transportées aux archives de Saint-Thomas, elles auraient péri lors de l'incendie du Gymnase en 1860. — Pour l'usage de tous les jours, on avait des copies des titres de propriété et des actes de certaines fondations dans des registres en parchemin ou en papier. Königshofen, qui remit en ordre les archives de Saint-Thomas, fit relier les registres à neuf et copia lui-même une foule de documents. Des volumes pareils, ayant appartenu à d'autres établissements religieux de Strasbourg, sont conservés aujourd'hui aux archives de la ville, des hospices, de l'œuvre Notre-Dame, du département. — C'est aussi aux archives qu'on remettait les annales recueillies dans quelques couvents et quelques chapitres. Dans un des registres de Saint-Thomas, Königshofen inséra une notice, écrite de sa

1. Le chanoine-portier de Saint-Thomas, Rodolphe Frowelarii de Bâle, dépose certains documents « *in archam specialem super turrim ubi sigillum et alia instrumenta sunt recondita* ». 1397. Arch. de Saint-Thomas, Rég. D, in-f°, 104 *a*.

propre main, sur l'histoire de cette église. Un beau manuscrit de sa Chronique, où l'on retrouve aussi sa main, appartient à la bibliothèque du Grand-Séminaire, après avoir été gardé fort longtemps aux archives de l'Œuvre Notre-Dame[1].

3. *Bibliothèques particulières.*

Avant le commencement du xv[e] siècle, je n'ai rencontré, pour ma part, aucun clerc possédant une collection de livres digne du nom de bibliothèque; la plupart d'entre eux, même les plus richement dotés, n'ont guère eu autre chose que des livres de liturgie ou de droit. Quelques testaments nous montreront jusqu'à quel point le clergé a été bibliophile. En 1290, Jean Oleimann, prébendier de la cathédrale, légua à un clerc, qui était son parent, un *liber matutinalis*, « un livre rouge et des histoires[2] ». En 1300, le chanoine de Saint-Thomas, Jean de Saint-Amarin, qui passait pour un *vir litteratus*, se plaignit de ce que, lors du pillage de sa maison par une troupe de jeunes tapageurs, on lui avait enlevé, outre des meubles, des armes, des habits, des ustensiles de cuisine, aussi deux volumes, un *Digestum vetus* et un recueil de décrétales[3]. Le chanoine de Saint-Étienne, Matthias, légua à un jeune clerc un antiphonaire et un graduel, et à l'église d'un village un *Plenarium* et deux missels, dont l'un était entouré d'une courroie, *cinctum cum corrigia*[4]. Comme Matthias était très versé en droit civil

1. V. la description de ce ms. par M. l'abbé Dacheux : *La Chronique de l'Œuvre Notre-Dame à Strasbourg*, avec 4 planches photogr. — *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace*, 1886, p. 90.

2. *Librum rubrum et historias suas; Strassb. Urkundenbuch*, t. III, p. 78. J'ignore ce qu'il faut entendre par les *historiæ*. Le livre rouge était sans doute un *Digestum novum*. Jusqu'à la fin du xv[e] siècle on a eu la coutume de relier en blanc le *Digestum vetus*, en noir l'*Infortiatum*, en rouge le *Digestum novum*, en vert le *Codex*, et mi-partie en rouge et en vert les *Institutes*; on avait pris l'habitude de ne désigner les diverses parties du *corpus juris* que par la couleur de leurs couvertures. V. Brant, *Expositiones omnium titulorum juris*. Bâle, 1470, in-4°, f° A, 2. — Wattenbach, p. 336.

3. 14 septembre 1300, plainte légalisée par l'évêque. Arch. de la ville.

4. *Strassb. Urkundenbuch*, t. III, p. 166.

et canonique, on peut croire qu'il a eu aussi des ouvrages juridiques. Son collègue du même chapitre, Henri de Belheim, paraît avoir été jusqu'à un certain point un amateur de livres; par son testament, fait en 1308, il destina à Nicolas, curé de Thalheim, les écrits attribués à Denis de l'Aréopage, le premier livre des Sentences, une *Imago mundi*, un recueil de légendes et une *Summa virtutum et vitiorum*[1]. Le doyen de Saint-Thomas, Hesso, avait acheté du chapitre, pour huit marcs, des *Libri matutinales*; en 1309, il les légua à ses confrères pour les aliéner à l'effet de lui fonder un anniversaire[2]. Nicolas de Kageneck, prévôt de Saint-Pierre-le-Jeune, reçut en 1326 de Wernher d'Ehenheim, chanoine de ce chapitre et prévôt de celui de Wissembourg, les *Libelli Rofredi in jure canonico et civili*; Henri d'Ehenheim, parent de Wernher et chanoine du même chapitre strasbourgeois, obtint de lui une *Tabula juris*, un *Apparatus seu lectura Hostiensis* et un *Liber Innocentii*[3]. En 1325, le curé de Saint-Nicolas, Hugues de Sarrebourg, possédait un *Antiphonarium musicale*. Trois ans plus tard, Jean Kusolt, trésorier du chapitre de Rhinau et chanoine de celui de Saint-Thomas, laissa à son neveu Jean son *Liber matutinalis*, son grand psautier et son graduel; au doyen de Rhinau il donna son antiphonaire[4]. En 1405, Conrad de Reutenbourg, curé de Sainte-Aurélie, avait une Bible[5]. En 1406, Frédéric Buhart, prévôt de Saint-Thomas, donna par testament ses deux *Libri matutinales* à Jacques Fabri, prébendier de l'église de Saint-Martin. Vers 1415, le chanoine

1. *O. c.*, t. III, p. 190.

2. *O. c.*, p. 197.

3. *O. c.*, p. 344. A l'évêque Jean, Wernher légua une *Summa Hostiensis sive copiosa*.

4. Arch. de Saint-Thomas.

5. Volmar de Sarrebrück, curé de Schlestadt, avait légué cette Bible au prêtre Hermann Kranich, de Haguenau, et à Jean Albrecht, bourgeois de Schlestadt, à condition pour eux de la remettre à la *plebania* (office de curé) de cette église. Kranich l'ayant cédée à Conrad de Reutenbourg, Albrecht voulut traduire celui-ci en justice, mais y renonça moyennant une somme d'argent par laquelle Conrad dédommagea l'église de Schlestadt. Arch. de la Basse-Alsace.

Pierre Völtsch abandonna à Saint-Thomas un *Liber oratorius*, en deux parties, l'une pour l'été, l'autre pour l'hiver. De la même année nous apprenons que l'archiprêtre Henri Wachter était possesseur d'un *Rationale divinorum officiorum*[1].

Tous ces faits que, de crainte de devenir fastidieux, nous nous abstenons de compléter par d'autres du XVe siècle, concourent à prouver que les testateurs ont rarement eu d'autres manuscrits en leur possession ; leurs dernières volontés, généralement très détaillées, se taisent sur des bibliothèques. Le prix des livres était alors tel qu'il est peu probable qu'on les eût abandonnés aux héritiers comme des objets sans valeur, qu'il n'aurait pas valu la peine de spécifier. Il se peut que Königshofen ait eu quelques volumes, car ceux dont il s'est servi pour rédiger sa Chronique, à l'exception de l'*Historia scholastica* de Pierre Comestor et de la Légende dorée, ne sont pas inscrits dans son catalogue de Saint-Thomas ; outre quelques annales de couvents strasbourgeois et les travaux de Closener et de Mathias de Neuenbourg, il a utilisé principalement ceux de Bède, de l'abbé Eckehard, de Martin Polonus, ainsi que le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. S'il n'a pas eu lui-même ces livres, il a dû les trouver dans la bibliothèque de quelque autre chapitre que le sien ou dans celle de quelque monastère de la ville.

C'est, du reste, vers cette époque qu'on voit s'éveiller de nouveaux besoins d'étude ; pour satisfaire au désir de s'instruire par la lecture, que Königshofen attribuait aux « laïques intelligents », il fit aussi une rédaction allemande de sa Chronique. Il se forme alors quelques bibliothèques particulières ; mais ce n'est pas encore parmi les laïques, c'est parmi le clergé qu'il faut chercher les premiers collectionneurs de livres. Il a été parlé plus haut de la bibliothèque du prieur des dominicains, Pierre de Gengenbach, composée de plus de cent volumes. Celle que plus tard Paul Munthart légua à Saint-Tho-

1. Arch. de Saint-Thomas et notes de M. Jung.

mas était presque aussi considérable; elle comptait 68 volumes manuscrits, la plupart sur parchemin, et 23 des plus anciens incunables. Munthart, qui avait étudié le droit en Italie, s'était procuré en ce pays tout ce qu'il avait pu réunir en fait de copies et d'éditions de légistes et de canonistes; à Strasbourg il avait acquis ce qui, avant 1480, était sorti des presses de Mentel et d'Eggestein. La théologie n'était représentée chez lui que par deux manuscrits, le *Rationale divinorum officiorum* de l'évêque Duranti, et les Postilles de Nicolas de Lyra, puis par sept ouvrages imprimés: *Biblia, duo volumina optime pressa* (probablement la Bible d'Eggestein, vers 1470, 2 vol. in-folio), les *Moralia in Job* de Grégoire le Grand, le traité d'Albert le Grand *De laudibus beatae Virginis* (Mentel, vers 1474, grand in-folio), les commentaires de Thomas d'Aquin sur les Évangiles, le *De vita Christi* du chartreux Ludolphe de Saxe, les Étymologies d'Isidore, le *Fortalitium fidei* du franciscain espagnol Alphonse de Spina (ces deux dernières publications sont également attribuées à Mentel). Munthart avait enfin le *Catholicon* et le *Speculum historiale;* le *Speculum* formait *duo magna volumina,* ce qui indique l'édition de Mentel, 1473, grand in-folio.

Arbogast Rhinau, également chanoine de Saint-Thomas, mort en 1475, a possédé sans aucun doute une collection de livres; on n'en peut citer qu'un seul, un manuscrit sur parchemin grand in-folio des *Decretales cum apparatu;* mais il n'est guère probable que Rhinau, qui était un esprit très éveillé, n'eût pas donné à ce gros volume quelques compagnons plus faciles à manier[1]. — La bibliothèque de Jean Simler, dont nous avons déjà dit un mot, était, d'après son testament, riche en livres de droit, de théologie et de poé-

1. Au revers de la couverture de devant, Arb. Rhinau avait écrit cette notice assez singulière: « *Anno domini 1347 tanta fuit pestis inter christianos et infideles, ut semper de tribus laicis unus moriebatur, et de tribus clericis duo. Sic itaque quasi evacuata fuerunt omnia monasteria. Papa, volens providere aliquo modo, indulsit ut monachi laxiori possent vivere modo, ne regulæ moniales omnes perirent, et ita actum in ordine S. Francisci, cum quo quidam sunt de observantia et quidam non. Hæc, Arbogastus Rynowe scripsit.* »

sie[1]. Comme Simler a eu la réputation d'être un savant jurisconsulte, et comme sur la fin de sa vie il a regretté de n'avoir pas étudié la théologie, il est à croire que le principal fonds de sa collection de manuscrits et d'imprimés a consisté en ouvrages juridiques; on en connaît deux, le *Speculum judiciale* de Guillaume Duranti, et le *Tractatus de usuris* de Laurent de Rodulphis de Florence, six volumes écrits au xv[e] siècle. Les livres *In arte poetica* dont parle le testament de Simler ont été, selon toute probabilité, quelques poètes latins récemment publiés.

Nous sommes mieux renseignés sur la bibliothèque de Louis d'Odratzheim, doyen de Saint-Pierre-le-Vieux; le 3 janvier 1499, on fit l'inventaire de sa succession mobilière; à la suite des meubles et ustensiles trouvés dans les chambres, dans la cuisine, dans la cave, on énuméra 138 volumes, les uns manuscrits, les autres imprimés; eu égard à l'époque, c'est un chiffre fort respectable[2]. De même que chez Munthart et Simler, ce qui dominait c'était le droit civil et canonique; il y avait 69 ouvrages de cette catégorie, en outre une douzaine de volumes sur la philosophie, autant sur la théologie, sans compter quelques livres liturgiques, des traités de grammaire, de mathématiques, d'astronomie, de médecine; on voit aussi que, dans les dernières années de sa vie, le doyen de Saint-Pierre s'était empressé d'acquérir un certain nombre de nouveautés littéraires, telles que des éditions de Virgile, d'Ovide, de Térence, d'Ésope, de la *Consolatio philosophiae* de Boëce, du traité de Pétrarque *De remediis utriusque fortunae*, des Épîtres d'Énée Silvius, du *Fasciculus temporum* de Wernher Rolewink, du Voyage en Terre-Sainte du camérier mayençais Bernard de Breitenbach, du *Formulare und tütsch Rhetorik* par Henri Geissler.

A cette époque de la renaissance des études en Alsace, les laïques commencent à montrer la même ardeur que les clercs

1. « *Omnes libri mei in utroque jure, civili et canonico, scripti et impressi, pariter in theologia et in arte poetica.* » Wencker, *Apparatus*, p. 129.

2. Arch. de Saint-Thomas.

à se procurer des livres, soit pour satisfaire leurs propres goûts littéraires, soit pour fournir des textes aux imprimeurs. Le jeune Pierre Schott, un des premiers en date de nos humanistes, acheta à Bologne, où il étudiait le droit, divers ouvrages pour lui-même et pour des amis qui l'avaient chargé de commissions; par une lettre écrite en 1480 à son ancien précepteur Jean Muller[1], il lui annonça l'envoi d'une caisse contenant un *Vocabularius graecarum dictionum,* ayant coûté deux ducats à cause de sa rareté, une Bible, le *Rationale divinorum officiorum,* un Hésiode, un Térence, les *Argonautica,* un commentaire sur les Satires d'Horace, les Épîtres de Cicéron, un *Mamotrectus,* un traité de prosodie et plusieurs ouvrages de droit; à ces livres étaient joints deux Digestes pour le chanoine Thomas Wolf et un Térence avec le commentaire de Donat pour le prévôt de Surbourg. Geiler avait une bibliothèque « riche en ouvrages de tout genre »[2]; Sébastien Brant[3], Thomas Wolf le jeune, Wimpheling, quelques chanoines de la cathédrale en possédaient, et bientôt on ne trouvera plus de savant qui n'eût quelques rayons garnis de livres. Parmi les nobles, Henri de Fleckenstein, sous-bailli d'Alsace, était vanté pour sa belle bibliothèque historique[4]. Il y avait même déjà des bibliomanes qui n'amassaient des livres que pour le plaisir de les avoir; Brant en a fait un portrait assez spirituel dans le premier chapitre de sa *Nef des fous.*

1. Schotti *Lucubratiunculæ,* f° 110.

2. « *Bibliothecam habuit omnis generis librorum refertissimam.* » Beatus Rhenanus, *Vita Geileri,* dans les *Amœnitates friburgenses.* Ulm, 1775, p. 66. — Wimpheling, *ib.* p. 111.

3. Après la mort de Brant, on vendit une partie de ses livres. La bibliothèque de l'université de Strasbourg possède une *Explanatio Psalmorum* par saint Augustin. Bâle, Amerbach, 1492, 2 p. en un vol. in-f°. Sur le premier feuillet de garde est écrit : « *Liber hic quondam fuit D. Sebastiani Branti, quem ego P. V. abbas XII solid. Argent. redemi anno domini M.D.XXXVIII mense julio die XXIIII in publico foro.* » P. V. est Paul Valz, ancien abbé de Honcourt, devenu protestant. Le *forum publicum* est ce qu'on appelle aujourd'hui le marché aux Guenilles, où il y a toujours encore, chaque vendredi, des étalages de bouquinistes.

4. « ...*Welcherley Bücher er glychsam eine gantze Libery hat.* » Préface de la traduction de Jules César par Mat. Ringmann : *Julius der erst römische Kaiser, von seinen Kriegen.* Strasb., 1507, in-f°, p. 8.

4. *Disposition et usage des bibliothèques.*

Le nom qu'au moyen âge on donnait généralement à une bibliothèque était *libraria,* dont on fit l'allemand *liberei,* terme usité à Strasbourg jusque vers la fin du XVIe siècle. On a vu plus haut que les livres de la cathédrale ont été logés pendant longtemps dans le dortoir du chapitre ; j'ignore si cet usage, qu'on rencontrait aussi dans quelques autres villes, était observé également à Saint-Thomas avant la construction d'une salle spéciale. La *libraria* des dominicains se trouvait dans un local au-dessus du cloître qui longeait l'église. Les livres étaient placés, non debout, mais couchés, sur des rayons, *repositoria.* Le titre était écrit, rarement sur le dos, plus souvent sur la couverture de devant, et parfois recouvert d'une mince feuille de corne transparente, comme il y en a une, par exemple, sur un des volumes de la maison de Saint-Jean, conservé aujourd'hui aux archives du département. Pour empêcher les détournements, on attachait les livres à des chaînes ; dans le manuscrit de Quintilien, qui avait appartenu à la cathédrale, on inscrivit en 1372 cette note : *Nota quod LXXXXI libri sunt in catenis in dormitorio ecclesiae Argentinensis*[1]. Pierre de Gengenbach, en 1420, voulut que les livres qu'il légua aux dominicains fussent fixés par des chaînes de fer, dont le prieur, le lecteur et le *librarius* devaient avoir chacun une clef[2]. Munthart fit la condition que dans l'année qui suivrait sa mort, le chapitre de Saint-Thomas construisît une *libraria*

1. V. ci-dessus, page 544, note 5.

2. « *Omnes meos libros... ad locum specialem, quem ad hoc deputaverim, reponendos et catenis ferreis alligandos pro furtu vel concisione ipsorum precavendos, quibus prior et omnes fratres studere volentes uti poterunt me existente in vita et post mortem meam quandocunque voluerint, ad quos seu quorum clausuram prior unam qui tunc fuerit, lector unam et librarius unam clavem habere debebunt.* » — Le notaire Léonard Valck qui, en 1459, donna à l'église de Saint-Guillaume une *Glosa psalterii,* ordonna que le volume « *catenatum semper jacere debeat in choro, et unicuique in eo legere volenti liber ad illum pateat accessus.*

cum voltis seu testudinibus, banccis et catenis, ut mos est, sinon la bibliothèque reviendrait, sous la même condition, au chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune, et si celui-ci, à son tour, négligeait d'exécuter ces clauses, elle deviendrait la propriété du grand-chapitre[1]. L'usage des chaînes a été très ancien[2] et a duré fort longtemps; une gravure du XVII[e] siècle, représentant la bibliothèque de l'université de Leyde et reproduite par M. Paul Lacroix dans son ouvrage sur les arts au moyen âge, nous montre en quoi il consistait; il y avait une suite de *repositaria*, chacun ne formant qu'un seul rayon, devant lequel un pupitre et un banc; à chaque volume était attaché une chaîne, dont un anneau s'engageait dans une barre courant le long du rayon; pour se servir du livre on n'avait qu'à le retirer. Les clefs des cadenas des chaînes étaient confiées aux supérieurs; eux seuls avaient le droit de *decatenare* les livres. Dans notre Chartreuse, quiconque dérobait un volume ou le mutilait en en détachant des feuillets, était frappé d'excommunication[3].

En règle générale, l'usage d'une bibliothèque n'était réservé qu'aux frères du couvent ou aux membres du chapitre auquel elle appartenait. A Saint-Thomas, les dignitaires jouissaient du privilège d'emporter des livres; Königshofen nota dans son catalogue que le prévôt Burkart Burggraf avait chez lui le Pentateuque, dans un petit volume sans couverture, *sine asseribus*. Munthart prit dans son testament la précaution de défendre qu'aucun des ouvrages qu'il léguait ne fût ni aliéné, ni échangé, ni même prêté à une personne quelconque étrangère au chapitre, de quelque grade ou dignité qu'elle fût; il n'ad-

1. *Histoire du chapitre de Saint-Thomas*, p. 459.

2. « *Die Bücher an Ketten anzulegen ist ein alter münchischer Gebrauch, welchen die Münche auch selbst allgemach lassen abgehen, wie an vielen Orten in der Nachbarschaft zu sehen.* » Mémoire ms. du prof. Cluténius sur l'organisation de la bibliothèque de l'académie de Strasbourg, 1613. Arch. de Saint-Thomas. — Paul Lacroix, *Les Arts au moyen âge*. Paris, 1869, p. 492. — Même encore en 1839, les livres de l'ancienne bibliothèque de Zütphen, en Hollande, étaient fixés à des chaînes. Wattenbach, p. 531.

3. O. Brunfels à Béatus Rhénanus, 9 mai 1520. *Briefwechsel des B. Rhenanus, her. von Horawitz*. Leipzig, 1886, p. 224.

mit une exception qu'en faveur de ses neveux; si l'un d'eux voulait étudier le droit, il devait pouvoir se servir des livres, en fournissant une caution suffisante. Simler s'exprima d'une manière analogue, il voulut que, si ses conditions n'étaient pas observées, sa bibliothèque fût transférée à celle de Heidelberg, où il avait fait ses études[1].

Il n'était pas rare qu'une maison religieuse prêtât des livres à une autre, même pour des périodes indéterminées. L'*Opus etymologiarum* d'Isidore et une bible, donnés à la cathédrale par l'évêque Wernher, furent prêtés un jour aux frères mineurs, qui ne se pressèrent pas de les rendre[2]. Saint-Thomas confiait son exemplaire de la Légende dorée au curé de l'église, pour y prendre la matière des sermons pour les fêtes des saints. En 1426 le même chapitre prêta un *Liber oratorius* à deux chanoines de Saint-Pierre-le-Jeune pour le temps de leur vie, à charge pour eux et leurs héritiers de payer trente florins, si le volume venait à se perdre[3]. D'autres fois, quand on avait besoin d'argent, on aliénait des livres ou on en donnait en gage; nous avons rapporté plus haut que les Augustins d'Ittenwiller vendirent à ceux de Saint-Arbogast une bible, et que l'abbaye de Baumgarten céda plusieurs manuscrits à la maison de Saint-Jean; en 1404, cette même maison prêta au couvent de Neubourg une somme de 41 livres, pour laquelle on lui engagea le *Speculum historiale*, écrit sur vélin et formant quatre volumes reliés en bois[4]. Les Chartreux, dans un moment d'urgence, donnèrent *cautionis loco* pour 27 florins deux ouvrages de droit canonique. En 1450, le couvent d'Obersteigen vendit, pour 60 florins d'or, une bible sur vélin en quatre volumes, à Erhard Franck, un des vicaires du grand chœur, lequel la céda pour le même prix aux Wilhelmites[5]. Tous ces actes étaient

1. *Histoire du chapitre de Saint-Thomas*, p. 459. — Wencker, *Apparatus*, p. 429.
2. A la fin de chacun de ces volumes se trouvait cette note : « *Iste liber concessus est fratribus minoribus, et est dominorum de summo templo.* »
3. Arch. de Saint-Thomas.
4. 14 décembre 1404. Arch. de la Basse-Alsace.
5. Arch. des hospices.

passés devant le juge de la cour épiscopale, dans la même forme et avec les mêmes cautèles minutieuses que s'il s'était agi d'une maison ou d'une propriété rurale ; cela ne doit pas nous surprendre, c'est une preuve de la haute valeur qu'on attachait aux livres dans une période où il n'était pas encore facile de s'en procurer.

II. INDUSTRIES CONCERNANT LES LIVRES.

1. *Parcheminiers. Papetiers.*

La fabrication du *parchemin* au moyen de peaux de veaux — de là le nom de vélin — doit avoir été usitée à Strasbourg de très bonne heure. Si on ne mentionne pas de *parcheminiers, Birmenter,* chez nous avant les deux qui, en 1272, ont eu leur atelier dans une maison près de la place de la cathédrale, ce n'est pas que ces deux aient été les premiers, ils ne sont que les plus anciens connus. En 1290, un *Bermenter* possède quelques arpents dans la banlieue d'Entzheim, non loin de Strasbourg. Peu après, une rue entière porte le nom de *Birmentergasse, vicus pergamentorum,* 1339 et suiv. Dans plusieurs autres rues, des maisons dites *zum Birmenter,* révélaient l'existence de cette industrie : 1324 dans la rue du Poumon, 1357 rue des Tonneliers, 1364 rue de la Chaîne, 1395 et 1482 rue des Serruriers. En 1309 et 1316, Jean le parcheminier demeure dans la rue du Hanneton, en 1323, un autre, nommé Jean Ble, dans la rue du Dôme. La quantité de parchemin qu'exigeaient des nécessités diverses était considérable ; il en fallait, non seulement pour les livres, mais pour tous les actes officiels, les chartes, les testaments, les ventes, les baux passés soit devant le Magistrat, soit devant les tribunaux ecclésiastiques ; il en fallait enfin pour les cartulaires de la ville, des chapitres, des couvents, pour les rotules des cours colongères, etc. En 1322, le Magistrat décida de faire réunir dans un livre les franchises de la ville ; ce livre, *der Stette Buch,* fut

un volume en vélin. Au secrétaire du Magistrat on donnait chaque année 3 livres pour le parchemin « dont il a besoin pour le service de la ville [1] ». Des maisons religieuses et même des particuliers faisaient des provisions de cet article. En 1316, l'écolâtre de Saint-Thomas, Reinbold de Kageneck, légua à Hugues de Lüttenheim, prébendier de la même église, une coupe en argent doré et du parchemin pour des *libri matutinales*. En 1412, le receveur de la fabrique de Saint-Thomas dépensa 20 deniers pour six feuilles de parchemin, en 1413 une livre pour 48 feuilles, en 1416 3 sols pour 6 feuilles. Depuis le xv[e] siècle, le papier élimine de plus en plus le parchemin qui, lorsqu'on eut inventé l'imprimerie, ne fut plus employé que rarement pour les livres, mais encore fort longtemps pour les actes officiels.

Le plus ancien *papier*, que jusqu'à présent j'ai rencontré à Strasbourg, est celui d'un renouvellement des biens du couvent de Sainte-Claire, écrit en 1343 par le clerc Frédéric de Pfaffenhofen et appartenant aujourd'hui aux archives des hospices. En 1351, l'administration de l'œuvre Notre-Dame fit commencer un *liber censuum*, formant un volume in-folio en papier. L'année suivante, le bourgeois Rulmann Merswin écrivit sur du papier plié in-quarto son traité mystique des neuf rochers, dont l'autographe existe encore. Rien n'empêche de croire que le papier était connu à Strasbourg dès avant 1343 ; depuis cette époque il devient d'un emploi de plus en plus fréquent. Jusque vers le commencement du xv[e] siècle, il était importé de l'étranger. Mais dans une ville comme Strasbourg, qui avait une chancellerie fort occupée, des administrations diverses, des tribunaux ecclésiastiques et civils, et dont les chapitres et les couvents possédaient de grandes propriétés foncières, tandis que ses négociants faisaient un commerce considérable, on a dû songer de bonne heure à satisfaire à ces besoins en fabriquant sur les lieux mêmes une matière infiniment plus com-

1. Königshofen, éd. de Hegel, t. II, p. 743, 930. — *Strassb. Urkundenbuch*, t. IV, P. 2, p. 167.

mode que le parchemin pour l'usage journalier[1]. On peut même dire que la facilité de se procurer le papier a multiplié singulièrement les écritures, ce que nous appelons aujourd'hui la paperasserie. Aux archives de Saint-Thomas se rencontre un papier de 1391, dont le filigrane est la partie supérieure d'une fleur de lis; comme un lis semblable se voit sur des monnaies strasbourgeoises, on est tenté de supposer que ce papier est aussi d'origine strasbourgeoise; mais la même forme du lis ayant été constatée sur du papier français, il est prudent de ne pas attacher à cette supposition trop d'importance. Ce n'est qu'en 1408 que paraît pour la première fois une marque qui, malgré une irrégularité produite sans doute par un dérangement accidentel de la forme, ne peut être que l'écu de Strasbourg. De 1421 à 1426, nous avons cet écu, adossé ou suspendu pour ainsi dire à une tige verticale courbée par le haut, qui est peut-être une crosse épiscopale. Tout cela nous met sur la voie d'une fabrication indigène, qui, dans ses commencements du moins, a joui du patronage de l'évêque. La première mention d'une papeterie à Strasbourg est faite accidentellement dans un titre de propriété de 1452; là il est parlé d'un moulin à papier au Jardin des Roses, quartier de la Finckmatt; ce moulin doit avoir existé avant 1452, autrement on en aurait parlé comme d'une nouveauté[2]. Vers la même époque, une autre papeterie existait hors la porte Blanche, non loin de la Tour-Verte; elle appartenait à la ville, qui l'avait louée à un frère de cet André Heilmann, qui a été un moment l'associé de Gutenberg. En 1503, le peintre de cartes Gabriel Schwarz la prit en location, pour un loyer annuel de 3 livres 3 sols; en 1509, ce même Schwarz, qualifié de *bapirifex*, acheta une maison dans la rue d'Or[3]. Le papier que nous avons depuis le

1. Je me permets de renvoyer à ma notice sur les filigranes des papiers employés à Strasbourg de 1343 à 1525, dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, 1877.

2. Silbermann, *Localgeschichte der Stadt Strassburg*. Strasb., 1775, in-f°, p. 146.

3. L'imprimeur Thomas Anshelm, pendant qu'il était établi à Haguenau, se fournissait de papier chez deux Strasbourgeois, Brechter et maître Antoine, fabricants ou

milieu du xve siècle et dont le filigrane est l'écu strasbourgeois avec le lis, provenait de l'une ou de l'autre de ces fabriques. Outre celui qui était produit par l'industrie locale, on continua d'en employer qui était tiré de l'étranger. Pour déterminer d'où il venait, on n'a d'autre moyen que les filigranes, mais ce moyen même ne donne pas toujours des résultats d'une certitude suffisante; on peut affirmer seulement que nos marchands se pourvoyaient principalement chez les papetiers de l'Italie, de la Flandre, de la France, et plus tard, mais en quantité moindre, de la Suisse et de la Souabe. L'invention de l'imprimerie donna à ce commerce une impulsion nouvelle. Vers le milieu du xve siècle, les droits d'entrée pour une charge, *Fardel,* de papier, composée de 27 rames, étaient de 4 deniers par rame, quand le format était grand, et de 2 deniers par rame de petit format; c'était le péage qu'on prélevait sur les papiers qui venaient par chariot « d'au delà des monts », c'est-à-dire de France et d'Italie; ceux qui étaient amenés par les bateliers du Rhin et qui étaient originaires des Pays-Bas, étaient frappés d'un droit de 28 deniers par charge.

Les prix de vente variaient selon le format et la qualité. En 1387, le receveur de Saint-Thomas paya pour une demi-main 2 sols, en 1432 pour 3 mains 18 sols, chaque fois pour faire des registres de copies; c'est un papier grand et fort, encore aujourd'hui admirablement conservé. En 1432, le même receveur ne dépensa que 8 sols pour toute une rame d'un format plus petit, destinée aux comptes annuels; en 1443, la rame de ce petit papier coûta 10 sols, en 1446 10 sols 6 deniers, en 1450 10 sols. C'était là aussi le prix moyen des papiers employés dans les bureaux de l'Œuvre Notre-Dame de 1416 à

simples marchands? Après Gabriel Schwarz, la papeterie près de la Tour-Verte est occupée par Jean Volpir, *Bapirmacher;* à partir de 1526 par l'imprimeur Wolfgang Köpfel. à la demande duquel le Magistrat fit perfectionner le moulin par le Français maître Glad de la Plan (?), qualifié de *Bapirmühlenzimmermann;* un papetier lorrain, qui visita l'établissement en 1527, déclara qu'il n'y en avait pas de pareil dans toute l'Allemagne. Les bâtiments, détruits par la foudre en 1537, puis reconstruits, furent loués à l'imprimeur Wendelin Rihel, dont un petit-fils les acheta de la ville en 1605 pour 6,000 florins.

1475. L'imprimeur Adolphe Rusch, qui faisait un grand commerce de papier, écrivit un jour à Jean Amerbach à Bâle que, « selon la coutume de Strasbourg », un ballot de papier imprimé valait deux ballots de papier blanc ; aujourd'hui le rapport n'est plus le même.

Nous ajouterons comme un fait assez curieux que pendant assez longtemps on avait gardé à Strasbourg la coutume d'écrire sur des tablettes de cire. Jean de Laufen, qui se fit recevoir en 1371 dans la maison de Saint-Jean, raconte que le fondateur de cette institution, Rulmann Merswin, avait écrit sur de la cire deux petits traités édifiants. Jusque vers 1500 on s'est servi de cette espèce de tablettes pour les comptes de la ville ; dans la suite, pendant les foires, on les montrait aux étrangers comme « des antiquités curieuses et rares [1] ».

2. *Copistes. Illuministes. Graveurs.*

Les chartes, que nous possédons depuis le VIIIe siècle, sont la preuve suffisante qu'il a existé à Strasbourg des clercs sachant écrire ; les mêmes ont dû être capables de copier les livres liturgiques les plus indispensables. Une autre question est de savoir si dans ces temps reculés on a pratiqué chez nous l'art de la calligraphie et de la miniature. Le *Codex canonum*, qu'en 788 l'évêque Rachion fit écrire pour son église, était un ouvrage si beau que, s'il avait été exécuté à Strasbourg, il faudrait admirer le talent de nos anciens scribes. M. le professeur Kahn pense que le magnifique Prudence, donné à la cathédrale par l'évêque Wernher et conservé aujourd'hui à Berne, a été également écrit et décoré dans notre ville [2]. Nous n'avons pas de raison positive pour nier absolument la présence de calligraphes chez nous depuis le VIIIe siècle, nous serions heureux au contraire de pouvoir l'affirmer ; mais on peut soulever un doute qui n'est pas sans importance. L'art d'écrire et d'orner

1. Schilter, addit. à Königshofen, p. 441. — V. aussi Wattenbach, p. 70.
2. *Das Psalterium aureum von Sanct-Gallen*. Saint-Gall, 1878, in-f°, p. 55.

de beaux manuscrits n'était connu d'abord que dans les couvents ; or, du VIIIe au Xe siècle on ne peut signaler aucun couvent, ni à Strasbourg, ni dans le diocèse, dont les frères se seraient livrés à des occupations artistiques. D'autre part, nos évêques ont été de bonne heure en relations très fréquentes avec l'abbaye de Saint-Gall, si renommée alors pour son école calligraphique[1]. Nous avons pu démontrer que l'Évangéliaire d'Erkanbold est venu de Saint-Gall ; comme M. Kahn constate lui-même une parenté intime entre les miniatures du Prudence et celles qui ont été faites dans ce monastère, je suis fort disposé à croire que le Prudence et très probablement aussi les canons de Rachion sont d'origine saint-galloise.

Ce n'est qu'à partir du XIIIe siècle que l'existence de scribes habiles et d'illuministes est attestée chez nous. Dans les couvents nouvellement établis on se procurait des livres en faisant copier par des moines ceux qu'il fallait, soit pour l'étude, soit pour le culte. Les mêmes frères s'occupaient aussi de l'ornementation des initiales et des bordures, ce qu'on appelait fleurir, *florisare*, en allemand *florieren*. Le prieur des dominicains, Hugues Ripelin, vers 1280, est vanté comme *scriptor bonus atque depictor*[2]. Parmi les religieux de la maison de Saint-Jean on en connaît plusieurs qui ont fourni des manuscrits à leur bibliothèque ; Nicolas de Laufen copia dans les années 1382 et suivantes quelques-uns des volumes secrets du *Grüne-Wörth ;* en 1417, Georges Geisfell, de Hagenau, écrivit sur papier six exemplaires du *Directorium officii divini ;* Henri Collator copia, en 1437, le *Catholicon ;* Jean Wurzgart, de Strasbourg, en 1453, le traité de saint Ambroise, *De officiis ministrorum ;* Hermann Gross, en 1467, une traduction allemande des Psaumes par Henri Kozzer ; Pierre Rysch, en 1481, un *Chorale ;* même un des prieurs, Jean Kobel, de Molsheim, avait écrit en 1473, sur vélin, sous le titre de *Legenda,* le bréviaire

1. Grandidier, *Histoire de l'Église de Strasbourg*, t. II, p. CCCXXVI.

2. *Annales des Dominicains de Colmar*, publiées par Gérard et Liblin. Colmar, 1854. Appendice, p. 28.

usité à Saint-Jean. Un siècle auparavant, la maison avait eu un illuministe d'un talent distingué ; nous ne connaissons, il est vrai, que par d'anciennes descriptions l'exemplaire du Mémorial, orné d'images, qui fut envoyé au maître-provincial ; mais j'ai vu dans quelques-uns des manuscrits écrits par Nicolas de Laufen, de grandes initiales, des bordures, des armoiries, qui étaient au nombre des meilleures productions de ce genre au XIVe siècle ; peut-être que Nicolas en a été l'auteur lui-même.

Les membres du chapitre de Saint-Thomas, qui copiaient et illustraient des livres pour leur église, recevaient une gratification. Cet usage était observé aussi dans d'autres chapitres. Au commencement du XVe siècle, la fabrique de Saint-Thomas paya au *dormentarius* une livre pour avoir écrit un psautier ; au portier Henri Altdorf, de Haguenau, 1 livre 5 sols et 8 deniers également pour un psautier, plus 3 sols 6 deniers pour avoir peint sept initiales de ce volume ; au prébendier Jacques Fabri, une livre pour un antiphonaire. Quand une copie était achevée, un autre membre du chapitre était chargé d'en faire la révision ; en 1413, Königshofen reçut une livre pour la correction d'un missel ; en 1416, le chanoine Nicolas Richenbach et le susdit Henri Altdorf se plaignirent de n'avoir obtenu que 8 deniers pour avoir mis deux jours à corriger un psautier. En 1415, on dépensa un florin pour les initiales de deux psautiers ; en 1417, deux sols pour la peinture d'un crucifix dans un petit missel, et 15 sols pour *fleurir* 27 initiales d'un antiphonaire.

Des prêtres séculiers, qui aimaient les études, mais qui étaient peu riches, copiaient eux-mêmes les livres qui leur étaient nécessaires; parfois ils notaient le moment précis où ils déposaient la plume. Le curé d'Achenheim, Jean Gessler, transcrivit pour son usage plusieurs traités théologiques, dans l'un desquels il dit qu'il a terminé le travail le 25 mai 1440, à 6 heures du soir. Un des plus zélés de ces scribes a été le vicaire du grand-chœur Eucharius Trösch qui, de 1440 à 1488,

augmenta sa bibliothèque de plus de trente volumes théologiques, philosophiques et littéraires, copiés de sa propre main; il en orna quelques-uns de dessins à la plume et de gravures sur métal qui, s'ils existaient encore, ne seraient pas d'un médiocre intérêt.

Dans les couvents de femmes, les sœurs copiaient des prières et des traités d'édification; elles se partageaient la besogne; quand l'une avait écrit quelques pages, elle passait la plume à une autre, celle-ci la passait à une troisième, et ainsi de suite. Un prédicateur renommé prêchait-il dans une de leurs églises, elles notaient ses paroles, autant qu'elles le pouvaient; c'est ainsi que furent recueillis les sermons de quelques dominicains du xv[e] siècle et beaucoup de ceux de Geiler de Kaisersberg.

Tout ce qui entrait dans les bibliothèques ecclésiastiques n'était pas écrit sur place, on achetait aussi des ouvrages et on en recevait par donation; des exemples ont été donnés plus haut. Beaucoup de ces livres venaient peut-être du dehors, toutefois il y avait aussi à Strasbourg des copistes de profession, des *scriptores pro pretio*. Les curés et les chanoines qui avaient besoin de livres liturgiques, les supérieurs des couvents qui désiraient des traités de théologie, mais qui manquaient de loisirs pour les écrire eux-mêmes ou qui dédaignaient cette besogne fatigante, devaient les trouver tout prêts, offerts aux demandeurs ou exécutés sur commande par des clercs ou des laïques faisant le métier de scribes. Vers la fin du xiii[e] siècle on mentionne à Strasbourg un *scriptor* nommé Henri, dont la femme Ellina fit don d'un habit à l'Œuvre Notre-Dame. En 1284, on en trouve un autre du nom de Hesso, en 1318 un Jean Kosswiller. Comme *Buchschriber* ou simplement *Schriber* nous rencontrons plus tard: Nicolas Winruf, qui en 1388 écrivit un bréviaire pour le chœur de la cathédrale; peut-être est-ce le même qui en 1378 avait achevé un *Liber ordinarius de divino officio*[1]; Pierre de Haslach, 1408;

1. Catalogue de mss. de la librairie Trübner à Strasbourg, 1886, p. 9.

Michel Scherer, demeurant près de l'église de Saint-Étienne, 1418[1]; Ulric, qui en 1422 copia la *Welt-Chronik* de Rodolphe de Hohen-Ems, en l'ornant de miniatures[2]; Jean Vendenheim, 1425; Graser, Jean Ulmer, Jean Werlein, Rodolphe, 1427; Frédéric Furer, de Gengenbach, 1428[3]; Emmerich, 1430; Jean de Kirchheim, 1433; Jacques Bärmann, 1485; Pierre Schenk, de Fribourg, 1486; un peu plus tard, Josse Lötisen, Jean de Winterthur, Walther de Schlestadt, Jean Port, qui mit à la fin d'une copie qu'il avait faite d'un roman allemand cette note : *Hic liberus schripsit Johannes port, unus schriptor et magister in artibus de argentyna. Amen.* Ce maître ès arts a été un pauvre latiniste[4]. La profession paraît avoir été lucrative; le susdit Emmerich possédait, outre une maison en ville, un jardin hors les murs. De même que dans d'autres villes, les maîtres d'école[5], les nombreux scribes de l'administration et des tribunaux, ainsi que les notaires, occupaient leurs loisirs en faisant des copies pour la vente; en 1415, le notaire Jean Roser écrivit un *Rationale divinorum officiorum*.

Pour les manuscrits, qui ne devaient pas recevoir une ornementation plus artistique, on se contentait d'employer pour les initiales et les titres des chapitres la couleur rouge, à laquelle on ajoutait parfois la bleue. Le terme de *rubricator* paraît avoir été peu usité à Strasbourg, chaque scribe étant censé capable de faire la *rubricature*. *Illuminator* ou *illuminista* était

1. En 1418, il acheva la copie du poème allemand sur le jeu d'échecs, que Conrad d'Ammenbausen avait composé d'après le traité latin de Jacques de Cessolis; cette copie est à Paris, bibliothèque de l'Arsenal, mss. all., nº 6. Une autre copie du même poème, faite à Schlestadt par le jurisconsulte strasbourgeois Reinbold Süsse et conservée aujourd'hui à Heidelberg, ne parait pas avoir été destinée à la vente; Süsse, qui appartenait à une famille notable et qui jouissait d'une certaine réputation comme avocat, l'avait fait sans doute pour son propre usage.

2. Le ms. est conservé à Augsbourg. T. Waagen, *Kunstwerke und Künstler in Baiern, Schwaben und Elsass*, p. 6.

3. Il copia un *Psalterium cum glosa*, achevé le 30 juillet 1428, *et ligatum est in vigilia Trinitatis in Hagnoia anno 30*.

4. Wattenbach, *o. c.*, p. 408.

5. Le recteur de l'école de Schlestadt, Craton Hofmann d'Udenheim, a aussi été scribe; un Térence copié par lui existe à la bibliothèque de Wolfenbüttel. *O. c.*, p. 403.

un artiste exécutant les miniatures plus riches ; en 1325, on cite un *illuminator* nommé Zürne ; en 1488, un *illuminista*, Michel de Mayence, qualifié de peintre, *Maler*. Comme ils employaient aussi l'or, on les désignait souvent par le nom de *scribæ aurarii*, *Goltschriber*, *Guldinschriber* ; c'est comme tel qu'en 1477 Jean Mentel acheta à Strasbourg le droit de bourgeoisie ; un autre, Jean Imgrien, d'Eichstädt, est mentionné en 1506 ; en 1525, un troisième, n'ayant plus guère d'occupation, demanda de l'emploi comme maître d'école.

Tantôt les illuministes préparaient eux-mêmes leurs couleurs, tantôt ils les achetaient chez les pharmaciens. Dans les premières années du XVI[e] siècle, le chirurgien officiel de Strasbourg, Jérôme Brunschwig, donna dans son ouvrage sur la distillation, quelques recettes sur la fabrication du rouge, du bleu, de l'or. Certains scribes avaient des moyens particuliers, passablement étranges ; sur le premier feuillet de garde d'un exemplaire de la *Consolatio theologiæ* de Jean de Dambach (s. l. et a., Michel Reyser d'Eichstädt, in-folio), qui avait appartenu à un couvent d'Alsace, une main contemporaine a écrit que pour faire de l'or pour l'écriture, *Gold usz der Feder* (*aurum de penna*), il fallait mélanger de l'or, du miel, de la gomme et de l'excrément de chien ; une main un peu postérieure a ajouté : *falsum est et non probatum*.

Vers le milieu du XV[e] siècle paraissent aussi des *pictores cartarum*, *Kartenmaler*, peignant des cartes à jouer, et, sur des feuilles volantes, des images de saints et d'autres sujets populaires. En 1502, ils étaient assez nombreux pour être annexés à la corporation des artistes et des imprimeurs ; ils devaient y occuper un rang subalterne, bien qu'on leur défendît de se livrer à d'autres travaux ; l'un d'entre eux, le *Kartenmaler* Jean de Rotenbourg, dit *Heiligenmaler*, ayant ouvert une boutique de mercerie, fut réprimandé pour cette atteinte à l'honneur du corps[1]. On se souvient qu'en 1503 le peintre de cartes

1. *Zunftbuch der Stelz*. Arch. de la ville.

Gabriel Schwarz se fit papetier; cette occupation n'était pas considérée comme indigne de la corporation des artistes.

A cet endroit il faudrait aussi parler des *imprimeurs;* mais le sujet est trop important et trop riche pour pouvoir être traité en quelques pages. Je me bornerai à dire que dans l'origine les copistes trouvèrent aussi du travail chez les imprimeurs, dont les principales publications n'étaient d'abord que des ouvrages plus anciens, qu'il fallait transcrire des manuscrits. En 1472, on souleva la question si, pour garantir la fidélité des copies, il ne conviendrait pas de soumettre les scribes à un serment; le Magistrat se prononça pour la négative[1]. Quand on se mit à réimprimer des livres d'après des éditions venues du dehors et à publier des ouvrages d'auteurs contemporains, qui fournissaient eux-mêmes leur copie, les scribes devinrent à peu près superflus dans les officines; lors de l'introduction de la Réforme à Strasbourg, ils n'eurent plus non plus d'occupation pour le clergé; il est rare qu'on eût encore besoin d'un calligraphe autrement que pour apprendre à écrire aux enfants. Les employés de la chancellerie et ceux des notaires avaient trop de besogne sur les bras pour se soucier encore de calligraphie; c'est à peine s'ils se préoccupaient d'être lisibles. Il est certain que l'invention de l'imprimerie fit du tort à l'écriture. Elle en fit aussi à l'art de la miniature. Dans les commencements, il est vrai, les imprimeurs ont encore eu besoin des illuministes; dans les incunables, de même que dans les manuscrits, l'espace pour les grandes initiales était laissé vide pour être rempli par des lettres ornées et peintes. La bibliothèque de Saint-Jean avait possédé quelques publications de Mentel et d'Eggestein avec de fort belles miniatures. Parfois on remplaçait la peinture par des dessins à la plume; dans une bible latine, imprimée par Mentel en 1466, les initiales des différents livres étaient formées de scènes historiques ou allégoriques, composées souvent d'un grand nombre de personnages et s'étendant

1. Schöpflin, *Vindiciæ typographicæ. Argent.*, 1760, in-4°, p. 118.

sur une partie de la marge ; pour n'être pas peintes, ces images si animées et si fines, n'en révélaient pas moins un talent artistique de premier ordre. Mais il vint un moment où la nécessité de vendre les livres moins cher, afin de pouvoir les répandre davantage, obligea les imprimeurs à renoncer aux miniatures et aux dessins faits à la main. En revanche, à mesure que cet art va en s'éteignant, celui de la *gravure sur bois* fleurit de plus en plus. Les xylographes devinrent les auxiliaires indispensables des typographes. Le goût pour les livres illustrés était alors aussi vif qu'il l'est aujourd'hui. D'abord très barbares de dessin et de facture, ces images s'élèvent peu à peu à une certaine perfection. Il y a peu d'ouvrages publiés à Strasbourg à la fin du XVe siècle et dans les premières trente années du XVIe, qui ne soient pas ornés d'encadrements de titre, de bordures, d'initiales gravées, de scènes diverses, en partie très remarquables.

3. *Libraires. Relieurs.*

D'après tout ce qui a été dit dans cette notice, on peut admettre que de bonne heure il y a eu aussi à Strasbourg un certain commerce de librairie. Il est vrai que le terme de *stationarius,* qu'on rencontre chez nous au XIIIe siècle, n'a pas eu, comme dans les universités, le sens spécial de marchand de livres. Nos *stationnaires* ont eu des *stationes* ou étalages près de l'église de Saint-Martin ; ils offraient là au public les produits de leurs industries diverses. Ils comptaient parmi les notables, en 1230 Henri dit *Stacionierer* figure parmi les échevins, en 1237 son fils Erbo est un des douze représentants de la corporation des pelletiers. Encore vers la fin du siècle, je trouve une *Anna Staciatrix.* Le mot avait chez nous encore une autre signification. En 1272 paraît un *Conradus dictus Statzenierer, nuncius et famulus fabricæ ecclesiæ Argentinensis ;* en 1311 il est cité comme défunt, *quondam Conradus Sta-*

tionarius fabricæ. Dans ce cas, le sens du mot est suffisamment, indiqué par *nuntius et famulus*[1].

La première mention d'une boutique de librairie est de 1408; les circonstances auxquelles elle se rapporte, nous permettent de croire que ce commerce n'était pas alors une industrie nouvelle. En 1408, le Magistrat de Strasbourg fut informé par celui de Lindau qu'un curé des environs de cette ville avait abandonné les deux petites églises qu'il desservait, qu'il en avait emporté deux volumes, l'un relié en blanc, l'autre en rouge, et qu'il les avait vendus à Strasbourg au scribe Pierre de Haslach, « qui a un débit de livres sur les *Greden* de la cathédrale[2] ». On donnait chez nous le nom de *Greden*, *gradus*, aux grandes marches devant les portails. C'était là qu'il y avait des étalages de livres; les scribes eux-mêmes étaient les marchands, et ils n'offraient pas seulement leurs propres produits; vrais bouquinistes, ils achetaient et revendaient aussi des ouvrages vieux. L'autorisation de s'établir aux portes de la cathédrale leur était donnée par le chanoine-portier du grand-chapitre; on avait choisi cet endroit pour attirer l'attention des clercs, quand ils sortaient de l'église. Cet usage, qui a existé à Paris dès le milieu du XIIIe siècle, s'était répandu aussi dans d'autres villes. En 1482, le Magistrat, qui avait sous sa surveillance l'administration de l'Œuvre Notre-Dame, voulut dégager les abords de l'édifice, en faisant disparaître les baraques qui l'obstruaient; pour cette raison il défendit aussi de vendre des livres sur les *Greden*. Le chanoine-portier, Frédéric de Bade, s'en plaignit par une lettre très vive, accusant le Magistrat de violer la franchise d'un lieu qui dépendait de la juridiction du chapitre, et rappelant que la vente des livres devant les portails n'était pas une innovation, mais une cou-

1. Sur ces divers sens du mot *Stationarius*, voir le glossaire de Ducange, éd. de Henschel, t. VI, p. 362.

2. « *Der Schryber Peter von Haselo, der die bücher verkoufft uf den Greden zu unserer frowen münster*. » Lettre du 28 mai 1408. *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, 1879, p. 270. — Au sujet du livre blanc et du livre rouge comp., p. 568, note 2.

tume ancienne et générale[1]. Il paraît que le Magistrat dut céder, car jusqu'à l'enlèvement, en 1848, des boutiques adossées à la cathédrale, on avait vendu là des livres vieux et neufs.

Après l'invention de l'imprimerie, la plupart des imprimeurs devinrent aussi libraires, en ce sens qu'ils débitaient eux-mêmes leurs productions. Ils avaient soit des magasins dans les maisons mêmes où étaient leurs presses, soit des étalages sur des tréteaux près de la cathédrale ou près de l'hôtel de ville. Pour s'approvisionner de livres parus à l'étranger, ils se rendaient chaque année à la foire de Francfort, qui était le grand centre de la librairie d'Allemagne, ou bien ils allaient à Paris qui, déjà au XIV[e] siècle, avait été célèbre comme marché de livres.

Quant au prix moyen des manuscrits au moyen âge, il est difficile de s'en rendre un compte exact; les sommes dont il est parlé dans quelques documents, sont si différentes que, lorsqu'on ne connaît pas la valeur calligraphique ou l'état de conservation d'un volume vendu ou engagé, on ne peut arriver à aucune appréciation tant soit peu probable. Une seule chose est certaine et se comprend sans avoir besoin d'explication, c'est la cherté des manuscrits. Je me bornerai à indiquer les quelques prix que j'ai trouvés. En 1300, le chanoine de Saint-Thomas, Jean de Saint-Amarin, estime que le *Digestum vetus* et les Décrétales qu'on lui a volés, valaient 40 marcs d'argent. En 1379, les Augustins d'Ittenwiller vendent une bible en cinq volumes pour 35 livres. En 1395 et 1396, le couvent de Baumgarten cède à la maison de Saint-Jean, d'abord les *Moralia* de Grégoire en deux volumes pour 10 livres, puis huit volumes divers pour trois. Elsa Zürnin, peut-être veuve ou fille de l'illuministe Zürne, légua à la même maison sa fortune, estimée à 20 livres, pour lesquelles les frères achetèrent un *Magnum gradale*. Au XV[e] siècle, Guntfrid, commandeur des Jo-

1. « *So ist es ouch nit ein fremde oder nüwe fürnemen, sunder an andern enden, uff vil stiften; ouch gewonlich das man an sollichen stetten vor den greten und Kirchthüren büchere feyle hat, und die an den enden weisz zu finden.* » 10 mai 1482. *O. c.*, p. 271.

hannites de Schlestadt, donna aux nôtres un missel de la valeur de 40 florins; en 1404, le couvent de Neubourg leur engagea pour 41 livres un *Speculum historiale* en quatre volumes; maître Engelin de Magdebourg, mort à Strasbourg le 4 avril 1481, leur destina par son testament deux parties des épîtres de saint Jérôme *pro decem aureis reputatas*. — En 1426, Saint-Thomas évalue un *Liber oratorius* en deux parties à 30 florins. Les Chartreux achètent pour 12 florins la Postille sur les Proverbes par Thomas Rygsted, écrite en 1350; pour 40 florins, les *Glossae Archidiaconi super decreto;* les mêmes engagent un jour deux livres de droit pour 27 florins. La bible en quatre volumes, qui avait appartenu au couvent d'Obersteigen, fut vendue en 1450 au prix de 60 florins[1].

Il est resté peu de souvenirs des prix auxquels se sont vendus les premiers livres imprimés à Strasbourg. Un exemplaire de la bible allemande de Mentel, acheté en 1466 par Hector Mulich et conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Munich, porte à la fin cette note : *emptus est hic liber, nondum ligatus, florenis duodecim*[2]. En mars 1480, le receveur de la fabrique de la cathédrale de Bâle paya 18 florins ou 23 livres pour une bible récemment imprimée à Strasbourg[3]. Le gendre et successeur de Mentel, Adolphe Rusch, fit don à la Chartreuse de Bâle de plusieurs volumes, dont un *Speculum exemplorum* évalué à 2 florins, les œuvres de Gerson à 3 florins, les *Sermones Socci* à 2 livres[4].

Relieurs. — En 1397, quand Königshofen eut réorganisé les archives de Saint-Thomas, le receveur du chapitre inscrivit dans ses comptes 2 livres 14 sols *pro bappiro ad libros instrumentorum et pro pergameno, unde zu beslahende und zu bindende*. Ces derniers mots attestent qu'à cette époque il y a eu

1. Sur les prix de quelques mss. à Schlestadt, v. Hanauer, *Études économiques sur l'Alsace*, t. II, p. 587, 588.

2. Lichtenberger, *Initia typographiça. Argent.*, 1811, in-4°, p. 58.

3. Stehlin, *Regesten zur Geschichte des Buchdrucks*. Leipzig, 1888, t. II, p. 11. (*Abdruck aus dem Archiv für Geschichte des deutschen Buchhandels*, p. 12.)

4. *Liber benefactorum* de la Chartreuse de Bâle. Bibl. de Bâle.

des relieurs à Strasbourg ; très certainement, il y en avait eu déjà plus tôt. Au grand-chapitre, c'était une des obligations du chantre de veiller à la reliure des livres liturgiques, dont on se servait à l'autel et au chœur ; celle des autres volumes était à la charge du chapitre lui-même [1]. Dans les monastères, le travail était confié le plus souvent à des moines ou à des frères convers ; ceux qui « écrivaient et reliaient » des livres pour des couvents de femmes, comptaient parmi les bienfaiteurs recommandés aux prières des sœurs [2]. Le premier, mais probablement pas le plus ancien, *ligator librorum* laïque mentionné à Strasbourg, est Jean Badel, 1427. Au xv[e] siècle, leur industrie n'était pas toujours l'unique occupation de ces artisans; Jean Utenheim qui, en 1477, relia un volume pour la ville, remplissait en même temps les fonctions de maître d'école. Bientôt la multitude de livres publiés à Strasbourg eut pour conséquence une rapide augmentation du nombre des relieurs. En 1502, un règlement du Magistrat les réunit à la corporation des artistes et des imprimeurs.

Les reliures les plus anciennes étaient généralement en bois, recouvert de cuir ou de peau de truie [3]. Les coins des livres fréquemment employés étaient garnis, *beschlagen*, de plaques de cuivre. Pour les missels des églises riches, ces plaques étaient en argent doré ; on y gravait des arabesques, des images de saints, des armoiries. D'autres volumes, même des plus petits, étaient munis souvent de garnitures ciselées très élégantes.

Comme prix, je trouve dans les comptes de la fabrique de Saint-Thomas : en 1412, 2 sols pour relier un psautier ; en

1. « *De ligatura librorum quis faciat. Cantor tenetur procurare ligari libros omnes in quibus cantatur sive legitur in choro et de quibus indigent in altari, sed alios omnes debet communitas procurare.* » *Liber coquinæ*, ms. du xiv[e] siècle, in-f°. Arch. de la Basse-Alsace.

2. Prières allemandes, écrites dans le couvent des bénédictines de Saint-Jean-des-Choux près de Saverne, ms. du xv[e] siècle, in-8°, f° 103.

3. Pour faire un livre, il faut « *zu dem ersten zwey Breter, die das Buch zusamenbindent, zu dem andern Birmente.* » Sermon de Hugues d'Ehenheim, prieur des dominicains de Strasbourg, mort en 1447. Ms.

1414, 10 sols pour un graduel avec des plaques; en 1416, 6 sols pour un homiliaire et 16 pour un antiphonaire et un psautier; en 1419, 10 sols pour relier et garnir l'antiphonaire placé devant la stalle de Königshofen[1]. On ne peut tirer aucune conclusion générale de ces prix, car on ignore si la reliure a été ornée ou simple; il en est de même de la somme de 7 sols 6 deniers payée en 1466 pour deux volumes par le couvent de Sainte-Claire, et des 3 sols 6 deniers que coûta en 1490 aux Johannites une *Summa angelica*[2].

1. 1432. « 12 *Sch. von den zwei Levitenbüchern von nüwem ufzubinden, und umb die* 20 *Spangen die duffe sint* 18 *Pfennig dem Spengeler dieselben Spangen ufzuflahen.* » Comptes de la fabrique de Saint-Thomas.

2. Hanauer, *Études économiques*, t. II, p. 588.

Ch. SCHMIDT.



DE QUELQUES IMITATIONS DANS LA « RUSTICIADE »

La *Rusticiade*, poème latin en six chants, qui célèbre la victoire remportée en 1525 sur les *Rustauds* par le duc Antoine, est l'œuvre de Laurent Pillard le Jeune, né en 1503, dans un village voisin de Pont-à-Mousson, mort en 1571. Il était chanoine de Saint-Dié et curé de Corcieux. On l'a parfois confondu avec un autre chanoine de Saint-Dié du même nom, Laurent Pillard, ami de Vautrin Lud et de Pierre de Blarru, qui fut un des membres du Gymnase vosgien, probablement l'oncle de l'auteur de la *Rusticiade*[1]. Ce poème, écrit en 1541, fut imprimé à Metz chez Jean Palier, en 1548. Dom Calmet le reproduisit dans son *Histoire de Lorraine* (1751, t. IV). Enfin M. Dupeux en a donné en 1875 une édition comprenant le texte et la tradution, publiée chez Berger-Levrault et Cie. Cette édition est devenue rare par suite de l'incendie de la maison Berger-Levrault et Cie (16 mai 1876), qui anéantit tous les exemplaires en magasin.

En dehors de ces publications et des quelques jugements critiques recueillis par M. Dupeux dans sa préface, on n'a rien

1. V. G. Save, *Bulletin de la Société philomathique vosgienne*, 1890 : *Vautrin Lud et le Gymnase vosgien*.

écrit sur la *Rusticiade*. Il est vrai que l'œuvre ne sollicite pas vivement l'attention. Elle ne se recommande ni par sa valeur historique, qui est assez mince, ni par son mérite poétique, qui est fort médiocre. L'inspiration y semble peu personnelle. Pillard nous apparaît surtout comme un panégyriste officieux très empressé à célébrer, en des termes souvent hyperboliques, non seulement le duc Antoine, mais toute la famille et toute la cour ducales. La rhétorique la plus artificielle domine dans ce poème tout rempli de harangues, d'apostrophes, de comparaisons, d'épiphonèmes. La mythologie s'y mêle constamment aux souvenirs bibliques. Le style, à part quelques rares passages, est languissant et terne ; il y a même des incorrections de facture, et beaucoup trop nombreuses pour qu'on puisse les attribuer toutes à la négligence des éditeurs.

Cependant, comme l'auteur est Lorrain et a traité un épisode de notre histoire provinciale qui a son intérêt, il est probable que l'étude de la *Rusticiade* sera reprise quelque jour. Celui qui l'abordera devra procéder à une révision rigoureuse du texte, par voie de conjectures il est vrai, puisque nous n'avons aucun manuscrit de Pillard. On arrivera ainsi à supprimer quelques fautes de quantité, qui paraissent être imputables au premier éditeur. Il y aurait aussi à rechercher de plus près et à discuter les sources historiques de la *Rusticiade*. Enfin on pourrait l'apprécier en tant que production poétique plus complètement qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

A celui qui entreprendrait un nouveau travail sur la *Rusticiade* je me bornerai aujourd'hui à fournir la rectification d'une erreur qui remonte au siècle dernier et dont on retrouve la trace dans l'édition de M. Dupeux. Je veux parler de la prétendue imitation que le Tasse aurait faite de certains passages de ce poème.

Voici ce qu'on lit dans l'*Histoire de Lorraine* de l'abbé Bexon, le collaborateur de Buffon (Nancy, 1777, p. 231) :

« La *Rusticiade*... n'est point, à beaucoup près, une *Iliade;* cependant on peut trouver quelques beautés dans ce poème.

« Au premier chant, le prince de l'Érèbe convoque le conseil infernal :

Secretis auditur, etc. (Lib. I, v. 39).

« Ce n'est point tout à fait :

Il rauco suon, etc. (Tasse, *Jérus. déliv.*, Ch. IV, v. 18),

il me semble pourtant en entendre quelque chose. Voici encore la harangue de Pluton :

Tartarei cives, etc. (Lib. I, v. 67).

« Lisez maintenant le discours de Satan :

Tartarei numi, etc. (Ch. IV, v. 65).

« Frappé de ces traits de ressemblance, j'ai comparé les dates. Le poème de Pillade[1] était imprimé en 1548 ; le Tasse est né en 1544. »

La conclusion n'est pas formelle ; mais l'abbé Bexon incline évidemment à croire que Pillard aurait eu l'honneur d'inspirer au Tasse quelques beaux vers. Il n'en est rien. Les ressemblances signalées par Bexon, et qui existent réellement entre les passages des deux poètes qu'il rapproche, s'expliquent d'une manière fort simple. Pillard et le Tasse ont tous deux imité la *Christiade* de Vida. Déjà Ginguené a constaté que l'auteur de la *Jérusalem délivrée* s'est souvenu de Vida[2].

Voyons ce que Pillard, de son côté, doit à la *Christiade*, poème imprimé en 1525, tandis que la *Rusticiade* parut en 1548. La seule comparaison des textes suffira à prouver que Pillard a eu l'œuvre de Vida sous les yeux et ne s'est pas fait faute d'y puiser. Commençons par les passages de la *Rusticiade* auxquels renvoie l'abbé Bexon.

Le prince de l'Érèbe convoque les légions infernales et les exhorte à semer par le monde le venin de l'hérésie :

1. Pilladius, nom latin de Pillard.

2. « Dans le conseil infernal qui ouvre avec tant de vigueur son 4e chant, il imite Vida et le surpasse. » (*Histoire littéraire d'Italie*, part. II, ch. 16, p. 408 [1812].)

RUSTICIADE, *L. I.*	CHRISTIADE. *L. I.*
V. 33. Trux Erebi princeps animum ver- [sabat in auris.	V. 124. *Mundi regnator opaci* *Sollicitas partes animum versabat* [*in omnes.*
V. 37. Stygiosque clientes Convocat ad Ditis flagrantia tecta [superbi. Haud mora, secretis auditur rauca [cavernis Buccina, quæ sonitu totum deter- [ruit Orcum.	V. 132. *Protinus acciri diros ad regia fra-* [*tres* *Limina, concilium horrendum, et* [*genus omne suorum* *Imperat. Ecce igitur dedit ingens* [*buccina signum,* *Quo subito intonuit cæcis domus* [*alta cavernis* [1].
V. 41. Continuo sedes et monstra bicor- [pora linquunt. V. 53. Lucifugi veniunt cætus.	V. 138. *Continuo ruit ad portas gens om-* [*nis, et adsunt* *Lucifugi cætus varia atque bicor-* *pora monstra.*
V. 45. Lernææ currunt Hydræ Shpingæ- [que volucres. V. 48. Gorgones et flammis atris armata [Chimæra.	V. 142. *Gorgones hi Sphyngasque obscæno* [*corpore reddunt* *Centaurosque, Hydrasque illi igni-* [*vomasque Chimæras* [2].
V. 66. Stygius princeps sic farier orsus : Tartarei cives, Superum queis ma- [gna potestas, Ad fera Cocyti quondam spelæa [nigrantis Detrudens, miseris jussit torquere [potenter Noctivagas animas, nobis inama- [bile regnum.	V. 114. *Cætu in medio sic (rex) farier* [*orsus.* V. 165. *Tartarei proceres, cælo gens orta* [*sereno* [3], *Quos olim hæc superi mecum incle-* [*mentia regis* *Æthere dejectos flagranti fulmine* [*adegit.* V. 176. ... *ac tenebris jussit torquere sub* [*imis* *Immites animas hominum, illæta-* [*bile regnum.*
V. 82. Maturate igitur rebus succurrere [lapsis.	V. 220. *Præcipitate moras : flexis succur-* [*rite rebus.*
V. 107. Sic scelerata cohors multam tulit [orbe ruinam.	V. 33. *Dira cohors, quantas populis feret* [*illa ruinas !*

1. Cf. T. Tasso. *Canto* IV, III, 17 :
   Chiama gli abitator de l'ombre eterne
   Il rauco suon de la tartarea tromba :
   Treman le spaziose atre caverne.
2. Cf. T. Tasso. *Canto* IV, V, v. 34 :
   Qui mille immonde Arpie vedresti e mille
   Centauri e sphingi e pallide Gorgoni
   Molte e molte latrar voraci Scille,
   E vomitar Chimere atre faville.
3. Cf. T. Tasso. *Canto* IV, IX, v. 65 :
   Tartarei numi, di seder piu degni
   Là sevra il sole ondè l'origin vostra.

Au livre III de la *Rusticiade,* nouveau discours du prince des enfers pour réveiller l'ardeur des Furies :

RUSTICIADE. *L. III.*	CHRISTIADE. *L. II.*
V. 12. ... Atque diu servet conceptum in [pectore virus Semine vipereo menti inspersum- [que furorem.	V. 34. *Principio spargunt occultum in [pectore virus, Vipereamque viris animam cæ- cumque furorem.*
V. 105. Pars in templa **sacrata ruunt**...	V. 27. *Pars apicem templi et fastigia sum- [ma coronant;*
V. 107. **Pars** ad **tecta volant** et **sese** in culmina condunt; **Pars** hærent etiam plebeiis undique tectis.	*..... perque alta domorum Tecta volant, tractimque hæent [per culmina tignis.*
V. 121. Rumpe moras agedum, socios et [surripe pesti...	V, 109. *Rumpe moras. Eia instanti te sur- [ripe cladi.*

Ce n'est pas seulement dans les scènes où il nous dépeint le conseil infernal tenu par Belzébuth que Pillard nous offre des réminiscences de la *Christiade.* Au livre II de son poème (p. 234, t. I, éd. Dupeux), il nous conduit au monastère des Clarisses de Pont-à-Mousson, où dans une réclusion volontaire vit la reine Philippe de Gueldre, veuve de René II et mère du duc Antoine. Méprisant le faste périssable de ce monde, elle n'a plus de pensée que pour Dieu. Elle consacre toutes ses journées à de pieuses méditations sur les mystères de la foi chrétienne et sur le drame divin du Calvaire. Ces méditations, Pillard se plaît à les résumer et résume en même temps quelques-unes des plus heureuses pages de la *Christiade.* La collation qui suit fera voir qu'il est redevable à Vida de nombre d'expressions et même d'hémistiches.

RUSTICIADE. *L. II.*	CHRISTIADE. *L. III.*
P. 238, éd. Dupeux, t. I. Illius imprimis subeunt præsepia [dura . . . . Nudulus ut modicis a Virgine postus avenis, ...	P. 130, éd. de 1535. (Crémone) : *Juxta præsepia nudum Quem virgo tenerum in duris modo Ediderat...* [*pauper avenis.*

RUSTICIADE. *L. II.*	CHRISTIADE. *L. III.*
Ut bos infanti tenero, pervilis asel- Assurgit... [lus	*Astabant taciti bos hinc, hinc tardus* *[asellus.*
P. 240. Difficilem Christi mortem, longos- [que dolores.	*L. V*, p. 227. *Difficilis miserorum obitus,* *[longique dolores.*
P. 242. Qualiter armati magno clamore [trahebant Vestibus exutum, multa plagaque [cruentum.	*L. V*, p. 228. *Exutum vinctumque manus* *[clamore trahebant* ... *artusque tremens, plagisque* *[cruentus.*
P. 242. Largus et emanat nodoso e stipite [sanguis.	*L. V*, p. 242. *Largum manat de stipite* *[flumen.*
P. 242. Qualiter ingenti pectus transver- [berat hasta Longinus, laceros Christi violavit [et artus, Vulnere quo laticem traxit, sanc- [tumque cruorem.	*L. VI, p.* 260. .... *lato cui lancea ferro* *Longinus sanctos violare ignobilis* *[artus* *Irruit et longa transverberat abiete* *[costas.* *Intepuit ferrum, sanctum ebibit* *[hasta cruorem.*
P. 242. Virginis.... Tristis Joanni cruce quam com- [mendat ab alta, Hanc ut progenitor tutetur ubique [relictam.	p. 248. *Filius at postquam pinu conspexit* *[ab alta* *Dilectam genitricem...* (*Joannem alloquitur*). « *Hæc tibi erit genitrix; oro, tutare* *[relictam.* »

A ces rapprochements on pourrait encore en ajouter quelques autres, mais les exemples que j'ai cités suffisent, je crois, à établir que Pillard a connu la *Christiade* et s'en est inspiré.

On n'a pas non plus signalé jusqu'ici ce que Pillard doit à la *Nancéide* de Pierre de Blarru. Ses emprunts se bornent, il est vrai, à quelques passages que je vais rapporter, afin de montrer qu'il avait étudié l'œuvre de son précurseur dans l'épopée latine lorraine.

Pillard rappelle les victoires de Charles le Téméraire :

RUSTICIADE. *L. II.*	NANCÉIDE. *L. V.* *Discours de Charles le Téméraire.*
P. 248, t. I, éd. Dupeux. V. 17. Carolus.... E campo Martis Ludovicum cedere [regem Gallorum ætheria quondam super [Alpe coegit ;	 V. 543. *Regem ipsum grandique animo sua* *[bella gerentem* *Detorsi et Martis campo cessisse* *[coegi.*

RUSTICIADE. *L. II.*	NANCÉIDE. *L. V.* *Discours de Charles le Téméraire.*
Parisium obsedit, numerosa gente potentem,	*Parisium obsedi.*
Flumine Sequaneo qua se Matrona recondit,	V. 554. *Et qua Sequaneis sese Matrona profundus Miscet aquis.*
Divitis Europæ multos finesque lacessit; .... ille	V. 492. *Divitis Europæ quis nostro est angulus ensi Intactus ?*
Qui fuerat mundo propriis et civibus horror.	V. 524. ..... *ego civibus horror.*

De même que Pierre de Blarru décrit la *Dame,* jument que montait René II à Morat et à Nancy, Pillard dépeint en des termes presque semblables le cheval du duc Antoine :

L. I. p. 166, v. 8. Alipedem conscendit equum.... ..... ille autem tanto ductore superbit; Irrequietus enim spumantia frena remordet, Hinnitu tremulo ridens et sidera pulsat.	*VI,* v. 342. *Et cultum se novit equus, sessore superbus* . . . . *Et tremulo ridens hinnitu naribus auras Afflat et altisono cælum transverberat ore.*
L. II, p. 254, v. 15. ..... qui sufflat naribus auras Omnisonaque ferox diverberat aera voce.	

Comparons encore les vers de Pillard et ceux de Blarru sur Saint-Nicolas-du-Port.

RUSTICIADE, *II,* p. 204.	NANCÉIDE, *VI.*
V. 11. Felix villa jacet, solo defensa patrono (Nam grandem molem murorum respuit audax), Numine pontificis cives qui servat inermes, Quam Portum veteres prisco cognomine dicunt. Respicit Eois Nanceia non procul oris Mœnia.....	V. 69. *Est prope Nanceiam, passus ad mille bis, urbem Eoo accedens pagus qui nomine dictus Olim Portus, habet nunc divi nomina patris..... Non habet is murum. Solo defenditur hujus Pontificis digito.*
V. 20. Myrea fuerat sanctus qui præsul in urbe.	V. 34. ..... *Mirrheæ præsul et urbis.*

Mon intention n'est pas de poursuivre cette recherche des imitations de Pillard. Si on voulait l'étendre aux poètes anciens, on arriverait à dresser une liste fort longue. Beaucoup de ses vers ne sont que des centons virgiliens. Il a mis aussi à contribution Ovide, Horace, Lucain, etc. En cela il ne fait d'ailleurs que se conformer aux traditions des poètes latins de son temps et ceux du siècle suivant ne procéderont pas d'autre sorte. Gardons-nous donc de nous autoriser de ces multiples emprunts pour faire sur le nom de Pillard un jeu de mots trop facile. Ce qui seulement est regrettable pour sa bonne renommée poétique, c'est que ce qu'il a pris aux autres est sensiblement supérieur à ce qu'il a trouvé dans son propre fonds. Quand il qualifie lui-même ses vers de durs et de rauques (*Dédicace au duc Antoine*, p. 88, éd. Dupeux) [1], il croit sans doute être modeste, mais n'est trop souvent que véridique.

1. Pilladii citharæ nec duros despice cantus,
Raucescat quanquam pollice tacta suo.....

A. Collignon.



UN JANSÉNISTE A SAINT-MIHIEL

EN 1650

Le chanoine Bayon, de la Congrégation de Notre-Sauveur

On admet généralement qu'il n'y a pas eu de Jansénistes en Lorraine, et il est bien vrai que le mouvement religieux auquel est resté attaché le nom du célèbre évêque d'Ypres n'y souleva pas ces controverses retentissantes qui divisèrent pendant plus d'un siècle l'Église de France.

A cela, il y a plusieurs raisons. La Lorraine ne fut jamais une terre d'élection pour les opinions religieuses indépendantes. D'ailleurs, les Jésuites, tout-puissants à la cour de Nancy et dans leur Université de Pont-à-Mousson, veillaient attentivement à ce qu'aucun levain d'hérésie ne s'introduisît dans les pays de S. A. C'est à leur influence, sans doute, qu'est due l'ordonnance de Charles IV, qui enjoignit en 1664 à tous les dignitaires ecclésiastiques, chanoines, curés, religieux, professeurs, régents et maîtres d'école de signer le Formulaire et recommanda aux supérieurs des communautés de veiller avec la plus active sollicitude sur les relations et les lectures de leurs subordonnés[1]. De plus, à l'époque où les controverses jansénistes et gallicanes se produisirent avec éclat, et passionnèrent

1. Digot, *Histoire de Lorraine*, t. V, p. 379.

l'opinion, la Lorraine était occupée par les armées francaises. Les jésuites représentaient dans les duchés, le parti national, l'élément patriotique, et l'on s'explique facilement la défaveur qui s'attacha aux opinions de leurs adversaires de Port-Royal.

Les évêques même, comme MM. de Coislin à Metz et de Béthune[1] à Verdun, lorsqu'ils se montraient favorables aux idées jansénistes, n'étaient pas sans rencontrer une vigoureuse opposition dans leur clergé et dans leurs peuples.

Chez les Bénédictins de Lorraine, on trouve une indépendance relative, accompagnée de beaucoup de prudence. Quelques-uns subissent des persécutions pour l'amour de saint Augustin et de Jansénius. Tels, dom Grégoire Berthelet, de Belrain, bibliothécaire à Saint-Mihiel et à Saint-Léopold de Nancy, savant d'une érudition peu ordinaire[2], et qui mériterait les honneurs d'une biographie, dom Mathieu Petitdidier, apologiste des *Lettres provinciales*, et depuis, — par une fructueuse résipiscence qui lui procura l'abbaye de Senones et un évêché *in partibus* — auteur d'un traité sur l'infaillibilité du pape, du plus pur ultramontanisme.

Dom Calmet n'échappa que difficilement aux soupçons de jansénisme[3]. Mais, s'appliquant la règle d'Érasme : *Consulo quieti meæ,* il évita de se compromettre et de se mêler aux débats contemporains.

La seule affaire un peu grave provoquée en Lorraine par la Constitution *Unigenitus* fut celle de l'abbaye de Beaupré, en 1727, où M. Bégon, évêque de Toul, se montra d'une rigueur extrême contre l'abbé Dom Anselme de Baray et ses religieux[4].

1. V. l'article de M. Ch. Buvignier, dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine,* 1857, p. 167, et celui de M. Gandelet dans les *Mémoires de la Société philomathique de Verdun,* t. IX (1884), p. 145 à 260.

2. V. la liste de ses dissertations dans la *Bibliothèque lorraine* de Dom Calmet (col. 110).

3. Digot, *Histoire de Lorraine*, t. V, p. 450.

4. V. *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*. 1860, p. 62.

La lettre que nous publions ci-après et dont nous avons trouvé l'original chez un libraire de Paris montre que longtemps avant les querelles de la Constitution, il y avait dans certaines maisons religieuses, des tendances favorables aux idées condamnées par le siège romain, et un grand zèle pour les propager.

En 1650, un chanoine régulier de la Congrégation de Notre-Sauveur[1], frère A. Bayon, qui venait de prononcer ses vœux, était attaché à la maison de Saint-Mihiel[2].

Il avait eu des relations avec Messieurs de Port-Royal, et il écrit à l'un d'eux, M. Le Maistre, pour lui faire part de sa profession religieuse et pour lui demander quelques-uns des livres les plus célèbres du parti.

L'intérêt littéraire de cette épître n'est pas, il faut l'avouer, très considérable; ce ne sont que des miettes tombées de la table des solitaires de Port-Royal; mais rien ne peut être indifférent ni insignifiant, venant d'un tel lieu. Le chanoine Bayon a beau être un esprit ordinaire[3] et tenir ses inspirations du parti pris plutôt que d'un zèle éclairé, cette lettre, qui a passé sous les yeux d'Antoine Le Maistre, n'en est pas moins un document à garder, pour l'histoire religieuse et littéraire de notre province. Si l'écrivain ne s'est assimilé qu'imparfaitement la substance morale de ses maîtres, il s'est montré disciple affectueux et reconnaissant, et son passage par les Petites

1. M. l'abbé E. Martin, dans sa remarquable thèse sur l'Université de Pont-à-Mousson (Nancy, 1891), a relevé (p. 248 et 412) chez les chanoines réguliers de Notre-Sauveur des indices d'animosité contre les Jésuites, et un certain attachement au Jansénisme qui, dit-il, « fit leur vogue en Lorraine au XVIIIe siècle, et causa leur discrédit au moment de la Révolution ».

2. Cet établissement était encore récent. Il avait été fondé le 8 octobre 1643 par Michel Bourgeois, sous le nom de N.-D. de la Paix, à la condition d'enseigner aux enfants les éléments du latin. De cette école secondaire est issu le collège de Saint-Mihiel qui peut, on le voit, se réclamer d'une parenté directe avec Port-Royal-des-Champs. (V. Durival, t. II, p. 306. — Dumont, *Histoire de Saint-Mihiel*, t. III, p. 69. — Bonnabelle, *Notice sur Saint-Mihiel*, p. 83.)

3. Le chanoine Bayon n'est pas mentionné dans l'*Histoire du B. P. Fourier*, par le P. J. Rogie — (Verdun, 1887, 3 vol. in-8°), qui est l'ouvrage le plus complet sur les congrégations instituées par le célèbre curé de Mattaincourt. On peut en conclure qu'il n'exerça jamais des fonctions de quelque importance.

Écoles de Port-Royal a marqué son style, comme sa vie, d'une empreinte ineffaçable.

H. DANNREUTHER.

A Monsieur

Monsieur LE MAISTRE,

Au Port-Royal des Champs.

Monsieur, L'amour chaste et inviolable que Dieu a respandu dans nos cœurs ne pourra jamais s'effacer de ma mémoire, ni par l'esloignement des lieux, ny par la mort mesme. Que si la plus grande marque de l'amour et de l'affection qui soit entre deux personnes qui s'ayment cordialement, c'est lorsqu'estant esloigné l'une de l'autre, elles ressentent plus d'ardeur, et de désir de se revoir au moins si ce ne peut estre corporellement, que ce soit par le témoignage des affections intérieures qui se donnent à connoistre par le moyen de lettres. Je vous puis assurer, Monsieur, que depuis le temps que je suis sorty d'avec vous, j'ay ressenty en moy-mesme plus d'amour pour vous que je n'avois jamais faict, tant en considération de l'amour que vous m'avez tousjours tesmoigné qu'à cause des bons conseils et utils enseignemens que vous m'avez donné touchant la vie chrestienne, ce qui m'a fait avoir une si grande horreur de la corruption du siècle, qu'enfin je me suis ressous d'embrasser la vie religieuse dans l'espérance que j'ay que la grâce divine m'assistera, et que les travaux que j'y pourrois recevoir seront autant de moyens pour satisfaire à la justice divine que j'ay tant offensé par les désordres de ma vie passée, ce qui a si bien réussi par le moyen de la Grâce de Dieu, que j'ay fait les vœux de la sainte Religion et me suis entièrement consacré à mon Dieu soubs la règle de cette grande Lumière de l'Église et le deffenseur invincible de la grâce de J. C. Saint Augustin [1], lequel j'honore et honoreray tousjours comme celuy qui me sert de père et de maistre dans la vie chrestienne et religieuse.

Je ne vous tiendray point beaucoup de discours (comme estant chose assez superflue) de la joye et du contentement intérieure que j'ay receus au jour de ma profession, qui fut le jour de sainte Catherine 1649, ny mesme de ce qu'il a pleu à Dieu par une providence toute particulière me donner

1. Les chanoines réguliers dont le B. P. Fourier fut le réformateur et le général suivaient la règle de saint Augustin et en portaient le nom en même temps que celui de Notre Sauveur.

pour supérieur et directeur de mon âme, des personnes de grande estime de piété et de doctrine qui ne sont pas beaucoup esloignées ny beaucoup différentes des opinions de M. Jansénius et de M. Arnauld, lesquels m'ont tesmoigné l'honneur et l'estime qu'ilz font de l'un et de l'autre veu que la doctrine de M. Jansénius, n'est autre que l'opinion de saint Augustin, et que M. Arnauld n'a d'autre dessein par son livre de la fréquente communion que d'extirper les vices et planter une vertu solide dans le cœur des fidèles en demandant les dispositions nécessaires pour participer dignement à cet auguste sacrement de l'autel[1].

J'ay admiré plusieurs fois comme dans cette province où les Pères jésuites passent pour des oracles et pour les lumières de l'Église l'on ait pu cognoistre la vérité, nonobstant tous les desguisemens et soupplesses qu'ils apportent à cacher et à obscurcir la vérité laquelle triomphera tousjours du mensonge lorsqu'elle sera considérée par des personnes désintéressées et qui ne cherchent que la gloire de Dieu et la cognoissance de la vérité.

J'ay cru, Monsieur, que j'estois obligé non seulement comme chrestien mais à cause de la sincère amitié et de ceste union qui est entre vous et moy de deffendre par la foiblesse de mes parolles et auttant qu'il me sera possible vostre innocence que l'on tâche de noircir par des discours assez injurieux et qui blessent non seulement vostre réputation, mais mesme la charité chrestienne ce qui a donné occasion à des personnes rares pour leur piété et leur doctrine de me dire qu'ils s'estonnoient de voir que les Jésuittes n'en vouloient point tant au livre de la fréquente communion qu'à l'autteur dudit livre. Et pour ce sujet mes supérieurs ont jugé à propos de vous supplier de leur part qu'en rendant l'argent que vous pourriez employer à leur faire avoir les œuvres de M. Jansénius, de Petrus Aurelius[2] et des lettres de M. l'abbé de Saint-Cyran[3] il vous plaise nous les faire avoir dautant qu'il nous est impossible de les avoir par deça que par vostre moyen, les Pères Jésuittes faisans tous leurs efforts à les supprimer dans cette province ; et en ce faisant, nous vous serons beaucoup obligés, et vous supplions humblement de ne point dédaigner de nous escrire sur ce sujet, ou de nous faire escrire par M. Vitart[4] ou M. Lancelot ou qui

1. Dans le nombre de ces jansénistes plus ou moins déclarés était sans doute le chanoine Pierre George, qui assista à la mort du B. P. Fourier et demeura longtemps à Saint-Mihiel comme directeur des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. Il fut aussi curé de Mécrin. Parmi ses écrits, Dom Calmet cite (*Bibl. Lorraine*, un Précis manuscrit de col. 408) l'*Augustinus* de Jansénius, dont plusieurs copies circulaient en 1651.

2. C'est le pseudonyme bien connu de l'abbé de Saint-Cyran.

3. La première édition des *Lettres chrestiennes et spirituelles* de messire Jean du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, in-4°, avait paru en 1645.

4. M. Vitart, oncle de Racine (v. les tables de Sainte-Beuve, *Port-Royal*.)

bon vous semblera, ne nous privant point de ce bonheur que nous recevrons en entendant de vos nouvelles, je vous prie de faire mes très humbles recommandations à tous vos bons messieurs et principalement à Messieurs de S. A. de S.[1] lesquels j'honore de tout mon cœur en demeurant tousjours, Monsieur, vostre très humble très affétionné et très obéissant serviteur.

Frère A. Bayon, *chan. reg.*
de la Congrégation de Notre-Sauveur.

de Saint-Miel, ce 14 janvier 1650.

Monsieur, je vous prie d'envoyer vos lettres à la poste, les adressant aux religieuses de la Congrégation de Barre[2] pour les faire tenir à Saint-Miel au R. P. d'Aultour, chanoine régulier de la Congrégation de Notre-Sauveur.

1. Ces initiales pourraient désigner MM. de Saint-Amour et de Saci, ou Singlin.

2. Voir dans la correspondance autographiée du B. P. Fourier (tome VI, p. 23) une lettre datée du 17 février 1636, où il admoneste sévèrement les religieuses de la Congrégation de Bar-le-Duc qui « écoutent, caressent, festoyent, entretiennent tous les religieux des nôtres qui se présentent à leurs grilles ». L'on voit par ce post-scriptum que la recommandation n'était pas inopportune.



BIBLIOGRAPHIE

Paul LAURENT. — *Annales de dom Ganneron. Les antiquités de la chartreuse de Mont-Dieu*. Paris, A. Picard, 1893, 1 vol. in-8° de XXVI-327 p. avec 12 planches.

Sous ce titre, M. Laurent, archiviste du département des Ardennes, a publié un curieux manuscrit de dom Ganneron, chartreux de Mont-Dieu. C'est une description en même temps qu'une histoire de ce monastère dans lequel dom Ganneron passa vingt-cinq ans. Le Mont-Dieu est dans les Ardennes, à quelques lieues des frontières de la Lorraine, mais il y a une raison plus immédiate pour que les *Annales de dom Ganneron* nous intéressent ; c'est qu'il y raconte en détail la fondation de la chartreuse de Sainte-Anne, ou de Bosserville, près de Nancy. La publication de M. Laurent nous donne (p. 177-182) des détails qu'on ne trouve ni dans la *Statistique de la Meurthe* de M. Lepage, ni dans *Les Communes de la Meurthe* du même auteur. C'est que dom Ganneron vivait précisément à l'époque où cette chartreuse de Bosserville fut fondée, et après avoir donné cette localité aux chartreux lorrains de Réthel, près de Sierck, le duc Charles IV fut obligé par diverses circonstances de s'adresser aux chartreux de Mont-Dieu pour continuer cette entreprise dont les premiers ne pouvaient plus se charger. Une colonie de chartreux de Mont-Dieu vint donc en 1631 s'établir à Bosserville, et dom Ganneron n'oublie pas de signaler tous les ornements d'église qu'ils ont emportés avec eux et que la nouvelle maison a eus ainsi dès le début sans la moindre dépense. Il constate du reste (p. 243) que les religieux de Bosserville surent se montrer reconnaissants.

E. D.

Jean-Daniel Beykert, professeur au Gymnase de Strasbourg. Notice biographique. Relation de sa captivité à Dijon. Lettres à sa femme. 1 vol. in-8° de 125 p. Strasbourg, Ed. Heitz, 1893.

Jean-Daniel Beykert fut, à la fin du XVIIIe siècle, l'un des professeurs les plus éminents du Gymnase protestant de Strasbourg où il enseignait le français et l'arithmétique. Il prit une part assez active au mouvement de 1789, devint l'un des commandants de la garde nationale, fut élu juge de paix en janvier 1791, officier municipal au mois de novembre de la même année. Mais, lorsque les violents eurent pris le dessus dans la capitale de l'Alsace, Beykert ne tarda pas à devenir suspect; la municipalité dont il faisait partie fut suspendue, et, dans la nuit du 4 au 5 novembre 1793, Beykert fut arrêté, sur les ordres de Saint-Just et Lebas, avec d'autres officiers de la garde nationale. La plupart des inculpés furent transportés à Dijon, dans la prison municipale. Ils y restèrent jusqu'en août 1794; à cette date, un mois après la chute de Robespierre, le Comité de sûreté générale de la Convention les fit mettre en liberté. Beykert, revenu à Strasbourg, rédigea en allemand un journal de sa captivité qui malheureusement s'arrête à la fin de décembre 1793. Ce récit, écrit sur un ton humoristique, avec un très grand entrain, est d'une lecture amusante; l'auteur se moque agréablement de toutes les misères qu'il eut à supporter. Les Strasbourgeois goûteront, en le lisant, la saveur de certaines tournures et de certaines expressions du cru; les étrangers sauront, après avoir fait cette lecture, ce qu'est l'esprit strasbourgeois, pas toujours très délicat, un peu au gros sel, mais sans aucune méchanceté et bon enfant. Ce document a ainsi à la fois un intérêt historique et littéraire et voilà pourquoi M. E. Ehrmann, un descendant de l'auteur, a eu raison de le publier. A ce journal ont été jointes 32 lettres écrites en français par Beykert à sa femme, pendant sa captivité. M. Ch. Schmidt a accompagné cette publication d'une notice biographique sur l'ancien professeur du Gymnase; cette étude est faite avec ce souci d'exactitude qui caractérise toutes les œuvres du célèbre professeur. Nous lui avons emprunté les détails que nous venons de donner sur Beykert; nous ajouterons encore, en nous appuyant sur elle, que Beykert reprit à la fin de 1794 ses fonctions au Gymnase, qu'il mourut le 19 janvier 1800, et que J. J. Oberlin, son directeur, lui rendit un éclatant hommage dans son programme du 11 germinal an VIII (1er avril 1800).

Ch. PFISTER.

François Ogier, aumônier du comte d'Avaux. — *Journal du Congrès de Munster (1643-1647)*, publié par Auguste Boppe. Paris, Plon, 1893. In-8° de xxxix-268 pages.

« Sauf quelques coupures dans la relation du voyage en France, dit M. Boppe à la fin de son introduction, nous avons publié intégralement le texte d'Ogier. » En règle générale, il est difficile d'approuver de pareilles suppressions, car les passages élagués peuvent avoir leur intérêt à tel ou tel point de vue, dont l'éditeur n'aurait pas vu l'importance. Dans l'espèce, cependant, on n'a guère le courage de blâmer M. Boppe ; on se demande même pourquoi il s'est arrêté en si bonne voie. Hélas ! si du Journal d'Ogier M. Boppe avait supprimé tout l'inutile, il n'en serait rien resté, ou si peu que rien.

Ogier est un inconnu, et il mérite de l'être, même et surtout après la publication de M. Boppe. Il a composé contre un jésuite, un libelle où l'on trouve en 213 pages plus de 350 fois « les mots de farce, de bouffon et de bateleur » ; il a écrit quelques sermons ou apologies, des poésies latines ou françaises, une dissertation historique : tout cela est illisible aujourd'hui. Chapelain du comte d'Avaux, il a accompagné son maître en Westphalie ; il a eu la chance d'assister pendant trois ans aux négociations qui devaient décider pour près de deux siècles du sort de l'Europe ; il pouvait beaucoup apprendre et beaucoup nous apprendre : il n'a rien vu, rien entendu, rien compris, rien observé. Sur les 200 pages dont se compose son journal, l'historien des traités de Westphalie n'en trouvera pas dix à utiliser. Quelques traits curieux pour l'histoire des mœurs ne permettent pas d'excuser l'insignifiance du reste. Au surplus, Ogier notait ses impressions non pour les publier, mais pour se rappeler plus tard à lui-même les principales dates de son grand voyage en Allemagne. Son carnet n'est que le memento autobiographique d'un esprit fort médiocre, et c'est lui faire beaucoup trop d'honneur de l'intituler pompeusement : « Journal du Congrès de Munster ».

Tel est le document que M. Boppe a cru devoir éditer d'après le manuscrit original conservé à la Bibliothèque nationale. Il y a mis tous ses soins. On publie souvent aujourd'hui des textes intéressants, mais sans commentaire : et c'est déjà fort bien. M. Boppe fait mieux : il donne un commentaire, mais sans texte intéressant. L'introduction, les notes et appendices dont il a enrichi le journal d'Ogier sont très exactes, très savantes et très instructives ; elles ont dû lui coûter beaucoup de travail et de recherches. Mais, quand on a terminé le volume, on a lu M. Boppe plus qu'Ogier, et par une interversion singulière, il faudrait être reconnaissant à Ogier d'avoir provoqué les notes de M. Boppe, plutôt qu'à M. Boppe de

nous avoir donné le texte d'Ogier. M. Boppe a très artistement orfévré un cadre précieux pour une image d'un sou. Et son aventure prouve une fois de plus qu'en histoire, si l'on peut faire du nouveau sans inédit, on peut aussi publier de l'inédit sans nouveauté.

G. Pariset.

Paul Decharme. — *Euripide et l'esprit de son théâtre*. Un vol. in-8° de iv-568 pages. Paris, Garnier frères, 1893.

M. Decharme, ancien doyen de la Faculté des lettres de Nancy, n'a pas eu l'intention de refaire ce que M. Patin a fait il y a juste un demi-siècle; il a pensé qu'à côté des études de M. Patin qui conservent encore aujourd'hui une bonne part de leur valeur, il y avait place pour un travail sur l'esprit du théâtre d'Euripide. Ce travail devait naturellement être conçu « suivant un plan nouveau, en profitant aussi des nouvelles découvertes et des travaux accumulés par la critique ». Dans ces cinquante dernières années, notre connaissance de l'œuvre d'Euripide a été accrue non seulement grâce à des fragments nouveaux, dont quelques-uns sont d'une beauté admirable; mais de plus le texte a été l'objet d'interprétations et de corrections souvent très heureuses qui nous le font mieux comprendre.

M. Decharme a divisé son ouvrage en deux parties. Dans la première, il étudie la personne morale d'Euripide. Rien de plus intéressant que cette étude. Il y a eu, dans l'antiquité, peu d'esprits aussi ouverts, aussi curieux de toutes les nouveautés. Il n'est pas seulement un grand poète, mais aussi un philosophe et un critique. « Nous avons interrogé ce philosophe, ce critique, avec curiosité et insistance, essayant de lui faire dire ce qu'il pensait de la nature, de la religion, de la société, des femmes et des hommes au milieu desquels il a vécu; recueillant ses propos, sans vouloir les coordonner trop étroitement, ni sans trop céder à la tentation d'en tirer de rigoureuses déductions. Peut-être faut-il renoncer à savoir dans quelle mesure Euripide fut un penseur original. Il mérite cependant d'être écouté comme un témoin des idées et des préoccupations de son temps. »

M. Decharme insiste surtout sur la façon dont s'est formé l'esprit d'Euripide, sur son éducation, sur les influences qu'il a subies; il fait justice de bon nombre de ces légendes qui traînent dans les biographies anonymes, dans les scholies, dans les recueils d'anecdotes, etc. Nous remarquons qu'il a modifié les conclusions « peut-être excessives », dit-il lui-même, d'un article sur *Euripide et Anaxagore* publié dans le tome II de la *Revue des*

Études grecques, page 234. Aujourd'hui M. Decharme admet qu'Euripide a pu être le disciple d'Anaxagore ; il ajoute qu'il fut un disciple indépendant, qui ne s'asservit jamais à l'enseignement du maître[1].

La seconde partie de l'ouvrage n'est pas moins intéressante que la première : elle est consacrée à l'étude du génie dramatique d'Euripide. Ici encore, le poète était un novateur; pour traiter les diverses parties qui constituent une tragédie grecque, il a un système qui n'est qu'à lui; ses prologues sont formés presque toujours par un monologue suivi d'un dialogue; ses dénouements sont amenés ordinairement par une intervention, qui n'est pas toujours heureuse, d'une divinité. Les chants du chœur sont aussi distribués autrement que chez Eschyle et Sophocle; enfin, bien plus que ses devanciers, il fait usage des *monodies,* il fait chanter à ses acteurs de véritables solos, il a la « volonté bien arrêtée de substituer souvent le chant à la parole déclamée, pour donner toute leur puissance d'expression à des sentiments dont le mètre ordinaire du drame semblait ne pas suffire à traduire la force ».

M. Decharme examine une à une toutes ces questions. Il montre, chemin faisant, la fausseté de certains préjugés que l'on trouve dans tous les manuels de littérature grecque. On attribue, par exemple, les innovations dont nous venons de parler à ce fait qu'Euripide, étant le plus jeune des trois tragiques, étant venu le dernier, a trouvé tous les sujets déjà traités par ses deux devanciers; c'est pour renouveler une matière épuisée qu'il aurait innové. M. Decharme montre que, si Euripide a été devancé par Eschyle, il a été le contemporain de Sophocle; ce dernier n'avait débuté au théâtre qu'une douzaine d'années avant Euripide. Mais cette avance est peu de chose, si l'on considère que les deux poètes ont marché longtemps ensemble dans la même carrière, qu'ils ont été rivaux pendant près de cinquante ans. Une autre erreur réfutée par M. Decharme est celle qui consiste à croire que, dans Euripide, le chœur n'est pas véritablement intéressé à l'action. Cela n'arrive en réalité que pour l'*Andromaque,* les *Phéniciennes,* l'*Iphigénie à Aulis;* trois pièces sur dix-sept; c'est assurément quelque chose; mais M. Decharme n'a pas de peine à signaler, dans Eschyle et surtout dans Sophocle, bien des chants du chœur qui n'ont qu'un rapport très éloigné avec l'action. Euripide n'a donc fait que ce qu'ont fait tous les poètes dramatiques d'Athènes: presque toujours il a intéressé le chœur à l'action; il lui est arrivé quelquefois de croire qu'il pouvait se passer de cet intérêt.

1. Un savant belge, M. L. Parmentier, dans un travail fait avec beaucoup de soin (*Euripide et Anaxagore,* tome XLVII des *Mémoires couronnés et autres mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique), va encore plus loin et soutient qu'il faut revenir à l'ancienne opinion, d'après laquelle Euripide a été réellement le disciple et l'ami d'Anaxagore.

Toutes les discussions sur le lyrisme d'Euripide sont menées avec beaucoup de tact et témoignent d'une grande science. M. Decharme s'est interdit les discussions techniques; il n'en a pas moins fait ressortir très nettement toute la valeur et toute l'originalité d'Euripide comme poète lyrique.

On le voit, cet ouvrage de M. Decharme se recommande autant par la clarté et l'agrément de l'exposition que par la sûreté des informations; il sera compté parmi les meilleures productions de la science de l'antiquité à notre époque.

Albert Martin.

Dr A. Netter. — *La Parole intérieure et l'âme.* Paris, Berger-Levrault et Cie et P. Alcan. 1 vol. in-12, 1892.

On remplirait, sinon une bibliothèque, au moins un rayon de bibliothèque, avec les ouvrages de philosophie composés par des médecins arrivés à l'âge de la retraite. D'où vient cette aptitude, ou plutôt ce goût spécial? Veulent-ils, en écrivant les résultats de leur expérience et de leurs réflexions, instruire la jeunesse? ou simplement se satisfaire eux-mêmes et dresser comme le bilan testamentaire de toute une vie consacrée à étudier pratiquement les rapports du physique et du moral, c'est-à-dire l'éternel et insoluble problème? Question délicate et indiscrète, question dont la solution est oiseuse, car celui qui écrit pour les autres souvent n'est pas lu, et celui qui écrit pour lui-même peut devenir sans l'avoir voulu un maître que de nombreuses générations écouteront avec respect. L'auteur de *La Parole intérieure et l'âme* n'en est pas, d'ailleurs, à ses débuts comme philosophe: déjà, en 1879, il écrivait sur le rôle de l'intuition dans les découvertes; puis, à deux reprises au moins, il a défendu Descartes contre La Fontaine et contre les matérialistes contemporains, soutenant avec une juvénile ardeur la thèse de l'automatisme des bêtes ou des animaux-machines. C'est lui, ce n'est pas M. Bouillier, qui mérite le nom, célèbre un temps dans l'Université, de *dernier des Cartésiens;* car M. Bouillier, historien plutôt que disciple de Descartes, a professé le vitalisme et même l'animisme, s'écartant ainsi, et beaucoup, de la pure doctrine cartésienne; tandis que M. Netter est resté un dualiste intransigeant : il partage les réalités en deux groupes, d'une part des machines, parmi lesquelles les animaux et les corps humains, d'autre part des *moi* spirituels, qui pensent. Sa doctrine est le spiritualisme orthodoxe, qui ne fait aucune concession à l'idéalisme, qui ne permet ni à l'esprit de se répandre dans les choses matérielles, ni à la matière de diriger l'esprit ou de le conditionner à titre de cause préalable de son apparition et de son développement.

Il accorde pourtant des *images*, surtout des images visuelles, aux animaux et, par conséquent, il accorde aussi qu'une partie de notre machine, le cerveau, contient des images, visuelles, sonores, motrices et autres, et les présente à la pensée, qui, se servant d'elles comme de matériaux, les élabore; mais ni les animaux, ni les cellules cérébrales n'ont conscience de ces images, simples empreintes matérielles qu'ils portent en eux. Notons ici que Descartes, plus conséquent, refusait aux corps vivants même les images, jugeant avec raison qu'il n'y a pas souvenir ou imagination sans conscience, et que toute image est qualitative; la machine animale, pour Descartes, est entièrement constituée par de la matière et du mouvement, c'est-à-dire par des éléments quantitatifs distribués tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, ce qui fait l'individualité des différentes machines.

Le nouveau volume de M. Netter est une nouvelle affirmation de ses convictions. Il a cru trouver dans le langage intérieur, tant étudié depuis douze ans, des arguments tout à fait décisifs contre l'intelligence des animaux et contre le matérialisme. Il concède à Broca et à Charcot que les cellules cérébrales emmagasinent les mots parlés ou écrits, et que, si les cellules sont malades ou détruites, les mots se trouvent brouillés ou anéantis. Mais il entend à sa manière le rôle du cerveau : les cellules cérébrales offrent ou présentent les images des mots au *moi*, en qui réside la puissance de penser; « les mots nous arrivant », le *moi* les comprend; le *moi* pense avec l'aide des mots; les cellules « ne savent pas ce qu'elles font »; l'esprit se sert d'elles, se sert du cerveau, le domine; « il pense, réfléchit, raisonne, avec le concours du cerveau. » Les animaux ne se parlent pas intérieurement; la parole intérieure caractérise l'intelligence humaine; l'intelligence des animaux est donc d'une nature absolument différente de la nôtre. Si nous comprenons bien M. Netter, les animaux n'ont ni pensée proprement dite, ni conscience, mais seulement des habitudes héréditaires et fixes, dont l'origine se perd dans la nuit des temps et se confond avec l'origine des différentes espèces, c'est-à-dire ce que nous appelons des *instincts*. Ces instincts eux-mêmes ne sont sans doute que des actions réflexes un peu compliquées, c'est-à-dire une forme d'automatisme; les animaux sont des machines jusque dans leur intelligence; on les dresse à volonté, et parfois même sans le vouloir et sans s'en douter.

L'intérêt de ce petit ouvrage est moins dans cette doctrine, — dont la base est un peu mince pour porter d'aussi vastes conclusions, — que dans les digressions nombreuses par lesquelles l'auteur agrémente sa dialectique. Il nous parle, chemin faisant, des visuels, des moteurs et des auditifs, — question à la mode, — des sourds-muets, des enfants, de l'origine du langage, des rêves, des suggestions, des animaux surtout, et, enfin, des sauvages. Il cause avec nous, il dialogue avec des adversaires imaginaires ou

réels; il cite, il critique, il raille ses confrères; il réveille de vieilles controverses, et il dit son mot sur les nouvelles. C'est par là que le livre est amusant, et quelquefois mieux qu'amusant. Certes, tout n'est pas d'égale valeur dans ces vues jetées en passant. On a peine à admettre, par exemple, que le langage ait été inventé par un seul homme, égal aux autres en intelligence, mais supérieur par le cerveau; ce Cadmus de la parole, ayant, grâce à son cerveau, une disposition innée à « l'intuition », se trouvait doué de la faculté d'invention à un très haut degré; il aurait inventé de toutes pièces une nomenclature orale des choses, que ses semblables ont apprise de lui, et qu'ils ont ensuite modifiée dans le cours des siècles (pages 87-93). Mieux inspirés, ce semble, étaient les penseurs qui se sont dit qu'une chose éminemment sociale comme le langage a dû être inventée en collaboration par les membres d'une société humaine primitive au cours de leur activité collective et comme auxiliaire de cette communauté d'action, si même le langage n'est point apparu simultanément sur divers points du globe, créé presque en même temps par des sociétés qui s'ignoraient l'une l'autre, mais qui avaient les mêmes besoins et les mêmes facultés. De même, quand M. Netter soutient que l'enfant n'a aucune initiative dans la formation de son vocabulaire, qu'il combine les mots qu'on lui apprend sans en inventer aucun (page 59), il oublie le fait important, si curieux et si fréquent, du néologisme enfantin par analogie.

Mais, ailleurs, M. Netter a dit des choses vraiment utiles et qui méritent de faire réfléchir certains esprits trop prompts à conclure d'après les apparences. Ainsi, quand il fait ses réserves sur les *visuels,* soutenant qu'on n'est jamais exclusivement visuel et que la mémoire des mots écrits n'est jamais qu'un auxiliaire de la mémoire des mots en tant que sons (pages 18, 32 à 35), — et surtout quand il critique avec humour et bon sens les vues trop optimistes des naturalistes au sujet de l'intelligence animale, ramenant au dressage involontaire les exemples célèbres du lapin de M. Laborde et du perroquet de M. de Lacaze-Duthiers (pages 123-145); excellentes aussi et d'une vraie portée sont ses observations critiques sur les sauvages, soi-disant inéducables, et qui retournent, dit-on, à leurs forêts dès que le blanc a le dos tourné (pages 149-159); M. Netter a bien compris pourquoi ils y retournent; s'il désespère des animaux, il ne désespère pas des sauvages, et il a probablement raison : le tout est de savoir les prendre; avis aux futurs administrateurs de nos colonies, si par hasard il s'en rencontre parmi les lecteurs des *Annales de l'Est* ou parmi ceux du livre de M. Netter.

V. Egger.



RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

1° Vosges.

Bulletin de la Société philomatique vosgienne. 18e année : 1892-1893. Saint-Dié, 1893.

I. *Un portrait de Dom Ceillier. Lettre de M. le baron Seillière au Président de la Société philomatique.* — Ce portrait, appartenant à M. Barthélemy, de Saint-Dié, représente un abbé bénédictin, qu'on croyait être jusqu'à présent un des frères Alliot, abbés de Moyenmoutier et de Senones. Il y faut voir, suivant M. Seillière, l'abbé Dom Ceillier, qui fut, de 1733 à 1761, prieur de l'abbaye de Flavigny-sur-Moselle. Les traits du personnage, en effet, rappellent absolument ceux du portrait de Dom Ceillier que possède le Musée de Nancy, et se rapprochent beaucoup aussi du portrait, moins bien conservé, qui se trouve au Musée de Bar. De plus, l'abbaye dont une partie est représentée sur le portrait est bien Flavigny-sur-Moselle.

Une phototypie du portrait, un fac-simile de l'écriture de Dom Ceillier et l'indication de ses armes accompagnent la lettre de M. Seillière.

II. *La famille française de Stanislas Leckzinski,* par P. de Boureulle. — Article d'une lecture agréable, qui a moins le mérite d'une contribution inédite à l'histoire lorraine que d'une reconstruction intéressante et illustrée de citations bien choisies, de faits déjà connus et de détails épars dans

les histoires générales, les mémoires et les correspondances. L'auteur suit la postérité française de Stanislas depuis le mariage de sa fille Marie Leckzinska avec Louis XV jusqu'aux derniers jours de la vieille monarchie française. Reprocherons-nous à l'auteur de ne pas rester strictement fidèle au plan annoncé au début, et, après nous avoir promis un « tableau de famille » dont il signalerait dans le cours des temps les modifications, de grossir son étude de chapitres ou de fragments de chapitres (Guerre de la succession de Pologne. — Guerre de la succession d'Autriche) dont les conclusions devaient évidemment être données, mais qui auraient pu être abrégées ?

III. *Les anciennes inscriptions des Abbayes de l'ordre de Prémontré situées dans le département des Vosges,* par A. Benoit. — L'auteur nous donne, en même temps que le relevé des inscriptions, des notices parfois assez détaillées sur les abbayes de Bonfays, Étival, Flabémont et Mureau.

IV. *Inventaires ecclésiastiques : Collégiale de Saint-Dié. Chapitres nobles des Vosges,* par l'abbé Ch. Chapelier. — L'auteur reproduit intégralement les inventaires du XVIIe ou du XVIIIe siècle « avec des notes et des commentaires destinés à faciliter l'intelligence du texte, à le compléter ou à rappeler le sort des rares épaves échappées au naufrage ».

V. « *La passion du doux Jesus* ». *Version vosgienne des paroles et du chant, reconstituée d'après les traditions de nombreuses localités du département,* par M. le chanoine Hingre. — Cette « Passion du doux Jésus » est la complainte qui accompagnait une quête faite de maison en maison par les enfants de chœur pendant la semaine sainte, pour l'entretien de l'autel de la Vierge et pour la récitation de la Passion avant la grand'messe du dimanche, depuis le 3 mai jusqu'au 14 septembre. Elle remonte peut-être au XIIe siècle, mais se serait fixée dans la langue du XVIe siècle.

VI. *Gérardmer à travers les âges.* — Sous ce titre légèrement emphatique, M. L. Géhin, professeur à l'École supérieure de Gérardmer, nous promet une histoire complète de la petite ville vosgienne « depuis ses origines jusqu'au commencement du XIXe siècle ». Le présent bulletin nous donne la première partie de ce travail; elle comprend les chapitres suivants, tous fort documentés et enrichis de plans et de tableaux :

Introduction : I. Description géographique sommaire; — II. Les origines de Gérardmer.

Première partie : État des personnes. I. Tiers-État; — II. Privilégiés; III. Assistance publique.

Deuxième partie : État des terres. I. Acensements; — II. Chaumes; — III. Forêts.

VII. *Les antiquités du Donon.* — Traduction d'une notice très complète du professeur Bechstein, parue dans le *Jahrbuch* du *Vogesenclub* de Strasbourg sur les antiquités gallo-romaines du Donon qui, depuis la fin du XVII[e] siècle, ont sollicité la curiosité et l'ingéniosité des archéologues. M. Bechstein y voit des monuments votifs ou funéraires datant de l'époque de la domination romaine; sans contester l'importance religieuse que dut avoir, même en des âges antérieurs à cette époque, le Donon pour la population d'alentour, il n'est pas disposé, d'ailleurs, à faire de cette montagne sacrée un centre unique du culte des anciens Gaulois.

Signalons encore, dans un des procès-verbaux des séances qui terminent le *Bulletin*, un discours où M. Bardy résume la question si discutée de l'origine du mot Amérique, et revendique décidément pour Saint-Dié l'honneur d'avoir été la marraine du Nouveau-Monde[1].

F. B.

Club alpin français. — *Section des Hautes-Vosges* (Épinal-Belfort). — *Bulletin n°* 4. 1891. — 1 broch. in-8°, Belfort, Devillers, s. d.

Aux actes officiels de la Société, aux récits toujours pleins de verve des excursions accomplies pendant l'année précédente, le *Bulletin* ajoute quelques *Variétés* souvent intéressantes.

M. le D[r] A. Fournier revient une fois de plus sur l'origine du mot *Ballon* et montre fort bien que ce n'est point leur configuration qui a valu ce nom à certaines montagnes vosgiennes. On sait que *Belen* était adoré sur plusieurs sommets des Vosges. Le souvenir de ce culte s'est perpétué parmi les populations alsaciennes et lorraines. De là, les noms de *Belch, Belchen, Ballons* donnés à ces montagnes.

M. H. Bardy nous conduit au *Pays d'Ajoie,* l'ancien *Elsgau,* l'une des cinq contrées du comté de Bourgogne, dont une petite portion est actuellement comprise dans le territoire de Belfort, sur les confins de la Suisse. Dans cette rapide promenade, nous recueillons de belles et terribles légendes, comme celle de la *Dame de Florimont,* de gaies et vives chansons *ajoulotes,* enfin l'histoire du *Prieuré de Froidefontaine.*

Citons encore un émouvant récit : *Une visite au château de Belfort en 1887.*

E. B.

1. Ce discours a paru à part sous le titre : *La Marraine de l'Amérique.*

2° Revues françaises.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements* (1890-1892). Paris, E. Plon. 3 vol. gr. in-8°.

Je reprends l'examen, au point de vue lorrain, des comptes rendus de la Réunion des Beaux-Arts [1].

1890. Le rapport de M. H. Jouin fait mention (p. 51) d'un travail de M. A Jacquot, sur les luthiers de Mirecourt ; ce travail n'a pas été imprimé dans le volume.

1891. Joseph Denais, *Le tombeau du roi René à la cathédrale d'Angers* (p. 133-155). — Intéressante communication sur un monument détruit, fort remarquable à différents titres. C'était aussi le tombeau de la première femme de René, Isabelle de Lorraine, fille aînée de notre duc Charles II et héritière du duché [2].

A. Jacquot, *Les Wiriot-Wœiriot*, *orfèvres-graveurs lorrains* (p. 184-232, planches). — L'auteur a fait tirer à part ce travail, en y ajoutant un long chapitre généalogique ; j'ai rendu compte de cette brochure il y a un an [3].

Louis Jarry, *Un monument inconnu élevé à Jeanne d'Arc par la ville d'Orléans* (p. 189-202). — Cet article repose sur la mention suivante retrouvée dans les comptes du receveur du commun, à Orléans; la date, non précisée, est indiquée comme antérieure à 1542 : « A Françoys Marchant, ymager, demourant à Orléans, la somme de 20 solz tournois, pour avoir masticqué le visage de la Pucelle, estant sur ung pillyer du cail estant au devant de l'ostel de la maison de la communauté de ceste ville d'Orléans, qui estoit rompu. — Par quittance pour ce, xx solz. »

L'auteur, qui n'est pas un inconnu pour nous [4], donne à ce texte un commentaire étendu et intéressant.

1. V. livraison de juillet, p. 477-484. Cette première partie de mon compte rendu ayant paru pendant que je voyageais à l'étranger, et sans que j'aie pu en voir l'épreuve, je prie les lecteurs d'y excuser quelques défectuosités qui, d'ailleurs, n'atteignent pas le fond. La plus amusante est celle (p. 480, l. 32) qui me fait partir *en guerre*, alors qu'il s'agit simplement d'*enquerre* héraldique.

2. Ce travail a été reproduit dans les *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, année 1892, p. 159.

3. *Annales de l'Est*, 1892, p. 302.

4. C'est à la fameuse affaire du Saulcy, en 1415, que se rapporte ce travail récent du même auteur : *Un Enlèvement d'ambassadeur au* xv*e* *siècle*, extrait de la *Revue d'histoire diplomatique*, avril 1892.

F. Voulot, *Découverte récente d'une statue équestre de seigneur lorrain, de la Renaissance, en pierre de la Meuse* (p. 458-462, 1 pl.). — Le conservateur du Musée du département des Vosges publie dans ce travail une curieuse statue équestre provenant de Giremont et acquise par le Musée. Il estime que l'on doit y voir le portrait du duc René II, en la rapprochant d'une statue analogue conservée au Musée lorrain, où elle est considérée comme représentant ce prince [1]; il l'attribue au célèbre sculpteur Mansuy Gauvain.

L'auteur émet ensuite des hypothèses plus hasardées et qui me paraissent exiger un examen attentif, d'autant plus que l'article est dépourvu de références bibliographiques. M. Voulot pense donc que René II a fait exécuter, pour différentes églises, plusieurs statues semblables, où, sous ses traits, on a voulu représenter saint Hubert, le patron des chasseurs; de plus, suivant l'inscription de la planche, le costume serait celui de « grand maître de l'ordre de Saint-Hubert », ordre fondé en 1416 par le cardinal duc de Bar.

Pour étayer cette hypothèse, il faudrait, ce me semble, établir successivement chacun des points suivants, sur lesquels je vais formuler quelques observations :

1° La statue pourrait représenter saint Hubert (sous les traits de René II). — Il serait indispensable de citer des statues analogues du premier évêque de Liège. J'avoue n'en pas connaître. Dans les représentations de la légende de la chasse miraculeuse, légende qui ne remonte pas au delà du xve siècle [2], j'ai toujours vu saint Hubert agenouillé en avant de son cheval, qu'un valet tient par la bride et qui ne paraît nullement apercevoir l'apparition du cerf; enfin, ce dernier animal est indispensable à la scène [3].

2° René II aurait eu une dévotion particulière à saint Hubert, ce qui l'aurait porté à distribuer des statues de ce saint à différentes églises. — Je ne sais rien qui l'établisse, et c'est ce qu'il faudrait absolument démontrer.

3° Les chevaliers de l'ordre de Saint-Hubert, notamment le grand maître, auraient eu un costume particulier. — C'est ce que je ne vois nulle part. Les membres de l'ordre portèrent d'abord un insigne, suspendu à un collier; plus tard, ce fut une décoration en forme de médaille ou de croix;

1. V. le *Catalogue* de 1887, p. 49, n° 25 : « Statue équestre, représentant, à ce que l'on croit, le duc René II (xve siècle)... » Pour les traits du visage il y aurait à confronter le bel et grand portrait, du commencement du xvie siècle, qui existe dans les vitraux du chœur de l'église de Saint-Nicolas-de-Port.

2. Voir Gaidoz, *La Rage et saint Hubert*.

3. Comme sculpture de la Renaissance, je rappellerai surtout le célèbre tympan de la chapelle du château d'Amboise. En Lorraine, notamment dans d'anciens vitraux, les exemples seraient nombreux à citer.

V. Servais parle aussi d'une décoration en broderie; nulle part, il n'est question de costume [1].

4° Le costume de l'ordre de Saint-Hubert serait celui du cavalier qu'offre la statue. — Cette opinion ne pourrait subsister qu'autant qu'il serait répondu affirmativement à la question précédente. Mais, précisément, le cavalier ne porte ni collier ni décoration qui éveille, en quoi que ce soit, le souvenir de l'ordre dont il s'agit.

Malgré ces réserves nécessaires, on doit savoir gré à M. Voulot d'avoir publié une statue qui est assurément très caractéristique.

Albert Jacquot, *Notes pour servir à l'histoire du théâtre en Lorraine* (p. 561-685, 1 pl.). — Le volume se termine par ce long travail dont l'intérêt ne semble pas en rapport avec l'étendue. La modestie du titre serait louable s'il était exact, c'est-à-dire si l'auteur donnait, dans l'ordre chronologique, des extraits curieux, soit de documents inédits, soit d'ouvrages rares. Mais non, il a entendu faire une histoire du théâtre en Lorraine [2], et M. H. Jouin (p. 49), se rendant compte des intentions de l'auteur, qualifie bien son œuvre de « monographie ». Le titre aurait-il été choisi pour éviter un préambule où M. Jacquot se serait vu obligé d'exposer son plan, de déterminer son terrain et de faire connaître les auteurs qui y étaient déjà entrés ? Il faut arriver à la cinquième page de son travail pour trouver, dans une note, qu'Henri Lepage a antérieurement publié une brochure intitulée *le Théâtre en Lorraine* et on est forcé d'aller bien plus loin pour rencontrer d'autres noms, cités d'une manière insuffisante, d'auteurs lorrains qui depuis 1848 se sont occupés du même sujet; M. Ch. Pfister est cité à propos du théâtre des Jésuites sans aucune mention des recherches générales, sur l'histoire du théâtre dans notre province, qu'il a exposées dans son cours d'il y a deux ans et qui ont été résumées dans la *Lorraine-Artiste* [3]. L'auteur, comme d'habitude, fait nombre de renvois aux « Archives lorraines », lisez « Archives de Meurthe-et-Moselle », presque toujours comme s'il avait lui-même découvert et consulté ces documents; il dissimule l'existence de l'*Inventaire-sommaire* de ces archives, qui est publié en entier, avec ses tables.

Je n'ai pas voulu examiner de très près le travail de M. Jacquot, dont les différentes parties sortent plus ou moins de mes sujets ordinaires d'étude. Il m'eût fallu beaucoup de temps, dont l'emploi n'aurait pas pré-

1. Victor Servais, *Notice hist. sur l'ordre de Saint-Hubert, du duché de Bar* (extrait de la *Revue nobiliaire*, 1868). J'ai cité d'autres sources bibliographiques dans un article sur le *Sceau du cardinal de Bar* (extrait du *Journal de la Soc. d'Archéol. lorraine*. mai 1883), p. 6.

2. « Pour terminer l'*histoire du théâtre* au quinzième siècle..., nous relèverons... », etc. (p. 565).

3. *Lorraine-Artiste*, 1891, p. 78, 108, 141, 157, 175, 206.

senté une bien grande utilité. Je vais cependant feuilleter cet article en notant les erreurs [1] ou lacunes qui s'offriront d'elles-mêmes à mes yeux.

Le premier chapitre va des origines au seizième siècle; M. Jacquot débute par une citation de « Fauchet », qu'il ne désigne pas autrement et qui pourrait bien être l'auteur des *Antiquités gauloises*.

A l'alinéa suivant, il est question du roman de *Garin le Loherain;* M. Jacquot, que l'on ne savait pas être philologue, déclare, comme d'égal à égal, qu'il partage l'opinion de M. Paulin Paris, faisant remonter cette œuvre au XII[e] siècle. « C'est, dit-il, le récit des haines féodales et des longues guerres de la maison de Lorraine contre les Fromont... au onzième siècle. » J'étais loin de penser qu'il y eût à cette époque une « Maison de Lorraine ».

Voici (p. 562) la mention d'une représentation, en 1409, tirée de l'un de mes travaux; l'auteur me cite, ce dont je lui sais gré; il aurait dû citer également, comme je m'y suis cru obligé, l'*Inventaire-sommaire* d'H. Lepage, qui m'avait fait connaître l'existence de ce texte [2]. J'avais dit, dans ma brochure, qui remonte à mes débuts: « C'est peut-être le plus ancien *mystère* que l'on connaisse en Lorraine. » Et je faisais remarquer, dans une note, qu'avant d'avoir découvert ce texte, H. Lepage n'avait pas cité de représentation analogue antérieure à 1412. M. Jacquot a repris ma phrase pour son compte, en la modifiant légèrement: « Ce mystère, dit-il, est peut-être le plus ancien qui ait été joué en Lorraine. » Il ne s'est pas rappelé qu'à la page précédente il avait parlé de représentations de mystères données dans cette province au XII[e] siècle. Mais, on doit croire que l'auteur n'est pas trop sûr de tout ce qu'il a avancé; car, après avoir encore parlé du « jeu de *Sainct Jehan* » donné à Metz en 1412, il ajoute naïvement: « Ces représentations établissent l'ancienneté du théâtre dans nos régions. »

L'auteur n'aurait pas dû négliger l'*Histoire de Saint-Mihiel* de Dumont, où il est au moins deux fois question d'anciennes pièces de théâtre: c'est ainsi que ce dernier fait connaître, avec le style caustique dont il était coutumier, une représentation donnée au milieu du XV[e] siècle, sous les auspices des moines de l'abbaye:

« En 1459, les religieux allèrent au spectacle, comme on peut en juger « par le passage suivant de leurs comptes: « Payé le jour que l'on fit le « *jeu de Grisilidis,* à heure de la marande, en loges et par l'ordonnance du « couvent, 1 septier de vin, pour 2 gros;

1. Un certain nombre d'entre elles m'ont été obligeamment signalées par M. J. Favier, conservateur de la Bibliothèque publique de Nancy.

2. M. Jacquot me paraît avoir fait quelques inexactitudes de copie, notammen dans le second extrait; j'ai lu: « *Item, fut paié...; dames de Haruel...; le jue... S. Agnel* »; et non « *Il en fut payé...; femmes de Haruel...; le jeu... S[te] Agnele.* »

« Et à ceux qui préparèrent la loge où nous fûmes, 2 gros [1]. »

« La cour de René Ier, roi de Sicile, retentissait, dit M. Jacquot (p. 563), des chants des trouvères provençaux, qui avaient un écho à la cour de son neveu René II de Lorraine. » Pardon, bien que l'auteur le répète plus loin (p. 568), René II était le petit-fils et non le neveu de René Ier; les échos en question, à moins de s'attarder beaucoup, n'ont pu durer longtemps, les deux princes n'ayant régné simultanément que de 1473 à 1480; ces « trouvères provençaux [2] » nous transportent naturellement à Aix, tandis qu'à la ligne suivante, on nous parle d'Angers.

Voici venir le *Miracle de saint Nicolas de Bar* (p. 564); il n'eût pas été inutile d'expliquer qu'il s'agit de *Bari*, en Pouille. — Dans un jeu donné à Bar-le-Duc en 1485, « on vit des hommes *faisant des personnages de dyables.* » Ne voyait-on pas cela dans tous les anciens mystères? Cette citation n'aurait quelque à-propos que si on en indiquait la source.

En 1494 (p. 565), des acteurs français jouèrent à Metz puis à Nancy, « ce qui témoigne des relations intimes des deux cités ». Je ne trouve pas ce témoignage bien convaincant. — L'auteur donne comme « non cité jusqu'ici » (note 3) la mention d'un fait de 1491 emprunté aux « Archives lorraines, B. 989 ». Que l'on consulte le tome I de l'*Inventaire-sommaire,* daté de 1870, et l'on verra ce qu'il faut penser de cette allégation.

Voici encore une mention qualifiée d' « inédite », rapportée aux dernières années du xve siècle, et qui serait empruntée directement aux « Archives lorraines, B. 7567 ». Si le lecteur veut en resserrer la date et voir à quel point elle est inédite, il recourra utilement à l'*Inventaire-sommaire,* t. II, p. 363.

Avec le chapitre II, qui traite du seizième siècle, nous arrivons au fameux Gringore; l'auteur veut bien citer, relativement à ce personnage, les *Études sur les Mystères* d'Onésime Le Roy, le *Journal de la Société d'archéologie lorraine* de février 1892, puis MM. Anatole de Montaiglon, H. Lepage, Weiss et Duplessis, sans désigner leurs ouvrages. Il ne montre aucune connaissance des travaux récents de MM. d'Héricault, de Montaiglon [3] et Em. Picot [4]. Encore, s'il cite H. Lepage, se croit-il en droit de le taxer d'erreur, alors que par cette prétendue correction l'auteur témoigne uniquement de sa légèreté. Écoutons M. Jacquot, qui, à propos de la guerre des Rustauds, écrit ceci (p. 569) :

1. Dumont, *Histoire de Saint-Mihiel,* I, 170.

2. Je croyais que *trouvère* appartenait à la langue du nord et que, dans le midi, on disait *troubadour*.

3. *Œuvres complètes de Gringoire*, bibliothèque elzévirienne; Paris, 1868-1877, 2 volumes.

4. *Pierre Gringoire et les comédiens italiens;* Paris, 1878, in-8° de 30 p. avec 2 pl. et fig.

« Volcyr, dans son chapitre XXXI [1], racontant le retour d'Antoine en Lorraine, dit : « Trouva ledit hérault *lacteur* », que M. Lepage traduit par *le narrateur,* « pour le premier auquel fut ordonné certaines lettres par « lesquelles il mandoit que l'on envoyast quatre ou cinq cens hommes de « pied sur ladite montaigne de Sale. » — Il parait certain que c'est de Gringore qu'il est question, puisqu'il est bien qualifié par le mot *acteur* et non narrateur. »

Or, il me semble que Gringore serait bien mieux qualifié par le mot *hérault,* puisqu'il était héraut à cette époque, et je doute que le terme *acteur,* employé dans le sens qu'il a de nos jours au théâtre, ait été bien fréquent dans la première moitié du xvie siècle. Mais, regardons les choses de plus près, en nous reportant au texte de Volcyr si insuffisamment cité par M. Jacquot. Le duc de Lorraine envoie Gringore chercher quelqu'un. Est-ce pour lui jouer la comédie? Nullement: Le duc « fist hastivement demander par son hérault Vaudémont s'il y avoit aucun *secrétaire* passé quant à luy pour incontinent et sans délay *escripre certaines lettres* à messire Gérard de Haraucourt... Et trouva ledit hérault l'acteur pour le premier. » Icy « l'acteur » est évidemment l'*auctor,* l'auteur de la chronique, c'est-à-dire Volcyr lui-même. Si, en outre, laissant de côté la question de philologie, nous examinons en elle-même l'hypothèse de M. Jacquot, combien ne paraîtra-t-elle pas étonnante. Gringore héraut, envoyé en mission spéciale pour chercher un secrétaire au duc, aurait découvert que Gringore, comédien, pouvait remplir ce rôle ; il se serait ramené lui-même, et Volcyr aurait consigné ce fait dans son ouvrage, sans marque de surprise et sans apparence d'ironie : ce serait véritablement grotesque !

Continuons à feuilleter le travail de M. Jacquot.

« Dans les premières années du seizième siècle, nous trouvons une tragédie, *David, tragédie sainte avec chœurs...* (p. 570). » Désirez-vous vérifier? Sachez que ce fait est tiré de la « Bibliothèque de Mirecourt » et tâchez de vous contenter de ce très précis renseignement.

Un peu plus tard, on joua, à Metz, l'*Histoire de la reine Hester.* « M. Lepage, dit l'auteur, suppose que c'est cette tragédie qui inspira les maîtres tisseurs de Flandres, auteurs de la tapisserie de la tente de Charles le Téméraire. Nous ne le pensons pas, d'abord à cause de l'origine de ces tapisseries... » Eh quoi ! M. Jacquot entend-il connaître le lieu de cette fabrication et affirmer qu'il n'était pas situé dans la Flandre? Il tranche

1. M. Jacquot ne prend pas la peine de dire de quel ouvrage de Volcyr il s'agit c'est l'*Histoire et recueil de la triumphante et glorieuse victoire...* (appelée plus simplement la *Guerre des Rustauds*); réimprimée dans le *Recueil des Documents sur l'histoire de Lorraine,* t. II, 1856; v. le passage cité p. 318. — De plus, M. Jacquot oublie de dire que le XXXIe chapitre en question fait partie du IIIe livre.

bien facilement une question qui a préoccupé et préoccupe encore les spécialistes.

Je recommande cet alinéa aux hagiographes (p. 571) : « Le *Mystère de la Résurrection* fut représenté en 1513, à Nancy, par les « Trois Maries ». C'était la manière de désigner les Saintes Femmes. »

Je ferai d'abord observer que *c'est encore* l'expression dont on se sert pour désigner, non pas toutes les Saintes Femmes, qui étaient plus que trois, mais les trois Marie qui, outre la Vierge, accompagnèrent le Christ lors de sa Passion. En second lieu, je suis surpris que trois femmes aient pu à elles seules représenter le *Mystère de la Résurrection*. Enfin, il résulte de la phrase de M. Jacquot qu'en l'année 1513, sainte Marie-Madeleine, sainte Marie-Cléophée et sainte Marie-Salomé sont venues à Nancy pour y donner une représentation dramatique ! Je doute que les Bollandistes connaissent ce fait.

Il paraît que l'on se contentait dans notre province d'un petit nombre d'acteurs ; car, dans la phrase suivante, l'auteur parle d'une « scène dramatisée » qui « fut donnée, dans l'intérieur de la cathédrale de Metz, par un Franciscain. » M. Jacquot, qui ne fournit aucune référence sur ce point si curieux, ne dit pas si c'était un monologue ou si le Franciscain remplissait à lui tout seul plusieurs rôles. C'est bien regrettable.

Ceci est fort singulier : « La cour de Lorraine, pendant ses excursions dans le pays, faisait venir, dans les châteaux ou dans les villes où elle se trouvait, les acteurs et joueurs de farces et moralités, notamment à Nancy... » Mais, il me semble que la cour avait son siège à Nancy ; par conséquent, elle ne pouvait pas s'y trouver quand elle faisait des excursions, et je m'étonne qu'elle ait précisément choisi ces moments d'absence pour y faire venir des acteurs.

L'auteur indique (p. 572), comme antérieure à 1524, des *farces* jouées « en l'honneur de la veuve du duc de Guise ». Peut-être trouvera-t-on qu'il aurait bien pu faire à une aussi grande princesse l'honneur de l'appeler par son nom. Toutefois ce qui me frappe davantage, c'est que Claude de Lorraine, premier duc de Guise, ne mourut qu'en 1550.

M. Jacquot rappelle les fêtes du baptême du « prince Nicolas », — fils du duc Antoine, ce qu'il n'eût pas mal fait de dire, — d'après « la chronique ». Cette désignation un peu vague se rapporte sans doute au récit si curieux de N. Volcyr ; l'auteur aurait dû rappeler la publication qu'en a faite A. Digot [1].

Que signifie cette phrase rapportée sans référence, à l'année 1539 (p. 573) : « En cette année on payait les gages de Pierre Gringore. »

1. *Notice biographique et littéraire sur Nicolas Volcyr*, dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1848 ; v. le *Baptême*, p. 151.

L'auteur veut-il dire que, les autres années, les ducs de Lorraine n'avaient pas l'habitude de payer leurs serviteurs ? J'aime mieux croire qu'il a voulu faire allusion à une mention de paiement citée dans l'*Inventaire-sommaire ;* mais pourquoi ne pas s'exprimer clairement!

Voici les noces de « la princesse Anne » avec « le prince d'Orange ». Elle était, non la « petite-fille d'Antoine », mais sa propre fille.

A Saint-Mihiel, en 1548 [1], on joua le *Mystère de monsieur saint Estienne,* pape... L'auteur renvoie au « Catalogue Crozet, n° 792 ». Il ignore que Dumont a assez longuement (et ironiquement, selon sa fâcheuse habitude) parlé de cette pièce [2].

Nous arrivons enfin au théâtre des Jésuites de l'Université de Pont-à-Mousson. M. Jacquot reconnaît que plusieurs écrivains s'en sont déjà occupés, « MM. Lepage, Maggiolo, Favier, l'abbé Martin, Pfister ». Je ne suis pas assez versé dans la question pour juger si l'auteur est arrivé, comme il le dit, à « compléter ici ce qui a rapport à ce théâtre ».

Il parle (p. 576) d'une tragédie composée en 1584, *Mercuriade,* dont « le sujet est la mort d'un chevalier lorrain, *Mercueur,* tué au siège de Bude par les Turcs ». Cette date est-elle bien exacte ? N'y a-t-il pas un rapport évident entre le nom de ce chevalier et le duc de *Mercœur,* Philippe-Emmanuel de Lorraine, dont l'expédition en Hongrie est célèbre ?

En citant la « Guisiade », dont il ne donne même pas le vrai titre, M. Jacquot lui assigne la date de 1589, sans tenir compte de la rectification que M. Noël a faite de cette date (*Catalogue,* n° 4443), d'après l'exemplaire qu'il possédait. — M. Jacquot a connu le *Catalogue Noël:* il en a extrait un grand nombre de renseignements, que l'on retrouve pêle-mêle et presque toujours sans indication de source; ainsi, le nom de Noël apparaît deux ou trois fois, et l'on pourrait signaler des passages que l'auteur a copiés textuellement, sans le dire [3].

Vers la fin de ce chapitre l'auteur entend « caractériser le seizième siècle, au point de vue théâtral ». Je me réjouis de prendre une opinion d'ensemble sur une question que je n'ai pas approfondie. Hélas, ma déception est grande. M. Jacquot dit, de ce siècle, qu' « il a brillé en Lorraine..., grâce à Gringore dont il a suivi les évolutions successives qui se sont répercutées dans les pays voisins ». Manquerais-je de sens ? Je ne puis me former une image nette de ces évolutions successives de Gringore, que suit le XVIe siècle et qui se répercutent [4]. — Que veut dire cette phrase, à propos des progrès

1. Dumont dit 1543.
2. *Histoire de Saint-Mihiel,* t. III (1861), p. 259-264.
3. V., par exemple : Jacquot, p. 616, ligne 18 et suiv., et Noël, p. 603, ligne 42 et s.
4. Je ferai remarquer encore que les évolutions d'un homme ne peuvent pas survivre à cet homme ; or, Gringoire étant mort en 1538, comment le XVIe siècle a-t-il pu suivre pendant soixante-deux ans une chose qui n'existait pas ?

du théâtre à la même époque : « Enfin, l'exposition rapide et sûre des actes est consacrée. » L'auteur, je le présume, a l'intention de marquer que l'on a érigé en principe la convenance de rendre l'exposition du sujet claire, rapide et ferme. Est-ce bien cela ? On sait ce qu'il faut entendre par l' « exposition » relativement à l'ensemble d'une pièce ; mais, qu'est-ce que l'exposition d'un acte ?

Le dix-septième siècle fait l'objet du chapitre III et renferme, dès le début, ce passage assez inexact : « La première moitié de ce siècle... comprend les règnes de Charles III, de son fils Henri II et le commencement du règne de Charles IV. » Or, Charles III, mort en 1608, avait succédé à son père François Ier en 1545 ; quant à Charles IV, il reçut la couronne en 1624 et mourut en 1675 : la première moitié du XVIIe siècle renferme la moitié de son règne.

Bien que voulant hâter mon examen, je remarquerai la mention (p. 581) d'un travail d'A. Digot pour lequel l'auteur renvoie aux *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine,* alors qu'il aurait dû en donner aussi le titre particulier, et l'indication de « la *Sainte-Cécile,* fête des musiciens en Lorraine », comme si, depuis le XVIe siècle, sainte Cécile n'était pas la patronne des musiciens dans tous les pays catholiques.

A propos de *La Salmée* par Nicolas Romain de Pont-à-Mousson, après avoir dit (p. 580) que Paul Lacroix en fait un grand éloge et que l'abbé Grégoire l'estime au-dessous du médiocre, M. Jacquot se croit en mesure de « pouvoir la classer dans la bonne moyenne des œuvres dramatiques du commencement du XVIIe siècle ». Il nous renvoie, à ce sujet, à un *Supplément à la bibliothèque lorraine,* par l'abbé Grégoire ; j'avoue que je ne connais pas cet ouvrage[1].

M. Jacquot semble éprouver un vif plaisir à faire la leçon aux maîtres contemporains de l'histoire de Lorraine ; ainsi, à la page 581, l'auteur reproche à MM. Lepage et Digot des erreurs qu'ils n'ont jamais commises et il le fait en s'embrouillant lui-même d'une façon pitoyable.

« M. Lepage, dit-il, croit que ce fut vers l'année 1602 que la tragédie de *Maurice* dut être représentée. C'est en 1606, seulement, que Nicolas Romain... la dédia au prince François de Lorraine et la fit imprimer à Pont-à-Mousson. »

Le lecteur confiant n'a pas de raison pour ne pas croire M. Jacquot, et cependant la vérité est que jamais M. Lepage n'a dit cela. Voici ses paroles : « *En 1606,* les presses mussipontaines mirent au jour une nouvelle œuvre de Nicolas Romain, *Maurice,* tragédie en cinq actes[2]. »

Dans le même paragraphe, A. Digot reçoit aussi une semonce qui ne

1. L'abbé Grégoire a émis son opinion sur la pièce en question dans ses *Notes biographiques* sur des personnages lorrains, ms. de la Bibliothèque publique de Nancy.

2. *Mémoires de l'Académie de Stanislas* 1848, p. 289.

vaut pas mieux que la précédente : « M. Digot, je cite l'auteur, au cours de son étude publiée dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine,* attribue au Père Pierre Mousson l'honneur d'avoir composé cette pièce. Elle est bien de Nicolas Romain. » Le reproche est grave à l'égard d'un écrivain qui a étudié d'une façon toute spéciale l'histoire littéraire de la Lorraine. Mais, que les admirateurs de Digot se rassurent et que M. Jacquot se donne la peine de lire le passage auquel il renvoie ; voici ce qu'il y trouvera, c'est-à-dire tout le contraire de ce qu'il a cru y voir ; il apprendra même que deux auteurs ont existé, qui ont composé chacun un *Maurice :* « Le Père Pierre Mousson, jésuite, dit M. Digot (*op. c.*, p. 205), a fait représenter par les étudiants de l'Université de Pont-à-Mousson plusieurs belles histoires tragiques, dont l'une est *Maurice* sacrifié par Phocas. Quelque temps après, Nicolas Romain, auteur de *La Salmée,* composait une autre tragédie *sur le même sujet.* » — Il est difficile d'admettre que M. Jacquot n'a pas compris des passages aussi clairs !

Croirait-on que pour la tragi-comédie « *Richecourt* », M. Jacquot (p. 584) cite uniquement le *Catalogue Soleinne,* paraissant ignorer tous les ouvrages de Beaupré, sans lesquels il n'est pas permis de faire de la bibliographie lorraine. L'auteur ne mentionne même pas la réimpression du *Richecourt !* Il reproduit l'argument de cette pièce, puis il ajoute : « Voilà un beau sujet de tragédie ! Naturellement, dès son retour si rapide de Turquie, le duc Mathieu s'empressa de remercier saint Nicolas. » Que vient faire là le duc Mathieu ? Il me semble que M. Jacquot a confondu le sire de Réchicourt et le duc de Lorraine !

L'auteur dit ensuite (p. 585) : « On joua aussi, en 1628, le *Martyre et mort de saint Sébastien, sous l'empire de Dioclétien,* tragédie en cinq actes. » Cette simple annonce est beaucoup trop brève ; il y avait à donner sur cette tragédie quelques détails très intéressants. Et d'abord, la pièce imprimée à Nancy, chez J. Garnich, en 1628, in-12, est l'œuvre d'Étienne Grandjean, titulaire d'une chapelle de l'église Saint-Pierre de Remiremont. Dans sa dédicace à Claude de Fresnel, dame doyenne de cette église, l'auteur présente sa pièce comme une prière à adresser à saint Sébastien « advocat ordinaire des pauvres pestiférés » ; il compte sur l'intervention du « chevalier martyr » pour apaiser le fléau qui sévit actuellement. — Cette « histoire » avait été jouée longtemps avant l'impression, car l'auteur ajoute « que ces ans passé le premier jour de may, mal habillée, elle sauroit ingéré de sortir et prendre air à Plombières sur un théâtre mal accomodé... » Les lecteurs de M. Jacquot lui auraient également su gré de leur citer les quelques vers curieux qui terminent le *prologue,* en réclamant l'attention des spectateurs : ce sont tous ces détails qui forment les éléments d'une histoire du théâtre.

Voici arrivée l'époque de la guerre de Trente ans et des épouvantables malheurs de la Lorraine, sans que l'auteur en dise rien. Évidemment, M. Jacquot n'avait pas à faire l'histoire politique du duché, mais il y a des faits si importants qu'on ne saurait en omettre l'indication dans une étude qui suit l'ordre des temps. Comment, sans quelques mots d'explication, le lecteur qui ne connaîtra pas très bien ces faits pourra-t-il comprendre l'interruption de la vie sociale, après 1634, l'absence de la cour, les fêtes du « retour de Charles IV en 1641 » (p. 586), la présence des « comédiens du Roi » (de France), à Nancy en 1647 (p. 587), la « restitution de la Lorraine à ses ducs » en 1697 (p. 593), etc.

Cependant, M. Jacquot a été obligé de parler des Suédois à propos de Madame de Saint-Balmont (p. 587) ; il se borne à citer sur elle le « *Cercle des femmes savantes* de J. de la Forge » et l' « *Amazone chrestienne* de Jean Marie du Vernon », ce qui n'est guère.

A Verdun, dit-il (p. 588), les Jésuites firent jouer un drame, « dont voici l'énoncé : *Drama Virdunum Divo Josepho Virgini Dei paræ sponso Christi Salvatori.* » Est-il possible que les Jésuites, qui étaient bons latinistes, aient ainsi libellé ce titre ? Que signifie *Christi Salvatori* faisant suite à *sponso* ?

Plus loin (p. 589) vient une tragédie « dédiée au dernier duc de Guise, Henri II de Lorraine ». Henri fut le dernier duc de Guise de la branche aînée, mais non de la maison de Lorraine.

Grâce à un extrait de l'un des ouvrages de M. H. Jouin, l'auteur fournit (p. 590) quelques renseignements assez intéressants sur les *énigmes* jouées au collège de Nancy.

Le chapitre IV, consacré au dix-huitième siècle, renferme un grand nombre d'extraits de documents conservés à la Bibliothèque publique de Nancy ; des citations de programmes détaillés, avec les noms des auteurs, y tiennent une place importante.

« Ch. Courbe, dans ses *Promenades dans Nancy,* dit M. Jacquot (p. 594), affirme que l'auteur de l'*Histoire de Léopold* (publiée sous le nom du comte de Foucault) aurait été M. Marquis, premier préfet de la Meurthe... » Ce n'est pas de lui-même que, dans ses *Promenades historiques à travers les rues de Nancy* (p. 189), Courbe dit cela ; mais il reproduit une note de feu l'abbé Marchal, annexée à l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de la Société d'archéologie lorraine.

En 1702, à Nancy, est joué « Abdolonyme, roi de Sidon ». L'auteur dit : « On a omis de citer jusqu'ici le nom de l'auteur, qui est de Fontenelle. » Fontenelle n'est-il pas assez connu pour qu'on supprime la particule ? Il me semble assez extraordinaire que M. Jacquot ait découvert une pièce nouvelle de cet écrivain ; et, de fait, il renvoie au *Catalogue Soleinne,* qui me paraît bien être un ouvrage imprimé ! Toutes les éditions complètes des

œuvres de Fontenelle renferment cette pièce, que l'on n'a jamais regardée comme anonyme.

L'année suivante, Bibiena construit l'opéra de Nancy. A propos des « deux figures allégoriques de la scène » sculptées par Chazelle, l'annonce d'un « détail inédit » éveille mon attention : « Lorsqu'on abattit les deux peupliers, à Tonnoy, qui devaient servir à faire ces deux statues, les arbres tombèrent dans un champ d'orge qu'il fallut payer. » Je pense qu'il fallut payer le dégât, mais non le champ. Pour renouveler l'histoire du théâtre en Lorraine, il faudrait beaucoup de détails inédits d'un intérêt aussi transcendant.

A propos des intermèdes du *Bourgeois gentilhomme* représentés à Lunéville en 1708, M. Jacquot (p. 603) fait encore la leçon à M. Lepage; le savant archiviste, racontant que la pièce fut donnée à Nancy en 1717, avait dit : « Cette comédie, la première et la seule de Molière qui paraisse avoir été jouée en Lorraine... » M. Jacquot voit là une erreur, qu'il veut rectifier : « Nous avons la preuve qu'elle avait déjà été donnée le 15 novembre 1708... » Je ne vois pas en quoi cela peut infirmer l'assertion de M. Lepage, qui n'a jamais dit que cette comédie a été jouée en Lorraine, en 1717, pour la *première fois*.

En 1730, une tragédie est représentée au « monastère de Pierre Fourier à Nancy » (p. 616). Les membres de la congrégation fondée par le B. Pierre Fourier étaient des chanoines réguliers, et non des moines ; leurs couvents ne peuvent donc recevoir la dénomination de *monastères*.

M. Jacquot (p. 626) dit que Voltaire passa toute l'année 1749 à Lunéville ; la vérité est qu'il y demeura moins de deux mois de cette année, de fin juillet au commencement de septembre.

Vers 1744, au château de Commercy « pour le mariage de Son Altesse Royale Mgr le prince Charles de Lorraine avec la Sérénissime duchesse Marie-Anne d'Autriche, on donna l'*Apothéose de la maison de Lorraine*... Callot, docteur en médecine, l'avait dédiée *A l'Auguste Sang réuni* ». L'auteur estime que « le titre », il veut parler de celui de la dédicace, est « plus que naturaliste » (p. 627). Mais, ne dit-on pas encore aujourd'hui « prince de sang royal » et l'auteur ignore-t-il que les maisons de Lorraine et d'Autriche (Habsbourg) prétendaient à une origine commune ? Ce mariage amenait donc une réunion de « l'auguste sang » de ces deux branches, ce qui est une expression symbolique et non naturaliste.

M. Jacquot s'étend longuement sur Palissot (p. 634-651). Nous avons pensé, dit-il à ce sujet, qu'il serait intéressant de reproduire quelques lettres qui nous ont été communiquées. Suivent six lettres, qui garnissent une quinzaine de pages, sans que l'on sache à qui elles appartiennent et où elles existent. Hélas, que M. Jacquot est dans l'erreur. D'abord, c'est

inexact de dire qu'il a eu des lettres de Palissot entre les mains, puisqu'à la fin (p. 651), il parle lui-même du « papier sur lequel cette copie a été faite [1]. » En second lieu, ces copies ne paraissent pas irréprochables [2]. Enfin, et ceci est beaucoup plus important, cinq de ces lettres sont connues. Sans chercher plus loin, les trois premières ont été reproduites dans une revue publiée à Nancy même, il y a six ans [3], les deux suivantes se trouvent dans les *Œuvres* de Palissot [4]. La dernière seule, de Tressan, ne figure pas dans les ouvrages que je viens de citer ; mais, quelle est la valeur du texte, dépourvu d'autorité, qui nous est offert ?

J'ai dit que les copies publiées par M. Jacquot ne semblent pas irréprochables ; l'exemple suivant suffira à donner une idée des doutes qu'elles soulèvent : la seconde des pièces de cette correspondance (p. 638) est donnée par l'auteur comme une lettre du roi Stanislas au comte de Tressan, et elle commence ainsi : « Madame de Bassompierre... » Or, M. Krantz, qui a reproduit cette lettre d'après E. Meaume, l'indique comme adressée au directeur de l'Académie de Stanislas, qui était alors le comte Bressey, et la fait débuter par ces mots : « M. de Tressan... » On n'a pas, il est vrai, la lettre originale ; mais, la copie conservée dans les archives de l'Académie présente plus de garantie, si je ne me trompe, que celle qu'offre M. Jacquot. Si l'auteur s'inquiétait tant soit peu des écrivains ses compatriotes et des publications lorraines, il aurait pu citer les études de M. de Puymaigre [5], d'E. Meaume [6] et de M. Krantz [7] ; s'occupant, même incidemment du comte de Tressan, devait-il passer sous silence le charmant travail donné dernièrement par M. Druon [8], dans les mémoires d'une société dont M. Jacquot est associé correspondant [9] ? Mais, rien de tout cela ne paraît exister pour lui.

Le théâtre actuel de Nancy, bâti par le roi Stanislas, fut inauguré en

1. Il est évident que M. Jacquot n'a pas fait de lui-même cette remarque ; elle a dû être rédigée par un collectionneur qui possède les copies en question. Puisque M. Jacquot cite la date 1742 du filigrane, il eût bien fait d'ajouter que ce papier a été en usage jusqu'au moins 1761 (v. *Description des Arts et Métiers*, 1780).

2. Un de mes confrères qui a eu la patience de confronter le texte des cinq lettres déjà connues donné par M. Jacquot, avec les éditions antérieures, me dit que ce texte est très dénaturé : changements de termes, phrases supprimées ou ajoutées, déplacements de paragraphes, etc. Il m'en a fourni plusieurs exemples probants.

3. *Annales de l'Est*, 1887 : v. p. 416, 420, 434.

4. *Œuvres complètes de Palissot* ; Paris, 1809 : v. t. I, p. 239 et 250.

5. Ch. de Puymaigre, *Notice sur Palissot*, dans l'*Austrasie*, année 1842, p. 116-127 et 184-198.

6. *Palissot et les philosophes* ; Nancy, 1864.

7. *Palissot et son cercle*, dans les *Annales de l'Est*, 1887, p. 160-182 et 409-438.

8. *Le Comte de Tressan*, dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, année 1889, p. 274-393.

9. Par erreur, M. Jacquot est qualifié, à la fin du travail : *membre* de l'Académie de Stanislas. — Je puis affirmer que son travail n'a pas été présenté à cette Société.

1755. La planche du travail de M. Jacquot en représente la salle, — telle qu'elle était en 1785, — d'après une aquarelle de Grillot, appartenant à Mme Vve Morey.

« Nous arrivons à la date de 1789 », dit l'auteur (p. 658) en annonçant qu'il a à sa disposition tous les documents désirables pour ne pas laisser dans l'ombre le moindre des faits se rapportant à l'histoire du théâtre pendant la Révolution. J'ai cependant cherché en vain, dans la monographie, trace d'un incident qui n'aurait pas manqué d'intéresser les lecteurs : la garde nationale de Nancy avait refusé de recevoir les comédiens dans ses rangs ; il s'ensuivit une polémique ; on trouve dans les collections lorraines quelques pamphlets assez violents sur cette question fort piquante.

Toutefois, la *Table chronologique des actes et délibérations de l'autorité municipale* (1789-1870), publiée par M. Emile Roussel [1], a fourni à M. Jacquot, sur la période dont il s'agit, l'indication de curieux documents conservés aux archives de l'Hôtel de Ville.

Le chapitre V et dernier s'étend de l'année 1800 jusqu'à nos jours. Est-il exempt de toute erreur ? Je me suis borné à regarder la liste des directeurs depuis l'évacuation prussienne. L'auteur dit : « La série des directions... fut reprise à la fin de 1873 par M. Lemercier. » Il note « en passant » une pièce jouée à Épinal « vers 1872 », puis il ajoute : « Les directeurs du théâtre de Nancy furent *alors* MM. Gravière, Castex, Albert Carré. »

D'après cela, on pourrait croire que M. Lemercier n'a guère été qu'un directeur transitoire et que les trois nommés après lui formèrent une association pour lui succéder rapidement. Il n'en est rien. M. Lemercier a tenu pendant trois ans la direction du théâtre ; les directions de MM. Gravière, Castex et Carré ont été successives, et, si j'ai bonne mémoire, il y a eu d'autres directeurs entre MM. Castex et Carré.

En somme, dans tout le travail de M. Jacquot, je n'ai remarqué aucun document nouveau, sinon une lettre du comte de Tressan à Palissot, fournie d'après une copie dont on ignore l'origine et dont l'exactitude est fort douteuse. L'auteur a fait une compilation importante de dates, de titres, de renseignements divers, pris de tous côtés, mais non toujours bien choisis, ni présentés avec une méthode suffisante. Les extraits, ordinairement dépourvus de références, sont trop souvent inexactement reproduits ; ce qui appartient en propre à l'auteur est loin d'être irréprochable.

Il y avait à choisir entre deux partis : ou bien dresser un catalogue chronologique de documents et de notes pour servir à l'étude du théâtre en Lorraine ; ou bien résumer au point de vue littéraire, les travaux antérieurs,

1. Tome I [1789-1800], Nancy, 1891 ; M. E. Roussel, secrétaire de la municipalité, a composé quelques pièces de théâtre jouées à Nancy. M. Jacquot cite M. Roussel, mais non pas exactement la *Table chronologique*.

en y joignant, s'il était possible, des documents récemment découverts. Dans ce dernier cas, le sujet réclamait des connaissances étendues et quelque agrément de style.

M. Jacquot n'a su faire ni l'un ni l'autre. Il a amassé, je dois le reconnaître, un nombre considérable de renseignements ; s'ils ne sont pas sûrs, s'ils demandent à être contrôlés, on peut cependant y trouver quelques indications de nature à mettre sur une piste. Puissent son travail et mes observations diriger sur une question qui offre tant d'intérêt et d'attrait, les recherches d'un véritable historien !

Léon GERMAIN.

Henri STEIN. — *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France,* novembre-décembre 1892.

M. Stein a retrouvé dans la bibliothèque du grand Séminaire de Nancy un certain nombre de lettres adressées à dom Calmet par un intelligent et très érudit libraire de Paris; il en a publié, dans ce bulletin, de longs extraits[1] accompagnés de notes nombreuses et de renseignements biographiques sur le libraire en question, Antoine-Urbain Coustelier, mort en 1724 après avoir rendu des services réels à la science. Ces lettres ont pour objet principal de tenir dom Calmet au courant du mouvement scientifique de la capitale, de l'informer des ouvrages qui paraissent, ou qui sont en préparation ou même en projet. Il ne s'agit, bien entendu, que d'ouvrages d'histoire, de théologie, d'écriture sainte; les romans, comme bien on pense, sont complètement oubliés; mais cette réserve faite, on voit que dom Calmet était fort bien renseigné par son correspondant. Coustelier nous apprend aussi que de son temps on ne trouvait plus un seul bon graveur sur bois à Paris, et que peu de personnes se résignaient à lire les ouvrages écrits en latin. C'est lui qui a forcé dom Ceillier à écrire en français son *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*. Et l'enseignement moderne n'était pas encore inventé! Ces lettres nous montrent à quels objets fort divers s'intéressait dom Calmet avant qu'il ne consacrât principalement son temps et ses forces à écrire l'histoire de sa patrie, de la Lorraine. Tous ceux qui pratiquent les ouvrages du savant bénédictin sauront gré à M. Stein de cette instructive publication.

E. D.

1. *Antoine-Urbain Coustelier, imprimeur-libraire à Paris, d'après des fragments de sa correspondance avec Dom Calmet.* L'article a été aussi tiré à part.

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ

Nominations. — Par arrêté du Ministre de l'instruction publique en date du 29 juillet 1893, est chargé de cours près la Faculté des lettres de Nancy M. Collignon, docteur ès lettres, *littérature latine.*

Par arrêté du même jour, est maintenu, pour l'année scolaire 1893-1894, dans les fonctions de chargé de cours complémentaire M. Pariset, agrégé d'histoire, *histoire.*

Sont maintenus, pour l'année scolaire 1893-1894, dans les fonctions de maîtres de conférences:

MM. Lichtenberger, docteur ès lettres, *langue et littérature allemandes ;*
Cousin, agrégé de grammaire, *grammaire.*

M. Étienne, docteur ès lettres, professeur au lycée, est chargé, en outre, pour l'année scolaire 1893-1894, d'un cours complémentaire de littérature française à la Faculté.

M. Krantz, professeur de littérature française à la Faculté des lettres, est autorisé à faire une conférence supplémentaire de littérature française par semaine à la Faculté pendant l'année scolaire 1893-1894.

Distinction honorifique. — Par arrêté du 13 juillet, est nommé officier d'Académie M. Lichtenberger (Henri), maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy.

Agrégations. — Ont été reçus aux agrégations des lycées les élèves ou anciens élèves de la Faculté dont les noms suivent :

Dans l'ordre de la grammaire : MM. Martin, professeur au collège de Verdun (nº 6) ; Grisouard, boursier d'agrégation (nº 12) ; Grand, professeur au collège de Dunkerque (nº 19) ; Lombard, boursier d'agrégation (nº 21).

Dans l'ordre de l'histoire : MM. Hamant, étudiant libre (n° 5) ; Laurent, boursier d'agrégation (n° 8). Un troisième élève de la Faculté, M. Crémieux, a été admissible ; un quatrième, M. Combet, sous-admissible.

Pour l'enseignement des langues vivantes : M. Wintzweiler, professeur au collège de Châlons-sur-Marne (n° 3).

Bourses de licence. — Par arrêté ministériel en date du 5 août, il est attribué des bourses de 1,500 fr. pour l'année scolaire 1893-94 près la Faculté des lettres de Nancy aux candidats à la licence suivants :

Lettres : MM. Erhard (Paul-Joseph) ; Bouchy (Paul).

Philosophie : M. Vatelot (Georges-Marie).

Histoire : M. Robas (Henri).

Il est attribué une bourse de 1,200 fr., pour la même année, à M. Plessis (René-Jules-Ferdinand), *allemand.*

Il est attribué pour l'année scolaire 1894-1895 une bourse de 1,200 fr. à M. Gœtschy (Albert-Valentin), *allemand.*

Prix. — Les prix fondés par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle avec le concours du conseil municipal de Nancy ont été décernés par l'assemblée de la Faculté à MM. Dorolle et Renault, étudiants de licence.

Licence ès lettres. — Pendant la session de juillet 1893 ont été donnés pour la licence ès lettres les sujets suivants :

1° *Épreuves communes.*

Dissertation latine : *Quo auctore, qua indole aut ingenii facultate Vergilius* Georgica *scripserit, et quatenus in hoc poemate priores respexerit et docuerit recentiores, inquiretis.*

Dissertation française : Que pensez-vous de la théorie de l'évolution poétique d'après la préface de *Cromwell :* lyrisme, épopée, drame ? Exposez cette théorie et discutez-la pour la Grèce, Rome et la France avec les jugements d'histoire littéraire à l'appui.

2° *Épreuves spéciales.*

a) *Lettres.* — Thème grec.

Grammaire et métrique : 1° Conjugaison de δηλῶ au subjonctif présent, actif et passif. — 2° Déclinaison attique et homérique de ναῦς. — 3° Subjonctif de οἶδα. — 4° Génitif pluriel en grec et en latin. — 5° Expliquer la syntaxe du passage suivant :

Ὁ Θεμιστοκλῆς τοῖς Ἀθηναίοις κρύφα πέμπει κελεύων ὡς ἥκιστα ἐπιφανῶς κατασχεῖν καὶ μὴ ἀφεῖναι πρὶν ἂν αὐτοὶ πάλιν κομισθῶσιν· ἐφοβεῖτο γὰρ μὴ οἱ Λακεδαιμόνιοι σφᾶς, ὁπότε σαφῶς ἀκούσειαν, οὐκέτι ἀφῶσιν· οἵ τε οὖν Ἀθηναῖοι τοὺς πρεσβεῖς ὥςπερ ἐπεστάλη κατεῖχον. καὶ Θεμιστοκλῆς ἐπελθὼν τοῖς Λακεδαιμονίοις, ἐνταῦθα δὴ φανερῶς εἶπεν ὅτι ἡ μὲν πόλις σφῶν τετείχισται ἤδη ὥςτε ἱκανὴ εἶναι σώζειν τοὺς ἐνοικοῦντας. (Thucyd., I, 91, 3-4.)

6° Faire passer du style indirect en style direct les phrases : *Titurius clamitabat : Sero facturos, cum majores manus hostium, adjunctis Germanis convenissent, aut cum aliquid calamitatis in proximis hibernis esset acceptum... Cæsarem arbitrari profectum in Italiam ; neque aliter Carnutes interficiendi Tasgetii consilium fuisse capturos, neque Eburones, si ille adesset, tanta contemptione nostri ad castra venturos esse. Postremo, quis hoc sibi persuaderet, sine certa re Ambiorigem ad ejusmodi consilium descendisse ?* (Cés., *De B. g.*, V, 29.) — 7° Particules interrogatives en latin, — leur sens, — leur emploi. — 8° Scander les vers suivants ; faire les observations de métrique et de prosodie qu'ils comportent. — Montrer les différences avec le latin.

Ὣς οἱ μὲν κατὰ ἄστυ, πεφυζότες ἠύτε νεβροί,
ἱδρῶ ἀπεψύχοντο πίον τ' ἀκέοντό τε δίψαν,
κεκλιμένοι καλῇσιν ἐπάλξεσιν· αὐτὰρ Ἀχαιοὶ
τείχεος ἆσσον ἴσαν, σάκε' ὤμοισι κλίναντες. (Hom., *Iliad.*, 22, 1.)

9° Rétablir les vers suivants : *Felix arbor quæ est nata in agro secreto et potest soli domino tributa ferre ! At mihi maturos fœtus nunquam edere licet meæque opes decutiuntur ante diem. Si mensura rapti fiat, fiat relicti, viator, majorem parte domini habes.* (Ps. Ovid., *Nux.*, *passim.*)

10° Scander, diviser, nommer les vers suivants :

Non semper imbres nubibus hispidos manant in agros, aut mare Caspium vexant inæquales procellæ usque ; nec Armeniis in oris, amice Valgi, stat glacies iners menses per omnes ; aut aquilonibus querceta Gargani laborant et foliis viduantur orni. (Hor., *Carm.*, II, 9, 1.)

11° Traduire en français moderne le passage suivant de Villehardouin : *Et sachiez qu'il n'estoient mie en pais ; qu'il n'ère cure de nuit ne de jour que l'une des batailles ne fuste armée par devant la porte pour garder les engiens et les assaillies. Et pour tout ce ne remanoit mie qu'il n'en feissent assez* (sous-entendu *assaillies*) *par cele porte et par autres, si qu'il les teuvrent si court que sis fois ou set le jour les convenoit armes par tout l'ost.*

Donner en les accentuant les équivalents latins de *sachiez, pais, cure, nuit, batailles* et rappeler brièvement à quelles lois phonétiques sont dues, dans ces mêmes mots, les diphtongues *ie, ai, eu, ui.*

b) *Philosophie.* — Histoire de la philosophie : Philosophie de Descartes, son influence sur les doctrines postérieures.

Philosophie: L'abstraction, sa nature et son usage.

c) *Allemand.* — Thème allemand.

Version allemande tirée de Treitschke, *Deutsche Geschichte,* II, 38.

Dix candidats se sont présentés: six à la licence ès lettres, un à la licence de philosophie, trois à la licence d'allemand; parmi ces derniers, l'un avait déjà le grade de licencié avec la mention *lettres;* il n'a donc pas eu à subir les épreuves communes. Six candidats ont été déclarés admissibles et ont été admis définitivement au grade. Ce sont pour les lettres: MM. Renault, abbé Dehaut, abbé Vagner; pour la philosophie: M. Dorolle; pour l'allemand: MM. Bruet et Tisserand. — M. Bruet était déjà licencié avec la mention *lettres.*

BACCALAURÉAT. — La session ordinaire de baccalauréat s'est ouverte devant la Faculté des lettres le lundi 17 juillet et a été close le 10 août. Les candidats ont composé par séries successives. 496 candidats étaient inscrits; 491 ont été examinés et se sont répartis ainsi qu'il suit :

	BACCALAURÉAT ancien. —	BACCALAURÉAT de l'enseignement secondaire classique.		BACCALAURÉAT de l'enseignement secondaire moderne.		TOTAL.
	2e partie.	1re partie.	2e partie.	1re partie.	2e partie.	
Examinés	12	256	122	97	4	491
Éliminés après écrit	6	90	29	41	2	173
Ajournés après oral	5	47	21	16	»	89
Total des reçus	1	119	72	37	2	231
Mention *très bien*	»	1	»	»	»	1
Mention *bien*	»	2	2	»	»	4
Mention *assez bien*	1	35	18	13	1	68
Note *passable*	»	81	52	24	1	158
Proportion (p. 100)	8	46	59	38	50	47

La proportion des reçus dépasse un peu 47 p. 100. L'unique mention *très bien* a été méritée par M. Crépin, du lycée de Nancy.

Le Gérant,
Ch. PFISTER.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

VARIÉTÉS

NÉCROLOGIE

COMPTES RENDUS CRITIQUES

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES



Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

